



**HAL**  
open science

**Nord-Pas-de-Calais, Fréthun, Allée des Charmes.  
Occupations rurales en bordure de la plaine maritime du  
XIIe au début du XVIe siècle : rapport de Fouille.**

Vaiana Vincent, Christine Cercy, Benoît Clavel, Virginie Decoupigny, Laurent Deschodt, Corinne Gardais, Pauline Hanot

► **To cite this version:**

Vaiana Vincent, Christine Cercy, Benoît Clavel, Virginie Decoupigny, Laurent Deschodt, et al.. Nord-Pas-de-Calais, Fréthun, Allée des Charmes. Occupations rurales en bordure de la plaine maritime du XIIe au début du XVIe siècle : rapport de Fouille.. [Rapport de recherche] Inrap Nord-Picardie. 2015. hal-02297373

**HAL Id: hal-02297373**

**<https://inrap.hal.science/hal-02297373v1>**

Submitted on 26 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nord-Pas-de-Calais, Fréthun, Allée des Charmes

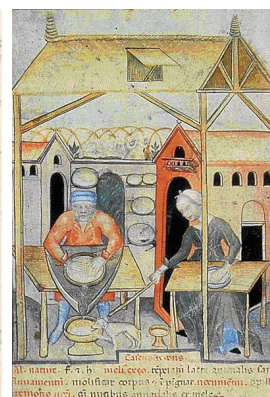
# Occupations rurales en bordure de la plaine maritime du XII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle

par

**Vaiana Vincent**

Par

**Christine Cercy  
Benoît Clavel, CRAVO  
Virginie Decoupigny  
Laurent Deschodt  
Corinne Gardais  
Pauline Hanot, CRAVO**





Rapport de Fouille

Code Patrimoine  
6161

Code INSEE  
62360

Nr site  
non  
communiqué

Arrêté de prescription  
11226

Système d'information

Code Inrap  
GB 15188901

Nord-Pas-de-Calais, Fréthun, Allée des Charmes

# Occupations rurales en bordure de la plaine maritime du XII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle

Direction

**Vaiana Vincent**

Par

**Christine Cercy  
Benoît Clavel, CRAVO  
Virginie Decoupigny  
Laurent Deschodt  
Corinne Gardais  
Pauline Hanot, CRAVO**

Avec la collaboration de

**Christelle Costeux  
Mathilde Duriez  
Benjamin Jagou  
Sandie Poisson**

**Inrap Nord-Picardie**  
518 rue Saint-Fuscien  
80000 Amiens  
Tél. 03 22 33 50 30  
nord-picardie@inrap.fr

Janvier 2015

# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

14	Fiche signalétique
15	Mots-clefs des thesaurus
16	Intervenants
18	Notice scientifique
18	<i>Notice scientifique</i>
19	État du site
20	Localisation de l'opération
21	Fiche cadastrale
22	Arrêté d'autorisation
23	Arrêté de prescription
30	Projet scientifique d'intervention

## Résultats

41	<b>1. Présentation de l'opération</b>
41	<b>1.1 Origine du projet et de l'intervention</b>
41	<b>1.2 État des connaissances</b>
41	1.2.1 Contexte géographique et topographique
42	1.2.2 Contexte géomorphologique (par L. Deschodt)
46	1.2.3 Contexte archéologique
51	1.2.4 Contexte historique : étude documentaire (par V. Decoupigny, Ch. Cercy)
60	<b>1.3 Problématiques de la fouille</b>
60	<b>1.4 Le cadre administratif et technique</b>
60	1.4.1 Moyen mis en œuvre
65	1.4.2 Méthodologie
66	<b>2. Description archéologique</b>
66	<b>2.1 Deux parcellaires plus anciens</b>
66	2.1.1 Phase 1a : un parcellaire structuré
71	2.1.2 Phase 1b : un unique fossé
72	<b>2.2 L'occupation de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle</b>
72	2.2.1 Fossés et palissade
77	2.2.2 Les deux structures fossoyées circulaires
81	2.2.3 La partie nord-est de la parcelle
87	2.2.4 Synthèse de la seconde phase
91	<b>2.3 Fonds de parcelles du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle</b>
91	2.3.1 Pérennisation et transformation du découpage spatial

95	2.3.2 Organisation spatiale des parcelles
95	2.3.2.1 La parcelle 1
104	2.3.2.2 La parcelle 2
105	2.3.3 Synthèse de la phase 3
107	<b>2.4 Une exploitation agricole de la fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle</b>
107	2.4.1 Un nouveau fossé d'enclos et une possible barrière
112	2.4.2 Un tronçon d'aile de bâtiment
117	2.4.3 Celliers et annexes
125	2.4.4 Synthèse de la phase 4
128	<b>3. Étude du mobilier</b>
128	<b>3.1 Étude du mobilier céramique</b>
128	3.1.1 Introduction
128	3.1.1.1 Présentation générale du mobilier
128	3.1.1.2 Méthodologie
129	3.1.1.3 Problématiques et contextes de référence
130	3.1.2 Les catégories céramiques
133	3.1.2.2 Les groupes de pâtes
135	3.1.3 Aspect chronologique
135	3.1.3.1 Première phase : Seconde moitié du XII <sup>e</sup> siècle
141	3.1.3.2 Deuxième phase : Milieu XIII <sup>e</sup> siècle
145	3.1.3.3 Troisième phase : Fin XV <sup>e</sup> -début XVI <sup>e</sup> siècle
155	<b>3.2 Catalogue du petit mobilier (par C. Gardais)</b>
158	<b>3.3 Analyse archéozoologique des ossements issus du site de Fréthun « Allée des Charmes » (P. Hanot et B. Clavel)</b>
158	3.3.1 Introduction
158	3.3.2 Méthodes d'étude
158	3.3.2.1 Détermination
159	3.3.2.2 Quantification
159	3.3.2.3 Étude de la répartition anatomique des os
159	3.3.2.4 Âge de mort
160	3.3.2.5 Ostéométrie
160	3.3.3 Présentation des données
160	3.3.4. Résultats et analyses des données
160	3.3.4.1. Représentation des espèces
160	3.3.4.1.1 2 <sup>e</sup> moitié du XII <sup>e</sup> -milieu du XIII <sup>e</sup> siècle
161	3.3.4.1.2. Fin du XV <sup>e</sup> -début du XVI <sup>e</sup> siècle
163	3.3.4.2 Répartition anatomique des restes de la triade domestique
164	3.3.4.3 Les traces d'origine anthropique
165	3.3.4.4 La gestion du cheptel
166	3.3.4.5 Observations métriques
166	3.3.5. Discussion
166	3.3.5.1 Un spectre essentiellement domestique
166	3.3.5.2 Un élevage local
167	3.3.5.3 L'exploitation des « produits secondaires »
167	3.3.5.4 Un artisanat domestique
167	3.3.6 Conclusion
168	<b>4. Synthèse générale</b>
168	<b>4.1 Conditions d'implantation</b>
168	<b>4.2 Évolution de l'occupation</b>
173	<b>4.4 Le village médiéval de Fréthun</b>
174	<b>Bibliographie</b>
174	Générale
176	Étude documentaire
180	Étude céramique
183	Petit mobilier
183	Étude archéozoologique
185	<b>Annexes : édition des sources</b>

## Inventaires techniques

222	Inventaire du mobilier céramique
238	Inventaire de la faune
240	Inventaire du mobilier métallique
240	Inventaire du mobilier organique
241	Inventaire du lithique
241	Inventaire des prélèvements
242	Inventaire de la terre cuite architecturale
243	Inventaire de la documentation graphique
248	Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

## Index des figures

- 41 Fig.1 : Plan des tranchées et des vestiges mis au jour lors du diagnostic.
- 42 Fig.2 : Localisation du site dans la région Nord-Pas-de-Calais.  
source MNT : BDalti (IGN), SRTM3 (USA), modèle géologique 3D de la Flandre (v1.2011) (VITO pour le compte du gouvernement flamand, ALBON), Lidar Scarpe (DREAL Nord-Pas-de-Calais), Lidar Littoral (DREAL Nord-Pas-de-Calais).
- 42 Fig.3 : Localisation du site, en bordure ouest de la plaine maritime  
source MNT : Lidar Littoral (DREAL Nord-Pas-de-Calais), complété par la BDalti (IGN).
- 43 Fig.4 : Localisation du site sur un extrait de la carte des formations superficielles 1/200000 de Jean Sommé et extrait de la légende.
- 43 Fig.5 : Situation : entre plateau et plaine maritime, perspective lidar vue en perspective vers l'ouest, MNT Lidar littoral (Dreal) complété par la Bdalti (IGN), exagération des altitudes : x20.
- 44 Fig.6 : Situation : entre plateau et plaine maritime, perspective carte des formations superficielles, vue en perspective, vers le nord-ouest, mappage carte figure SOMME sur MNT Bdalti  
Situation : entre plateau et plaine maritime, perspective carte des formations superficielles, vue en perspective, vers le nord-ouest, mappage carte figure SOMME sur MNT Bdalti, exagération des altitudes : X10.
- 44 Fig.7 : Au pied du versant, perspective lidar, vue en perspective, mappage carte 1/25000 de l'IGN sur MNT lidar littoral (DREAL).
- 44 Fig.8 : Localisation du site sur des extraits de la carte géologique du BRGM 1/50000 et zonage simplifié des formations à l'affleurement.  
Source des données géologiques : Carte Géologique de la France à 1/50000 – © BRGM 2001 – Autorisation n°2007/006 ; Source des données topographiques :
- 45 Fig.9 : Position du site en pied de versant. MNT Lidar littoral (DREAL) complété par la BDalti (IGN).
- 45 Fig.10 : Localisation du site sur un extrait de la carte IGN en fond de plan MNT lidar littoral (DREAL) complété par la Bdalti (IGN).
- 45 Fig.11 : Localisation du site sur un extrait de la carte IGN, vue en perspective vue vers le sud-ouest. MNT lidar littoral (DREAL), mappage carte IGN 1/25000, exagération des altitudes : x10.
- 46 Fig.12 : Localisation de l'opération (en rouge) et répartition des différentes opérations archéologiques alentours (en jaune).
- 52 Fig.13 : Limite du Pale-de-Calais et abbayes et prieurés autour de Fréthun.
- 54 Fig.14 : Cartes anglaises du Pale de Calais (vers 1540-1550).
- 55 Fig.15 : Extrait du terrier de Miraulmont, ADPdC 4 C3.
- 57 Fig.16 : Plan et carte des environs de Calais, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, BnF, GESH18PF35DIV2P3.
- 58 Fig.17 : Localisation de l'intervention sur la carte de Cassini.



- 
- 59 Fig.18 : Localisation de l'intervention (en rouge) sur le cadastre de 1832 (ADN, 3P 360, section B, 1ère feuille).
- 62 Fig.19 : Plan des deux décapages.
- 63 Fig.20 : Plan masse des structures avec maçonneries et zone d'épandage.
- 64 Fig.21 : Vue générale du terrain en cours de décapage de la première zone, avec au second plan les maçonneries et l'épandage et en arrière plan les grilles encerclant le chantier.
- 64 Fig.22 : Vue générale du terrain après décapage de la seconde zone.
- 67 Fig.23 : Plan générale de la phase 1.
- 68 Fig.24 : Plan et coupes des structures de la phase 1a. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.
- 68 Fig.25 : Coupe du fossé 1003.
- 68 Fig.26 : Coupe du fossé 1032.
- 69 Fig.27 : Coupe du fossé 1063.
- 70 Fig.28 : Plan et coupes des structures 2005 et 1043 de la phase 1a. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.
- 70 Fig.29 : Vue générale du fossé 1005.
- 71 Fig.30 : Plan et coupes de la structure 1005 de la phase 1b. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.
- 71 Fig.31 : Coupe du fossé 1005.
- 73 Fig.32 : Plan générale de la phase 2.
- 74 Fig.33 : Plan et coupes des fossés parcellaires de la phase 2. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.
- 75 Fig.34 : Vue générale des trous de poteaux situés au fond du fossé 1044 (vue du S-O).
- 75 Fig.35 : Vue générale des trous de poteaux situés au fond du fossé 1044 (vue du N-O).
- 75 Fig.36 : Plan des trous de poteaux situés au fond de 1044.
- 76 Fig.37 : Coupe du fossé 2011, vue du S-O.
- 77 Fig.38 : Vue générale du cercle 2015 et demi-cercle 2017, vue du S-E.
- 78 Fig.39 : Plan et coupes du cercle 2015 et du TP 2013. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.
- 78 Fig.40 : Vue générale du cercle 2015 et du TP 2013.
- 79 Fig.41 : Plan et coupes du demi-cercle 2017 et du fossé 1041. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.
- 79 Fig.42 : Coupe de 2017, vue du N-O.
- 79 Fig.43 : Coupe du fossé 1041, vue du N-E.

---

80	Fig.44 : Carte de répartition des sites à cercles fossoyés.
81	Fig.45 : Plan et coupes des fosses 1026, 1027, 1037 et 1023. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
82	Fig.46 : Cliché du plan et de la coupe du puits 1004, vue du S puis de l'O.
83	Fig.47 : Vue générale du four 1007, vue du N-O.
83	Fig.48 : Plan du four 1007 et coupe de la fosse 1008. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
84	Fig.49 : Cliché de la coupe de 1008, vue du N.
85	Fig.50 : Plan et coupes des fosses 1074 et 1020. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
85	Fig.51 : Cliché de la coupe 1020-1074, vue du S-E.
86	Fig.52 : Plan et coupes des fosses 1002 et 1031. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
86	Fig.53 : Cliché de la coupe de 1031, vue du N-O.
88	Fig.54 : Plan synthétique et répartition du mobilier céramique et osseux de la phase 2.
89	Fig.55 : Plan général du site de Kerk-Avezaath avec à l'Est, les bâtiments sur poteau et à l'Ouest les greniers à foin.
89	Fig.56 : Reconstitution de l'occupation rurale de Kerk-Avezaath, d'après les fouilles archéologiques.
91	Fig.57 : Plan générale de la phase 3.
91	Fig.58 : Plan et coupes du fossé 1045/2003. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
91	Fig.59 : Cliché de la coupe de la fosse 2003.
92	Fig.60 : Plan et coupe des fossés 1038, 1098 et 1099. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
92	Fig.61 : Cliché de la coupe du fossé 1099.
92	Fig.62 : Cliché de la coupe du fossé 1098.
94	Fig.63 : Plan et coupe des fosses 1091 et 1094. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
94	Fig.64 : Cliché de la coupe de la fosse 1091.
96	Fig.65 : Cliché de la coupe de la fosse 1094.
96	Fig.66 : Plan et coupe des fosses 1087, 1088, 1124 et 1090. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
97	Fig.67 : Cliché de la coupe de la fosse 1088.
97	Fig.68 : Cliché de la coupe de la fosse 1087.
98	Fig.69 : Plan et coupe des fosses 1058 et 1054. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
99	Fig.70 : Cliché de la coupe de 1058.

---

99	Fig.71 : Cliché de la coupe de 1054.
100	Fig.72 : Plan et coupe de la fosse 1017 et des trous de poteaux 1029 et 1068. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
100	Fig.73 : Cliché de la coupe de 1017.
100	Fig.74 : Cliché de la coupe de 1068.
101	Fig.75 : Plan et coupe des fosses 1010, 1071, 1077 et 1021. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
101	Fig.76 : Cliché de la coupe de 1010 et 1071.
102	Fig.77 : Cliché de la coupe de 1077.
103	Fig.78 : Plan et coupe des fosses 1052, 1022 et 1033. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
103	Fig.79 : Cliché de la coupe de 1052.
103	Fig.80 : Cliché de la coupe de 1033.
104	Fig.81 : Cliché de la coupe de 1101.
104	Fig.82 : Plan et coupe des fosses 1100, 1101 et 1102. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
106	Fig.83 : Plan synthétique et répartition du mobilier céramique, osseux et métallique de la phase 3.
108	Fig.84 : Plan générale de la phase 4.
109	Fig.85 : Plan et coupe des fosses 1079, 1080, 1081, 1082 et 1083. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
111	Fig.86 : Plan et coupe des fosses 2007, 2016 et 1062. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
111	Fig.87 : Cliché de la coupe de 2016.
111	Fig.88 : Cliché de la coupe de 1062.
112	Fig.89 : Plan des murs 1014 et 1016. Photographie, dessin, et mise au net : MD.
112	Fig.90 : Cliché de la coupe de 1016.
112	Fig.91 : Cliché de l'église de Vieux-Coquelle et détail du sous-bassement en rognons de silex.
115	Fig.92 : Cliché du mur 1067.
115	Fig.93 : Cliché du niveau de démolition 1013.
115	Fig.94 : Plan et cliché de l'âtre 1092. Photographie, dessin, et mise au net : MD.
116	Fig.95 : Exemple d'une maison flamande à Wormhout en couverture mixte.
117	Fig.96 : Plan et coupe de la fosse 1050 et du fossé 1042. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.

- 
- 117 Fig.97 : Cliché de la coupe de 1050.
- 118 Fig.98 : Plan et coupe des fosses 1078, 1084, 1114 et 1117. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
- 119 Fig.99 : Plan et coupe de la fosse 2014. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
- 119 Fig.100 : Cliché de la coupe de 1078.
- 119 Fig.101 : Cliché de la coupe de 1117.
- 120 Fig.102 : Cliché du squelette porcin en connexion de la fosse 1114.
- 120 Fig.103 : Cliché du squelette porcin en connexion de la fosse 2014.
- 121 Fig.104 : Plan et coupe des fosses 1011 et 1089. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
- 121 Fig.105 : Cliché du torchis rubéfié découvert dans la fosse 1011.
- 122 Fig.106 : Plan et coupe des fosses 1073, 1085 et 1086. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
- 122 Fig.107 : Plan et coupe des fosses 1056 et 1057. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
- 123 Fig.108 : Cliché de la coupe de 1056 et 1057.
- 123 Fig.109 : Plan et coupe des fosses 1121, 1122, 1123, 1128 et 1129. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
- 124 Fig.110 : Plan et coupe des fosses 1055, 1108, 1125 et 2018. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.
- 124 Fig.111 : Cliché de la coupe de 1125.
- 126 Fig.112 : Plan synthétique et répartition du mobilier céramique, osseux et métallique de la phase 4.
- 127 Fig.113 : Plan des fermes de la «Grande rouge Cambre» du Transmanche, d'après Desfossés et alii 1993.
- 130 Fig.114 : Cliché de la panse de Terre Sigillée décorée d'un Apollon (?).
- 132 Fig.115 : Cliché d'un fragment de panse en terre cuite rosée glaçurée « hautement décorée », US 1010.
- 134 Fig.116 : Cliché des groupes de pâte FR1A, FR1B, FR2A, FR2B, FR3A, FR3B, FR4, FR5 et FR6. Grossissement x16.
- 135 Fig.117 : Cliché d'une pâte identique à FR6 découverte à Fiennes, Pas-de-Calais.
- 136 Fig.119 : Goulot à pâte grise, vue recto-verso, US 1074.
- 136 Fig.118 : Panse à pâte grise avec bande de maintien, US 1064.
- 137 Fig.120 : Panse avec un décor incisé, US 1008.
- 137 Fig.121 : Panse à décor ondé, US 1021.
- 137 Fig.122 : Panse à décor à molette en triangles, US 1021.

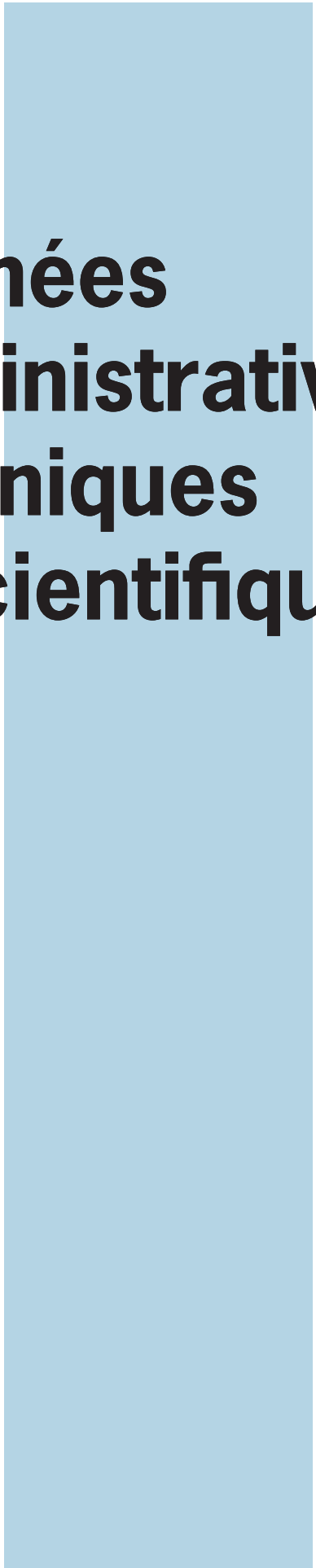
- 138 Fig.123 : Dessin et cliché du pichet de type PI5, US 1020 et 1021, échelle 1/3.
- 139 Fig.124 : Dessin de la céramique de cuisson de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, échelle 1/3.
- 140 Fig.125 : Dessin de la cruche et du bassin de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, échelle 1/3.
- 141 Fig.126 : Panse de céramique dite « hautement décorée », à décor de bande rapportée de section triangulaire vert sur fond jaune, US 1054.
- 141 Fig.127 : Panse de céramique dite « hautement décorée », à décor moulé de coquilles Saint Jacques, US 1010.
- 141 Fig.128 : Panse de céramique dite « hautement décorée », à décor de fleurs (?), US 1052.
- 141 Fig.129 : Élément de préhension avec décor digité, US 1021.
- 142 Fig.130 : Dessin de la céramique de table de la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, échelle 1/3.
- 143 Fig.131 : Dessin de la céramique de cuisson de la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, échelle 1/3.
- 143 Fig.132 : Coquemar de type CQ1, US 1091.
- 144 Fig.133 : Dessin de la céramique de préparation, stockage et vie quotidienne de la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, échelle 1/3.
- 145 Fig.134 : Fragment de panse décorée à la barbotine, US 1120.
- 146 Fig.135 : Exemples des différents fonds de la phase 3.
- 146 Fig.136 : Fragment de terre cuite avec décor de poinçon, US 1016.
- 146 Fig.137 : Exemple béthunois d'un fragment de terre cuite avec décors de poinçons, US 2465.
- 147 Fig.138 : Dessin de la céramique de table de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.
- 148 Fig.139 : Dessin des marmites de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.
- 150 Fig.140 : Dessin des poêles et poêlons de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.
- 151 Fig.141 : Dessin de la céramique de préparation de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.
- 152 Fig.142 : Enluminure représentant un fromager égouttant son fromage dans une tèle à lait. Tacuinum Sanitatis, XV<sup>e</sup> siècle Paris, BnF, Département des manuscrits, Nal 1673 fol. 58v.
- 153 Fig.143 : Dessin de la céramique de stockage de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.
- 153 Fig.144 : Dessin de la céramique de vie quotidienne de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.
- 155 Fig.145 : Cliché du palet en terre cuite, Us 1011.
- 155 Fig.146 : Cliché d'une plane, Us 1012.
- 155 Fig.147 : Cliché d'un fragment de tôle, Us 1012.
- 155 Fig.148 : Cliché d'un fer à équidés, Us 1013.

---

156	Fig.149 : Cliché d'une gouge, Us 1013.
156	Fig.150 : Cliché d'une lame, Us 1017.
156	Fig.151 : Cliché d'un fermail, Us 1021.
156	Fig.152 : Cliché d'une lame de couteau, Us 1052.
156	Fig.153 : Cliché d'une boucle, Us 1060.
156	Fig.154 : Cliché d'un fragment de vaisselle métallique, Us 1060.
157	Fig.155 : Cliché d'une bêche, Us 1078.
157	Fig.156 : Cliché d'une lame de couteau, Us 1078.
157	Fig.157 : Cliché d'une boucle, Us 1081-1083.
157	Fig.158 : Cliché d'une bêche, Us 1085.
157	Fig.159 : Cliché d'une pierre à aiguiser, Us 1091.
158	Fig.160 : Cliché d'une boucle, Us 2003.
160	Fig.161 : Diagramme circulaire de la proportion des espèces pour la 2 <sup>e</sup> moitié du XII <sup>e</sup> -milieu du XIII <sup>e</sup> siècle.
161	Fig.162 : Os en présence dans les squelettes de porc des structures 1114 et 2014.
162	Fig.163 : Diagramme circulaire de la proportion des espèces pour la fin du XV <sup>e</sup> -début du XVI <sup>e</sup> siècle.
162	Fig.164 : Proportions des trois espèces principales en Nombre de Restes (% NR3) et Poids de Restes (% PR3) pour la fin du XV <sup>e</sup> -début du XVI <sup>e</sup> siècle.
163	Fig.165 : Répartition anatomique des os en Nombre de Restes (% NR) et en Poids de Restes (%PR) chez le bœuf pour la fin XV-début XVI <sup>e</sup> .
164	Fig.166 : Fragment de « poinçon ou broche de tisserand » découvert dans la structure 1020.
166	Fig.167 : Fragment de bois de cerf (st. 1011).
169	Fig.168 : Synthèse des plans des différentes occupations.
173	Fig.169 : Vestiges des XIIIe-XIVe siècle des différentes opérations transposées sur le cadastre napoléonien .

## Index des tableaux

133	Tab.1 : Tableau descriptif des groupes de pâtes.
160	Tab.2 : Dénombrement des restes en nombre (NR) et en poids (PR) pour chaque phase d'occupation.
161	Tab.3 : Dénombrement des restes en nombre (NR), poids (PR), poids moyen (PM) et Nombre Minimal d'Individus de fréquence (NMIf) pour la 2 <sup>e</sup> moitié du XII <sup>e</sup> -milieu du XIII <sup>e</sup> siècle.
162	Tab.4 : Dénombrement des restes en nombre (NR), poids (PR), poids moyen (PM) et Nombre Minimal d'Individus de fréquence (NMIf) pour la fin du XV <sup>e</sup> -début du XVI <sup>e</sup> siècle.
164	Tab.5 : Occurrence et interprétation des traces d'origine anthropique.
165	Fig.6 : Âges d'abattage des espèces de la triade d'après les données dentaires et épiphysaires.



**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**



# Fiche signalétique

---

**Localisation****Région**

Nord-Pas-de-Calais

**Département**

Pas-de-Calais

**Commune**

Fréthun

**Adresse ou lieu-dit**

Allée des Charmes

---

**Codes****Code INSEE**

62360

**Numéro de dossier Patriarche**

6161

**Numéro de l'entité archéologique**

-

---

**Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence**

x: 563.14

y: 1356.83

z: 16.9

---

**Références cadastrales****Commune**

Fréthun

**Année**

2010

**Section(s)**

AC

**Parcelle(s)**

120

---

**Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement**

---

**Propriétaire du terrain**

Communauté de communes du sud-ouest du calaisis M. Richard Gosse

---

**Références de l'opération****Numéro de l'arrêté de prescription**

11226

**Numéro de l'opération**

6161

**Numéro de l'arrêté de désignation du responsable**

11/226

---

**Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement**

Communauté de communes du sud-ouest du calaisis

---

**Nature de l'aménagement**

Un centre «Petite Enfance»

---

**Opérateur d'archéologie**

Inrap

---

**Responsable scientifique de l'opération**

Vaiana Vincent, Inrap

---

**Organisme de rattachement**Inrap Nord-Picardie  
518 rue Saint-Fuscien  
80000 Amiens  
Tél. 03 22 33 50 30.  
nord-picardie@inrap.fr

---

**Surfaces****Surface prescrite**2238 m<sup>2</sup>**Pourcentage de la surface sondée**

-

---

**Dates d'intervention sur le terrain****Préparation**

12/03/2012-14/03/2012

**Fouille**

15/03/2012-18/04/2012

**Post-fouille**

avril 2012/janv.-fév. 2013/janv.-fév. 2014

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
  - Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Protohistoire**
  - Âge du Bronze**
    - Ancien
    - Moyen
    - Récent
  - Âge du Fer**
    - Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
  - haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
  - Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Fossé
- ...
- ...

## Mobilier

- |                                     |                                   | nbr |                    |
|-------------------------------------|-----------------------------------|-----|--------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="text" value="37"/>   |     | Industrie lithique |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Industrie osseuse  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="text" value="4306"/> |     | Céramique          |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Restes             |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Végétaux           |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="text" value="421"/>  |     | Faune              |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Flore              |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Objet métallique   |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Arme               |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="text" value="11"/>   |     | Outil              |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Parure             |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Habillement        |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Trésor             |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Monnaie            |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Verre              |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Mosaïque           |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Peinture           |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Sculpture          |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | Inscription        |
| <input type="checkbox"/>            | <input type="text" value=""/>     |     | ...                |

## Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Révillion, SRA	Conservateur régional	
Philippe Hannois, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Laurent Sauvage, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Coordination scientifique
Vaiana Vincent, Inrap	Technicienne	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Révillion, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Philippe Hannois, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Stéphane Génété, Inrap	Directeur interrégional Nord-Picardie	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Sauvage, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération

## Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Pascal Bura, Inrap	Technicien	Technicien
Marc Canonne, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Christelle Costeux, Inrap	Technicienne	Technicienne
Mathilde Duriez, Inrap	Technicienne	Technicienne
Benjamin Jagou, Inrap	Technicien	Technicien
Sophie Oudry, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Mise en place et suivi de l'opération
Sandie Poisson, Inrap	Technicienne	Technicienne
Vaiana Vincent, Inrap	Technicienne	Responsable scientifique de l'opération

## Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Marc Canonne, Inrap	Topographe	Traitement topographie
Christine Cercy, Inrap	Assistante d'étude	Étude documentaire cartographique
Benoît Clavel, CRAVO	Assistant d'étude	Étude archéozoologique
Christelle Costeux, Inrap	Technicienne	Dao, traitement du mobilier, dessin de céramique
Virginie Decoupigny, Inrap	Assistante d'étude	Étude documentaire
Laurent Deschodt, Inrap	Géomorphologue	Rédaction
Mathilde Duriez, Inrap	Technicienne	Dao, traitement du mobilier, dessin de céramique
Benjamin Jagou, Inrap	Technicien	Traitement du mobilier et inventaire
Corinne Gardais, Inrap	Assistante d'étude	Traitement du mobilier métallique, rédaction
Pauline Hanot, CRAVO	Assistante d'étude	Étude archéozoologique
Sandie Poisson, Inrap	Technicienne	Dao, traitement du mobilier
Vaiana Vincent, Inrap	Technicienne	Étude céramologique, dao, rédaction
Patrice Ladureau, Inrap	Assistant d'étude	Infographie, PAO

## Intervenants techniques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Deloris, Helfaut travaux	pelleur	Terrassement
Pascal Pruvost, Helfaut travaux	bulliste	Merlonage
David Derenty, Helfaut travaux	pelleur	Terrassement
Pascal Lauweriere, Helfaut travaux	pelleur	Terrassement

# Notice scientifique

## Notice scientifique

La fouille de Fréthun, située «Allée des charmes», a été prescrite suite à un diagnostic archéologique de 2011, réalisé par S. Desoutter (Inrap). Cette prescription répond à une demande de construction d'un centre « Petite enfance » par la Communauté de communes du Sud-Ouest-du-Calais. Celle-ci concerne la partie sud de la parcelle AC 120, sur une surface totale de 2 238 m<sup>2</sup>. L'opération de fouille s'est déroulée entre mars et avril 2012 avec une équipe de cinq personnes.

Quatre phases d'occupation ont pu être observées. La première est anecdotique et n'a pu être datée avec précision. Elle est antérieure à la phase de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et a livré un nombre indigent de tessons dont les productions sont globalement médiévales (en tout cas postérieures au X<sup>e</sup> siècle). Elle se compose de tronçons de fossés de faible épaisseur (érodés ?) formant des parcelles orientées nord-ouest/sud-est. L'absence de déchets domestiques (charbons, torchis, faune...) fait penser que les parcelles avaient une fonction de pâturage ou de mise en culture. La présence d'un système d'entrée en chicane indique sans doute une fonction axée sur le parage d'animaux.

La deuxième phase, datée de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, est mieux documentée. Elle se constitue d'une occupation en parcelle laniérée avec une répartition tripartite de l'espace. Un réseau de trois fossés forme une parcelle en «U» de 506 m<sup>2</sup>, orientée sud-ouest/nord-est. Dans le fossé le plus à l'ouest, une palissade sur poteaux de bois vient renforcer l'idée de limite parcellaire. Le fond de parcelle est un espace dédié au stockage. En effet, deux structures circulaires et semi-circulaires, l'une reliée à un fossé, l'autre à une possible mare ont pu être observées. Ces structures sont caractéristiques de la plaine maritime flamande qui borde le sud de la mer du Nord. De nombreux exemples ont été découverts sur la côte belge et dans les Pays-Bas actuels. Il s'agit de cercles à l'intérieur desquels on place une meule de foin, éventuellement protégée par un toit de protection en chaume. Un espace vide sépare cet ensemble des structures dites domestiques. L'effet de paroi formé par certaines entités archéologiques indique peut-être la présence d'une barrière en matériaux périssables et en tous les cas une structuration de l'espace. La limite nord-est de l'emprise est marquée par la présence d'un puits, d'un four, d'un fond de cabane ou celliers et de fosses dépotoirs. Les comblements riches en torchis brûlés, charbons, faunes et céramiques sont autant d'arguments qui indiquent la proximité immédiate de l'habitat, malheureusement situé en dehors de l'emprise de fouille. Même si cette vision partielle de l'occupation semble converger vers

une interprétation de type habitat, le spectre céramique de cette phase présente une anomalie. En effet, la surreprésentation des pichets (58,3 % du corpus) peut plaider en faveur d'un commerce de type taverne.

Seulement quelques années séparent la troisième phase de la deuxième. Le mobilier céramique semble indiquer une occupation datée du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs changements structurels sont à noter. Le parcellaire fait une rotation à 90° et est orienté désormais nord-ouest/sud-est. Il se compose d'un large fossé en limite sud-ouest et de deux petits fossés parallèles centraux, espacés de 4,50 m, interprétés comme fossés bordiers d'un chemin secondaire. Ainsi se forment deux parcelles, l'une au nord et l'autre au sud. La parcelle la plus au nord a été moins perturbée par les structures de la phase postérieure. On peut ainsi y distinguer deux ensembles : un premier au sud, avec des structures liées à l'habitat et un second au nord avec des vestiges à vocation domestique. Une partie d'un grand bâtiment excavé quadrangulaire, de 23,60 m<sup>2</sup>, a été mis au jour. La présence d'un coquemar quasi-entier, d'une pierre de seuil et d'une pierre à aiguiser contribue à interpréter cette structure comme une annexe de l'habitat. À l'arrière, une autre fosse quadrangulaire présente les caractéristiques d'une latrine, tandis que les fosses alentours ont du servir à l'extraction de matériau pour la construction des bâtiments hors emprise. Le puits semble toujours utilisé. Tout autour s'organisent des fosses-dépotoirs et deux celliers sans doute à superstructure en bois.

Le contexte géo-politique très tendu de Fréthun au Moyen Âge entraîna sans doute de nombreux mouvements de populations face aux différents raids français et anglais. Le village a fait partie de l'enclave anglaise « Le Pale de Calais » de 1360 à 1558. Après un hiatus de plus de deux siècles, la parcelle de « l'allée des charmes » est de nouveau occupée entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, avant la reconquête française. Les vestiges découverts peuvent être interprétés comme une exploitation agricole. Cette dernière se compose de deux bâtiments, disposés en quinconce, s'ouvrant sur une large cour aux multiples structures en creux. Le premier bâtiment, d'une surface estimée à 47 m<sup>2</sup>, dispose d'une fondation en moellons calcaires. Un mur retour au nord indique sans doute l'entrée de la cour. Le second bâtiment, d'une surface estimée de 58 m<sup>2</sup>, est symbolisé uniquement par un seuil formé de blocs de grès et de calcaire, et par le vide formé par les structures alentours. Une cheminée, formée de briques posées à plat et de chant, se place en son centre. Autour des lambeaux de sol en terre battue ont pu être identifiés. La présence d'unâtre dans cette construction permet d'interpréter cette entité comme

## État du site

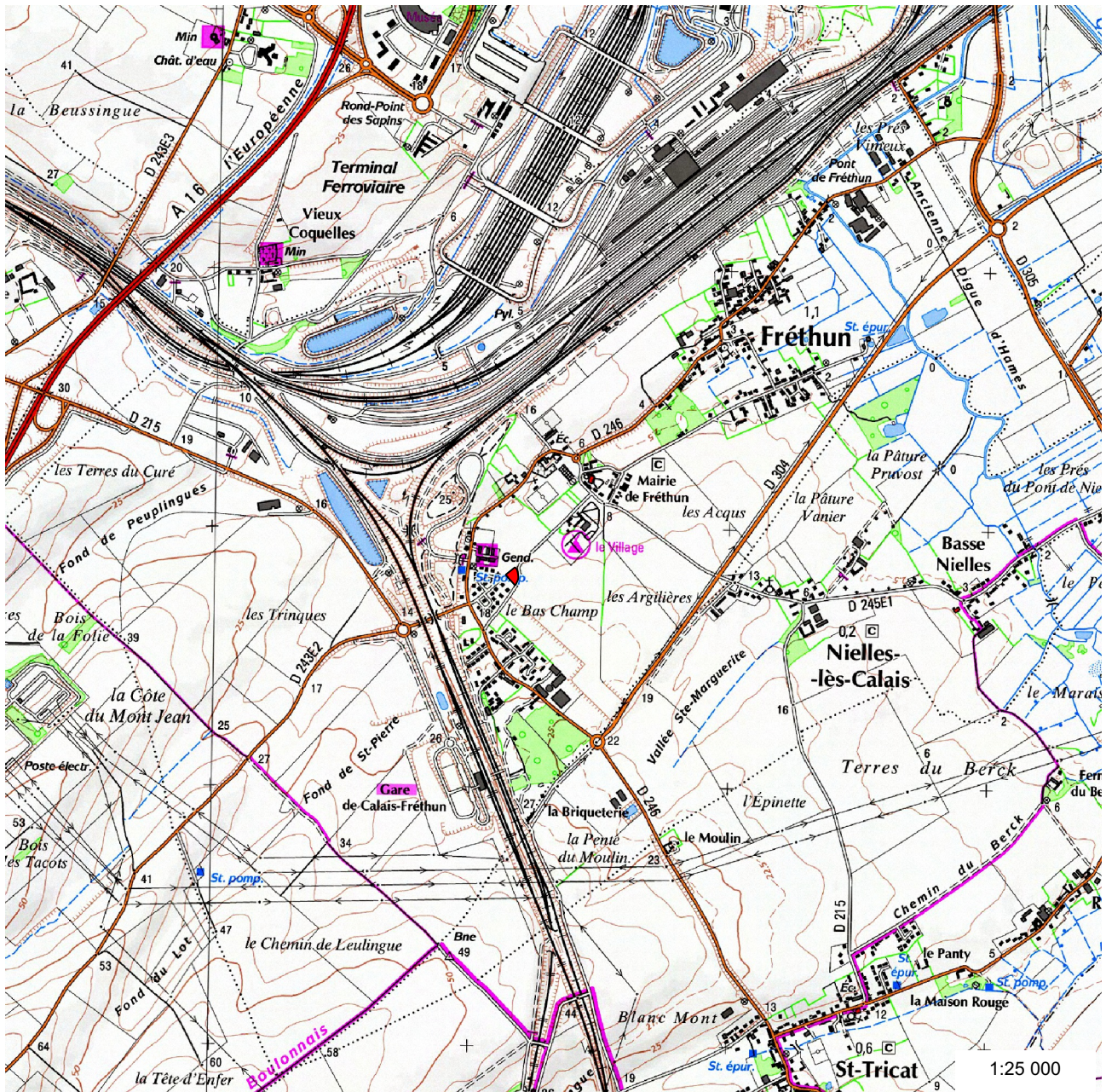
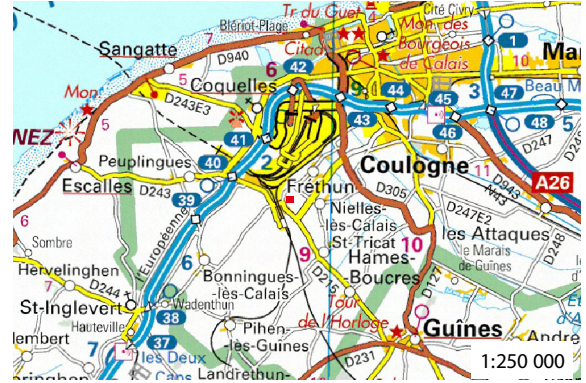
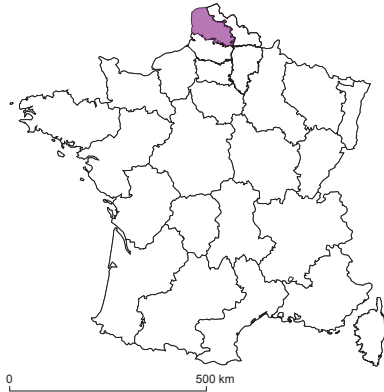
le logis de cette exploitation. Les autres structures, concentrées en grande partie près du premier bâtiment, se constituent de fosses-dépotoirs, de possibles latrines et d'un silo piriforme. On dénombre également six cabanes excavées quadrangulaires de module constant, dont la taille varie entre 6 et 14 m<sup>2</sup>. Deux hypothèses peuvent être proposées quant à la fonction de ces structures : celle servant d'abri à de petits mammifères (élevage de cochons ou de petits ruminants) ou celle de laiterie/fromagerie (surreprésentation des têtes à lait).

Cette exploitation agricole est rapidement abandonnée dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. La parcelle servira alors de champs jusqu'à aujourd'hui.

La totalité des structures mises au jour sur la fouille de «Fréthun, Allée des charmes» a été testée : la majorité à 50 %, certaines dans leur intégralité à 100%. L'horizon géologique a été atteint sur l'ensemble de la surface de l'opération. Le site connaît sans aucun doute une extension toute autour de son emprise. L'évaluation de D. Gaillard en 2000 a déjà mis en évidence une densité de l'occupation sur la partie ouest de la parcelle. Les structures du XII<sup>e</sup> siècle s'étendent, quant à elles, nettement vers le nord-est et celles du milieu XIII<sup>e</sup> vers l'Est. Enfin, le bâti de la dernière phase continue sous la berme sud-est de l'emprise.

# Localisation de l'opération

Nord-Picardie,  
Pas-de-Calais  
Fréthun,  
Allée des Charmes  
x : 563.14  
y : 1356.83  
z : 16.9



Département :  
PAS DE CALAIS

Commune :  
FRETHUN

Section :  
Feuille : 000 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 17/12/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

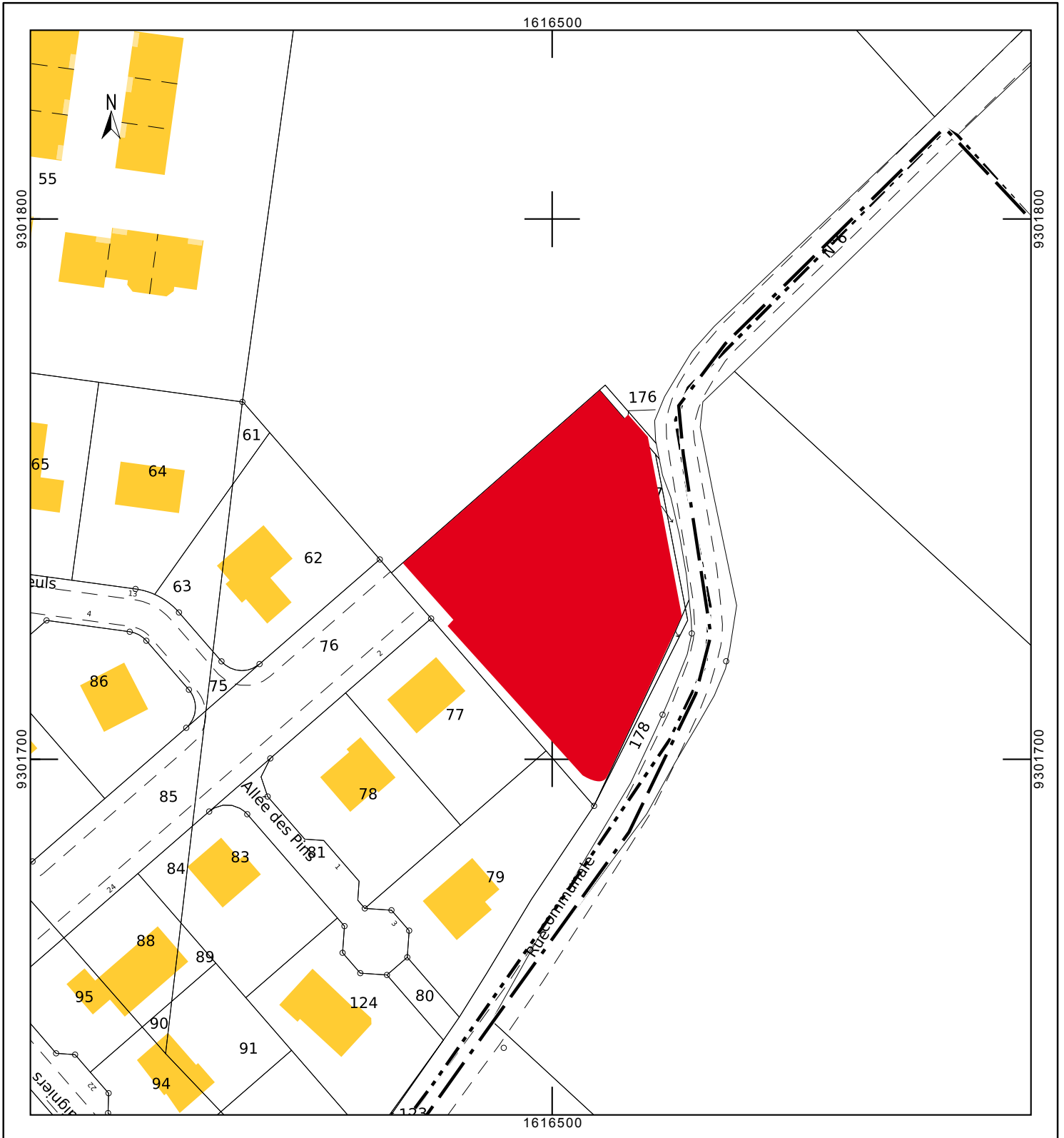
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
BOULOGNE SUR MER  
Pôle de topographie et Gestion cadastrale  
26 Rue d'Aumont 62321  
62321 BOULOGNE SUR MER  
tél. 03.21.10.29.02 -fax 03.21.10.29.42  
ptgc.620.boulogne-sur-  
mer@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





# Arrêté d'autorisation

N° 11/226-FOUILLE-AUTORISATION

PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS  
LE PRÉFET DE RÉGION

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;  
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;  
VU l'arrêté de prescription de fouille d'archéologie préventive n° 11-226-fouille

N° 6161 - de l'opération dans la Carte archéologique nationale

C

## Autorisation de fouille

**Article 1 :** La Communauté de Communes Sud Ouest du Calais CCSOC est autorisée à procéder à la réalisation de la fouille d'archéologie préventive du site médiéval de la Allée des Charmes à Fréthun.

**Article 2 :** La fouille sera exécutée par l'INRAP sous la responsabilité de Vaiana Vincent, conformément au cahier des charges du service régional de l'archéologie et au marché de travaux publics attribué par la CCSOC à l'INRAP le 03 février 2012.

**Article 3 :** Le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Communauté de Communes Sud Ouest du Calais CCSOC

Fait à Lille, le 14 février 2012

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais et par  
délégation,

  
La directrice régionale des affaires culturelles  
Veronique Chatenay-Dolto

# Arrêté de prescription

N° 11226/FOUILLE

**PREFECTURE DE LA REGION NORD – PAS-DE-CALAIS  
LE PREFET DE REGION**

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 421-2-4 et R 421-9 ;  
VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;  
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;  
VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles ;  
VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;  
VU le dossier de permis de construire déposé auprès de , sous le n° 062 360 10 00002, par Communauté de communes du sud-ouest du calaisis M. Richard Gosse, reçu le 17/06/2010 ;  
VU le rapport, reçu le 26 mai 2011, du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 10160 du 28 juin 2010 ;  
VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique des 4, 5 et 6 juillet 2011 ;  
VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2010 accordant délégation de signature à Madame Véronique Chatenay-Dolto, en qualité de directrice régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais, ainsi qu'aux fonctionnaires placés sous son autorité ;

*CONSIDERANT que les travaux envisagés, en raison de leur localisation, leur nature, leur importance, affectent des éléments du patrimoine archéologique ; conservés sous la forme de vestiges d'un habitat et de fosses d'extraction liées à une activité potière attribuée au XIV<sup>e</sup> s.*

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Nord-Pas-de-Calais  
Département : Pas-de-Calais  
Commune : Fréthun  
Localisation : allée des Charmes  
section AC, parcelle n 120p  
Propriétaire : Communauté de communes du sud-ouest du calaisis  
M. Richard Gosse  
x : 563.14  
y : 1356.83  
z : 16.9

**Article 2** : L'opération de fouille archéologique préventive débutera par une intervention de terrain et s'achèvera par l'analyse, la mise en forme des résultats obtenus et la remise d'un rapport de synthèse.

**Article 3** : Le présent arrêté de prescription d'une opération de fouille archéologique est accompagné d'un cahier des charges élaboré par l'Etat, qui détaille la prescription et précise, notamment, les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques.

**Article 4** : La réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux susvisés. Celle-ci fera appel, pour leur mise en œuvre, soit à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), soit à un service archéologique territorial agréé, soit à toute autre personne de droit public ou privé dont la compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'Etat.

**Article 5** : Un contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et l'opérateur chargé de la réalisation de la fouille fixera, notamment, le prix et les délais de réalisation de ces fouilles ainsi que les indemnités dues en cas de dépassement de ces délais.

**Article 6** : L'opération de fouille archéologique préventive ne pourra commencer qu'après autorisation par le préfet de région, qui se prononce au vu des pièces soumises et contrôle la conformité du contrat mentionné à l'article 5 avec les prescriptions de l'Etat.

## Arrêté de prescription

**Article 7 :** L'opérateur exécutera les fouilles conformément aux prescriptions imposées par l'Etat (selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques définis dans le cahier des charges annexé au présent arrêté) et sous la surveillance de ces représentants.

**Article 8 :** Les travaux ou constructions prévus susvisés, donnant lieu à la présente prescription de fouille ne pourront être entrepris qu'après l'achèvement de l'opération archéologique préventive.

**Article 9 :** La personne qui projette les travaux notifiera au préfet de région les dates de début et d'achèvement des opérations de fouilles. Il est responsable de la bonne conservation du mobilier mis au jour. Il est tenu de remettre au préfet de région le rapport de fouille élaboré sous la direction du responsable d'opération selon les normes définies par l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

**Article 10 :** Le préfet de région adressera l'inventaire, transmis par l'aménageur, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de la fouille à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er et informera celle-ci de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage prévu par l'article L 523-14 du Livre V du code du Patrimoine qu'au terme de son étude scientifique et qu'après sa remise au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient au plus tard deux ans après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille.

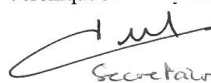
**Article 11 :** La personne projetant d'exécuter les travaux susvisés, ayant donné lieu à la présente prescription de fouille, tiendra informée le directeur régional des affaires culturelles et le conservateur régional de l'archéologie des modalités de mise en œuvre du présent arrêté.

**Article 12 :** La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la personne qui projette les travaux et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Lille , le

Pour le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais  
et par délégation

r/ La directrice régionale des affaires culturelles  
Véronique DELOBEL

  
Secrétaire générale

# Arrêté de prescription

Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais  
Cahier des charges d'une opération d'archéologie préventive : fouilles

## FRETHUN (Pas-de-Calais) – « allée des Charmes »

Située sur le littoral du département du Pas-de-Calais, à 5km au sud-ouest de Calais, Fréthun est surtout connu par la présence des installations d'Eurotunnel et du lien fixe transmanche. Le diagnostic archéologique (arrêté préfectoral n° 10160 du 28 juin 2010) a été réalisé au lieu-dit « Le Bas-Champ », en bordure de la rue de la Mairie, par Samuel Dessouter (INRAP) le 29 mars 2011. Il concerne l'emprise d'un projet d'aménagement d'un centre « Petite Enfance » (section AC n° 120, x : 563,14 ; y : 1356,83 ; z : 16,9 ; superficie : 2 238 m<sup>2</sup>).

Cette opération a permis d'observer les vestiges d'une occupation attribuée au XI<sup>e</sup> s., qui a été mise en rapport avec les nombreux sites médiévaux révélés lors de l'aménagement du lien fixe Transmanche. La présence de lieux d'extraction d'argile et d'une production céramique abondante, suggèrent la proximité d'installations potières et offrent l'opportunité d'établir un corpus des productions commercialisées sur le littoral au XI<sup>e</sup> s.

### Avis de la commission inter régionale de la recherche archéologique

La commission inter régionale de la recherche archéologique réunie à Orléans les 4, 5 et 6 juillet 2011 a émis un avis favorable à la fouille de la totalité de l'emprise, soit 2 238 m<sup>2</sup>.

### 1. Données scientifiques

#### 1.1 Contexte géomorphologique

La stratigraphie générale du site est constituée par une couverture loessique, pléistocène, d'épaisseur variable, qui surmonte le substrat crayeux. Ce contexte sédimentaire est particulièrement favorable à la conservation de niveaux archéologiques anciens.

#### 1.2 Contexte archéologique

Dans ce secteur, le contexte archéologique est d'ailleurs particulièrement riche; il a été en partie déterminé lors des travaux d'aménagement autoroutiers, routiers et industriels, en liaison avec le terminal Transmanche et l'autoroute A16. De nombreux gisements sont ainsi recensés sur le territoire de la commune de Fréthun. Ils couvrent une large période chronologique, du Paléolithique moyen à la période médiévale. Ainsi des prospections réalisées par A. Lefebvre, au lieu-dit « Les Argilières » ont permis de recueillir des artefacts de silex qui établissent la présence de l'homme à Fréthun au Paléolithique moyen. Plusieurs cercles de l'âge du Bronze et les vestiges d'une occupation de La Tène ancienne, démontrent également l'attrait que ce domaine géographique a pu exercer sur les populations fréquentant le littoral et le détroit du Pas-de-Calais durant la Protohistoire. L'installation des populations semble définitive et sans discontinuité à partir de l'Antiquité. C'est ce que démontrent la présence d'une villa gallo-romaine dont les installations perdurent jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> s., celle d'une importante nécropole mérovingienne (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) et celle d'un bourg médiéval constitué d'une motte castrale, d'un habitat, d'une église et de son cimetière roman, occupés du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s. Enfin, les traces d'un habitat du début de La Tène ancienne ont été mis au jour sur le territoire communal.

#### 1.2 Résultats du diagnostic

Le diagnostic a consisté en la réalisation de 3 tranchées et une fenêtre dans la tranchée 2. L'ensemble représente une surface d'environ 279,36 m<sup>2</sup>, soit 12,48 % de l'emprise accessible.

Ces terrassements ont révélé l'existence d'une occupation attribuée au XI<sup>e</sup> s., caractérisée par des fosses d'extraction d'argile associées à des fosses de rejet de céramique et des fossés dont l'organisation précise n'a pu être clairement appréhendée lors du diagnostic. Malgré l'importance des rejets dans certaines fosses, les fours ayant servi à la production de céramique n'ont pas été observés dans l'emprise.

En limite de parcelle, plusieurs éléments de maçonneries de moellons calcaires, assez arrasées, ont été mis au jour. Ils correspondent sans doute à un habitat rural dont l'organisation reste à percevoir dans le cadre d'une fouille archéologique. L'état de conservation des vestiges est

# Arrêté de prescription

Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais  
Cahier des charges d'une opération d'archéologie préventive : fouilles

satisfaisant. Ils apparaissent directement sous le labour actuel, à une profondeur de plus ou moins 0,50 m.

## 1.3 Problématique générale

L'état de conservation des vestiges, la configuration particulière du gisement et la rareté des observations concernant les productions potières du XIV<sup>e</sup> s. dans la région Nord-Pas-de-Calais en général et sur le littoral du département du Pas-de-Calais en particulier, souligne l'intérêt de ce site.

En effet, l'étude du mobilier conservé ouvre d'intéressantes perspectives en indiquant que ce site est susceptible de fournir les éléments d'un bon aperçu des productions céramiques en circulation dans les campagnes littorales durant cette période.

## 2. Principaux objectifs de la fouille

En considérant les résultats de ce diagnostic, il est envisagé de réaliser le décapage et la fouille raisonnée d'une aire d'environ 2 238 m<sup>2</sup> représentant la totalité de l'emprise.

Dans l'emprise définie, cette fouille doit permettre :

- d'étudier (relations stratigraphiques, plans, chronologie, relations fonctionnelles) et d'identifier les différents types d'aménagements et de faits archéologiques (fosses, fossés ...) et d'en déterminer la chronologie (étude du mobilier archéologique ...)
- d'étudier, d'identifier et de déterminer la chronologie des différents types de constructions (habitat au sens large : constructions et structures domestiques) et d'aménagements (enclos, fosses d'extraction ...) susceptibles d'être présents sur le site ;
- de réunir des données permettant de caractériser l'économie générale du site et de les replacer dans le contexte des problématiques développées à propos de l'occupation du littoral régional de ce secteur (circulation des productions céramiques, consommation animale, économie générale du site en rapport avec l'exploitation du milieu littoral...).

## 3. Bibliographie sommaire

B. LERICHE (2009) – Fréthun (62) « Rue Parenty ». *Rapport de diagnostic*, INRAP.  
S. Dessouter (2011) – Fréthun Pas-de-Calais, "Allée des Charmes", *Rapport de diagnostic*, INRAP.

## 4. Données générales

### 4.1 Emprise de fouille

Surface totale de la zone à fouiller	2 238 m <sup>2</sup>
Hauteur moyenne des niveaux stériles	0,50 m

### 4.2 Equipe de fouille

Cette opération sera confiée à un responsable d'opération médiéviste. En dehors d'un nombre de techniciens de fouille suffisant, l'équipe doit comporter une personne rompue à l'enregistrement des données de terrain et doit bénéficier du concours d'un topographe assurant la planimétrie du site.

## 5. Principes méthodologiques de l'intervention

### 5.1 Principes généraux de l'intervention

Suivant les objectifs définis, cette opération réunit deux méthodes d'approche complémentaires. Elle comprend une étude documentaire, destinée à replacer le site au sein de

# Arrêté de prescription

Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais  
Cahier des charges d'une opération d'archéologie préventive : fouilles

l'organisation territoriale du Comté de Flandre, et la fouille archéologique préventive du gisement sur la totalité de l'emprise (2 238 m<sup>2</sup>).

## 5.2 Etude du contexte géomorphologique

Si besoin est, et afin de comprendre le contexte géomorphologique des installations humaines, le responsable d'opération devra disposer des moyens de faire appel à un géomorphologie susceptible de réaliser des observations de terrain.

## 5.3 La fouille archéologique

L'emprise comprend l'ensemble de l'aire définie par l'extension des faits et structures archéologiques révélée par le diagnostic.

### 5.3.1 Décapage de la zone à fouiller

Il convient dans un premier temps de réaliser le décapage de la zone à fouiller. Cette première phase sera réalisée avec des moyens mécaniques adaptés (pelle mécanique avec godet rétro sans dents). La puissance et le tonnage des engins devront être adaptés à la nature du milieu sédimentaire. Le diagnostic fait état d'une cote moyenne d'apparition des vestiges, vers 0,50 m, directement sous le niveau de pâture actuel. Le stockage des déblais devra être envisagé hors de l'emprise définie pour la fouille.

### 5.3.2: Nettoyage manuel

Un nettoyage manuel doit précéder le relevé du plan de l'ensemble des structures archéologiques. Cette opération doit être réalisée en suivant les décapages mécaniques. Les structures et faits archéologiques apparaissant lors de ce nettoyage seront marqués et identifiés au sol, facilitant le relevé et l'établissement des plans de détails et du plan général.

### 5.3.3. Lever du plan général

Le plan de l'ensemble des structures archéologiques doit être réalisé en suivant l'état d'avancement et à l'achèvement de la phase de décapage de la zone à fouiller. Les plans seront rectifiés et enrichis après la fouille fine des différents types de structures, permettant de confirmer leur morphologie et leur configuration.

### 5.3.4 Fouille des faits archéologiques

Les différents types de faits archéologiques (structures en creux, fosses, trous de poteaux, ...) devront faire l'objet de protocoles de fouille adaptés (fouille manuelle et/ou mécanique), en fonction de leur nature et de leurs dimensions, afin de privilégier la collecte d'éléments et de données permettant leur identification, leur compréhension et leur datation (plan, profils, remplissages, typologie, éléments chronologiques).

### 5.3.5 Fouille des structures archéologiques

Les protocoles de fouille adoptés devront permettre la collecte de données permettant la compréhension des modalités de construction (plan général, élévations, typologie...) et de fonctionnement (profils, remplissages, chronologie...) des aménagements et structures identifiés (nature et vocation). Les observations porteront également sur l'adaptation de ces structures aux conditions environnementales offertes par le site.

### 5.3.6 Analyses et études physico-chimiques

En fonction de la nature des découvertes réalisées, le responsable d'opération devra avoir la possibilité de faire intervenir sur le terrain les différents spécialistes concernés pour réaliser les prélèvements, analyses et études, requis dans les différents domaines où ils sont compétents (sédimentologie, pédologie, palynologie, anthracologie, carpologie ...).

# Arrêté de prescription

Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais  
Cahier des charges d'une opération d'archéologie préventive : fouilles

## 5.4 Enregistrement des données

### 5.4.1 La documentation de fouille

Les levés de terrain devront être réalisés dans la perspective d'un traitement D.A.O. Le plan général des structures archéologiques doit être réalisé au fur et à mesure de l'avancement de la fouille et actualisé, rectifié ou enrichi de manière régulière. De même, les coupes et relevés stratigraphiques, la couverture photographique et altimétrique devront être réalisés à l'avancement des travaux. L'ensemble de cette documentation servira à l'orientation des choix stratégiques de la fouille, déterminée en accord avec le service régional de l'archéologie, lors des visites de chantier.

### 5.4.2 Enregistrement des données

Les données concernant les différents prélèvements, y compris ceux réalisés par le géomorphologue de l'opération, devront faire partie intégrante des enregistrements de la fouille. Ils figureront sur les plans, levés stratigraphiques et feront l'objet d'une couverture photographique au même titre que les données archéologiques, qui seront enregistrées selon les modalités classiques (fiches de structures, conditionnement, inventaires, plans de détail et généraux, relevés stratigraphiques, photographies...).

### 5.4.3 Inventaire, classement, conditionnement des données de fouille

L'ensemble ainsi constitué des données et documents réunis lors de la fouille (qui comprend également les minutes de fouille), doit être identifié, inventorié, classé et conditionné selon les termes de l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques. L'inventaire de cette documentation devra figurer en annexe du rapport de l'opération.

## 5.5 Traitement, conservation et étude du mobilier archéologique

### 5.5.1 Prélèvement et conservation sur le terrain

Toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer dans les meilleures conditions le prélèvement (consolidation *in situ*...), la préservation et la conditionnement du mobilier archéologique mis au jour lors de la fouille. Le responsable d'opération veillera au conditionnement adapté du mobilier en fonction de sa nature et de son état de conservation (conditionnement hermétique, ouvert, humide...). L'attention est attirée sur la mise au jour éventuelle d'objets en matériaux périssables (matières organiques, matériaux ligneux ...), exceptionnellement conservés et des moyens techniques de conservation requis.

### 5.5.2 Traitement, consolidation

En fonction du nombre et de la nature du mobilier archéologique périssable (objets métalliques, matériaux ligneux ...), le responsable d'opération devra disposer des moyens de recourir rapidement aux services d'un laboratoire de moulage et de restauration pour effectuer les traitements et consolidations requises en préalable aux différentes études spécialisées.

### 5.5.3 Identification, inventaire, classement, conditionnement

Le matériel archéologique sera identifié, inventorié, classé et conditionné selon les termes de l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques. L'inventaire de cette documentation devra figurer en annexe du rapport de l'opération. L'état du mobilier sera régulièrement contrôlé durant la période de stockage et lors de l'étude afin d'éviter toutes dégradations

# Arrêté de prescription

Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais  
Cahier des charges d'une opération d'archéologie préventive : fouilles

## 5.5.4 Etudes spécialisées (archéozoologie, céramologie, objets métalliques ...)

Le responsable d'opération devra disposer des moyens lui permettant de susciter des études spécifiques (archéozoologie, céramologie, mobilier métallique, petits objets...) par différents spécialistes. Les résultats de ces études devront être intégrées au rapport final d'opération.

L'attention du responsable d'opération est attirée sur le fait que des restes de poissons et de coquillages nécessite une approche spécialisée spécifique par un ou plusieurs spécialistes de ces questions. Il conviendra de prendre l'avis de ce ou ces spécialistes avant d'envisager la fouille de zones livrant une forte densité de ce type de vestiges.

## 5.6.5 Conservation du mobilier archéologique

En raison du statut donné par la réglementation en vigueur, au mobilier archéologique durant la période d'étude, toutes mesures nécessaires (stabilisation, restauration ...) devront être prises pour en préserver l'intégrité.

## 6. Rapport final d'opération et publications

### 6.1 Etude, travaux de post- fouille, rapport final d'opération

L'équipe de fouille et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins,...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération.

La présentation et le contenu de ce rapport sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

### 6.2 Collaboration scientifique

Le responsable d'opération aura soin d'établir, si il y a lieu et en étroite liaison avec le service régional de l'archéologie, les collaborations scientifiques nécessaires avec différents intervenants susceptibles d'apporter leur collaboration ou d'être intéressés par la réalisation d'observation de terrain (cadre géomorphologique...) ou l'exploitation de données issues de la fouille (université du Littoral ...).

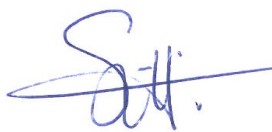
### 6.3 Délais prévisionnels de remise du rapport final d'opération

Le délai prévisionnel est estimé à 12 mois après la fin des opérations de terrain, en comprenant les délais inhérents aux études spécialisées susceptibles d'être réalisées.

Cahier des charges dressé par :  
Stéphane Révillion, conservateur

A Villeneuve d'Ascq, le 11.07.2011

Le conservateur régional de l'archéologie par  
intérim  
Stéphane Révillion





# Projet scientifique d'intervention



## Projet d'intervention scientifique et technique pour la fouille de Fréthun (62),

« Allée des Charmes »

### Sommaire :

**Contexte, données scientifiques et objectifs de la fouille**

**Principes méthodologiques de la fouille**

**Traitement et étude des mobiliers**

**Responsable d'opération, équipe scientifique et moyens opérationnels**

**Rapport final d'opération**

**Animations, diffusions, exploitation scientifique**

# Projet scientifique d'intervention

## Projet d'intervention scientifique et technique pour la fouille de Fréthun (62), « Allée des Charmes »

### Fouille préventive de vestiges d'un habitat et de fosses d'extraction liées à une activité potière attribuée au XIV<sup>e</sup> siècle.

**Site** : Fréthun (Pas-de-Calais, 62), « Allée des Charmes »  
Coordonnées Lambert (centrales) : x : 563.14 ; y : 1356.83 ; z : 16,9 m NGF  
N° d'opération archéologique dans la base de données « Patriarche » : à attribuer  
Références cadastrales du site faisant l'objet de la prescription : Commune de Fréthun, section  
AC parcelle n°120p  
**Arrêté SRA n°** : 11/226/fouilles, du 11 juillet 2011  
Code opération INRAP : GB15188901  
**Surface soumise à fouilles** : 2238 m<sup>2</sup>

Références du diagnostic : DESOUTTER (S.), avec la collaboration de J.-C. ROUTIER :  
Fréthun (Pas-de-Calais). Allée des Charmes. Rapport de diagnostic archéologique. INRAP, juin  
2011, 18 p., 9 figures  
Date de réalisation du diagnostic : 29 mars 2011

#### Contexte, données scientifiques et objectifs de la fouille :

Le 29 mars 2011, a été réalisée par l'INRAP (Samuel Desoutter, responsable d'opération) une opération de diagnostic archéologique sur les 2238 m<sup>2</sup> prescrits par l'arrêté n°10/160 du 28 juin 2010, préalablement à un projet d'aménagement d'un centre « Petite Enfance » (parcelle section AC n° 120) sur la commune de Fréthun (Pas-de-Calais).

Située sur le littoral du département du Pas-de-Calais, à 5km au sud-ouest de Calais, la commune de Fréthun est surtout connue par la présence des installations d'Eurotunnel et du lien fixe Transmanche. Le diagnostic archéologique est intervenu au lieu-dit « Le Bas-Champ », en bordure de la rue de la Mairie.

Cette opération a permis d'observer les vestiges d'une occupation attribuée au XIV<sup>e</sup> s., avec présence de lieux d'extraction d'argile et d'une production céramique abondante, qui suggèrent la proximité d'installations potières qui a été mise en rapport avec les nombreux sites médiévaux révélés lors de l'aménagement du lien fixe Transmanche.

La stratigraphie générale du site est constituée par une couverture loessique, pléistocène, d'épaisseur variable, qui surmonte le substrat crayeux. Ce contexte sédimentaire est particulièrement favorable à la conservation de niveaux archéologiques anciens.

Dans ce secteur, le contexte archéologique est d'ailleurs particulièrement riche ; il a été en partie déterminé lors des travaux d'aménagement autoroutiers, routiers et industriels, en liaison avec le terminal Transmanche et l'autoroute A16. De nombreux gisements sont ainsi recensés sur le territoire de la commune de Fréthun. Ils couvrent une large période chronologique, du Paléolithique moyen à la période médiévale. Ainsi des prospections réalisées par A. Lefebvre,

## Projet scientifique d'intervention

au lieu-dit 'Les Argilières » ont permis de recueillir des artefacts de silex qui établissent la présence d'une occupation de La Tène ancienne, et démontrent également l'attrait que ce domaine géographique a pu exercer sur les populations fréquentant le littoral et le détroit du Pas-de-Calais durant la Protohistoire. L'installation des populations semble définitive et sans discontinuité à partir de l'Antiquité ; c'est ce que démontrent la présence d'une villa gallo-romaine dont les installations perdurent jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> s., celle d'une importante nécropole mérovingienne (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) et celle d'un bourg médiéval constitué d'une motte castrale, d'un habitat, d'une église et de son cimetière roman, occupés du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s. Enfin, les traces d'un habitat du début de La Tène ancienne ont été mis au jour sur le territoire communal.

Le diagnostic archéologique réalisé en mars 2011 a consisté en la réalisation de 3 tranchées et une fenêtre d'extension dans la tranchée 2. L'ensemble représente une surface d'environ 279.36 m<sup>2</sup>, soit 12.48% de l'emprise accessible.

Ces terrassements ont révélé l'existence d'une occupation attribuée au XIV<sup>e</sup> s., caractérisée par des fosses d'extraction d'argile associées à des fosses de rejet de céramique et des fossés dont l'organisation précise n'a pu être clairement appréhendée lors du diagnostic. Malgré l'importance des rejets dans certaines fosses, les fours ayant servi à la production de céramique n'ont pas été observés dans l'emprise.

En limite de parcelle, plusieurs éléments de maçonneries de moellons calcaires, assez arasées, ont été mis au jour. Ils correspondent sans doute à un habitat rural dont l'organisation reste à percevoir dans le cadre de la fouille archéologique qui a été prescrite par la suite. L'état de conservation des vestiges est satisfaisant. Ils apparaissent directement sous le labour actuel, à une profondeur de plus ou moins 0.50m.

L'état de conservation des vestiges, la configuration particulière du gisement et la rareté des observations concernant les productions potières du XIV<sup>e</sup> s., dans la région Nord / Pas-de-Calais en général et sur le littoral du département du Pas-de-Calais en particulier, soulignent l'intérêt de ce site. En effet, l'étude du mobilier conservé issu du diagnostic ouvre d'intéressantes perspectives en indiquant que ce site est susceptible de fournir les éléments d'un bon aperçu des productions céramiques en circulation dans les campagnes littorales durant cette période.

En considérant l'importance et l'intérêt scientifique des résultats de ce diagnostic et suivant l'avis de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique lors de sa séance des 4-6 juillet 2011, le Service Régional de l'Archéologie du Nord/Pas-de-Calais a prescrit une fouille préventive sur la totalité de l'emprise, soit 2 238 m<sup>2</sup>.

Selon le cahier des charges scientifique du SRA transmis par le maître d'ouvrage des fouilles (Communauté de Communes du Sud-ouest du Calais) et le plan joint à celui-ci, cette fouille doit permettre :

- d'étudier (relations stratigraphiques, plans, chronologie, relations fonctionnelles) et d'identifier les différents types d'aménagements et de faits archéologiques (fosses, fossés...), et d'en déterminer la chronologie (étude du mobilier archéologique...);
- d'étudier, d'identifier et de déterminer la chronologie des différents types de constructions (habitat au sens large : construction et structures domestiques) et d'aménagements (enclos, fosses d'extraction...) susceptibles d'être présents sur le site ;
- de réunir des données permettant de caractériser l'économie générale du site et de les replacer dans le contexte des problématiques développées à propos de l'occupation du littoral régional de ce secteur (circulation des productions céramiques, consommation animale, économie générale du site en rapport avec l'exploitation du milieu littoral...).

## Projet scientifique d'intervention

### Principes méthodologiques de la fouille :

Selon les termes du cahier des charges scientifique du Service Régional de l'Archéologie du Nord/Pas-de-Calais et le CCTP du marché fourni par le maître d'ouvrage, la fouille portera sur « une surface de 2238 m<sup>2</sup> » en un seul secteur.

C'est à cette définition d'emprise que se rapporte par conséquent le présent Projet d'Intervention Scientifique et Technique de l'INRAP

Après mise en œuvre, le cas échéant, de solutions techniques destinées au drainage des terrains et à l'évacuation des eaux (se reporter au Mémoire technique), le décapage des terrains (utilisation de pelles à chenilles 20 tonnes avec godet lisse de 2,20 m minimum, et d'un bull type D6), constituera la phase initiale de l'opération archéologique.

Ce décapage doit permettre de dégager, relever, inventorier, caractériser et attribuer une première datation aux vestiges mis au jour.

Le diagnostic fait état d'une hauteur relativement homogène des niveaux à décapier (terre végétale et déblais stériles : épaisseur moyenne de 0,50 m à l'échelle du site).

Néanmoins, la profondeur du terrassement suivra la cote d'apparition des vestiges, ici le niveau de lecture visuelle des structures en creux (fosses, fossés, trous de poteaux ...) et des maçonneries.

L'objectif de ce décapage est de produire un levé de plan complet de l'occupation.

#### Compte tenu :

- de la période prévisionnelle d'intervention (« février/mars 2012 ») et des conditions hivernales d'intervention (précipitations, froid, gels)
- du délai d'intervention fixé à 45 jours ouvrables, au plus (pour décapage, fouille et repliement des installations)
- de l'expérience acquise par l'INRAP lors de la fouille de gisements situés dans des contextes géographiques (façade littorale) et sédimentaires,
- de la non-possibilité de stockage des déblais du décapage en périphérie immédiate de la zone à fouiller,

l'INRAP a prévu, à l'intérieur du délai d'exécution proposé, un process technique de décapage en 2 phases successives et non continues, correspondant approximativement aux  $\frac{3}{4}$  (1630 m<sup>2</sup> environ) et au  $\frac{1}{4}$  (610 m<sup>2</sup> environ) de la surface totale à décapier et étudier, avec rebouchage intermédiaire de l'emprise correspondant à la phase 1, pour accueillir les déblais issus de la phase 2.

L'organisation spatiale des vestiges telle qu'elle peut être perçue à l'issue du diagnostic se prête assez bien à une telle solution technique : la phase 1 du décapage privilégie par conséquent la zone à plus forte densité de vestiges (lesquels paraissent trouver leur développement principal vers l'Est).

Cette solution technique est décrite plus en détail et illustrée d'un schéma de principe dans le Mémoire technique fourni par l'INRAP avec son offre (document intitulé « Mémoire technique pour la réalisation de la fouille de Fréthun »).

Cette démarche implique un travail de lever topographique régulier par l'INRAP, la réalisation de plans et de sondages au fur et à mesure des décapages. Le levé de plan complet de l'occupation sera par conséquent obtenu de façon cumulative, à la fin des phases de décapages.

Sur demande du maître d'ouvrage, l'INRAP peut s'engager à fournir un plan « fin de fouille » avec les altitudes des décapages et des profondeurs atteintes par les excavations avant leur

## Projet scientifique d'intervention

rebouchage sommaire à l'issue de la phase 1 : établi par des archéologues topographes, ce plan est à vocation archéologique, et ne peut toutefois avoir valeur de travail de géomètre-expert.

Le plan de l'ensemble des structures archéologiques sera donc levé, conformément aux préconisations inscrites au cahier des charges du SRA, et en suivant l'état d'avancement et à l'achèvement des zones de décapages.

Une copie informatisée de ce plan au format DXF/DWG sera transmise au Service Régional de l'Archéologie du Nord – Pas-de-Calais avant l'achèvement de la phase terrain.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra informé le Service Régional de l'Archéologie et le maître d'ouvrage de l'avancement du chantier et des difficultés éventuelles qui pourraient être rencontrées durant la phase fouille.

Le responsable de l'opération veillera, en liaison avec l'Adjoint Scientifique et Technique de l'INRAP Nord-Picardie (L. Sauvage), au respect des conditions d'exercice du contrôle de l'Etat, telles qu'énoncées dans le cahier des charges scientifique annexé à la prescription de fouille.

Des plans et des photographies significatives pourront notamment à cet effet être transmises par tout moyen approprié (internet ...) au Service Régional de l'Archéologie.

Après et pendant le décapage, les structures archéologiques seront systématiquement testées.

L'équipe INRAP procédera alors à la fouille exhaustive ou raisonnée de l'ensemble des structures anthropiques reconnues dans l'emprise ainsi décapée.

A ce stade, il est prévu l'utilisation d'une pelle mécanique de moyenne taille (midi-pelle sur chenilles, 15t) afin d'exploiter au mieux la surface ouverte et de réaliser les coupes stratigraphiques nécessaires.

Pour tenir compte d'éventuels différents niveaux de lecture des vestiges, chaque secteur pourra faire l'objet d'un second décapage de zone (recherche de vestiges d'un état initial, etc...).

Les tranchées du diagnostic archéologique restaient somme toute peu « concentrées », et la supposition d'un atelier de potier est fortement hypothétique (pas de déformations, ni de coups de chauffe sur des fragments de poterie, ni d'éléments liés à la structure de chauffe...).

Le test de toutes les structures à 50 % est par conséquent nécessaire. Si une structure de type « four » est mise en évidence, une fouille totale sera envisagée.

Les choix de fouille seront ensuite conditionnés par le nombre de structures de productions. D'un point de vue scientifique, il faudra au moins fouiller à 100%, si celles-ci se présentent, une voire deux structures de type « tessonnères », pour voir leur organisation et comprendre le fonctionnement du rejet, les autres tessonnères n'étant alors qu'échantillonnées.

D'une manière générale, une grande attention sera apportée à la compréhension et à la fouille des différentes séquences d'occupation présentes sur le site et aux structures associées : nettoyage précis, marquage, puis fouille manuelle raisonnée, exhaustive ou partielle de l'ensemble des structures constituant les occupations.

Certaines structures en creux (fosses, fossés importants ...) pourront selon leur taille, nature et caractéristiques, être en partie, voire intégralement, fouillées mécaniquement (alternance fouille mécanique et fouille fine) en privilégiant les éléments permettant la compréhension des modalités d'occupation du site (plan général, profils, remplissages, éléments chronologiques) tout en s'attachant à collecter un maximum des informations matérielles (petits mobiliers ...) contenues dans ces structures qui ont pu faire office de zone de rejets.

Le responsable de l'opération tentera de caractériser le contexte environnemental du site par des analyses palynologiques dans les fossés et les structures. Des études environnementales

## Projet scientifique d'intervention

complémentaires pourront être réalisées en fonction des problématiques dégagées par la fouille du gisement.

Le responsable scientifique de l'opération pourra avoir recours (**art. 5.3.6 du CCTP**) à des analyses complémentaires (sédimentologie, pédologie, palynologie, anthracologie, carpologie, ...). L'équipe réalisera par conséquent dans les règles de l'art les prélèvements qui seront destinés aux différents laboratoires.

En fonction des conditions climatiques et de la date d'intervention, l'équipe de fouille mettra en place des structures de protection pour achever l'exploration dans des conditions scientifiques satisfaisantes.

Un plan de masse sera dressé dès le nettoyage et complété au fur et à mesure de la fouille ; il sera accompagné de plans de détail des structures.

D'une manière générale, les données de terrain seront enregistrées selon les modalités classiques (plans raccordés au système Lambert et au nivellement NGF, relevés systématiques de détail, sections stratigraphiques et élaboration de coupes de référence, photographies ...) par unités stratigraphiques et sédimentaires ; prélèvement des artefacts, des écofacts et d'échantillons permettant de nourrir les études paléo-environnementales (dont études de faune), et les éventuels besoins en datations absolues.

Le responsable d'opération pourra également fournir des vues dites d'ambiance, destinées à illustrer la méthodologie employée.

Le responsable d'opération se chargera de la compilation et de la vérification quotidienne des enregistrements. Un gestionnaire de mobilier assurera, depuis le Centre archéologique INRAP de Villeneuve d'Ascq / La Pilaterie, la gestion en temps serré du mobilier mis au jour (vérification de l'identification, reconditionnement éventuel, stockage, ...). Des sauvegardes des données informatiques seront régulièrement réalisées afin d'éviter toute perte d'information.

Du fait de la présence dans les effectifs permanents de l'INRAP de spécialistes de diverses disciplines (géomorphologie, pédologie, anthropologie, céramologie, lithique ...) ou périodes chronologiques (en particulier ici : époques néolithique, protohistorique, ou antique), le responsable d'opération pourra bénéficier du concours de ces collaborateurs en fonction des problématiques renseignées par la fouille, tant sur la phase terrain, qu'en phase étude (**art. 5.3.6 et 5.5.4 du CCTP**).

Dans le cadre de la réalisation de la fouille par l'INRAP, l'institut pourra établir autant que nécessaire des collaborations scientifiques, avec d'autres institutions de recherche ou auprès d'experts.

### Etude documentaire :

Le cahier des charges scientifique de l'opération prévoit que, suivant les objectifs scientifiques définis, l'opération réunisse deux méthodes d'approche complémentaires (art. 5.1 du CCTP). Outre la fouille archéologique préventive du gisement sur la totalité de l'emprise, elle doit comprendre une « *étude documentaire, destinée à replacer le site au sein de l'organisation territoriale du Comté de Flandre* ».

Ainsi définie, l'étude documentaire est trop large. L'étude documentaire de l'Inrap se rapportera à une étude bibliographique non exhaustive (compilation de plans, sources bibliographiques et historiques) couplée à un report cartographique des interventions archéologiques réalisées sur le secteur, notamment depuis les fouilles liées au Transmanche, pour tenter d'appréhender le site

## Projet scientifique d'intervention

fouillé dans une approche d'occupation du territoire à l'époque médiévale, Fréthun appartenant au Pale de Calais depuis la conquête anglaise (1347) ; auparavant pairie du comté de Guînes.

### Traitement et étude des mobiliers :

Les objets seront lavés, inventoriés et étudiés par des spécialistes. Ils seront conditionnés dans des emballages adaptés et étiquetés, conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques.

Le mobilier céramique sera étudié selon les normes habituelles des fouilles de l'INRAP Nord-Picardie (étude chronologique et socio-économique appuyée sur une analyse technotypologique).

Le mobilier métallique fera l'objet d'un premier nettoyage. Les objets pourront être radiographiés préalablement. Ils seront dessinés par un spécialiste et/ou photographiés, puis stabilisés pour en assurer la conservation. L'analyse des objets donnera lieu à l'élaboration d'un catalogue raisonné intégrant caractères descriptifs et première analyse fonctionnelle, chronologique et comparative.

Les autres mobiliers (lithiques, osseux ...) feront l'objet de protocoles similaires et leur étude sera confiée à des spécialistes.

D'une façon générale, l'INRAP souscrita aux préconisations du SRA inscrites au cahier des charges scientifiques annexé à la prescription préfectorale (**art. 5.5**).

### Responsable d'opération, équipe scientifique et moyens opérationnels :

Pour la réalisation de cette opération de type « fouille en milieu rural, stratifié, peu complexe », l'équipe sera placée sous la responsabilité scientifique d'opération d'un archéologue médiéviste généraliste, spécialiste des problématiques scientifiques liées aux études céramologiques médiévales (Vaïana Vincent). **Vaïana Vincent** est une archéologue responsable d'opération régulièrement autorisée par le Service Régional de l'Archéologie du Nord/Pas-de-Calais pour assurer la direction scientifique de diagnostics archéologiques de gisements médiévaux et modernes en Nord/Pas-de-Calais. Elle effectue par ailleurs les études de mobiliers céramiques médiévaux et modernes des opérations réalisées par l'Inrap dans le Nord/Pas-de-Calais.

Enfin, un article à paraître dans la Revue du Nord, consacré à un atelier de potier médiéval fouillé récemment au cœur de la ville fortifiée de Théroüanne (62), atteste de sa capacité à publier ses études et de sa parfaite aptitude à prendre en compte le contexte archéologique attendu lors de la réalisation des fouilles à Fréthun, « allée des Charmes » (cf document intitulé « Références du candidat / Titres d'études et professionnels de l'archéologue chargé de l'opération » joint à la candidature de l'Inrap).

L'équipe sera constituée de l'archéologue responsable d'opération, et de 4 archéologues techniciens de fouilles pour une durée prévisionnelle de 1,5 mois de fouilles terrain en tout (dont doubles-décapages). Enfin, le projet de l'INRAP prévoit également pendant la phase terrain l'intervention d'un topographe, et de spécialistes divers (géomorphologue, pédo-

## Projet scientifique d'intervention

sédimentologue, experts INRAP divers) pour un volume global des **moyens phase terrain de l'opération de 8 mois/homme** environ.

Pour la phase étude, l'équipe comprendra l'archéologue responsable d'opération, des techniciens (traitement primaire du mobilier, remontages, tamisages, conditionnements, traitement infographique primaire ...), des infographes (DAO, PAO et dessin spécialisé de mobilier) et l'intervention de spécialistes (céramologie, petits mobiliers (métalliques et autres), études spécialisées diverses dont géomorphologie, pédologie, sédimentologie, archéozoologie, carpologie, palynologie, ...) pour un **volume global de moyens phase étude de 8,3 mois/homme**.

Les mobiliers seront pris en charge selon les préconisations du SRA par un gestionnaire de mobilier (provision de 9 jours/homme).

Une provision financière est destinée à autoriser la prise de mesures pour la préservation et la consolidation préliminaire du mobilier archéologique mis au jour lors de cette opération (mobilier métallique), et l'engagement d'études spécialisées (étude chimique d'échantillons ...).

### Rapport Final d'Opération :

Le Rapport final d'opération sera rédigé selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Il comprendra en particulier :

- un exposé synthétique du contexte archéologique et de l'environnement du site
- une présentation méthodologique de l'intervention et des moyens dont elle a bénéficié
- la présentation générale et détaillée de l'ensemble des résultats
- la contribution des spécialistes associés à l'étude du site (dont l'étude documentaire détaillée supra)
- un inventaire de la totalité de la documentation et des archives de fouilles (dont inventaire des mobiliers)
- toutes préconisations éventuelles quant à des mesures de conservation définitive du mobilier périssable et des objets spécifiques.
- Une notice détaillée destinée au Bilan Scientifique Régional annuel.

Délai prévisionnel de remise du rapport final : 12 mois à l'issue de la phase terrain.

### Animations, diffusions, exploitation scientifique

En dehors de la ou des publications scientifiques qui constitueront la finalité de l'opération, les services de communication de l'Inrap sont à même de proposer au maître d'ouvrage et d'assurer la mise en œuvre d'actions de communications de différents types et destinées à des publics variés (plaquettes, expositions, conférences...) à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération.

Il devra s'agir de projets concertés qui associeront les services de communication des différents partenaires. Elles devront être engagées avec pour principe de ne pas nuire au bon déroulement



## Projet scientifique d'intervention

de l'opération de fouille (importance du calendrier, prise en compte du caractère plus ou moins sensible des vestiges, mise en sécurité du site...).

Conformément à sa mission d'établissement public de recherche, l'INRAP présentera à la communauté scientifique sous toutes formes adaptées (article scientifique, communication en colloque ...) les résultats des fouilles entreprises.

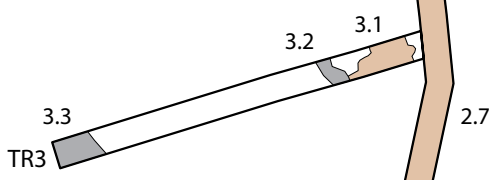
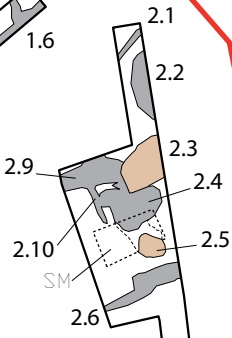
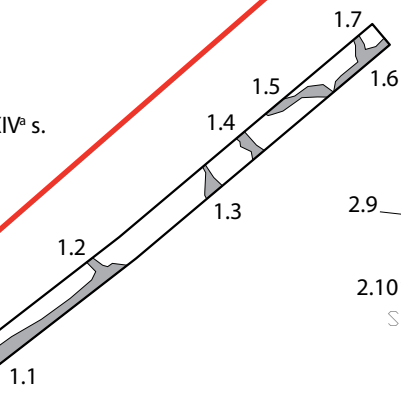
## II. Résultats

X=616300

- vestige maçonné.
- vestiges non datés.
- vestige du Moyen Âge début XIV<sup>e</sup> s.

AC 0120

TR1



TR2

rue de la mairie

Y=7090900



DAO et mise au net : S. Desoutter  
topographie : Y. Créteur



# 1. Présentation de l'opération

## 1.1 Origine du projet et de l'intervention

Un permis de construire a été déposé en mai 2010 par la Communauté de communes du Sud-Ouest-du-Calais pour un centre « Petite Enfance ». L'emprise du projet concerne la partie sud de la parcelle AC 120 située entre l'Allée des charmes et le chemin Parenty. Il impacte une surface au sol de 2 238 m<sup>2</sup>. Sur prescription du Service régional de l'archéologie, un diagnostic archéologique a été réalisé par S. Desoutter et K. Blanchart, de l'Institut national de recherche en archéologie préventive, en mars 2011. Celui-ci a consisté à l'ouverture de trois tranchées et d'une extension représentant 12,48 % de la superficie totale (Fig. 1). Vingt structures ont pu être reconnues sous une hauteur de stérile variant de 0,50 à 0,60 m. Le plan indique clairement une densité de l'occupation sur une petite surface. Les types de structures se répartissent en fosses et fossés sur toute la moitié nord. Le test mécanique d'une fosse (à 50 %) a révélé un très grand nombre de céramique daté du XIV<sup>e</sup> siècle (1 337 fragments). L'hypothèse de la proximité d'un atelier de potier, avec des fosses de rejets et d'extraction, a donc été posé. La partie sud se caractérise par un épandage de limon brun assez organique, riche en mobilier, sur lequel repose des maçonneries en calcaire rattachable à un habitat rural. Il est à noter que ce diagnostic a fait l'objet d'un rebouchage complet. Au vu de ces découvertes, la Commission interrégionale de la recherche archéologique de juillet 2011 a émis un avis favorable à la fouille de la totalité de l'emprise.

**Fig.1** : Plan des tranchées et des vestiges mis au jour lors du diagnostic.  
© Samuel Desoutter - Inrap, d'après les levés topographiques d'Yves Créteur - Inrap

## 1.2 État des connaissances

### 1.2.1 Contexte géographique et topographique

La fouille se situe sur la commune de Fréthun, implantée à 4 km au sud-ouest de la ville de Calais (*cf. infra* Localisation de l'opération). La commune de Fréthun s'étend sur une longueur de 4,7 km pour une largeur de 1,7 km. Elle est traversée par deux rivières : celle d'Hames-Bougres et de Nielles-lès-Calais. Les parcelles les plus à l'est se composent essentiellement de marais, celles à l'ouest et sud-ouest se trouvent sur les coteaux de l'Artois. Le nord de la commune est entièrement occupé par les réseaux ferrés du Transmanche. La construction du village est très particulière. Le centre du village actuel se concentre autour de l'église construite en 1896, située au nord-est de la commune. L'ancienne église de Fréthun, dont les premières mentions remontent au début du XII<sup>e</sup> siècle (*cf. infra* 1.1.4), a été entièrement détruite en 1903-1904. Elle se situait à proximité de la mairie, non loin du site, et marque ainsi le centre historique primitif du village. La gare TGV de Fréthun semble être le nouveau centre de développement de la ville au vu des nouvelles constructions qui se forment tout autour du chemin de fer. Le village s'organise, ainsi, autour de deux pôles.

La fouille se situe plus précisément à l'extrémité de l'Allée des Charmes, nouveau toponyme créé à l'occasion de la construction d'un lotissement (postérieur à l'année 2000). Elle est longée, sur le côté Est, par la rue Parenty. La parcelle se place sur une très légère pente, qui se développe au sud-est. Le point le plus haut relevé sur le terrain est de 16,02 m NGF contre 14,77 m pour le point le plus bas.

### 1.2.2 Contexte géomorphologique (par L. Deschodt)

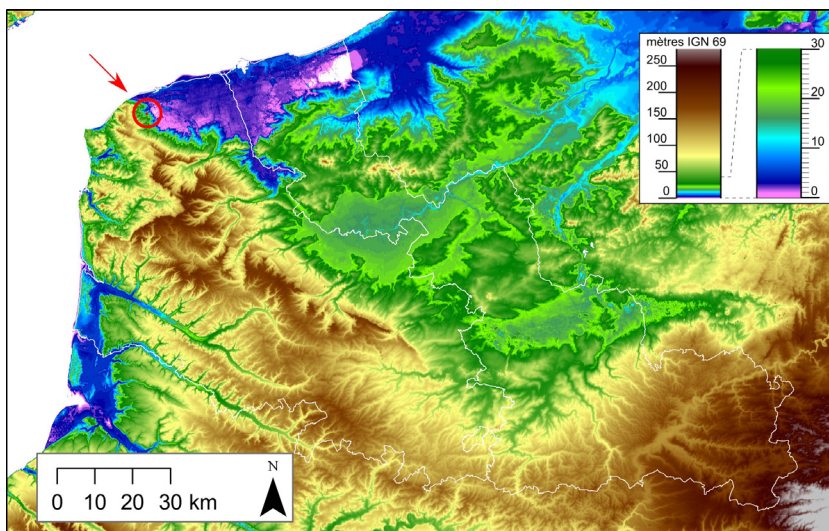
La rédaction du présent contexte a été effectuée à partir de carte, sans passage personnel sur le terrain.

La zone fouillée se situe à l'ouest de la région Nord-Pas-de-Calais, à quelques kilomètres du rivage de la mer du nord (Fig. 2) et à proximité immédiate de la plaine maritime (Fig. 3 & 4) & . Entre 15 et 17 m d'altitudes, le site occupe une position basse sur le revers de la cuesta nord du Boulonnais. Ce revers crayeux est fortement incisé par un réseau de vallées sèches, et forme l'extrémité occidentale du plateau de Licques. Il domine de quelques mètres la partie occidentale de la plaine (Fig. 5, 6 & 7) .

La particularité majeure de la situation est sa position en limite de deux ensembles structuraux contrastés (plateau crayeux/plaine littorale) qui offre un accès rapide à des terroirs diversifiés : versant crayeux, versant crayeux à recouvrement loessique, zone tourbeuse ou travertineuse sur la frange occidentale de la plaine maritime, estran ou ancien estran (slikke, schorre, éventuels polders), cordons de galets, cordons sableux et massif dunaire (Fig. 8, 5 & 6). En outre, nous pouvons conjecturer que la zone frontière entre les deux ensembles structuraux était favorable à la circulation (parcours évitant les zones humides de la plaines maritime d'une part, et, d'autre part, la traversée des vallées plus fortement encaissées dans la partie plus élevée du plateau) (Fig. 5 & 6).

Dans le détail, le site occupe un versant exposé au nord-ouest d'une petite vallée sèche très évasée (Fig. 9, 10 & 11).

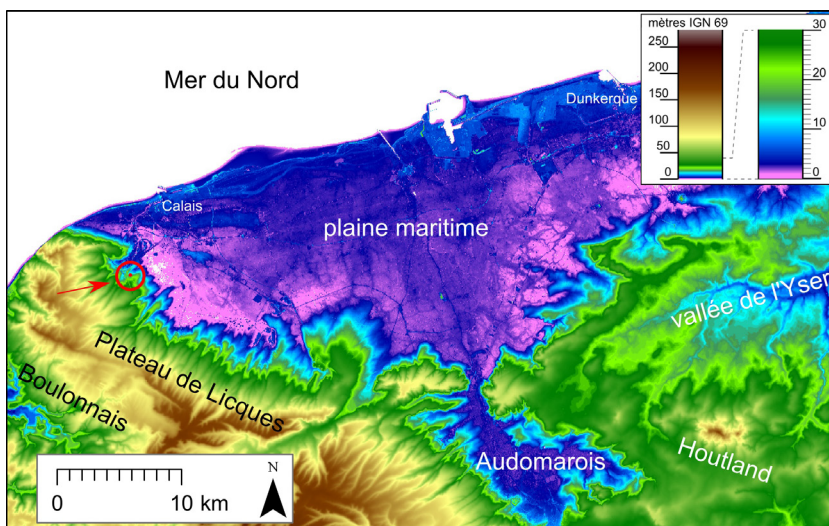
LD



**Fig.2** : Localisation du site dans la région Nord-Pas-de-Calais.

source MNT : BDalti (IGN), SRTM3 (USA), modèle géologique 3D de la Flandre (v1.2011) (VITO pour le compte du gouvernement flamand, ALBON), Lidar Scarpe (DREAL Nord-Pas-de-Calais), Lidar Littoral (DREAL Nord-Pas-de-Calais).

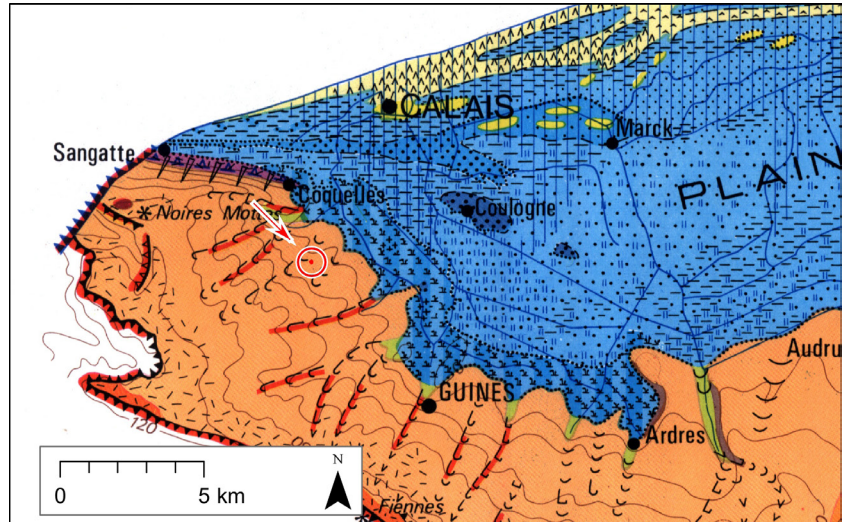
© Laurent Deschodt - Inrap.



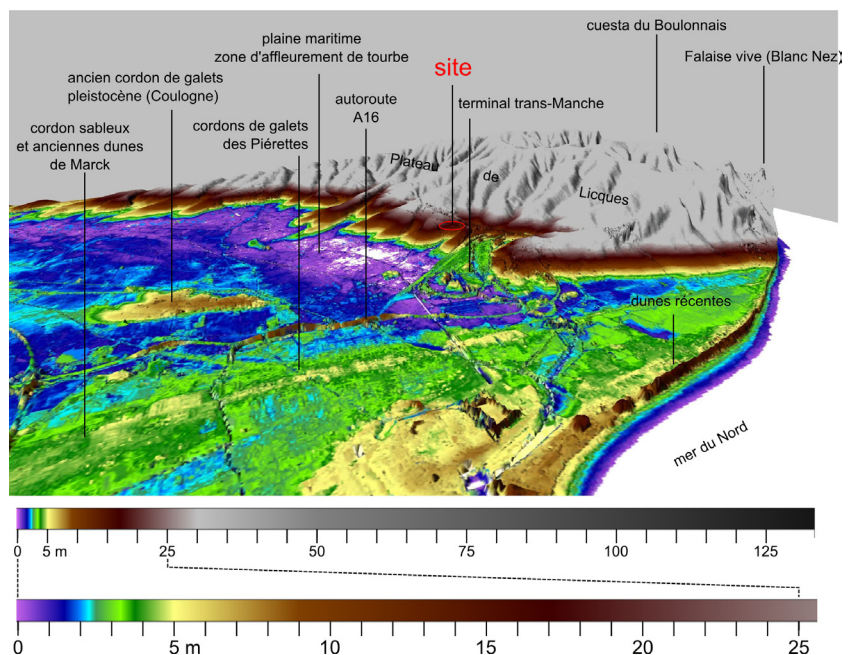
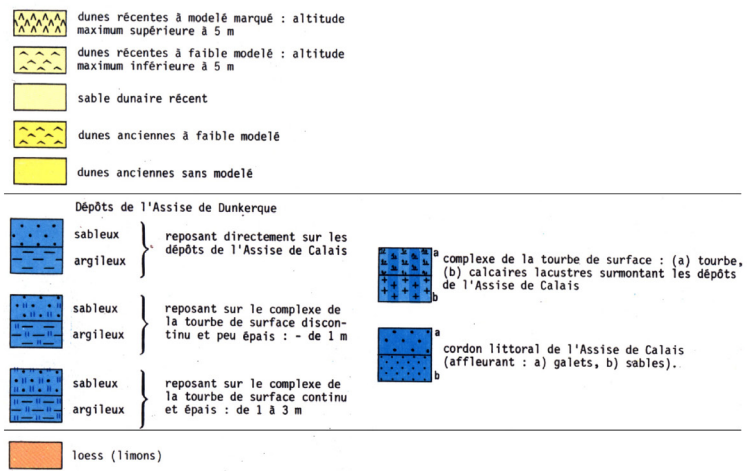
**Fig.3** : Localisation du site, en bordure ouest de la plaine maritime

source MNT : Lidar Littoral (DREAL Nord-Pas-de-Calais), complété par la BDalti (IGN).

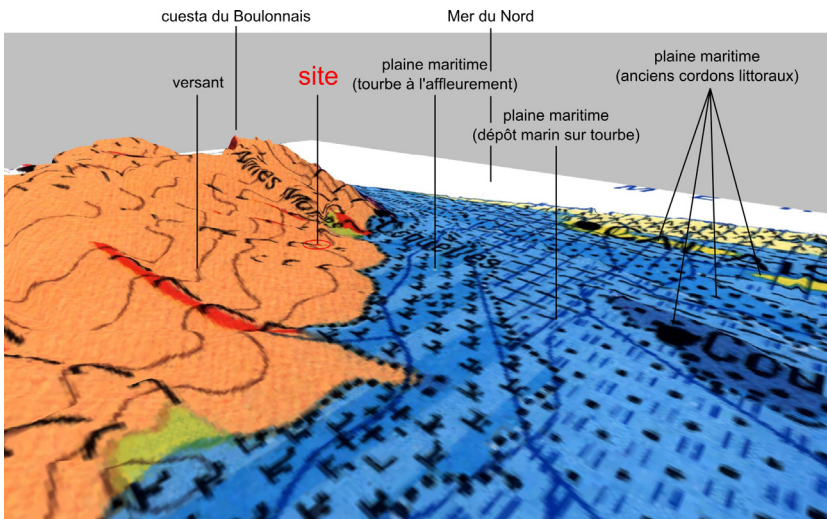
© Laurent Deschodt - Inrap.



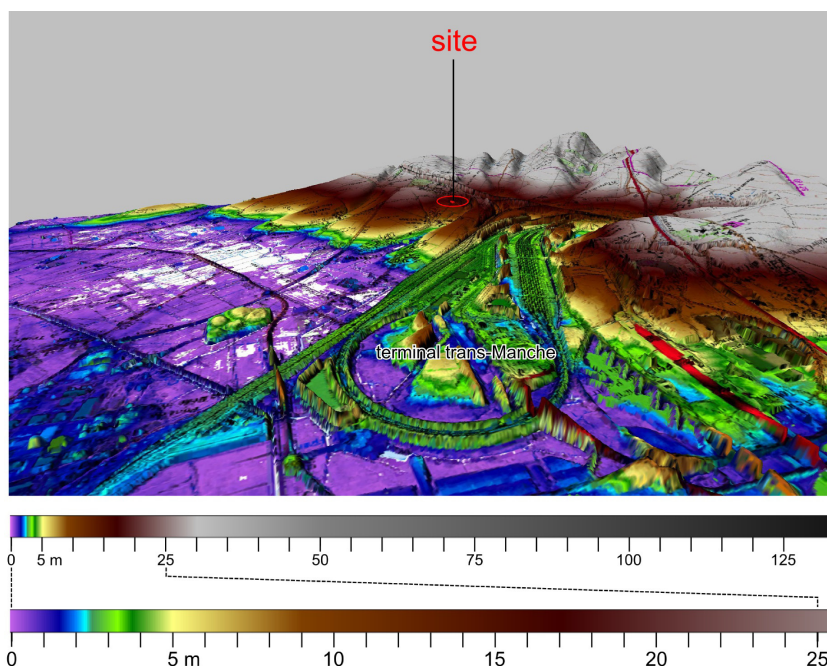
**Fig.4** : Localisation du site sur un extrait de la carte des formations superficielles 1/200000 de Jean Sommé et extrait de la légende.  
© Laurent Deschodt - Inrap.



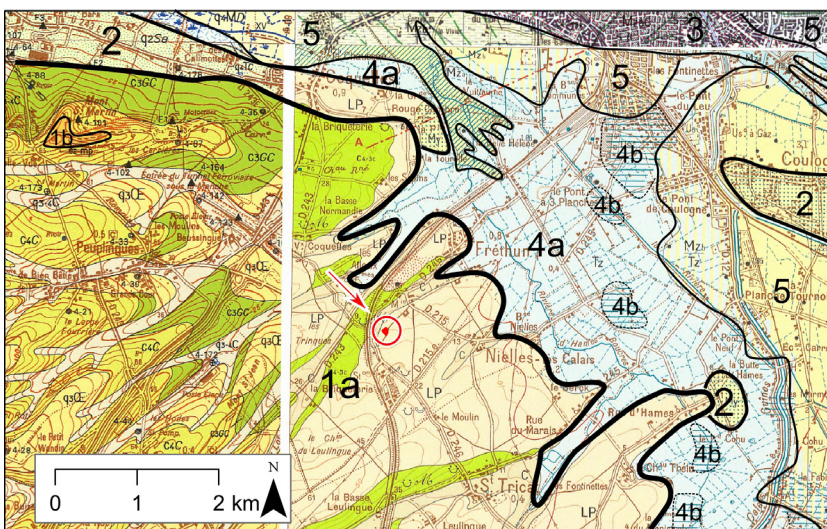
**Fig.5** : Situation : entre plateau et plaine maritime, perspective lidar vue en perspective vers l'ouest, MNT Lidar littoral (Dreal) complété par la Bdalti (IGN), exagération des altitudes : x20.  
© Laurent Deschodt - Inrap.



**Fig. 6 :** Situation : entre plateau et plaine maritime, perspective carte des formations superficielles, vue en perspective, vers le nord-ouest, mappage carte figure SOMME sur MNT BdaltiSituation : entre plateau et plaine maritime, perspective carte des formations superficielles, vue en perspective, vers le nord-ouest, mappage carte figure SOMME sur MNT Bdalti, exagération des altitudes : X10.  
© Laurent Deschodt - Inrap.

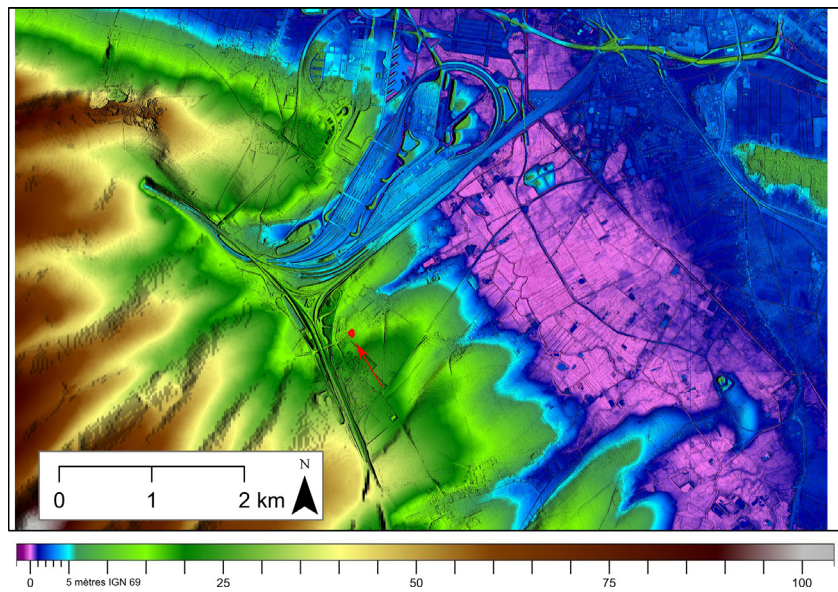


**Fig. 7 :** Au pied du versant, perspective lidar, vue en perspective, mappage carte 1/25000 de l'IGN sur MNT lidar littoral (DREAL).  
© Laurent Deschodt - Inrap.

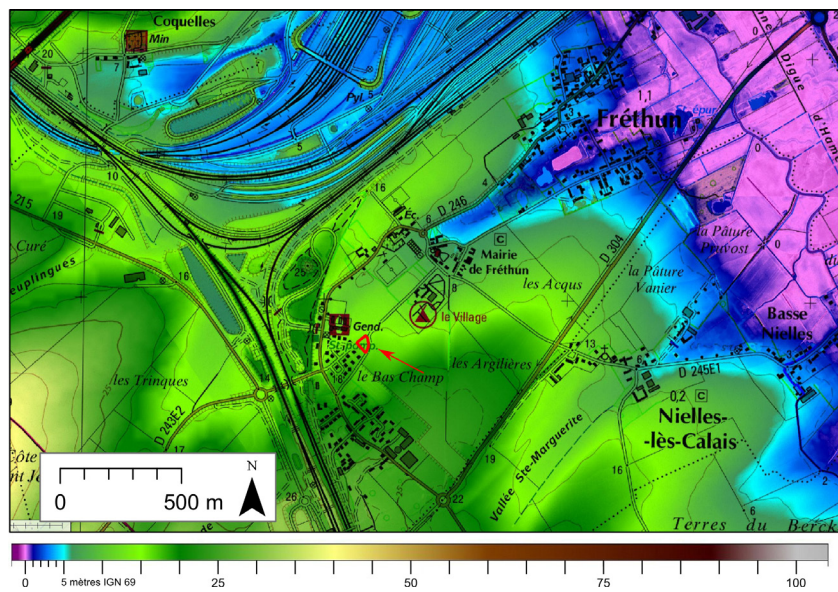


**Fig. 8 :** Localisation du site sur des extraits de la carte géologique du BRGM 1/50000 et zonage simplifié des formations à l'affleurement.  
Source des données géologiques : Carte Géologique de la France à 1/50000 – © BRGM 2001 – Autorisation n°2007/006 ; Source des données topographiques : © IGN Paris 1999  
extraits des cartes n°2 (Calais), n°5 (Marquise) et n°6 (Guînes)  
simplification des affleurements :  
Plateau / revers de cuesta  
1a – Loess discontinu sur craie blanche à silex mésozoïque  
1b – sable et grès éocène (butte Saint-Martin)  
Plaine maritime  
2 – anciens cordons de galets, pléistocènes, reliefs dans la plaine ; éventuellement recouvert par des formations de versant (Coquelles)  
3 – cordons de galets holocènes, assise de Calais (« les Piérettes », au sud de Calais) ; léger relief dans la plaine  
4a – tourbe holocène développée en retrait de l'influence marine directe  
4b – dépôts travertineux holocènes  
5 – dépôts marins holocènes, assise de Dunkerque, érode ou recouvre éventuellement les dépôts 4  
© Laurent Deschodt - Inrap.

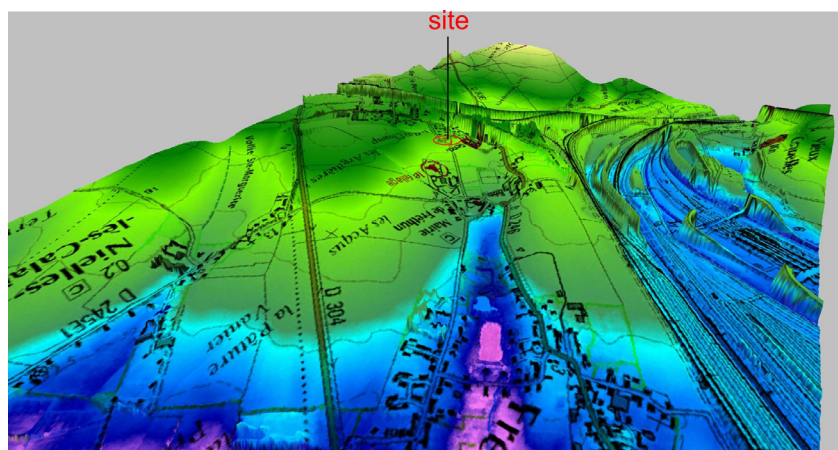
**Fig.9** : Position du site en pied de versant. MNT Lidar littoral (DREAL) complété par la BDalti (IGN).  
© Laurent Deschodt - Inrap.



**Fig.10** : Localisation du site sur un extrait de la carte IGN en fond de plan MNT lidar littoral (DREAL) complété par la Bdalti (IGN).  
© Laurent Deschodt - Inrap.



**Fig.11** : Localisation du site sur un extrait de la carte IGN, vue en perspective vue vers le sud-ouest. MNT lidar littoral (DREAL), mappage carte IGN 1/25000, exagération des altitudes : x10.  
© Laurent Deschodt - Inrap.

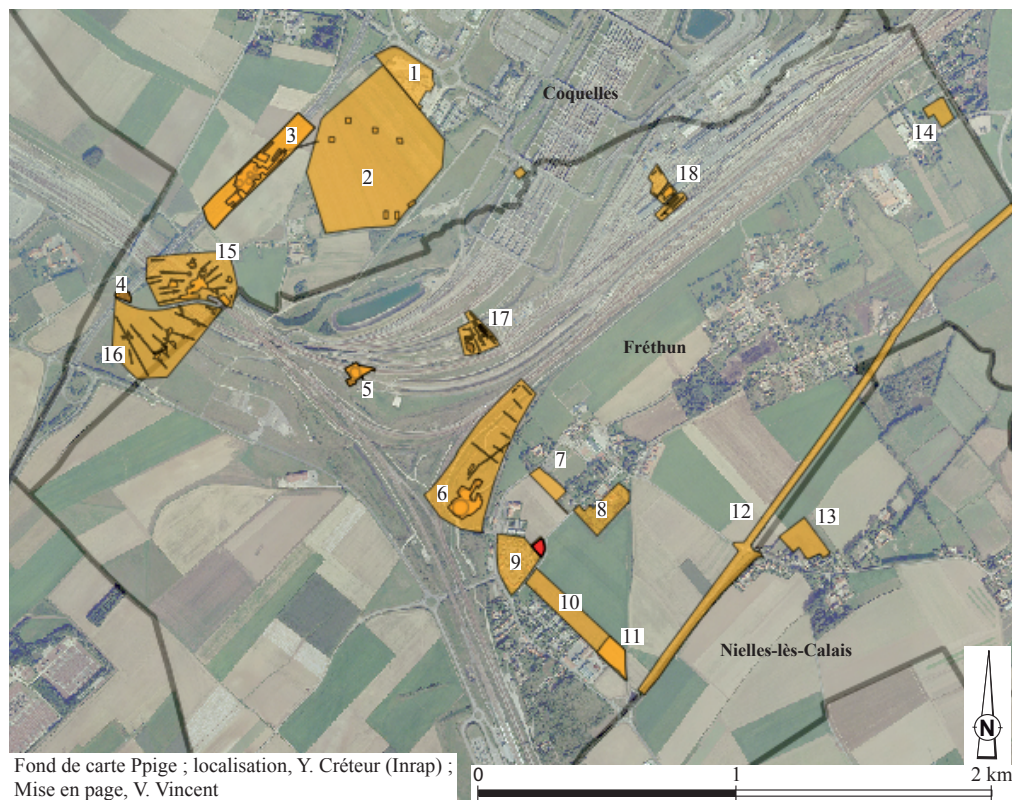




### 1.2.3 Contexte archéologique

La commune de Fréthun et ses alentours possèdent un passé archéologique extrêmement riche, du à sa position géographique stratégique. La zone a bénéficié de grands aménagements comme le creusement du tunnel sous la manche (dont la ligne TGV passe le long des communes de Fréthun et Coquelles), la création du grand Centre Commercial Cité Europe de Coquelles, le contournement routier de la ville de Calais et enfin la construction de plusieurs lotissements. Aménagements qui ont eu pour conséquence un nombre significatif d'opérations archéologiques de natures diverses (diagnostics, évaluations et fouilles) réparties sur les communes de Fréthun, Coquelles et Nielles-lès-Calais (Fig. 12). Sans entrer dans une argumentation sur la notion de terroir, il nous a semblé cohérent d'établir un contexte archéologique dans un rayon de 2 km par rapport à la présente opération pour recontextualiser au mieux les vestiges mis au jour. Cette présentation se fera selon une logique chronologique.

**Fig.12 :** Localisation de l'opération (en rouge) et répartition des différentes opérations archéologiques alentours (en jaune).  
© Yves Creteur, Vaiana Vincent - Inrap.



#### Légende :

1. Oudry 2005 : fosses néolithiques.
2. Descheyer 2006 : fosses et vase du Néolithique II.
3. Coquelles «RN 1», Blancquaert, Bostyn 1998 : sept enclos de l'âge du Bronze moyen et habitat de l'âge du Fer.
4. Coquelles «la Route», Blancquaert, Bostyn 1998 : habitat La Tène ancienne-La Tène moyenne.
5. Opération du Transmanche, site Q, Routier 1996 : motte, église et cimetière des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles.
6. Fréthun «Les Rietz», Blancquaert, Bostyn 1998 et Routier 1996 : enclos triple de l'âge du Bronze ancien, fosses et silos de l'âge du Fer et nécropole mérovingienne.
7. Desoutter 2011 : cercle de l'âge du Bronze et fosse médiévale.
8. Poisblaud 2006 : diagnostic négatif.
9. Gaillard 2000 : fosses et fossés laténiens et occupation médiévale des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.
10. Leriche 2009 : diagnostic positif, fouille 11.
11. Meurisse, Malbranque 2011 : établissement agro-pastoral I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.
12. Barret 2000 : enclos double de l'âge du Bronze ancien et moyen.
13. Neaud 2010 : matériel lithique en position secondaire et habitat médiéval.
14. Duprat 2006 : diagnostic négatif.
15. Opération du Transmanche, site K, Jorrand 2008 : fossé fin de La Tène et village médiéval des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup>.
16. Opérations du Transmanche, site G, Blancquaert, Bostyn 1998 : fossés, fosses et poteaux de la Tène finale-Tène moyenne.
17. Opérations du Transmanche, site O, Demarez 1991 : villa et hypocauste gallo-romain.
18. Opérations du Transmanche, site P, Routier 1988 : établissement agricole secondaire gallo-romain I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> ap. J.-C.

Les découvertes préhistoriques sont très ponctuelles. Un diagnostic de 2010 de P. Neaud<sup>1</sup> sur la commune de Nielles-lès-Calais a révélé du matériel lithique (percuteur, grattoir, lamelle mésolithique (?) et des fragments de lame) en position secondaire dans du colluvionnement. Au Nord, sur la commune de Coquelles, au niveau de la « ZAC du tunnel sous la Manche », un diagnostic de 2005 dirigé par S. Oudry<sup>2</sup> a mis au jour plusieurs fosses ayant livré un mobilier lithique rattachable au Néolithique. Un an plus tard sur les parcelles adjacentes, une autre opération de diagnostic dirigée par N. Descheyer<sup>3</sup> a permis l'identification de deux fosses du Néolithique II et d'un vase du Campaniforme.

Les occupations des âges du Bronze et du Fer sont mieux documentées. Les fouilles du Transmanche ont permis la découverte de plusieurs cercles de l'âge du Bronze. À 300 m au Nord de la parcelle fouillée, au lieu-dit « les Rietz » sur la commune de Fréthun, un enclos triple a été fouillé en 1986 par F. Bostyn<sup>4</sup>. Il s'agit d'un monument funéraire composé de trois fossés circulaires concentriques dont le plus grand atteint 60 m de diamètre. La chronologie à l'âge du Bronze ancien, s'appuie sur des datations au 14C et sur la céramique (avec une urne décorée à la cordelette). Une des particularités la plus notable est la présence de deux structures funéraires au centre de l'enclos : une inhumation d'une femme âgée et une fosse disposant d'un aménagement de blocs de silex le long des parois, conservant les traces visibles d'un fantôme de crâne<sup>5</sup>. D'autres enclos funéraires ont également été découverts sur la commune de Coquelles (à 1,8 km de la fouille). Il s'agit de sept enclos circulaires simples d'un diamètre allant de 16 à 26 m, fouillés par F. Bostyn en 1988 sur le site de la « RN1 »<sup>6</sup>. Sur les sept enclos, cinq ont été conservés dans leur intégralité, deux partiellement. Quatre incinérations ont été découvertes dans le comblement des fossés, une inhumation se situait à l'extérieur des cercles. La datation à l'âge du Bronze moyen a été établie uniquement par 14C. Plus récemment, une fouille datant de 2000 de M. Barret<sup>7</sup>, située au sud-est de la fouille à moins d'un kilomètre a révélé la présence d'un enclos double, daté entre le Bronze ancien et le Bronze moyen. Il mesure 32 à 33 m de diamètre externe et 15 à 16 m pour l'enclos interne. Une incinération a été découverte au sein du petit enclos, qui conforte sa fonction de cercle funéraire. Enfin, un diagnostic archéologique en 2011 réalisé par S. Desoutter sur la commune de Fréthun, à 250 m de la fouille, sur la parcelle longeant le Chemin Principal, a révélé un autre cercle de l'âge du Bronze. Ce dernier mesure 20 m de diamètre<sup>8</sup>. Il n'a livré aucun élément céramique, seulement un peu de matériel lithique.

Les découvertes datées de l'âge du Fer à Fréthun et Coquelles ont fait l'objet d'un article publié en 1998 par G. Blancquaert et F. Bostyn. Les auteurs en font l'inventaire précis. Le site de la « RN 1 » à Coquelles<sup>9</sup> a révélé des fossés, des trous de poteaux et des grandes fosses. Ces structures contenaient un matériel varié (pesons, fragments de torchis et céramiques) pouvant s'apparenter

---

1. Neaud 2010

2. Oudry 2005

3. Descheyer 2006

4. Blancquaert *et al.* 1992

5. Bostyn *et al.* 1992a

6. Bostyn *et al.* 1992b

7. Maréchal 2000

8. Desoutter 2011

9. Blancquaert, Bostyn 1998, p. 111

à un contexte d'habitat avec une zone de combustion et, une autre, de rejets domestiques. Cette occupation est datée du premier et second âge du Fer. Le site de Fréthun « Les Rietz »<sup>10</sup>, mentionné précédemment, a permis la découverte de 12 fosses et silos attribuables à l'âge du Fer ainsi que de nombreux trous de poteaux non datés. Le type d'occupation est difficile à déterminer. Il s'agirait ici d'une unique zone de stockage même si le matériel découvert dans le comblement des silos paraît particulièrement bien ouvragé. Deux secteurs du site G<sup>11</sup> ont livré deux fossés parallèles, des trous de poteaux et des fosses de La Tène finale/La Tène moyenne toutefois sans réelle organisation apparente. Le site de « La Route »<sup>10</sup> a permis la découverte de deux greniers, d'un petit édifice, d'un parcellaire et de quelques fosses datés de la fin de La Tène ancienne, qui semble avoir perduré une partie de La Tène moyenne. Enfin, le site K<sup>12</sup> a révélé un unique et grand fossé de 7 m de large à fond plat, perpendiculaire au sens de la pente, dont l'interprétation oscille entre fonction défensive et clôture de l'espace. Celui-ci est daté de la fin de La Tène. À cela s'ajoute, une référence dans la Carte Archéologique de la Gaule du Pas-de-Calais, d'une découverte réalisée en 1840-1841 de deux statères gaulois unifices, type Scheers 24, dans la Tourbe à Fréthun<sup>13</sup> (sans plus de précisions). Deux opérations en 2000 permettent de compléter le panorama laténien. Il s'agit d'une opération de fouille, liée au contournement sud-ouest de Calais, au lieu dit « Les Argillières » à Fréthun, au niveau de la RD 304 actuelle<sup>14</sup>. Des éléments Hallstatt très ponctuels peuvent être mentionnés composés d'une fosse et de deux fossés dessinant un petit enclos de 7 m de diamètre avec une probable entrée en chicane. Il y a de faibles traces d'occupation de La Tène ancienne composées uniquement de fosses. Seule la présence de céramiques, de fragments de torchis et de charbons de bois dans leur comblement laisse présager la proximité d'un habitat. Deux constructions apparaissent à la fin de La Tène moyenne ou de La Tène finale : un probable grenier sur quatre poteaux et un édifice long, interprété par l'auteur comme une ferme. Un diagnostic de 2000 de D. Gaillard et M. Gustiaux<sup>15</sup>, sur la parcelle jouxtant celle de la fouille de Fréthun, Allée des charmes, a révélé des fosses et fossé contenant de la céramique laténienne. Le site de J.-D. Demarez<sup>16</sup>, fouillé en 1988, vient faire la transition chronologique puisqu'il a permis de mettre au jour une fosse contenant du matériel lithique, de la céramique laténienne et gallo-romaine précoce, daté de la transition entre les périodes laténienne et romaine.

La période gallo-romaine est illustrée par trois fouilles : celle de J.-D. Demarez en 1988 mentionnée précédemment, celle de J.-C. Routier sur le site P du Transmanche « Les pâtures de la rue verte » et celle de L. Meurisse de la société Archéopôle en 2010, au sud de la commune. D'autres découvertes plus ponctuelles, recensées notamment dans la Carte Archéologique de la Gaule viennent agrémenter le passé gallo-romain riche de Fréthun et ses alentours. La fouille de 1988 appartenant au projet du Transmanche se situe sur le site O, à moins de 700 m de la fouille. Une *villa*, à galeries à façade, a été découverte avec un système de chauffage par hypocauste, bien conservé, un système de baignoire et de canalisation semblant correspondre à la *pars urbana* de la *villa*.

---

10. Blancquaert, Bostyn 1998, p. 116

11. Blancquaert, Bostyn 1998, p. 121

12. Blancquaert, Bostyn 1998, p. 122

13. Delmaire 1994, p. 304

14. Maréchal 2000

15. Gaillard, Gustiaux 2000

16. Demarez 1991

Un autre bâtiment à plan en L a été mis au jour, un peu plus loin avec une présomption de séchoir à graines. Ces deux constructions ont été réalisées dans le courant du dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle et ont sans doute été occupées jusqu'au début du V<sup>e</sup> siècle. Dans la même année, et à moins d'un kilomètre de la fouille précédente, J.-C. Routier a mis au jour une installation agricole secondaire, composée de fosse, fossés et palissades, datés des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle après J.-C.<sup>17</sup>. La fouille de 2010 fait suite à un diagnostic réalisé en 2009 par B. Leriche<sup>18</sup>. Sur les 3,9 Ha observés, 9 530m<sup>2</sup> de la parcelle la plus au sud ont été prescrit en fouille. Ce sont les vestiges d'un établissement à vocation agro-pastorale qui ont été mis au jour<sup>19</sup>. Ils s'organisent et évoluent, entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, selon trois phases marquant des changements d'orientation du parcellaire, une modification des bâtiments et des structures fossoyées. Au nord-est de cette précédente fouille, un diagnostic de P. Neaud en 2010 sur la commune de Nielles-lès-Calais a révélé une unique fosse gallo-romaine située en bordure ouest de la parcelle diagnostiquée. La Carte archéologique de la Gaule mentionne enfin la présence d'ensembles funéraires au nord de la briqueterie avec une nécropole du Bas-Empire de plus d'une dizaine de tombes à inhumations datée de la fin II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle. Dans les tourbières au lieu-dit «les demi-mesures», qu'il est difficile de replacer avec précision, une urne à épaule carénée du I<sup>er</sup> siècle aurait été mis au jour. Enfin, en 1848, près de la maison de Pigault de Beaupré, un tombeau gallo-romain a été découvert se composant d'ossements, de fragments de verre et de céramique dont de la sigillée<sup>20</sup>.

L'occupation reste continue puisqu'une nécropole mérovingienne a été fouillée lors des opérations du Transmanche par J.-C. Routier en 1988<sup>21</sup>, à seulement 300 m du site de Fréthun. La nécropole est estimée de 300 à 350 tombes : 272 ont été fouillées. Il a été observé une occupation sans discontinu du second quart du VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> avec la présence de sépultures dites privilégiées, d'architecture de bois et un nombreux et riche mobilier mérovingien.

Premier hiatus chronologique, celui de l'époque carolingienne qui n'a pour le moment pas été observée dans ce périmètre. Trois sites paraissent majeurs dans la compréhension de l'occupation médiévale de cette zone. Le premier est la fouille dirigée par J.-C. Routier, sur le site Q, en 1988<sup>22</sup>. Situé à moins d'un kilomètre de la parcelle fouillée, il se compose d'un complexe médiéval polarisateur dans la création du village à savoir une motte, une église et un cimetière. La motte précède les deux autres ensembles. Elle se compose d'un fossé subcirculaire de 3 à 4 m de large pour un diamètre total de 48 à 55 m. Aucun mobilier quel qu'il soit ne lui est associé, aussi seule la stratigraphie permet de le situer chronologiquement, le fossé étant recoupé par des sépultures associées au cimetière. L'église est de plan rectangulaire, à chevet plat et mesure 30 m de long pour 10 m de large. Le massif occidental de 9 m par 8 m renforcé par des tours d'angles, servait sans doute de tour-clocher. Par comparaison morphologique, l'auteur situe sa construction entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle. Le cimetière est estimé à environ 500 sépultures dont 260 ont été prélevées. Sa durée d'utilisation doit être relativement étendue puisque certaines tombes sont recoupées par les maçonneries de l'église,

---

17. Routier 1997

18. Leriche 2009

19. Meurisse, Malbranque 2011

20. Delmaire 1994, p. 304

21. Routier 1996

22. Routier 1996

d'autres comme les trois caveaux au centre du chevet sont contemporains de ces dernières, enfin certaines sont placées sur la destruction des murs.

Son utilisation semble perdurer jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Un autre ensemble de fosses et de trous de poteau assez disparates semble former un contexte plutôt domestique. Le mobilier permet de proposer une datation entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, une dernière phase des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle se compose d'axe perpendiculaire de poteaux, de solins fragmentaires de silex et d'un puits.

Le deuxième site est l'évaluation de J.-P. Jorrand en 1988, sur la commune de Vieux-Coquelles « Gibet » à 1,8 km du site<sup>23</sup>. La vision n'est pas globale mais tronquée par l'intervention en tranchées de l'opération. On distingue clairement une organisation complexe de fossés, de très nombreuses constructions dont les fondations se présentent sous forme de granules de craie, de rognons de silex et parfois de petits blocs de grès. Les fosses contiennent un très nombreux mobilier céramique attribuable au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle. Dans le même intervalle chronologique, la zone 3N a révélé un petit bâtiment rectangulaire de 1,9 m sur 2,1 m, avec à proximité une structure sub-circulaire contenant des restes humains. La question se pose : s'agit-il du « Gibet » mentionné dans le lieu-dit ?

Le troisième site est un diagnostic de P. Neaud en 2010 sur la commune de Nielles-lès-Calais, située à 1 km de la fouille<sup>24</sup>. Les découvertes sont denses et évoquent un contexte d'habitat : fosses, fossés, trous de poteaux, possibilité de fondation de mur avec des fossés comblés de craie damée. Le répertoire céramique est varié et englobe une fourchette allant du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les autres découvertes sont plus anecdotiques : trois petites fosses du XIV<sup>e</sup> à proximité de la Rue Principale de Fréthun, sur le diagnostic de S. Desoutter de 2011<sup>25</sup>, des fosses modernes sur le site de M. Barret<sup>26</sup>, une large fosse et un puits d'époque médiévale et/ou moderne sur la fouille de L. Meurisse<sup>27</sup>. Lors du diagnostic de D. Gaillard<sup>28</sup>, sur des parcelles jouxtant celle de la fouille, de nombreux fossés et fosses médiévales ont été mis au jour avec un important lot céramique daté des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle. On y devine le parcellaire médiéval et peut-être des plans de bâtiments.

Les occupations médiévales en milieu rural sont encore peu connues, la plupart se trouvant sous les villages actuels. Le contexte géopolitique de Calais fait que certains villages ont été littéralement désertés voire incendiés, ce qui fait tout l'intérêt de cette région pour cette période.

La commune de Fréthun, située à la frontière entre la plaine maritime et les plateaux de l'Artois dispose véritablement d'une position stratégique pour l'implantation humaine. Elle peut attester d'une occupation continue depuis le Mésolithique jusqu'à aujourd'hui.

---

23. Jorrand 2008

24. Neaud 2010

25. Desoutter 2011

26. Maréchal et al. 2000

27. Meurisse, Malbranque 2011

28. Gaillard, Gustiaux 2000

### 1.2.4 Contexte historique : étude documentaire (par V. Decoupigny, Ch. Cercy)

#### *À l'aube du XII<sup>e</sup> siècle, les premières mentions*

Fréthun avant la période anglaise, relève du doyenné de Guînes, dans l'évêché de Thérouanne. Par ailleurs, certains terrains sont la propriété d'établissements religieux. Ce sont donc dans les cartulaires de ces administrations que nous retrouvons les premières sources concernant Fréthun.

La première mention de Fréthun, sous la forme de *Fraitun* ou *Fratum* figure dans le *Chronicon Andresis monasterii*<sup>29</sup>. Plusieurs étymologies ont été proposées pour *Fraitun*, mais aucune n'est vraiment satisfaisante : soit le terme a été rapproché de l'anglais *free town*<sup>30</sup>, soit du latin *fretum*, détroit<sup>31</sup>.

Lors de sa fondation en 1084, le monastère d'Andres reçoit 33 journaux de terres sises à Fréthun. Cette donation sera bientôt complétée par un seigneur d'Andres, nommé Baudouin Boyart qui donne à son tour 33 journaux de terres situées au même endroit<sup>32</sup>.

L'abbaye d'Andres n'est pas la seule bénéficiaire des terres de Fréthun. L'abbaye de Beaulieu possède ainsi trente-cinq mesures de terres sises à Fréthun<sup>33</sup>. Le terrier de l'abbaye de Beaulieu, rédigé au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, rappelle par ailleurs que le monastère continue de disposer de terres dans la commune de Fréthun<sup>34</sup>. Enfin, le chapitre de Thérouanne y possède l'église et des terres depuis au moins le privilège du pape Calixte II en 1119, confirmé par Adrien IV en 1157<sup>35</sup>.

Ces mentions sont malheureusement maigres en indications topographiques. Toutefois, il est probable que ces donations aient donné lieu à une entreprise de valorisation des terres. Autour de 1108, les donations dépendantes de l'abbaye d'Andres à Fréthun sont, en effet, exploitées par trois tenanciers et vavasseurs<sup>36</sup>. Cela suggère que les terrains étaient mis en exploitation au profit des abbayes.

Fréthun est une paroisse du doyenné de Guînes et jusqu'à la partition du diocèse en 1557, elle dépend de l'évêché de Thérouanne<sup>37</sup>. À ce titre, la paroisse de Fréthun apparaît dans le pouillé de la province de Reims. En 1362, la paroisse doit 25 livres. Elle possède une église, mentionnée pour la première fois en 1119 dans le privilège de Calixte II<sup>38</sup>. L'église est dédiée à Saint-Michel<sup>39</sup>. Depuis au moins 1254, c'est un des chanoines du chapitre cathédral de

29. Heller 1879 p. 684-773.

30. Haignéré, 1880, p. 228.

31. *ibidem*, p. 230.

32. Archery 1721, p. 783, charte de Gérard de Thérouanne. Il existe plusieurs versions éditées de la chronique de Guillaume d'Andres. Dans sa copie, Archery transcrit la charte de Gérard de Thérouanne qui est seulement mentionnée dans la transcription de Heller.

33. Haignéré 1882, p. 377-412.

34. ADPdC 24H1 : le terrier de l'abbaye de Beaulieu décrit ainsi deux mesures de terres dans la commune Fréthun. De plus, il y a fait mention de Boudreke, commune limitrophe de Fréthun, qui est rattachée à Coquelles par les Anglais en 1556.

35. Haignéré 1880, p. 58-59.

36. Haignéré 1881, d'après Archery 1721, p. 789 : Fréthun est mentionné dans le polyptique de l'abbé Gilbert : *terram cum tribus hospitibus et vavassore apud Fraitun*.

37. Longnon 1908 p. 597.

38. Haignéré 1880, p. 53-62. Transcription de Haignéré d'après un copie de l'acte de 1541.

39. Delmaire, 2010, p. 164.

Thérouanne qui en a le patronat, avec celle de Rodelinghem. Après la partition du diocèse, la collation reviendra à un chanoine de Boulogne à partir de 1557<sup>40</sup>.

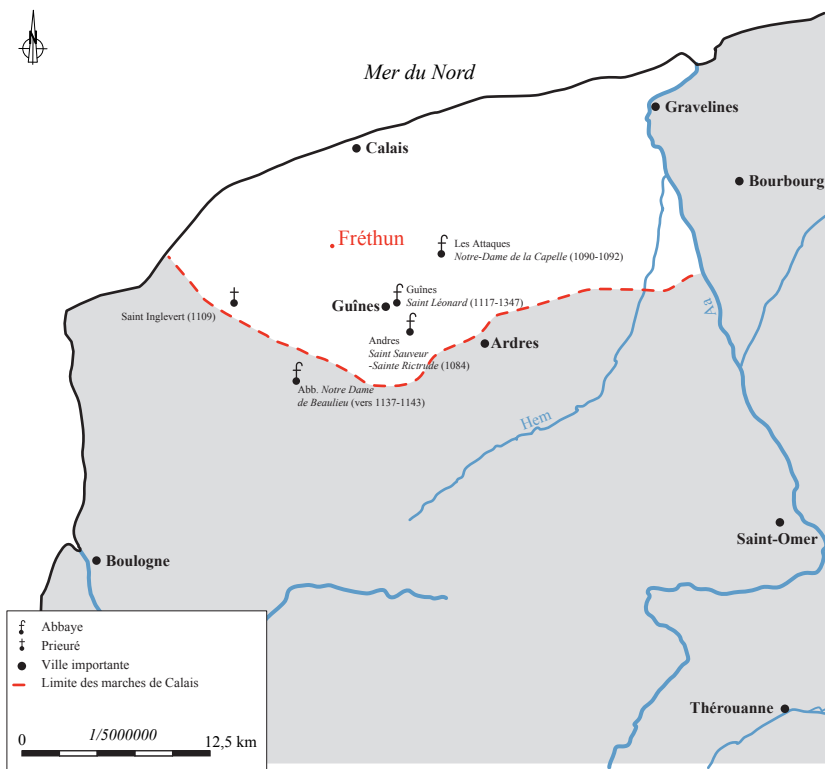
*La seigneurie de Fréthun jusqu'à la période anglaise (Fig.13)*

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, nous voyons apparaître une famille « de Fraitun », vassale du comte de Guînes. En 1119 notamment, Arnulfus et Henri de Fraitun attestent en même temps que d'autres barons de la cour de Guînes, de donations faites à l'abbaye d'Andres<sup>41</sup>. En 1164, c'est Lambertus et Clarembaldus de Fraitun qui sont témoins d'une charte de l'évêque Milon II de Thérouanne concernant l'église de Colwiede<sup>42</sup>. Jusqu'à la guerre de Cent ans, la famille n'est connue que par des mentions relativement éparses.

Parallèlement à ces indications, la suzeraineté du comté de Guînes est établie par les listes de baronnies et pairies du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>: Fréthun y apparaît dans la liste des pairies et des terres à clochers de la châtellenie. On y signale également un château ou du moins un donjon seigneurial<sup>44</sup>.

Dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Fréthun gagne l'intérêt des chroniqueurs grâce à l'intervention de deux personnages : Aymerie de Pavie et de Guibert de Fretun. Nous ne connaissons pas le sort exact des seigneurs de Fréthun au lendemain de la prise de Calais en 1347. Cependant, le « petit chastiel » de Fréthun passe aux mains d'Aymerie de Pavie, un chevalier anglais d'origine lombarde, aux alentours de 1352<sup>45</sup>.

Aymerie de Pavie est nommé capitaine de Calais en 1347 par le roi d'Angleterre. Corrompu par les Français qui souhaitent récupérer Calais, Aymerie est découvert avant qu'il ne rende la ville. Edouard III l'oblige à jouer double jeu contre les Français, puis le démet de ses fonctions. Le roi lui donne ensuite une terre, *la forte maison dite Fretun*. Les Français, menés par Geoffroy de Charny attaquent et prennent le château de Fréthun, qui d'après Charny et ses hommes, *estoit prenable d'assaut*<sup>46</sup>. En revanche, le village lui-même ne semble pas touché par les combats si l'on en croit la chronique de Froissart<sup>47</sup>. Aymerie de Pavie est quant à lui amené à Saint-Omer et exécuté. Le château est ensuite au moins en partie rénové dès 1352 par les Anglais



**Fig.13** : Limite du Pale-de-Calais et abbayes et priories autour de Fréthun.  
© Christine Cerci - Inrap.

40. Lispin, 1866 p. 363.

41. Haigneré, 1881 Dict. Hist. p. 230 d'après Archery 1721, p. 790.

42. Duchet 1881, p. 33-34.

43. Courtois 1856, p. 505-511.

44. *Ibidem*, p.505-511.

45. Kervyn de Lettenhove, 1877, Tome V, p. 272-274.

46. Molinier 1882, p. 103-104.

47. Kervyn de Lettenhove, 1877, *op. cit.*, p. 272-274.

qui l'utilisent comme élément de défense de Calais, en même temps que Sangatte, Coulogne, Marck et Oye<sup>48</sup>.

Le traité de Brétigny est signé en 1360 et établit les frontières du Pale de Calais. Fréthun, comme l'ensemble de la mouvance du comté de Guînes passe alors sous la domination anglaise<sup>49</sup> : *le roy d'Angleterre aura [...] par mesme la riviere qui chiet ou grand lac de Guynes jusque Fretin et d'ilec la valee entour la montaigne de Calkuli (Coquelles)*. Une trentaine d'années plus tard un des seigneurs de Fréthun *Guibert de Fretun*, pourtant chevalier du comté de Guînes, refusa de prêter allégeance au roi d'Angleterre. En représailles, le roi, fit *ardoir la maison* du seigneur de Fréthun. On ignore si l'incendie touche le château seul ou l'intégralité du village. Toutefois cet événement engendre semble-t-il des affrontements réguliers entre les troupes anglaises et françaises, dans un climat de tension. Guibert décède finalement quatorze ans plus tard, lors d'une bataille<sup>50</sup>.

Pour autant, aucune maison forte ou château n'a été retrouvé à Fréthun. Les fouilles du Transmanche ont mis au jour une motte castrale au lieu-dit « les Alleux », au nord-ouest de l'ancienne église de Fréthun. D'après les résultats des fouilles, la motte est abandonnée au cours du XII<sup>e</sup> siècle, bien avant les événements mentionnés ici. J.-C. Routier rattache cette découverte à la seigneurie de *Ales*, notamment par le lien toponymique apparent avec les *Alleux*. Toutefois, il est à noter qu'au cours de cette étude, le toponyme Alleux est apparu tardivement dans la documentation consultée, à savoir, la carte de Cassini en 1757.

#### *Froyton dans le Pale de Calais (Fig. 14)*

Désormais sous administration anglaise, Fréthun fait partie de la ligne de défense du Pale de Calais. Sur les cartes anglaises de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>, le village apparaît sous le toponyme *Froyton*, entre *Calkwell* et *Nele*. Le réseau de voies représenté est proche du réseau actuel. Le village s'étire entre la Leulène à l'ouest et le courant d'Hames, le long de deux voies se rejoignant au pont de Fréthun. Un fort est figuré à proximité du pont, dans la partie marécageuse, à l'est de la rivière (Fig. 14, en bas). Nommé *Freten Bolwork*, il défend l'accès au pont et la route menant à Calais. Pour la même période, un terrier et une description anglaise ont pu être consultés dans le cadre de cette étude. Rédigé en 1552 par ordre du roi Edouard VI, le premier terrier consulté<sup>52</sup> nous donne la liste de 33 propriétaires pour un total de 12 constructions et une surface de 742 acres de terres<sup>53</sup>. Cependant, il ne donne aucune indication topographique quant au village lui-même.

Une description, apparemment écrite en 1556 fait état d'un bois, des marais et d'une pêcherie au nord-est du village, de terres arables et de pâtures, ainsi qu'un grand

48. Lennel 1910, p. 75 : les comptes du trésorier de Calais mentionnent des travaux au château de Fréthun, à Guînes, Coulogne, Sangatte, Marck et Oye.

49. Delachenal et Laurens, 1910-1920, p. 271.

50. Collet, 1833 p. 128 et Haigneré 1882, p. 231, d'après la chronique de Monstrelet : Haigneré et Collet ne sont pas d'accord quant au roi d'Angleterre régnant lors de cet épisode. Collet mentionne Henri V, qui règne en 1413 et 1422 tandis qu'Haigneré cite Edouard III qui est pourtant décédé en 1377. Si le conflit prend fin en 1402 comme l'avance Haigneré, il s'agit du roi Richard II. Ces imprécisions ne permettent pas de fixer la date des événements avec certitude.

51. ADPdC CPL 1414F et West Sussex records office, PHA 3878.

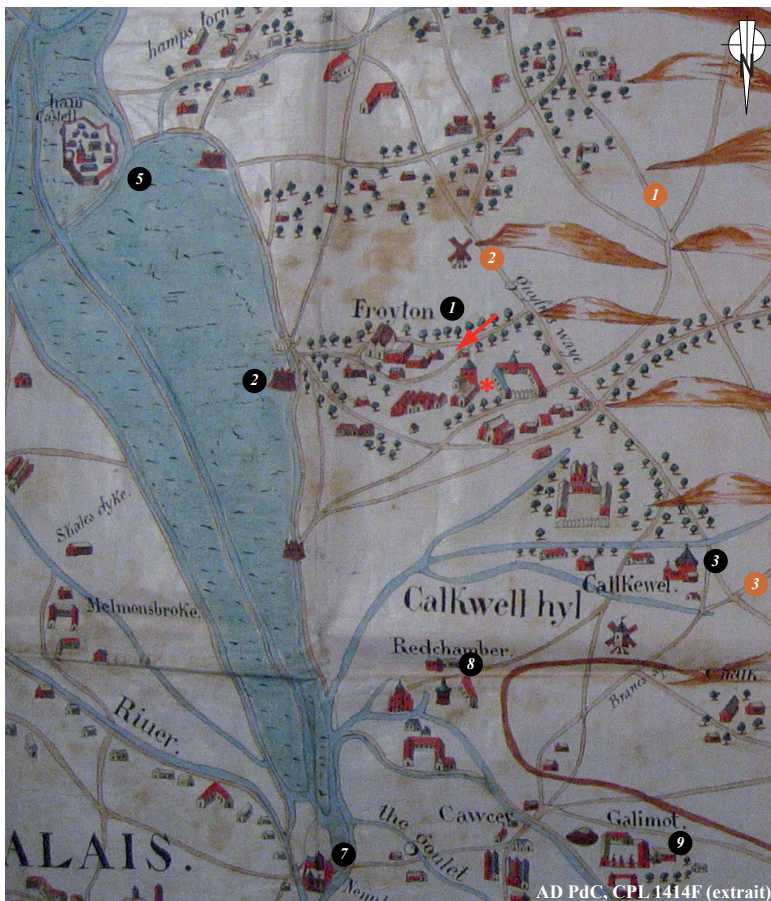
52. ADPdC 1J 1597 : le document consulté est une copie française du XVIII<sup>e</sup> siècle. Rien n'indique qu'il s'agisse d'une copie intégrale de l'original.

53. En 1835, l'acre anglais vaut 0,404671 hectares, soit 4 046,71m<sup>2</sup> Flachet 1835, p. 15. Si l'on attribue cette valeur à l'acre utilisé dans le terrier, bien qu'il soit antérieur, ce terrier couvrirait 3 km<sup>2</sup>, soit la moitié de la surface actuelle de la commune.





**Fig.14** : Cartes anglaises du Pale de Calais (vers 1540-1550).  
© Christine Cercy - Inrap.



**Toponymes**

- 1 - Froyton, Ffroyton, Freten : Fréthun
- 2 - Freten Bolvork : fort de Fréthun
- Les Alleux
- 3 - Calk Vel, Calkwell, Calkewel : Coquelles
- 4 - Sentricast : Saint-Tricat
- 5 - Hames castell, Ham castell : Hames-Boucrès \*
- 6 - Nele : Nielles-lès-Calais
- 7 - Newuambrydge, Niuelain bridge : Nieulet
- 8 - Red Chambers : ferme(s) de la Rouge Cambre
- 9 - Galimot : les Calimottes

**Circulations**

- 1 - Ewling waye : La Leulène
- 2 - Guylnes waye : route de Guînes
- 3 - Ballayen waye

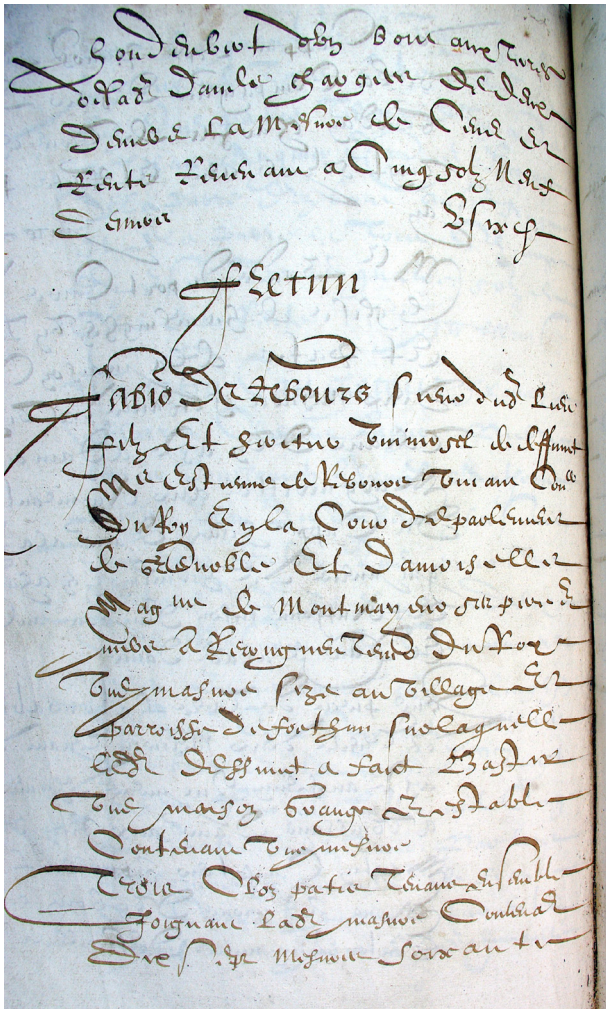


Fig.15 : Extrait du terrier de Miraulmont, ADPc 4 C3.  
© Virginie Decoupigny - Inrap.

et petit commun<sup>54</sup>. Au total, 1782 acres de terres sont répartis en 8 lots. Parmi les toponymes mentionnés la *Sanct Margaret Street* s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui, faisant la limite entre la commune de Fréthun et de Nielles. Les terrains du village s'étendent au-delà du chemin de la Leulène. Quelques propriétaires sont mentionnés dans les confronts, mais aucun n'est commun avec le terrier de 1552 ou les documents postérieurs, dont le terrier dit de Miraulmont.

#### *Le Pays reconquis et le terrier dit de Miraulmont*

En 1558, Calais est reconquis par les armées du Duc de Guise. A partir de 1558 et du traité du Câteau Cambrésis, le roi de France administre alors directement le Pale de Calais qui prend le nom de *Pays reconquis*.

Un nouveau terrier est établi, actant la redistribution des terres suite au départ des Anglais. Dès 1560, une enquête est entreprise dans le Calaisis, pour établir les propriétaires, et régler les contestations<sup>55</sup>. Pour la paroisse de Fréthun, ce registre mentionne ainsi le différent opposant le sieur de Bourdel et un marchand de Dieppe nommé Gouan *en raison d'une maison qui est situé dans ce village, auquel lieu le dit marchand nous a montré que le Roy avait donné la dite maison avec 600 arpents de terres à Cobron, gentilhomme écossais et lui avait permis de vendre les biens, suivant laquelle permission, il avait acheté au dit Cobron*. Ce passage nous montre un exemple de changement de propriétaire lié au départ des Anglais.

Il est probable que les terres libérées lors de la prise de Calais furent redistribuées rapidement à de nouveaux propriétaires, parfois fort éloignés de leur domaine. Le terrier dit de Miraulmont<sup>56</sup>, définitivement établi en 1584, liste pour la commune de Fréthun (en excluant le lieu-dit « le Marais ») 28 personnes tenant leurs terres du roi de France (Fig. 15, Extrait de 4C3, concernant Fréthun). Certains habitent sur place mais parmi les plus importants, Anthoine Fayet, réside à Paris, dans la paroisse Saint-Paul. Par ailleurs, en partant de ce terrier, il est possible d'esquisser la topographie du village. Pour les 28 propriétaires devant payer le cens, les rédacteurs ont indiqué systématiquement le type de terrain (amazé<sup>57</sup>, patis<sup>58</sup>, pré, terres labourables ou marais) et assez souvent, nous disposons de la description des quatre confronts des parcelles<sup>59</sup>. Au total, ce sont 96 parcelles qui sont

54. Médiathèque de Calais, Ms 109.

55. ADPc, 1MIR 1023-1.

56. ADPc 4C3 ; Médiathèque de Calais ms.54 ; Médiathèque de Calais, ms.56 pour la copie établie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le terrier de dit Miraulmont constitue un état des lieux des terrains suite à la redistribution des terres dans le Pays reconquis.

57. Amazé : couvert de construction, bâti. Définition d'après le Dictionnaire en ligne de Moyen français (<http://www.atilf.fr/dmf>).

58. Patis : Lande ou friche où l'on fait paître les bêtes, pâturage. Définition d'après le Dictionnaire en ligne de Moyen français (<http://www.atilf.fr/dmf>).

59. Malgré la précision des indications, il s'est avéré impossible de dresser un plan exact de la disposition des 96 parcelles décrites pour Fréthun, notamment parce que certains propriétaires nommés dans les descriptions ne figurent qu'une seule fois et que la description des confronts ne semblent pas toujours normées. En revanche, les informations données permettent d'avoir un aperçu de l'occupation des sols. En regroupant les parcelles ayant des toponymes communs, il a en effet été possible d'établir les secteurs les plus densément bâtis.

décrites, contenant au moins 26 maisons pour une surface de 1 288 mesures de terres et 67 verges. Nous pouvons comparer ce chiffre au recensement de 1744<sup>60</sup> qui atteint une surface de 1 575,75 mesures de terres. Il faut ici noter que l'ensemble de terre ne sont pas tenu du roi, ce qui explique la différence de surface.

En 1584, le village se concentre autour de la *rue de l'église*<sup>61</sup> et de la *Grande rue* ou *Rue*<sup>62</sup> où l'on trouve l'essentiel des bâtisses mentionnées.

La *Chaussée de Fréthun à Calais*<sup>63</sup> semble situer plutôt en bas du village, vers le courant d'Hames. La majorité des terrains qui la bordent sont considérés comme des marais. Toutefois, on y trouve aussi la plus vaste propriété du village, la cense du sieur de Courbos qui occupe 114 masures de terres<sup>64</sup>. La *rue des marais* est bordée essentiellement de marais, bien qu'on y mentionne deux parcelles amazées. Elle pourrait être située dans la continuité de la *Grande rue* si on suit les indications du cadastre de 1832, en supposant toutefois que le toponyme n'ait pas bougé.

À proximité du courant d'Hames, nous trouvons l'*Estang du Nieullay* ainsi qu'une rivière *qui descend de Coquelles* où est installé un vivier<sup>65</sup>. Cette rivière sert également de limite séparative avec Coquelles. Une autre *grande rivière* est signalée bordant les parcelles entourant la *rue de l'église*<sup>66</sup>. Les terrains de marais se concentrent au bas du village, autour du courant d'Hames tandis qu' autour du pont du Nieullay, les terrains semblent mieux asséchés et sont qualifiés de près.

Les *terres labourables* se concentrent dans les hauteurs du village, soit vers le chemin de la Leulène et le chemin de Fréthun à Bonningues, soit vers le chemin *qui fait la séparation d'avec le dimage de Nielles*<sup>67</sup>. Elles appartiennent principalement à 4 grands propriétaires de la commune : de Rebours, Fayet, Gouinan et Trudaine. Il est probable que le terrain fouillé soit englobé dans cette zone. Le terrain fouillé est en effet situé le long de la rue de Parenty, non loin du croisement du chemin de Calais à Saint-Tricat et du chemin de Fréthun à Bonningues. Peu de constructions sont mentionnées dans ces secteurs à l'exception du lieu-dit *les terres de la Cure*. Les terres de la Cure sont situées à la limite du dimage de Coquelles, à proximité du chemin de Pihem à Coquelles. Non soumises à la cens, ces terrains ne sont pas décrit, mais deux parcelles bâties en sont limitrophes ainsi qu'une cense.

D'après ce document, l'habitat se concentre autour de la grande rue et de l'église sans écarter totalement des constructions plus dispersées aussi bien vers les marais que vers les terres de la Cure. Toutefois, il est à noter que malgré la mention du pont de Fréthun, il n'y a aucune allusion dans la toponymie à un fort à proximité, alors qu'il est représenté sur une carte anglaise de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>. Il est possible qu'il soit détruit dès le début de la période française.

---

60. Médiathèque de Calais, ms 52.

61. Le toponyme s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui, mais l'église a été déplacée au début du XX<sup>e</sup> siècle. Au moins 4 maisons bordent cette rue, où l'on mentionne également un cimetière.

62. Peut-être s'agit-il de la continuité de la rue de l'église. Au moins 8 maisons sont mentionnées.

63. Il pourrait s'agir de l'actuelle Rue Principale.

64. Sur les 13 parcelles bordant la Chaussée, 9 sont des marais et 2 sont amazées.

65. C'était également dans cette zone qu'une pêcherie est signalé en 1556. Médiathèque de Calais, Ms 109.

66. Elle pourrait être rapprochée de la rivièrette de Frétun figurant sur le cadastre de 1832.

67. Actuellement, respectivement : chemin de la Leulingues, partiellement la route départementale D243E2 et la rue sainte Margueritte.

68. ADPdC, CPL 1414F.

### La fin de la période moderne et contemporaine

Au cours du XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, la documentation dont nous disposons nous montre une disposition similaire à celle établie par le terrier de Miraulmont (Fig. 16). L'habitat semble dispersé principalement autour de deux voies descendant vers le courant d'Hames. L'église semble déjà isolée du reste du village. Ce qui deviendra la rue Verte longe une large ferme qui sera ensuite dénommée pour la première fois Les *Alleux* sur la carte de Cassini (Fig. 17) ainsi que des prairies inondables.

En 1744, un nouveau recensement des terres est effectué et mentionne 14 fermes et 40 maisons pour 1575,75 mesures de terres<sup>69</sup>.

D'après les mentions de l'inventaire sommaire de la sous-série 1C des ADPc<sup>70</sup>, il semble que la valorisation et l'assèchement des marais autour du courant d'Hames ait constitué un enjeu important pour le village. Les habitants ont eu l'habitude d'installer des canarderies en hiver dans les marais afin d'avoir un revenu supplémentaire. L'assèchement progressif des marais semblent avoir été effectué à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'ensemble des terrains traversé par le courant d'Hames<sup>71</sup>. Peut-être s'agissait-il de limiter les phénomènes d'inondations qui sont rapportés dans les documents. Cependant cela donna lieu à des requêtes des habitants qui souhaitaient garder leur canarderies<sup>72</sup>.

À la période révolutionnaire, ce processus ne semble pas achevé et les 56 foyers du village partagent le marais commun en parcelles égales entre les familles<sup>73</sup>.



69. Médiathèque de Calais, Ms52.

70. La série C a intégralement disparu en 1916, il n'en reste que l'inventaire.

71. ADPc, Inventaire sommaire de la Serie C, C145.

72. ADPc, Inventaire sommaire de la Serie C, C85.

73. AdPc E-Dépot 360/N/1.

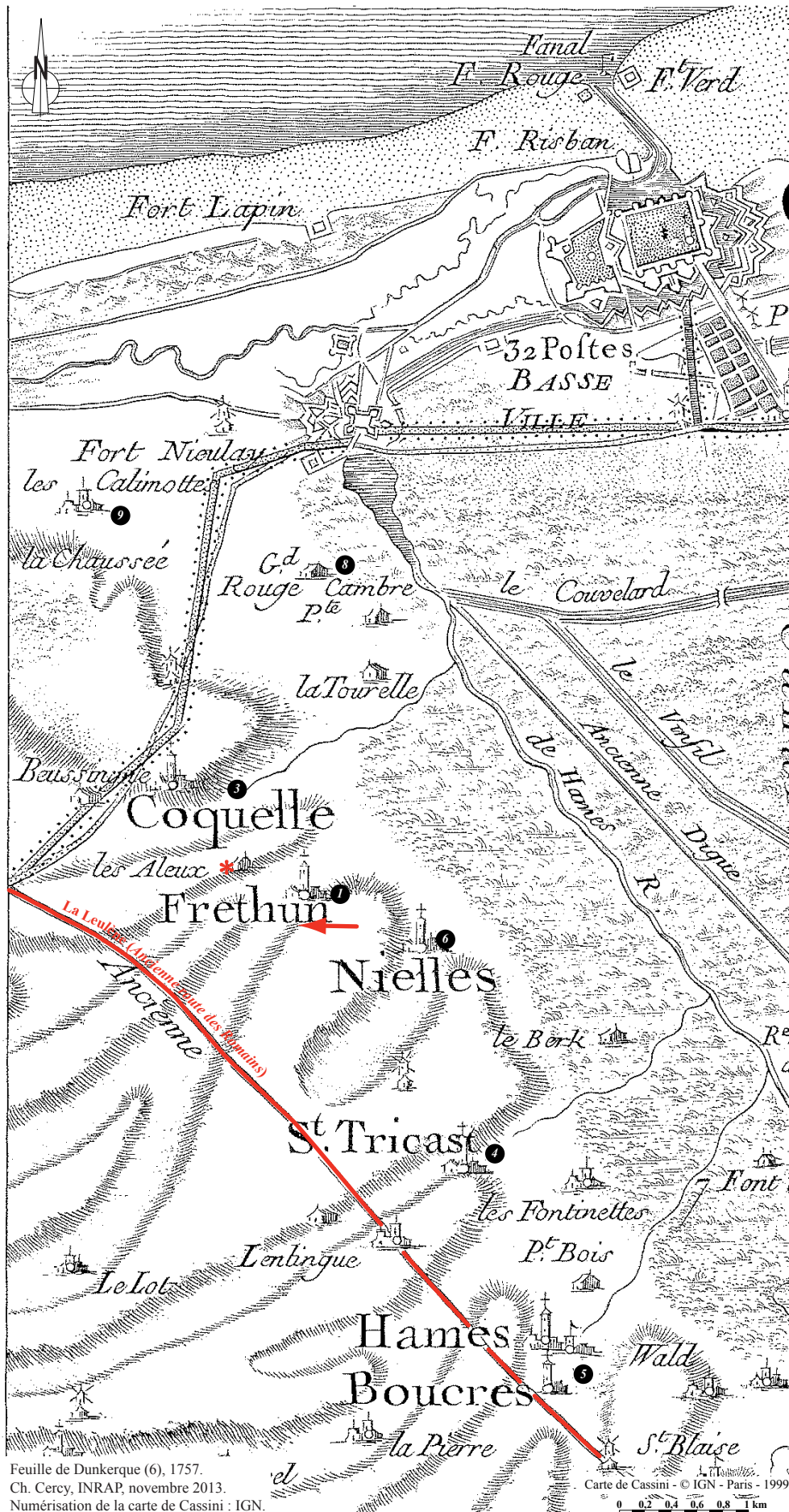




Fig.17 : Localisation de l'intervention sur la carte de Cassini.  
 © Christine Cerci - Inrap.

En 1832, le cadastre figure une disposition proche de la disposition actuelle, où l'habitat se concentre autour de la rue des Marais dans une zone plus basse alors que le toponyme le *village*, autour de l'église Saint-Michel semble en grande partie désertée (deux fermes sont représentées autour de l'église). La dernière réparation qui nous est connue de l'église Saint-Michel date de 1785<sup>74</sup> et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on mentionne qu'elle est isolée du village<sup>75</sup>. La majorité des toponymes se sont maintenus depuis le terrier de Miraulmont : seuls la rue des Juifs, le chemin des Rouliers et le chemin du Moulin sont apparus entre ces deux documents (Fig. 18).

**Fig.18** : Localisation de l'intervention (en rouge) sur le cadastre de 1832 (ADN, 3P 360, section B, 1ère feuille).  
© Christine Cercy - Inrap.



Localisation de l'intervention sur le cadastre de 1832 (ADN, 3P 360, section B, 1ère feuille). Géoréférencement Ch. Cercy, INRAP, novembre 2013. Fonds parcellaire actuel (2011), Ppige.

-  Ferme
-  Église paroissiale

74. ADPdc, Inventaire sommaire de la série C, C117.

75. De Loisne, 1907, p. 402.

Bien qu'il soit difficile d'établir un plan précis en ce qui concerne les périodes les plus anciennes, il est vraisemblable que l'occupation du village ait changé peu à peu. Les premières mentions relevées signalent la mise en valeur des terres, notamment au profit des abbayes de Beaulieu ou d'Andres. Ces mentions ne sont pas exhaustives et d'autres seigneurs fonciers, comme le comte de Guînes ou ses vassaux ont pu exploiter les terres dès cette période.

Le seigneur de Fréthun, vassal du comte de Guînes, y possède au moins un donjon ou un château signalé entre le XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle. En 1352, c'est une maison forte qui est mentionnée dans nos sources.

La Guerre de Cent Ans et la mise en place des Marches de Calais ont pu occasionner des destructions, des déplacements de populations. La reprise de Calais en 1558 provoque de nouveau des déplacements de populations et des mutations de propriétaire. Pour autant, la mise en valeur et l'assèchement progressif du marais semble avoir joué un rôle tout aussi important dans le déplacement de l'habitat vers la vallée du courant d'Hames.

Le terrain fouillé semble témoigner à la fois de ces événements et du glissement de l'occupation vers la vallée.

VD

### 1.3 Problématiques de la fouille

Le cadre est posé et les circonstances de l'intervention décrites. C'est à travers ce riche contexte archéologique que s'est déroulé le diagnostic archéologique dirigé en 2011 par S. Desoutter. Au vu de l'importance de la céramique découverte, l'hypothèse de la proximité d'un atelier de potier avait été émise. Aussi les problématiques tendaient particulièrement sur cette thématique à savoir comprendre l'état de conservation et la configuration du gisement d'une production potière dont les observations sont rares dans la région Nord-Pas-de-Calais et tout particulièrement sur le littoral. Il convenait de déterminer le type de production et de la replacer dans un contexte économique plus large.

Les vestiges étaient finalement d'une autre nature, les problématiques de recherche ont donc évoluées en cours de fouille, pour se tourner vers des questions en rapport avec l'habitat rural. Ce sont donc les conditions d'implantation de l'habitat, son organisation, la nature des aménagements et, bien sûr, l'enchaînement chronologique de ces derniers qui ont été considérés. Celui-ci se devait d'être recontextualisé : d'une part dans son implication dans la construction du village (genèse et évolution) et d'autre part dans un contexte géopolitique particulier entre les invasions et appartenances anglaises. La culture matérielle du site doit être aussi considérée dans une réflexion globale sur l'économie du site (consommation animale, production de la céramique...), le tout en gardant à l'esprit le contexte particulier qu'est le milieu littoral.

### 1.4 Le cadre administratif et technique

Suite à la présentation scientifique de l'opération, la description se veut désormais plus technique. Il convient de présenter les moyens alloués à l'opération et les choix méthodologiques qui ont été effectués.

#### 1.4.1 Moyen mis en œuvre

L'opération de fouille a débuté le 15 mars 2012 pour s'achever le 18 avril 2012, avec au préalable trois jours de préparation. L'équipe se compose de cinq personnes : quatre techniciens et un responsable d'opération, renforcée par la venue occasionnelle du topographe M. Canonne (Inrap).

La proximité d'une zone de résidence ainsi que d'un chemin piétonnier (rue Parenty) a obligé pour des raisons de sécurité évidente, la clôture intégrale de la zone de fouille par des grilles mobiles. En prenant compte des distances de sécurité par rapport à la route goudronnée et au grillage de la maison voisine, l'ouverture effective de la fouille est donc de 1 899m<sup>2</sup>.

La mise en culture des terrains adjacents empêchait un stockage des terres en périphérie. Aussi un décapage en deux temps a été mis en place (Fig. 19). Au vue de la densité des vestiges, mis au jour lors du diagnostic, la partie est de la parcelle a été privilégiée lors du premier décapage. Cette première zone de 1 200m<sup>2</sup> a fait l'objet d'un terrassement durant 2,5 jours à l'aide d'une pelle à chenille de 22 tonnes à godet lisse (non inclinable) et d'un bull de type D6 (Entreprise Helfaut Travaut) pour former le merlon de terre stocké sur la seconde partie de la fouille. 63 structures ont été alors identifiées ainsi qu'un large épandage, déjà repéré lors du diagnostic, recouvrant la zone sud de cette première ouverture (Fig. 20). La présence de maçonneries sur cet épandage nous empêcha toute caractérisation de celui-ci dans un premier temps (Fig. 21). La fouille manuelle a monopolisé 45j/homme soit 10 jours effectifs. Une mini-pelle de 15 tonnes à chenille intervint alors durant 3 jours afin de tester les structures conséquentes (de type puits), la fouille de fosse à 100 % et surtout le redécapage de l'épandage. 49 structures en creux supplémentaires ont ainsi été mises au jour. 50 % ont été fouillés mécaniquement, le reste manuellement. Une journée de post-fouille a permis le transvasement des terres et le rebouchage de la première partie. Une demi-journée suffit au décapage de la phase 2, identifiant seulement 39 structures (Fig. 22). 27j/homme ont permis de tester cette seconde partie, le dernier jour étant dédié au rangement des cantonnements. La présence de trous de poteaux au fond du fossé 2003 nous obligea à le curer intégralement pour identifier le plan d'une éventuelle palissade. Une mini-pelle de 5 tonnes a alors été réquisitionnée pendant 2 jours et conduite par un membre de l'équipe ayant son permis CACES.

Les conditions climatiques extrêmement favorables (1 seule journée de pluie en 22 jours de terrain) ont permis un avancement sans contrainte. Le traitement primaire du mobilier a pu se faire dans la continuité : lavage, inventaire, conditionnement et même pour certains ensembles, dessins de la céramique. La mise au net des minutes a également pu être réalisée dans son intégralité dans le mois qui a suivi la fin de la fouille. L'étude céramique et la rédaction du rapport ont attendu le début de l'année 2014 pour être effectuées.



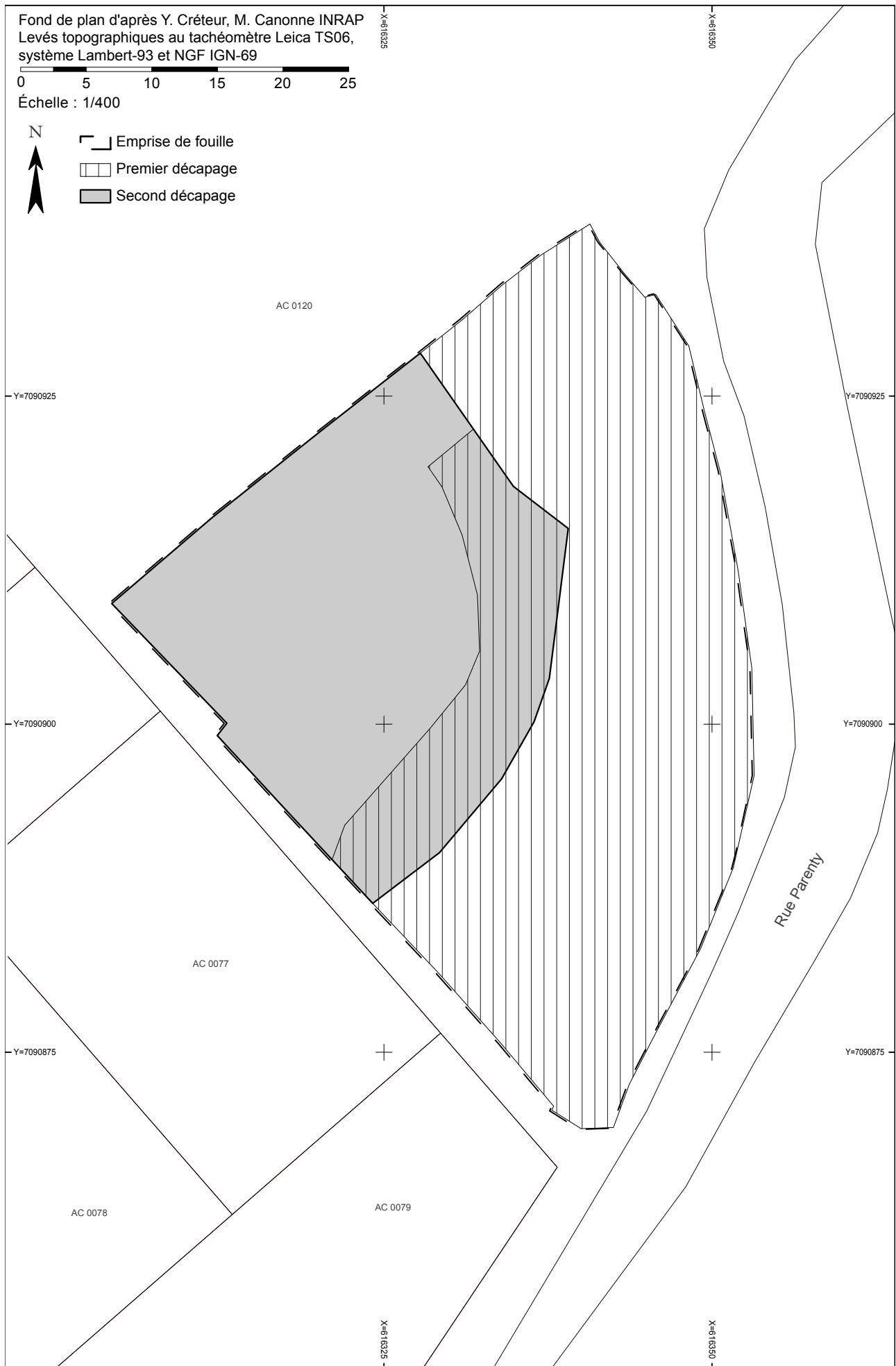


Fig.19 : Plan des deux décapages.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.20** : Plan masse des structures avec maçonneries et zone d'épandage.



**Fig.21** : Vue générale du terrain en cours de décapage de la première zone, avec au second plan les maçonneries et l'épandage et en arrière plan les grilles encerclant le chantier.  
© Christelle Costeux - Inrap.



**Fig.22** : Vue générale du terrain après décapage de la seconde zone.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

### 1.4.2 Méthodologie

Les moyens techniques et les choix du décapage ont été explicités dans la partie précédente, aussi seuls les choix méthodologiques seront ici présentés. Le décapage a été suivi d'un rasetage général de la surface, puis d'une délimitation minutieuse de chacune des structures. Celles-ci ont ensuite fait l'objet d'un enregistrement par numérotation continue. Il a été convenu que les structures de la phase 1 seront numérotées de 1000 à n, celles de la phase 2 de 2000 à n.

Les relevés topographiques ont été dirigés par M. Canonne (Inrap), au tachéomètre (Leica TS 06) référencé en système géodésique, de projection, et d'altitude : RGF93 LAMBERT93 - IGN69. L'ouverture de chacune des phases a fait de suite l'objet d'un relevé général au théodolite, complété une fois par semaine par le relevé des axes de coupe, des sondages et des limites de structures fouillées.

Chaque structure a, dans la mesure du possible, fait l'objet d'un test manuel d'au minimum 50 %. Pour les structures dites « régulières », une coupe par la moitié a été effectuée ; pour les formes plus complexes, la méthode du quart opposé a été privilégiée. Les vestiges fouillés font ensuite l'objet d'une photographie numérique puis d'un dessin de la structure en plan et coupe. Les relevés sont faits sur papier millimétré à l'échelle 1/20.

Une fiche d'enregistrement a été établie par structure. Elle comporte les critères d'enregistrement usuels : les dimensions (longueur, largeur, diamètre, profondeur, hauteur, orientation), les relations stratigraphiques avec une autre structure (sous, sur, coupe, est coupé par, synchrone), un rappel de l'enregistrement illustré (plan, coupe, photo et numéro du relevé), la méthode de fouille (mécanique ou manuel), la surface fouillée (100 %, 50 % ou nombre de sondage pour les fossés), une description du creusement pour les structures en creux (forme, profil général, paroi, fond), un croquis de situation, une description du comblement (type de matrice, homogénéité, couleur, teinte, inclusions), une description des structures construites (s'il s'agit d'une fondation ou d'une élévation, le type de matériaux utilisés, leur module, le liant), le mobilier découvert, s'il y a eu prélèvement ou non (et son numéro), une datation éventuelle de terrain.

Le travail de post-fouille s'est d'abord consacré au traitement primaire du mobilier : lavage à l'eau du matériel céramique, lithique et de la faune. Les objets métalliques ont été confiés à C. Gardais pour étude ; certains éléments ont ainsi pu être nettoyés à la ponceuse pour une meilleure identification. L'ensemble des artefacts a ensuite fait l'objet d'un inventaire rigoureux par type de matériau contenant le nombre de fragments, le poids des ensembles, la caractérisation quand cela était possible et le numéro de la caisse dans lequel il est conditionné. Le petit mobilier le mieux conservé a été dans la mesure du possible photographié et décrit.

L'ensemble de la documentation graphique a été mis au net par ordinateur (logiciel illustrator). Le plan général a ainsi pu être complété par les relevés manuels. Le phasage s'est appuyé sur la corrélation des données stratigraphiques et de l'étude céramique.

## 2. Description archéologique

Sur les 167 structures référencées initialement, deux se sont avérées être des chablis, et 14 ont été annulées car peu probantes. Même si le phasage du mobilier a démontré clairement la présence de trois phases, les observations stratigraphiques permettent de supposer l'existence d'une quatrième. Ce sont donc quatre phases d'occupation qui vont être présentées dans cette partie. Le découpage se veut avant tout chronologique puis dans un deuxième temps spatial.

### 2.1 Deux parcellaires plus anciens

Il est malheureusement impossible d'être plus précis sur la datation de cet ensemble. Sept structures, définies comme fossés, forment un parcellaire, d'orientation nord-ouest/sud-est, plus ou moins organisé, antérieur aux autres structures mieux cernées chronologiquement (Fig. 23).

Ils se situent principalement dans la partie septentrionale de l'emprise. Le fossé 2005/1043, situé en bordure sud-ouest peut également être associé à ce premier état, par son orientation, sa position stratigraphique et le type de comblement.

Deux périodes peuvent se distinguer par les différents recoupements : les fossés 1001, 1003, 1032, 2021/2019/1063 et 1034 semblent former une première entité cohérente ; le fossé 1005 vient recouper deux de ces fossés et semble ainsi figurer une nouvelle configuration de l'espace.

#### 2.1.1 Phase 1a : un parcellaire structuré

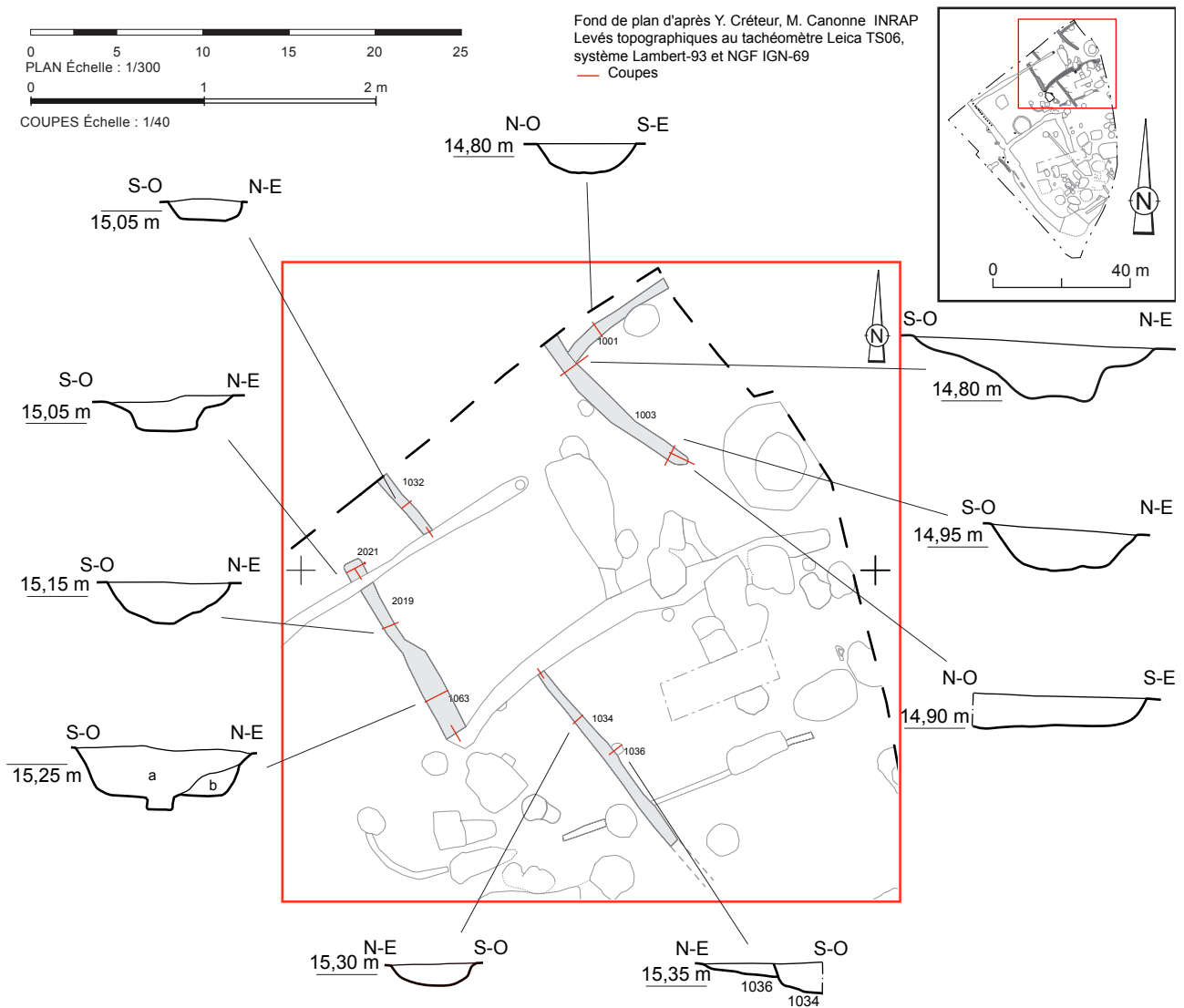
Cette première phase se compose d'un ensemble de six fossés, tous orientés nord-ouest/sud-est à l'exception de 1001, perpendiculaire à 1003, orienté nord-est/sud-ouest. Une telle orientation n'a rien de surprenant et reprend simplement le sens de la pente. Le pendage entre les différentes structures est très marqué et le déversement de l'eau se fait du sud vers le nord.

Le premier ensemble parfaitement synchrone est formé par les fossés 1001 et 1003 (Fig. 24), d'une épaisseur respective de 0,57 et 0,9 m. Ils forment un plan en «T» et leur abandon est simultané. Ils présentent tous deux un profil à fond plat et bords légèrement évasés, dont la profondeur, sans doute arasée, varie entre 0,12 et 0,23 m. Leurs comblements sont sensiblement similaires : un limon argileux gris/brun très clair avec de rares silex et de rares inclusions de calcaire et de charbons. Ils présentent des traces de lessivage marqués qui de toute évidence semblent indiquer un comblement progressif naturel (Fig. 25).

Les fossés 1032 et 1034, sans lien stratigraphique entre eux, semblent pourtant synchrones. Ils sont dans le même alignement (suivis sur une vingtaine de mètres) et sont espacés de 7,5 m. Il est tout à fait probable que le tracé du fossé 1034 se prolongeait davantage vers le sud-est, et que l'interruption soit liée à une conservation différentielle due au pendage du terrain. Ces deux structures fossoyées disposent d'un profil identique, en cuvette d'une épaisseur de 0,12 à 0,13 m et d'une largeur variant entre 0,45 et 0,52 m. Leurs comblements disposent des mêmes caractéristiques que les précédents à savoir un limon argileux gris moyen à clair, lessivé (Fig. 26).



Fig.23 : Plan générale de la phase 1.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



1001 : Limon-argileux gris très clair, hétérogène, avec quelques fragments de silex centimétriques et quelques inclusions de rares charbons.

1003 : Limon-argileux brun/gris clair, hétérogène et meuble, avec quelques silex, inclusions calcaires et traces d'oxydation.

1032 : Limon-argileux, homogène, gris orangé, très lessivé.

1034 : Limon-argileux, homogène, gris moyen, avec quelques poches orangées et des traces importantes de lessivage.

1036 : Limon-argileux, homogène, gris moyen.

1063 : Limon-argileux, hétérogène gris clair, avec de rares silex et des particules de charbons (a) et une poche grise lessivée (b).

2019/2021 : Limon-argileux, compact et hétérogène, gris-blanc, avec de rares inclusions de charbons et des traces d'oxydation millimétriques.

**Fig.24** : Plan et coupes des structures de la phase 1a. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, W.

© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.25** : Coupe du fossé 1003.

© Benjamin Jagou - Inrap.



**Fig.26** : Coupe du fossé 1032.

© Christelle Costeux - Inrap.

À moins de 4 m vers le sud, s'étire le fossé 1063/2019/2021, qui se place au niveau de l'ouverture formée par les deux occurrences précédentes, formant ainsi une entrée de parcelle en chicane. Il est coupé d'une part par le fossé 1005, et de l'autre par 2011. Il mesure 8,70 m de long pour une largeur allant de 0,77 m à 1,07 m au maximum. Son profil est irrégulier : le fond est surcreusé ou plat, les parois en palier ou légèrement évasées (Fig. 27). L'abandon de ce fossé semble avoir été progressif et le seul fait de la nature. Certains comblements périphériques sont très lessivés, le fruit sans doute d'effondrement de parois et de stagnation d'eau.

**Fig.27** : Coupe du fossé 1063.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



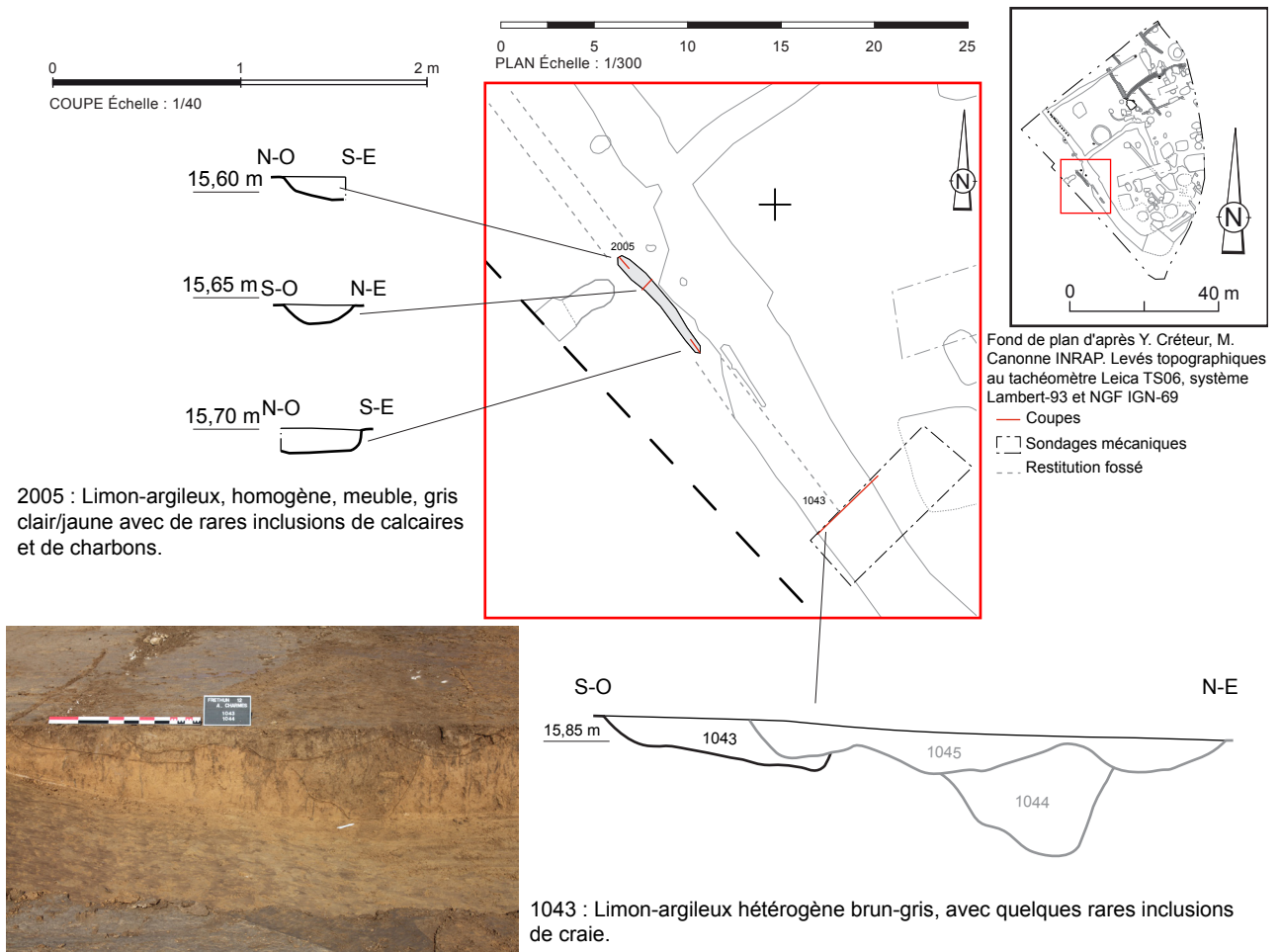
Il est enfin tentant de rattacher les structures 1043 et 2005 à cette toute première phase. La coupe du fossé périphérique ouest (1045) a révélé la présence de trois entités distinctes (Fig. 28). 1045 et 1044 viennent structurer les phases postérieures, le fossé 1043 est quant à lui antérieur à 1045. Il mesure 1,18 m de large. Il se caractérise par des bords évasés et un fond en pente douce. La structure 2005, d'abord interprétée comme une sablière, trouve davantage d'écho comme la continuité du fossé 1043. Sa faible épaisseur (0,36 m) peut s'expliquer par un arasement prononcé de cette partie du site. Elle dispose d'un profil en cuvette. Les comblements de ces deux structures sont semblables : un limon argileux brun-gris et gris clair avec quelques nodules calcaires millimétriques.

Enfin, de manière plus anecdotique, le fossé 1035, situé en parallèle au sud de 1005, peut être rattaché également à cette première phase même s'il est impossible de préciser davantage s'il s'agit de la phase 1a ou 1b (Fig. 23). Celui-ci est visible uniquement en plan mais absolument pas en coupe, ce qui rend délicate la compréhension de sa relation avec 1034. Il s'agit d'un fond de fossé de 3,75 m de long pour 0,24 m de large, reconnaissable grâce à sa couleur gris clair assez lessivé.

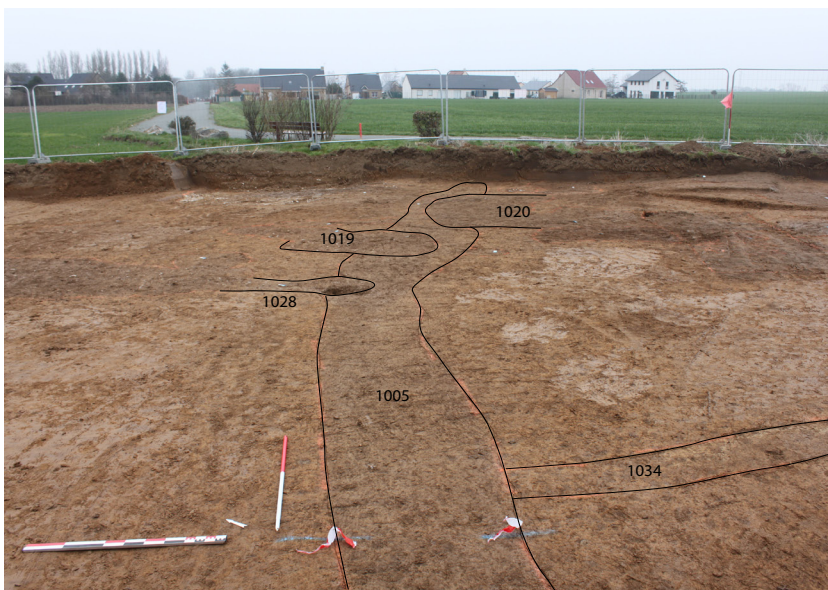
La question chronologique est très délicate à aborder, surtout lorsque le comblement du fossé semble d'origine non anthropique. Le matériel est ici très fragmenté et présent en petite quantité. Le fossé 1035 a livré deux panses d'une production sableuse qui rappelle des productions gallo-romaines ou du haut Moyen Âge. Le segment de fossé 1063 contenait deux panses de productions médiévales (haut Moyen Âge et Moyen Âge central). Même si un parcellaire protohistorique a été mise en évidence dans la parcelle contiguë par D. Gaillard, celui-ci ne paraît pas en être le prolongement. Il semble davantage correspondre à un état médiéval antérieur au XII<sup>e</sup> siècle.

La rareté du mobilier et l'absence d'éléments anthropiques (charbons, torchis...) laisse penser que les parcelles avaient une fonction de pâturage ou de mise en culture. La présence d'un système d'entrée en chicane penche davantage pour une fonction axée sur le parage d'animaux.





**Fig.28** : Plan et coupes des structures 2005 et 1043 de la phase 1a. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

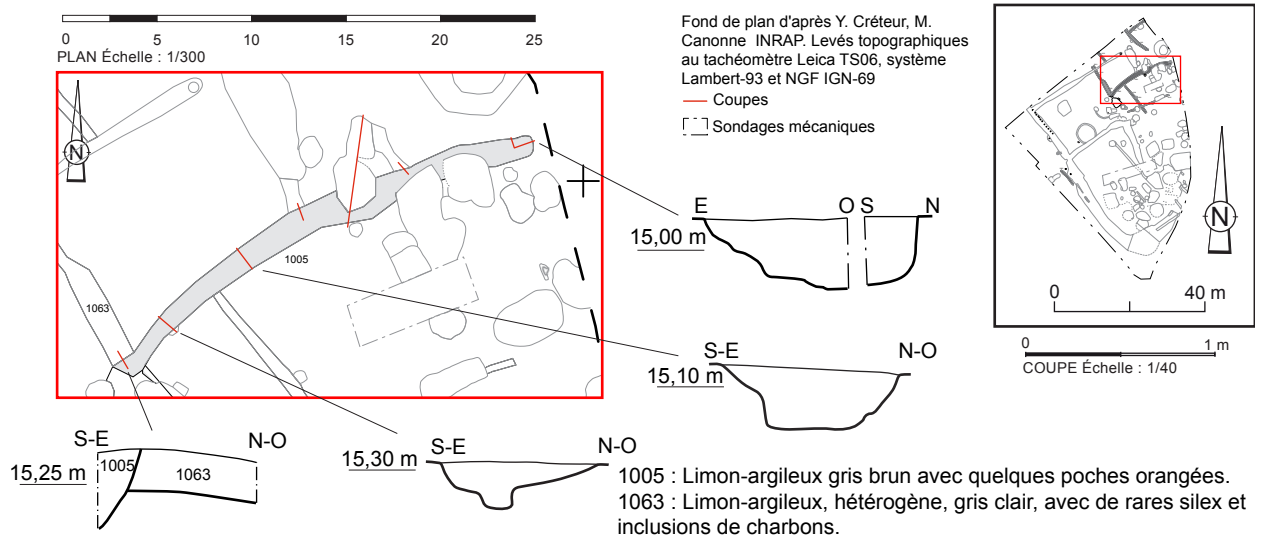


**Fig.29** : Vue générale du fossé 1005.  
© Christelle Costeux - Inrap.

### 2.1.2 Phase 1b : un unique fossé

Le parcellaire précédent semble avoir été abandonné et comblé progressivement, de manière naturelle. Le creusement du fossé 1005 intervient alors dans un second temps, sans qu'aucune autre structure autour ne puisse lui être associée. Il dispose d'une longueur de 19,25 m pour une largeur de 0,98 m en moyenne. Il est orienté nord-est/sud-ouest et, recoupé par de nombreuses structures (ce qui explique sans doute la présence de matériel milieu XIII<sup>e</sup> ramassée lors du diagnostic qui lui a été attribué) (Fig. 29). Son extrémité Est présente un bord en palier irrégulier, l'extrémité Ouest est recoupée par un épandage du XII<sup>e</sup> siècle (1064) (Fig. 30). Les deux profils qui ont pu être observés indiquent un fond plat, une paroi Sud creusée en deux temps et une paroi Nord évasée. Son comblement se décline en gris clair à moyen avec quelques poches de limon orange (Fig. 31).

À défaut de trouver des structures attenantes, nous pouvons supposer que cette phase médiévale (antérieur au XII<sup>e</sup> siècle) doit se développer au nord et l'est du site.



**Fig.30** : Plan et coupes de la structure 1005 de la phase 1b. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.31** : Coupe du fossé 1005.  
 © Christelle Costeux - Inrap.

## 2.2 L'occupation de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle

L'occupation se complexifie et se densifie par rapport à la phase précédente. Elle reste concentrée dans la partie septentrionale de la zone fouillée. 29 structures ont été inventoriées, se composant principalement de fosses et fossés (Fig. 32).

### 2.2.1 Fossés et palissade

Le parcellaire de cette deuxième phase conserve son orientation précédente à savoir le sens de la pente sud-est/nord-ouest. Le long fossé en bordure occidentale (1044) est recreusé et deux prolongements perpendiculaires formant les fossés 2012 et 2011/1018 (orientés nord-est/sud-ouest) lui sont annexés (Fig. 33). Le fossé 2012 est coupé, sur son côté est, par un bras de fossé postérieur de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, aucune suite n'a pu être observée. En revanche, le fossé 2011 a été observé sur toute sa longueur et dispose d'une extrémité à bout arrondi. Cet ensemble de trois fossés forment ainsi une parcelle étirée, de 506 m<sup>2</sup> au minimum, semblant s'ouvrir sur le côté nord-est de l'emprise.

Le fossé 1044 a pu être analysé sur quatre sondages, néanmoins celui-ci étant recoupé sur toute sa longueur par le fossé 1045, nous ne disposons que d'une vision partielle. Il mesure assurément au moins 34 m de long (même s'il se prolonge sans doute à l'unisson du fossé 1045) pour une largeur maximum de 0,90 m. Il présente un profil quasiment en «V», même si le dernier sondage le présente plus arrondi et ramassé. Si l'on considère uniquement le fond du creusement, il y a une différence de 0,65 m entre le profil du sondage le plus au sud et celui le plus au nord. Les comblements d'abandon semblent assez hétérogènes, tantôt gras et argileux, tantôt plus limoneux et meuble, la couleur varie également du brun au gris, les inclusions se composent de craie millimétriques et de rares fragments de terres cuites. Même si le comblement paraît peu organique, la présence d'éléments manufacturés comme les fragments de terre cuite suppose la proximité immédiate d'une implantation humaine.

Ce fossé est sans doute à mettre en relation avec une série de trous de poteaux, situés dans le fond de 1044, dont l'alignement et le rapprochement figurent probablement la présence d'une palissade. Deux TP ont d'abord été observés par sondages manuels. Il a donc été décidé de curer intégralement ce fossé, à l'aide d'une mini-pelle, afin d'observer leur organisation (Fig. 34). Ils ne sont visibles que sur la partie nord du fossé, sur une longueur de 8,60 m (Fig. 35). Ils sont tous de plan quadrangulaire à carré et s'organisent de manière assez régulière (Fig. 36). Les plus rapprochés sont espacés de 0,20 m (2027 et 2028), les plus éloignés de 0,80 m (2030 et 2031). Ils mesurent en moyenne une vingtaine de centimètres de côté. Seul le fond du trou de poteau a été conservé aussi leur profondeur n'excède pas 0,07 m. Il n'y a aucune trace de fantôme de poteau (sauf peut-être pour 2024 qu'on devine en coupe (cf. Fig. 33), leur enlèvement précède sans doute le comblement du fossé et par conséquent l'abandon de celui-ci. Le comblement des trous de poteaux qui ont pu être testés se révèle homogène limoneux argileux gris clair.

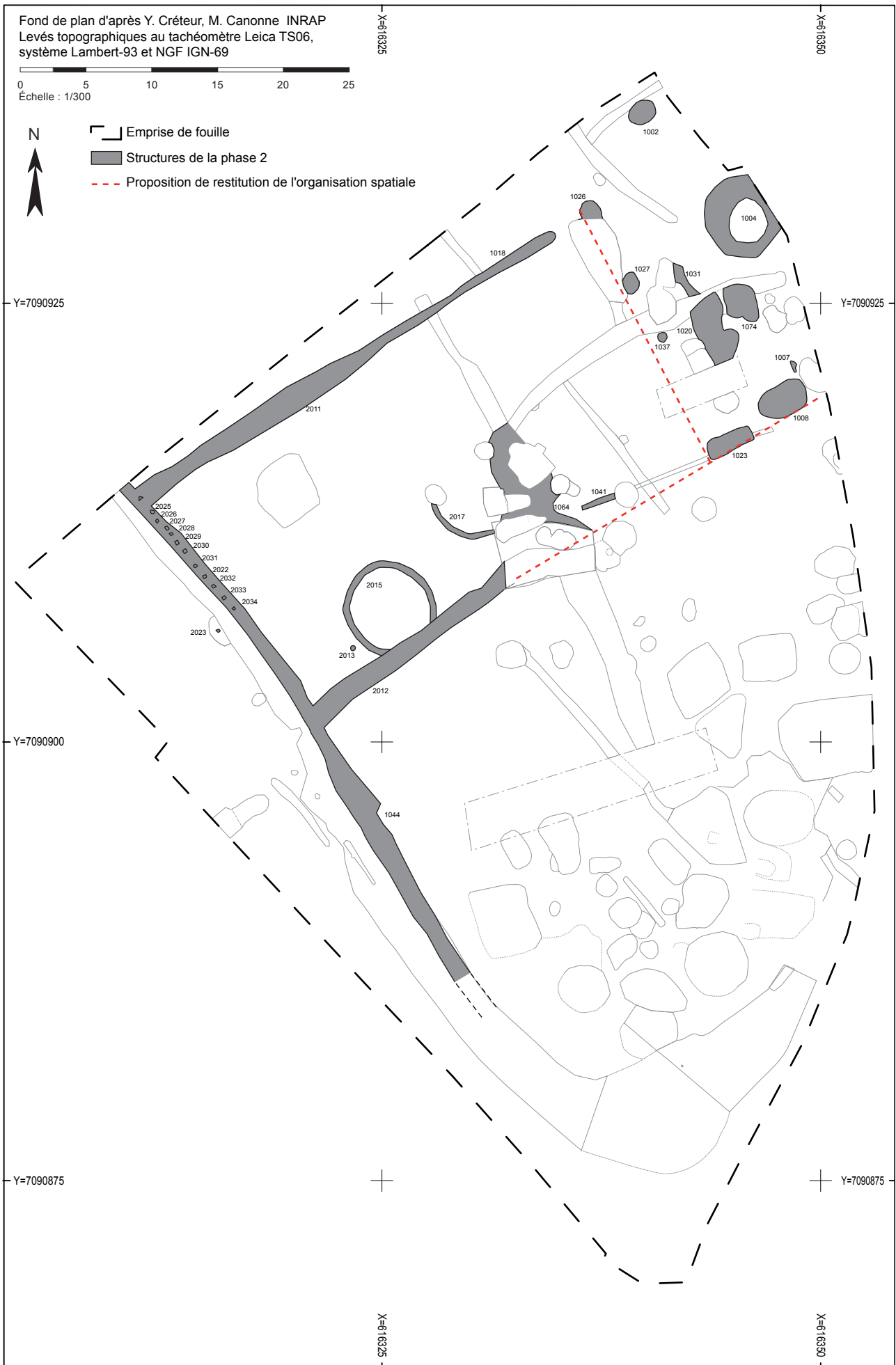


Fig.32 : Plan générale de la phase 2.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

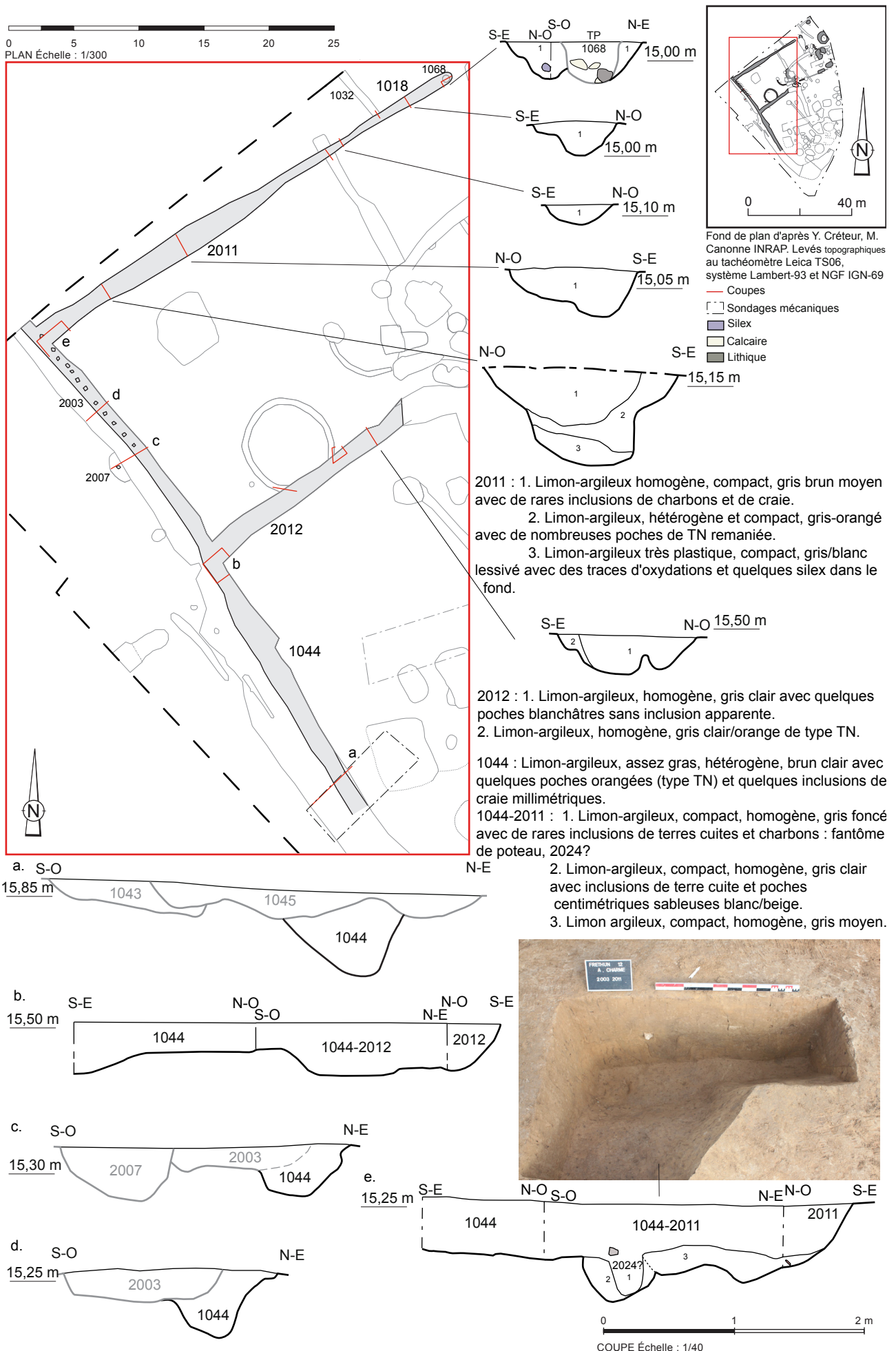


Fig. 33 : Plan et coupes des fossés parcellaires de la phase 2. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.

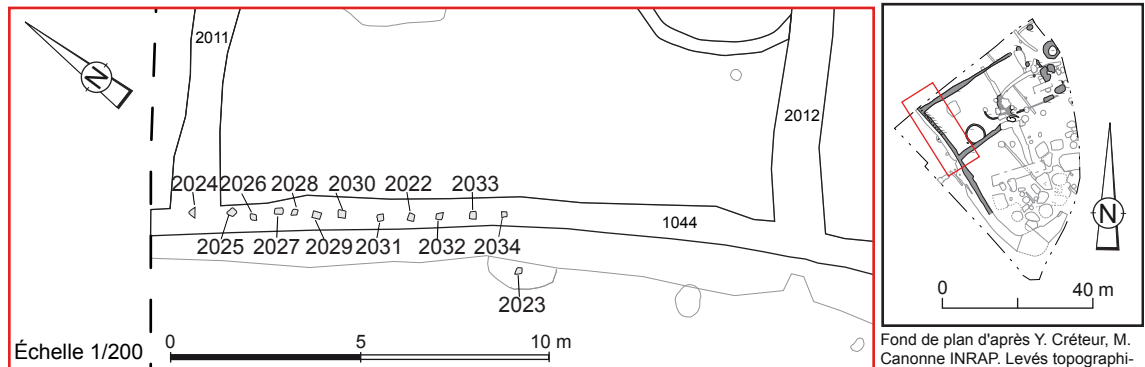


**Fig.34** : Vue générale des trous de poteaux situés au fond du fossé 1044 (vue du S-O).  
© Christelle Costeux - Inrap.



**Fig.35** : Vue générale des trous de poteaux situés au fond du fossé 1044 (vue du N-O).  
© Christelle Costeux - Inrap.

**Fig.36** : Plan des trous de poteaux situés au fond de 1044.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



- |   |  |
|---|--|
| 2023 : Limon-argileux, homogène, gris clair.  | 2028 : Limon-argileux, homogène, gris clair.       |
| 2024 : Limon-argileux, compact, homogène, gris foncé avec des inclusions de terre cuite et de rares charbons. | 2029 : Limon-argileux, homogène, gris clair/jaune. |
| 2025 : Limon-argileux, homogène, gris très clair.   | 2030 : Limon-argileux, homogène, gris clair.       |
| 2026 : Limon-argileux, homogène, gris clair.  | 2031 : Limon-argileux, homogène, gris clair.       |
| 2027 : Limon-argileux, homogène, gris clair.  | 2032 : Limon-argileux, homogène, gris clair.       |
|   | 2033 : Limon-argileux, homogène, gris clair.       |
|   | 2034 : Limon-argileux, homogène, gris clair.       |

Fond de plan d'après Y. Créteur, M. Canonne INRAP. Levés topographiques au tachéomètre Leica TS06, système Lambert-93 et NGF IGN-69.

Le trou de poteau 2023, découvert au fond de la fosse 2007 (correspondant à la dernière phase) peut être associé à cet aménagement. Il dispose également d'un plan carré, de 0,20 m de côté pour une profondeur de 0,10 m. Son comblement est strictement identique aux précédents. Situé à l'extérieur du fossé, 2023 marquerait-il une des entrées de la parcelle avec un possible marqueur spatial ou même la présence d'un passage en matériaux périssables entre les deux parcelles séparées par le fossé ? La question est posée.

Le fossé 2011, situé le plus au nord, mesure 0,99 m de large sur sa plus grosse section et 0,36 m pour sa plus petite. Son profil est régulier avec des parois légèrement évasées, un fond en cuvette et un léger surcreusement côté sud-est (Fig. 33). La profondeur n'excède pas 0,50 m, le pendage du fond du fossé s'oriente vers le nord-est. Il est comblé globalement par un limon argileux, homogène, gris-brun avec de rares inclusions de charbons millimétriques (Fig. 37). Il faut préciser que son comblement se diversifie à proximité du fossé 1044, où le processus de colmatage semble différent du reste du fossé. Les traces de lessivage du sol et les effondrements de parois sont beaucoup plus importants à ce niveau.

Le fossé 2012, dispose d'une largeur plus homogène de 1,06 m pour 0,30 m de profondeur. Il dispose d'un profil en «W» avec deux creusements bien distincts même si le comblement de ces deux entités est parfaitement homogène. Ce dernier se compose d'un limon argileux gris clair avec des poches blanchâtres marquant sans doute un lessivage prononcé. On peut noter également la présence d'une poche très oxydée en partie sud.

Les limites de l'occupation du XII<sup>e</sup> siècle sont ainsi posées, un parcellaire en lanière marquant deux parcelles, la première au nord de 506 m<sup>2</sup>, la seconde au sud d'au moins 221 m<sup>2</sup>, toutes deux orientées vers le nord-est, vers l'actuelle «rue Parenty». La carte anglaise du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (cf. *Infra* 1.2.4) dresse une carte du village de Fréthun sur laquelle il est tentant d'associer la rue Parenty à la route sud qui encercle le village. Il n'est pas impossible que cette voie existait dès le XII<sup>e</sup> siècle, en tout cas elle semble polarisatrice du parcellaire.

Même si aucune structure du XII<sup>e</sup> siècle n'a pu être recensée dans la partie sud de l'emprise, la prolongation du fossé 1044 ainsi que le mobilier résiduel présent dans les fosses modernes de cette zone laissent penser qu'il n'est pas impossible que la structure «laniérée» du parcellaire continuait dans la partie méridionale du site.



Fig.37 : Coupe du fossé 2011, vue du S-O.

© Christelle Costeux - Inrap.

### 2.2.2 Les deux structures fossoyées circulaires

Situées en fond de parcelle dans le «U» formé par les trois dernières occurrences, se placent deux structures fossoyées en forme de cercle (2015) et quart de cercle (2017) (Fig. 38). Le premier cercle, 2015, est composé d'un fossé d'une largeur de 0,38 m en moyenne, qui forme un diamètre de 5 m (axe nord-ouest/sud-est). Il est connecté au fossé 2012. Les comblements respectifs de 2015 et 2012 sont strictement identiques, leur abandon simultané permet par conséquent de supposer leur fonctionnement synchrone. Les différentes coupes relevées indiquent un profil en «V» ou en «U», le creusement est régulier et la profondeur n'excède pas les 0,22 m (Fig. 39). Le comblement se compose de limon argileux, très compact, homogène, gris moyen à clair avec de nombreuses poches de substrat jaune et de rares éclats de silex. Deux micro-fragments de panse y ont été découverts, dont le type de production peut être rattaché à celle du XII<sup>e</sup> siècle. Le trou de poteau isolé 2013 au sud-ouest du cercle peut éventuellement fonctionner avec, même s'il est délicat de le prouver (Fig. 40). C'est son caractère isolé qui tend à le rapprocher de la structure la plus proche. Il est de plan circulaire (avec un diamètre de 0,28 m), très arasé, et possède un profil en cuvette de 0,10 m de profondeur. Son comblement se rapproche de celui du cercle : gris clair avec quelques poches jaunes (type TN).

La deuxième structure (2017) est, en fait, un quart de cercle. Elle est espacée de 3 m par rapport au précédent et est recoupée d'un côté par la fosse 2016, de l'autre par 1073 (Fig. 41).

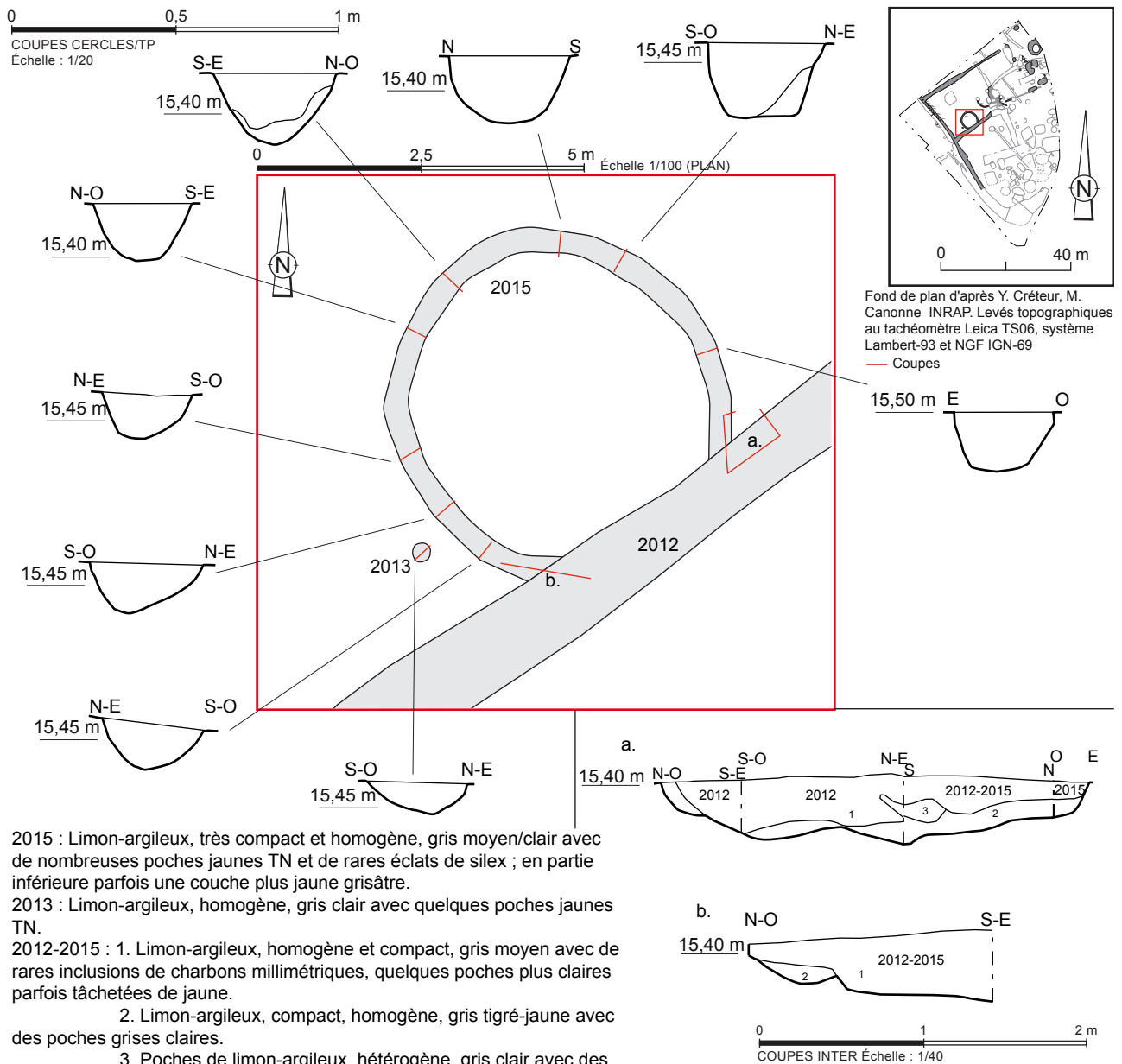
Même si la vision est partielle, son plan est clairement incurvé et on peut restituer un diamètre d'environ 5 m, tout comme le premier cercle. Il mesure 0,28 à 0,35 m de large pour une profondeur de 0,20 m. Les deux profils relevés sont en cuvette avec des parois évasées et droites. Il présente de très nombreuses similitudes avec le cercle précédent. Son comblement est également hydromorphe : gris clair/blanc avec de rares inclusions de charbons millimétriques (Fig. 42). À proximité, une petite dépression, 1064, très peu profonde, de l'ordre d'une dizaine de centimètres, mesure 5,50 m de long pour 3,25 m de large. Elle est comblée par un limon argileux, hétérogène, composé de nombreuses poches gris foncé et gris clair, lessivé, avec de nombreux charbons millimétriques. La forme en plan, très irrégulière, peut laisser penser à une petite mare. La position stratigraphique de 1064 et le mobilier associé semblent marquer une synchronie avec les cercles.



Fig. 38 : Vue générale du cercle 2015 et demi-cercle 2017, vue du S-E.

© Vaiana Vincent - Inrap.





2015 : Limon-argileux, très compact et homogène, gris moyen/clair avec de nombreuses poches jaunes TN et de rares éclats de silex ; en partie inférieure parfois une couche plus jaune grisâtre.

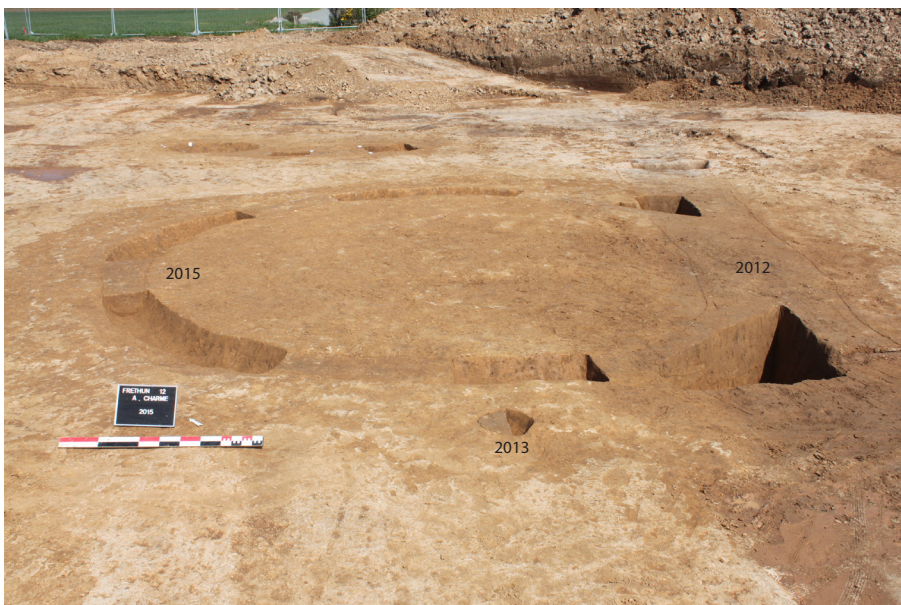
2013 : Limon-argileux, homogène, gris clair avec quelques poches jaunes TN.

2012-2015 : 1. Limon-argileux, homogène et compact, gris moyen avec de rares inclusions de charbons millimétriques, quelques poches plus claires parfois tâchetées de jaune.

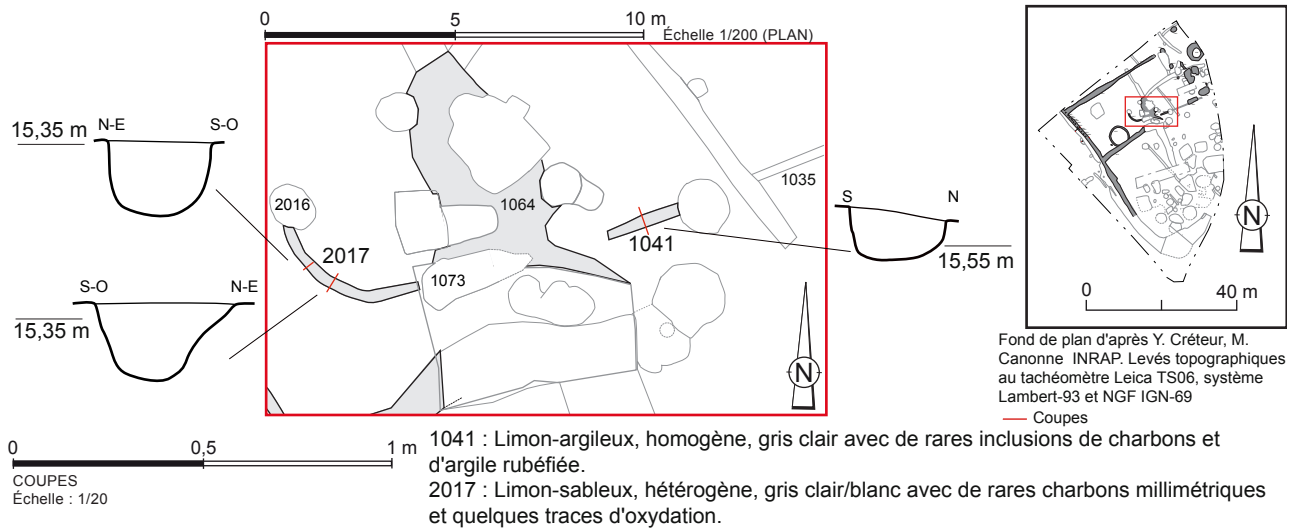
2. Limon-argileux, compact, homogène, gris tigré-jaune avec des poches grises claires.

3. Poches de limon-argileux, hétérogène, gris clair avec des poches jaunes.

**Fig.39** : Plan et coupes du cercle 2015 et du TP 2013. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.40** : Vue générale du cercle 2015 et du TP 2013.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.41** : Plan et coupes du demi-cercle 2017 et du fossé 1041. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.42** : Coupe de 2017, vue du N-O.  
© Benjamin Jagou - Inrap.



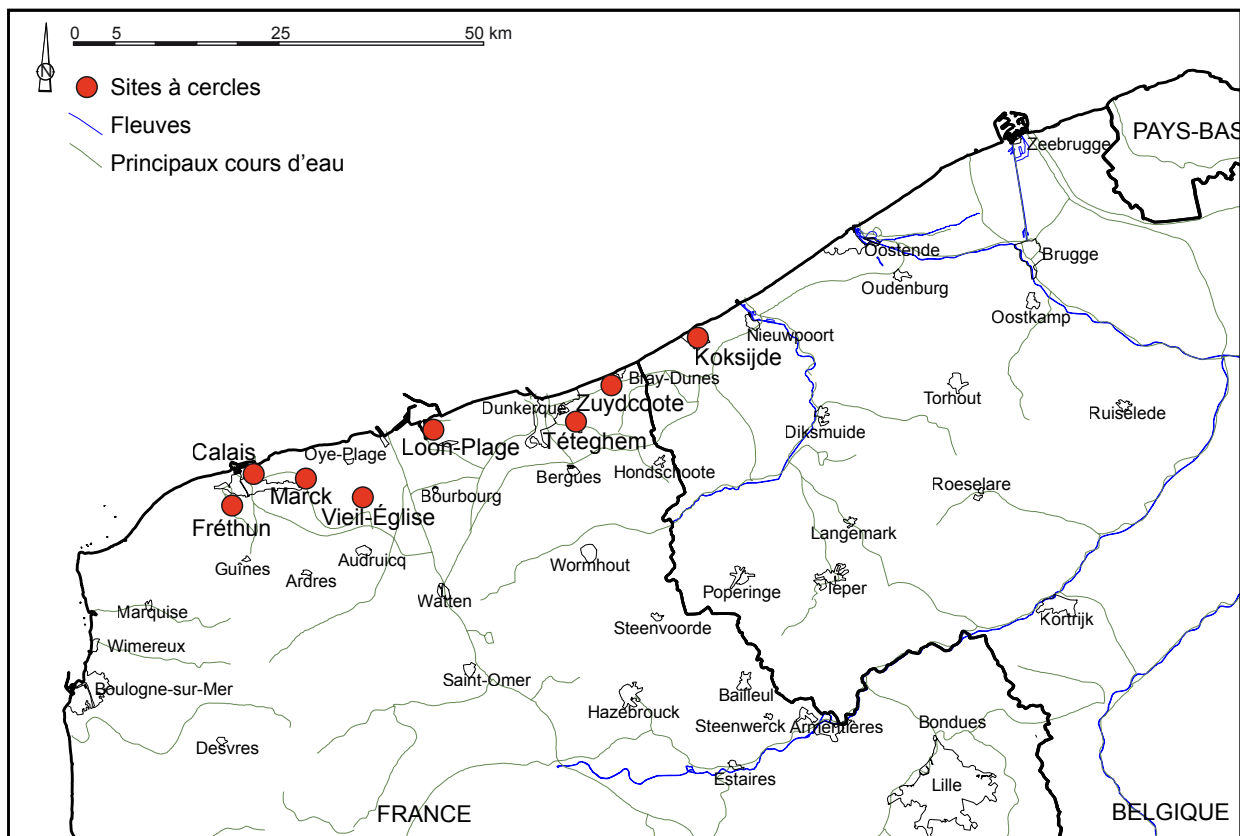
**Fig.43** : Coupe du fossé 1041, vue du N-E.  
© Sandie Poisson - Inrap.

Une autre structure peut également leur être associée avec beaucoup de prudence. Il s'agit du fragment de fossé 1041, de plan rectiligne, qui a également fourni un mobilier rattachable à cette seconde phase. Il mesure 0,82 m de long pour 0,25 m de large. Un sondage transversal a permis d'identifier un profil en «U», d'une profondeur de 0,13 m dont le comblement est strictement identique aux deux précédents (Fig. 43). Il présente toutes les caractéristiques des deux cercles même si la section dont nous disposons est trop restreinte pour en déterminer quoique se soit. Il peut également être rattaché au fossé 1035, situé de l'autre côté de la fosse 1033, même si celui-ci n'est visible qu'en plan. Son extrême arasement n'a permis aucune observation verticale. Il semble ainsi délicat d'en faire un unique et même fossé.

Ces cercles ne sont pas un exemple isolé dans la plaine maritime flamande (Fig. 44). On trouve des exemples similaires à Tétéghem, datés des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle<sup>76</sup>. Six sont avérés et quatre sont supposés. Leur diamètre est identique aux exemplaires de Fréthun, soit environ 5 m pour une largeur variant entre 0,20 et 0,30 m. Leur profondeur n'excède pas les 0,20 m. Ils présentent un profil en cuvette et leur comblement est hydromorphe. Une autre particularité est qu'ils sont tous ceints dans des parcelles et reliés à un fossé plus important. Un des cercles a livré une céramique entière, écrasée dans son creusement. Le site de Coxyde en Flandre a livré des exemples similaires dans l'organisation à ceux de Tétéghem. Ils sont datés des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>. H. Trawka en a découvert sur trois diagnostics différents : à Calais, Zuydcoote et Vieille Église<sup>78</sup>. Ils ont la particularité d'être des cercles entiers, sans entrée ni connexion à un tierce. Celui de Vieil Église mesure 7,70 m de diamètre et celui de Zuydcoote, 6 m. De même, le site de Loon-Plage fouillé en 2010 par S. Desoutter en a livré un exemplaire, entier de 6,90 m de diamètre pour une largeur de 0,18 à 0,20 m<sup>79</sup>. Plus récemment, la fouille de la Turquerie à Marck-en-Calais par Cap Calais en a livré également quelques exemples<sup>80</sup>.

Ces cercles sont assez courants dans la Plaine maritime, mais uniquement dans cet environnement précis. Aucun exemple n'est à signaler en dehors de cette zone. L'exemple de Fréthun est la première occurrence en bordure de la plaine. Il semble que ces structures soient toujours plurielles et comprises dans un enclos proche de l'habitat. Ils sont reconnus comme servant au stockage des meules de foin sur toute la côte de la Mer du Nord.

Fig.44 : Carte de répartition des sites à cercles fossoyés.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



76. Communication orale M. Lançon, rapport en cours d'élaboration.

77. *Archaeologia Medievals* n°33, 2013, p.85

78. Trawka 2007, p. 21 ; Trawka 2008, p. 126 ; communication orale H. Trawka pour l'exemple de Calais

79. Communication orale S. Desoutter, rapport en cours d'élaboration.

80. Communication orale J.-C. Routier.

### 2.2.3 La partie nord-est de la parcelle

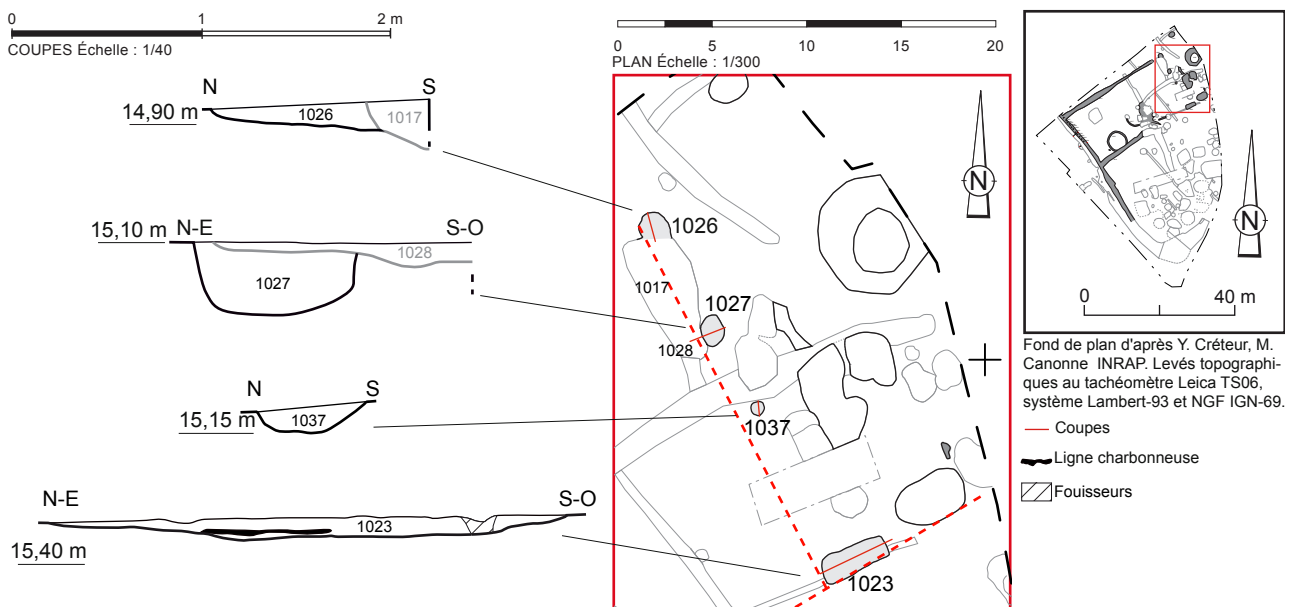
#### - Organisation spatiale

Les fosses sont regroupées dans la partie nord-est de l'emprise. On en compte neuf en tout dont trois de petit module peuvent être aussi identifiés comme des trous de poteaux. Cette partie du site présente de nombreux recoupements avec la phase postérieure du XIII<sup>e</sup> siècle. Nous ne disposons donc que d'une vision tronquée de l'occupation. L'ensemble semble se structurer à l'est d'une ligne droite formée par les fosses et trous de poteaux 1026, 1027, 1037 et 1023 (Fig. 32).

1026, 1037 et 1023 sont trois structures très arasées dont la profondeur n'excède pas les 0,14 m. 1027 et 1037 peuvent correspondre à des trous de poteaux : le premier est de plan ovale (1,2 m x 0,9 m), avec un profil au fond en cuvette et des parois assez droites d'une profondeur de 0,40 m ; le second est circulaire (diamètre de 0,52 m), de profil irrégulier en cuvette avec un arasement assez marqué (Fig. 45). Leur comblement est similaire : un limon argileux très plastique, homogène, et gris clair avec quelques nodules de calcaire millimétriques et de rares charbons (pour 1037).

La structure 1026 est plus difficile à interpréter du fait de son arasement (0,14 m de profondeur). Sa forme ovale et ses dimensions 1,24 par 0,90 m ferait davantage penser à une fosse. Elle dispose d'un profil en pente douce, son comblement composé principalement de limon argileux brun-gris avec de rares inclusions de craie centimétriques et des charbons millimétriques n'apportent pas plus d'indice. De même, la fosse quadrangulaire et oblongue 1023 (2,86 m par 1,20 m), malgré sa forme particulière ne trouve pas davantage d'échos. Elle est très arasée mais son comblement composé de litages charbonneux et de petites inclusions de torchis rubéfié indique la proximité d'un habitat construit.

Même si leur aspect général est très différent et qu'il serait imprudent d'en faire une limite construite, l'effet de paroi de ces quatre occurrences n'est pas anodin et doit sans doute symboliser une délimitation spatiale.



1026 : Limon argileux, hétérogène, meuble, brun à tonalité rosée avec quelques inclusions de calcaires et de charbons millimétriques.  
 1027 : Limon argileux, hétérogène, compact et légèrement plastique, brun-gris clair avec quelques nodules de calcaires millimétriques.  
 1037 : Limon argileux, homogène, meuble et légèrement plastique, gris clair avec quelques calcaires millimétriques, et de rares charbons millimétriques.  
 1023 : Limon argileux, gris clair, hétérogène, avec de nombreuses poches orangées éparses, des lignes charbonneuses et des inclusions de terre rubéfiée.

**Fig. 45 :** Plan et coupes des fosses 1026, 1027, 1037 et 1023. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.

### - Le puits

Au vu de la disposition des fosses, il est surprenant de voir le vide autour du puits, sans aucun recoupement alors que la zone est densément occupée. Il semble ainsi que celui-ci, même si son comblement final n'intervient qu'à la fin du Moyen Âge (Fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup>), existait déjà sans doute à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Pour des raisons de sécurité, cette structure n'a été testée que sur une profondeur d'1,20 m de profondeur à la pelle mécanique (Fig. 46). Le trou central relativement instable nous a empêchés d'en faire un relevé plus précis. L'avant-trou, de plan ovale, est très large en surface : 4,75 m de long pour 3,75 m de large. Cette couronne se compose de limon gris clair et de craie damée. Le trou du puits est légèrement décalé vers l'Est. Il est circulaire et mesure deux mètres de diamètre. À 1,20 m de profondeur, on découvre les premières assises du pourtour, composées uniquement de rognons de silex. Le profil supérieur indique sans doute une récupération des matériaux dans la partie haute du puits. L'épaisseur de l'avant-trou coté Ouest indique peut-être l'emplacement de la margelle.



Fig. 46 : Cliché du plan et de la coupe du puits 1004, vue du S puis de l'O.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

### - Le lambeau de four 1007

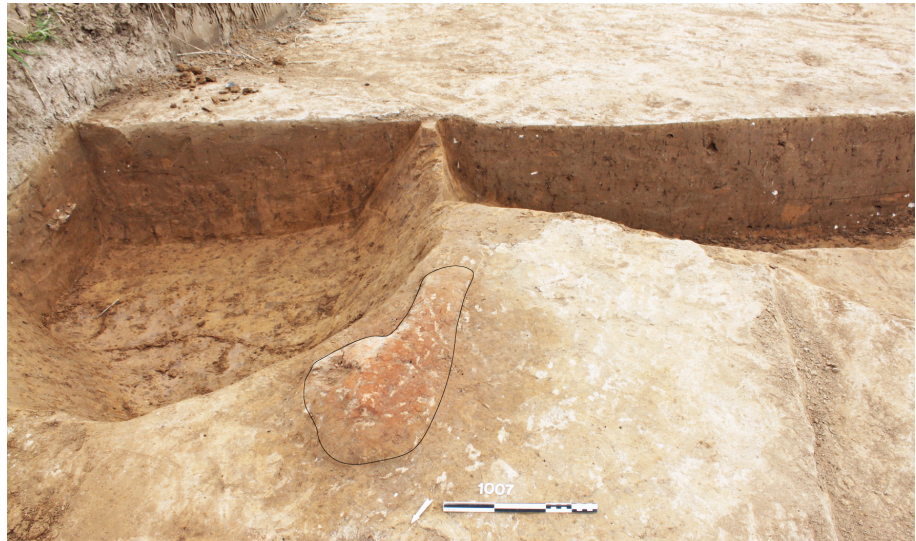
Il était nécessaire de préciser lambeau pour éviter toute déconvenue. Du four 1007, il ne reste qu'un fragment de sole de forme oblongue, mesurant 0,66 m de long sur 0,28 m de large, pour une épaisseur de 0,20 à 0,30 m de terre indurée (Fig. 47). Il a été coupé, sur son côté est par la fosse 1077, mais la partie restante semble démontrer qu'il se développait plutôt vers le sud. Il est tout à fait possible qu'il ait fonctionné avec la fosse 1008 qui le jouxte (Fig. 48). Les fours étaient quasi-systématiquement excavés pour permettre un enfournement à quasi-hauteur d'homme. Même si la conservation de ce four est très partielle, on peut supposer la fosse 1008 comme la fosse de travail du four 1007. Le comblement de 1008, composé de quelques litages de charbons, en est peut-être un indice.

### - 1008, fosse de travail ou cellier?

La fosse 1008 présente des dimensions tout à fait notables : 3,06 m de long pour 1,90 m de large (soit 5,8 m<sup>2</sup>) avec un plan quadrangulaire marqué. Son profil est tout aussi régulier : le fond est plat et les parois droites ou très légèrement évasées (Fig. 48). Il présente toutes les caractéristiques d'un fond de cabane même si aucun trou de poteau ne peut lui être associé. Sa profondeur atteint les 0,54 m. Le comblement laisse penser qu'on se rapproche de l'habitat : inclusions de terres cuites oranges et liserés de charbons ponctuent le limon argileux gris moyen (Fig. 49). Cette structure peut également être associée au four 1007 qui le jouxte, dont il ne reste ici qu'un lambeau. Une telle structure rappellerait le fond de cabane à four angulaire, certes plus précoce (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle), découvert sur le site de Goudelancourt-les-Pierrepont (dans l'Aisne) mesurant 3,50 m de long pour 2,50 m de large et profond de 0,75 m à 0,35 m<sup>81</sup>. Même si dans ce dernier cas, le four était également excavée et non à même le sol comme ici présent. Il est également tout à fait possible, au vu de la configuration de la structure 1008, qu'il ait servi de lieu de stockage comme cellier.

81. Nice 1994, p. 37

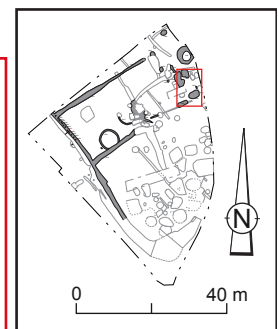
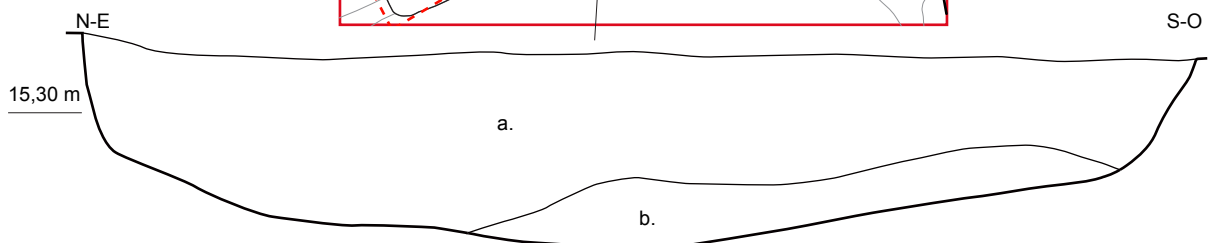
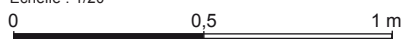
**Fig.47** : Vue générale du four 1007, vue du N-O.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



1007 : Languette rubéfiée avec sole conservée sur 0,20 par 0,30 m, très indurée.

1008 : Limon-argileux avec en partie supérieure, un comblement homogène gris moyen avec quelques nodules de craies centimétriques, quelques poches jaunes (TN), et de rares inclusions de TCA oranges millimétriques (a.) ; en fond de structure un comblement hétérogène gris moyen, gris clair, nombreuses poches jaunes, quelques liserés de charbons et quelques nodules calcaires centimétriques (b.).

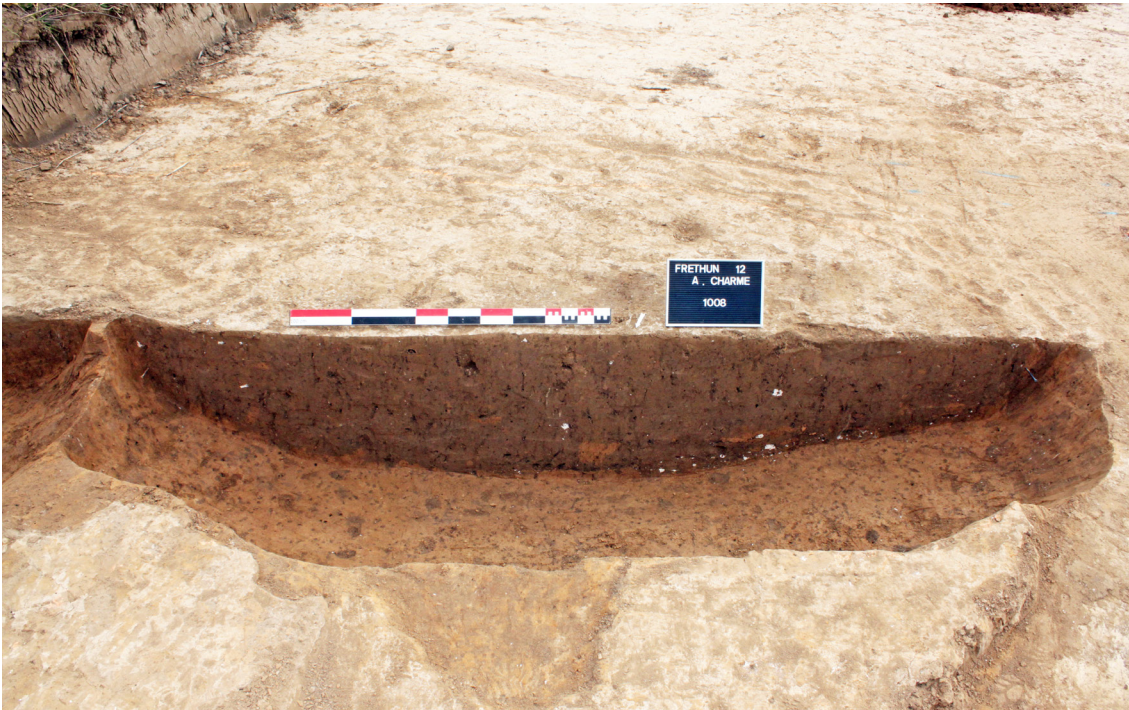
COUPE  
Échelle : 1/20



Fond de plan d'après Y. Créteur, M. Canonne INRAP. Levés topographiques au tachéomètre Leica TS06, système Lambert-93 et NGF IGN-69.

— Coupes

**Fig.48** : Plan du four 1007 et coupe de la fosse 1008. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

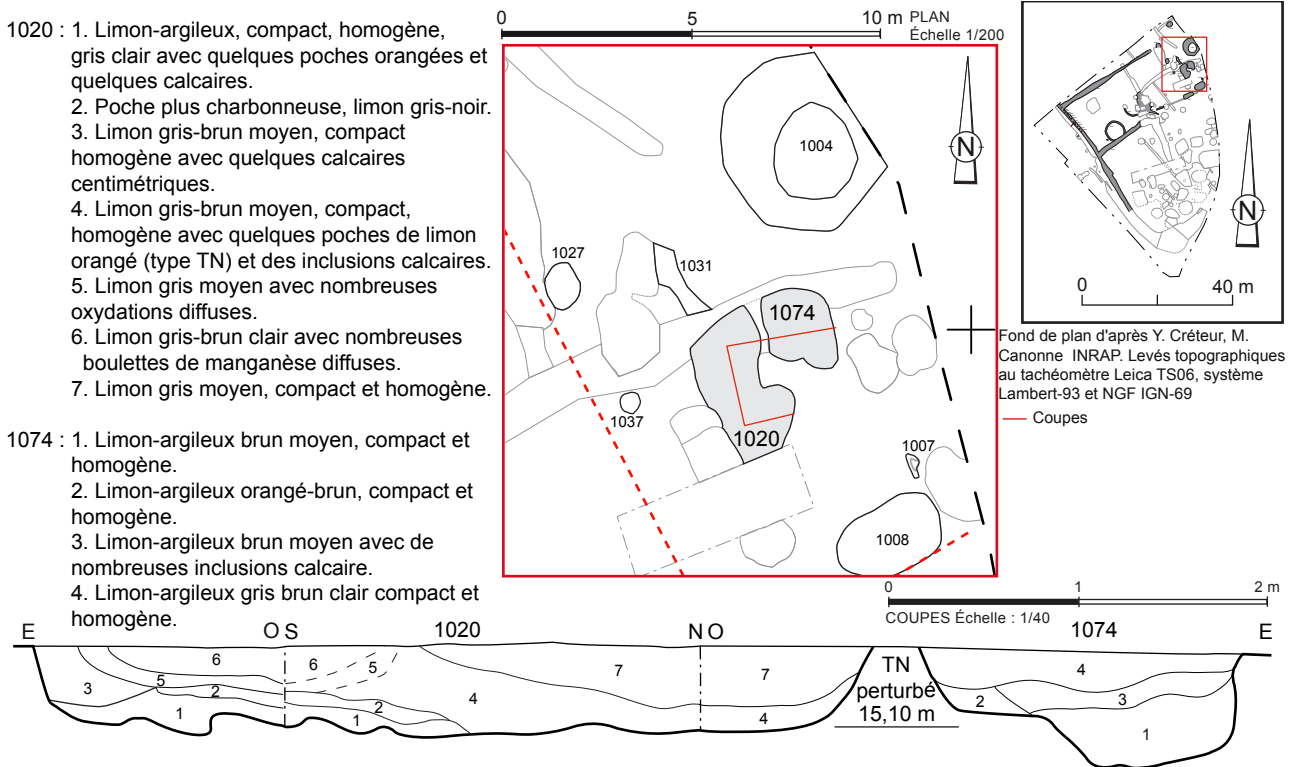


**Fig.49** : Cliché de la coupe de 1008, vue du N.  
© Sandie Poisson - Inrap.

#### - 1020 et 1074, des dépotoirs

Ces deux fosses sont très rapprochées. Elles présentent toutes deux un plan irrégulier bilobé avec un creusement dans le fond très irrégulier (Fig. 50). 1020 mesure 3,78 m de long pour une largeur maximum de 2,10 m et une profondeur de 0,48 m ; 1074 fait 2,12 m de long pour 1,72 m de large et 0,66 m de profondeur. Il semble que la première fonction de ces fosses était vouée à l'extraction de limon argileux du terrain naturel, afin sans doute d'ériger des murs en torchis<sup>82</sup>. Celles-ci ont ensuite été comblées dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle de manière progressive. Les nombreuses couches marquent les différents apports successifs du comblement : certaines sont chargées en charbons, d'autres en craie, certaines dites « en boulette » semblent indiquer un niveau pelleté (Fig. 51). La fosse 1020, en surface, a fourni un nombre très conséquent de céramiques (prélevées quasi-intégralement lors du diagnostic). Ce sont en tout 1 375 fragments qui ont été ramassés dont 27 pichets issus uniquement de cette fosse. 1074 a livré 54 fragments dont cinq cruches ont pu être identifiées. Le service de la boisson est ici surreprésenté, un tel nombre interpelle forcément sur l'origine du dépôt. Ne peut-on pas y voir à proximité la présence d'un lieu de type taverne ?

82. Au vu des différents comblements des fosses alentours comprenant de nombreuses boulettes d'argile rubéfiée, les bâtiments devaient être construits sur poteaux de bois et mur de torchis.



**Fig.50** : Plan et coupes des fosses 1074 et 1020. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, W.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.51** : Cliché de la coupe 1020-1074, vue du S-E.  
 © Christelle Costeux - Inrap.



### - Les structures indéterminées

Elles sont au nombre de deux (Fig. 52). Il s'agit de 1031, une fosse oblongue qui coupe le fossé 1005 et est coupée par la fosse 1075. Elle mesure 1,90 m de long pour une largeur de 0,43 m et une profondeur de 0,23 m. Il présente un profil régulier en «V» avec un comblement limoneux argileux brun gris avec de rares fragments de craie et de charbons millimétriques (Fig. 53).

La fosse 1002, excentrée au nord, est de forme ovale d'1,60 m pour 1,19 m de large. Elle présente un profil tout à fait régulier en cuvette d'une profondeur de 0,31 m et dispose d'un comblement assez identique à la structure précédente, avec un mobilier quasi absent.

Cette partie de la parcelle semble bien délimitée de la zone des cercles, et même si aucune structure ne peut être observée, l'effet de paroi formé par les fosses en est véritablement un marqueur. Il n'y a pas de bâtiment dans cet espace, uniquement un puits, un possible cellier, des dépotoirs et des fosses de fonction indéterminée. Le comblement de ces différentes structures (à base de craie pilée, de charbons, de torchis brûlé et parfois de nombreuses céramiques) indiquent clairement la proximité de l'habitat, situé hors de l'emprise de fouille.

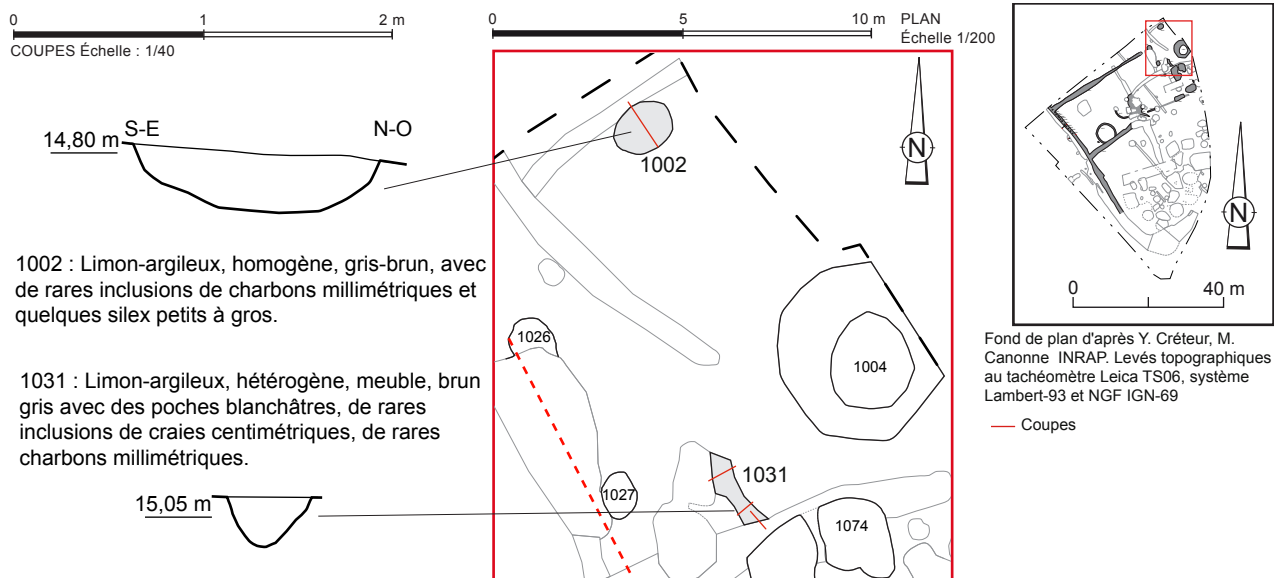


Fig.52 : Plan et coupes des fosses 1002 et 1031. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, W.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.53 : Cliché de la coupe de 1031, vue du N-O.  
© Benjamin Jagou - Inrap.

### 2.2.4 Synthèse de la seconde phase

Le site de Fréthun présente ici un exemple de structuration de l'espace médiéval en contexte rural villageois. Cette seconde phase a été difficile à déterminer d'un point de vue chronologique, les références sur le XII<sup>e</sup> siècle faisant encore défauts pour notre région. Néanmoins, les caractéristiques technologiques et typologiques des 1 632 tessons confirment clairement cette période sise entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles beaucoup mieux documentées.

Il s'agit donc ici d'une occupation de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle structurée à l'aide de trois fossés qui forment une parcelle en «U» orientée sud-ouest/nord-est (Fig. 54). É. Peytremann indique dans sa synthèse sur l'habitat rural du Nord de la France du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, publié en 2010, que «*le principal aménagement qui se développe à partir du IX<sup>e</sup> siècle au sein des habitats ruraux est le fossé délimitant un espace précis*»<sup>83</sup>. Ces trois fossés viennent effectivement enserrer un espace vide dans lequel deux structures circulaires et semi-circulaires viennent se placer : l'une connectée à un fossé, l'autre peut-être liée à une mare. Ce type de structure, typique de la plaine maritime bordée par la Mer du Nord, est un espace dédié au stockage du foin en particulier. Les occurrences en France se trouvent uniquement entre Calais et la frontière belge. De nombreux exemples sont connus sur toute la frange maritime belge et hollandaise. L'exemple du site de Kerk-Avezaath, au Pays-Bas, montre six de ces «haystack» sur poteau et un sur fossé circulaire (Fig. 55). Ce dernier est d'ailleurs daté du XII<sup>e</sup> siècle. La reconstitution permet de comprendre le fonctionnement de ce type de stockages (Fig. 56). Les piquets, ici, de grosse section peuvent aussi prendre l'aspect de piquets beaucoup plus fins. Ils permettent de supporter un toit de protection. La fonction de stockage est donc ici reléguée, sur le site de Fréthun, en fond de parcelle ; un espace vide la sépare des structures dites «domestiques» situées au nord-ouest. L'effet de paroi entre les différents trous de poteaux et petites fosses bordant l'ouest de cette zone est saisissant. Il y a une réelle organisation de l'espace voire même une hiérarchisation de celui-ci. Cette partie est composée d'un puits, d'un four, d'un fond de cabane ou cellier et de dépotoirs. La forte densité de céramiques, de matériel osseux, les comblements charbonneux et la présence de torchis rubéfié sont autant d'indices sur la proximité immédiate d'un habitat, malheureusement hors de l'emprise de fouille. Les deux dépotoirs les plus importants, 1020 et 1074, au vu de leur morphologie et de leurs différents mécanismes de remplissages ont sans doute servis, de manière primaire, à l'extraction de limon argileux, support sans doute à la construction des murs des bâtiments. Le four 1007, mal conservé, peut-être joint au fond de cabane/cellier 1008. En effet, ces deux types de structures sont le plus souvent associés. Le four est alors installé dans un angle de la cabane comme c'est le cas ici<sup>84</sup>, même s'il n'en reste plus qu'un lambeau.

L'assemblage céramique de cette phase est aussi marqué par une surreprésentation de pichets, qui peut laisser penser que cette occupation avait une fonction particulière, peut-être de type taverne même si le spectre faunique ne converge pas forcément dans cette direction.

L'organisation ici se veut tripartite avec un espace dédié à l'habitat (hors emprise), un autre dédié aux structures domestiques (puits, four et dépotoirs) et enfin un dernier pour le stockage. Une telle configuration rappelle les sites de Guesnain et Dechy<sup>85</sup>, de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, fouillés par le service archéologique de la communauté d'agglomération du Douaisis. On observe une organisation régulière, avec des courtils étroites et allongées, une habitation pignon sur rue et au fond de parcelle, des celliers, des boves, des caves creusées dans le limon<sup>86</sup> et quelques latrines<sup>87</sup>.

---

83. Peytremann 2010, p. 291

84. Peytremann 2004, p. 276

85. Compagnon, Louis, Willot 2002

86. Compagnon, Louis, Willot 2002, p. 61

87. Compagnon, Louis, Willot 2002, p. 98

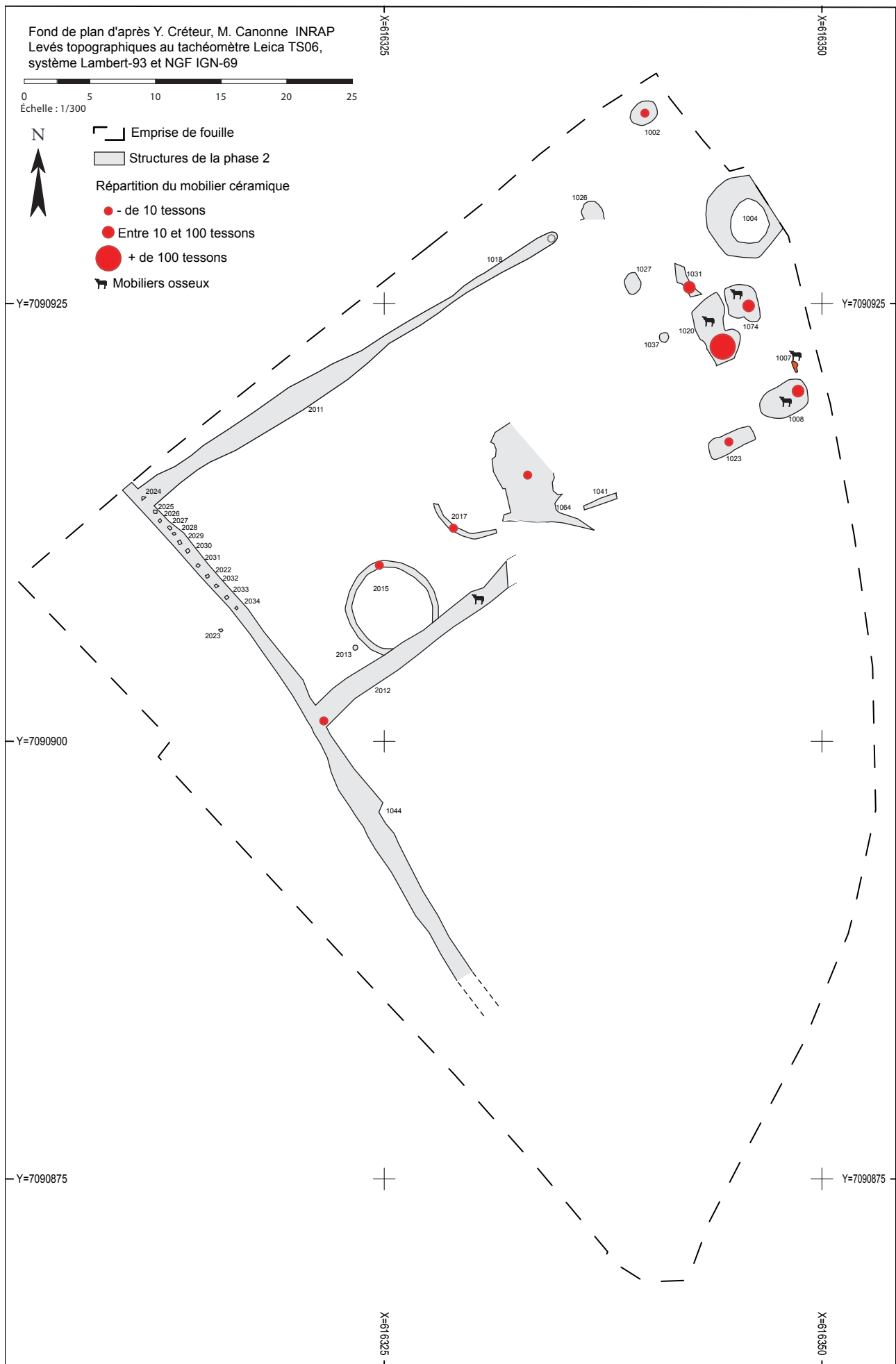
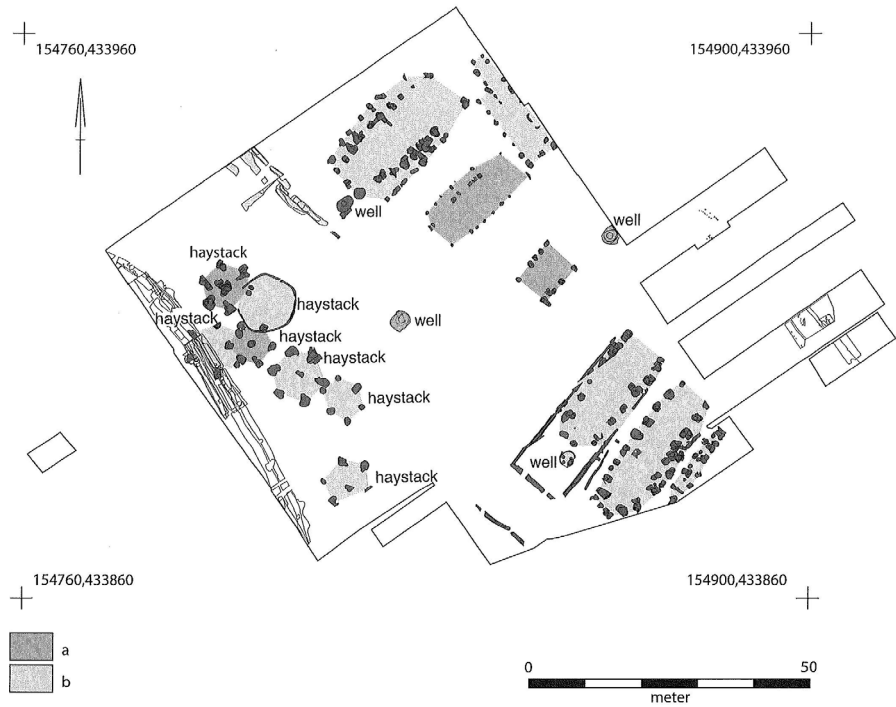


Fig.54 : Plan synthétique et répartition du mobilier céramique et osseux de la phase 2.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.

Ces deux sites se trouvent en cœur de village. À défaut d'une vision plus large, il est délicat d'élargir notre réflexion sur la construction du village de Fréthun en lui-même. Cette occupation succède de peu la création de l'église Saint-Michel de Fréthun, dont la première mention remonte à 1119 (cf. *infra* 1.1.4). Néanmoins, celle-ci se trouve à 450 m du site (Fig. 18). Il est vrai que l'importance de l'église dans la formation du village n'est pas le bâtiment en lui-même mais bien la notion de paroisse qu'elle engendre<sup>88</sup>. J. De Meulemeester précise dans un état de la question de l'archéologie rurale Belgo-Luxembourgeoise dont les contextes sont très proches de ceux de la région du Nord-Pas-de-Calais, que les régions côtières sont marquées par un habitat dispersé «*marqué par un ou plusieurs pôle de recoupement de type église ou motte sans que les habitants soient dans les environs immédiats de l'église ou du château*»<sup>89</sup>. Il semble que cela soit le cas pour le village de Fréthun au XII<sup>e</sup> siècle.

**Fig.55** : Plan général du site de Kerk-Avezaath avec à l'Est, les bâtiments sur poteau et à l'Ouest les greniers à foin.



**Fig.56** : Reconstitution de l'occupation rurale de Kerk-Avezaath, d'après les fouilles archéologiques.

**Fig. 3.** *Layout and development of the settlement Kerk-Avezaath-'huis Malburg' between c. 1050-1250 A.D.: (a) 11th century; (b) 12th century.*



88. Peytremann 2009, p. 106

89. De Meulemeester 1996, p. 163



## 2.3 Fonds de parcelles du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle

Le titre n'est pas très vendeur mais pourtant représentatif de cette troisième phase qui marque, certes, une densification de l'occupation avec une multiplication du nombre de structures mais toujours pas de bâtiments, situés manifestement hors de l'emprise de fouille. 35 faits archéologiques ont été recensés, composés essentiellement de structures en creux (Fig. 57). Ces dernières se répartissent principalement dans toute la partie est du site. La zone méridionale est sans doute sous-estimée mais elle a été fortement perturbée par les vestiges de la phase postérieure.

Ci-contre :  
**Fig.57** : Plan générale de la phase 3.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.

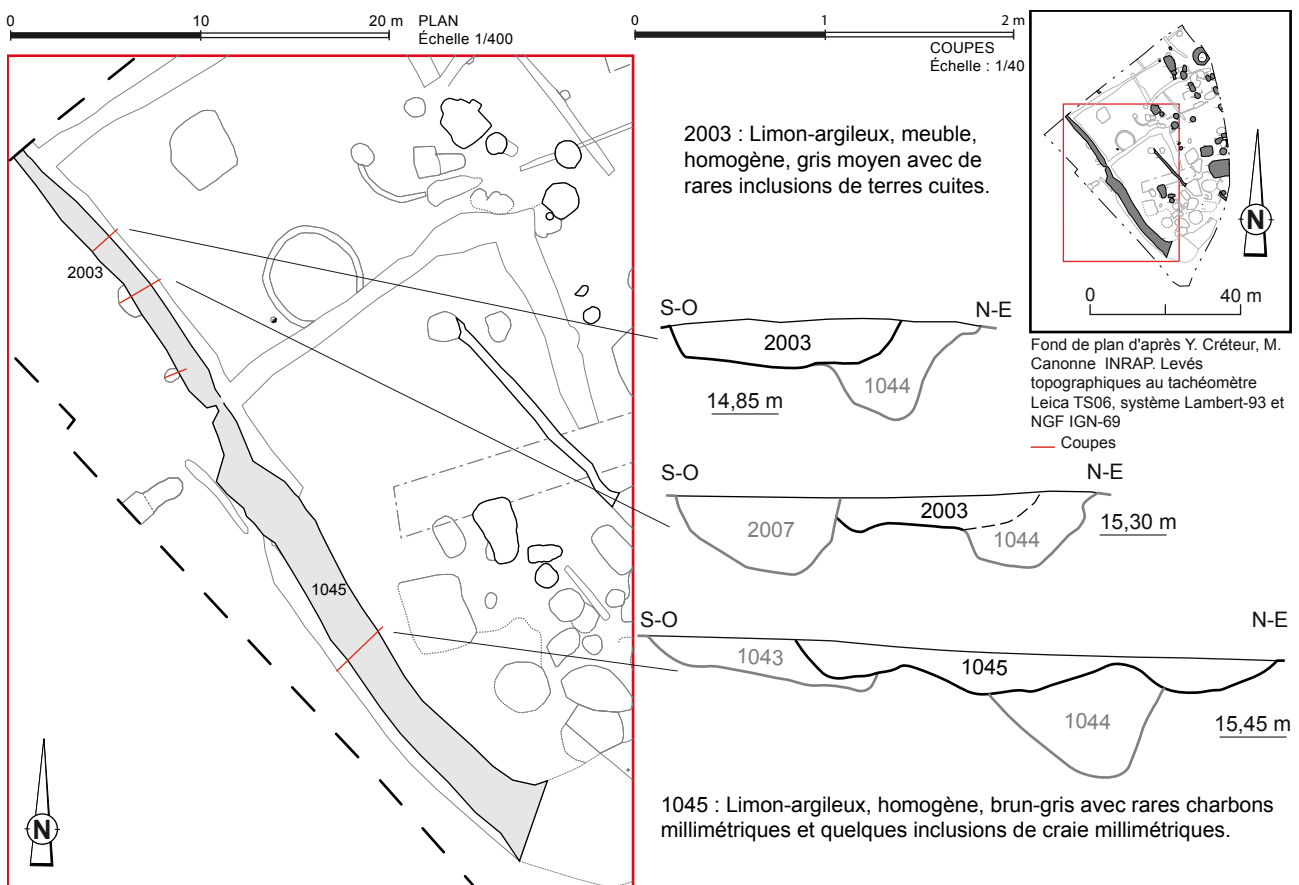
### 2.3.1 Pérennisation et transformation du découpage spatial

Certaines formes perdurent, d'autres disparaissent et de nouvelles apparaissent. Le fossé imposant de la limite sud-ouest de l'emprise, déjà présent aux deux périodes précédentes est conservé dans son tracé mais pas dans sa forme. En effet, le parcellaire du XII<sup>e</sup> siècle est abandonné, de même que la palissade, et le tout est intégralement comblé. Le rebouchage semble à certains endroits naturel (comme pour 2012) et peut-être anthropique pour d'autres, comme le fossé 2011, dont la couche «à boulettes» reflète sans doute un comblement pelleté. Un nouveau fossé est creusé (1045/2003) respectant scrupuleusement le tracé des deux précédents, qu'il coupe respectivement. Orienté sud-est/nord-ouest, il se suit sur une longueur de 45,72 m (Fig. 58). La largeur est très irrégulière : 0,67 m (au nord) au minimum et 2,20 m au maximum (dans la partie sud). Trois points d'observation ont mis en évidence une structure peu profonde de 0,24 m au maximum, avec un profil composé d'un fond relativement plat, présentant quelques irrégularités et des parois légèrement évasées (Fig. 59).



**Fig.59** : Cliché de la coupe de la fosse 2003.  
 © Mathilde Duriez - Inrap.

**Fig.58** : Plan et coupes du fossé 1045/2003. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.



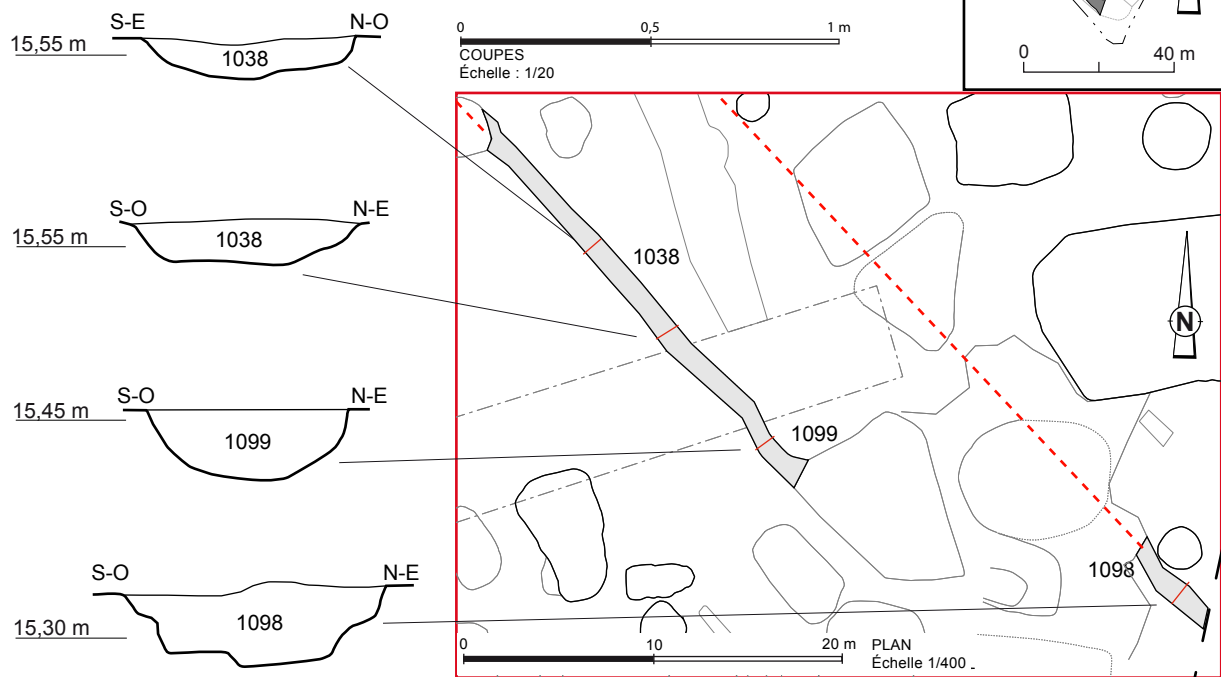
1038 : Limon-argileux, homogène, gris moyen-orangé.

1098 : Limon-argileux, homogène, gris-orangé avec nombreuses perturbations de fousseurs, et quelques nodules calcaires centimétriques.

1099 : Limon-argileux, homogène, gris clair avec nombreux nodules calcaires centimétriques en partie supérieure.

Fond de plan d'après Y. Créteur, M. Canonne INRAP. Levés topographiques au tachéomètre Leica TS06, système Lambert-93 et NGF IGN-69

— Coupes



**Fig.60** : Plan et coupe des fossés 1038, 1098 et 1099. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.61** : Cliché de la coupe du fossé 1099.  
© Mathilde Duriez - Inrap.



**Fig.62** : Cliché de la coupe du fossé 1098.  
© Christelle Costeux - Inrap.

Un second fossé (1038/1099) fait écho au premier présenté ci-dessus. Il est parallèle à 1045, situé à environ 12,40 m de ce dernier vers le nord (Fig. 60). Il est visible sur une douzaine de mètre de longueur et dispose d'une largeur uniforme de 0,55 m à 0,62 m. La partie sud (1099) est mieux conservée : le profil est régulier, en cuvette, de 0,18 m de profondeur. Il est comblé par un limon argileux, homogène, gris moyen orangé avec de nombreuses inclusions de calcaires centimétriques (Fig. 61). Il n'est pas impossible que ce petit fossé se prolongeait davantage. Le diagnostic avait mis en évidence un bout de structure fossoyée (1.2) en tranchée 1, dans le parfait alignement de celui-ci, qui n'a malheureusement pas été retrouvé lors du décapage de la fouille (Fig. 57).

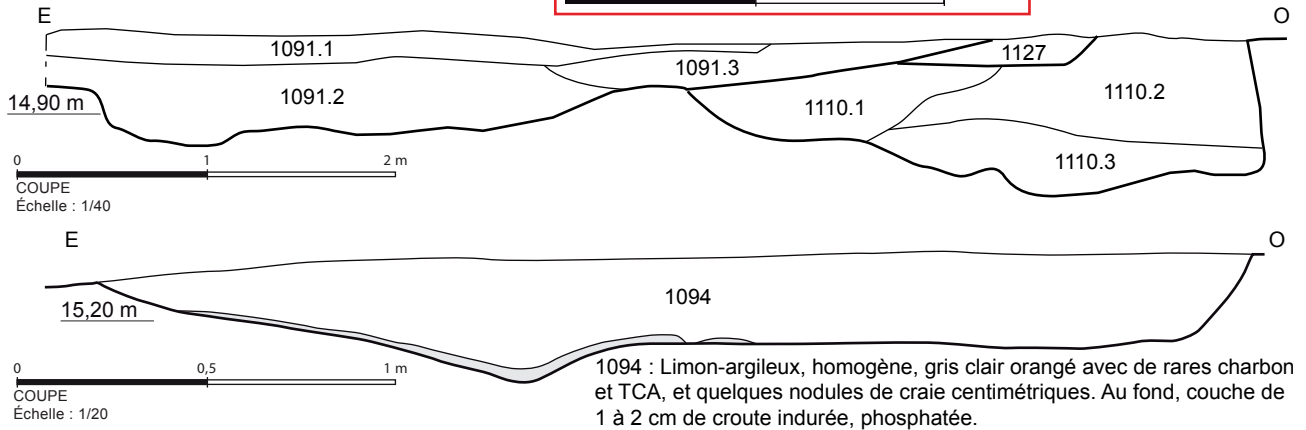
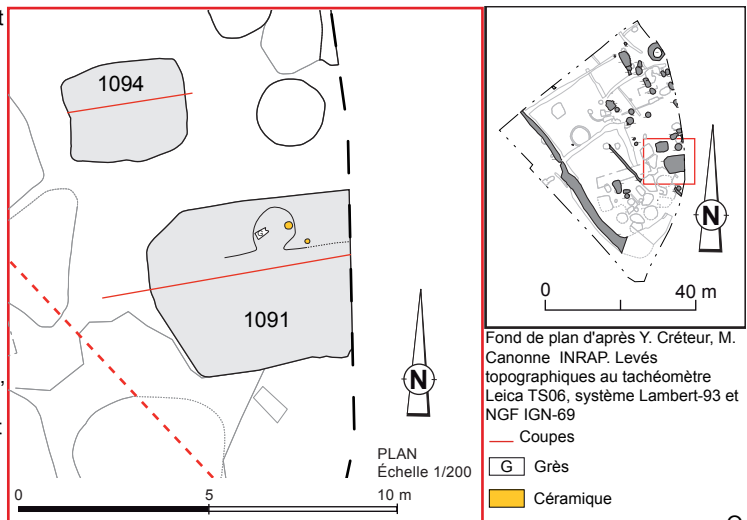
La courte portion du fossé 1098, située en bordure est/sud-est du site semble également participer de cet état (Fig. 60). L'indice est petit mais présent. Il est complètement coupé sur sa partie nord par les structures modernes. Il mesure 2,75 m de long pour une largeur de 0,73 m et une profondeur de 0,23 m. Le profil est très irrégulier : un fond creusé en deux temps et des parois globalement évasées et saccadées. Le comblement est composé d'un limon argileux, homogène, gris orangé avec quelques nodules de craie centimétriques et de très nombreuses perturbations de fousseurs et de végétaux (Fig. 62). Il est parfaitement parallèle au fossé 1038/1099 dont il est distant de 4,50 m. Cette impression de linéaire structurant le paysage est renforcée par l'absence totale de structure sur leur tracé. Ces dernières se concentrent en grande majorité de part et d'autres de ces deux occurrences. Ne peut-on pas y voir un possible chemin longé par deux fossés bordiers ? Il s'agit, en tous les cas, d'un espace sis entre deux parcelles distinctes.

Une autre particularité à retenir est que jusque là, les fossés suivaient le cours naturel de la pente. Mais ces deux dernières structures, 1038/1099 et 1098 ont un pendage inversé (nord/sud) avec une différence de 0,17 m entre les deux sondages opposés de 1038, espacés seulement de 6,90 m. Ce phénomène peut sans doute expliquer la conservation différentielle des fossés entre la partie nord et sud.

Même si les fossés sont moins présents que lors de la phase précédente, il n'en demeure pas moins qu'une nouvelle organisation du parcellaire se dessine à travers les portions de structures fossoyées restantes. Le tracé du linéaire principal est conservé. En revanche, il semble que le parcellaire ait tourné à 90° dans le sens horaire, les lanières sud-ouest/nord-est ont laissé place à des lanières nord-ouest/sud-est.



1091.1 : Limon-argileux, hétérogène, meuble brun médiant avec des inclusions millimétriques de charbons et craies.  
 1091.2 : Limon-argileux, hétérogène, meuble, brun gris avec nombreux fragments de craie, présence de charbons et phosphate.  
 1091.3 : Limon-argileux, hétérogène, meuble brun clair avec des rognons de silex, de la craie et des poches de TN remaniées.  
 1127 : Limon-argileux, hétérogène, meuble de couleur brun jaune, comportant de nombreuses poches de TN remanié, des inclusions millimétriques de charbons, craie et terres cuites.  
 1100.1 : Limon-argileux, hétérogène, meuble brun gris avec quelques inclusions centimétriques de craie.  
 1100.2 : Limon-sableux, homogène, meuble, brun médiant, comportant de rares inclusions de craie et charbons.  
 1100.3 : Limon-sableux, hétérogène, brun gris, comportant plusieurs poches de TN remanié et des inclusions de craie millimétrique.



**Fig.63** : Plan et coupe des fosses 1091 et 1094. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.64** : Cliché de la coupe de la fosse 1091.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.

### 2.3.2 Organisation spatiale des parcelles

Deux parcelles distinctes se dégagent du plan, aussi pour plus de commodités dans la description, il a été convenu de nommer celle du nord-est «parcelle 1» et celle du sud-ouest «parcelle 2».

#### 2.3.2.1 La parcelle 1

La parcelle 1 se compose de la majorité des structures (29) dont l'organisation semble surtout fonctionnelle. On distingue ainsi, une première zone située le plus à l'est de l'emprise qui semble étroitement liée avec l'habitat (avec latrine et annexe), en arrière des structures de stockage ou de travail avec des celliers à proximité du puits et tout autour de nombreuses fosses dont il est toujours délicat de déterminer la fonction originelle.

##### - 1091, une annexe à l'habitat

Aucun bâtiment sur poteaux, ni sur sablière ou solin n'a été identifié pour cette phase. Il se situe manifestement dans la parcelle attenante, hors emprise, côté est. En revanche, la structure 1091 par ses dimensions peut sans doute être associée à celui-ci. En effet, elle est de forme quadrangulaire, orientée est/ouest, et mesure 5,25 m de long (au minimum, elle se poursuit sous la berme) pour 4,50 m de large (Fig. 63). Il s'agit d'une structure excavée dont la surface atteint les 23,60 m<sup>2</sup>. Si l'on reprend la définition des cabanes excavées d'É. Peytremann, leurs dimensions varient entre 4 et 14 m<sup>2</sup><sup>90</sup>. Même si aucun trou de poteau n'a été découvert autour de la structure, 1091 semble davantage correspondre à un «bâtiment excavé sur poteaux» dont la superficie varie entre 15 et 70 m<sup>2</sup> et dont les poteaux «sont parfois absents»<sup>91</sup>. Le test de cette structure s'est effectué mécaniquement par passes régulières. Le profil est assez irrégulier : la paroi ouest est en pente douce et le fond présente un surcreusement d'environ 0,60 m. La couche supérieure est un reste de l'épandage qui se retrouve piégé dans la cavité du tassement du creusement (Fig. 64). La couche ouest est composée d'un limon argileux hétérogène brun clair chargé en rognons de silex et nodules de craie centimétriques, indices sans doute d'une construction à proximité ou même de sa propre élévation. Le surcreusement a également été vu en plan, il contenait un coquemar quasi-complet (seul le fond manque), à côté duquel un gros bloc de grès (0,40 x 0,22 x 0,10 m) non taillé présentait une forte usure dans l'angle (pierre de seuil ? d'escalier ?). Un autre fond de céramique (indéterminé) a été repéré à 0,45 m de la précédente. À l'exception de ces deux exemples, peu de fragments de céramiques ont été découverts. En revanche une pierre à aiguiser en schiste grésifié est à signaler. La vision tronquée de la structure n'aide pas à comprendre sa fonction. Néanmoins, le surcreusement contenant le coquemar quasi-entier, les nombreux charbons du comblement, la pierre de seuil et celle à aiguiser semblent appartenir à des dépôts primaires et sont ainsi autant d'indices qui nous rapproche du quotidien de cette unité d'occupation. Il n'est pas impossible vu la couronne de craie située sur tout le pourtour de la structure que celle-ci disposait d'un solin de craie poursuivit sans doute par une élévation en pan de bois et torchis avec une couverture végétale en chaume par exemple (étant donné la totale absence de terre cuite architecturale pour cette phase). On peut également émettre l'hypothèse que ce bâtiment excavé était lié à la cuisine et non un artisanat précis (préparation et cuisson des aliments).

---

90. Peytremann 2003, p. 275

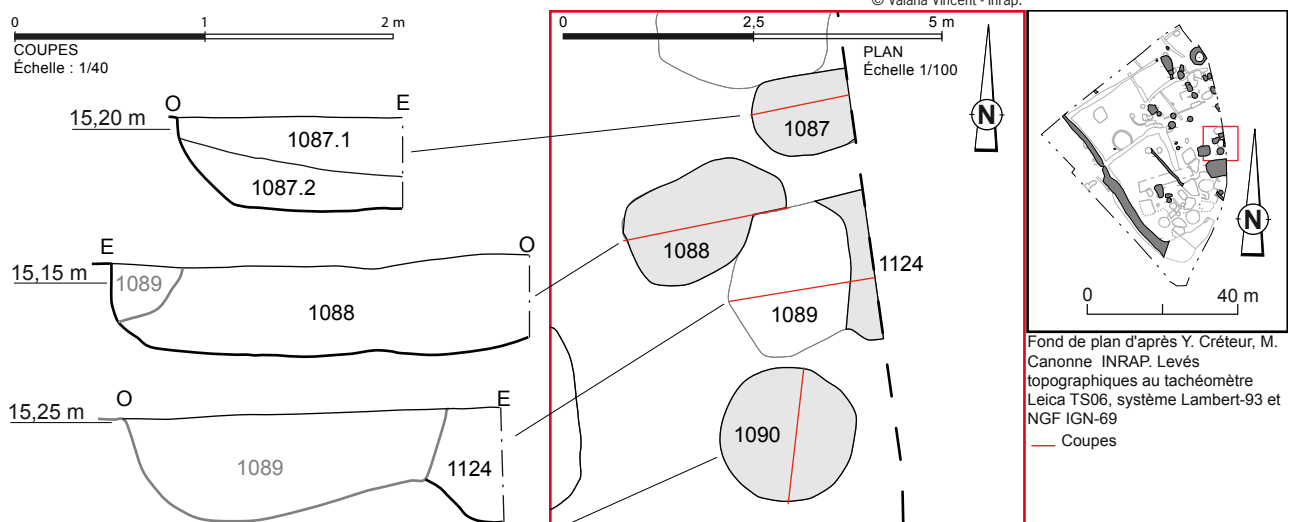
91. *Id.* p. 281

### - 1094, des latrines?

La fosse 1094 située à moins de 2 m au nord de 1091. Même si l'unique panse de céramique issue de cette structure n'apporte qu'un faible indice de datation (médiéval), son orientation parfaitement identique à 1091, ainsi que sa proximité, nous permet d'affirmer une certaine contemporanéité. 1094 est de plan quadrangulaire, de 4,25 m de long sur 2,75 m de large, soit 11,6 m<sup>2</sup>. Le test mécanique de 50 % a permis l'observation d'un profil très peu profond (0,34 m au maximum) et régulier. Le fond est globalement plat avec un léger surcreusement côté est et des parois évasées (Fig. 63). La plus grande particularité est le comblement de cette fosse. Celui-ci se compose d'une croûte indurée de 1 à 2 cm d'épaisseur, faite de concrétion phosphatée de couleur verte, puis d'un limon argileux, homogène, gris clair orangé avec de rares charbons et des terres cuites oranges (Fig. 65). Une telle concentration de phosphate pourrait faire penser à une latrine avec un aménagement supérieur dont il ne reste aucune trace ou à un fond de cabane destiné à l'accueil d'animaux. En tout cas, elle semble d'une autre nature et fonction que 1091.



**Fig.65** : Cliché de la coupe de la fosse 1094.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.66** : Plan et coupe des fosses 1087, 1088, 1124 et 1090. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

1087.1 : Limon-argileux, compact, homogène, gris moyen/clair avec très fortes inclusions de calcaire (de 1 à 5 cm) et quelques charbons millimétriques.  
1087.2 : Limon-argileux, compact, homogène, gris foncé avec inclusions de craie et de charbons millimétriques.

1088 : Limon-argileux, compact, homogène avec de très nombreuses inclusions calcaire.

1089 : Limon-argileux, homogène et meuble, de couleur brun moyen avec une très forte concentration de craie et de quelques rognons de silice et quelques inclusions de charbons et des traces d'oxydation.

1124 : Limon-argileux, hétérogène, brun moyen avec quelques inclusions de calcaire centimétriques, des charbons et de rares éléments rubéfiés.

1090 : Limon-argileux, hétérogène et meuble, de couleur brun/gris avec de très nombreuses inclusions de craie et de charbons.

À côté de cet ensemble, 4 fosses, de formes différentes, ont été identifiées (Fig. 66). 1090 est de plan circulaire ; 1087 et 1088 sont de plan quadrangulaire arrondi et 1124 est de forme indéterminée (coupée en grande partie par 1089). Leurs profils sont réguliers et se caractérisent par un fond plat et des parois peu évasées. Les comblements de 1088 et 1090 sont assez semblables à savoir un limon argileux, homogène, gris clair avec quelques nodules de charbons et de calcaires millimétriques (Fig. 67). La fosse 1088 dispose de plus, en son fond, de traces de phosphate. Les fosses 1087 et 1124 dispose de la même trame générale de comblement mais avec une très forte concentration en craie. La couche supérieure de 1087 est quasiment constituée uniquement de craie pilée (Fig. 68). Si ces fosses ne permettent pas de comprendre leur fonction originelle dans nos connaissances actuelles, leurs comblements riches en craie se trouvent uniquement dans ce secteur de la parcelle. Cela peut être encore un indice de la proximité d'un habitat, sans doute sur solin de craie.



**Fig.67** : Cliché de la coupe de la fosse 1088.  
© Mathilde Duriez - Inrap.



**Fig.68** : Cliché de la coupe de la fosse 1087.  
© Mathilde Duriez - Inrap.

- Deux celliers reconnus : 1058 et 1017

Le puits 1004, situé dans la partie nord-est de l'emprise, déjà présent à la phase précédente semble avoir une utilisation continue. Son comblement final n'interviendra qu'à la dernière phase du site. À proximité de celui-ci, on note la présence de deux structures reconnues comme cellier, 1058 et 1017.

1058 est une structure de plan quadrangulaire, de 2,86 m de long pour 2,12 m de large, soit une surface moyenne de 6 m<sup>2</sup>. Elle présente un profil régulier composé d'un fond plat avec un léger surcreusement en partie centrale et des parois verticales (Fig. 69).

1058.1 : Limon-argileux, homogène, gris moyen, compact avec de nombreuses traces de phosphate verdâtre et de rares fragments de terres cuites centimétriques.

1058.2 : Limon-argileux, homogène, compact, gris moyen avec des boulettes de limon jaune (TN), nombreuses inclusions d'argile rubéfiée, de charbons centimétriques et quelques rognons de silex.

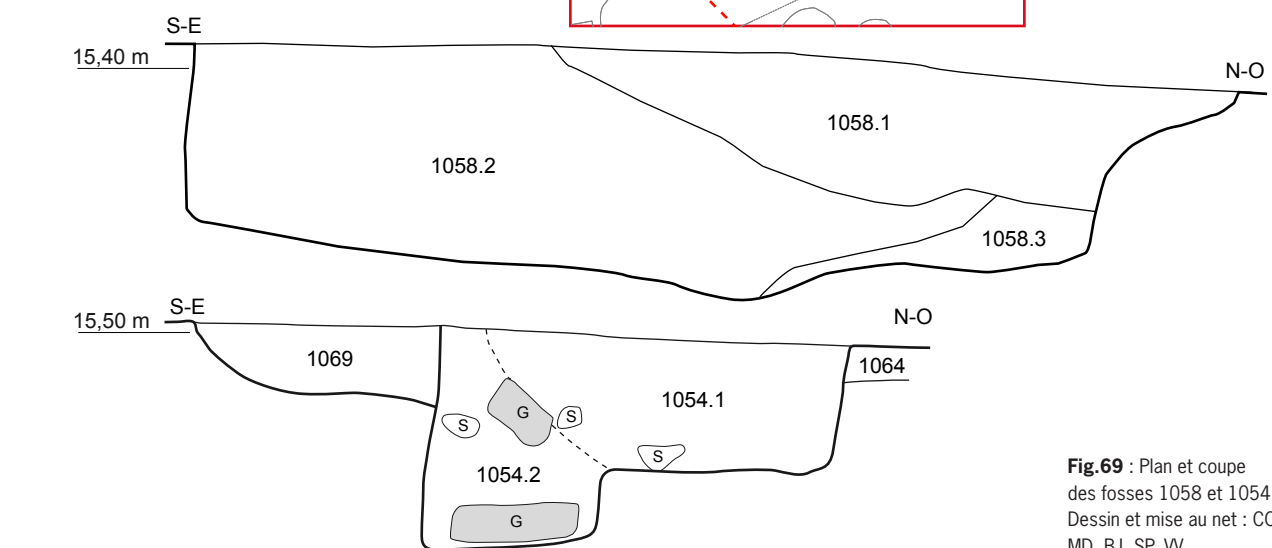
1058.3 : Limon-argileux, homogène, meuble, gris moyen avec des boulettes jaunes sans inclusions.

1054.1 : Limon-argileux, gris moyen avec quelques charbons et craies centimétriques, et de rares terres cuites oranges et silex centimétriques.

1054.2 : Limon-argileux, gris moyen beaucoup moins chargé en inclusions, avec présence de quelques boulettes jaunes de TN, blocs de grès et rognons de silex.

1069 : Limon-argileux, hétérogène, gris moyen avec nombreuses poches de TN.

COUPES  
Échelle : 1/20



**Fig. 69** : Plan et coupe des fosses 1058 et 1054. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV. © Vaiana Vincent - Inrap.

On peut noter deux petits aménagements sur les bordures nord-ouest et nord-est, avec un recreusement du bord de faible profondeur (une dizaine de centimètres), de plan quadrangulaire. Son comblement n'apporte pas beaucoup d'indices sur sa fonction primaire. Il se constitue de 3 couches : celle du fond se compose d'un limon argileux, homogène, meuble, gris moyen avec des boulettes jaunes ; la couche intermédiaire est une couche dite «à boulettes», sans doute bêchée, avec de nombreuses inclusions d'argile rubéfiée et des charbons centimétriques ; la dernière, la couche de surface est formée d'un limon argileux gris moyen avec de nombreuses traces verdâtres de phosphate (Fig. 70).

Sans vraiment identifier le lien qu'il entretient avec 1058, un trou de poteau peut être signalé à proximité. Il s'agit de 1054 qui présentent un aménagement et un profil qui ne laissent aucun doute sur sa fonction. Ce trou de poteau, de forme circulaire, mesure en moyenne 1,20 m de diamètre. Il présente un profil à parois droites et fond plat, avec un surcreusement très marqué au niveau du poteau (d'une profondeur de 0,60 m). Au fond, un gros bloc de grès de 0,30 m de large pour une longueur minimum de 0,24 m et une épaisseur de 0,20 m vient sans doute en calage et support de ce dernier (Fig. 71).



**Fig.70** : Cliché de la coupe de 1058.

© Vaiana Vincent - Inrap.



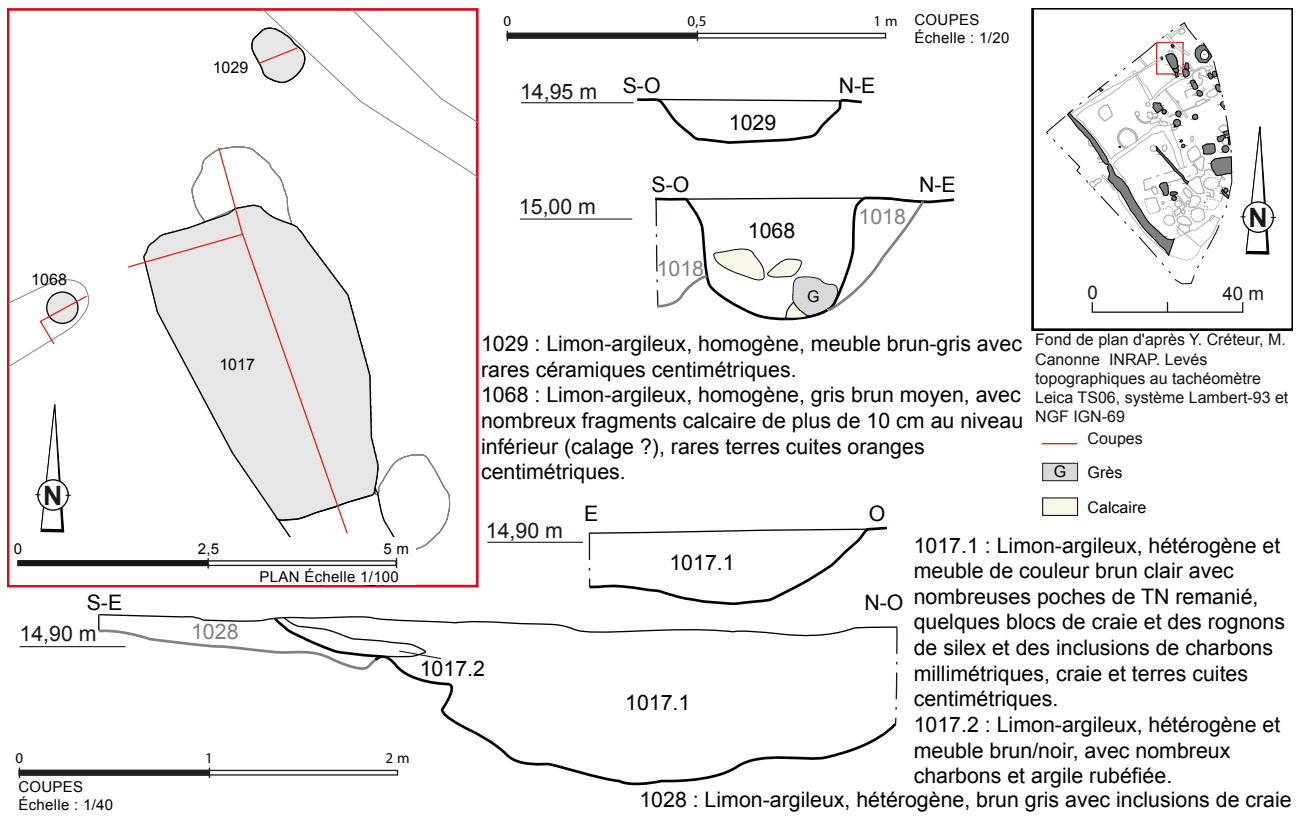
**Fig.71** : Cliché de la coupe de 1054.

© Vaiana Vincent - Inrap.

1058 est ainsi un fait semi-excavé dont la superstructure est difficile à évaluer : les deux aménagements périphériques reflètent peut-être la présence de poteaux de bois obliques, le trou de poteau 1054, sis à proximité participerait aussi de cette couverture. On peut également voir dans la banquette, située au nord-ouest, une sorte de marche pour accéder à l'intérieur de la structure. La fonction est difficile à affirmer, mais 1054 dispose de tous les attributs d'un cellier.

La fosse 1017 peut aussi, tout à fait, être associée à ce type de structure. Elle dispose tout d'abord d'une forme quadrangulaire, de dimensions notables de 5,50 m de long et 2,25 m de large, soit 12,37 m<sup>2</sup> de surface (Fig. 72). Son profil est similaire à 1054 à savoir un fond plat (avec quelques irrégularités), des parois verticales et un aspect haché sur son côté sud. Le creusement sud est en escalier, on distingue également, dans la coupe, un apport de limon orangé, très induré, qui peut peut-être être interprété comme l'accès à cette structure. Le comblement d'abandon n'est pas plus parlant et se compose de limon argileux brun sombre, homogène et plastique, comprenant de nombreux nodules de silex et craie centimétriques ainsi que des charbons millimétriques répartis de manière homogène (Fig. 73).

Non loin de cette structure 1017, mais sans véritable organisation non plus, on retrouve deux trous de poteaux 1029 et 1068 situés respectivement au nord et nord-ouest. Le premier présente une conservation partielle, soit 0,11 m de profondeur. Il est circulaire (0,54 m de diamètre) et dispose d'un fond plat avec des parois légèrement évasées. Le second est de plan ovale (d'une largeur de 0,35 m et d'une longueur indéterminée). Il dispose d'un profil régulier en cuvette d'une profondeur de 0,31 m. Les nombreux petits blocs de calcaire dans son fond peuvent être interprétés comme des calages de poteau (Fig. 74).



**Fig.72** : Plan et coupe de la fosse 1017 et des trous de poteaux 1029 et 1068. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.73** : Cliché de la coupe de 1017.  
© Benjamin Jagou - Inrap.



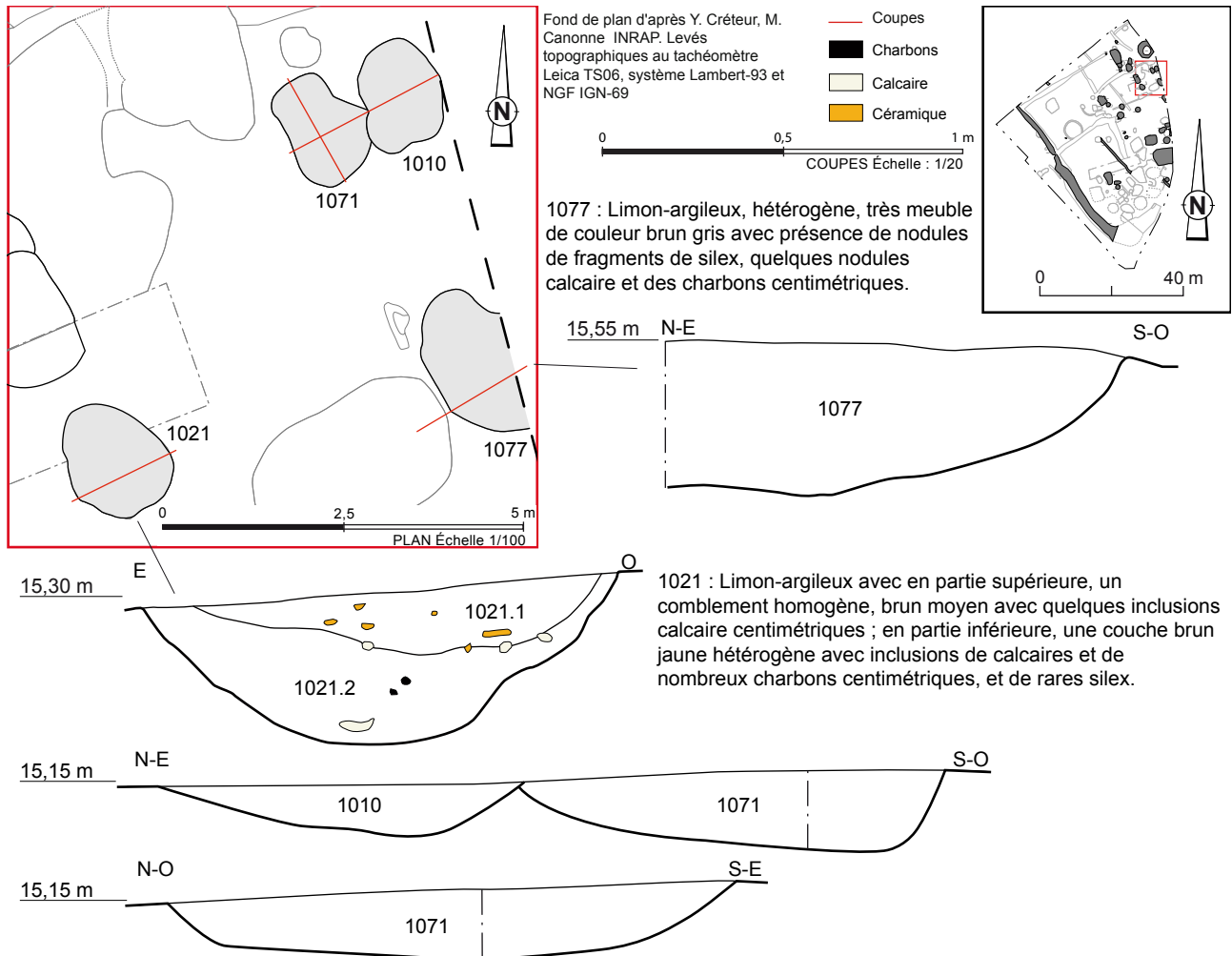
**Fig.74** : Cliché de la coupe de 1068.  
© Christelle Costeux - Inrap.

- Des fosses dépotoirs

Autour des deux celliers et du puits, s'agencent de multiples fosses (pas moins de 12) dont la fonction n'est pas toujours facile à déterminer. Il est tout de même pertinent d'en présenter 4 dont la fonction de dépotoir est irréfutable. Il s'agit des fosses 1010, 1021, 1077 et 1052 qui ont livré respectivement 309, 568, 86 et 241 tessons et quelques objets métalliques.

1010 est une fosse de plan ovale (1,47 m x 1 m), très peu profonde (Fig. 75). Elle vient recouper le bord Est de la fosse piriforme 1071. Elles présentent toutes deux un profil régulier à fond plat et bords évasés. Leurs comblements sont tout à fait analogues, ce qui renforce l'idée d'une contemporanéité. Ils se composent d'un limon argileux, homogène, gris brun moyen avec nodules de silex et calcaire (Fig. 76). La majorité du matériel a été découverte en surface lors du décapage à la pelle mécanique. Le lot se constitue principalement de fragments de pichets (dont 6 sont «hautement décorés») et d'oules (respectivement 15 et 5 individus).

**Fig.75** : Plan et coupe des fosses 1010, 1071, 1077 et 1021. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, W.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



1010 : Limon-argileux, homogène, brun moyen, compact avec rares silex centimétriques, et quelques tâches calcaire.  
1071 : Limon-argileux, homogène, gris brun moyen, compact avec présence de rares nodules de silex.

**Fig.76** : Cliché de la coupe de 1010 et 1071.  
© Christelle Costeux - Inrap.





La fosse 1077, située au sud de 1010 se prolonge sous la berme. Elle est de plan globalement ovale (1,42 m x 1,24 m) et est profonde de 0,38 m. Son profil est régulier, en cuvette. Le comblement est assez identique aux deux structures précédentes à savoir un limon argileux, hétérogène, très meuble de couleur brun gris avec des nodules de silex, de calcaire et des charbons centimétriques (Fig. 77). La céramique collectée est moins importante que dans les autres lots mais tout de même remarquable par rapport aux restes des autres structures. Elle se subdivise, tout comme le lot précédent en ustensiles de tables avec des pichets et en éléments de cuisson avec des oules et un poêlon.

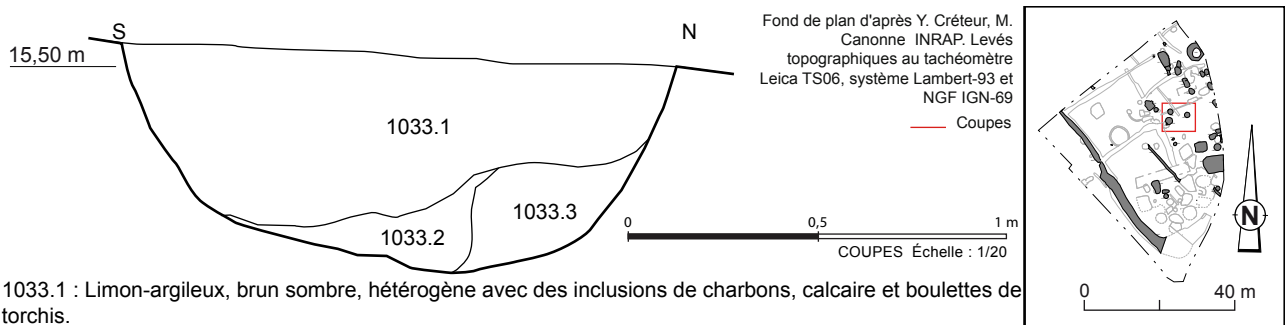


Fig.77 : Cliché de la coupe de 1077.  
© Valiana Vincent - Inrap.

La fosse ovale 1021, testée lors du diagnostic, avait déjà révélé un nombre important de céramiques. Elle dispose d'un profil en «V» avec un fond assez bombé, d'une profondeur de 0,44 m. Les 0,62 m<sup>3</sup> de sédiments ont livré 568 tessons de céramiques, assez fragmentés : des pichets, des oules et un poêlon ont pu être identifiés.

Enfin, la fosse 1052 présente un plan circulaire quasiment parfait, d'un diamètre de 2,08 m. Un quart a d'abord été testé manuellement, puis au vu du matériel abondant, elle a été ensuite curée à 100 % à la pelle mécanique. Il s'agit d'une fosse à fond bombé, avec des parois légèrement évasées en palier (Fig. 78). On note la présence dans le comblement de boulettes d'argile rubéfiée qui se retrouvent dans un certain nombre de fosses. Ceci peut être un indice d'abandon ou du moins de destruction des bâtiments en torchis par le feu (Fig. 79). Cette fosse a livré le même spectre céramique que les autres à savoir des pichets, des oules, une tèle et un couvre-feu, avec en plus la présence de deux lames de couteau et de quelques clous en fer.

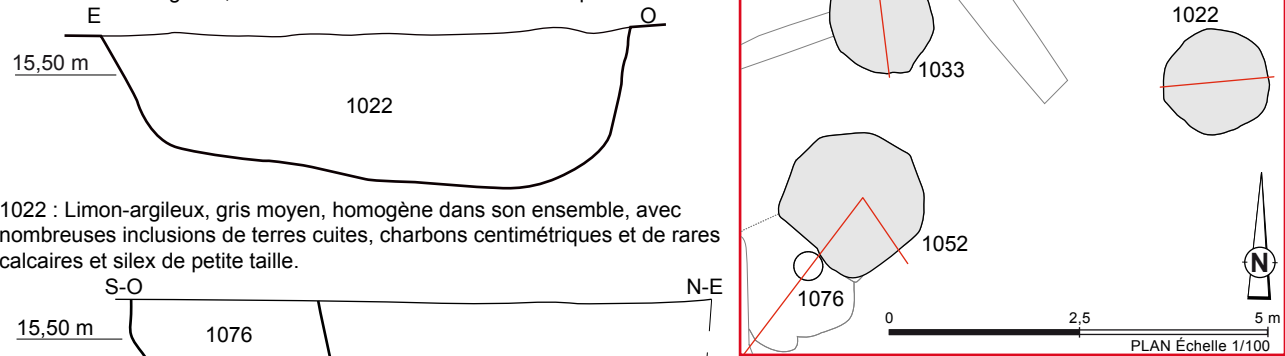
Il nous a semblé également opportun de présenter les fosses 1022 et 1033 par la régularité circulaire de leur plan, et leur profil mais aussi pour leur comblement d'abandon, qui met encore une fois le doigt sur une possible destruction par le feu. Elles mesurent toutes deux 1,46 m de diamètre et présente un fond plat bombé et des parois évasées (Fig. 79). Leurs profondeurs varient entre 0,43 m et 0,55 m. Elles sont toutes deux comblées par un limon argileux gris moyen avec de nombreuses boulettes de torchis rubéfié, des charbons centimétriques et des calcaires et silex de petite taille (Fig. 80).



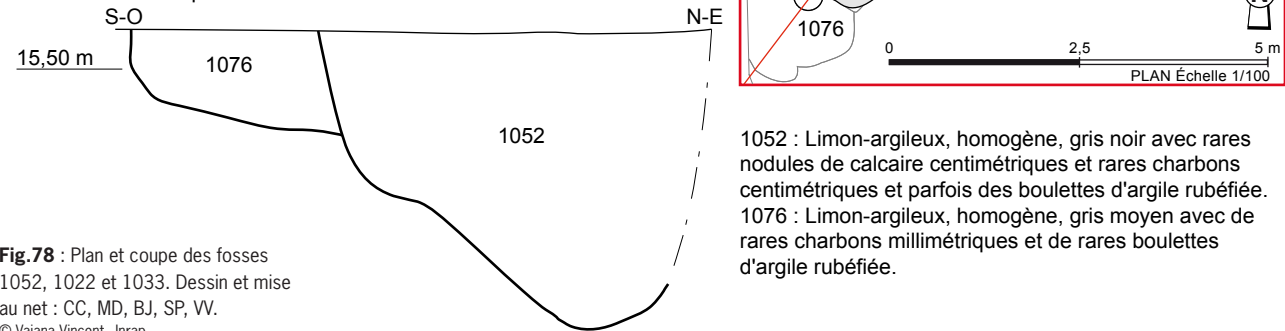
1033.1 : Limon-argileux, brun sombre, hétérogène avec des inclusions de charbons, calcaire et boulettes de torchis.

1033.2 : Limon-argileux, brun moyen, hétérogène avec inclusions de charbons et des boulettes de torchis rubéfié.

1033.3 : Limon-argileux, brun clair avec des inclusions identiques.



1022 : Limon-argileux, gris moyen, homogène dans son ensemble, avec nombreuses inclusions de terres cuites, charbons centimétriques et de rares calcaires et silex de petite taille.



1052 : Limon-argileux, homogène, gris noir avec rares nodules de calcaire centimétriques et rares charbons centimétriques et parfois des boulettes d'argile rubéfiée.  
1076 : Limon-argileux, homogène, gris moyen avec de rares charbons millimétriques et de rares boulettes d'argile rubéfiée.

**Fig.78** : Plan et coupe des fosses 1052, 1022 et 1033. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.79** : Cliché de la coupe de 1052.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.80** : Cliché de la coupe de 1033.  
© Sandie Poisson - Inrap.

### 2.3.2.2 La parcelle 2

La parcelle 2 est située dans la partie sud-ouest du site. Elle a été fortement perturbée dans sa partie sud par de larges fosses modernes. Aussi seules trois structures peuvent véritablement être associées à cette troisième phase.

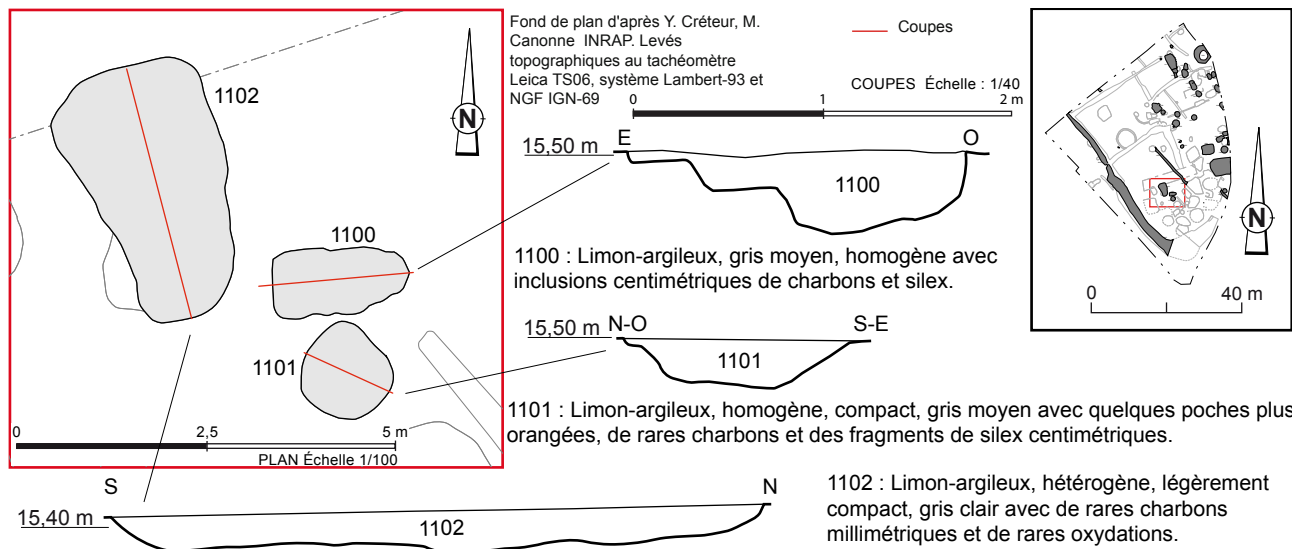
Ces trois fosses disposent du même comblement constitué d'un limon argileux homogène gris moyen à clair, avec parfois des poches orangées, de rares charbons et des fragments de silex de taille centimétrique (Fig. 81). Leur forme, en revanche, est très variable (Fig. 82) : 1100 est de forme ovale assez irrégulière (2,10 x 0,90 m) avec un profil à fond bombé, parois droites ou en palier atteignant une profondeur de 0,46 m. 1101 est de forme globalement circulaire (1,21 m de diamètre) avec un fond plat et des parois évasées conservées sur 0,25 m de profondeur. Enfin, la fosse 1102 est une fosse oblongue, assez arasée (0,22 m de profondeur) avec un fond plat et des parois évasées.

Elles ont livré 13 tessons de céramiques qui nous ont permis de les rattacher avec certitude au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle mais sans véritablement en comprendre leur fonction originelle.

Six structures, situées à proximité de ce petit ensemble, à moins de 0,50 m sont restées chronologiquement indéterminées. Elles se constituent de cinq fosses et d'une petite sablière orientée nord-ouest/sud-est. À défaut d'indices caractérisant, il nous est impossible de les associer à une phase plutôt qu'à une autre. Il semble juste que cette parcelle 2 ne se développe pas vers le nord mais plutôt vers le sud de l'emprise. Au vu de l'éloignement avec le reste des structures de la parcelle 1, il semble cohérent d'en faire une entité à part entière.



Fig.81 : Cliché de la coupe de 1101.  
© Christelle Costeux - Inrap.



### 2.3.3 Synthèse de la phase 3

Cette troisième phase du site de Fréthun marque de nombreux changements tant du point de vue structurel que du nombre de structures (Fig. 83). La première remarque à faire est la pérennisation du large fossé qui borde le côté sud-ouest. Celui-ci semble être un marqueur spatial important puisqu'il constitue encore aujourd'hui une limite cadastrale et parcellaire, décalée uniquement de quelques mètres vers le sud.

La seconde remarque est la rotation à 90° du parcellaire, qui passe d'une orientation nord-est/sud-ouest à une direction axée nord-ouest/sud-est. Il semble y avoir en moins d'un siècle, une nouvelle polarisation de l'espace, convergente vers le sud-est. L'existence d'une rue ou d'un chemin principal au sud de la parcelle est une hypothèse séduisante. Ce phénomène est identique à celui observé sur le site de Guesnain (Nord). Dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, il y a un pivot à 90° du parcellaire<sup>92</sup>.

Deux tronçons de fossés, situés dans la partie centrale de l'opération, peuvent être interprétés comme deux fossés bordiers d'un chemin secondaire de 4,50 m de large. Ce gabarit peut largement accueillir le passage d'une charrette.

De part et d'autre de ce chemin, s'organise deux parcelles distinctes qui ne semblent pas appartenir à la même unité. La parcelle 1, la plus au nord montre, tout comme les éléments de la phase précédente, une organisation tripartite de l'espace. Même si aucun plan de bâtiment n'a pu être observé, les structures les plus au sud sont étroitement liées à un habitat. 1091 semble être le prolongement d'un bâtiment excavé dans lequel un coquemar entier a été découvert au fond d'un petit surcreusement. À l'arrière et parallèle à ce dernier, une fosse quadrangulaire au comblement induré et phosphaté peut être interprétée comme une latrine. À proximité, quatre fosses-dépotoirs peuvent être mentionnées.

À 5 m de ce premier ensemble, en fond de parcelle, une densité des structures à vocation domestique est identifiable. Le puits, déjà présent à la phase précédente, semble perdurer. Autour de celui-ci, deux structures excavées de type cellier peuvent être signalées. Toutes les fosses situées autour, au vu de la densité du mobilier céramique, faunique et métallique découvert, peuvent être identifiées comme des fosses-dépotoirs. Une telle organisation rappelle assez bien les résultats des fouilles du Douaisis dans le Nord, dans les villages d'Auby, Flers-en-Escrebieux, Guesnain et Lauwin-Planque<sup>93</sup>. Celles-ci ont montré que « de manière générale, l'habitat est organisé en unités agricoles composées d'un ou de deux grands bâtiments et de structures agraires (cabanes excavées, fours, silos...) au sein d'une cour, le tout enclos d'un fossé »<sup>94</sup>.

En l'absence de bâtiment, il est délicat de parler des matériaux de construction utilisés. En revanche, les comblements des différentes structures peuvent nous renseigner de manière indirecte. La concentration de nodules de craie dans les fosses les plus au sud, parfois en abondance et damée indique peut-être une construction sur solin léger en craie. Il y a également une redondance dans les remplissages, de fragments de torchis rubéfiés parfois en nombre important. L'élévation devait donc être en bois et mur de torchis. Vu l'absence totale de tuiles, une couverture en matériau périssable est également tout à fait envisageable. De même, il est difficile d'appréhender les superstructures des deux celliers. Il n'existe aucun trou de poteau au fond de ces derniers. En revanche, même si une organisation précise n'est pas perceptible, des trous de poteau se situent toujours à proximité. L'hypothèse d'une utilisation de matériaux en terre et bois semble également la plus recevable. Le site de Guesnain a également démontré un usage exclusif, au XIII<sup>e</sup> siècle du bois et du torchis et une rareté de la tuile<sup>95</sup>.

La présence de nombreux nodules de torchis rubéfié indique également une destruction par le feu puis un abandon du site pendant un certain laps de temps. Le contexte géopolitique de Fréthun s'intensifie dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, marquant une phase de lutte entre anglais et français, qui peut expliquer ce hiatus chronologique.

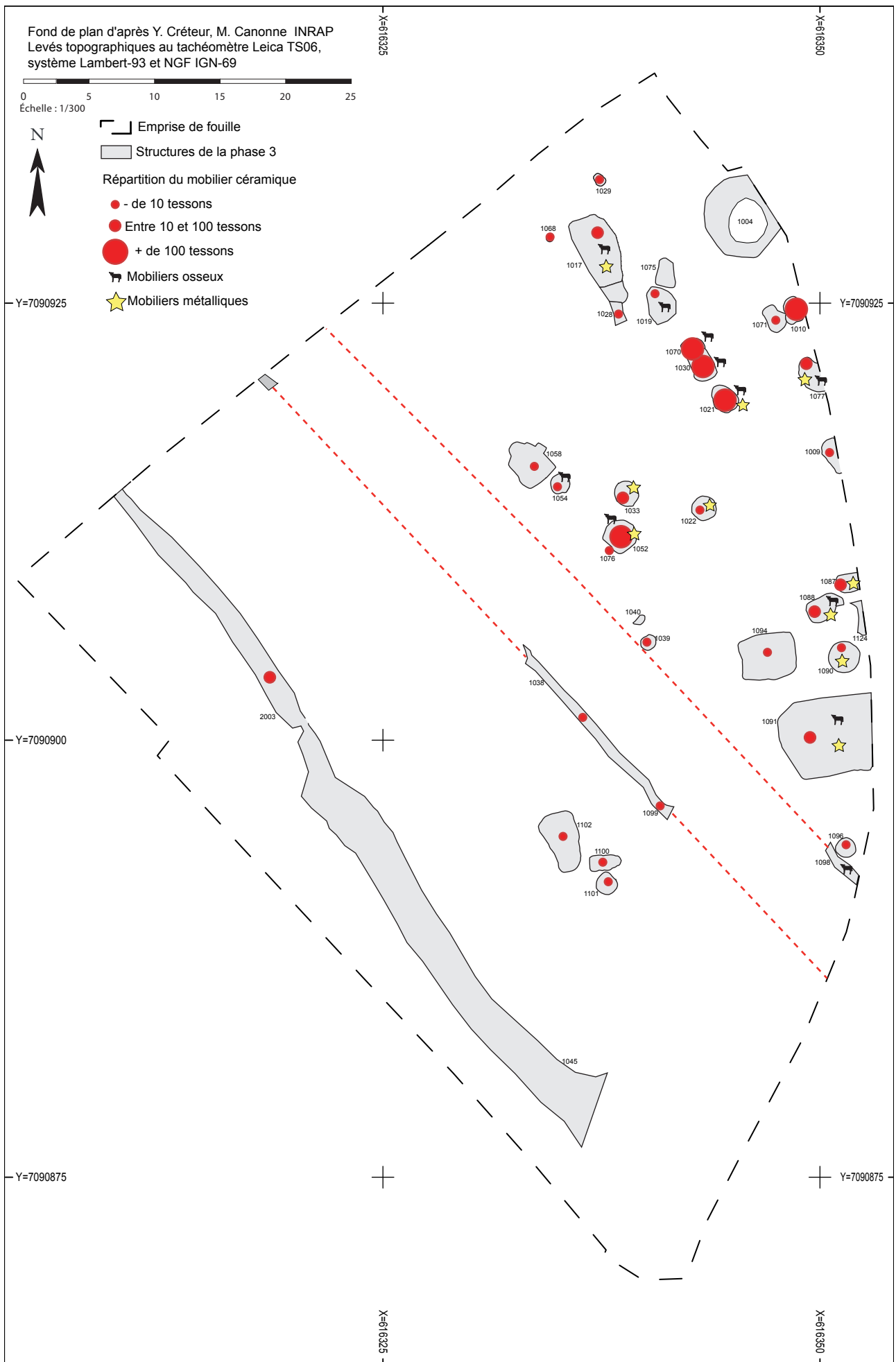
---

92. Compagnon, Louis, Willot 2002, p. 61

93. Willot, Bernez, Séverin 2013

94. Willot, Bernez, Séverin 2013, p. 156

95. Compagnon, Louis, Willot 2002, p. 45



**Fig.83 :** Plan synthétique et répartition du mobilier céramique, osseux et métallique de la phase 3.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.

## 2.4 Une exploitation agricole de la fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle

Après un hiatus de plus de deux siècles et demi, la parcelle de l'allée des charmes est de nouveau investie. L'occupation semble désormais être individuelle avec un bâtiment construit et des fosses associées. Elle peut être interprétée comme une exploitation agricole (Fig. 84). Le plus gros inconvénient de cette phase a été de distinguer les différentes structures à travers un épais épandage (1012, 1060 et 1097) se composant d'un limon argileux gris brun foncé, assez organique, avec de nombreux éléments de craie, silex, céramiques et charbons. Seules se distinguaient à travers cette couche, des maçonneries. La zone, après traitement des murs, a donc été entièrement redécoupée afin de distinguer le plan des fosses. La partie nord a été de suite assez bien lisible, en revanche la partie sud nous a obligés à être un peu plus radicaux en effectuant de grands sondages : un suivant, un axe nord-ouest/sud-est, et un, orienté nord-est/sud-ouest. Ce sont ainsi 38 structures qui peuvent être référencées pour cette phase, concentrées principalement dans la partie méridionale de l'emprise. Il convient de préciser également, qu'il semble y avoir de nombreuses nuances chronologiques, notamment des recoupements entre différentes structures dont le mobilier respectif semble pourtant, de prime abord, homogène. Le creusement de ces fosses puis leur abandon semble avoir été assez rapide.

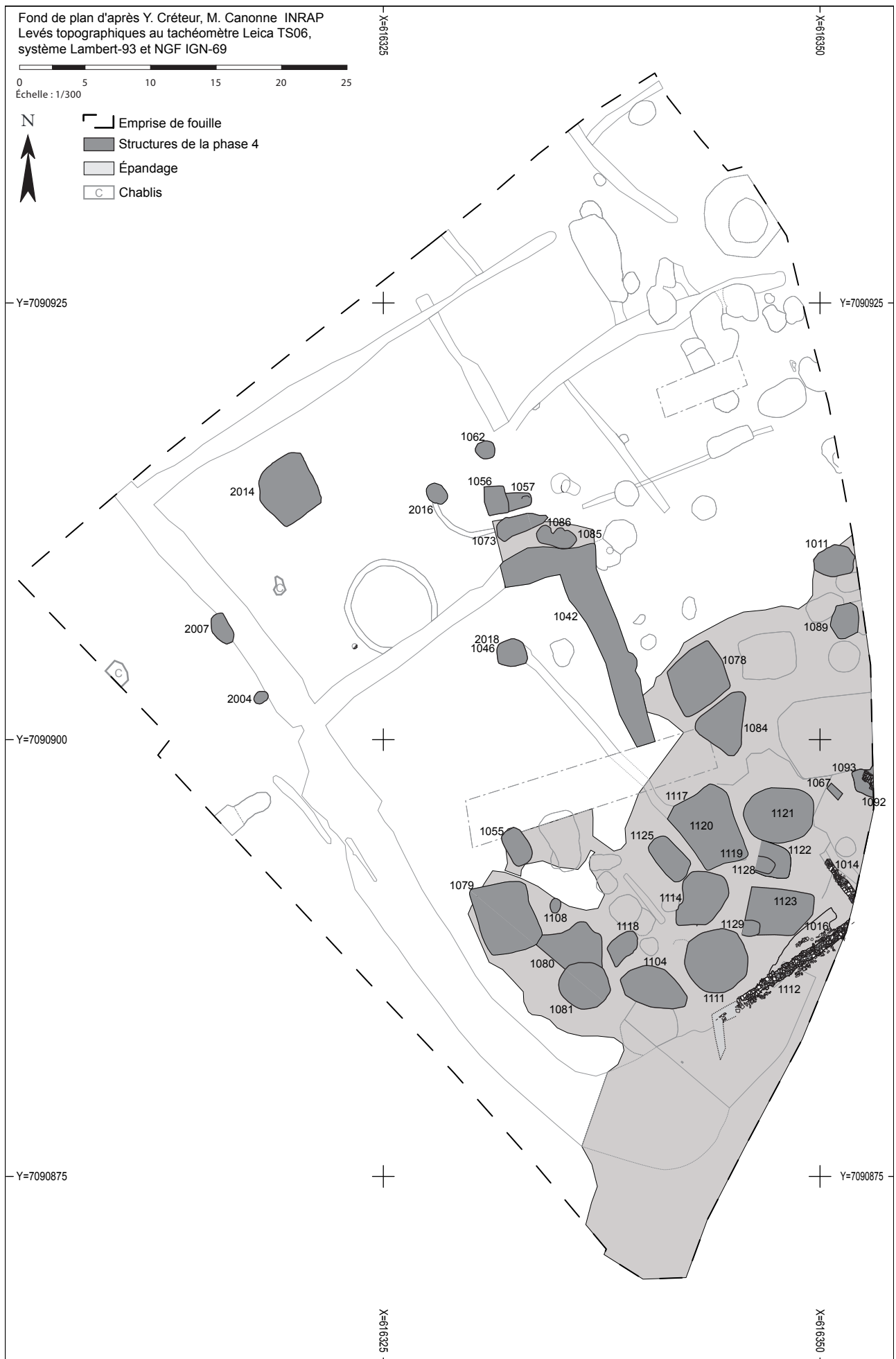
### 2.4.1 Un nouveau fossé d'enclos et une possible barrière

La limite sud-est, figurée jusqu'à présent par un long fossé, est définitivement abandonnée. La parcelle n'est pas construite pendant deux siècles et demi et a sans doute servi de pâture ou de champ. La nouvelle installation entraîne une toute autre structuration de l'espace avec la présence d'un large et profond fossé observé uniquement de profil dans la grande coupe nord-ouest/sud-est (Fig. 85).

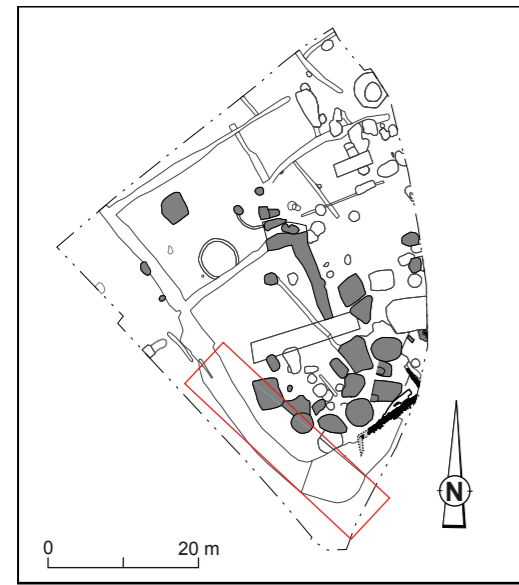
1083 n'a été vu que partiellement à l'extrémité sud-est du sondage. Il se compose d'un large creusement (de minimum 5,60 m de largeur), pour une profondeur atteinte d'au moins un mètre. Le tracé du fond est irrégulier mais globalement plat, il s'arrête au niveau de l'apparition de la craie géologique. Il n'est pas impossible que le creusement soit plus profond côté est. Le comblement est divisé en quatre couches différentes. La trame générale est identique à savoir un limon argileux, compact et homogène, avec des nuances dans les inclusions et les teintes du sédiment : tantôt gris orangé, tantôt gris moyen ; il présente parfois d'importantes concentrations de craie, de silex, de fragments de briques jaunes et plus rarement de charbons. Seuls cinq fragments de céramiques ont été découverts, dont un couvercle de marmite qu'on retrouve durant tout le Moyen Âge.

Ce tronçon de fossé se prolonge dans la partie sud de l'emprise (dans la lignée du tracé de l'épandage). La présence de mobilier moderne, de briques jaunes, de matériaux de construction sont autant d'indices qui nous poussent à le rapprocher de la période moderne. Le bâtiment se prolonge manifestement côté sud-est. Il est pourtant délicat d'identifier la relation entre ces deux entités. Cette portion de fossé a sans doute été comblée au préalable de la construction de l'aile de bâtiment, et son creusement aura été alors décalé vers le sud, hors emprise. Ce fossé peut, en tous les cas, être rapproché de ceux découverts autour des fermes fouillées lors des opérations du Transmanche. En effet, chacune d'entre elle était encerclée d'un large fossé, bordant littéralement leurs constructions<sup>96</sup>.

96. Desfossés et alii. 1993, p. 22

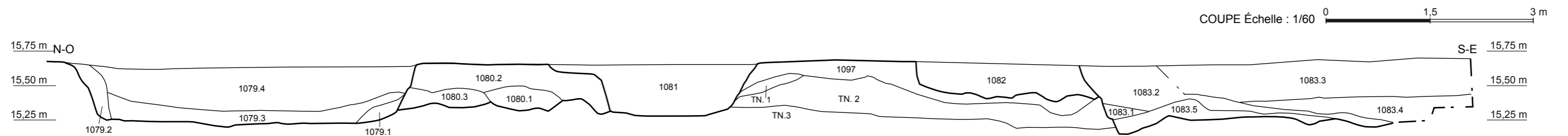
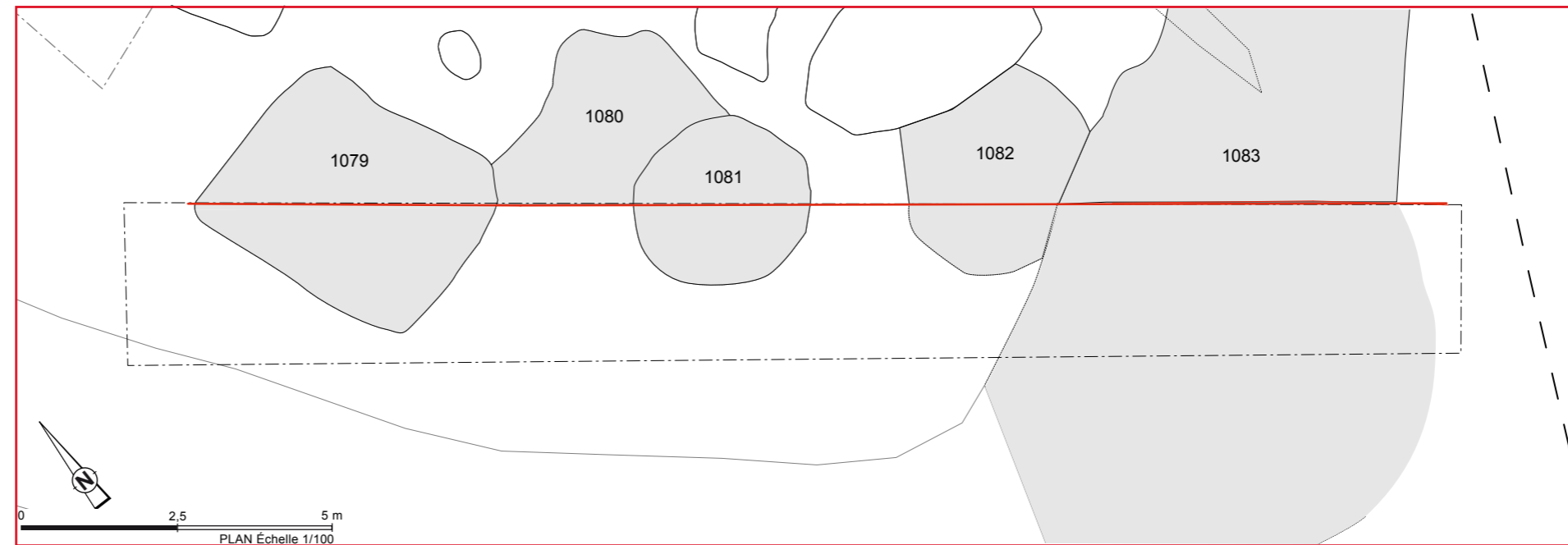


**Fig.84** : Plan générale de la phase 4.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.



Fond de plan d'après Y. Créteur, M. Canonne INRAP. Levés topographiques au tachéomètre Leica TS06, système Lambert-93 et NGF IGN-69

— Coupes  
 - - - Sondage mécanique



1079.1 : Limon-argileux, gris orangé, compact, homogène.  
 1079.2 : Limon-argileux, gris orangé jaune, compact, homogène.  
 1079.3 : Limon-argileux, gris foncé noir, compact, homogène avec des inclusions de charbons et de terres cuites centimétriques et des fragments de briques jaunes.  
 1079.4 : Limon-argileux, gris moyen, compact, homogène avec des inclusions de charbons et de terres cuites centimétriques et des fragments de briques jaunes.

1080.1 : Limon-argileux, compact, homogène, gris clair avec de rares inclusions de charbons millimétriques.  
 1080.2 : Limon-argileux, compact homogène, gris orangé avec de petits silex et de rares inclusions de charbon.

1081 : Limon-argileux, compact homogène, gris moyen avec des boulettes orangées et de rares inclusions de charbons épars millimétriques.

1097 : Limon-argileux, compact, homogène, gris brun avec des poches orangées.  
 TN.1 : Limon-argileux, compact, homogène brun orangé.  
 TN.2 : Limon-argileux, gris orangé.  
 TN.3 : Limon-sableux, brun jaunâtre.

1082 : Limon-argileux, compact, homogène, gris moyen, avec de très rares charbons millimétriques et quelques petites inclusions de calcaire.

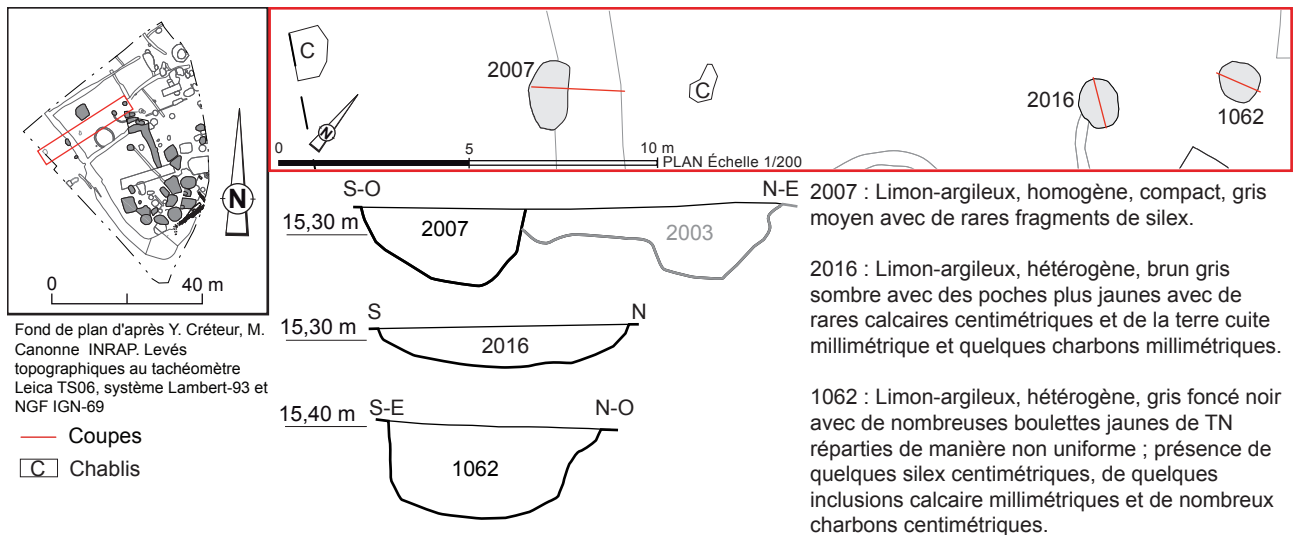
1083.1 : Limon-argileux, compact, homogène, gris orangé avec quelques inclusions calcaire.  
 1083.2 : Limon-argileux, compact, homogène, gris moyen, matérialisé par une ligne de silex marquée, quelques inclusions de calcaire centimétriques et de rares charbons sont à noter.  
 1083.3 : Limon-argileux, compact, homogène, gris moyen avec des silex (petits à gros), des inclusions calcaire centimétriques, des fragments de briques jaunes et de rares charbons.  
 1083.4 : Limon-argileux, compact, homogène, gris moyen avec inclusions verdâtres.

Fig.85 : Plan et coupe des fosses 1079, 1080, 1081, 1082 et 1083. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.





Un autre point porte sur l'alignement non négligeable formé par les fosses 1062, 2016 et 2007 et les deux chablis situés à l'ouest de l'emprise, qui trace une ligne nord-est/sud-ouest (Fig. 86). Les fosses 1062 et 2007, respectivement circulaire et ovale, disposent du même profil, à fond en cuvette et parois droites. La première mesure 1,15 m de diamètre et est profonde de 0,51 m. La seconde fait 1,90 m de long pour 1 m de large et 0,40 m de profondeur. 2016 est une fosse circulaire de même module que 1062, à savoir 1,30 m de diamètre mais moins profonde (0,20 m) : le fond est plat et les parois évasées. Leurs comblements sont très différents : 2007 semble avoir un comblement naturel composé d'un limon argileux homogène compact gris moyen avec de rares fragments de silex ; 2016 paraît davantage d'origine anthropique avec un limon argileux gris organique mêlé à des poches jaunes et des nodules de craie, de terre cuite et de charbon millimétriques (Fig. 87); enfin 1062 dispose d'un comblement hétérogène, limoneux, argileux gris foncé noir accompagné de boulettes jaunes de terre naturelle et de silex, de calcaire et de charbons centimétriques (Fig. 88). Même si les chablis ne contenaient aucun indice datant, la configuration de l'alignement indique peut-être une limite légère de type pieux, arbre et clôture ; limite que l'on retrouve encore aujourd'hui entre deux champs. Cette division est, de plus, parfaitement parallèle au bâti (mur 1016).



**Fig.86** : Plan et coupe des fosses 2007, 2016 et 1062.  
 Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.87** : Cliché de la coupe de 2016.  
 © Benjamin Jagou - Inrap.



**Fig.88** : Cliché de la coupe de 1062.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.

## 2.4.2 Un tronçon d'aile de bâtiment

Les maçonneries identifiées se trouvent en bordure de l'emprise de fouille, sur le côté sud-est. Celles-ci disposent d'une conservation partielle puisque seule leur fondation a été conservée. Trois portions de murs ont ainsi été observées, manifestement contemporaines ainsi qu'un foyer maçonné en briques jaunes.

Les murs 1014 et 1016 sont perpendiculaires et semblent former un premier ensemble (Fig. 89). 1014 est orienté nord-ouest/sud-est et mesure 2,75 m de long pour 0,60 m de large ; 1016 est orienté nord-est/sud-ouest et a été observé sur une longueur de 9 m (minimum) pour une largeur de 0,50 m. Lors du diagnostic un angle de maçonnerie sud-est/nord-est a été observé. Néanmoins celui-ci, vu sa faible conservation, a disparu entre le rebouchage du diagnostic et le décapage de la fouille. Il est cependant aisé de le restituer sur le plan ; on distingue ainsi un développement du bâti vers le sud-est. Le mur 1014 est conservé uniquement dans sa partie centrale, il se compose de petits blocs calcaires taillés, de petit et moyen module (entre 0,10 cm et 0,30 cm) disposés côte à côte, sans liant. Le mur semble avoir été intégralement récupéré. Seul reste quelques lambeaux de fondation formés de rognons de silex et de moellons de calcaire non taillé.

Le mur 1016 a été observé sur une plus longue portion. Il s'agit sans doute d'une très fine fondation de 0,15 m d'épaisseur, constituée de petits moellons calcaires irréguliers, quasi-damés à certains endroits (Fig. 90). L'absence de mortier est toujours à noter. En revanche, autour du mur se distinguent de nombreux rognons de silex, ici en position de démolition qui devait sans doute être le matériau principal de l'élévation (Fig. 89). En effet, ce type de construction est tout à fait courant dans le secteur de Fréthun. À proximité, non loin du site, l'église du Vieux-Coquelle dont la fondation remonte au XI<sup>e</sup> s, présente également un sous-bassement composé uniquement de rognons de silex (Fig. 91).



Fig.90 : Cliché de la coupe de 1016.  
© Mathilde Duriez - Inrap.

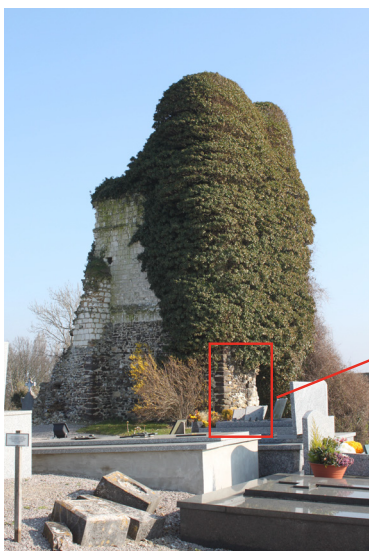
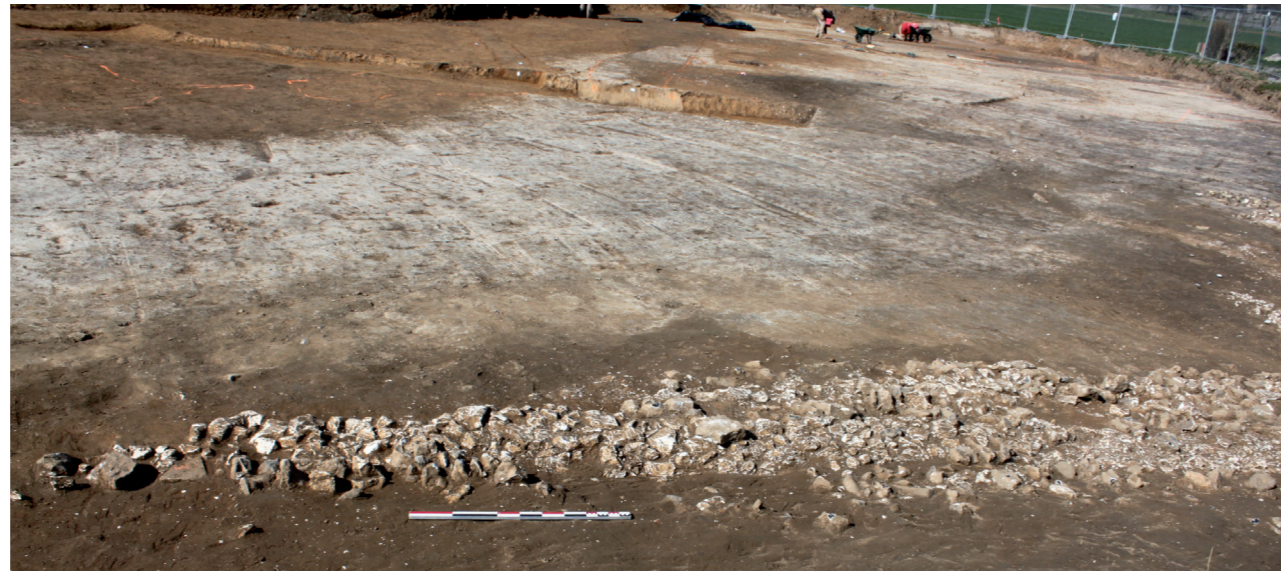


Fig.91 : Cliché de l'église de Vieux-Coquelle et détail du sous-bassement en rognons de silex.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

Ci-contre :  
Fig.89 : Plan des murs 1014 et 1016.  
Photographie, dessin, et mise au net : MD.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



Mur 1016



Angle du mur 1016 et 1014.



Démolition du mur 1016

- Coupe
- Sondage manuel
- Silex
- Grès
- Calcaire
- ▨ Démolition
- Restitution maçonneries du diagnostic

Fond de plan d'après Y. Créteur, M. Canonne INRAP. Levés topographiques au tachéomètre Leica TS06, système Lambert-93 et NGF IGN-69

0 1 2 m  
PLAN Echelle 1/40

Fig.89 : Plan des murs 1014 et 1016. Photographie, dessin, et mise au net : MD.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



La structure 1067 a également été interprétée comme un mur, même si sa longueur n'excède pas les 0,74 m (Fig. 92). Elle se compose, comme ses semblables, de blocs de craie taillés, de grès et de boulettes de mortier gris. Vu la conservation très différentielle de cette portion de mur, la question s'est posée de savoir s'il ne s'agissait pas d'un seuil. Le reste de la construction serait alors en matériaux périssables.

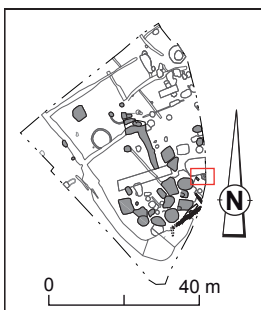
Jouxtant 1067, une couche de démolition composée de matériaux de construction a été clairement circonscrite (Fig. 93).

D'abord considéré comme la démolition du mur 1067, cette hypothèse a été vite écartée au vu de la répartition très concentrée des matériaux vers le nord. Cette couche se compose de nombreux fragments de briques jaunes (jusque là absents des différents contextes), de moellons calcaires, de grès et parfois des boulettes de mortier. Le second décapage a pu éclaircir cette zone grâce à la découverte du foyer 1092 (Fig. 94).

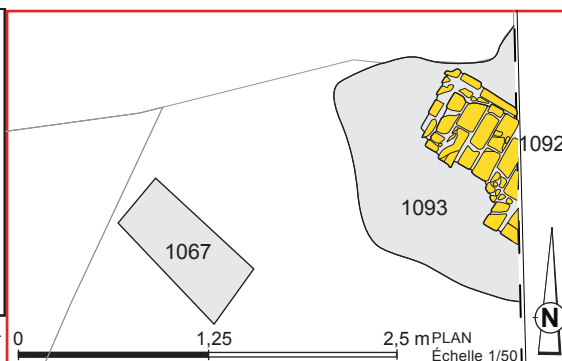
**Fig.92 :** Cliché du mur 1067.  
© Sandie Poisson - Inrap.



**Fig.93 :** Cliché du niveau de démolition 1013.  
© Mathilde Duriez - Inrap.



Fond de plan d'après Y. Créteur, M. Canonne INRAP. Levés topographiques au tachéomètre Leica TS06, système Lambert-93 et NGF IGN-69



1092 : Briques jaunes brûlées et rubéfiées, liées avec du mortier, parfois absence.  
 1093 : Limon-argileux, homogène, rouge orange rubéfié mêlé à de rares silex et quelques calcaires, charbons et TCA.  
 1067 : Seuil (?) composé de blocs calcaire, grès sans liant mais présence de boulettes de mortier gris.

**Fig.94 :** Plan et cliché de l'âtre 1092. Photographie, dessin, et mise au net : MD.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

Celui-ci se compose essentiellement de briques jaunes (de module 0,26 m x 0,12 m), posées à plat pour la partie foyère et liées par du mortier. Le pourtour de l'âtre est identifié par des briques, de même module, posées de chant. Les briques centrales sont marquées par une forte exposition au feu (décolorées et grisâtres). 1092 n'est manifestement pas une cheminée de pignon mais bien un foyer central autour duquel il est possible de faire le tour<sup>97</sup>. Ce type d'organisation semble se retrouver fréquemment au Moyen Âge dans les îles Britanniques<sup>98</sup> mais également plus ponctuellement en Flandre dans les maisons dites « concentrées flamandes » ou les « maisons à deux demeures ». La centralité du foyer permet ainsi de desservir deux entités indépendantes de l'habitat.

Il est très délicat pour nous d'associer cet ensemble architectural dans une même unité d'habitation. Les indices stratigraphiques sont inexistantes et l'aspect, en quinconce des différents murs ainsi que leur conservation partielle rend difficile toute association. Néanmoins, il semble certain qu'un premier ensemble constitué des murs 1014, 1016 et 2.8 (du diagnostic) forme un premier bâtiment d'une longueur minimum de 10,50 m, pour une largeur minime de 2,30 m. Le retour de 1014 indique peut-être un bâtiment en « L ». 1067 et 1092 semblent former une deuxième entité, espacée du premier d'au moins 2,50 m par un couloir (espace intérieur ou extérieur ?). La présence d'un foyer indique plus volontiers « la partie habitée » dénommée logis de l'exploitation agricole. Au vu des différents matériaux qui composent la démolition de ces bâtiments, l'élévation se composait sans doute d'un solin de craie et rognons de silex, sur lequel une élévation en pan de bois venait supporter la charpente. La couverture du toit devait être mixte, en chaume et en tuile. En effet, très peu de fragments de tuiles ont été découverts autour des bâtiments ou même en position de rejet dans les fosses alentours (30 fragments). Seuls des éléments de tuiles plates ont pu être identifiés avec des épaisseurs peu normalisées variant de 0,11 m à 0,18 m. Une couverture en matériaux mixtes est courante en Flandre notamment (Fig. 95). Le toit de chaume est une solution adéquate dans notre « région éventée de la Mer du Nord »<sup>99</sup>, qui associée à la tuile permet un meilleur écoulement de l'eau à l'extrémité du toit. La brique jaune était généralement réservée à la construction des foyers, pour éviter tout risque d'incendie. Elle constitue généralement un bloc autonome composé d'unâtre et d'un conduit de fumée<sup>100</sup> (ce qui explique sans doute le nombre conséquent de fragments de brique retrouvés dans la démolition 1013). Aucun niveau de sol n'a été perçu en coupe ou en plan. Seul un petit lambeau en terre battue a pu être identifié autour du foyer 1092 (1093). Celui-ci, fortement induré, se composait d'un limon argileux, homogène, brun avec de nombreuses traces de rubéfaction, de rares charbons, silex et fragments de craie. Tout autour, de nombreux petits blocs calcaires peuvent aussi être l'indice, ponctuellement, de sols en craie damée comme cela a pu être identifié dans les fermes de Coquelles<sup>101</sup> ou de Conchil-le-temple<sup>102</sup>, dans le Pas-de-Calais.

**Fig.95** : Exemple d'une maison flamande à Wormhout en couverture mixte.  
© Johan Vansteenkiste.



97. Cuisenier et al. 1988, p. 65

98. *Idem*, p. 64

99. Decroix 1989, p. 80

100. Cuisenier et al. 1988, p. 65

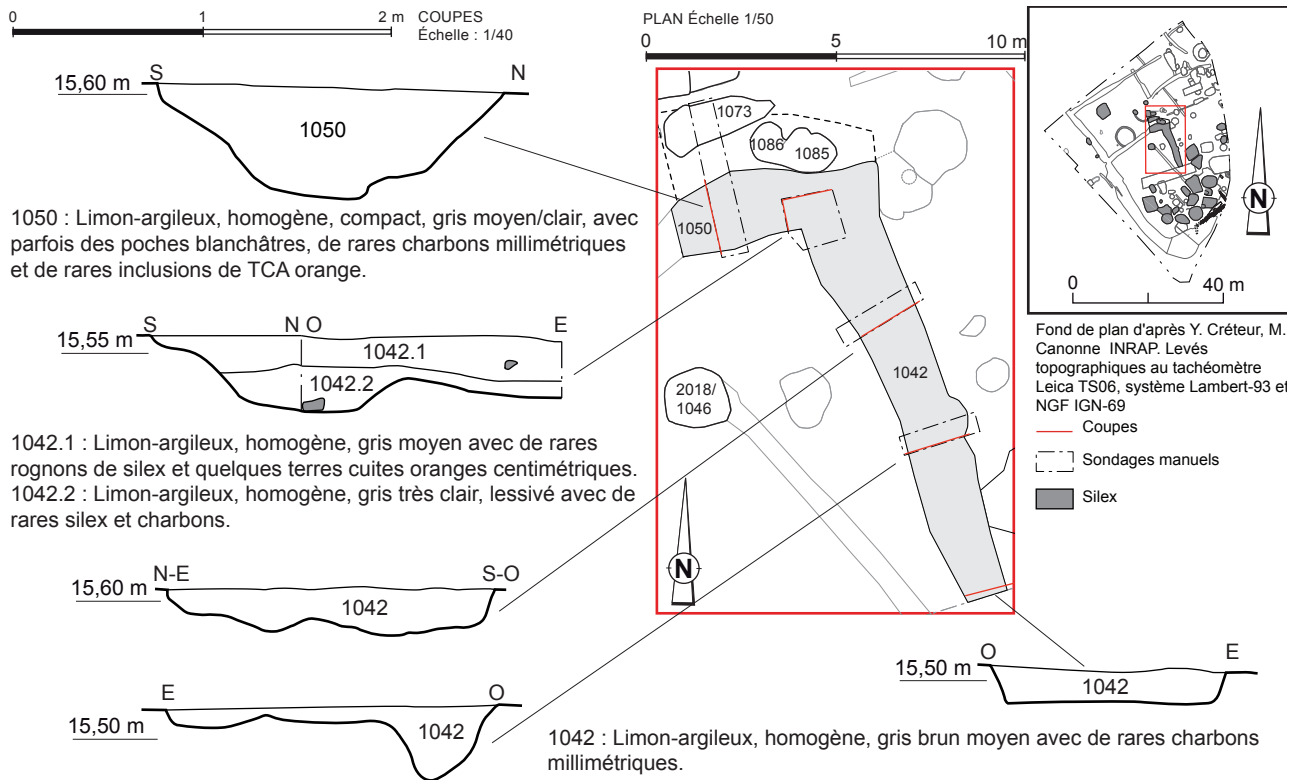
101. Bondiau 2000, p. 63

102. Cercy 2011, p. 63

### 2.4.3 Celliers et annexes

À côté du bâti, un très grand nombre de fosses de nature diverse peut être recensé. On distingue une nette concentration autour du bâtiment le plus long, le reste se répartit de manière hétérogène dans la parcelle.

**Fig.96** : Plan et coupe de la fosse 1050 et du fossé 1042. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



Elle présente une forme en « L », sa limite sud a été bien circonscrite dès le départ, en angle droit. En revanche, la partie nord paraissait extrêmement large par rapport au reste de sa physionomie et formait une sorte de petit épandage. Un premier sondage manuel puis un redécapage mécanique a permis d'identifier, en plus de 1042 (numéroté également 1050 dans sa partie est/ouest), trois autres fosses 1073, 1086 et 1085. 1050 est connecté à 1042 : un sondage au niveau de l'intersection a clairement montré cette relation. Il est de forme quadrangulaire de 2 m de large pour une longueur estimée de 2,50 m. Profond de 0,62 m, il présente un fond plat et des bords légèrement évasés, parfois un palier. Le comblement est un limon argileux, compact, homogène, gris moyen à clair, comportant de rares charbons et des fragments de terre cuite millimétriques (Fig. 97).



**Fig.97** : Cliché de la coupe de 1050.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

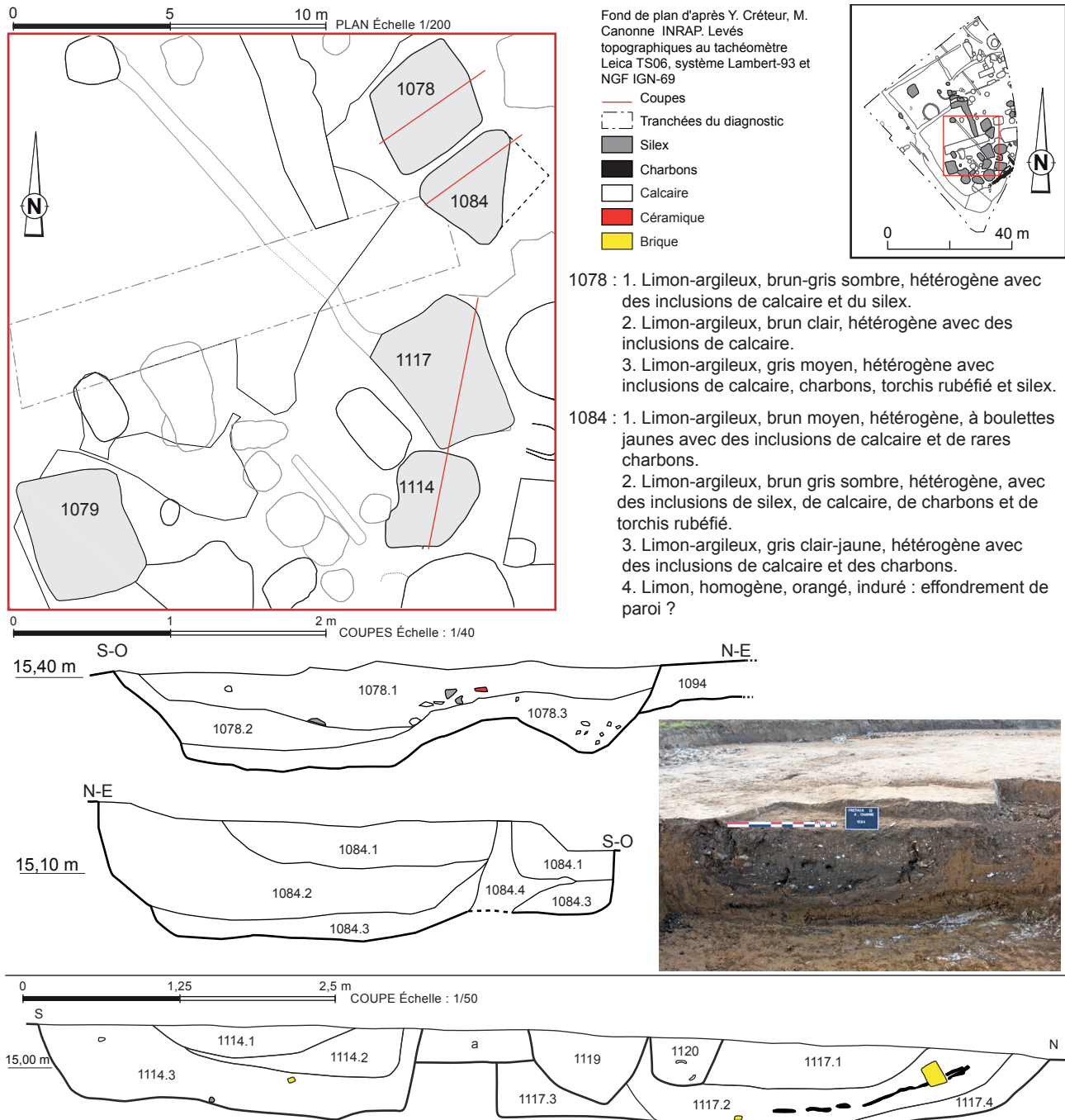
Au vu des trois sondages effectués dans 1042, il apparaît que ce dernier ne vient pas se déverser dans 1050 mais que 1050 s'évacue dans 1042. Le pendage nord/sud est fin mais bien visible. Le profil de 1042 à fond plat, parfois irrégulier indique peut-être une volonté de stagnation d'eau, servant peut-être d'auge aux animaux. Après le décapage de l'épandage 2012/1097, aucune suite du fossé 1042 n'a pu être observée côté bâtiment. Les vides peuvent aussi être significatifs : de part et d'autre de cette structure, il y a deux zones non occupées.



- Six fosses quadrangulaires : cellier, fosse à animaux ou laiterie ?

Il est bien sûr très délicat d'attribuer une fonction à chacune des fosses. En revanche, un module de fosse est récurrent et semble se détacher du reste des structures. Il s'agit des fosses de plan quadrangulaire, représentées par les structures 2014, 1078, 1117, 1114, 1084 et 1079. 2014, 1117 et 1079 sont orientées nord-ouest/sud-est, les trois autres nord-est/sud-ouest. Leur taille varie entre 10,50 m<sup>2</sup> et 14 m<sup>2</sup>. Seules 1114 et 1084 sont d'un module plus petit et mesurent respectivement 7,70 m<sup>2</sup> et 6,25 m<sup>2</sup>. Leurs profondeurs sont assez homogènes, variant de 0,65 m à 0,80 m. On peut établir une typologie de ces fosses excavées : 3 disposent d'un profil parfaitement régulier, à fond plat et bord droit, c'est le cas des structures 1114, 1079 et 1084 (Fig. 85, Fig. 98). Les trois autres présentent chacune un aménagement particulier. 2014, fouillée manuellement à 50 % puis mécaniquement à 100 %, dispose également de parois droites, mais le fond présente une marche sur son bord sud-est (Fig. 99).

**Fig. 98** : Plan et coupe des fosses 1078, 1084, 1114 et 1117. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV. © Vaiana Vincent - Inrap.



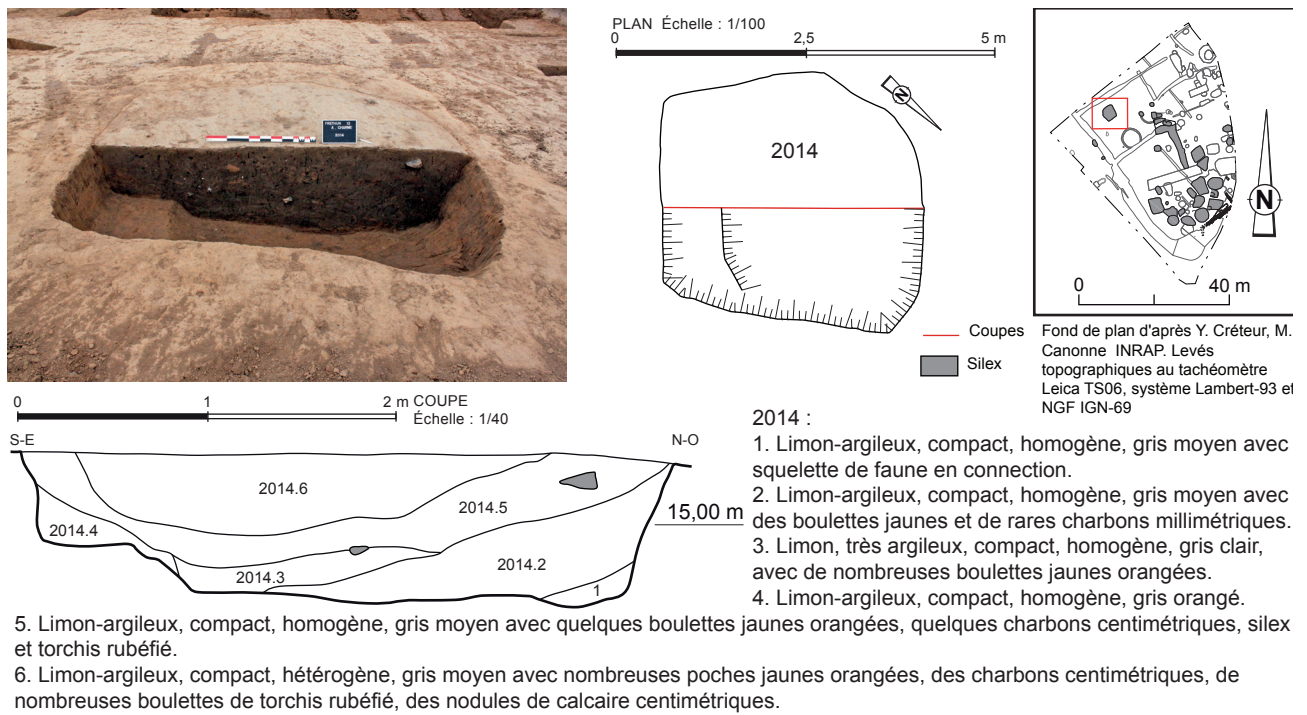


Fig.99 : Plan et coupe de la fosse 2014. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

1078, testée mécaniquement, montre un creusement en deux temps avec une sorte de rigole sur le côté nord-est (Fig. 100). 1117 a été testé « en écharpe » à la pelle mécanique ; le creusement n'en demeure pas moins régulier et le bord sud est droit. En revanche, le bord nord apparaît plus évasé et surtout la forte concentration en craie, au niveau de l'angle de la structure, laisse penser qu'il y avait sans doute un aménagement peut être sous forme de solin ou de support de poteau (Fig. 101). Le comblement de la structure indique également la présence de briques (rare) et de bois brûlés (branche de moyenne section d'environ 5 cm de diamètre), carbonisées de type clayonnage. On peut tout à fait imaginer une élévation sur solin, poteau et clayonnage et une couverture en matériaux périssables.



Fig.100 : Cliché de la coupe de 1078.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.101 : Cliché de la coupe de 1117.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

Les comblements de chacune de ces fosses ne sont pas homogènes et se composent de plusieurs apports successifs et de nature différente. Ils se constituent pour la plupart de charbons, de nodules de craie, de poches de limon jaune bêchées, semble-t-il. Deux éléments peuvent néanmoins apporter un indice sur leur fonction. Tout d'abord, deux d'entre elles (2014 et 1114) disposaient en fond de structure d'un squelette entier et en connexion de porcins d'environ 1 an (Cf. *infra* 3.3.4.1.2). Ne pourrait-il pas s'agir alors, pour certaines, de fosses à cochons ? (Fig. 102, Fig. 103)

Si l'on reprend les données de l'étude céramique, cette phase est marquée par le surnombre des têtes à lait. Dans les fosses qui nous intéressent : 1117 en a livré huit éléments ; 1078, six et 2014, cinq. Ne peut-on donc pas associer ces fosses excavées à des laiteries destinées à conserver le lait dans des endroits sombres et frais, ou même à cailler le lait afin de faire du fromage (fonction première de la tête à lait). D'ailleurs, de telles structures étaient encore usitées au début du siècle dans diverses régions françaises (et notamment en montagne) pour préparer le fromage<sup>103</sup>. Cette proposition est également corrélée par l'étude archéozoologique qui a observé une alimentation d'animaux de réformes (notamment des caprinés) et la présence de veau (et donc de vache à lait), indiquant sans doute une exploitation des « produits secondaires » (Cf. *infra* 3.3.5.3).

Enfin, n'oublions pas non plus la possibilité de structure de stockage et de conservation comme les celliers. La proximité avec les éléments bâtis converge vers l'idée d'annexe à l'habitat. La fosse 2014, excentrée du reste dispose peut-être d'une autre fonction ou est associée à un autre corps de bâtiment situé en dehors de l'emprise vers le nord ou l'ouest.



**Fig.102** : Cliché du squelette porcine en connexion de la fosse 1114.

© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.103** : Cliché du squelette porcine en connexion de la fosse 2014.

© Christelle Costeux - Inrap.

103. Chapelot, Fossier 1985, p. 127

- 1011, un silo

La fosse 1011 se situe au nord du bâtiment, reconnu comme « logis ». Elle est de forme ovale, d'une longueur de 2,38 m pour une largeur de 1,74 m (Fig. 104). C'est son profil très particulier qui indique sa fonction, elle rappelle la forme académique des silos. Elle se compose d'un fond bombé, en cuvette, d'une paroi Est en sape et d'une paroi Ouest évasée avec un palier. 1011 dispose d'un comblement homogène gris foncé noir avec de nombreuses poches cendreuses, des boulettes d'argile rubéfiée mais également de rares silex, nodules de calcaire, charbons et torchis brûlés. Ce dernier présente encore les traces de végétaux sur lequel il était appliqué (Fig. 105). 17 tessons de céramique et 1 tige de fer ont été découverts dans cette structure ainsi qu'un palet en terre cuite.

La fosse 1089, placée entre la fosse 1011 et l'habitat reste indéterminée. Elle est de plan ovale (2,02 m x 1,70 m) et d'un profil régulier, son fond est bombé et ses parois évasées. Elle dispose d'un comblement homogène, sur toute la hauteur de la fosse (soit 0,54 m) composé d'un limon argileux, homogène, brun moyen avec de nombreux nodules de calcaire centimétriques.

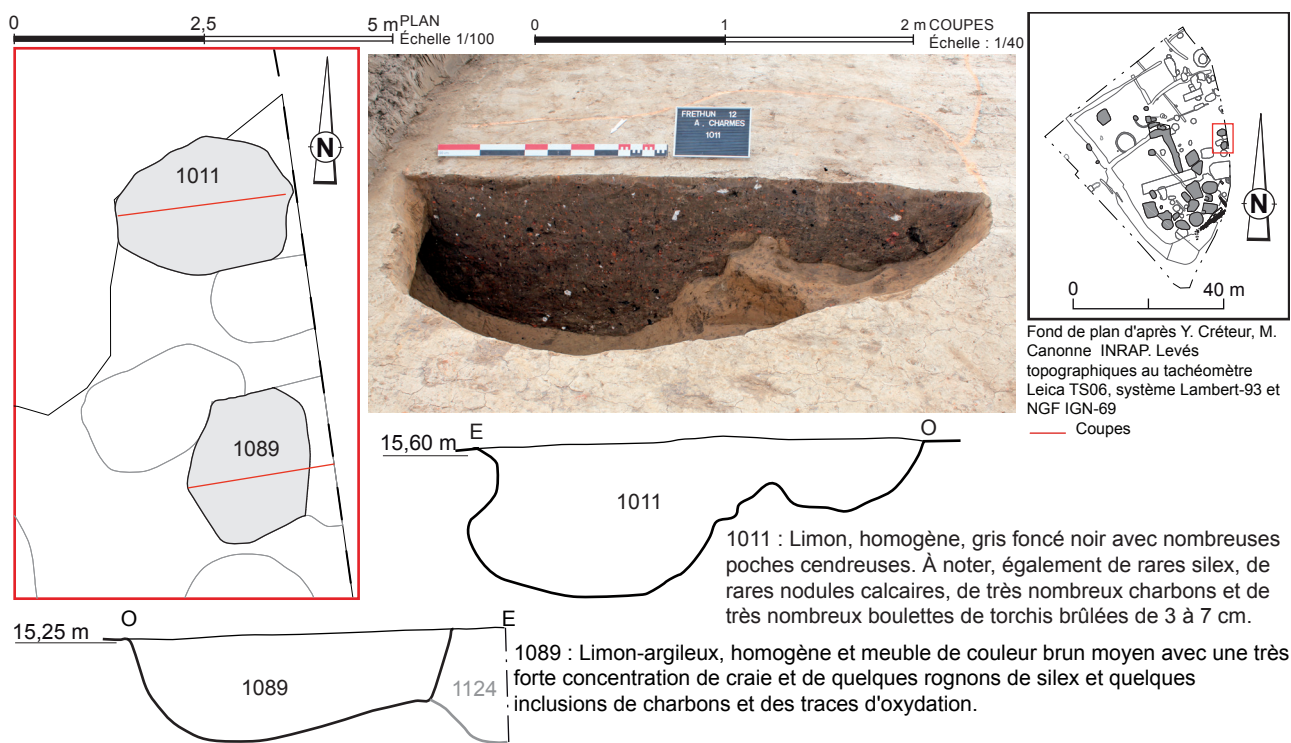
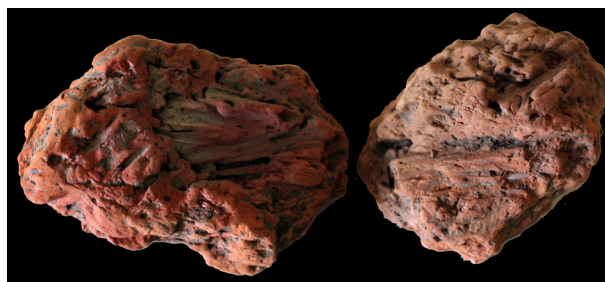


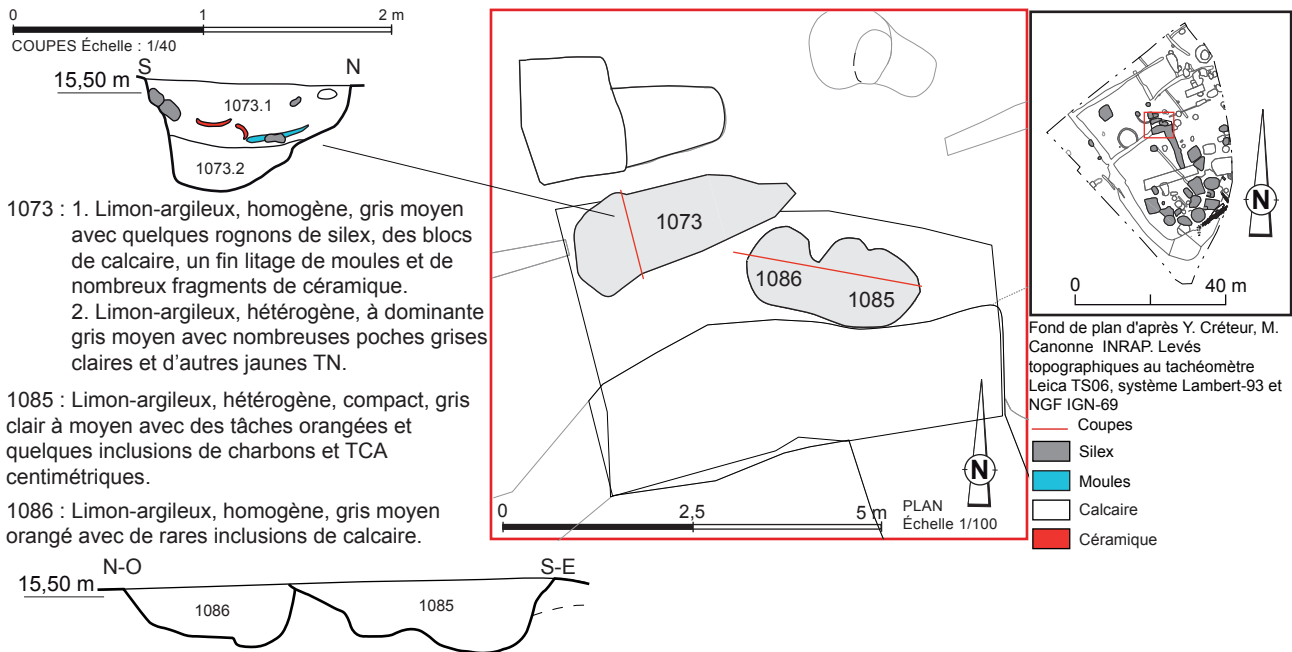
Fig.104 : Plan et coupe des fosses 1011 et 1089. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, VV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

Fig.105 : Cliché du torchis rubéfié découvert dans la fosse 1011.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



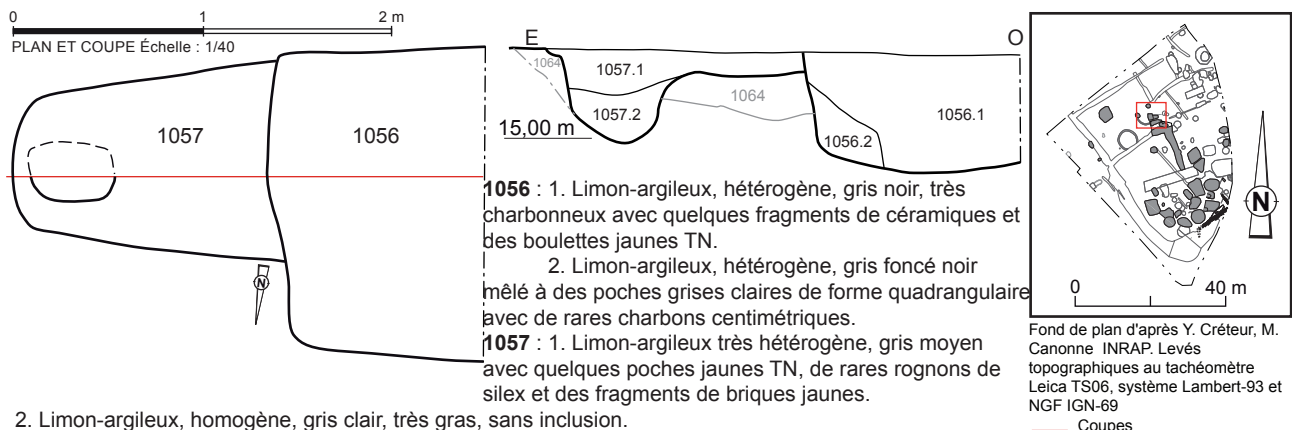
### - 1073 et 1085-1086 des dépotoirs

Même si leur fonction primaire reste indéterminée, il semble que ces trois fosses aient servi de dépotoirs. Leur forme est très irrégulière, oblongue pour la première et bilobée pour les deux autres (Fig. 106). Elles sont conservées sur une profondeur de 0,58 m de profondeur pour 1073 et 0,39 m pour 1085 et 1086. Cette différence de profondeur s'explique simplement par le second décapage de la zone qui a fortement arasé ces deux dernières. 1073 présente un profil régulier à fond bombé et parois évasées. 1085 et 1086 disposent d'un creusement saccadé. Elles ont livré respectivement une trentaine de céramiques, majoritairement du service de table (avec des pichets en grès) et des éléments de cuisson (représentés par des marmites) mais aussi un fer de bêche (dans 1085).



### - 1056 et 1057, une fosse et un poteau

1056 et 1057 sont deux fosses, situées au nord des fosses-dépotoirs, qui manifestement fonctionnent ensemble (Fig. 107). 1057 dispose d'un avant-trou de forme oblongue de 1,14 m de long pour 1,04 m de large, avec un poteau, dont il ne reste pas de trace. Ce dernier, situé sur sa partie Ouest, d'une profondeur de 0,48 m, dispose d'un fond en cuvette et de parois assez droites. La mise en œuvre de 1057 précède le creusement de 1056. Cette dernière dispose d'un plan régulier quadrangulaire d'1,60 m de long pour 1,14 m de large et 0,62 m de profondeur. Le comblement de 1057 se compose d'un limon argileux, hétérogène, gris moyen avec de nombreuses poches de terre naturelle, de rares rognons de silex, de la céramique et des fragments de briques jaunes (Fig. 108). Le comblement de 1056 est beaucoup plus organique avec un comblement hétérogène gris foncé-noir très charbonneux, accompagné de boulettes de limon jaune indiquant une couche pelletée. L'hypothèse d'une latrine, avec cette fosse quadrangulaire et ce trou de poteau laissant envisager une superstructure était tentante mais les indices manquent pour étayer l'idée.



**Fig.108** : Cliché de la coupe de 1056 et 1057.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



- Les fosses indéterminées

Elles sont nombreuses pour cette dernière phase. La concentration de fosses dans la partie sud ne permet pas de comprendre l'organisation fonctionnelle de l'espace. Certaines structures sont de grande ampleur comme 1121 et 1111, de forme arrondie et d'un diamètre moyen de 3,25 m, pour une profondeur de 0,66 m et 0,74 m (Fig. 109). Elles disposent toutes deux d'un fond plat et de parois évasées. Leur comblement n'apporte pas d'autres indices sur leur utilisation : un limon argileux gris-brun avec des nodules de craie centimétrique.

Certaines structures très arasées comme 1104 (0,30 m de profondeur) et même 1080 (dont le profil le caractérise davantage comme couche) sont, sans doute, des cavités dans lesquels l'épandage est resté prisonnier (Fig. 85). Leur comblement est, d'ailleurs, de même nature que 1012.

**1121 :**

1. Limon-argileux, homogène, gris moyen avec nombreuses poches jaunes centimétriques, quelques charbons, silex et calcaire centimétriques.
2. Limon-argileux, homogène, gris moyen avec quelques calcaires et charbons centimétriques.
3. Idem que 1121.2 avec beaucoup de poches jaunes centimétriques.
4. Idem que 1121.1 avec une tonalité beaucoup plus foncée.
5. Limon-argileux, hétérogène, jaune TN avec quelques poches grises, effondrement ?
6. Limon-argileux, homogène, gris très clair avec nombreuses poches jaunes et craie et charbons centimétriques.

**1122 :**

1. Limon-argileux, compact, hétérogène, gris très clair avec poches brunes claires, jaunes et blanches avec quelques charbons millimétriques.
2. Fine couche de TN lessivé : blanche avec autour lignes d'oxydation plus brune.
3. Limon-argileux, hétérogène, gris moyen/jaune avec de rares charbons centimétriques.

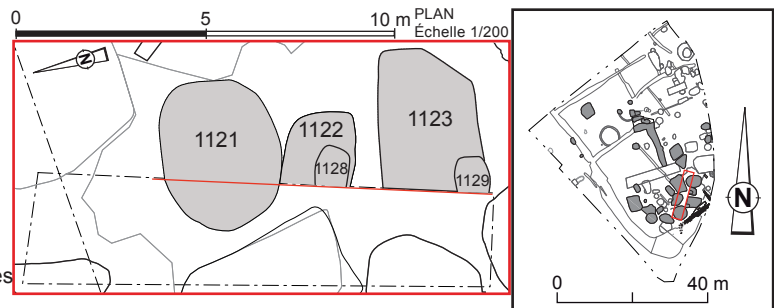
**1128 :**

1. Limon-argileux, homogène, gris foncé avec de rares charbons, TCA et craie millimétrique.
2. Limon-argileux, homogène, gris clair.

**A :** Couche de limon-argileux, hétérogène, gris et jaune.

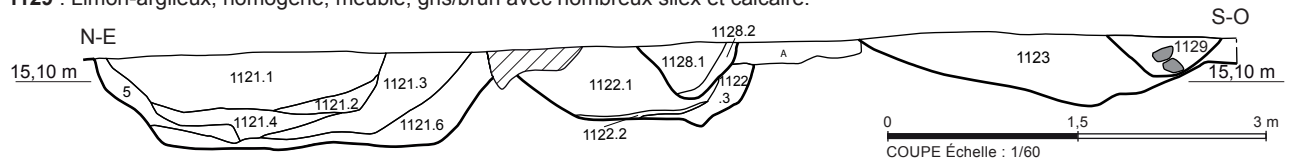
**1123 :** Limon-argileux, homogène, gris moyen avec quelques craies centimétriques.

**1129 :** Limon-argileux, homogène, meuble, gris/brun avec nombreux silex et calcaire.



Fond de plan d'après Y. Créteur, M. Canonne INRAP. Levés topographiques au tachéomètre Leica TS06, système Lambert-93 et NGF IGN-69

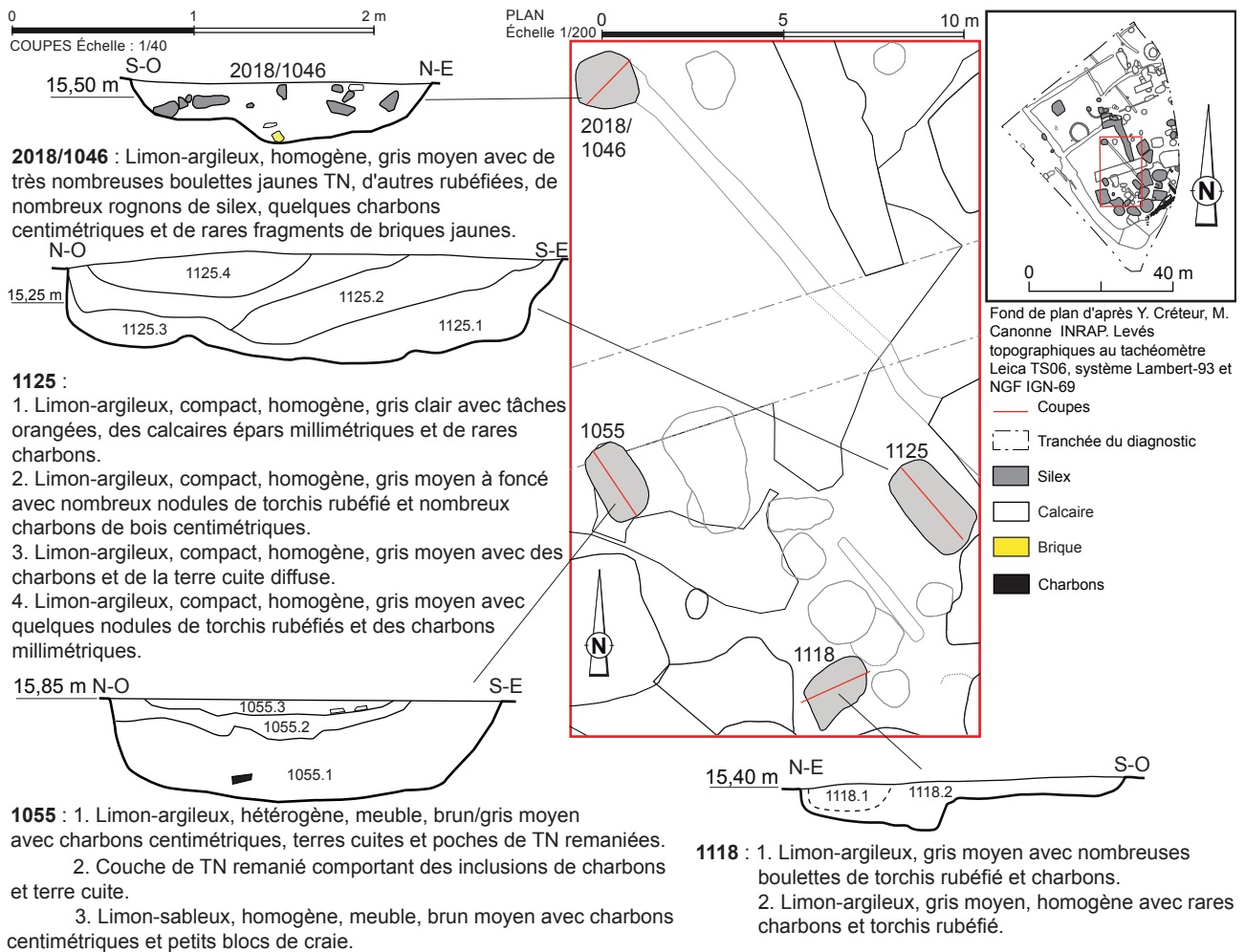
- Coupes
- - - Sondage mécanique
- Silex



**Fig.109** : Plan et coupe des fosses 1121, 1122, 1123, 1128 et 1129. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, WV.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

### - Des traces d'incendie ?

Les fosses 1055 et 1125 présentent quelques similitudes (Fig. 110). Elles sont de plan quadrangulaire : 2,25 m de long et 1,30 m de large pour la première ; 2,72 m par 1,50 m pour la deuxième. Leur profil est identique : un fond plat et des parois légèrement évasées d'une profondeur variant entre 0,56 m et 0,62 m. Elles se composent toutes deux de trois comblements : le plus souvent chargé en charbons centimétriques et en boulettes de torchis rubéfié (Fig. 111). Elles sont peut être les marqueurs de la destruction finale de cette ferme par le feu. De même, la fosse 2018/1046, isolée au centre de l'emprise présente un plan circulaire, des parois évasées et un fond irrégulier mais son comblement indique tout comme ces homologues, une destruction du bâti par le feu avec de nombreux rognons de silex, de la briques, des nodules de torchis et des charbons. La structure 1118, vraisemblablement fortement arasée dispose d'un comblement similaire. Elle est de plan ovale, de 3,20 m de long pour 0,74 m de large et profond de 0,28 m, son fond est irrégulier, creusé en deux temps et ses parois sont droites.



**Fig.110** : Plan et coupe des fosses 1055, 1108, 1125 et 2018. Dessin et mise au net : CC, MD, BJ, SP, W.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.111** : Cliché de la coupe de 1125.  
© Sandie Poisson - Inrap.

#### 2.4.4 Synthèse de la phase 4

Il faudra attendre plus de deux siècles pour que la parcelle de Fréthun, située au bout de « l'allée des charmes » soit réoccupée. À la fin de la guerre de cent ans, le village de Fréthun reste sous administration anglaise (Cf. *infra* 1.2.4). C'est dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle qu'une ferme y est implantée (Fig. 112). Celle-ci s'entoure d'un large fossé, ce qui est une constante pour les fermes de la région de cette époque. En effet, les opérations du Transmanche ont permis la fouille de quatre fermes médiévales (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) sur la commune de Coquelles, jouxtant celle de Fréthun<sup>104</sup>. Deux d'entre elles, situées au lieu-dit « Grande rouge Cambre », disposent d'un plan assez similaire à celui de la fouille (Fig. 113). Elles sont ceintes d'un large fossé qui vient littéralement border les maçonneries. L'intérieur de la cour est marqué par un épannage qui indique une densité des structures en creux, comme c'est le cas à Fréthun. L'emprise de la fouille de 2012 n'a permis d'observer qu'une partie du plan de cette ferme. Celle-ci se constitue de deux bâtiments distincts, perpendiculaires l'un à l'autre. Le premier, orienté sud-ouest/nord-est, se constitue d'une fondation en moellons calcaire irréguliers et damés à certains endroits. Ce type de construction rappelle une fois de plus celui identifié sur les fermes du transmanche mais également celui de bâtiment découvert lors d'une évaluation réalisée par L. Blondiau en 2000 sur la commune de Coquelles<sup>105</sup>. Une couche de démolition composée de nombreux rognons de silex, à proximité du bâti indique sans doute la nature de son sous-bassement. En revanche, l'élévation devait être en pan de bois et torchis, vu les nombreux indices dans les comblements des structures adjacentes. Une telle mise en œuvre est typique dans les constructions de l'Artois, du Boulonnais et du Calaisis<sup>106</sup>. La ferme, fouillée en 2005 par C. Cercy, à Conchil-le-Temple, dans le Ponthieu est construite sur le même principe, avec même encore « les traces des poteaux ménagés dans les murs eux-mêmes »<sup>107</sup>.

Ce premier bâtiment occupe une surface estimée au minimum à 47 m<sup>2</sup>. Le mur de retour au nord indique sans doute l'entrée de la cour de la ferme. Le deuxième bâtiment orienté nord-ouest/sud-est n'est représenté que par un seuil, formé de blocs de grès et de calcaire. La forme très circonscrite de cette structure indique sans doute, non pas une conservation différentielle des maçonneries, mais plutôt une élévation du reste des murs, en bois et torchis. Il est possible d'estimer l'emprise au sol du bâti par rapport au vide formé par les structures alentours. Celui-ci est assez saisissant par rapport à la densité observée dans cette partie du terrain. Il occuperait ainsi une superficie de près de 58 m<sup>2</sup>. La présence d'une cheminée, maçonnée en briques jaunes peut indiquer qu'il s'agit de la partie « logis » de cette ferme. Un lambeau de sol en terre battu a pu également être observé. Vu le faible nombre de fragments de tuiles observés, une couverture mixte en chaume et tuile plate peut être envisagée (Fig. 95). Les structures annexes sont beaucoup plus délicates à interpréter de par leur densité et le manque de comparaisons présentes dans la littérature archéologique. Il est vrai que les études des bâtiments agricoles, outre le cas des domaines cisterciens, sont encore trop « ponctuelles et dispersées »<sup>108</sup>. Dans le cas de Fréthun, ces structures annexes sont concentrées autour du bâti et ont livré un matériel céramique, faunique et métallique conséquent. En plus de fosses dépotoirs, de possibles latrines, un silo enterré piriforme, six cabanes excavées peuvent être aussi recensés. Leur taille varie de 6 m<sup>2</sup> à 14 m<sup>2</sup>. Certaines présentent un aménagement en périphérie qui peut laisser penser qu'elles étaient protégées d'une structure faite de bois. Des restes de bois brûlés de petite section, dans le comblement de l'une d'elles, peut laisser penser à l'utilisation d'un clayonnage.

---

104. Desfossés et *alii* 1993

105. Blondiau 2000

106. Decroix 1989, p. 80

107. Cercy 2011, p. 70

108. Jeandemange et *al.* 2011, p. 425



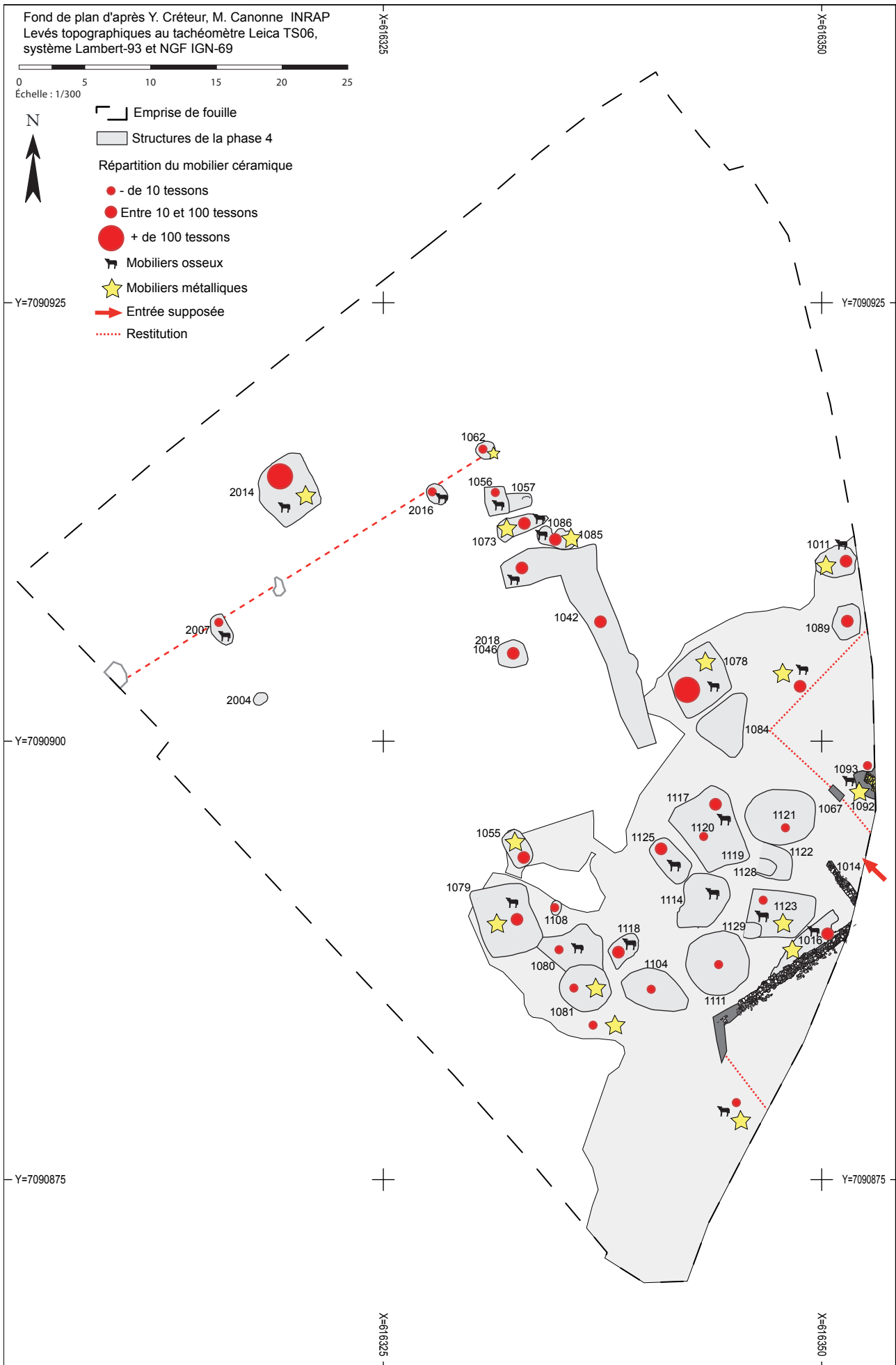
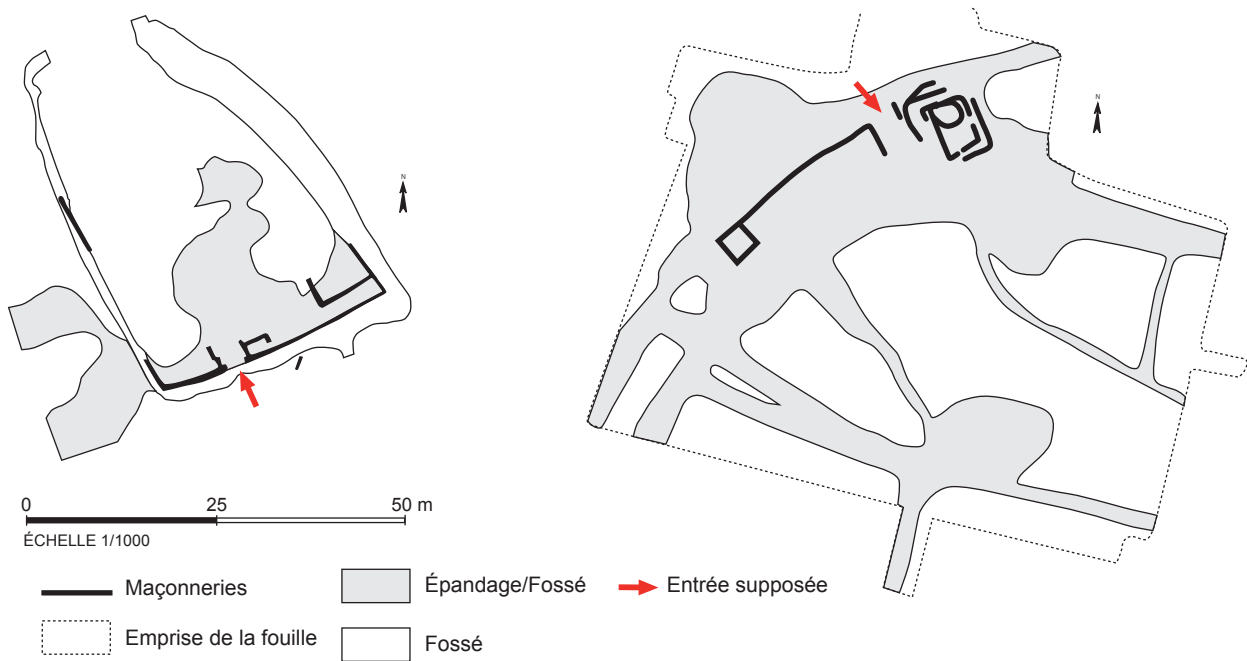


Fig.112 : Plan synthétique et répartition du mobilier céramique, osseux et métallique de la phase 4.  
 © Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.113** : Plan des fermes de la «Grande rouge Cambre» du Transmanche, d'après Desfossés et alii 1993.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

Au vu de la répartition des structures et du mobilier, il semble que la structure excavée 2014, située au nord-ouest, appartienne à une autre entité agricole ou à un autre ensemble de bâtiment. Celle-ci se situe à l'écart des maçonneries identifiées et à l'arrière d'une limite, formée par trois trous de poteaux et deux chablis, interprétés comme une barrière mixte (arbre et poteau). Vu les modules de taille différents, il est tout à fait envisageable que leur fonction diffère d'une cabane à l'autre. Une première hypothèse serait, de part l'étude archéozoologique, l'élevage de petits mammifères tels que des cochons ou des petits ruminants. La seconde hypothèse est, de part l'étude céramologique et le surnombre de tèles à lait recensées (45), l'utilisation de ces cabanes comme laiterie/fromagerie.

Cette image d'un bâtiment agricole est largement documentée par l'étude archéozoologique et celle du mobilier métallique. En effet, la première voit la consommation d'animaux de réformes : les bœufs et les chevaux sont d'abord utilisés pour le travail de traction et les chèvres pour leur lait et leur lainage. Il semble également qu'un élevage de cochons soit attesté. Le mobilier métallique composé de quelques outils en fer comme une bêche, une gouge ou un fer d'outil de pic renforce là aussi l'idée d'une exploitation paysanne.

Le mobilier céramique indique la fin de l'occupation située au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Certains éléments rubéfiés, découverts dans le comblement de certaines structures, peut laisser penser à une destruction des bâtiments par le feu. Cet événement intervient en tout cas, avant la reconquête du Pale de Calais, par l'armée française en 1558.

## 3. Étude du mobilier

### 3.1 Étude du mobilier céramique

#### 3.1.1 Introduction

##### 3.1.1.1 Présentation générale du mobilier

La fouille de Fréthun, malgré le caractère restreint de sa superficie, a livré un nombre important de céramique. Ce sont en tout 4 306 tessons qui ont été dénombrés et 293 individus identifiés. La conservation taphonomique du matériel est bonne, aucune trace d'oxydation n'est à déplorer. Le mobilier présente un faible taux de fragmentation, à l'exception de celui découvert dans les fosses 2014, 1008 et 1052. Il se répartit uniformément sur le site dans de nombreux ensembles clos. Le plus important est celui de la fosse 1021, testée lors du diagnostic (fosse 2.3), qui a livré 1 337 fragments. Trois phases ont ainsi pu être déterminées : une première correspondant à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, une deuxième du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et une dernière fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle.

##### 3.1.1.2 Méthodologie

Le matériel de chaque structure a fait l'objet d'un comptage précis, répertorié dans un tableau Excel. Les tessons ont été d'abord classés par catégorie technique, puis ont été individualisés les lèvres (L), panses (P), fonds (F), éléments de préhension (EP) et les éléments verseurs (EV).

Les catégories céramiques sont définies à partir de différences techniques de l'objet. Sont pris en compte :

- la technique de façonnage : la majorité du matériel est tournée à l'exception ici des éléments en céramique dite « coquillier ».
- le type de cuisson : on distingue ainsi la cuisson réductrice, la cuisson oxydante et celle portée à très haute température comme les grès.
- le mode de décor : on individualise les éléments présentant une glaçure, un engobe, un décor à la barbotine ou a *sgraffiato* par exemple.

La base de notre comptage repose sur le nombre de reste (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI). Le NMI a été déterminé uniquement à partir des lèvres, après recollage de celles-ci<sup>109</sup>. Seul un collage inter-structure a été trouvé (entre 1050 et 1052). Chaque individu a été isolé et un numéro d'inventaire lui a été attribué du type n° de structure - 1 à n. Ont été définis ensuite la forme et le type auxquels il correspond. Pour se faire, une typologie propre au chantier de Fréthun a été déterminée. La case remarque sert à décrire des décors particuliers, la forme des fonds et éléments de préhension ou à insister sur le caractère intrusif ou résiduel de certains éléments.

Chaque individu a fait l'objet d'une caractérisation de pâte, sur cassure fraîche, à la binoculaire avec un grossissement maximum x16. Chacune des « fabriques » identifiées fait l'objet d'une description précise. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la

---

109. Arcelin, Tuffreau-Libre 1998, p. VIII.

fiche de description de la « collection de référence des fabriques gallo-romaines<sup>110</sup> » du Centre de Recherche d'Archéologie Nationale (CRAN) de Louvain-la-Neuve (Belgique). Celle-ci décrit les observations macroscopiques de la surface et du cœur du tesson à travers des informations granulométriques (nature des inclusions, couleur, fréquence, morphologie, dureté).

Pour illustrer l'ensemble, les types les plus représentatifs ont été dessinés à l'échelle 1/1 puis vectorisés à l'échelle 1/3. Dans certains cas, les éléments présentant un décor ou ceux dits « archéologiquement complets » une photographie a pu être faite pour un rendu plus visuel.

Le phasage proposé ici a été établi à partir de la corrélation entre le phasage de terrain et celui proposé par la céramique.

### 3.1.1.3 Problématiques et contextes de référence

Il est problématique de parler de contextes de références locaux. Malgré le contexte archéologique médiéval assez développé, les études céramiques des différents sites présentés ci-dessus ne suivent pas. L'important mobilier découvert dans les fermes abandonnées du Transmanche n'ont pas fait l'objet d'une étude. Les principales opérations dans le Calaisis sont souvent restées à l'état de diagnostic, peu ont aboutit à une fouille. Aussi, les différentes comparaisons se veulent à une échelle extra-locale voire même régionale. On bénéficie pour le XIII<sup>e</sup> siècle, des importants aménagements de la ville de Saint-Omer dans les années 90. Des nombreux ensembles clos ont fait l'objet de publications et même d'un sujet de maîtrise. Les deux fouilles des Tanneurs à Lille, en 2001 et 2003 ont également livré des ensembles du XIII<sup>e</sup> siècle. Plus récemment, la thèse de K. De Groote publiée en 2008 assure une synthèse de la céramique du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle dans la région d'Audenarde en Flandre Occidentale. Deux fouilles en contexte urbain ont fourni aussi des lots diachroniques : du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle pour la fouille de Saint-Omer, de 2010, dirigée par C. Cercy, et du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle pour l'opération de Béthune, en 2009, dirigée par M. Lançon. L'ensemble de la céramique provient de contextes urbains, les lots médiévaux découverts en contexte rural sont assez rares, ce qui fait tout l'intérêt de cette présente fouille.

Cette étude céramique a plusieurs objectifs. Le premier est bien sûr, de fournir des réponses chronologiques aux différents contextes découverts. Il convient dans un second temps de considérer l'aspect fonctionnel de la céramique afin d'apporter la lumière sur la vocation précise d'une zone voire d'une structure en particulier. Une approche sociale, culturelle et économique, à travers les importations ou les types de décor est également envisagée. Cette étude s'inscrit enfin dans le complément d'une typologie régionale, grâce à un corpus en contexte rural en bordure de la plaine maritime.

### 3.1.2 Caractéristiques techniques du corpus

Le corpus de Fréthun ne compte pas moins de 29 catégories techniques différentes. Il va sans dire que l'observation s'est voulue pointilleuse au vu des contextes céramiques côtiers. Au regard des résultats, certains regroupements peuvent être faits sans préjudice. Leur dénomination a été tout de même conservée dans le tableau de comptages, les abréviations utilisées seront développées dans cette partie.

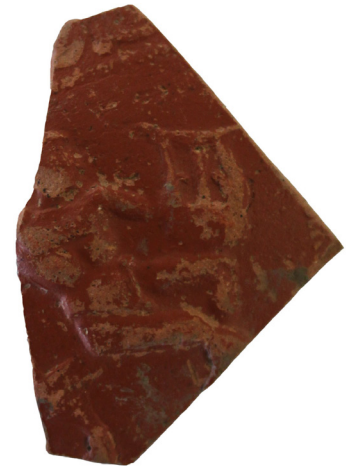
---

110. Méthodes d'analyse de la terre cuite 1999, p. 33

### 3.1.2 Les catégories céramiques

#### - Les productions gallo-romaines

Il a paru important de distinguer ces productions (ici en position résiduelle), des productions médiévales présentées ci-dessous. Trois tessons seulement correspondent à ces productions. Ils ont été découverts dans la fosse 1008. Il s'agit de deux fragments de terre sigillée (Tsigillée) et d'un tesson de céramique à vernis rouge pompéien (VRP). La première catégorie se caractérise par une pâte cuite en mode oxydant avec un engobe rouge grésé appliqué en surface. Un des fragments découvert présente un décor moulé représentant un homme nu assis jouant de la lyre (Fig. 114). La présence d'un tel instrument n'est pas sans rappeler le personnage d'Apollon. Ce type de décor semble caractéristique des ateliers du centre et notamment des potiers *Arcanvs*, *Doecvus* et *Cinnamus*<sup>111</sup>. On le retrouve sur des formes ouvertes notamment les Drag. 30 correspondant à un intervalle chronologique sis entre 0 et 170 ap. J.-C. La deuxième catégorie est une céramique à pâte claire dont la surface a été recouverte d'un engobe rouge, cette fois-ci non grésé. Ce type de céramique est lié à la céramique culinaire, notamment pour la cuisson des galettes ou bouillies. L'association de ces deux catégories figure, pour rester large, une occupation du Haut Empire sise à proximité du site.



**Fig.114** : Cliché de la panse de Terre Sigillée décorée d'un Apollon (?).  
© Vaiana Vincent - Inrap.

#### - La céramique modelée à dégraissant coquillier

Cette catégorie se caractérise par une céramique façonnée par modelage dont la pâte a été dégraissée à partir de coquillages pilés. Elle est cuite à basse température sans quoi le calcaire de la coquille se transformerait en chaux vive<sup>112</sup>. Cette cuisson lui donne un aspect feuilleté visible sur sa tranche. Les inclusions de coquilles sont, ici, extrêmement fines et bien réparties, ce qui induit peut-être une finition au tour. Certaines pâtes sont peu épaisses, de l'ordre de 3 à 4 mm, d'où la précision sur certains éléments de « coquillierfine ». La surface de la pâte varie du beige au rouge orangé, avec le plus souvent une hétérogénéité dans l'aspect global de la pâte en fonction de son utilisation prolongée sur le feu<sup>113</sup>.

Le *corpus* compte 86 fragments pour 4 individus seulement. Cette catégorie se retrouve uniquement durant les deux premières phases.

#### - La céramique cuite en mode réducteur

Les catégories de céramique cuite en mode réducteur ont fait l'objet d'une extrême précision au vu des 6 déclinaisons identifiées. La terre cuite grise (TCG) se caractérise par une pâte lisse, bien cuite, assez fine d'un gris soutenu en surface, avec une tonalité plus claire à cœur, sans inclusion visible à l'œil nu. Ce type de pâte est commun à la région et correspond à une production qu'on retrouve du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette production est largement représentée ici avec un total de 2 876 fragments. Sur le site de Fréthun, plusieurs nuances de TCG devaient être clairement individualisées. Ont ainsi été distingué :

- la TCG/R, qui reprend la même description que la catégorie précédente avec une couleur à cœur tirant sur les rouge foncé-brun à beige. Cette nuance est sans doute due à une cuisson non maîtrisée avec une entrée de l'oxygène durant le début de la cuisson, oxydant ainsi le cœur du tesson. 335 tessons appartiennent à cette catégorie.
- 27 fragments composent la troisième catégorie avec la TCG/bi. À part la surface extérieure d'un gris soutenue, son aspect et sa texture diffèrent de la TCG. Il s'agit d'une terre cuite tournée, au toucher lisse mais dont la tranche a un aspect feuilleté, sans doute due à une cuisson à basse température. Des inclusions de quartz sont visibles à l'œil nu, la tranche du tesson est complètement beige, seule la surface est grisée.

111. Oswald, Davies Pryce 1984 p. 102

112. Leclercq 2008, p. 430

113. Id.

- la terre cuite grise claire (TCGclaire) est bien représentée avec 239 tessons. Elle se caractérise par une surface granuleuse avec de très nombreux grains de quartz visibles à l'œil nu et un aspect gris très clair en surface voire même blanchâtre à teinte grisée.
- les deux dernières catégories sont plus anecdotiques. La TCGLisse ne compte que 36 fragments. Sa texture est très particulière : elle est lisse voire savonneuse. Elle dispose d'une couleur extérieure gris clair et d'un cœur gris foncé avec un liseré blanc. Des inclusions de quartz sont visibles à l'œil nu. Seules 2 structures ont livré une telle catégorie.
- 85 fragments composent la terre cuite grise granuleuse (TCGgran). Il s'agit d'une pâte grise assez fine mais dont le toucher est très rugueux. Le cœur de la pâte est bicolore, en sandwich gris avec au centre une teinte rouge. Il s'agit d'une pâte tournée dont des inclusions de quartz et de nodules noirs apparaissent en surface. Certains éléments sont référencés comme TCGgranép. Il s'agit d'une nuance signifiant terre cuite grise granuleuse épaisse, cela ne représentant en rien une vraie distinction de production.

*- La céramique cuite en mode oxydant*

Il faut différencier dans le mode oxydant, les différentes couleurs de pâtes reflétant des origines différentes. En effet, la partie septentrionale du Nord-Pas-de-Calais, tout comme les productions belges utilise l'argile des Flandres, très riche en oxyde de fer qui confère à la céramique une couleur tranchée tirant vers les gris intenses en mode réducteur et les rouge-orange francs en cuisson oxydante. Les pâtes rosées, beiges ou blanches proviennent plus volontiers de la partie méridionale de la région ; l'argile étant en contact avec les plateaux crayeux de l'Artois.

*- Les pâtes rouges*

Les éléments en pâte rouge sont largement préférés aux autres productions cuites en mode oxydant puisqu'ils représentent 513 tessons du corpus. La terre cuite rouge (TCR) reprend exactement les mêmes caractéristiques que la terre cuite grise : à savoir une céramique tournée, à pâte fine, bien cuite, sonnante avec une couleur rouge/orange marquée en surface et à cœur. Cette base est ensuite déclinée et sert de support à différents types de décors ou de traitement. On recense ainsi 9 catégories, présentées ici par ordre chronologique :

- la TCR/G dispose des mêmes caractéristiques que la TCR avec pour seule nuance un cœur de couleur gris. C'est en quelque sorte l'alter-ego de la TCG/R. Seul un élément appartient à cette catégorie, ce qui laisse penser plus à un accident de cuisson qu'à une véritable production distincte.
- la TCRgran présente les mêmes propriétés que la TCGgran. Son principal trait de reconnaissance est la texture de sa pâte très granuleuse. Cette catégorie est représentée seulement par trois tessons.

Ces deux dernières catégories sont négligeables. Quoiqu'il en soit, elles n'apparaissent que dans le corpus des deux premières phases. Ces traitements de pâte semblent véritablement caractéristiques de la fin du Moyen Âge classique.

- la TCR-gl se distingue par l'ajout d'une glaçure sur la terre cuite rouge. 305 fragments présentent une glaçure, le plus souvent projetée pour les deux premières phases et coulée pour la dernière. La couleur varie de l'orangé au brun et plus rarement au vert.
- un engobe blanc peut également être appliqué avant la coulure de la glaçure, on parlera alors de TCR-gl/eng. Cette catégorie, représentée par 32 éléments, est généralement réservée au service de table. L'engobe joue ainsi le rôle d'exhausteur de couleur. La glaçure prend ainsi des teintes plus vertes.
- la TCR-gl/HD est l'abréviation de la terre cuite rouge glaçurée dite « hautement décorée ». Il s'agit d'une céramique présentant « une combinaison d'au moins deux types de décor morphologiquement et techniquement différents »<sup>114</sup> comme l'a défini F. Verhaeghe au colloque de Lille en 1988. 20 fragments ont été découverts soit 0,4 % du corpus total. Les décors sont variés, ils se composent de bandes rapportées de section triangulaire de couleur verte ou rouge sur fond jaune ou de décor moulé en forme de coquilles Saint-Jacques et de fleurs.

114. Verhaeghe 1989, p. 20

Les quatre catégories qui vont suivre n'apparaissent qu'à partir de la phase 3. La terre cuite rouge en fin de cuisson peut être fumée : les trous d'évents du four sont alors fermés pour créer un environnement réducteur riche en fumé qui donne à la céramique un aspect gris en surface. Les caractéristiques sont donc tout à fait identiques à la terre cuite rouge (TCR) à la seule différence que sa surface extérieure est grise-fumée, on la nomme alors TCRfumé. Celle-ci peut être glaçurée, c'est la TCRfumé-gl. On en dénombre respectivement 9 et 4 fragments.

- un seul fragment de panse identifie la catégorie TCR-gl/barb à savoir la terre cuite rouge glaçurée décorée à la barbotine. Il peut paraître anodin mais c'est en fait un vrai « artefact directeur », cette technique de décoration n'apparaissant qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle. La barbotine est une argile extrêmement diluée appliquée à l'aide d'un pinceau pour former des décors comme des fleurs ou des arcs de cercle, qui prennent ici des tonalités blanches.

- la terre cuite rouge décorée *a sgraffiato* est également reconnue qu'à partir d'un unique fragment d'assiette. Même si l'élément est anecdotique, il est tout comme la catégorie précédente véritablement significatif. La technique qui consiste à apposer un engobe blanc et à l'inciser pour former un décor avant de le tremper dans la glaçure, n'apparaît qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

#### - Les pâtes rosées

Les pâtes rosées ne sont représentées que par 8 éléments pour le moins assez hétérogènes. La couleur de la pâte est rosée en surface et à cœur. Il s'agit d'une pâte fine qui présente toutefois de nombreuses inclusions à l'œil nu, notamment de quartz. Deux catégories ont été identifiées par défaut. La première dispose d'un engobe blanc et d'une glaçure (TCRosée-gl/eng), faute de décor, le fragment n'a pu être identifié comme très décoré même s'il en a certaines caractéristiques. 6 éléments sont dits « très décorés » (TCRosée-gl/HD) et semblent appartenir au même individu, ce qui pondère un peu le résultat. Il présente un décor très particulier, qui pour le moment n'a pas trouvé de comparaisons dans la région. Il s'agit d'une petite plaque de pâte rapportée bilobée sur laquelle des incisions ont été pratiquées (Fig. 115). La seule comparaison provient d'un article anglais d'une fosse datée de la fin du XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle fouillée à Southwark à Londres<sup>115</sup>. Le pichet proviendrait peut-être des Pays-Bas ou du moins produit localement il en serait fortement influencé.

#### - Les pâtes beiges

Les pâtes beiges se déclinent en trois catégories distinctes dont les caractéristiques reprennent celles des catégories précédentes. La terre cuite beige (TCBeige) dispose d'une surface lisse à teinte beige et d'un cœur gris clair. Le tesson est bien cuit et des inclusions de quartz sont visibles à l'œil nu. Cette catégorie est représentée par 6 fragments. 2 éléments disposent en plus d'une glaçure en surface, c'est la TCBeige-gl. La catégorie la mieux représentée est la TCBeigegrn, qui dispose d'une surface très granuleuse au toucher avec de nombreuses inclusions de quartz et de nodules noirs visibles à l'œil nu. Elle regroupe 51 tessons, tous des deux premières phases.

#### - Les pâtes blanches

Deux fragments seulement appartiennent à cette catégorie. Elle se compose d'une pâte très fine, bien cuite avec un grain très fin. La couleur est blanche de manière homogène en surface et à cœur. Les deux éléments sont en plus glaçurés, d'où la nomenclature TCB-gl. Le fragment de la seconde phase dispose d'une glaçure d'un jaune soutenu qui peut rappeler les productions d'Andenne. Le second de la dernière phase, qui prend la forme d'une écuelle, se rapproche davantage des productions du Beauvaisis, la glaçure est alors de couleur vert.



Fig.115 : Cliché d'un fragment de panse en terre cuite rosée glaçurée « hautement décorée », US 1010.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

- La céramique cuite à haute température : les grès

Les grès sont des céramiques cuites à haute température à tel point que les composants de la pâte ont fondu pour arriver au stade d'une quasi-vitrification. Cela rend l'objet complètement imperméable. Il est ainsi privilégié pour le service de la boisson. Ils apparaissent globalement dans les *corpus* régionaux dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Ils sont au nombre de 33. La couleur interne de la pâte varie d'une pièce à l'autre : elle peut-être beige claire avec une lisière plus foncée qui fait penser aux productions de Langerwehe et d'autre d'un gris plus soutenu rappellent davantage les productions de Raeren. Quoiqu'il en soit, les grès ont l'air majoritairement plus d'origine rhénane que du Beauvaisis.

3.1.2.2 Les groupes de pâtes

Il nous a paru opportun d'établir un tableau pour définir chaque groupe (Tab. 1). La définition se veut ainsi systématique permettant au mieux de mettre en exergue les similitudes et différences de chacun des groupes. Le tableau se présente comme suite :

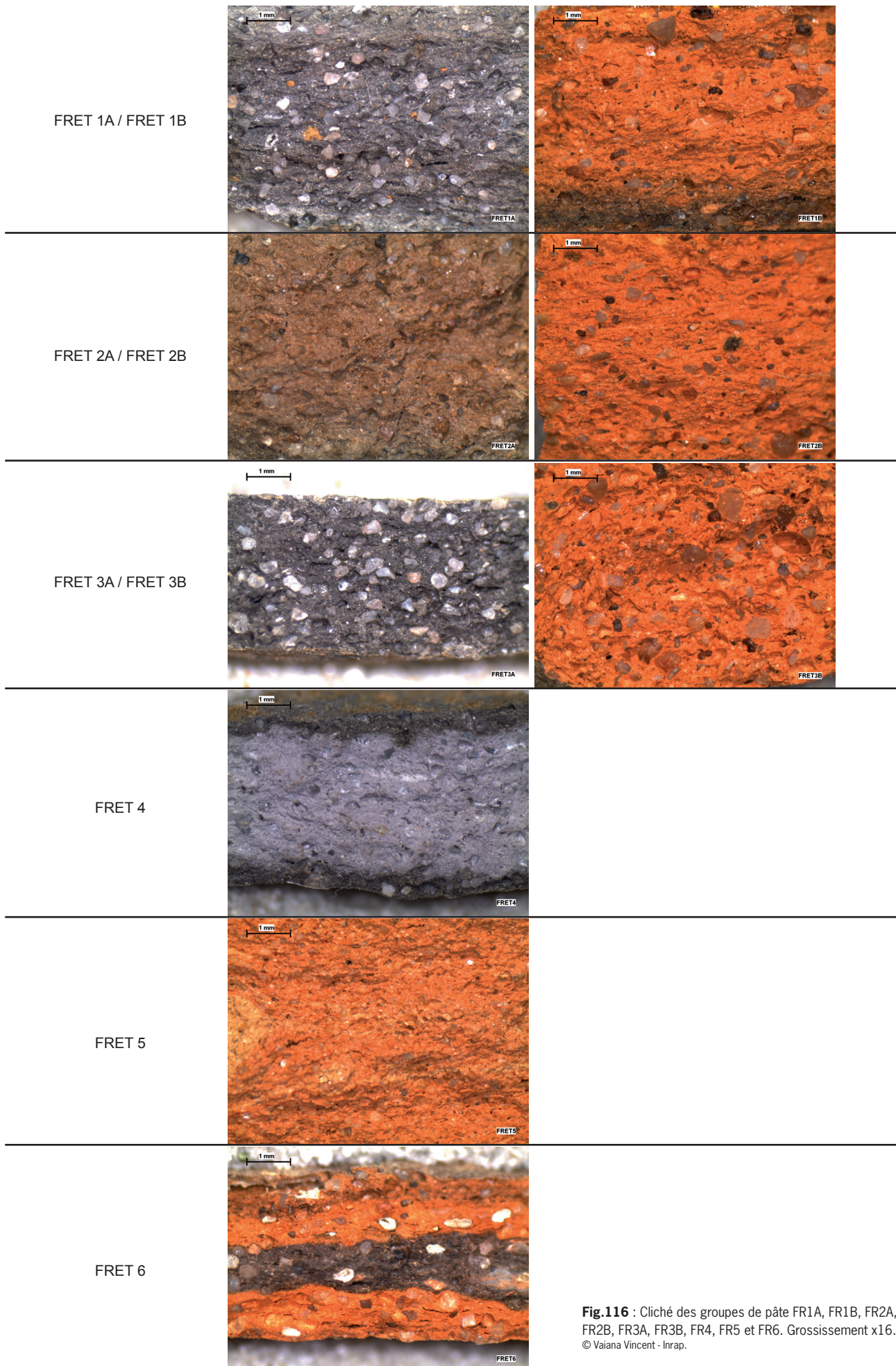
- le nom du groupe a été déterminé à partir d'un code référent pour le chantier, ici Fréthun devient «FR», le n° est le numéro d'ordre du groupe. La terminologie « A » et « B » symbolise uniquement les différentes cuissons, soit A pour les pâtes grises et B pour les pâtes rouges.
- la structure de la pâte consiste à évaluer le degré de finesse ou de grossièreté de la pâte; cette appréciation reste littérale et non codée.
- la cuisson permet de revenir à la catégorie de l'individu ainsi : RED. est le diminutif de réducteur et OX. celui d'oxydant.
- seules les inclusions les plus observées dans ce corpus sont développées dans le tableau. Pour ce chantier, il s'agit des quartz et nodules noirs. Les quartz sont très emblématiques de la région. Ils sont toujours présents dans des modules et des quantités différentes. Les nodules noirs sont d'origine minérale (consistance dure) mais leur nature reste encore indéterminée. Les critères de description reposent sur la quantité, la taille, la répartition et enfin l'aspect (forme et couleur). La taille et la quantité ont été systématisées par des « + » à trois niveaux correspondant respectivement aux échelles : petit, moyen, grand et rare, moyen et nombreux.

**Tab.1** : Tableau descriptif des groupes de pâtes.

© Vaiana Vincent - Inrap.

Nom	Structure pâte	Cuisson	Inclusions												
			Quartz				Nodules noirs				Autres...				
			Qtité	Taille	Répart.	Forme	Coul.	Qtité	Taille	Répart.	Forme	Coul.	oxyde de fer	coquille?	
FR1A	fine	RED.	+++	++	homo	anguleux	blanc/transp.	+	+	éparse	arrondis	noir	rare	-	
FR1B	fine	OX.	+++	++	homo	anguleux	blanc/transp.	+	+	éparse	arrondis	noir	rare	-	
FR2A	très fine	RED.	+++	+	homo	arrondis	opaque/transp.	+	+	éparse	arrondis	noir	-	-	
FR2B	très fine	OX.	+++	+	homo	arrondis	opaque/transp.	+	+	éparse	arrondis	noir	-	-	
FR3A	fine	RED.	+++	+++	homo	anguleux et arrondis	transparents	++	++	homo	arrondis	noir	-	-	
FR3B	fine	OX.	+++	+++	homo	anguleux et arrondis	transparents	++	++	homo	arrondis	noir	-	-	
FR4	très fine	RED.	++	++	homo	anguleux et arrondis	opaques et transparents	+	+	éparse	arrondis	noir	-	-	
FR5	très fine	OX.	++	+	homo	arrondis	opaques et transparents	-	-	-	-	-	rare	-	
FR6	très fine	OX.	+	+++	homo	anguleux et arrondis	opaques et transparents	-	-	-	-	-	-	Qtité +; Taille ++; Cavité ovale et blanche	





**Fig.116** : Cliché des groupes de pâte FR1A, FR1B, FR2A, FR2B, FR3A, FR3B, FR4, FR5 et FR6. Grossissement x16.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

Six groupes de pâtes ont pu être identifiés (Fig. 116). La trame générale des trois premiers groupes est strictement identique de même que la nature des inclusions. La seule différence résulte dans la fréquence et la taille de ces dernières. L'ensemble est homogène est provient sans doute, si ce n'est d'un même atelier, d'un même banc d'argile. La présence de nodules noirs est attestée également sur d'autres échantillons de la région dans les ateliers de productions de Fiennes et Théroouanne notamment et sur des sites de consommations comme Dunkerque ou Lille.

Les groupes 4, 5 et 6 semblent refléter plus volontiers des productions « importées », à une échelle extra-locale mais pas forcément extrarégionale. La finesse du groupe FR5 n'est pas sans rappeler les productions de la région lilloise (notamment sur les sites de Lille et Villeneuve-d'Ascq) et tournaisienne.

Le groupe FR6 est tout à fait identifiable grâce à la présence d'une petite gangue blanche, assez dure, creuse, de forme étirée et ovale, présente ici en petite quantité et de taille moyenne. Il est très délicat de déterminer la nature de la gangue sachant qu'un test à l'acide n'a révélé aucune réaction chimique. Une constitution calcaire est donc à écarter malgré les apparences. Cette production a été identifiée sur cinq éléments, tous en pâte rouge dont certains sont même « hautement décorés ». Le plus intéressant est qu'un autre individu dont la pâte dispose des mêmes caractéristiques, a été découvert lors d'un diagnostic à Fiennes, située à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau de Fréthun (Fig. 117). Cette pâte concerne également un individu « hautement décoré ». Cet élément devient alors un vrai déterminisme pour une production dont l'origine reste à trouver.



**Fig.117** : Cliché d'une pâte identique à FR6 découverte à Fiennes, Pas-de-Calais.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

Les pâtes rosées, beiges et blanches ont été volontairement laissées de côté. Certaines pouvaient être clairement associées à un groupe déjà défini auquel cas la terminologie leur a été attribuée. En revanche, les autres présentaient trop de diversité. Ces pâtes, forcément exogènes, sont sans doute d'origines distinctes.

### 3.1.3 Aspect chronologique

La détermination chronologique prend en considération plusieurs critères : le premier est un critère technique, largement développé précédemment ; le second est un critère typologique, par comparaison avec des éléments de référence ; le troisième est la corrélation des datations locales avec les importations, dont les temps de fabrications sont souvent bien connus comme les grès. Enfin, le tout est corrélé avec les données stratigraphiques de terrain et les différents contextes de découvertes.

#### 3.1.3.1 Première phase : Seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle

La détermination de cette première phase repose sur un corpus se composant de 1 632 fragments pour 48 individus. Il convient de préciser toutefois, qu'une seule fosse (à savoir 1020), a fourni à elle-seule 1 375 fragments soit 84,2 % du lot dont la quasi-totalité a été découverte lors du diagnostic. Les structures du XII<sup>e</sup> siècle sont concentrées dans la partie septentrionale de l'emprise de fouille. Certains éléments, caractéristiques du XII<sup>e</sup> siècle, sont présents ailleurs mais toujours en position résiduelle. Il est très délicat de trouver des références pour le XII<sup>e</sup> siècle. Les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle disposent de plus en plus d'occurrences grâce aux nombreuses interventions de ces dernières années sur la plaine maritime. Le XIII<sup>e</sup> siècle est également largement référencé dans les corpus issus des fouilles urbaines de la région. Le XII<sup>e</sup> siècle dispose d'une position tampon entre le Moyen Âge central et le Bas Moyen Âge. Il trouve difficilement une identité propre. C'est la corrélation des assemblages techniques et morphologiques qui nous a permis de le mettre en évidence.

#### - Les productions de la phase 1

Le corpus céramique de la phase 1 est représenté quasi uniquement par des éléments cuits en mode réducteur. Cinq fragments en pâte rouge peuvent être mentionnés, dont une lèvre de marmite est, ici, radicalement en position intrusive. La terre cuite grise est ici dominante avec pas moins de 1 302 fragments (TCG/R et TCGbi compris) soit 79,7 % du total.

L'autre production caractéristique de cette phase sont les pâtes au toucher granuleux (à savoir TCBeigegrans, TCGgran, TCRgran et TCGclaire) avec un total de 206 fragments soit 12,6 % du corpus. Ce type de production, riche en quartz de gros modules, est véritablement emblématique du XII<sup>e</sup> siècle. Les différentes publications consultées restent assez lacunaires sur la partie technique des éléments et surtout non-normalisées. Cela est dû au fait que certains éléments sont encore issus de production domestique, les nuances dans la pâte et sa mise en œuvre sont nombreuses. Les auteurs parlent alors de « pâtes sableuses », « pâtes rugueuses » ou « pâtes granuleuses ». Comme l'a signalé K. De Groote dans son article publié en 2006, retenons simplement qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle, la céramique se subdivise en éléments à dégraissant fin (comme la TCG) et d'autre à dégraissant grossier (comme les pâtes granuleuses ou claires)<sup>116</sup>. On retrouve ainsi ce type de pâte dans l'atelier de production de Lapugnoy daté du XII<sup>e</sup> siècle, identifié lors d'un diagnostic de 2006 par S. Oudry<sup>117</sup>. J.-C. Routier indique aussi dans un article de 2004 que les pâtes granuleuses apparaissent à partir du XI<sup>e</sup> siècle sur le littoral<sup>118</sup>. Un autre diagnostic de 2012 dirigé par J.-F. Geoffroy à Éperlecques a livré un important lot céramique issu d'un fossé contenant de nombreux éléments à « pâte sableuse » et daté entre le XII<sup>e</sup> et le tout début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>119</sup>. Dans un tout autre secteur, à Flers-en-Escrebieux près de Douai, une fouille de la DAPCAD a également mis en évidence des tessons à pâte granuleuse, dans un contexte du XII<sup>e</sup> siècle, mais ici dans une autre argile : ils sont à pâte blanche et peints<sup>120</sup>.

La céramique coquillier est également présente en quantité non négligeable à savoir 80 fragments soit 4,9 % de ce corpus. Néanmoins, elle est majoritairement très fragmentée et peu de lèvres ont été conservées. On peut noter toutefois qu'elle est ici extrêmement fine et ressemble aux céramiques de Téteghem datée du XII<sup>e</sup> siècle<sup>121</sup>. Même si le chaudron en pâte coquillier est omniprésent sur la côte aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, il est ici identifié uniquement par deux fragments de lèvre incomplète. C'est le poêlon qui est ici le mieux représenté.

Enfin, de manière plus anecdotique, on peut mentionner la terre cuite grise lissée avec 34 individus (2 %), qui ne trouve, à première vue pas d'équivalent dans la littérature consultée.

Il paraît important d'évoquer les différents décors observés qui peuvent aussi être de précieux indices pour la datation. Certains ont été découverts en position résiduelle dans des structures de la phase 2, mais sont tout de même caractéristiques de cette première phase. On peut déjà mentionner ce qui pourrait être qualifié « d'ajout technique » à savoir les bandes de maintien et les goulots comme élément verseur. Les bandes de maintien consistent en d'épaisses bandes, assez larges (> 2 cm), digitées, courant sur toute la longueur du vase (Fig. 118). Elles ont ici une double fonction : celle de décoration et celle de soutien pour maintenir les plus gros éléments. De telles adjonctions ont également été identifiées sur des individus téteghemois du XII<sup>e</sup> siècle.

Sur les trois éléments verseurs inventoriés, tous se présentent sous forme de goulot d'un diamètre moyen de 4 cm. Il s'agit d'une petite plaque de pâte ramenée sur elle-même pour former un tube qui est ensuite apposée sur la panse de l'objet (Fig. 119). K. De Groote a observé dans la région d'Audenarde, l'apparition du pot à goulot à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle. On le retrouve également sur les différents sites sus-mentionnés, tous datés du XII<sup>e</sup> siècle à Lapugnoy, Téteghem ou Éperlecques.



**Fig.118** : Panse à pâte grise avec bande de maintien, US 1064.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.119** : Goulot à pâte grise, vue recto-verso, US 1074.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

116. De Groote 2006, p. 253

117. Oudry 2006, p. 22

118. Routier 2006, p. 268

119. Geoffroy 2012, p. 21

120. Compagnon 2009, p.141

121. Routier 2006, p. 270

Trois types de décor peuvent être mentionnés : le décor incisé, le décor ondé et le décor à la molette. Le premier a été identifié sur une panse de l'US 1008. Il se constitue d'une incision principale recoupée par 4 incisions en lignes parallèles (Fig. 120). Aucune comparaison ne peut être proposée. Peut-on seulement évoquer un décor incisé ondé sur une panse de la fouille de Flers-en-Escrebieux<sup>122</sup>.

Le décor ondé découvert sur quatre panses de l'US 1021 semble déjà plus caractéristique (Fig. 121). Il apparaît au cours du XI<sup>e</sup> siècle et est typique du XII<sup>e</sup> siècle à Douai notamment<sup>123</sup>. Le décor à la molette présente ici une succession de petits triangles à carrés ou triangles<sup>124</sup>. Il devient courant dans la région au XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle et se retrouve encore dans certains répertoires lillois et valenciennois du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>125</sup>. La fouille de l'atelier de production de Tournai de la fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècles a permis d'en identifier une grande variété<sup>126</sup>.



**Fig.120** : Panse avec un décor incisé, US 1008.

© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.121** : Panse à décor ondé, US 1021.

© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.122** : Panse à décor à molette en triangles, US 1021.

© Vaiana Vincent - Inrap.

122. Compagnon 2009, p.142 n°7

123. Oudry 2006, p. 18 ; Compagnon 2009, p. 142

124. De Groote 2006, p. 250

125. Marcy 2004, p. 4 ; Compagnon 2009, p. 143

126. Henton 2003, p. 21

### -Les formes de la phase 1

Sur les 48 individus identifiés : 28 appartiennent au domaine de la table, 10 à celui de la cuisson, 7 au stockage et 2 aux éléments de la vie quotidienne. On perçoit déjà une diversification des formes, formes qui étaient jusqu'alors largement dominées par les oules et pots.

Le service de table est représenté uniquement par des pichets. Les formes ouvertes comme les écuelles et les assiettes sont encore largement l'apanage des matériaux périssables (bois et tranchoir). 27 éléments sont de type PI5 : le col est droit et la lèvre forme un large bandeau qui s'épaissit à son extrémité ; l'élément de préhension n'est pas circulaire mais ovale, les points de jonctions avec la base sont fortement marqués ; le fond plat dispose sur son pourtour de digitations (**Fig. 123**). Ces 27 pichets ont été retrouvés uniquement dans la fosse 1020 (st. 2.3 du diagnostic) prélevée lors du diagnostic. Mise à part une cruche, la fosse a livré uniquement ce type de pichets d'où l'interprétation primaire d'une tessonnière proposée au diagnostic. Ces pichets rappellent des éléments à pâte blanche et « hautement décorés » de la ville de Douai datés de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. À Saint-Omer, ils sont en pâte grise et présents durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Un seul individu de type PI2, à col cannelé et renflement interne, peut également être mentionné. Cette forme est caractéristique de la phase suivante.



2.3 / TCG / Pichet PI5

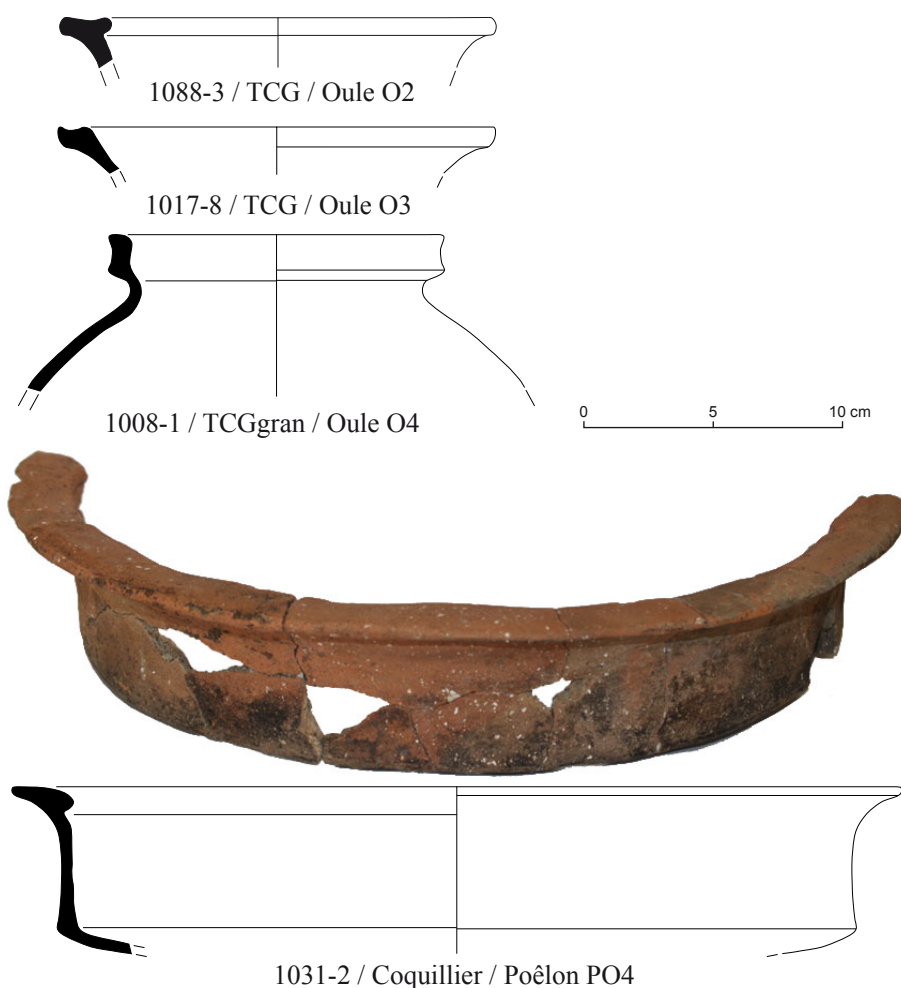
**Fig.123** : Dessin et cliché du pichet de type PI5, US 1020 et 1021, échelle 1/3.  
© Corinne Gardais, Valiana Vincent - Inrap.

#### Catalogue :

**Pichet PI5/2.3** : Pichet à col droit et lèvre en bandeau saillant présentant des cannelures en partie extérieure. Terre cuite grise. Diamètre 12 cm. **Comparaison** : Barbe (et al.) 1997a, milieu XIII<sup>e</sup> siècle ; Louis 1996, p.107 Fig.2 n°21-4-108, Seconde moitié XII<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours) b, PI29, Première moitié XIII<sup>e</sup> siècle.

La céramique de cuisson se partage entre oules, chaudrons et poêlons (**Fig. 124**). Les oules sont au nombre de 6 et sont de trois types différents : O2, à lèvre à tête de clou (1 fragment) ; O3 à lèvre étirée et aplatie avec une légère concavité en partie supérieure (1 élément) ; O4 à lèvre en bandeau (4 lèvres). Ces trois oules sont tout à fait assimilables à celles produites par l'atelier de Tétéghem daté du XII<sup>e</sup> siècle, fouillé par Mathieu Lançon en 2004. Il semble que l'oule O2 à tête de clou reprend la même

morphologie que celles des lèvres des chaudrons en coquillier. La forme de l'oule O4 est la plus répandue, elle trouve de nombreuses occurrences des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle à Audenarde, Courtrai, Éperlecques et Saint-Omer. Elle est souvent associée à un goulot (*cf. infra*) et prend donc la fonction de cruche. Les deux lèvres de chaudrons sont très fragmentées et donc difficilement rattachables à un type en particulier. Deux poêlons préfigurent la diversification de l'alimentation au bas Moyen Âge : on passe des bouillies à une cuisson ouverte et frite. Le poêlon PO2 (non dessiné) dispose d'une lèvre étirée, rabattue sur l'extérieur qui peut être associée à des individus produits dans l'atelier de Tétéghem. Le poêlon PO4 est toujours en pâte coquillier. Il présente une lèvre étirée et rentrante et ressemble à un individu audomarois du XIII<sup>e</sup> siècle.



**Fig.124** : Dessin de la céramique de cuisson de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, échelle 1/3.

© Vaiana Vincent - Inrap.

#### Catalogue :

**Oule O2/1088-3** : Oule à lèvre à tête de clou. Terre cuite grise. Diamètre 17 cm. Comparaison : De Groote 2008, XIIb-XIIIa, Barbe et al. 1997b, Fin XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle ; Lançon (en cours), XII<sup>e</sup> siècle.

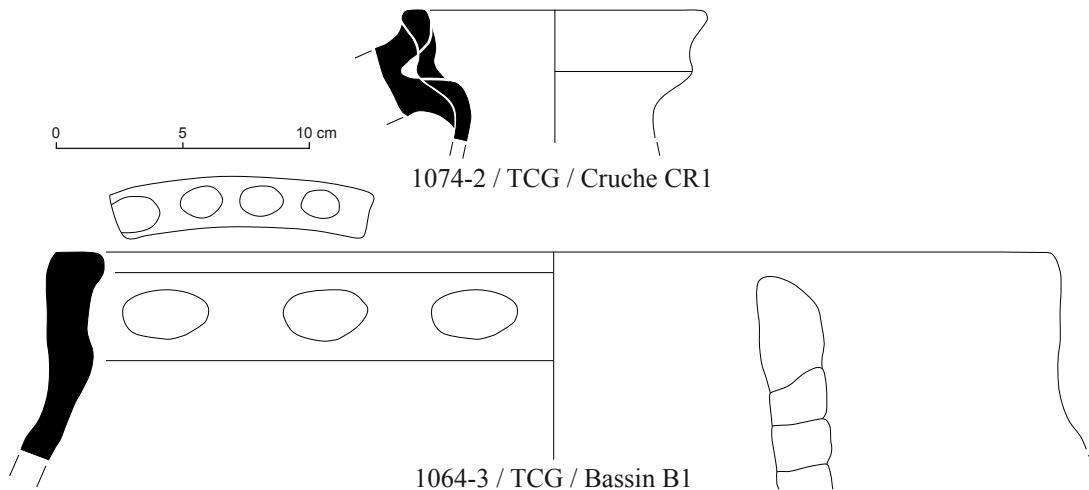
**Oule O3/1017-8** : Oule à lèvre aplatie et concave. Terre cuite grise. Diamètre 17 cm. Comparaison : Ansieau et al. 2008, XIII<sup>e</sup> ; Lançon (en cours), XII<sup>e</sup> siècle.

**Oule O4/1008-1** : Oule à lèvre en bandeau. Terre cuite grise. Diamètre 13 cm. Comparaison : De Groote 2006, Fig.15 n° 1, milieu XII<sup>e</sup> siècle ; Despriet 1998, 1250-1325 ; Geoffroy 2012, pl. IV n°39, XII<sup>e</sup> siècle ; Lançon (en cours), XII<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)b, XIII<sup>e</sup> siècle.

**Poêlon PO2 (non dessiné)** : Poêlon à lèvre étirée rabattue sur l'extérieur. Comparaison : De Groote 2006, Fig.14 n°1-2, deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle ; Geoffroy 2012, pl. V n°41, XII<sup>e</sup> siècle ; Lançon (en cours), XII<sup>e</sup> siècle.

**Poêlon PO4/1031-2** : Poêlon à lèvre à tête de clou. Céramique à dégraissant coquillé. Diamètre 37 cm. Comparaison : Roy, Barbe 1998, XIII<sup>e</sup> siècle (même lèvre), Roy, Barbe 1998, seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle (même pâte).

Les éléments de stockage prennent uniquement la forme de cruches (Fig. 125). Le type principal est la cruche CR1 à lèvre en bandeau saillant, auquel des exemplaires béthunois et audomarois du XIII<sup>e</sup> siècle peuvent lui être associés. Deux gros bassins sont également à mentionner. Ils présentent une lèvre confondue à double inflexion interne. Des digitations sont présentes au niveau du col, sur le côté interne du pot et sur le dessus de la lèvre. On peut également signaler les grandes bandes de maintien qui sont un indice du volume de l'objet (*cf. infra*). On peut le comparer à un individu du XIII<sup>e</sup> siècle découvert à Saint-Omer.



**Fig.125** : Dessin de la cruche et du bassin de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, échelle 1/3.

© Vaiana Vincent - Inrap.

#### Catalogue :

**Cruche CR1/1074-2** : Cruche à lèvre en bandeau saillant. Terre cuite grise. Diamètre 12 cm. Comparaison : Barbe (et al.) 1997a, XIII<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)b, XIII<sup>e</sup> siècle.

**Bassin B1/1064-3** : Bassin à lèvre confondue, à bout carré et double inflexion interne, avec digitation sur le dessus de la lèvre et au niveau du col interne. Terre cuite grise. Diamètre 40 cm. Comparaison : Vincent (en cours)a, XIII<sup>e</sup> siècle.

Cette première phase a été très délicate à identifier. Il a été dans un premier temps tentant de faire une unique phase en associant les corpus des deux premières phases. Mais une observation plus minutieuse de l'aspect des pâtes et des assemblages morphologiques, très différents du corpus postérieur, a donné une légitimité à cette première période, cohérente archéologiquement. Cette première phase a donc été datée de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle même si certaines occurrences (comme les poêlons ou les bassins) marquent déjà les prémices du XIII<sup>e</sup> siècle.

### 3.1.3.2 Deuxième phase : Milieu XIII<sup>e</sup> siècle

Cette deuxième phase a été définie à partir de 1 754 tessons et 104 individus, issus de structures réparties sur l'entièreté de l'emprise de fouille. Les fosses 1010, 1021 et 1052 forment trois ensembles clos intéressants puisqu'elles ont fourni respectivement 309, 568 et 241 tessons.

#### - Les productions de la phase 2

Les productions de la phase 2 reprennent celles déjà évoquées précédemment mais dans d'autres proportions. La terre cuite grise (TCG) reste prédominante avec 1 417 individus soit 80,7 % du corpus. On remarque que deux catégories sont en nette diminution : la céramique coquillier représentée par 6 fragments (0,3 %) et les céramiques à pâte granuleuse (c'est-à-dire la TCBeigegrans, TCGclaire, TCGgran et TCRgran) qui se composent désormais de 161 fragments équivalents à 9,1 % du corpus. On observe, en revanche, une augmentation des éléments cuits en mode oxydant avec 164 fragments soit 9,2 %. Ceux-ci se déclinent en terre cuite rouge (TCR, 4,2 %), terre cuite rouge glaçurée (TCR-gl, 2,6 %) et en terre cuite rouge glaçurée sur engobe (TCR-gl/eng, 0,8 %). Cette dernière catégorie peut sans doute être associée aux céramiques dites « hautement décorées » mais en l'absence de critères distincts, il convient de rester plus généraliste. Ce type de production, à engobe blanc, est généralement plus fréquent à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle seulement.

La céramique très décorée fait une apparition dans cette seconde phase. On en compte 26 fragments soit 1,5 % du corpus. Ils sont ici à pâte rouge ou à pâte rosée et présentent différents types de décor. Les plus fréquents sont les bandes rapportées de section triangulaire de même pâte que le reste de l'objet (ceux de l'US 1052, monochrome orange) ou avec une pâte de couleur différente formant ainsi un contraste lors de l'apposition de la glaçure (exemple, l'US 1054, avec une bande verte sur fond jaune) (Fig. 126). Un autre décor (avec apport de matière) sont les exemples découverts dans l'US 1010, avec un disque de pâte incisé déjà présenté précédemment (*cf. infra*). Les autres décors inventoriés sont ici essentiellement moulés formant des coquilles Saint Jacques (Fig. 127), des grappes ou des fleurs (de type marguerite à 5 pétales) (Fig. 128). Ces derniers décors sont peut être à rattacher à une origine flamande<sup>127</sup>. Il convient de préciser que les éléments sont extrêmement fragmentaires et qu'il est délicat de comprendre le répertoire iconographique de chaque pot. En revanche, la nature des pâtes (rouges, beiges, rosées, blanches) indique clairement des origines de production différentes. Il est convenu que la céramique « hautement décorée » apparaît dans les corpus régionaux à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, pour connaître un apogée dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle et un déclin au XIV<sup>e</sup> siècle.

Les fonds sont de moins en moins lenticulaires, ils présentent désormais majoritairement des pieds digités et on recense les premiers tripodes (US 1052), indices des premières marmites et coquemars. Les éléments de préhension sont encore pour la plupart aplatis, caractéristiques du XIII<sup>e</sup> siècle. Une anse dispose sur toute sa longueur de digitations (Fig. 129).



**Fig.126** : Panse de céramique dite « hautement décorée », à décor de bande rapportée de section triangulaire vert sur fond jaune, US 1054.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.127** : Panse de céramique dite « hautement décorée », à décor moulé de coquilles Saint Jacques, US 1010.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.128** : Panse de céramique dite « hautement décorée », à décor de fleurs (?), US 1052.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.129** : Élément de préhension avec décor digité, US 1021.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



### - Les formes de la phase 2

Le répertoire morphologique commence ici à se développer. Les éléments de la table et de la cuisson sont majoritaires avec respectivement 41 et 37 individus. Le stockage est encore représenté uniquement par des cruches. On remarque l'apparition des couvre-feux (3 fragments) et des tèles (8 lèvres).

La table est toujours l'apanage des pichets (**Fig. 130**). Les pichets PI5 ont disparu du corpus pour être remplacés par les pichets PI3 et PI2 (avec 26 et 13 éléments). Le pichet PI2, à col cannelé et renflement interne, est très largement répandu dans toute la région et même jusqu'en Belgique du milieu du XIII<sup>e</sup> à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Le pichet PI3, à col oblique cannelé ou non et lèvre confondue semble être le prédécesseur de PI2. Il peut être comparé à un élément audomarois du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### Catalogue :

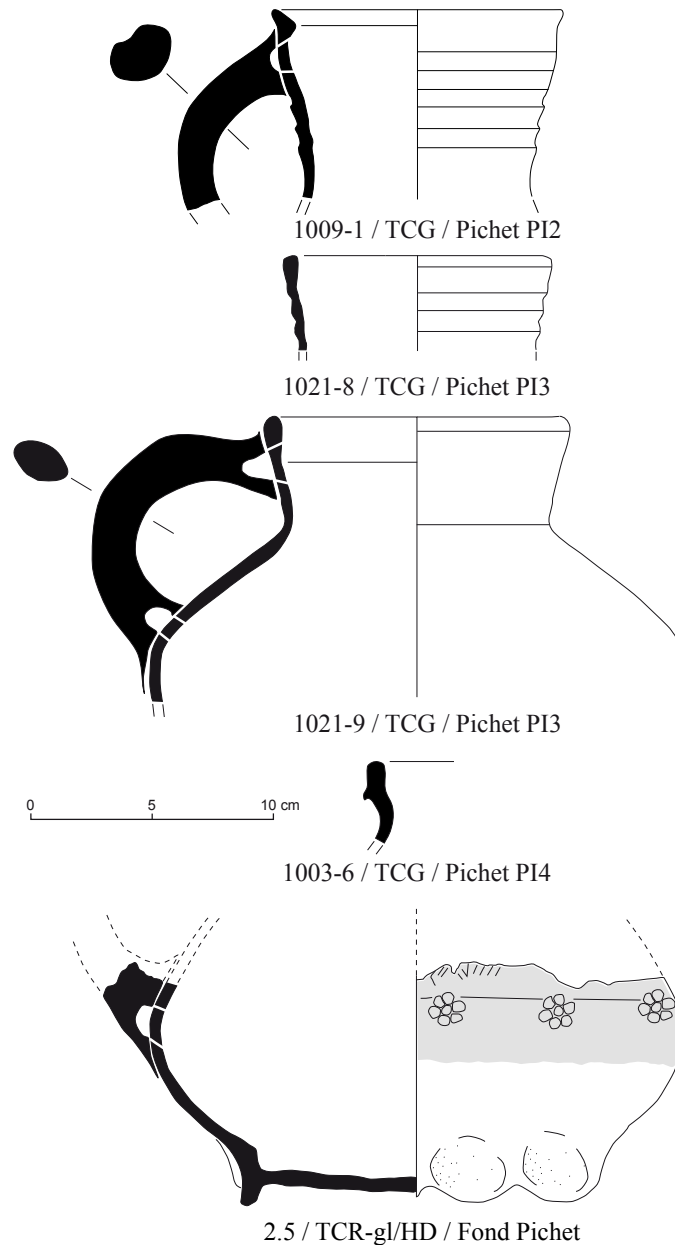
**Pichet PI2/1009-1** : Pichet à col cannelé et renflement interne. Terre cuite grise. Diamètre 12 cm.

Comparaison : Alvey, Verhaeghe 1981, XIII<sup>e</sup>-Milieu XIV<sup>e</sup> siècle ; Barbe, Debs, Roy 1994, XIV<sup>e</sup> siècle ; Barbe (et al.) 1997a, Milieu XIII<sup>e</sup> siècle ; Bliciek 1996, Milieu XIII<sup>e</sup>-Premier quart XIV<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle ; De Groot 2008, XIII<sup>e</sup>-Fin XIV<sup>e</sup> siècle ; Despriet 1998, 1250-1325 ; Marcy 2004, XIV<sup>e</sup> siècle ; Roy 1997a, Second tiers XIII<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2010a, Fin XIV<sup>e</sup>-Début XV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2010b, Seconde moitié XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2010c, XIV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2011a, XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2011b, Fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)b, Fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle.

**Pichet PI3/1021-8/9** : Pichet à col légèrement oblique et lèvre arrondie avec une légère saillance externe. Terre cuite grise. Diamètre 11/12 cm. Comparaison : Roy, Barbe 1998, Milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

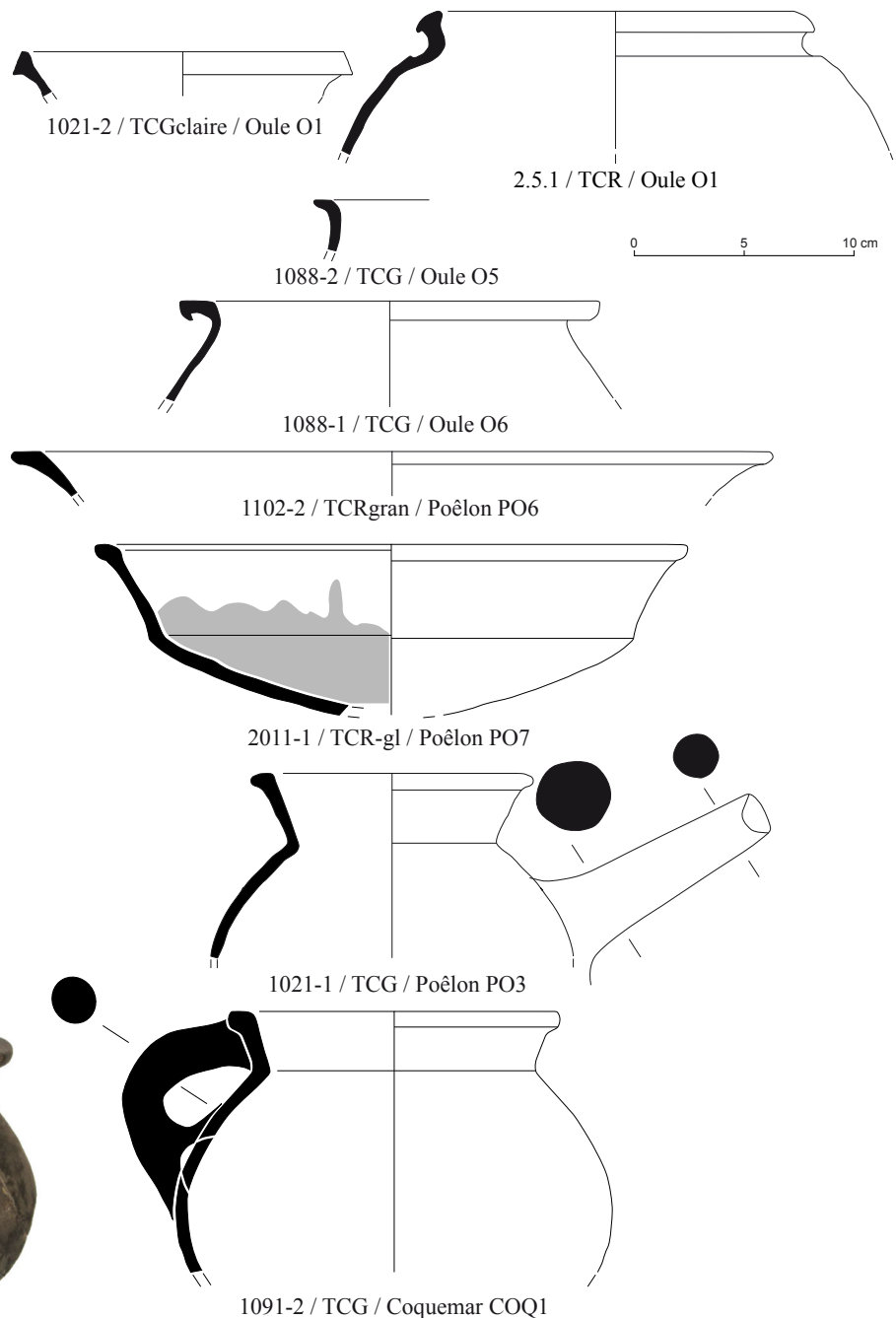
**Pichet PI4/1003-6** : Pichet à col incurvé et lèvre en bandeau. Terre cuite grise. Diamètre indéterminé.

**Fond de pichet/2.5** : Fond de pichet à pieds digités et décor moulé en forme de fleur.



**Fig.130** : Dessin de la céramique de table de la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, échelle 1/3.  
© Corinne Gardais, Vaiana Vincent - Inrap.

La céramique de cuisson est toujours dominée par les oules. On observe néanmoins l'apparition du coquemar (CQ1) et le développement de la cuisson ouverte (avec 4 poêlons) (Fig. 131). Les oules O2, O3 et O4 de la phase précédente sont toujours présentes mais en de moindre proportion. L'oule O1 est prédominante avec 19 individus. Celle-ci dispose d'un col oblique et d'une lèvre de section triangulaire rentrante ou non. Elle rappelle des exemplaires béthunois du XIII<sup>e</sup> siècle et lillois des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. De même, l'oule O5 peut être comparée à un exemplaire béthunois du même intervalle chronologique. Celle-ci présente une lèvre éversée et étirée. Le poêlon PO6, à lèvre élargie, plate et saillante en pâte granuleuse peut être comparé à un exemple flamand présent dans des ensembles du début XII<sup>e</sup> au début du XV<sup>e</sup> siècle. Le poêlon PO7, à col droit et lèvre légèrement éversée est davantage caractéristique de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle en Artois et Flandre. Le poêlon PO3 aurait pu tout aussi bien être qualifié de coquemar mais la présence d'un manche nous a fait privilégier la dénomination « poêlon ». Il dispose d'ailleurs de la même lèvre que le coquemar CQ1. Un exemplaire lillois dispose du même emmanchement mais est daté du XIV<sup>e</sup> siècle. Le coquemar CQ1 à col oblique et lèvre rabattue sur l'extérieur et anse circulaire (Fig. 132) est similaire à des individus du XIV<sup>e</sup> siècle à Saint-Omer, Ardres et Dunkerque.



**Fig.131** : Dessin de la céramique de cuisson de la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, échelle 1/3.  
© Corinne Gardais, Vaiana Vincent - Inrap.

**Fig.132** : Coquemar de type CQ1, US 1091.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



## Catalogue :

**Oule O1/2.7-2/1021-2/2014-8/2.5-1/2.5-2** : Oule à lèvres en crochet saillant. Terre cuite grise. Diamètre 23, 15, 16, 17, 23 cm. Comparaison : Vincent 2013, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)b, XIII<sup>e</sup> siècle.

**Oule O5/1088-2** : Oule à lèvres éversées et affinées. Terre cuite grise. Diamètre indéterminé. Comparaison : Vincent (en cours)b, XIII<sup>e</sup> siècle.

**Oule O6/1088-1** : Oule à lèvres à inflexion et bout de section triangulaire. Terre cuite grise. Diamètre 19 cm. Comparaison : Barbe (et al.) 1997a, Dernier quart XIII<sup>e</sup>-Premier quart XIV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2010b, Seconde moitié XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle.

**Poëlon PO6/1102-2** : Poëlon à lèvres élargies et plates et saillantes. Terre cuite rouge granuleuse. Diamètre 35 cm. Comparaison : De Groot 2008, L83A, 1125-1400.

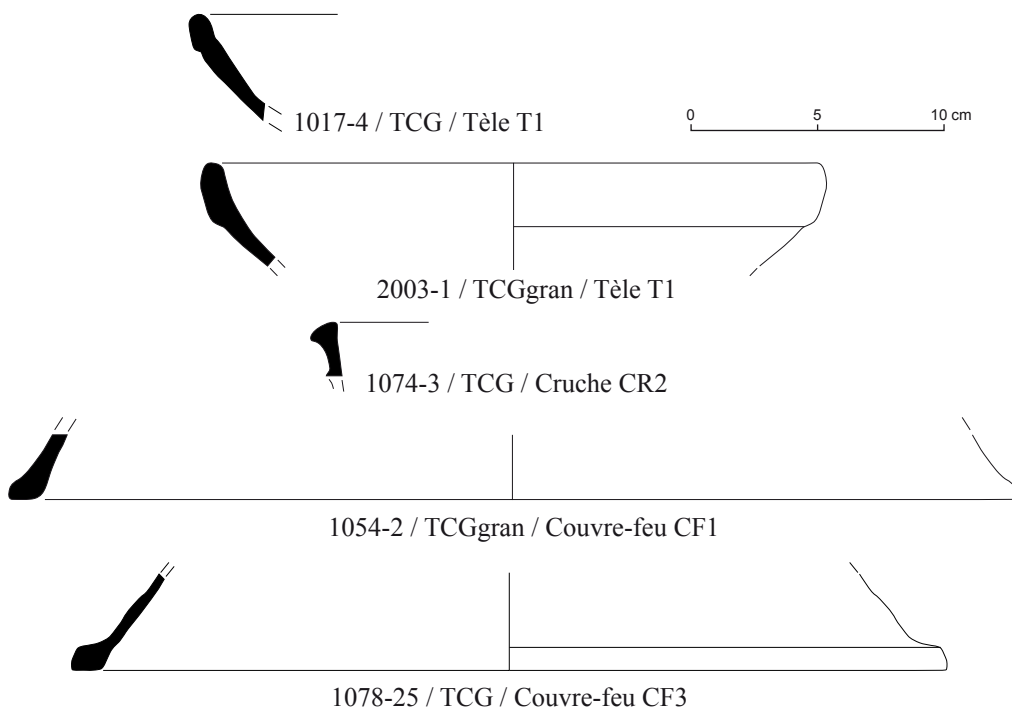
**Poëlon PO7/2011-1** : Poëlon à col droit et lèvres légèrement éversées. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 27 cm. Comparaison : Blicke 1996, XIV<sup>e</sup> siècle ; Roy 1997a, n°5 p.110, Seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle ; Verhaeghe 1987, Fin XIII<sup>e</sup>-1375 ; Vincent (en cours)b, XIV<sup>e</sup> siècle.

**Poëlon PO3/1021-1** : Poëlon à col éversé et lèvres saillantes élargies et légèrement aplaties, particularité, l'élément de préhension est un manche de section circulaire. Terre cuite grise. Diamètre 13 cm. Comparaison : Blicke 1996, XIV<sup>e</sup> siècle (même système de préhension).

**Coquemar CQ1/1091-2** : Marmite à col droit et lèvres carrées saillantes. Terre cuite rouge. Diamètre 15 cm. Comparaison : Barbe, Roy 1994, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle ; Pouriel 2002, Seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2010b, Seconde moitié XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2011a, type coq3, Fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours) b, Fin XIV<sup>e</sup>-Première moitié XV<sup>e</sup> siècle.

La vaisselle dite de « préparation » apparaît dans cet assemblage sous forme de tèles (Fig. 133). On en compte huit, toutes de type T1, à lèvres confondues et arrondies qui peuvent être associées à la lèvre L54, de la thèse de Koen De Groot publiée en 2008, issue d'assemblages datés de 1200/1300.

Le stockage est toujours l'apanage des cruches. La cruche CR1 a laissé place à la cruche CR2 (3 fragments). Cette dernière, à col droit et lèvres à double saillances externes peut être comparée à des exemples audomarois des trois premiers quarts du XIII<sup>e</sup> siècle. Les éléments de la vie quotidienne sont représentés uniquement par trois couvre-feux. Deux individus sont de type CF1, c'est-à-dire à lèvres élargies et plates qui rappelle un homologue du XIII<sup>e</sup> siècle découvert à Saint-Omer.



**Fig. 133** : Dessin de la céramique de préparation, stockage et vie quotidienne de la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, échelle 1/3.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

**Catalogue :**

**Tèle T1/1017-4/2003.1** : Tèle à lèvre arrondie, confondue formant les prémices d'un bandeau. Terre cuite grise. Diamètre indéterminé/24 cm. Comparaison : De Groot 2008, L54, 1200/1300.

**Cruche CR2/1074-3** : Cruche à col droit et petites saillances externes, lèvre à section en amande. Terre cuite grise. Diamètre indéterminé. Comparaison : Roy 1997a, n°1 p.151, Trois premiers quart XIII<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours) b, XIV<sup>e</sup> siècle.

**Couvre-feu CF1/1054-2** : Couvre-feu à lèvre élargie et plate. Terre cuite grise granuleuse. Diamètre 40 cm. Comparaison : Vincent (en cours)a, XIII<sup>e</sup> siècle.

Cette seconde phase dispose d'axes directeurs bien définis qui ont permis de bien la cerner chronologiquement. Tout d'abord l'association de nombreux fragments de céramique « hautement décorée », l'hégémonie de la terre cuite grise et la rareté des éléments de préhension circulaires sont autant d'indices ciblant clairement le XIII<sup>e</sup> siècle. La partie morphologique a permis de préciser l'intervalle chronologique : l'absence de marmites et le monopole des oules, la forme des pichets, des tèles et des couvre-feux amènent à considérer plus particulièrement le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

### 3.1.3.3 Troisième phase : Fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle

La troisième phase s'articule particulièrement dans la partie méridionale du site sous forme de nombreux ensembles clos. Le nombre de restes est inférieur aux deux autres phases (avec 877 fragments), en revanche le nombre d'individus est beaucoup plus élevé, avec 138 objets identifiés. Les quelques recoupements de fosses avec les phases précédentes ont entraîné parfois des phénomènes de résidualité conséquents. Cette phase est homogène et correspond à un intervalle chronologique sis entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Certains ensembles semblent davantage tirer vers la fin du XV<sup>e</sup> alors que d'autres correspondent plus à des ensembles du début du XVI<sup>e</sup> siècle. La séparation des deux phases paraissait incohérente, l'ensemble des structures semblent parfaitement contemporaines, même s'il doit y avoir un jeu subtil et un court laps de temps entre comblement d'occupation et d'abandon.

#### - Les productions de la phase 3



**Fig.134** : Fragment de panse décorée à la barbotine, US 1120.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

Deux siècles et demi nous séparent de la dernière occupation du site, aussi les productions sont très différentes des deux premières phases. Quelques pâtes granuleuses ont été recensées mais uniquement à cause d'un phénomène de résidualité. La terre cuite grise domine toujours le *corpus* avec 498 fragments soit 56,7 % du *corpus*. Il est vrai que dans ces datations plus tardives, il est courant d'avoir une majorité d'éléments cuits en mode oxydant. Le contexte rural du site explique sans doute ce phénomène peu habituel. Les tessons à pâte rouge lui emboîtent le pas avec 37,5 % de l'ensemble soit 329 NR. Ceux-ci se déclinent comme suit : 6,5 % de terre cuite rouge, 27,8 % de terre cuite rouge glaçurée et 1,4 % de terre cuite rouge glaçurée sur engobe. À cela s'ajoute, une nouvelle catégorie, la terre cuite rouge dite « fumée » dont l'aspect extérieur est gris mais la pâte est sans doute rouge et cuite en mode oxydant. Ce type de tesson apparaît fréquemment dans les contextes de la fin du Moyen Âge. Deux nouveaux types de décor, caractéristiques du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles apparaissent discrètement dans ce lot. Un fragment présente un décor à la barbotine (TCR-gl/barb) sous forme de demi-arcs de cercles (Fig. 134), décor fréquent sur les pichets de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup> siècle comme sur des exemples audomarois ou tournaisien<sup>128</sup>. Un fragment d'assiette dispose d'un décor à sgraffiato, technique caractéristique du XVI<sup>e</sup> siècle. On note aussi l'apparition des grès avec 33 tessons soit 3,7 % du *corpus*. Ceux-ci sont véritablement privilégiés pour le service de table et caractéristiques du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. On recense enfin d'une manière anecdotique la présence de deux fragments de terre cuite beige et terre cuite blanche.

128. Challe 2007-2008, p. 109, n°81, fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> ; Roy 1997, p. 137, n°23, Deuxième moitié XV<sup>e</sup>-Première moitié XVI<sup>e</sup>.

La typologie des fonds s'est diversifiée. Ils peuvent être plats, festonnés, à pieds pincés (ou digités) ou tripodes (utilisées uniquement pour les marmites) (Fig. 135). Un fragment de terre cuite présente un décor de poinçon (Fig. 136). Des exemples similaires sont retrouvés ponctuellement sur les sites (notamment sur celui de Béthune<sup>129</sup>) sans que l'on en sache vraiment la fonction (Fig. 137).

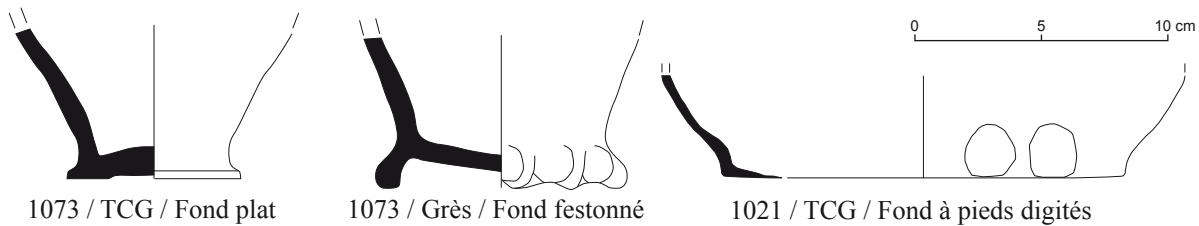


Fig. 135 : Exemples des différents fonds de la phase 3.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig. 136 : Fragment de terre cuite avec décor de poinçon, US 1016.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig. 137 : Exemple béthunois d'un fragment de terre cuite avec décors de poinçons, US 2465.  
© Mathieu Lançon - Inrap.

### - Les formes de la phase 3

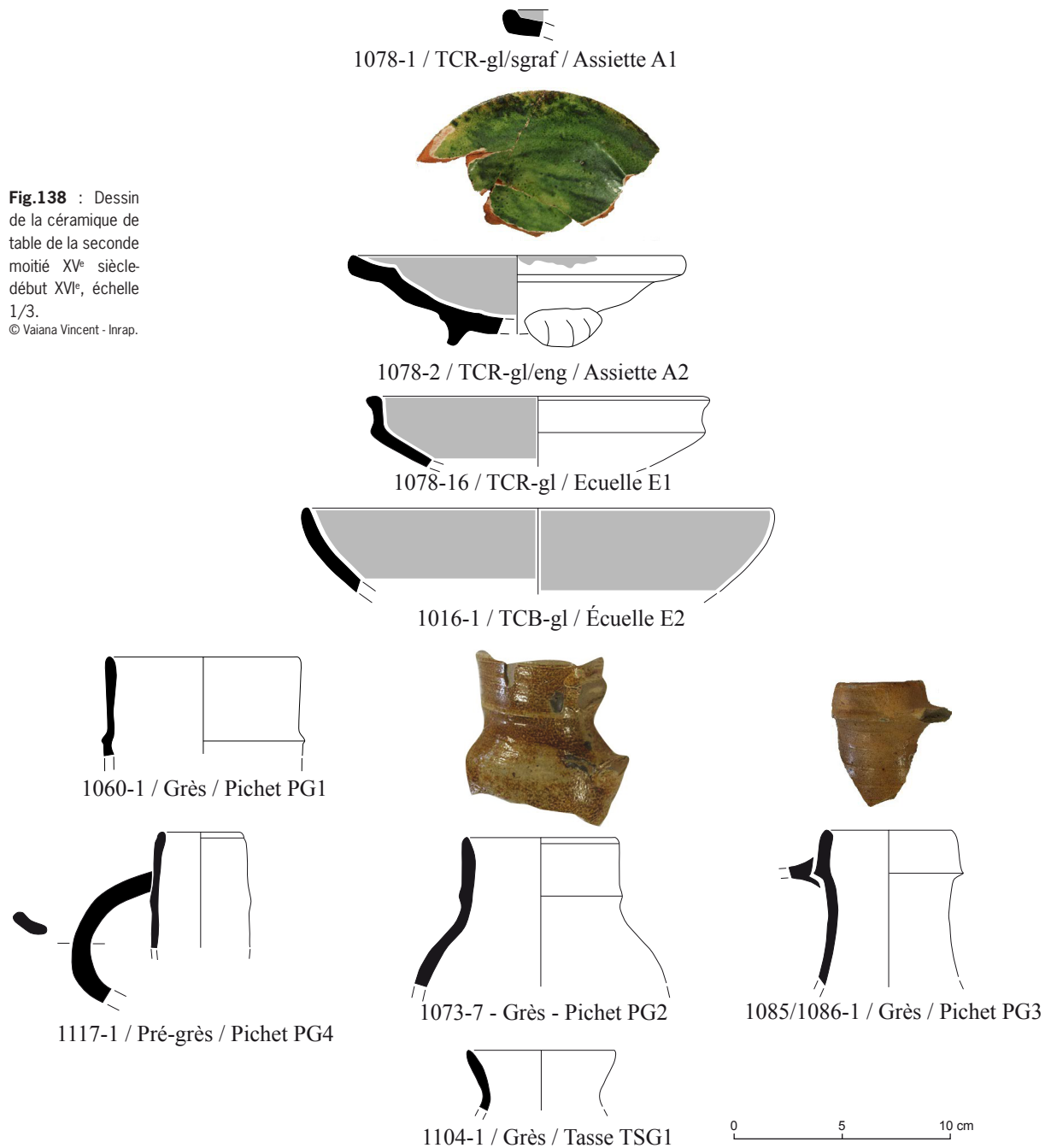
Le spectre fonctionnel est ici assez différent des deux autres phases. Les formes sont largement représentées par les éléments de cuisson (48 individus) et ceux de préparation (49 objets). La vaisselle de table est moins présente avec seulement 20 individus. Les céramiques liées à la vie quotidienne représentent un NMI de 9, le stockage seulement 2.

La vaisselle est désormais diversifiée avec un service pour les liquides (pichets et tasses) et pour les solides (assiettes et écuelles) (Fig. 138). L'assiette de type A2, découverte dans l'US 1078 est archéologiquement complète. La lèvre confondue et le marli court et plat trouve généralement des références davantage dans les corpus du XIV<sup>e</sup> siècle comme à Ardes ou Jeumont. L'assiette A1, quant à elle, à marli incliné et lèvre saillante et arrondie est typique des contextes modernes de la seconde moitié XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècles à Lille et Dunkerque notamment. Les écuelles sont de deux types : E1 à lèvre en bandeau et éléments de préhension horizontaux (4 individus) et E2, à lèvre confondue et panse galbée (2 éléments). Ils sont tous deux typiques du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle à Lille, Saint-Omer et Boulogne-sur-Mer par exemple. Les pichets en pâte commune sont rares (3 de type PI2 et PI3 sont d'ailleurs ici en position résiduelle) et sont remplacés par les pichets en grès. Ceux-ci ont la particularité d'avoir un temps de production connu, ce qui permet d'affiner la chronologie et de ce fait les *corpus* de céramiques régionales. Le pichet PG1 à col droit et lèvre confondue est comparable à un exemplaire d'Hondschoote, situé dans la plaine maritime à la limite de la frontière flamande, datée de la fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècles. Le second type PG2, à col et lèvre droits, légèrement plus courts que le type PG1 a une production comprise entre 1425 et 1475 et se retrouve dans nos contextes régionaux à la fin du XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècles à Hondschoote ou Lille par exemple. De même le pichet PG2, à col droit et fin et renflement externe dispose d'un temps de production et de consommation compris entre 1475 et 1525.

129. Lançon (en cours), US 2465

Le pichet PG4, à pâte blanche (origine Siegburg ou Langerwehe) trouve des similitudes avec un exemplaire béthunois de la seconde moitié XV<sup>e</sup>-première moitié XVI<sup>e</sup>. Enfin, la tasse TS1 au col cheminée et lèvre éversée semble être une production de Raeren du XV<sup>e</sup> siècle. Cette troisième phase marque une vraie diversification de la vaisselle de table évoluant au « grès » des modes.

**Fig.138** : Dessin de la céramique de table de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Catalogue :**

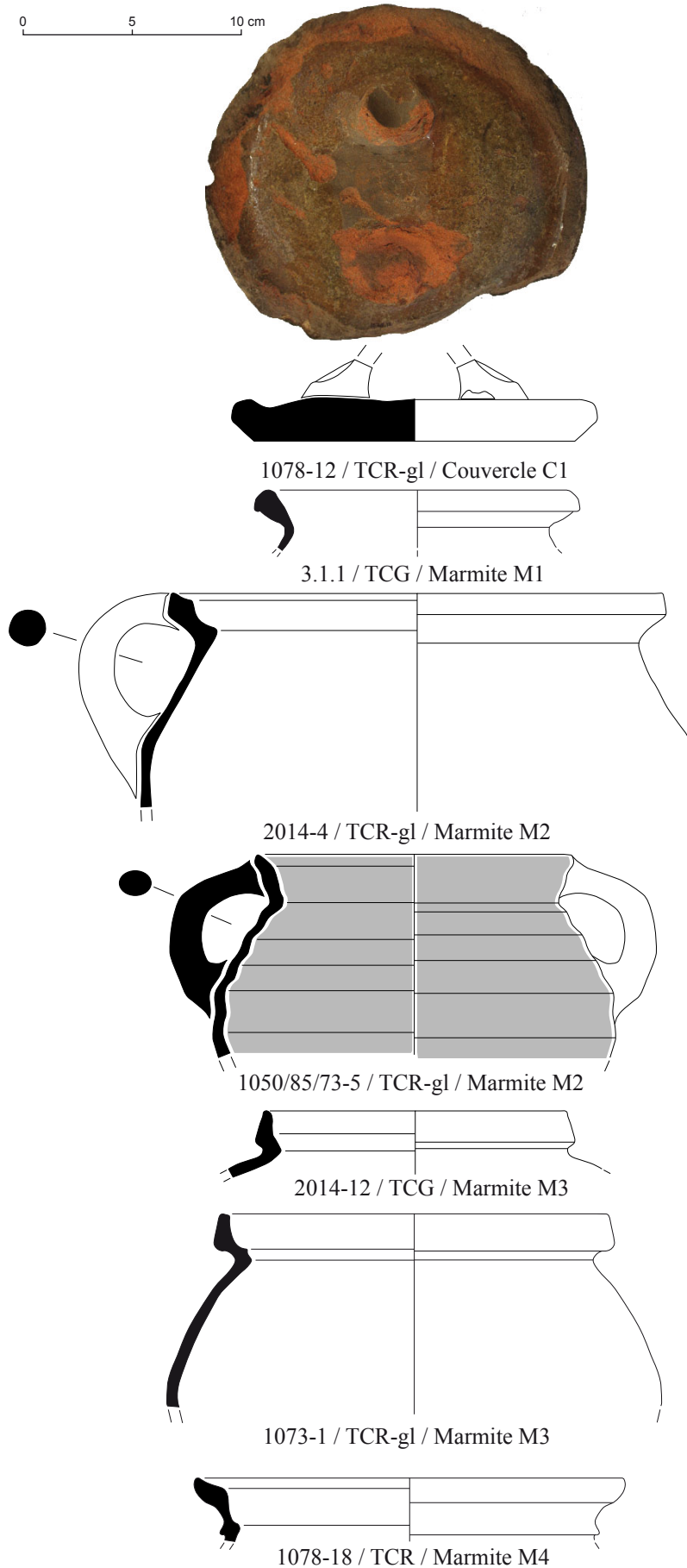
**Assiette A1/1078-1** : Assiette à marli incliné et lèvre saillante et arrondie. Terre cuite rouge glaçurée a sgraffiato. Diamètre indéterminé. Comparaison : Marcy 2004, Début XVII<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2011b, type A1, Seconde moitié XVI<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Assiette A2/1078-2** : Assiette à marli court et plat. Terre cuite rouge glaçurée sur engobe. Diamètre 16 cm. Comparaison : Pouriel 2002, type 3, Seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2010h, Seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

**Ecuelle E1/1078-2** : Ecuelle à lèvre en bandeau et éléments préhension horizontaux. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 16 cm. Comparaison : Marcy 2004, Début XVII<sup>e</sup> siècle ; Belot, Canut 1997, XVII<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2012, Milieu XVI<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2011a, Seconde moitié XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècle.

**Ecuelle E2/1016-1** : Ecuelle à lèvre confondue avec une panse galbée. Terre cuite blanche glaçurée. Diamètre 22 cm. Comparaison : Vincent (en cours)a, Seconde moitié XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècle.

**Pichet PG1/1060-1** : Pichet à panse arrondie, col et lèvre droits. Grès. Diamètre 9 cm. Comparaison : Roy 1997a, Troisième quart XVI<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2010g, Fin XV<sup>e</sup>-Début XVI<sup>e</sup> siècle.



**Fig.139** : Dessin des marmites de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

**Pichet PG2/1073-7** : Pichet à panse arrondie, col et lèvres droits. Liaison panse col marqué par un léger ressaut externe. Grès rhénan, « Neudorf prototype ». Diamètre 7 cm. Comparaison : Hurst et *alii*, 1425-1475 ; Roy 1997a, Troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2012, Début XVI<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2010g, Fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle.

**Pichet PG3/1085/86-1** : Pichet à col droit et fin, lèvre à renflement externe. Grès. Diamètre 6 cm.

Comparaison : Beckmann 1975, milieu XVI<sup>e</sup> siècle ; De Groote 2008, 1475-1525 ; Hurst et *alii* 1986, 1475-1550 ; Reineking Von Bock 1986, 1570-1580 ; Vincent 2010g, Fin XV<sup>e</sup>-Début XVI<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)a, Milieu XVI<sup>e</sup> siècle.

**Pichet PG4/1117-1** : Pichet à panse arrondie, col et lèvres droits. Grès. Diamètre 4 cm. Comparaison : Vincent (en cours)b, Seconde moitié XV<sup>e</sup>-Première moitié XVI<sup>e</sup> siècle.

**Tasse TSG1/1104-1** : Tasse avec un col cheminée. Grès de Raeren (?). Diamètre 7 cm. Comparaison : Mennicken 2009, n°26 p.21, XV<sup>e</sup> siècle.

Les oules des deux premières phases ont désormais laissé place aux marmites caractérisées par la présence de deux anses de part et d'autre, les permettant d'être suspendues à une crémaillère<sup>130</sup>. Elles sont le plus souvent recouvertes d'un couvercle. On recense 27 marmites et six couvercles (Fig. 139). Les couvercles présentent tous la même morphologie : une lèvre infléchie et des digitations au niveau du départ de l'anse. Leur forme évolue peu et se retrouve de la fin du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle dans toute la région. La marmite M1 n'est représentée que par deux individus. Sa lèvre éversée saillante sur l'extérieur est typique du XV<sup>e</sup> siècle et comparable à des exemples audomarois et cambrésiens. Les marmites M2 et M3 sont davantage caractéristiques du monde « moderne ». Elles disposent respectivement d'une lèvre oblique à ressaut interne (8 individus) et d'une lèvre éversée et inflexion externe formant un fin bandeau (14 individus). Elles trouvent de nombreuses occurrences dans toute la région de la seconde moitié XV<sup>e</sup>-première moitié XVI<sup>e</sup>. Enfin, la dernière marmite, M4 à lèvre à double inflexion et col éversé, concerne trois individus. Elle trouve des comparaisons à Saint-Omer de la deuxième moitié XV<sup>e</sup>-Premier quart XVI<sup>e</sup> siècles.

#### Catalogue :

**Couvercle C1/1078-12** : Couvercle à lèvre infléchie. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 15 cm. Comparaison : Debs, Marcy 2006, Fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle ; Verhaeghe 1987, 1300-1425 ; Vincent 2010f, Fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)b, Fin XIV<sup>e</sup>-Première moitié XV<sup>e</sup> siècle.

**Marmite M1/3.1-1** : Marmite à lèvre éversée, saillante vers l'extérieur. Terre cuite grise. Diamètre 14 cm. Comparaison : Barbe, Barret 1995, Troisième quart XIV<sup>e</sup> siècle ; Blicq 1996, XIV<sup>e</sup> siècle ; Roy 1997a, Seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle ; Roy, Barbe 1998, Fin XV<sup>e</sup> siècle (mais pâte différente) ; Vincent 2010a, seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)a, XIV<sup>e</sup> siècle.

**Marmite M2/2014-4 et 1050/85/73-5** : Marmite à lèvre oblique et ressaut interne. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 23 et 15 cm. Comparaison : Barbe (et *al.*) 1997a, Seconde moitié XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle ; Barbe (et *al.*) 1997b, 1500-1525 ; Belot, Canut 1997, Fin XV<sup>e</sup>-Début XVI<sup>e</sup> siècle ; Blicq, Vadet 1986, milieu XVI<sup>e</sup> siècle ; Gubellini 2002, Seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle ; Marcy 2004, début XVI<sup>e</sup> siècle ; Roy 1997b, Seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle ; Vanhille, Roy & Barret 1996, 1500-1525 ; Vincent 2010c, Fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2010g, Fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)b, Seconde moitié XV<sup>e</sup>-Première moitié XVI<sup>e</sup> siècle.

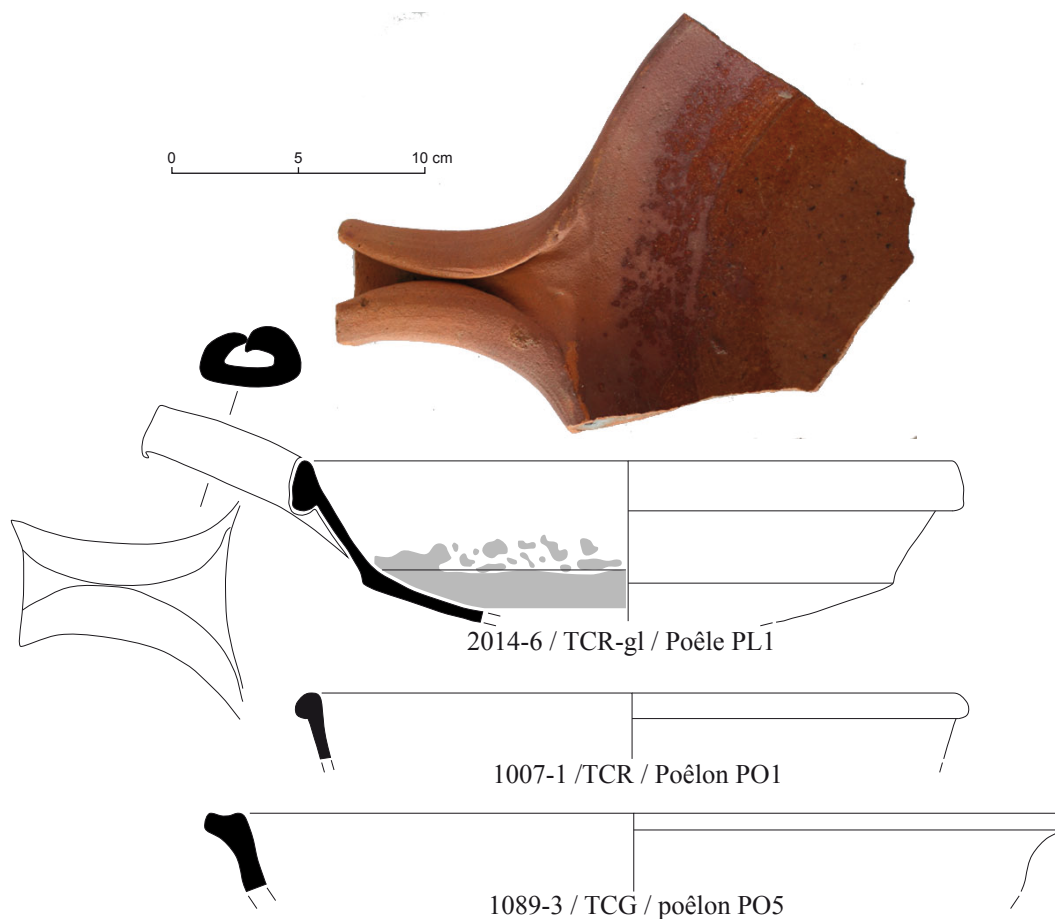
**Marmite M3/2014-12/1097-1/1073-1** : Marmite à lèvre éversée et inflexion externe. Terre cuite grise et rouge glaçurée. Diamètre 14, 16 et 18 cm. Comparaison : Roy 1997a, n°25 p.100, 1450-1525 ; Vincent (en cours)b, Deuxième moitié XV<sup>e</sup>-Première moitié XVI<sup>e</sup> siècle.

**Marmite M4/1078-18** : Marmite à lèvre à double inflexion et col éversé. Terre cuite rouge. Diamètre 20 cm. Comparaison : Barbe et *al.* 1997b, 1450-1525 ; Roy, Barbe 1998, Deuxième moitié XV<sup>e</sup>-Premier quart XVI<sup>e</sup> siècle.

Les poêles et poêlons déterminant une cuisson ouverte et frite et non plus mijotée, sont au nombre de 10 (Fig. 140). On recense cinq poêles PL1 dont la lèvre est rabattue sur l'extérieur en crochet. Certains exemplaires sont très plats, ne dépassant pas les 2 cm d'épaisseur, d'autres plus creusés les rapprochent des poêlons. Ils peuvent être comparés à des homologues audomarois de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Le poêlon PO1, à lèvre de section en amande dispose de la même occurrence et du même intervalle chronologique. Le poêlon PO5, quant à lui, dispose d'une panse oblique et d'une lèvre élargie avec une légère concavité en partie supérieure. Il peut s'associer à des homologues du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle à Lille et Béthune.

130. Si elles ne figurent pas sur le dessin, c'est simplement par absence sur le fragment.





**Fig.140** : Dessin des poêles et poêlons de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

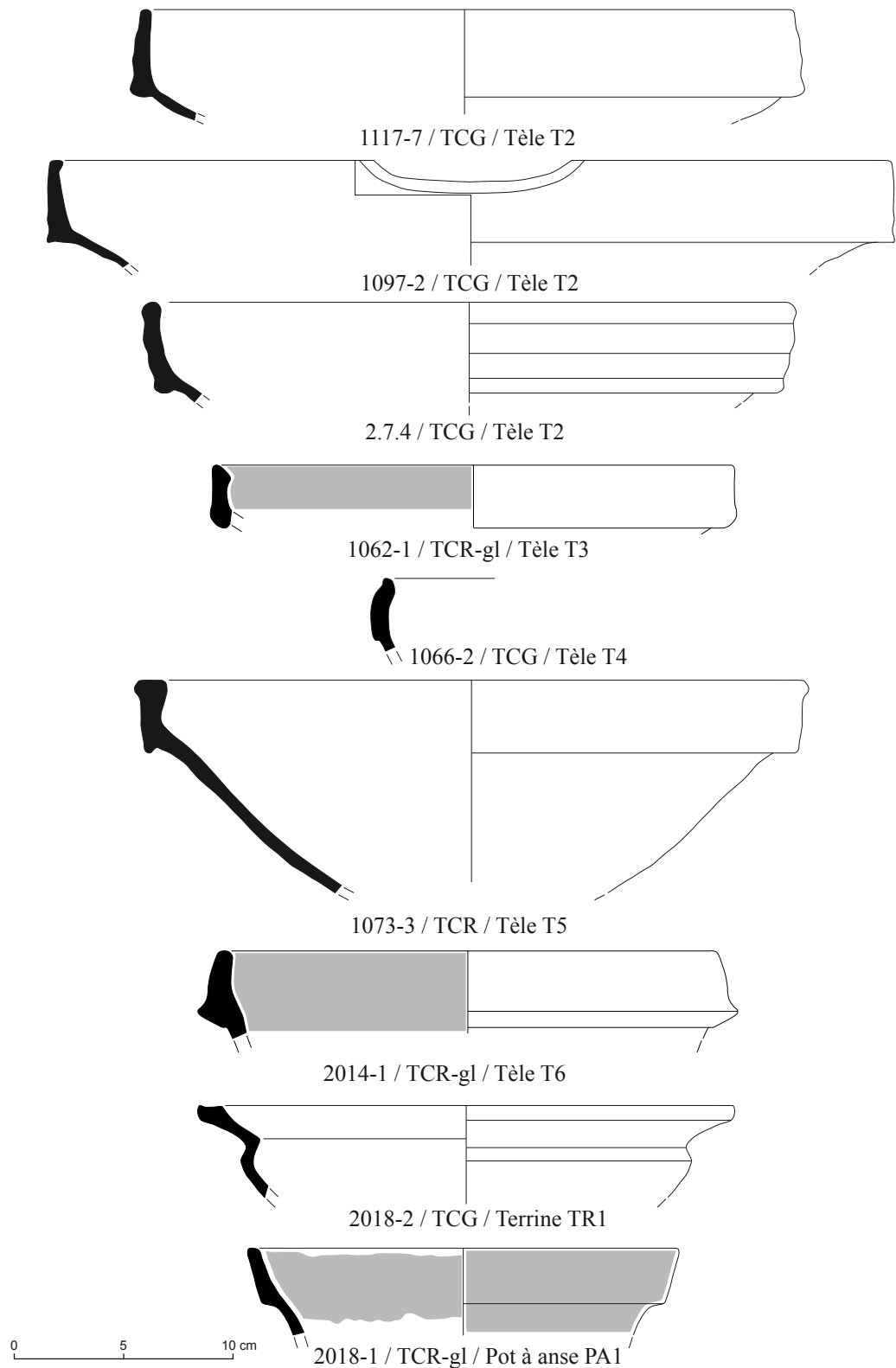
#### Catalogue :

**Poêlon PL1/2014-6** : Poêlon à lèvre rabattue sur l'extérieur en crochet. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 26 cm. Comparaison : Roy 1997a, n°20 p.113, Deuxième moitié XV<sup>e</sup> siècle.

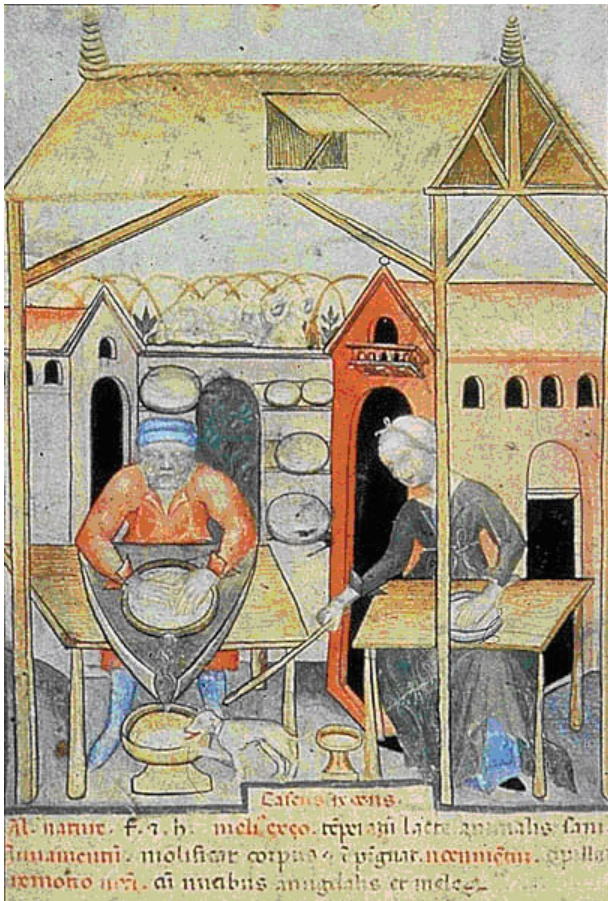
**Poêlon PO1/1007-1** : Poêlon à lèvre à section en amande saillante. Terre cuite rouge. Diamètre 26 cm. Comparaison : Roy 1997a, n°22 p.113, Deuxième moitié XV<sup>e</sup> siècle.

**Poêlon PO5/1089-3** : Poêlon à panse oblique et lèvre à bandeau avec légère concavité en partie supérieure. Terre cuite grise. Diamètre 34 cm. Comparaison : Blicck, Vadet 1986, milieu XVI<sup>e</sup> siècle ; Gubellini 2002, Seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle (poêlon de type 1) ; Vincent 2012, Milieu XVI<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)b, Seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle.

La vaisselle de préparation se décline comme suit : 1 pot à anse, 3 terrines et 45 tèles (Fig. 141). Ces dernières sont véritablement surreprésentées. La tèle est toujours très présente dans les assemblages médiévaux mais rarement en surnombre par rapport à la vaisselle de table ou de cuisson. Cette quantification met peut-être le doigt sur une fonction particulière de certaines fosses, comme 1078 et 1117 qui en ont livré respectivement six et huit. N'oublions pas que la dénomination complète de ces objets est « tèle à lait », leur fonction primaire consistant à faire cailler le lait afin de faire du fromage, le bec verseur servait alors à égoutter le produit fini (Fig. 142).



**Fig.141** : Dessin de la céramique de préparation de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.  
© Vaiana Vincent - Inrap.



**Fig.142** : Enluminure représentant un fromager égouttant son fromage dans une tôle à lait. Tacuinum Sanitatis, XV<sup>e</sup> siècle Paris, BnF, Département des manuscrits, Nal 1673 fol. 58v.  
© BNF

Les tèles T2, à lèvre à bandeau étiré et extrémité arrondie ne compte pas moins de 30 individus. Elle rappelle un élément béthunois du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Les T3 à T6 ne représentent que trois à cinq individus. Tous ces types sont significatifs du XVI<sup>e</sup> siècle que se soit à Béthune, Dunkerque ou Saint-Omer. Les terrines TR1 dont la lèvre est de section quadrangulaire et saillante disposent davantage de références des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle. Le pot à anse PA1, à col incliné et lèvre en léger bandeau, est quant à lui caractéristique du mobilier moderne avec de nombreuses occurrences du XVI<sup>e</sup> siècle dans toutes les grandes villes de la région.

#### Catalogue :

Tèle T2/1097-2/1117-7/2.7-4 : Tèle à lèvre à bandeau et extrémité arrondie. Terre cuite grise. Diamètre 38, 30 et 30 cm. Comparaison : Vincent (en cours)b, Seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle.

Tèle T3/1062-1 : Tèle à lèvre droite avec une liaison panse/lèvre saillante. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 24 cm. Comparaison : Barbe (et al.) 1997a, 1450-1525 ; Vincent (en cours)b, Seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle.

Tèle T4/1066-2 : Tèle à bandeau confondu, parfois cannelé, légèrement rentrant. Terre cuite grise. Diamètre indéterminé. Comparaison : Vincent (en cours)b, Seconde moitié XVI<sup>e</sup> siècle.

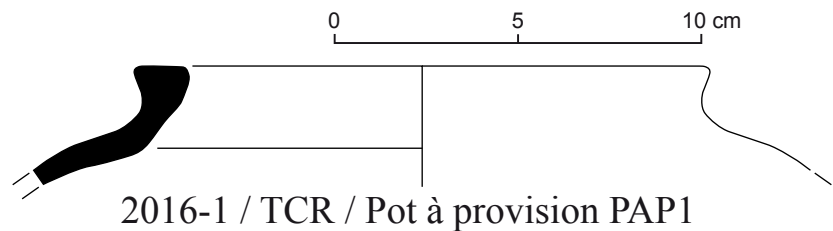
Tèle T5/1073-3 : Tèle à lèvre en bandeau aplatie à son extrémité, présentant une légère concavité. Terre cuite rouge. Diamètre 31 cm. Comparaison : Vincent 2011b, Milieu XV<sup>e</sup>-Milieu XVI<sup>e</sup> siècle.

Tèle T6/2014-1 : Tèle à lèvre à bandeau court mais saillant. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 23 cm.

Terrine TR1/2018-2 : Terrine à panse peu galbée, col légèrement oblique et lèvre carrée avec une légère concavité en partie supérieure. Terre cuite grise. Diamètre 25 cm. Comparaison : Barbe, Barret 1995, XIV<sup>e</sup> siècle ; Barbe (et al.) 1997b, XIV<sup>e</sup> siècle ; Blicq 1996, XIV<sup>e</sup> siècle ; Challe 2007-2008, Fin XIV<sup>e</sup>-Début XV<sup>e</sup> siècle ; Pouriel 2002, Seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2012, Seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle.

Pot à anse PA1/2018-1 : Pot à anse à lèvre en bandeau lisse. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 19 cm. Comparaison : Blicq, Vadet 1986, milieu XVI<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2012, milieu XVI<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)b, Première moitié XVII<sup>e</sup> siècle.

Seuls deux pots de stockage évoquent cette fonction (Fig. 143). Leur lèvre élargie et aplatie les rapproche d'exemplaires du XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècles à Dunkerque et de la fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècles à Saint-Omer. Globalement les éléments liés au stockage des provisions ne connaissent pas d'évolution aussi rapide que les éléments de la table.



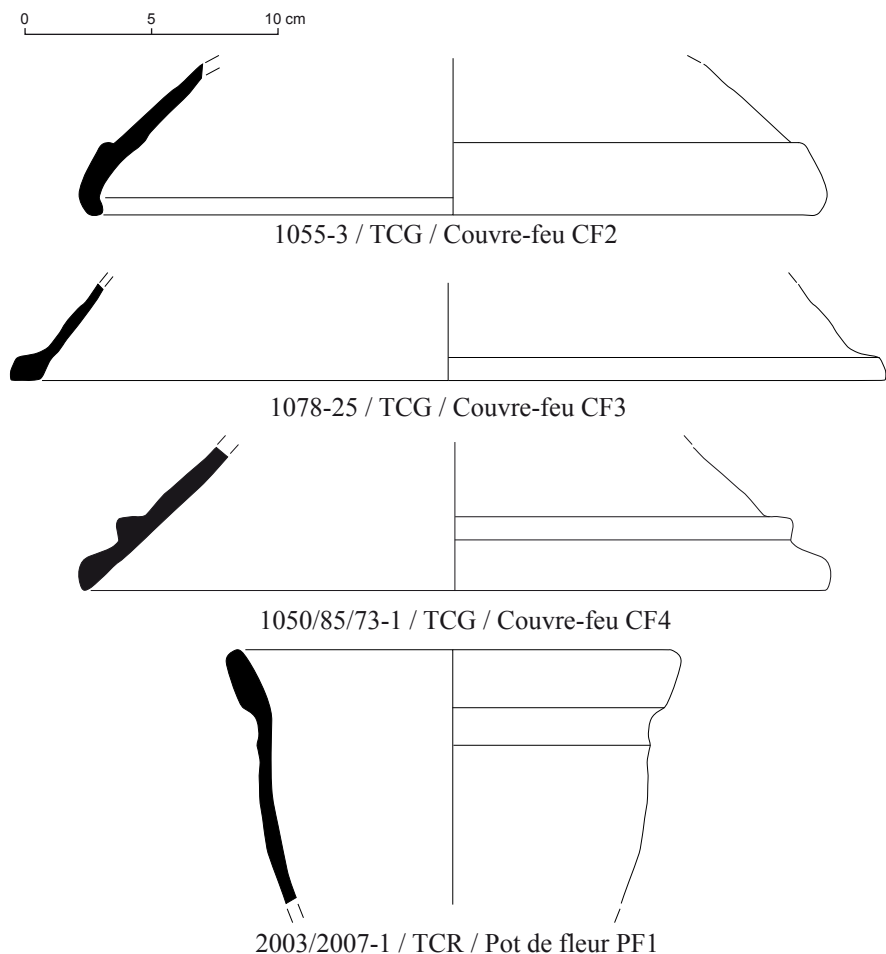
**Fig.143** : Dessin de la céramique de stockage de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

**Catalogue :**

**Pot à provision PAP1/2016-1** : Pot à provision à lèvre élargie et aplatie. Terre cuite grise. Diamètre 16 cm.

**Comparaison** : Barbe (et al.) 1997a, Fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle ; Routier 1997, Seconde moitié XIV<sup>e</sup>-Seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2011b, XIV<sup>e</sup>-Début XV<sup>e</sup> siècle.

Les éléments de la vie quotidienne sont ici mentionnés à travers huit couvre-feux et un unique pot de fleur (Fig. 144). Les couvre-feux destinés à couvrir les braises du foyer sont, tout comme les pots de stockage, destinés à une évolution lente des modes en vigueur. Ainsi le couvre-feu CF2, dont on compte 4 individus, reflète davantage des éléments des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle. Il en est de même pour le couvre-feu CF4, à lèvre en amande. Seules deux mentions audomaroises et lilloises de la seconde moitié XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle rattachent le dernier couvre-feu CF3, à lèvre rabattue de section quadrangulaire, au contexte moderne.



**Fig.144** : Dessin de la céramique de vie quotidienne de la seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup>, échelle 1/3.  
© Vaiana Vincent - Inrap.

**Catalogue :**

**Couvre-feu CF2/1055-3** : Couvre-feu à lèvre droite et bout arrondi. Terre cuite grise. Diamètre 29 cm. Comparaison : Blicck 1996, XIV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2010a, fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle.; Despriet 1998, 1250-1325 ; Vincent 2011a, XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle ; Vincent (en cours)b, XIV<sup>e</sup> siècle.

**Couvre-feu CF3/1078-25** : Couvre-feu à lèvre rabattue de section quadrangulaire de profil légèrement concave. Terre cuite grise. Diamètre 35 cm. Comparaison : Barbe (et al.) 1997b, 1500-1525 ; Pouriel 2002, Seconde moitié XIV<sup>e</sup> siècle ; Routier 1997, Seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle ; Vincent 2012, Seconde moitié XV<sup>e</sup>-Début XVI<sup>e</sup> siècle (avec festons).

**Couvre-feu CF4/1050/85/73-1** : Couvre-feu à lèvre en forme d'amande. Terre cuite grise. Diamètre 29 cm. Comparaison : Vincent 2011b, XIV<sup>e</sup>-Début XV<sup>e</sup> siècle.

**Pot de fleur PF1/2003/2007-1** : pot de fleur à lèvre en amande légèrement infléchi. Terre cuite rouge. Diamètre 18 cm.

La simple augmentation des différents catalogues de la phase 3 indique clairement une réelle diversification des formes. La datation proposée est ainsi bien documentée et surtout très fine : la présence des pichets en grès, d'éléments décorés à la barbotine et *a sgraffiato*, le nombre conséquent de marmites et de tèles ainsi que les nombreuses occurrences de la vaisselle de table sont autant d'argument venant accentuer une datation de la fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècles.

**Synthèse céramique**

Il convient de répondre aux différentes problématiques fixées en amont de cette étude. Une réponse chronologique a été proposée, celle-ci reposant sur trois phases bien distinctes : distinctes dans les assemblages céramiques que se soit d'un point de vue technique comme morphologique. Cette présentation thématique va permettre d'augmenter les typologies régionales en particulier pour les contextes ruraux, qui font encore cruellement défaut à la région. Les références de cette étude faisant, pour preuve, appel quasi-uniquement aux corpus urbains.

Les deux premières phases semblent assez bien correspondre au spectre habituel des occupations de type habitat. Seule la fosse 1020 de la première phase est plus problématique au vue des 27 pichets découverts, certains archéologiquement complets, d'autres dont le diamètre était complet (ce qui pondère largement un sur-dénombrement). Le dépotoir d'une taverne peut alors être envisagé.

La dernière phase, correspondant au début de l'époque moderne, présente là aussi un spectre fonctionnel biaisé. Même si le reste de la céramique rappelle clairement le dépotoir d'un habitat, la présence de 45 tèles peut être un argument en faveur d'une production laitière/fromagère.

L'aspect économique est également très intéressant puisqu'à toutes les périodes, on observe des importations céramiques et ce à plus ou moins grande échelle. La deuxième phase et ses 26 fragments de céramique « hautement décorée » dont la majorité des décors rappellent les répertoires flamands, incluant les grands centres de productions de la région comme Arras et Douai. Certains éléments, qualifiés même d'inédits, pourraient appartenir à des répertoires anglais ou rouennais (où la technique de l'incision sur pastilles semble usitée<sup>131</sup>). La dernière phase dispose de nombreux grès dont l'origine est clairement rhénane (certains éléments présentent toutes les caractéristiques de Raeren, d'autres de Siegburg et Langerwehe), ce qui évoque encore un approvisionnement à grande échelle, aidée sans doute par des marchands ambulants, des foires ou marchés dans les lieux d'échange comme Calais a pu l'être.

131. Boivin, Dufournier, Lecler 1996, p.75 fig.13 n°31

### 3.2 Catalogue du petit mobilier (par C. Gardais)

Le site de Fréthun a livré, en plus de quelques éléments de clouterie qui n'apparaissent pas dans ce catalogue, une petite trentaine d'objets. Hors une pierre à aiguiser et un palet en terre cuite l'ensemble est composé d'objets métalliques dont une très large majorité est en fer. Seuls trois éléments sont en alliage cuivreux, ils sont en bon état de conservation. Les objets en fer sont dans l'ensemble en mauvais état, pour certains également fragmentaires, l'identification est malaisée.

À part peut être le petit fermail en alliage cuivreux, l'ensemble forme une collection assez cohérente d'objets que l'on peut trouver sur un site rural. Si des objets comme les deux bêches sont directement liés au travail de la terre, les lames de couteau et les divers autres outils retrouvés appartiennent sans problème au domaine agricole au sens large. Les boucles en fer, éléments de sangle et de harnachement, les fers à chevaux sont autant d'éléments fréquents dans un environnement rural, qu'il s'agisse d'un habitat ou d'une exploitation agricole. Aucun de ces objets ne présente de caractéristique permettant une datation précise. Cependant cette collection s'intègre parfaitement dans la chronologie du site et dans les phases principales d'occupation des XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.



**Fig.145** : Cliché du palet en terre cuite, Us 1011.

© Corinne Gardais - Inrap.

#### 1002 Tôle

L. : 2,4 cm l. : 2 cm ép. : 0,04 cm

Alliage cuivreux. Objet fragmentaire. Bon état de conservation. Très fine tôle aux contours déchiquetés.



**Fig.146** : Cliché d'une plane, Us 1012.

© Corinne Gardais - Inrap.

#### 1011 (surf) Jeton/palet (Fig. 145)

L. : 5,4 cm l. : 4 cm ép. : 1,7 cm

Terre cuite. Objet complet. Bon état de conservation. Pièce, vaguement circulaire, taillée dans un fragment de terre cuite architecturale, carreau de pavement ou tuile. L'une des faces conserve une glaçure jaune.

#### 1011 Tige indéterminée

L. : 8 cm l. : 1,5 cm

Fer. Objet archéologiquement complet ? Etat de conservation moyen. Tige de section quadrangulaire légèrement courbe dont l'une des extrémités est aplatie.



**Fig.147** : Cliché d'un fragment de tôle, Us 1012.

© Corinne Gardais - Inrap.

#### 1012 Plane (Fig. 146)

L. restituée : 34 cm l. : 3,2 cm

Fer. Objet fragmentaire. Mauvais état de conservation. L'objet est tordu et il manque une des poignées. La lame courbe, fine possède un dos et un tranchant. L'extrémité conservée, moins large, s'incurve pour une meilleure prise en main.

#### 1012 Tôle (Fig. 147)

L. : 3,2 cm l. : 2,6 cm ép. : 0,04 cm

Alliage cuivreux. Objet fragmentaire. Bon état de conservation. Très fine tôle, avec traces d'étamage. La plaque était vraisemblablement rectangulaire, l'un des bords est droit et net, les trois autres présentent un contour irrégulier. Présence d'une petite perforation.



**Fig.148** : Cliché d'un fer à équidés, Us 1013.

© Corinne Gardais - Inrap.

#### 1013 Epingle

L. : 2,7 cm Ø : 0,2 cm

Alliage cuivreux. Objet fragmentaire. Etat de conservation moyen, altération. Epingle entière mais en 2 fragments. Fine épingle à tête sphérique constituée par un enroulement de fils.

#### 1013 Fer à équidés (Fig. 148)

L. : 11,1 cm l. : 3,3 cm

Fer. Objet fragmentaire. Bon état de conservation. Un peu moins de la moitié du fer est conservée. Epaisseur au niveau du talon. Rives linéaires, trois étampures rectangulaires, amorce d'une quatrième, irrégulièrement réparties.

**1013 Gouge (Fig. 149)**

L. : 15 cm l. : 1,4 cm

Fer. Objet complet ?. Etat de conservation moyen, concrétions. Tige de section quadrangulaire s'élargissant légèrement pour former une sorte de gouttière.

**Fig.149** : Cliché d'une gouge, Us 1013.  
© Corinne Gardais - Inrap.**1017 Lame (Fig. 150)**

L. : 5,1 cm l. : 1,4 cm

Fer. Objet fragmentaire. Etat de conservation moyen.

Très fine lame de section triangulaire, à dos droit, brisée à la pointe et au départ de la soie.

**Fig.150** : Cliché d'une lame, Us 1017.  
© Corinne Gardais - Inrap.**1021 Fermail (Fig. 151)**

L. : 2,2 cm

Alliage cuivreux. Objet complet. Bon état de conservation. L'objet, à l'origine circulaire, a été plié et déformé. Il est constitué d'un simple fils formant une succession de petites boucles. L'ardillon, toujours présent, est constitué d'une fine tige pointue. Parallèles :

- Londres, broche identique (contexte XIV<sup>e</sup> siècle), Egan et Pritchard 1991, p. 256 n°1341.- York, fermail constitué de fils torsadés (XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle), Ottaway and Rogers 2002**Fig.151** : Cliché d'un fermail, Us 1021.  
© Corinne Gardais - Inrap.**1052 Lame de couteau (Fig. 152)**

L. : 14,2 cm l. : 2,4 cm

Fer. Objet archéologiquement complet. Etat de conservation moyen. Lame, de section triangulaire très fine. Dos s'incurvant vers la pointe. Tranchant droit. Petite soie de section quadrangulaire.

**Fig.152** : Cliché d'une lame de couteau, Us 1052.  
© Corinne Gardais - Inrap.**1052.1 Lame ?**

Fer. Objet fragmentaire en 5 fragments. Mauvais état de conservation, concrétion. Eléments de section rubanée de largeur différente. Pourrait être une lame.

**1055 Couteau ?**

L. : 15,4 cm l. : 3,9 cm

Fer. Objet archéologiquement complet (?) en 2 fragments. Mauvais état de conservation. Gangue importante. Les deux éléments semblent comprendre une lame et une soie.

**1060 Boucle (Fig. 153)**

L. : 2,6 cm l. : 2,4 cm

Fer. Objet archéologiquement complet. Etat de conservation moyen, altération. Objet de forme presque carré ou légèrement trapézoïdale, fermé, de section quadrangulaire.

**Fig.153** : Cliché d'une boucle, Us 1060.  
© Corinne Gardais - Inrap.**1060 Indéterminé**

L. : 9,5 cm l. : 2,4 cm

Fer. Objet fragmentaire, mauvais état de conservation. Elément de section rubanée, d'épaisseur égale courbe.

**1060 Vaisselle métallique (Fig. 154)**

L. : 6,6 cm l. : 2,9 cm

Alliage cuivreux. Objet fragmentaire. Bon état de conservation. Bande de tôle aux bords déchiquetés. Pourrait correspondre au marli d'une assiette ou d'un plat. Présence d'une perforation d'environ 0,5cm près du bord extérieur.

**Fig.154** : Cliché d'un fragment de vaisselle métallique, Us 1060.  
© Corinne Gardais - Inrap.**1062 Bouclette**

L. : 1,4 cm Ø : 1,1 cm

Alliage cuivreux. Objet fragmentaire. Etat de conservation moyen, altération. Petite boucle constituée d'un fin fils formant un cercle fermé par une torsion de 2 ou 3 spires.



**Fig. 155** : Cliché d'une bêche, Us 1078.  
© Corinne Gardais - Inrap.



**Fig. 156** : Cliché d'une lame de couteau, Us 1078.  
© Corinne Gardais - Inrap.



**Fig. 157** : Cliché d'une boucle, Us 1081-1083.  
© Corinne Gardais - Inrap.



**Fig. 158** : Cliché d'une bêche, Us 1085.  
© Corinne Gardais - Inrap.



**Fig. 159** : Cliché d'une pierre à aiguiser, Us 1091.  
© Corinne Gardais - Inrap.

#### 1078 Bêche (Fig. 155)

L. : 24,1 cm l. : 15 cm

Fer. Objet fragmentaire. Mauvais état de conservation. L'objet possède un emmanchement à douille. La partie supérieure est abîmée. La douille conique m'amincit vers la liaison avec la lame. Celle-ci est dans le prolongement de la douille, dans le même axe. En très mauvais état de conservation elle présente de nombreuses lacunes mais était vraisemblablement rectangulaire.

#### 1078 lame de couteau (Fig. 156)

L. : 14,2 cm l. : 2,2 cm

Fer. Objet fragmentaire. Mauvais état de conservation. lame à dos droit de section rubanée, l'épaisseur du dos est juste légèrement plus importante que le tranchant. La pointe est arrondie. Couteau à plate semelle, brisée.

#### 1079 Fer d'outil *de pic* ?

L. : 22,5 cm Ø : 1,4 cm

Fer. Objet fragmentaire. Mauvais état de conservation. Longue tige de section circulaire pleine, coudée à angle droit. L'extrémité (en pointe ?) est brisée. L'autre extrémité présente de départ d'une douille.

#### 1081-1083 Boucle (Fig. 157)

L. : 6,1 cm l. : 3,5 cm

Fer. Objet complet. Mauvais état de conservation. Boucle ovale, peut-être un peu déformée, de section circulaire. L'ardillon, présent est entouré d'une grosse gangue de concrétion.

#### 1085 Bêche ? (Fig. 158)

L. : 22 cm l. : 12,2 cm

Fer. Objet fragmentaire. Mauvais état de conservation. L'importance des concrétions et de l'oxydation empêche une bonne lecture de l'objet. La partie utile, fragmentaire, semble rectangulaire les bords s'arrondissent vers le manche. Celui-ci se compose de 2 plaques, l'emmanchement en bois était fixé par deux importants rivets

#### 1091 Pierre à aiguiser (Fig. 159)

L. : 13,9 cm l. : 3,2 cm ép. : 1,7 cm

Pierre. Objet fragmentaire, fracture à une extrémité. Bonne conservation. Grès quartzitique (?) de couleur gris-clair micacé. La pierre, d'épaisseur égale, est dans l'ensemble de forme trapézoïdale On peut constater plusieurs types d'utilisation sur cette pierre : les faces planes, les plus larges, ont servi à un aiguisage à plat. L'une de ces faces présente une fine rainure un peu oblique, trace d'un épointage. Des traces d'usage latérales sont également visibles dans la partie la plus large de la pierre. L'extrémité la plus fine, plus brute sans poli a vraisemblablement servi pour la préhension de cet outil.

#### 1091 Couteau

L. : 9,1 cm l. : 2,6 cm

Fer. Objet fragmentaire, mauvais état de conservation. Gangue importante. La soie et le départ de la lame sont conservés.

#### 1097 Tôle

L. : 8,3 cm l. : 7,7 cm

Fer. Objet fragmentaire. Etat de conservation moyen. Epaisse tôle aux bords incurvés.

#### 1097 Rivet

L. : 5,5 cm l. : 3,8 cm

Fer. Objet fragmentaire. Mauvais état de conservation, concrétion importante. Tige de section quadrangulaire. Tête présentant une large plaque rectangulaire.



**2003 Boucle (Fig. 160)**

L. : 4,8 cm l. : 5,6 cm

Fer. Objet archéologiquement complet. Mauvais état de conservation. Concrétion importante. Boucle en forme de « D ». La section de la traverse et de la boucle ne peuvent être décrites.

**2003 Fer à équidé**

L. : 12 cm l. : 11 cm

Fer. Objet archéologique complet. Très mauvais état de conservation. Gange d'oxydation très importante gênant la lecture. La forme des rives et des étampures ne sont pas visibles.

**2037 Indéterminé**

L. : 7,8 cm l. : 3,2 cm

Fer. Objet fragmentaire ? Concrétion importante. Forme difficilement identifiable.



**Fig.160** : Cliché d'une boucle, Us 2003.  
© Corinne Gardais - Inrap.

C.G

### 3.3 Analyse archéozoologique des ossements issus du site de

#### Fréthun « Allée des Charmes » (P. Hanot<sup>132</sup> et B. Clavel<sup>133</sup>)

##### 3.3.1 Introduction

Le site de Fréthun-Allée des Charmes (Pas-de-Calais) a révélé trois phases d'occupation : 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle, milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les 38 structures archéologiques qui contenaient de la faune ont livré 421 restes osseux dont 409 sont issus de fosses datées. Nous chercherons, à partir de ces restes, à mettre en évidence les pratiques liées à l'alimentation carnée sur le site du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, et nous nous interrogerons sur les orientations d'un site rural de ce type au Moyen Âge central et Bas Moyen Âge.

##### 3.3.2 Méthodes d'étude

###### 3.3.2.1 Détermination

Les restes ont été identifiés à partir de la collection de comparaison du Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise (CRAVO) avec le support des ouvrages d'anatomie comparée de Robert Barone<sup>134</sup> et Léon Pales<sup>135</sup>.

132. CRAVO, 21 rue des Cordeliers 60200 Compiègne.

133. UMR 7209 / USM 303, Archéozoologie, Archéobotanique, Sociétés, pratiques et environnements, CNRS - Muséum national d'Histoire naturelle, CRAVO 21 rue des Cordeliers 60200 Compiègne.

134. Barone 1976

135. Pales 1981

### 3.3.2.2 Quantification

Les unités de dénombrement classiques seront utilisées : le Nombre de Restes (NR) qui selon les cas prendra la forme du Nombre de Restes total (NRt), du Nombre de Restes déterminés (NRd) ou du Nombre de Restes de la triade domestique -bœuf, porc, mouton- (NR3).

Le Poids des Restes (PR) se déclinera de la même façon en Poids de Restes total (PRt), Poids des Restes déterminés (PRd) et Poids des Restes de la triade domestique (PR3). Il sera exprimé en grammes.

Enfin, un Nombre Minimal d'Individus de fréquence (NMIf) a été calculé, pour chacune des espèces, à partir de l'os dont la latéralité était la plus représentée<sup>136</sup>.

### 3.3.2.3 Étude de la répartition anatomique des os

Les données seront représentées sous la forme de diagrammes linéaires figurant la différence entre le NR (ou PR) de chaque partie anatomique au sein de l'assemblage et le NR (ou PR) de chaque partie anatomique d'un individu de référence dont les os ont été décomptés et pesés<sup>137</sup>. L'axe des abscisses correspondra donc à l'individu standard et chaque déviation positive ou négative du profil par rapport à cet axe révélera une surreprésentation ou une sous-représentation des os pour l'ensemble étudié.

### 3.3.2.4 Âge de mort

L'estimation de l'âge des animaux est fondée sur les stades de soudures épiphysaires décrits par Robert Barone<sup>138</sup>, ainsi que sur le degré d'usure dentaire :

- Caprinés : les stades d'éruption<sup>139</sup>, stades d'usure<sup>140</sup> et indices (diamètre transverse/ hauteur des molaires) des jugales inférieures ont été enregistrés afin de rattacher ces dernières aux classes d'âge<sup>141</sup> dont les bornes absolues ont été définies par Sebastian Payne<sup>142</sup>.

- Bœuf : les indices<sup>143</sup>, stades d'éruption et d'usure<sup>144</sup> ont été enregistrés puis intégrés à la méthode d'approche de l'âge absolu de Sébastien Lepetz<sup>145</sup>.

- Porc : les stades d'éruption et d'usure ont été enregistrés<sup>146</sup> puis intégrés à des méthodes d'approche de l'âge absolu<sup>147</sup>.

---

136. Poplin 1976

137. Le spécimen pesé par Benoît Clavel est un bœuf du Bas Moyen Âge/époque moderne issu des collections du CRAVO.

138. Barone 1976

139. Grant 1982

140. Payne 1987

141. Helmer 2000 ; Helmer & Vigne 2004

142. Payne 1973

143. Ducos 1968

144. Grant 1982

145. Lepetz 1996

146. Grant 1982

147. Rowley-Conwy 1993 ; Horard-Herbin 1997

### 3.3.2.5 Ostéométrie

Les os ayant achevé leur croissance ont été soumis à une série de mesures selon la méthode proposée par Angela Von den Driesch<sup>148</sup>. Néanmoins, concernant les restes de chevaux, a été préféré le système de Vera Eisenmann<sup>149</sup>, plus largement utilisé par les archéozoologues pour les os d'équidés.

Les hauteurs au garrot des animaux ont été estimées en multipliant la grande longueur de l'os à un coefficient adapté<sup>150</sup>.

### 3.3.3 Présentation des données

Le site a livré un ensemble de 421 restes (soit 6 912,9 g) dont 365 (86,7 %) ont été déterminés. Les restes osseux sont répartis sur 38 structures archéologiques dont 5 sont rattachées à la 1<sup>e</sup> phase de l'occupation (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle), 11 à la 2<sup>e</sup> (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle) 12 sont rattachées à la phase 1 de l'occupation (milieu XIII<sup>e</sup> siècle) et 22 à la 3<sup>e</sup> (fin XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle). 8 ne sont pas datées. Parmi les structures de la fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle, deux fosses ont livré des squelettes sub-complets de porcs en connexion anatomique (st. 1114 et 2014) (Tab. 2).

Le nombre de restes datés de la 1<sup>e</sup> phase de l'occupation étant extrêmement limité, nous étudierons l'assemblage selon les ensembles chronologiques suivants : 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup>-milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et fin XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle.

	NRt	NRd	PRt (g.)	PRd (g.)
2 <sup>e</sup> moitié du XII <sup>e</sup> siècle	17	10	273,9	262
Milieu du XIII <sup>e</sup> siècle	52	37	701,5	658
Fin du XV <sup>e</sup> -début du XVI <sup>e</sup> siècle	340	310	5522,7	5226,6
Non datés	12	8	414,8	370,7
TOTAL	421	365	6912,9	6517,3

Tab.2 : Dénombrement des restes en nombre (NR) et en poids (PR) pour chaque phase d'occupation.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.

### 3.3.4. Résultats et analyses des données

#### 3.3.4.1. Représentation des espèces

##### 3.3.4.1.1 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup>-milieu du XIII<sup>e</sup> siècle

L'assemblage est réduit et nous permet uniquement de constater la dominance des animaux de la triade domestique et notamment du porc (33% des restes) (Tab. 3). Les parts du bœuf et des caprinés sont équivalentes (13%). Ils sont suivis des équidés qui représentent 7% de l'assemblage. Notons également la présence du chat (Fig. 161).

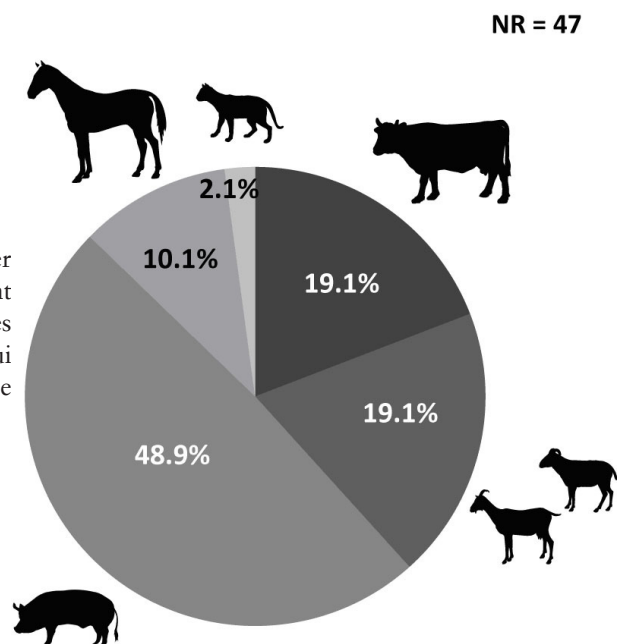


Fig.161 : Diagramme circulaire de la proportion des espèces pour la 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup>-milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.

148. Von den Driesch 1976

149. Eisenmann 1986 – Eisenmann *et al.* 1988

150. Matolesi 1970 pour le bœuf ; Teichert 1969 pour le porc

		NR	%NR	PR (g.)	%PR	PM (g.)	NMlf
Boeuf	Bos taurus	9	13	427,5	43,8	47,5	1
Porc	Sus scrofa domesticus	23	33,3	248,7	25,5	16,6	1
Caprinés	Caprinae	9	13	41,6	4,3	4,6	1
Equidés	Equidae	5	7,2	190,3	19,5	38,1	1
Chat	Felis catus	1	1,4	11,9	1,2	11,9	1
Total déterminés		47	68,1	920	94,3	23,7	5
Grand bétail		6	8,7	32,8	3,4	5,5	
Petit bétail		5	7,2	7,6	0,8	1,5	
Indéterminés		11	15,9	15	1,5	1,9	
Total indéterminés		22	31,9	55,4	5,7	3	
Total		69	100	975,4	100	13,3	5

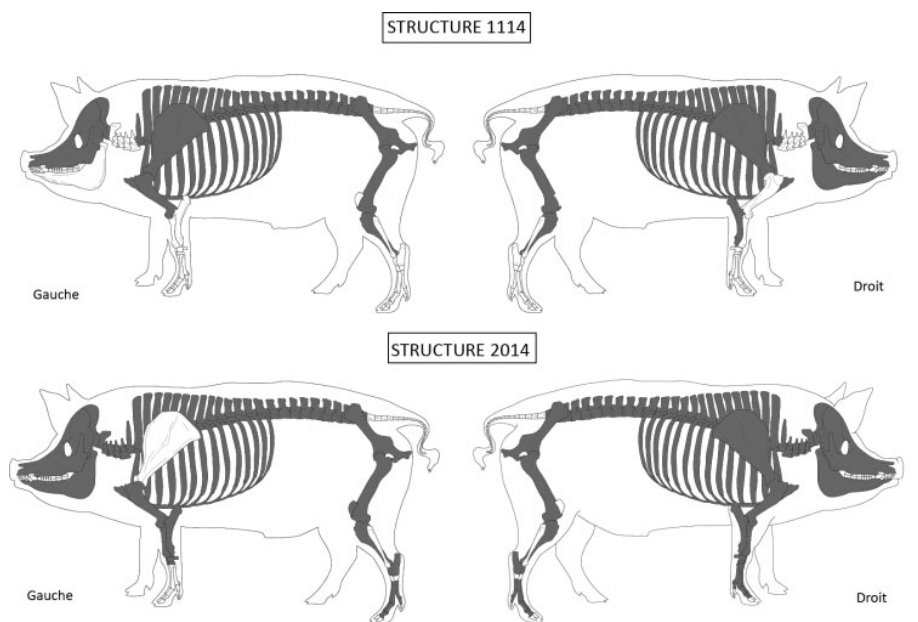
**Tab.3** : Dénombrement des restes en nombre (NR), poids (PR), poids moyen (PM) et Nombre Minimal d'Individus de fréquence (NMlf) pour la 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup>-milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.

### 3.3.4.1.2. Fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle

#### - Les squelettes complets

Les structures 1114 et 2014, datées de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, renfermaient les squelettes sub-complets, en connexion anatomique, de deux porcs âgés d'environ 1 an (d'après les stades d'épiphysation de leurs os et d'après l'usure des dents du second). L'absence de certains os est peut-être liée à un biais de collecte lorsqu'il s'agit de petits éléments (carpe, tarse, phalanges, vertèbres caudales) ou à un éventuel remaniement postérieur au dépôt dans le cas probable où les animaux auraient été enfouis peu profondément (Fig. 162). Il s'agirait en effet d'animaux, probablement morts de maladie (d'après leur jeune âge), jetés entiers dans des fosses, le porc n'étant exploité que pour sa viande et sa graisse.



Modifiés d'après Coutureau (©2013 ArchéoZoo.org)

**Fig.162** : Os en présence dans les squelettes de porc des structures 1114 et 2014.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.

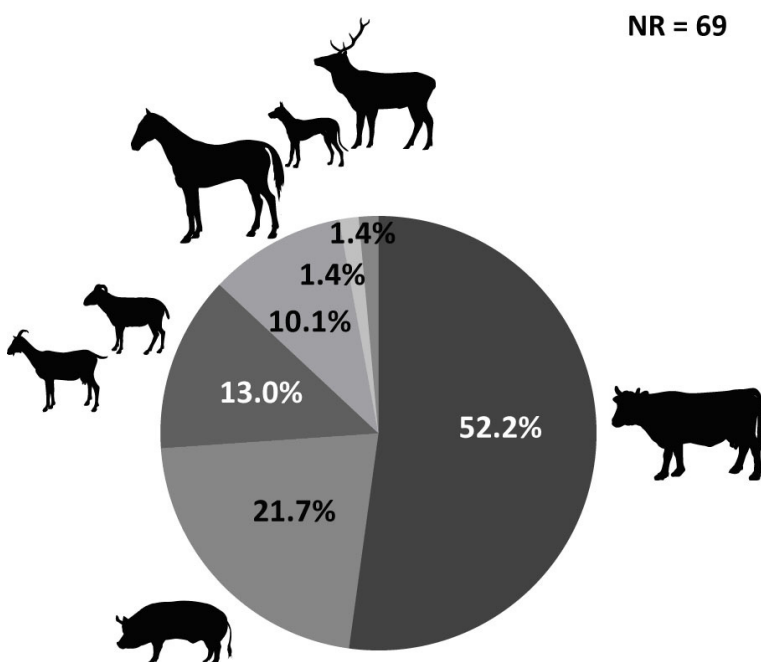
### - Les restes isolés

Le bœuf domine l'assemblage de la seconde phase, suivi du porc puis des équidés et caprinés (Tab. 4). La répartition du PR3 ne fait que confirmer ce constat (Fig. 163 et 164). Notons également la présence du chien domestique et du cerf élaphe, attesté par la découverte d'un fragment de bois.

		NR	%NR	PR (g.)	%PR	PM (g.)	NMlf
Bœuf	Bos taurus	36	36	2077,3	59,8	59,2	2
Porc	Sus scrofa domesticus	15	15	357,5	10,3	23,8	3
Caprinés	Caprinae	9	9	200,5	5,8	22,3	2
Cheval	Equus caballus	1	1	47,1	1,4	47,1	1
Equidés	Equidae	7	7	484,2	13,9	69,2	1
Chien	Canis familiaris	1	1	8,6	0,2	8,6	1
Cerf	Cervus elaphus	1	1	4	0,1	4	1
Total déterminés		70	70	3179,2	91,5	33,4	
Grand bétail		21	21	280	8,1	20	
Petit bétail		1	1	2,2	0,1	2,2	
Indéterminés		8	8	13,9	0,4	1,7	
Total indéterminés		30	30	296,1	8,5	8	
Total		100	100	3475,3	100	20,7	

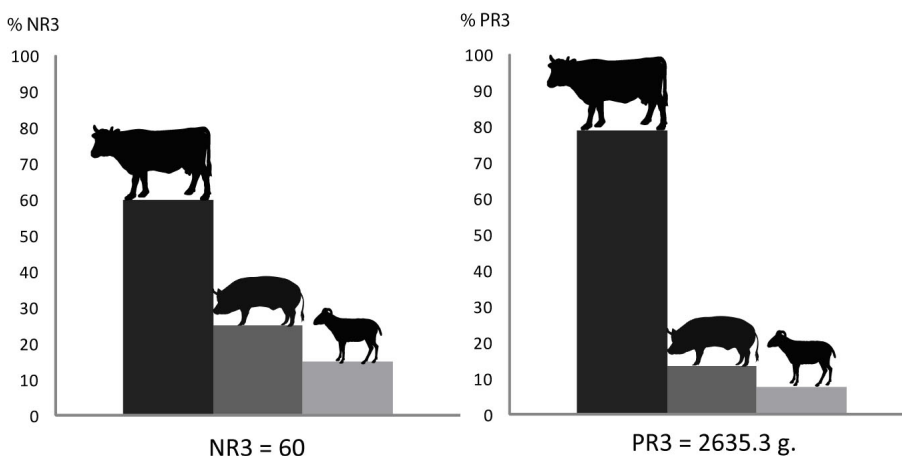
**Tab.4** : Dénombrement des restes en nombre (NR), poids (PR), poids moyen (PM) et Nombre Minimal d'Individus de fréquence (NMlf) pour la fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.



**Fig.163** : Diagramme circulaire de la proportion des espèces pour la fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.



**Fig.164** : Proportions des trois espèces principales en Nombre de Restes (% NR3) et Poids de Restes (% PR3) pour la fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.

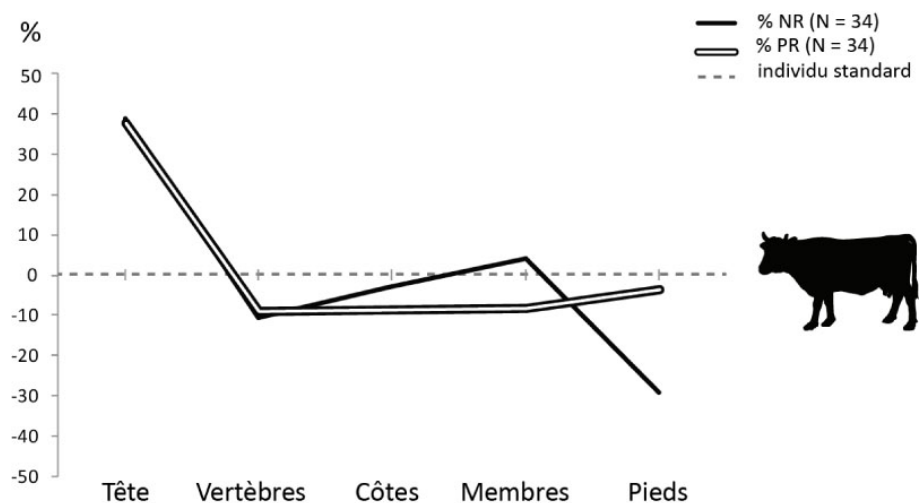
### 3.3.4.2 Répartition anatomique des restes de la triade domestique

Le nombre limité de restes ne permet pas de représenter graphiquement leur répartition anatomique. Notons seulement que l'assemblage daté de la fin du XV<sup>e</sup> siècle-début du XVI<sup>e</sup> siècle ne présente pas de surreprésentation significative de certains éléments. Ceci laisse imaginer une préparation de l'animal ayant lieu exclusivement sur place, depuis l'abattage jusqu'à sa consommation.

#### - Le bœuf

Pour la phase 1 de l'occupation, les bœufs sont représentés par l'ensemble de leurs parties squelettiques sans qu'aucune sous ni surreprésentation n'ait été constatée. Concernant la dernière phase, qu'il s'agisse du profil en termes de Nombre de Restes ou de Poids de Restes, les os de la tête sont surreprésentés contrairement aux autres os (Fig. 165). Ceci s'explique aisément par la conservation différentielle des os les plus résistants, telles que les dents, au détriment d'os plus fragiles telles que les vertèbres ou les côtes. La sous-représentation des os des pieds pourrait quant à elle s'expliquer par un éventuel biais de collecte lié à la petite taille de ces éléments.

Le profil en PR permet de mieux appréhender la sélection anthropique que le NR car il s'affranchit du biais de fragmentation. Il témoigne d'une répartition relativement homogène entre les os des vertèbres, des côtes, des membres et des pieds. Ainsi, en l'absence de surreprésentation significative d'un point de vue anthropique en termes de consommation carnée, nous pouvons supposer que les bœufs étaient abattus, préparés et consommés sur place.



**Fig.165** : Répartition anatomique des os en Nombre de Restes (% NR) et en Poids de Restes (%PR) chez le bœuf pour la fin XV-début XVI<sup>e</sup>.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.

#### - Le petit bétail

Pour les deux phases de l'occupation, les porcs et les caprinés sont représentés par l'ensemble de leurs parties squelettiques sans que nous n'ayons pu constater de déséquilibre particulier dans la répartition anatomique des restes. Ainsi, de même que pour les bœufs, nous pouvons supposer que le petit bétail était abattu, préparé et consommé sur place.

### 3.3.4.3 Les traces d'origine anthropique

#### - Boucherie et cuisson (Tab. 5)

Les traces de découpe enregistrées se répartissent entre incisions fines (assimilées à des traces réalisées au couteau), et stries franches ou impacts de fracturation (associés à l'utilisation du couperet). Les deux semblent avoir été utilisés conjointement durant le processus boucher de l'ensemble des espèces. Les différents types de traces observés ont été associés aux différentes étapes du traitement de l'animal. L'essentiel des traces relevées signale une action de mise en pièce des os, probablement rattachée à une exploitation postérieure au prélèvement de la viande (récupération de graisse, fabrication de colle...). Notons cependant que certains restes présentent les traces d'un séjour relativement prolongé à l'air libre avant leur enfouissement : 27 restes ont été rongés par des chiens ou des porcs et 41 présentent des traces d'intempérisation (weathering). Ces altérations ont probablement nuit à la détection des traces d'origine anthropique tout en participant à leur fragmentation.

	Bos taurus		Sus scrofa domesticus		Caprinae		Grand bétail		Petit bétail		Indéterminés		TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 1	Phase 2	Phase 1	Phase 2	Phase 1	Phase 2	Phase 1	Phase 2	Phase 1	Phase 2	
Couperet Mise à mort													0
Couteau Eviscération							2						2
Couteau Dépouillement		1											1
Couteau Désarticulation													0
Couteau Décarnisation					2		1	1					4
Couperet Mise en pièce	2	7	1		2	1	1	1		1			16
Tabletterie												1	1
Os brûlé													0
Os carbonisé												2	2
Os calciné			1									1	2
TOTAL	2	8	2	0	4	1	1	4	1	1	4	0	28

**Tab.5** : Occurrence et interprétation des traces d'origine anthropique.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.

#### - Objets manufacturés en os

Le site de Fréthun illustre également l'usage de l'os comme matière première à des fins artisanales. Un fragment d'objet de tabletterie en os a été découvert dans une structure datée de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle (Fig. 166). Il s'agissait d'un objet de forme probablement oblongue et effilée dont nous avons ici l'extrémité la plus large. L'une des faces présente une surface irrégulière non décorée tandis que l'autre est polie et ornée d'éléments décoratifs. Il s'agit de deux séries d'incisions linéaires obliques qui s'entrecroisent pour former des losanges emboîtés. Il pourrait s'agir d'un « poinçon ou broche de tisserand », type d'objet fréquent sur les sites médiévaux. Les motifs, outre leur fonction décorative, pourraient faciliter le maintien de l'objet en évitant de glissement des doigts<sup>151</sup>.



**Fig.166** : Fragment de « poinçon ou broche de tisserand » découvert dans la structure 1020.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.

### 3.3.4.4 La gestion du cheptel

Les données concernant les âges d'abattage des animaux sont réduites. Elles ne pourront pas être représentées graphiquement (Tab. 6).

Bos taurus	Sus scrofa domesticus		Caprinae	
	Phase 1	Phase 2	Phase 1	Phase 2
AGES DENTAIRE				
0-6 mois		0-6 mois	1	0-2 mois
6 mois-1 an		6-12 mois		2-6 mois
1-2 ans		12-18 mois	1	6 mois-1 an
2-4 ans		18-24 mois		1-2 ans
4-6 ans		24-36 mois		2-4 ans
6-9 ans		> 36 mois		4-6 ans
9-11 ans				> 6 ans
> 11 ans				
		3		
		1		
AGES EPIPHYSAIRES				
< 12 mois		< 12 mois	1	< 12 mois
< 24 mois		< 24 mois		< 24 mois
< 36 mois		< 36 mois		< 36 mois
< 48 mois		< 48 mois		< 48 mois
< 60 mois	1	< 60 mois		< 60 mois
> 12 mois		> 12 mois		> 12 mois
> 24 mois	1	> 24 mois		> 24 mois
> 36 mois		> 36 mois		> 36 mois
> 48 mois		> 48 mois		> 48 mois
> 60 mois		> 60 mois		> 60 mois

**Fig. 6** : Âges d'abattage des espèces de la triade d'après les données dentaires et épiphysaires.

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.

#### - 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle - milieu du XIII<sup>e</sup> siècle

Les données sont limitées pour le bœuf et absentes pour les caprinés. Concernant le porc, les âges dentaires et épiphysaires indiquent la présence d'individus abattus avant leur optimum pondéral (qui se situe entre 18 et 24 mois). Ceci révèle probablement un souci pour la qualité de la viande avec la consommation de viande tendre. Notons également la présence de trois os que leur texture a également permis d'attribuer à des jeunes porcs.

#### - Fin du XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup> siècle

Les données dentaires attestent de la présence de bœufs âgés (4 individus de plus de 9 ans dont l'un de plus de 11 ans). Des animaux de réforme ont donc été consommés après avoir été exploités pour leur force de travail ou pour la reproduction.

Le rôle du porc étant limité à la production de viande et de graisse, des animaux ayant atteint leur optimum pondéral (18-24 mois) ont probablement été abattus comme en témoignent les données épiphysaires indiquant la présence d'animaux de moins de 2 ans. Les données épiphysaires comme les données dentaires révèlent également l'abattage de porcs de moins de 18 mois (voire de moins de 12 mois). Il s'agit probablement d'une volonté d'exploiter leur viande tendre.

Enfin, l'abattage des caprinés se répartit, d'après les données d'usure dentaire, entre 1 et 6 ans. Les animaux abattus entre 1 et 2 ans, c'est-à-dire à leur optimum pondéral, l'ont probablement été pour leur viande. Les animaux de plus de 2 ans pourraient être des animaux de réforme : laitière pour les 2-4 ans, suite à une exploitation de la laine ou du poil pour les plus caprinés âgés de plus de 4 ans, ou encore pour la reproduction.



### 3.3.4.5 Observations métriques

Les données ostéométriques sont extrêmement limitées. Un métacarpe de bœuf, daté du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (st. 1091), a permis d'estimer la hauteur au garrot de l'animal à 119,8 -125,8 cm (s'il s'agit respectivement d'une femelle ou d'un mâle). Ces valeurs sont supérieures à celles attendues pour le Moyen Age central (la moyenne en Europe est de 108,9 cm selon Frédérique Audoin-Rouzeau) et s'intégreraient davantage aux estimations obtenues pour la période suivante (XIV-XV<sup>e</sup> siècle) dont la moyenne est de 115,3 cm pour l'Europe<sup>152</sup>. Cependant, la situation observée dans le Nord de la France indique que la taille du bœuf est stabilisée à moins de 113,5 cm du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle et qu'il faut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour qu'elle s'accroisse<sup>153</sup>. Il s'agirait donc ici d'un bœuf de grande taille dont la hauteur au garrot s'inscrit dans les valeurs les plus élevées des intervalles proposés par Benoît Clavel pour les XII-XIII<sup>e</sup> siècles (101,6-132,9 cm) comme pour le XIV<sup>e</sup> (104,9-127,2 cm).

Concernant le porc, un talus daté de la fin du XV<sup>e</sup> – début du XVI<sup>e</sup> siècle (st. 1079) a permis d'estimer la taille de l'animal à 83,2 cm. Cette valeur correspond aux estimations moyennes obtenues sur les porcs du XVI<sup>e</sup> siècle dans le Nord de la France (environ 83 cm) et illustre les débuts de l'accroissement de leur taille restée stable depuis le X<sup>e</sup> siècle<sup>154</sup>.

### 3.3.5. Discussion

#### 3.3.5.1 Un spectre essentiellement domestique

Malgré le nombre limité de restes, le site de Fréthun présente le profil d'un site rural classique. Notre assemblage témoigne uniquement de la consommation des animaux de la triade domestique mais rappelons que l'absence d'oiseaux (éventuellement sauvages) peut s'expliquer par la destruction des pièces les plus fragiles et/ou par un ramassage différentiel. Le fragment de bois de cerf découvert dans un niveau de la fin du XV<sup>e</sup> – début du XVI<sup>e</sup> siècle (Fig. 167) étant quant à lui le seul reste attribué à cette espèce, nous ne pouvons pas en conclure une exploitation de la faune sauvage dans le cadre alimentaire.

Notons la présence du chat dans l'occupation des XII-XIII<sup>e</sup> siècles qui est probablement liée à son rôle de chasse aux rongeurs et d'animal de compagnie. De même pour le chien, dont la présence dans un niveau daté de la fin du XV<sup>e</sup> – début du XVI<sup>e</sup> siècle se justifie probablement par son rôle d'animal protecteur.

#### 3.3.5.2 Un élevage local

La répartition anatomique des restes ne semble pas indiquer de surreprésentation et peut témoigner d'une préparation sur place des animaux consommés. Rappelons également que les squelettes de deux cochons entiers (donc non consommés) ont été découverts dans un niveau de la fin du XV<sup>e</sup> – début du XVI<sup>e</sup> siècle. Encore immatures, ils ont été évacués, probablement pour cause de maladie ce qui confirme l'idée d'un élevage qui avait lieu sur place dans un but de production de viande.



**Fig.167** : Fragment de bois de cerf (st. 1011).

© Pauline Hanot, Benoît Clavel - Cravo.

152. Audoin-Rouzeau 1991

153. Clavel 2001

154. *ibid.*

### 3.3.5.3 L'exploitation des « produits secondaires »

Alors que le porc dominait l'assemblage des XII-XIII<sup>e</sup> siècles, le bœuf est majoritaire pour la phase suivante (fin du XV<sup>e</sup> – début du XVI<sup>e</sup> siècle). La présence de bœufs de réforme révèle leur usage à des fins de traction, besoin qui semble se manifester à partir des XV-XVI<sup>e</sup> siècles. La part non négligeable d'équidés (9-10 %) le confirme et notamment certaines dents qui attestent de la présence d'individus âgés. L'usage des équidés se limite en effet au Moyen Age central et Bas Moyen Age à l'exploitation de leur force de travail. Des caprinés de réforme semblent également avoir été consommés aux XV-XVI<sup>e</sup> siècles, probablement après exploitation de leur lait ou de leur laine/poil. L'importance accordée à la qualité de la viande est donc limitée, et cela au profit de l'exploitation de « produits secondaires ». Le site de Fréthun présente donc toutes les caractéristiques d'un site producteur de milieu paysan et s'intègre au profil des sites ruraux du XVI<sup>e</sup> siècle qui témoignent d'une alimentation carnée peu variée et dont la qualité n'est pas privilégiée<sup>155</sup>.

Notons néanmoins la présence de quelques restes indiquant un possible souci pour la qualité de la viande avec l'abattage de jeunes porcs qui ne peut s'expliquer que par une recherche de viande tendre. Le nombre très limité de restes ne permet cependant pas de réelle interprétation de la répartition des âges d'abattage.

### 3.3.5.4 Un artisanat domestique

Bien que la production de viande soit l'une des orientations principales de ce site, notons la présence d'un « poinçon ou broche de tisserand » qui témoignerait peut-être d'une activité artisanale textile au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. De même, la présence d'un fragment de bois de cerf qui constitue l'unique reste déterminé pour cette espèce (en gardant à l'esprit l'éventualité d'un biais de détermination sur les os les plus fragmentés), soulève l'hypothèse d'une éventuelle activité domestique ou artisanale autour de ce matériau à la fin du XV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle.

## 3.3.6 Conclusion

Le nombre limité de restes osseux ne permet pas de caractériser précisément les pratiques liées à l'alimentation carnée sur le site de Fréthun-Allée des Charmes mais il semblerait qu'il corresponde au profil type d'un site de milieu paysan au Moyen Age central/Bas Moyen Age. Pour l'ensemble des phases de l'occupation, le spectre est exclusivement domestique. De plus, la consommation d'animaux de réforme (bœufs, caprinés), associée à la présence non négligeable d'équidés, témoigne d'un site aux orientations variées, qui exploite les « produits secondaires » (lait, laine/poils, force de travail) au détriment de la qualité de la viande (si ce n'est ponctuellement avec l'abattage de jeunes porcs).

Ainsi, qualité et variété de l'alimentation carnée ne semblent pas être au cœur des préoccupations, à Fréthun, tout comme sur les sites paysans contemporains. Il faudra en effet attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour que s'observent des changements dans les stratégies d'élevage<sup>156</sup> et pour que la viande retrouve une position prépondérante sur les sites ruraux.

---

155. Bruley-Chabot *et al.* 2012 ; Hurard *et al.* 2012

156. Hurard *et al.* 2012

## 4. Synthèse générale

La grande densité de céramiques découverte lors du diagnostic (1 337 fragments), issue d'une même fosse, associée à de nombreuses structures en creux, avait conduit à poser l'hypothèse d'un possible atelier de potier. Le décapage extensif de la fouille a permis de mieux cerner les vestiges, correspondant davantage à un contexte d'habitat plus qu'à celui d'un artisanat. Ce sont donc les conditions d'implantation de cette occupation, son organisation, la nature de ses aménagements et l'enchaînement chronologique de ces derniers qui ont été considérés. Dans un second temps, il a fallu comprendre l'économie de cette entité à travers les matériaux de construction utilisés, la céramique, le spectre faunique... Enfin, le dernier focal se veut plus large en recontextualisant ces données à l'échelle du village de Fréthun. En effet, l'archéologie du village est au cœur des problématiques actuelles. On s'interroge sur leur dynamique : création, pérennité et évolution<sup>157</sup>.

### 4.1 Conditions d'implantation

La configuration de Fréthun au Moyen Âge est très différente de celle d'aujourd'hui. Lorsqu'on corréle les données topographiques du lidar (Cf. *Infra* 1.2.2 Fig. 7) avec les cartes anglaises du XVI<sup>e</sup> siècle (Cf. *Infra* 1.2.4 Fig. 14), on se rend compte de l'emplacement stratégique de Fréthun. Il est situé en bordure du revers crayeux de la cuesta nord du Boulonnais qui est fortement incisé par des vallées sèches. De toute évidence, ces dernières étaient encore en eau au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le village s'ouvre ainsi à la fois sur le milieu maritime et celui terrestre.

Une telle position entraîne une occupation précoce. Ainsi, les premiers indices anthropiques datent de l'âge du Bronze ancien. À proximité de la parcelle fouillée, des fosses et fossés laténiens ainsi qu'un établissement agro-pastoral du Haut-Empire peuvent être mentionnés. Une nécropole mérovingienne est située à moins de 300 m de la fouille. Il faudra attendre ensuite 500 ans pour que cette zone soit réoccupée. Les premières mentions de l'église de Fréthun, situées à 450 m de l'emprise, datent de 1119. La parcelle fouillée est occupée à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Une telle concordance indique sans doute le moment de la création et du développement du village.

### 4.2 Évolution de l'occupation

Quatre phases d'occupation ont pu être observées (Fig. 168). La première est anecdotique et n'a pu être datée avec précision. Elle est antérieure à la phase de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et a livré un nombre indigent de tessons dont les productions sont globalement médiévales (en tout cas postérieures au X<sup>e</sup> siècle). Elle se compose de tronçons de fossés de faible épaisseur (érodés ?) formant des parcelles orientées nord-ouest/sud-est. L'absence de déchets domestiques (charbons, torchis, faune...) fait penser que les parcelles avaient une fonction de pâturage ou de mise en culture. La présence d'un système d'entrée en chicane indique sans doute une fonction axée sur le parage d'animaux.

---

157. Carrée et *alii* 2013, p. 238

Fond de plan d'après Y. Créteur, M. Canonne INRAP  
 Levés topographiques au tachéomètre Leica TS06,  
 système Lambert-93 et NGF IGN-69

0 30 m

Échelle 1/600

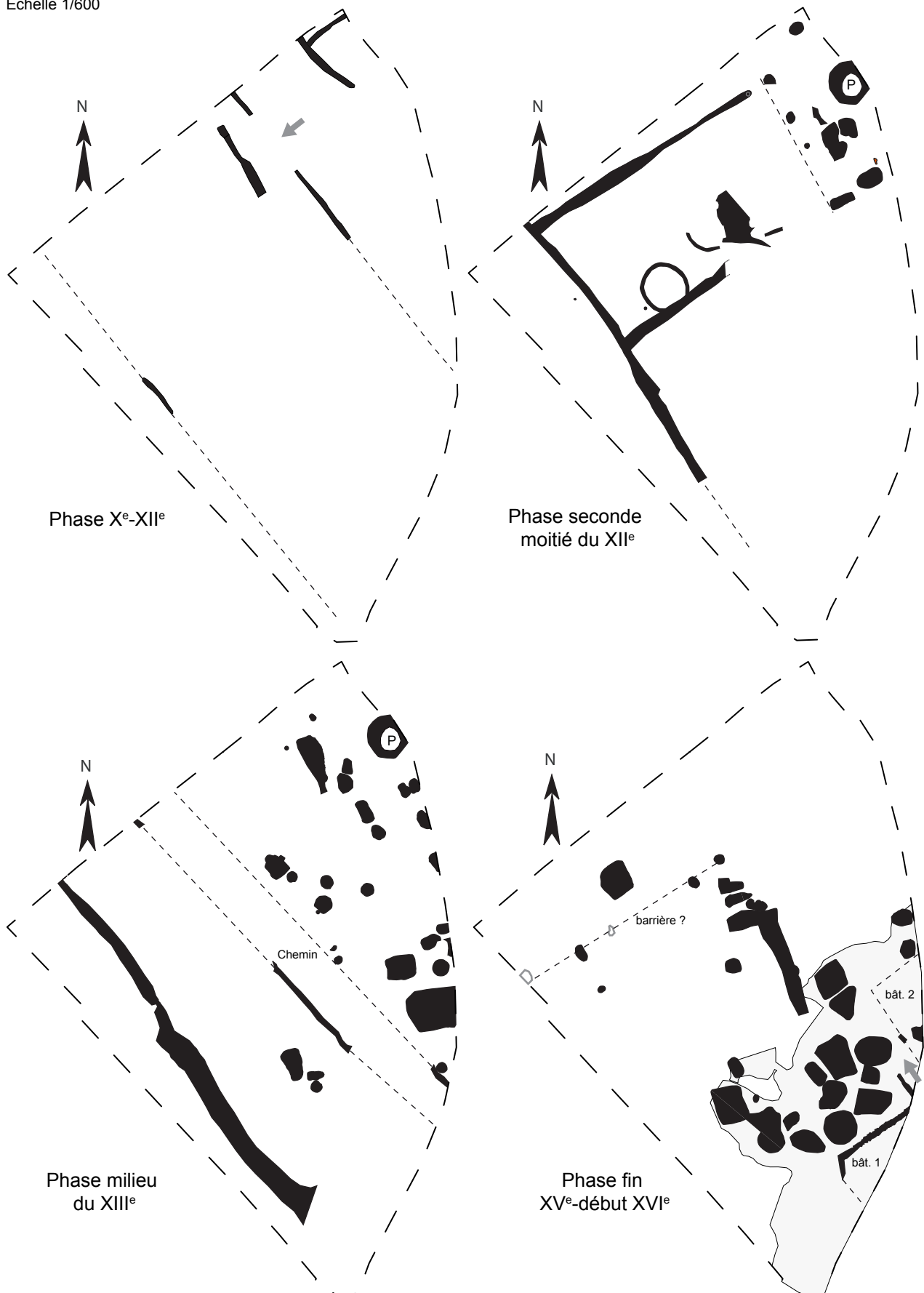
┌─┐ Emprise de fouille

--- Restitution

Ⓟ Puits

↙ Entrée supposée

■ Vestiges



**Fig.168** : Synthèse des plans des différentes occupations.  
 © Vaiana Vincent - Inrap..

La deuxième phase, datée de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, est mieux documentée. Elle se constitue d'une occupation en parcelle laniérée avec une répartition tripartite de l'espace. Un réseau de trois fossés forme une parcelle en «U» de 506 m<sup>2</sup>, orientée sud-ouest/nord-est. Dans le fossé le plus à l'ouest, une palissade sur poteaux de bois vient renforcer l'idée de limite parcellaire. Le fond de parcelle est un espace dédié au stockage. En effet, deux structures circulaires et semi-circulaires, l'une reliée à un fossé, l'autre à une possible mare ont pu être observées. Ces structures sont caractéristiques de la plaine maritime flamande qui borde le sud de la mer du Nord. De nombreux exemples ont été découverts sur la côte belge et dans les Pays-Bas actuels. Il s'agit de cercles à l'intérieur desquels on place une meule de foin, éventuellement protégée par un toit de protection en chaume. Un espace vide sépare cet ensemble des structures dites domestiques. L'effet de paroi formé par certaines entités archéologiques indique peut-être la présence d'une barrière en matériaux périssables et en tous les cas une structuration de l'espace. La limite nord-est de l'emprise est marquée par la présence d'un puits, d'un four, d'un fond de cabane ou celliers et de fosses dépotoirs. Les comblements riches en torchis brûlés, charbons, faunes et céramiques sont autant d'arguments qui indiquent la proximité immédiate de l'habitat, malheureusement situé en dehors de l'emprise de la fouille. Même si cette vision partielle de l'occupation semble converger vers une interprétation de type habitat, le spectre céramique de cette phase présente une anomalie. En effet, la surreprésentation des pichets (58,3 % du corpus) peut plaider en faveur d'un commerce de type taverne.

Seulement quelques années séparent la troisième phase de la deuxième. Le mobilier céramique semble indiquer une occupation datée du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs changements structurels sont à noter. Le parcellaire fait une rotation à 90° et est orienté désormais nord-ouest/sud-est. Il se compose d'un large fossé en limite sud-ouest et de deux petits fossés parallèles centraux, espacés de 4,50 m, interprétés comme fossés bordiers d'un chemin secondaire. Ainsi se forment deux parcelles, l'une au nord et l'autre au sud. La parcelle la plus au nord a été moins perturbée par les structures de la phase postérieure. On peut ainsi y distinguer deux ensembles : un premier au sud, avec des structures liées à l'habitat et un second au nord avec des vestiges à vocation domestique. Une partie d'un grand bâtiment excavé quadrangulaire, de 23,60 m<sup>2</sup>, a été mis au jour. La présence d'un coquemar quasi-entier, d'une pierre de seuil et d'une pierre à aiguiser contribue à interpréter cette structure comme une annexe de l'habitat. À l'arrière, une autre fosse quadrangulaire présente les caractéristiques d'une latrine, tandis que les fosses alentours ont du servir à l'extraction de matériau pour la construction des bâtiments hors emprise. Le puits semble toujours utilisé. Tout autour s'organisent des fosses-dépotoirs et deux celliers sans doute à superstructure en bois.

Le contexte géo-politique très tendu de Fréthun au Moyen Âge entraîna sans doute de nombreux mouvements de populations face aux différents raids français et anglais. Le village a fait partie de l'enclave anglaise « Le Pale de Calais » de 1360 à 1558. Après un hiatus de plus de deux siècles, la parcelle de « l'allée des charmes » est de nouveau occupée entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, avant la reconquête française. Les vestiges découverts peuvent être interprétés comme une exploitation agricole. Cette dernière se compose de deux bâtiments, disposés en quinconce, s'ouvrant sur une large cour aux multiples structures en creux. Le premier bâtiment, d'une surface estimée à 47 m<sup>2</sup>, dispose d'une fondation en moellons calcaires. Un mur retour au nord indique sans doute l'entrée de la cour. Le second bâtiment, d'une surface estimée de 58 m<sup>2</sup>, est symbolisé uniquement par un seuil formé de blocs de grès et de calcaire, et par le vide formé par les structures alentours. Une cheminée, formée de briques posées à plat et de chant, se place en son centre. Autour des lambeaux de sol en terre battue ont pu être identifiés. La présence d'unâtre dans cette construction permet d'interpréter cette entité comme le logis de cette exploitation. Les autres structures, concentrées en grande partie près du premier bâtiment, se constituent de fosses-dépotoirs, de possibles latrines et d'un silo piriforme. On dénombre également six cabanes excavées quadrangulaires de module constant, dont la taille varie entre 6 et 14 m<sup>2</sup>. Deux hypothèses peuvent être proposées quant à la fonction de ces structures : celle servant d'abri à de petits mammifères (élevage de cochons ou de petits ruminants) ou celle de laiterie/fromagerie (surreprésentation des tèles à lait). Cette exploitation agricole est rapidement abandonnée dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. La parcelle servira alors de champs jusqu'à aujourd'hui.

### 4.3 Une économie rurale

#### *-Les matériaux de construction*

Il est très délicat d'appréhender les matériaux de construction pour la phase du XII<sup>e</sup> siècle, les bâtiments étant manifestement hors de l'emprise de fouille. De plus, les comblements des différentes structures en creux n'apportent pas plus d'indices. La phase XIII<sup>e</sup> est en revanche beaucoup mieux documentée. La structure, interprétée comme une annexe à l'habitat, dispose d'une couronne de craie qui peut être considérée comme un solin. Cette idée est confortée par les très nombreux comblements crayeux présents dans cette zone. Il y a également une systématisation des remplissages avec des fragments de torchis rubéfiés. Il se peut donc que les murs aient été constitués d'un sous-bassement en craie puis d'une élévation en poteau de bois et torchis. L'absence totale de tuiles plaide pour une couverture en matériaux périssables. Les celliers semblent également couverts de terre et bois. L'usage du bois et torchis en contexte de village est tout à fait courant pour le XIII<sup>e</sup> siècle dans la région. La craie utilisée comme sous-bassement est sans doute d'origine micro-locale. Celle-ci est présente à l'état naturel à l'endroit même du site, sous 1,10 m de limon des plateaux.

Les bâtiments de la dernière phase se composent d'une fondation en moellons calcaires irréguliers, damés à certains endroits. Une couche de démolition constituée quasi-uniquement de rognons de silex a pu être observée le long du mur nord. Ces matériaux devaient former le sous-bassement du mur. La récurrence de torchis rubéfiés dans les comblements alentours permet de proposer une élévation en pan de bois et torchis. Cet agencement en silex et pan de bois est tout à fait typique des régions du Calaisis, Boulonnais et de l'Artois<sup>158</sup>. Il s'agit de matériaux exploitables localement. Certaines cabanes excavées de cette dernière phase présentent des aménagements angulaires en craie damée. Des restes de bois brûlés de petite section, dans le comblement de l'une d'elles, peut laisser penser à l'utilisation d'un clayonnage comme superstructure.

#### *-Le mobilier*

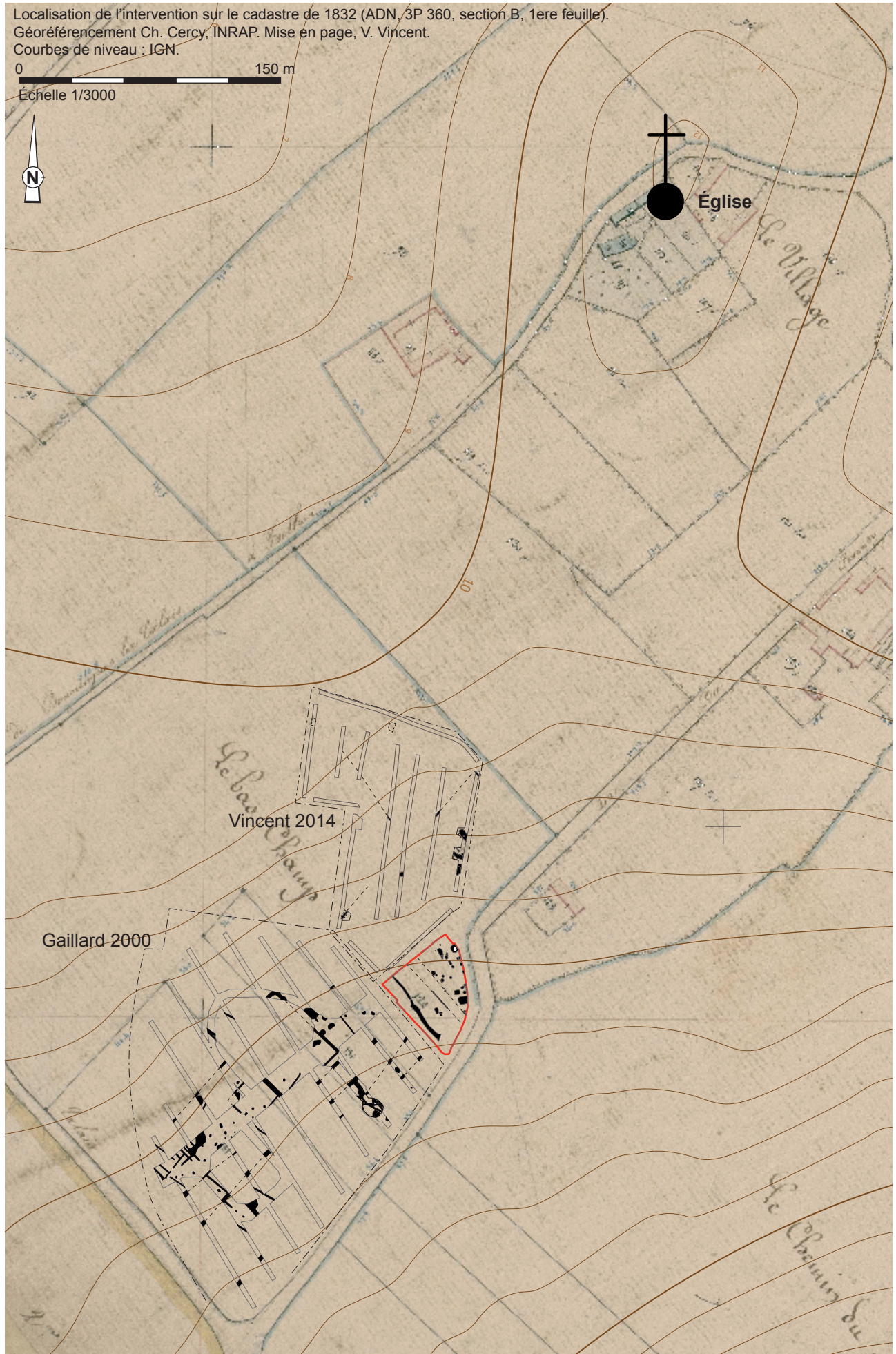
L'étude des différents types de mobilier apporte également une dimension économique à la fouille. En effet, l'étude céramique a permis de distinguer des importations des productions locales. Cela reste délicat à spécifier pour la phase du XII<sup>e</sup> siècle, les ensembles de comparaison et les ateliers de production faisant encore défaut. En revanche, la céramique très décorée associée à la troisième phase est déjà mieux identifiée. La majorité des décors rappellent les répertoires flamands, incluant les grands centres de productions de la région comme Arras et Douai. Certains éléments inédits, à incisions sur pâte rapportée, peuvent même être comparés à des individus anglais. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le marché était donc ouvert et les échanges se faisaient à grande échelle.

La dernière phase est marquée par la présence de nombreux grès, principalement originaire de Rhénanie (Raeren, Siegburg, Langerwehe). Aussi même si Fréthun, appartient à l'enclave anglaise, les échanges sur longue distance perdure, aidée sans doute par des marchands ambulants, des foires ou des marchés.

L'étude archéozoologique permet également de mieux appréhender le quotidien des habitants de ces occupations. Le spectre faunique est identique durant les trois phases et montre une consommation exclusive de la triade domestique, ce qui est habituel pour un milieu « paysan ». Le porc domine les ensembles des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle. Il est remplacé par le bœuf à la dernière phase. L'exploitation agricole des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> présente des indices d'élevages avec la découverte de deux squelettes entiers de cochons et la consommation d'animaux de réforme. La priorité n'est donc pas la qualité de la viande mais bien les produits secondaires qui en découlent comme la laine, le lait et la force de travail. La présence d'une broche de tisserand en os pour la phase du XII<sup>e</sup> siècle indique sans doute une activité de tissage.

---

158. Decroix 1989, p. 80



#### 4.4 Le village médiéval de Fréthun

La création de l'église de Fréthun, située au début du XII<sup>e</sup> siècle semble avoir donné l'impact à la création de la paroisse et dans son prolongement au village de Fréthun. L'occupation du XII<sup>e</sup> de la parcelle semble ainsi en découler. Néanmoins, un récent diagnostic sur la parcelle adjacente a livré une fosse (certes unique) à comblement détritique, datée des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle, qui pourrait se rapprocher du parcellaire de la première phase de la fouille. Une possible occupation avant l'encellulement paroissial est donc à envisager.

Le deuxième point à évoquer est le changement d'orientation du parcellaire entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Il semble qu'il y ait un nouveau polarisateur de l'espace entre ces deux périodes. Si on remet en perspectives les différentes opérations alentours (diagnostic de D. Gaillard de 2000 et le diagnostic récent de 2014) synchrones du XIII<sup>e</sup> siècle (voire XIV<sup>e</sup> pour certaines structures de l'évaluation de 2000), on observe une densité de l'occupation nette sur un axe sud-ouest/nord-est (Fig. 169). Le chemin Parenty longeant la partie sud de l'emprise est peut-être un axe médiéval autour duquel s'organisaient les habitations. Les fossés mis au jour lors des différentes opérations ont une orientation préférentielle sud-ouest/nord-est, parallèle à la rue susdite. Le XIII<sup>e</sup> siècle semble caractériser un habitat groupé alors que l'exploitation agricole du XVI<sup>e</sup> siècle reflète davantage un habitat isolé. L'étude documentaire a mis l'accent sur le déplacement du village vers le nord, partie autrefois en eau. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, l'intérêt exponentiel pour la zone des marais en cours de valorisation semble devenir un nouveau polarisateur de l'occupation. L'église et le centre médiéval sont ainsi délaissés. Ironie de l'histoire, la création du réseau ferré Transmanche, dont la gare se situe au sud de la commune devient le nouveau pôle d'attraction de l'implantation humaine. C'est grâce à la construction de nouveaux lotissements et de centre « Petite enfance » que nous pouvons mieux comprendre la configuration du village médiéval de Fréthun qui reprend progressivement sa place d'origine.

**Fig. 169** : Vestiges des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle des différentes opérations transposées sur le cadastre napoléonien .  
© Vaiana Vincent - Inrap..



## Bibliographie

### Générale

- Beck 1989** : BECK (P.). – *Une ferme seigneuriale au XIV<sup>e</sup> siècle. La grange du Mont (Charny, Côte-d'Or)*. Paris : Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1989. 143 p. : ill. [Documents d'archéologie française, n°20]
- Blancquaert et al. 1992** : BLANCQUAERT(G.), BOSTYN (F.), DESFOSSÉS (Y.), LANCHON (Y.), TALON (M.). – Introduction. *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 89, n°10-12, 1992, p.293-302.
- Blancquaert, Bostyn 1998** : BLANCQUAERT (G.), BOSTYN (F.). – L'âge du fer à Coquelles et Fréthun (Pas-de-Calais) (Fouilles du Transmanche 1986-1988). *Revue du Nord*, Tome LXXX, n° 328, 1998, p.109-137.
- Blondiau 2000** : BLONDIAU (L.). – *Coquelles, Pas-de-Calais, Rue des Flandres* : Rapport d'évaluation. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2000. 63 p. : ill.
- Bostyn, Routier 1988** : BOSTYN (F.), ROUTIER (J.-C.). – Les Rietz, Ferme Hondshoote, site L. *Gallia information*, 1997.
- Bostyn et al. 1992a** : BOSTYN (F.), BLANCQUAERT (G.), LANCHON (Y.), AUBOIRE (G.). – Un enclos triple du Bronze ancien à Fréthun (Pas-de-Calais). *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 89, n°10-12, 1992, p.393-412.
- Bostyn et al. 1992b** : BOSTYN (F.), BLANCQUAERT (G.), LANCHON (Y.), AUBOIRE (G.), MÉNIEL (P.). – Les enclos funéraires de l'Âge du Bronze de Coquelles « RN 1 » (Pas-de-Calais). *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 89, n°10-12, 1992, p.413-428.
- Bruley-Chabot et al. 2012** : BRULEY-CHABOT (G.), CLAVEL (B.), JOUANIN (G.), FACQUEZ (D.), LEGROS (V.), BERNARD (J. - L.). – Les fermes d'Herneuse à Verberie (Oise). Deux fermes voisines des XVI<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> siècles. *Revue archéologique de Picardie*, n°3/4, 2012, p. 207-295.
- Carrée et alii 2013** : CARRÉE (F.), HINCKER (V.), MAHÉ (N.), PEYTREMANN (É.), POIGNANT (S.), ZADORA-RIO (É.). – Histoire(s) de village(s). L'archéologie en contexte villageois : un enjeu pour la compréhension de la dynamique des habitats médiévaux. In MAHÉ-ROULIER (N.), POIGNANT (S.). – *Archéologie du village, archéologie dans le village dans le nord de la France (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*. Actes de la table-ronde, M.A.N, Saint-Germain-en-Laye, novembre 2007. Saint-Germain-en-Laye : Association française d'Archéologie mérovingienne, 2013 : p. 237-248.
- Cercy 2011** : CERCY (C.). – *Nord-Pas-de-Calais, Conchil-le-Temple. Une ferme des XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles* : Rapport d'évaluation. Amiens : INRAP Nord-Picardie, Tome I, 2011. 91 p. : ill.
- Chapelot 1980** : CHAPELOT (J.). – Le fond de cabane dans l'habitat rural Ouest-Européen : État des questions. *Archéologie Médiévale*, t. X, 1980, p. 5-57.
- Chapelot, Fossier 1985** : CHAPELOT (J.), FOSSIER (R.). – *Le village et la maison au Moyen Âge*. Paris : Hachette, 1985. 357 p. : ill.
- Compagnon, Louis, Willot 2002** : COMPAGNON (É.), LOUIS (É.), WILLOT (J.-M.). – *Au cœur des villages médiévaux du Nord de la France : les fouilles de Guesnain et de Dechy (Nord)*. Douai : Arkeos, Service archéologique de Douai, 2002. 117 p. : ill.
- Cuisenier et al. 1988** : CUISENIER (J.), RAULIN (H.), CALAME (F.). – *L'architecture rurale française. Corpus des genres, des types et des variantes. Nord Pas-de-Calais*. Lyon : La Manufacture, 1988. 217 p. : ill.
- Decroix 1989** : DECROIX (P.). – *La maison rurale en Artois, Boulonnais, Calaisis*. Nonette : Éditions CRÉER, 1989. 96 p. : ill.
- Delmaire 1994** : DELMAIRE (R.). – *Le Pas-de-Calais*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de la culture, 1994. 2 vol., 608 p. : ill. [Carte archéologique de la Gaule]

- Demarez 1991** : DEMAREZ (J.-D.). – La *villa* gallo-romaine de Fréthun. *Revue du Nord*, Tome LXXIII, n°292, 1991, p. 173-194.
- De Meulemeester 1996** : DE MEULEMEESTER (J.). – L'archéologie rurale dans l'espace Belgo-Luxembourgeois - Un état de la question. *Ruralia I*, Památky Archeologické-Supplementum 5, 1996, p. 160-170.
- Descheyer 2006** : DESCHEYER (N.). – *Coquelles (Pas-de-Calais)*, «*Les Terrasses de Coquelles, les Longues pièces*». Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2006. 45 p. : ill.
- Desfossés et alii 1993** : DESFOSSÉS (Y.), BARBIER (S.), WINZBERGER (E.), LESZCZYNSKY (T.), THOORIS (C.), HARNAY (V.), DELAVAQUERIE (É.). – Les fermes du Bas Moyen Âge de Coquelles «Lagrande rouge Cambre» (Pas-de-Calais). In : ÉQUIPE ARCHÉOLOGIQUE TRANSMANCHE. – *Projet de publication des fouilles du Transmanche*. Service régional de l'archéologie, 1993, p. 52-54.
- Desoutter 2011** : DESOUTTER (S.). – *Fréthun, Pas-de-Calais, Rue Principale et Chemin Parenty*. Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2011. 29 p. : ill.
- Dufour 2012** : DUFOUR (J.-Y.). – Étables à bovins, écuries, bergeries, porcheries. Manuels agronomiques et vestiges médiévaux et modernes en Île-de-France. *Archéopages*, n° 35, oct. 2012, p. 60-67.
- Dufournet 1991** : DUFOURNET (P.). – *Itinéraire en architecture rurale. Amiénois, Artois, Boulonnais, Ponthieu (1933-1948)*. Abbeville : Sépia/Chemins de traverses éditeur, 1991. 200 p. : ill.
- Duprat 2006** : DUPRAT (C.). – *Fréthun, Angle de la rue principale et de la route départementale 246*. Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2006. 15 p. : ill.
- Gaillard, Gustiaux 2000** : GAILLARD (D.), GUSTIAUX (M.). – *Fréthun, Pas-de-Calais, « Le Bas Champ »* : Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2000. 20 p. : ill.
- Hurard 2012** : HURARD (S.) (dir.). – *La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*. Paris : CNRS Éditions, 2012. 277 p. : ill.
- Jeandemange et al. 2011** : JEANDEMANGE (S.), CAILLAT (P.), FRAUCIEL (M.), PROUTEAU (R.), WIETHOLD (J.). – Une ferme seigneuriale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>) à Laquenexy *Entre deux cours* (Moselle). *Revue Archéologique de l'Est*, t. 60, 2011, p. 423-485.
- Jorrand 2008** : JORRAND (J.-P.). – Les fouilles archéologiques du « Gibet » au Vieux-Coquelles. Les vestiges médiévaux. Site K dit de « La Route » des fouilles préventives du terminal Transmanche, communes de Coquelles et Fréthun, 1988. *Bulletin historique et artistique du Calaisis*, n°186, 2008, p.81-96.
- Leriche 2009** : LERICHE (B.). – *Fréthun, Pas-de-Calais, « Rue Parenty »* : Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2009. 30 p. : ill.
- Maréchal et al. 2000** : MARÉCHAL (D.), DUBOIS (C.), DEFAUX (F.), GAUDEFROY (S.), LE GOFF (I.), THUILLIER (F.). – *Fréthun, Pas-de-Calais, «Les Arguillières / RD 304»* : Rapport de fouille archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2000. 57 p. : ill.
- Masselis 1977** : MASSELIS (F.). – *Une ferme en Mélantois*. Lille : Éditions AXIAL, 1977. 203 p. : ill.
- Meurisse, Malbranque 2011** : MEURISSE (L.), MALBRANQUE (A.). – *Fréthun, Pas-de-Calais (62), « Rue Parenty »* : Rapport d'opération archéologique préventive, Archéopole, SRA Nord-Pas-de-Calais, 2011. 368 p. : ill.
- Neaud 2009a** : NEAUD (P.). – *Coquelles (62), ZAC de développement de la cité Europe*. Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2009. 30 p. : ill.
- Neaud 2009b** : NEAUD (P.). – *Coquelles (62), Cité de l'Europe, ZAC Eurotunnel*. Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2009. 26 p. : ill.
- Neaud 2010** : NEAUD (P.). – *Nielles-Les-Calais, Pas-de-Calais, Rue de l'Église. Un habitat médiéval en bordure du chemin Sainte-Marie*. Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010. 43 p. : ill.

**Nice 1994** : NICE (A.). – L'habitat mérovingien de Goudelancourt-les-Pierrepont (Aisne). Aperçu provisoire d'une unité agricole et domestique des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 1994, p. 21-63.

**Oudry 2005** : OUDRY (S.). – *Coquelles, « ZAC du Tunnel-sous-la Manche »*. Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2005. 26 p. : ill.

**Peytremann 2003** : PEYTREMANN (É.). – *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*. Saint-Germain-en-Laye : AFAM, 2003. 453 p. ill.

**Peytremann 2009** : PEYTREMANN (É.). – « L'archéologie de l'habitat rural du Haut Moyen Âge dans le Nord de la France : 30 ans d'apprentissage. » In CHAPELOT (J.) (dir.). – *Trente ans d'archéologie médiévale en France : un bilan pour un avenir*. Caen : Publications du CRAHM, 2009. 436 p. ill.

**Peytremann 2010** : PEYTREMANN (É.). – « L'habitat rural du Nord de la France du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Héritages, mutations et innovations. » In Yante, Bultot-Verleysen 2010, p. 277-297.

**Poisblaud 2006** : POISBLAUD (B.). – *Fréthun, Rue Parenty*. Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2006. 13 p. : ill.

**Praud 2010** : PRAUD (Y.). – *Coquelles, Pas-de-Calais, « Centre Moulins »*. Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010. 11 p. : ill.

**Routier 1996** : ROUTIER (J.-C.). – Deux sites funéraires sur le chantier du Transmanche : Le complexe médiéval (motte, église, cimetière) et la nécropole mérovingienne de Fréthun. *Histoire et Archéologie du Pas-de-Calais*, XIV, 3, 1996, p. 525-556.

**Routier 1997** : ROUTIER (J.-C.). – « Fréthun ». *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nord-Pas-de-Calais. URL : <http://adlfi.revues.org/10207>

**Trawka 2007** : TRAWKA (H.). – *Vieille-Église, Rue du Marais*. Rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2007. 38 p. : ill.

**Trawka 2008** : TRAWKA (H.). – *Bilan scientifique du Nord-Pas-de-Calais*, DRAC, 2008, p.126

**Vansteenkiste 2005** : VANSTEENKISTE (J.). – *Vakwerkbouw in West-Vlaanderen*. Bredene : Provincie West-Vlaanderen, Grafische Dienst, 2005. 159 p. : ill.

**Yante, Bultot-Verleysen 2010** : YANTE (J.-M.), BULTOT-VERLEYSSEN (A.-M.) (Éd.). – *Autour du «village». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve (16-17 mai 2003)*. Louvain-la-Neuve : Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 2010. 543 p. : ill. [Publications de l'Institut d'études médiévales. Textes, études, congrès, vol. 25]

#### Étude documentaire

Ressources numériques : fonds iconographiques et bibliographiques

Gallica, bibliothèque numérique de la BnF

<http://gallica.bnf.fr/>

Archives départementales du Pas-de-Calais

<http://www.archivespasdecalais.fr/Archives-en-ligne>

Cadastres numérisés.

British Library, Online Gallery

<http://www.bl.uk/onlinegallery/index.html>

Cartes anglaises du Pale de Calais.

#### Instruments de recherche

**Bellart, Bougard, Rollet-Echalier 1975**

BELLART (G.), BOUGARD (P.), ROLLET-ECHALIER (C.). – *Paroisses et communes de France : dictionnaire d'histoire administrative et démographique : Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq : éd. universitaires, 1975, 701 p.

**Gysseling 1960**

GYSELING (M.). – *Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (vóór 1226)*, Bruxelles, 1960, 2 volumes. 1407 p.

**Haigneré 1881**

HAIGNERE abbé (D.). – « Dictionnaire topographique de la France. Arrondissement de Boulogne sur Mer », *Mémoires de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer*, t. XI, 1881.

**Haigneré 1882a**

HAIGNERÉ (D.). – *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais. Arrondissement de Boulogne*. Tome II, Arras, 1882. 445 p.

**Haigneré 1882b**

HAIGNERÉ (D.). – *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais. Arrondissement de Boulogne*. Tome III, Arras, 1882, 422 p.

**De Loisme, 1907**

DE LOISNE (A.). – *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais*, Paris, 1907.

## Sources publiées

**Collectif 1879**

[HOLDER-EGGER et al.]. – *Annales aevi Suevici (supplementa tomorum XVI et XVII). Gesta saec. XII. XIII (supplementa tomorum XX-XXIII)*, Hannovre, Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum XXIV, 1879, 915 p.

**Heller 1879**

Heller (I.). – « Willelmi chronica Andresis », In *Annales aevi Suevici (supplementa tomorum XVI et XVII). Gesta saec. XII. XIII (supplementa tomorum XX-XXIII)*, Hannovre, Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum XXIV, p. 685-773.

**Achery et al. 1721**

ACHERY (L.) (éd.) — *Prospectus novae editionis Spicilegium. et veterum Analectorum*. T. 2. Paris, chez Franc. Montalant (Lutetiae Parisiorum), 1721.

**Berthe et al. 1991**

Berthe (L.-N.), Bougard (P.), Canler (D.), et Jessenne (J.-P.) (dir.). – *Villes et villages du Pas-de-Calais en 1790 : 60 questions et leurs réponses. 2, Districts de Béthune, de Boulogne et de Calais, Arras, France*. Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 1991, vol. 1.

**Bocquet 1969**

BOCQUET (A.). – *Recherches sur la population rurale de l'Artois et du Boulonnais pendant la période bourguignonne (1384-1477)*. extrait des *Mém. de la Com. Dép. des Monuments Historiques du Pas-de-Calais*, tome XIII-1, Arras, 1969, 199 p.

**Delachenal, Laurens, 1910-1920**

DELACHENAL (R.), LAURENS (H.) (éd.). – *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V : les grandes chroniques de France*, 3 tomes, Paris, 1910-1920.

**Duchesne 1631**

DUCHESNE (A.). – *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy...*, Paris, chez Sébastien Cramoisy, 1631.

**Duchet, Giry, 1881**

DUCHET (T.), GIRY (A.) (éd.). – *Cartulaires de l'église de Térouane*, Saint-Omer, 1881, 437 p.

**Haigneré 1880**

HAIGNERÉ (D.) (éd.). – « Deux chartes inédites du chapitre de Thérouanne de 1119 et 1157 », *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, 12, 1880, p. 49-88.

**Haigneré 1886**

HAIGNERE abbé (D.) (éd.). – « Les chartes de l'abbaye de Beaulieu, ordre de Saint-Augustin de la congrégation d'Arrouaise. 1137-1574 », *Mémoires de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, tome XIII, 1882-1886, p. 377-412.

**Kervyn de Lettenhove 1867-1877**

KERVYN de LETTENHOVE, baron de (éd.). – *Œuvre de Froissart. Chroniques*, 25 tomes, Paris, 1867-1877.

**Lispin 1866**

LISPIN (A.) (éd.). – « Martyrologues des églises de Théroutan et Boulogne, et partition de l'ancien diocèse de la Morinie, d'après les manuscrits des archives communales, etc. », *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 6, 1866. Copie du XVI<sup>e</sup> siècle (AC Boulogne, G 11, cote du XIX<sup>e</sup> siècle), collationnée à l'original (daté de 1440).

**Longnon 1908**

LONGNON (A.) (éd.). – *Recueil des historiens de la France. VI, Pouillés de la province de Reims*, Paris, Impr. nationale, 1908, 2 volumes.

**Molinier, Molinier, 1882**

MOLINIER (A.), MOLINIER (É.). – *Chronique normande du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1882.

**Sources**

National Archives (Londres)

277 ff., E315/371, 1556. *The Description of the limits, ways, rivers, watergangs and perambulations and partitions of parishes of the same, by measure, from point to point, directed by compass marine, by the Low Country measure, arranged as follows : the South Ward, the South West Ward, the South East Ward, the West Middle Ward, the East Middle Ward, the North West Ward. A Table Repertory for the Rental of the Scavinage of Calais and the Isle of Collam; the lordship of Hampness ; the lordship of Sandgate ; the parish and township of Peplinge ; the parish of Scales ; the parish of Relevebougham. Survey of Calais and the Marches, made 1556*, Non consulté. Copie à : BM Calais, ms. 109. E315/372, 1556. *Parishes of Bonyng, Bytham, Buclarde, Millacke, Guisnes, Spillacke, Anderne, Campe, Ballingham, St. Nicase, Acle, Froyton, the parish and township of Calkevill and Caweie, the parishes of Melman's Brook, Oye, Mark, Chempe, Holfekerke, Newkirke, Oldeskirke ; the Fishery of all the Rivers; the office of Receiver of the Revenue of all such lands, etc. as came into the possession of the late Henry VIII and Edward VI annexed to the Augmentations*. A continuation of E315/371, foliated 278-545. Non consulté.

LR2/58, 1538. *Mark of Calais : draft surveys of several parishes by Sir Thomas Moyle and others, commissioners as part of the peace process with France*. 6-8 août 1538,. Non consulté.

LR2/59, 1538. *Mark of Calais : fair copies of surveys of several parishes by Sir Thomas Moyle and others, commissioners as part of the peace process with France*. 6-8 août 1538.

**Archives Nationales**

J1125- XV<sup>e</sup> siècle. Aveu et dénombrement du fief que Jehan Waldebec de Fretun tenait du comte de Boulogne.

**Archives départementales du Pas-de-Calais,**

Sous-série 24H, abbaye de Beaulieu

24H1, XIV<sup>e</sup> s. *Terrier de l'abbaye de Beaulieu*, 17 feuillets, papier. Incomplet

Sous-série 4C, Domaine du roi

4C3, 1582-1584. *Terrier du domaine du roi en la ville de Calais, fait par Pierre de Miraulmont, dit « Terrier de Miraulmont »*, papier, 791 feuillets.

Sous-série 1J, Archives privées

1J 1597, 1765. *Registre censier des domaines du Roy dans le comté de Guines renouvelé par le Roy Edouart VI Roy d'Angleterre, la VI<sup>e</sup> année de son règne (1552), Copie de l'original du manuscrit conservé dans la Bibliothèque Marleienne de la bibliothèque britannique à Londres, suite à l'arret du 26 aout 1765*, 310 feuillets.

**Médiathèque centrale Louis Aragon, Calais**

Ms 60, *Procès-verbal des baux des maisons et terres de Calais, comtés de Guisnes, terre d'Oye et autre pays reconquis. 1560-1565, confirmé par lettre patentes de Charles IX de janvier 1566*, Copie du XVIII<sup>e</sup> siècle, 74 folios, copie microfilm 1 MIR 1023-1 de ms 60, conservé aux archives départementales du Pas-de-Calais.

Ms 109. *Calais and the marches a new survey. Shercof made up 1556*. Copie du XIX<sup>e</sup> siècle., 158 p.

Ms 54, *Papier terrier du domaine du roy en la ville de Calais et païs reconquis, fait par nous Pierre de Miraulmont...* dit « Terrier de Miraulmont », 1584.

Ms 56, *Papier terrier du domaine du roy en la ville de Calais et païs reconquis, fait par nous Pierre de Miraulmont...* dit « Terrier de Miraulmont », 1584, copie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ms 52, *Registre pour servir aux déclarations du nombre de mesures de terre et du prix des baux des fermes et maisons de chacune des vingt-quatre paroisses du gouvernement de Calais, suivant les rolles délivrés par les marguilliers en 1744.*, 1744.

Ms 57, *Atlas de tous les chemins vicinaux des différentes paroisses du département de Calais, Montreuil et Ardres divisées par arrondissement...* Cordier de la Houssaye, échevin de Calais. Remis à l'assemblée du département le 15 octobre 1788. 1788.

## Bibliographie

### Contextes historiques

#### Daumet 1902

DAUMET (G.). – *Calais sous la domination anglaise*. Arras : Répeché-Crépel et fils, 1902. 211 p.

#### Lennel 1910

LENNEL (F.). – *Histoire de Calais : Calais sous la domination anglaise*. Calais, 1910. 449 p.

#### De Loigne 1906

DE LOISNE (A.). – « Les anciennes localités disparues du Pas-de-Calais », *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1806, VI, p. 57-133.

### Contextes archéologiques

#### Bostyn, Routier 1997

BOSTYN (F.), ROUTIER (J.-C.). – « Fréthun : Les Rietz, Ferme Hondshoort, site L. Accès au tunnel sous la Manche (Transmanche) », *Gallia Informations*, 1997.

#### Démarez 1991

DEMAREZ (J.-D.). – « La villa gallo-romaine de Fréthun », *Revue du Nord - Archéologie*, LXXIII, n° 292, 1991, p. 173-194.

#### Démarez 1997

DEMAREZ (J.-D.). – « Fréthun : b) Les Acqus des Alleux, site O. Accès au tunnel sous la Manche (Transmanche) », *Gallia Informations* 1997.

#### Jorrand 2008

JORRAND (J.-P.). – « Les fouilles archéologiques du « Gibet » au Vieux-Coquelles : site K dit de « La Route », des fouilles préventives du terminal Transmanche, communes de Coquelles et Fréthun, 1988 », *Bulletin historique et artistique du Calaisis*, 2008, 186, p. 81-96.

#### Routier 1993

ROUTIER (J.-C.). – *La nécropole mérovingienne de Fréthun*, Mémoire de DEA, Université Lille 3, 1993.

#### Routier 1996

ROUTIER (J.-C.). – « Deux sites funéraires sur le chantier du Transmanche : le complexe médiéval (motte, église, cimetière) et la nécropole mérovingienne de Fréthun », *Bulletin de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, XIV, 3, 1996, p.p. 525-556.

#### Routier 1997a

ROUTIER (J.-C.). – « Fréthun : a) La carrière des morts, site Q. Accès au tunnel sous la Manche (Transmanche) », *Gallia Informations* 1997.

#### Routier 1997b

ROUTIER (J.-C.). – « Fréthun : Les Pâtures de la rue verte, site P. Accès au tunnel sous la Manche (Transmanche) », *Gallia Informations* 1997.

#### Routier 2003

ROUTIER (J.-C.). – *La nécropole mérovingienne de Fréthun* (Pas-de-Calais), France, RJC Publications, 2003, 287 p.

### Cartes et plans

Médiathèque Louis Aragon de Calais

*Gouvernement de Calais*, Beaurain, géographe ordinaire du roi, 1766. Planche hors-texte du tome II

Lefebvre 1766, *Histoire générale et particulière de la ville de Calais et du Calaisis, ou pays reconquis, précédé de l'histoire des Morins, ses plus anciens habitants...*, Paris, chez François Debure le Jeune, 2 vol, Bibliothèque Municipale de Calais. *Route d'Abbeville à Calais, dressée et dessinée sur les lieux par Louis Denis, géographe, en septembre 1776*, 1776, BMC, P334.

Archives départementales du Pas-de-Calais

*Carte anglaise du Calaisis*, copie d'une carte du XVI<sup>e</sup> siècle, Boulangé, ingénieur en chef du département, Cottel, archi-  
viste adjoint, 1872, AD PdC, CPL1414F.

*Canton de Saint-Pierre*, an VI, ADN, CPL 1857C.

Plans cadastraux de Fréthun, 1832, AD PdC, 3P360. Deux sections, quatre feuilles, plan d'assemblage.

BnF

*Plan et carte des environs de Calais*, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, Division 2 du portefeuille 35 du Service hydrographique de la  
marine consacrée à Calais et à la Picardie, BnF, département Cartes et plans, GESH18PF35DIV2P3.

British Library (Grande Bretagne)

*The Marches of Calais*, [Thomas Petit], vers 1550, Grande Bretagne, British Library, Cotton Augustus I.ii, f.71.

West Sussex record office (Grande Bretagne)

"A finely drawn and coloured map of the Calais, Gravelines, Bourbourg, Desvres, Marquise, Ardres and Guines area...".  
XVI<sup>e</sup> siècle (probablement vers 1540-1550 ; avant 1558), Grande-Bretagne, West Sussex record office, PHA 3878.

Étude céramique

**Alvey, Verhaeghe 1981** : ALVEY (R.C.), VERHAEGHE (F.). – Medieval pottery from Wissant (N. France). *Medieval  
ceramics*, n°5, 1981, p. 35-43.

**Ansiau et al. 2008** : ANSIEAU (C.), CHALLE (S.), DE LONGUEVILLE (S.). – Fosses médiévales des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles  
et ancienne demeure castrale à Noirchain (Frameries). *Annales du cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Guilain  
et de la région*, t. XI, 2008, p. 26-57.

**Barbe, Barret 1995** : BARBE (H.), BARRET (M.). *Saint Omer « Ancienne maison d'arrêt » rue Taviel*. Rapport final  
d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 1995. ill.

**Barbe, Debs, Roy 1994** : BARBE (H.), DEBS (L.), ROY (E.). – Développements récents de l'archéologie urbaine à Lens  
(1992-1994). *Gauheria*, I, 1994, p. 5-22.

**Barbe, Roy 1994** : BARBE (H.), ROY (E.). *Saint-Omer, rue Allent. Construction de 31 garages*. Rapport final d'opé-  
ration, diagnostic archéologique. Lille : INRAP Nord-Picardie, 1994. ill.

**Barbe et al. 1997a** : BARBE (H.), DESCHODT (L.), ROUTIER (J.-C.), ROY (E.). – *Le site du quai des Salines à Saint-  
Omer. De l'aménagement d'un réseau hydrographique à l'urbanisation industrielle d'une ville médiévale*. Document  
final de synthèse, fouille archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 1997. 280 p.

**Barbe et al. 1997b** : BARBE (H.), DESCHODT (L.), ROUTIER (J.-C.), ROY (E.). – *Le site des anciennes casernes  
d'Albret à Saint-Omer. De l'aménagement d'un réseau hydrographique à l'urbanisation d'une ville médiévale*. «*Les  
abords de Vinquai*». Document final de synthèse, fouille archéologique préventive. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 1997.

**Beckmann 1975** : BECKMANN (B.). – *Der Scherbenhügel in der Siegburger Aulgasse, I, Die Formen des Keramik von  
ihren Anfängen bis zum Beginn des sogennanten Blütezeit (Perioden 1 bis 4)*. Bonn : Rheinische Ausgrabungen, 16, 1975.

**Belot, Canut 1997** : BELOT (E.), CANUT (V.). – *Le cru et le cuit. Dieux oubliés et pots cassés du Boulonnais. Les dieux  
de Boulogne durant l'Antiquité gallo-romaine. Vestiges de l'équipement céramique de cuisine et de table du Moyen Age  
à l'époque moderne*. Boulogne-sur-Mer : Ville de Boulogne-sur-Mer, Service archéologique municipal, 1997. 180 p. :  
ill. [Éléments d'archéologie boulonnaise, 5]

**Blieck, Vadet 1986** : BLIECK (G.), VADET (A.). – Vaisselle et nourriture du XVI<sup>e</sup> siècle à Lille (Nord). *Revue archéologique  
de Picardie*, n°1/2, 1986, p.109-135.

**Blieck 1996** : BLIECK (G.). – Céramiques et objets divers du XIV<sup>e</sup> siècle mis au jour dans une latrine du château dit de Courtrai  
à Lille. In PITON (D.). – *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Actes du colloque de Douai  
(7-8 avril 1995)*. Travaux du groupe de Recherches et d'Études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, 1996, p. 183-232.  
[Nord-Ouest Archéologie, 7]

- Boivin, Dufournier, Lecler 1996** : BOIVIN (A.), DUFOURNIER (D.), LECLER (E.). – Nouvelles données sur la céramique très décorée présumée rouennaise. In PITON (D.). – *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Actes du colloque de Douai (7-8 avril 1995)*. Travaux du groupe de Recherches et d'Études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, 1996, p.61-83. [Nord-Ouest Archéologie, 7]
- Bonvarlet 1998** : BONVARLET (A.). – Un habitat médiéval rue Mongat à Douai (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). *Archaeologia Duacensis*, 12, 1998. Douai : ARKEOS, Service archéologique de Douai, 1998. 203 p. : ill.
- Challe 2007-2008** : CHALLE (S.). – Céramique médiévale aux Douze Césars à Tournai. *Vie archéologique*, n°66-67, 2007-2008, p.87-114.
- Challe, Leblois 2008** : CHALLE (S.), LEBLOIS (E.). – Étude et interprétation de la céramique médiévale et du matériel métallique mis au jour à Saint-Guislain sous le foyer Sainte-Elisabeth. *Annales du cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Guislain et de la région*, t. XI, 2008, p. 60-97.
- Compagnon 2009** : COMPAGNON (É.). – La céramique médiévale et moderne - XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. In SEVERIN (C.), LAGOUTTE (A.). – *Flers-en-Escrebieux «Rue de l'église»*. Rapport de fouille. Douai : Communauté d'agglomération du Douaisis direction de l'archéologie préventive, 2009, p.140-155.
- Debs, Marcy 2006** : DEBS (L.), MARCY (T.). – L'étude céramique. In DEBS (L.). – *Lille, Rue des tanneurs, volume 2, oct-déc 2000, avril-septembre 2001*. Rapport de fouilles archéologiques. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2006, p. 2-38.
- De Groote 2006** : DE GROOTE (K.). – L'évolution de la céramique dans la vallée de l'Escaut (Flandre) du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Interprétations culturelles, sociales et économiques. In HINCKER (V.), HUSI (P.) (coord.). – *La céramique du Haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) dans le Nord-Ouest de l'Europe*, Actes du colloque international de Caen (18 au 20 mars 2004). Condé-sur-Noireau : Éditions NEA, 2006, p. 249-264
- De Groote 2008** : DE GROOTE (K.). – *Middeleeuws aardewerk in Vlaanderen. Techniek, typologie, chronologie en evolutie van het gebruiksgoed in de region Oudenaarde in de volle en late middeleeuwen (10de-16de eeuw) Deel I*. Brussel : Vlaams Instituut voor het onroerend efgoed, 2008. 479 p. : ill.
- Despriet 1998** : DESPRIET (P.). – *Kortrijks aardewerk 1250-1325*. Courtrai : Archeologische stichting, 1998. 94p. : ill. [Archeologische en Historische Monografieën van Zuid-West Vlaanderen , 39]
- Geoffroy 2012** : GEOFFROY (J.-F.). – *Éperlecques, Pas-de-Calais, «Rue de l'Est Mont»*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2012. 36 p. : ill.
- Goffin 1991** : GOFFIN (R.). – A group of pottery from a medieval pit at 223-227 Borough High Street, Southwark. *London Archaeologist*, 6, 1991, p. 315-318.
- Gubellini 2002** : GUBELLINI (L.). – Céramique et verrerie en milieu hospitalier au XVI<sup>e</sup> siècle : l'hospice Gantois à Lille. *Revue du Nord*, T. 84, n° 348, 2002, p.145-169.
- Henton 2003** : HENTON (A.). – *Saint-Amand-Les-Eaux, Nord, «RD 169»*. Rapport de fouille préventive. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2003. 56 p. : ill.
- Hurst et alii 1986** : HURST (J. G.), NEAL (D.) & VAN BEUNINGEN (H.J.E.). – *Pottery produced and traded in North-West Europe 1350-1650*. Rotterdam : Stichting 'Het Nederlandse Gebruiksvoorwerp', 1986. 281 p. : ill. [Rotterdam papers, 6]
- Leclercq 2008** : LECLERCQ (S.). – La céramique à dégraissant coquillier : une tradition de potier sur le littoral de la Manche de l'Âge du Bronze au Haut Moyen-Âge. *Ressources et activités maritimes des peuples de l'antiquité : actes du Colloque international de Boulogne-sur-Mer, 12, 13, et 14 mai 2005*. Boulogne-sur-Mer : Joëlle Napoli, 2008, p. 417-428.
- Louis 1996** : LOUIS (E.). – La céramique très décorée à Douai. L'état de la question. In PITON (D.). – *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)* : Actes du colloque de Douai (7-8 avril 1995). *Nord-Ouest Archéologie*, 1996, n°7, p.105-120.
- Marcy 2004** : MARCY (T.). – Étude de la céramique Lilloise issue de l'îlot des tanneurs (3<sup>ème</sup> phase de fouille : 2002). In CERCY (C.), *Lille (59) « Rue des tanneurs –Les Tanneurs 3 », mai 2002-avril 2003, Volume III –contributions. Chapitre 3 : le mobilier*. Rapport de fouilles archéologiques. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2004, p.1-103.



- Mennicken 2009** : MENNICKEN (R.). — *Schätze aus Raerener Erde. Katalog des Raerener Steinzeug aus dem Hetjens-Museum. Deutsches Keramikmuseum Düsseldorf*. Raerener : Töpfermuseum Raeren, 2009. 460 p. : ill.
- Oswald, Davies Price 1984** : OSWALD (F.), PRYCE (T. D.). — Introduction à l'étude de la céramique sigillée. *Revue archéologique SITES*, Hors série n°24, 1984. 191 p. : ill.
- Oudry 2006** : OUDRY (S.). — *Lapugnoy, Pas-de-Calais, « Rue verte »*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2006. 40 p. : ill.
- Pouriel 2002** : POURIEL (R.). — *Le site de la maison de retraite à Ardres : étude de la céramique provenant d'une fosse dépotoir d'un atelier de potier*. Mémoire de maîtrise, Université de Lille 3, 2002. 154 p. : ill.
- Reineking von Bock 1986** : REINEKING VON BOCK (G.). — *Steinzeug*. Köln : Kunstgewerbemuseum, 1986. 456 p. : 52 planches, ill.
- Routier 2006** : ROUTIER (J.-C.). — Céramiques médiévales des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles en Flandre et sur le littoral du Nord-Pas-de-Calais. In HINCKER (V.), HUSI (P.) (coord.). — *La céramique du Haut Moyen Âge (I<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) dans le Nord-Ouest de l'Europe*, Actes du colloque international de Caen (18 au 20 mars 2004). Condé-sur-Noireau : Éditions NEA, 2006, p. 249-264
- Routier 1997** : ROUTIER (J.-C.). — *Saint-Omer, les Abattoirs* : Document Final de Synthèse de sauvetage urgent. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 1997.
- Roy 1997** : ROY (E.). — *Etudes typologiques de la céramique du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le nord de l'Artois. Mobilier issu d'ensembles clos provenant des fouilles de Saint-Omer et Béthune*. Mémoire de maîtrise soutenu à l'EHESS, 1997. 190 p. : ill.
- Roy, Barbe 1998** : ROY (E.), BARBE (H.). — Évolution typologique et rôle domestique des céramiques de Saint-Omer du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. *Revue du Nord*, T. LXXX, n°328, 1998, p. 69-97.
- Vanhille, Roy, Barret 1996** : VANHILLE (G.), ROY (E.), BARRET (M.). — *Saint-Omer « Esplanade » (Pas-de-Calais)*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 1996. ill.
- Verhaeghe 1987** : VERHAEGHE (F.). — La céramique en Flandre (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) : quelques aspects de l'évolution et de la concurrence. In CHAPELOT (J.), GALINIE (H.), PILET-LEMIERE (J.) (Ed.). — *La céramique (I<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) fabrication, commercialisation, utilisation*. Actes du premier Congrès international d'Archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985). Caen : Société d'archéologie médiévale, 1987, p. 203-225.
- Verhaeghe 1989** : VERHAEGHE (F.). — La céramique très décorée du Bas Moyen Âge en Flandre. In BLIECK (G.). — *La céramique médiévale et post-médiévale dans le Nord de la France* : Actes du colloque de Lille (26-27 mars 1988). *Nord-Ouest Archéologie*, numéro hors série, 1989, p.19-112.
- Vincent 2010a** : VINCENT (V.). — Étude céramique. In HENTON (A.). — *Trith-Saint-Léger, Nord, « îlot des Fontaines »*. *Traces d'occupation médiévale et approche morphologique en bordure de l'Escaut*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010, p. 11-19.
- Vincent 2010 b** : VINCENT (V.). — Étude céramique. In CERCY (C.), VINCENT (V.). — *Cambrai, Nord, 99-103 Bd Faidherbe*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010, p. 36 - 47.
- Vincent 2010c** : VINCENT (V.). — Étude du mobilier céramique. In HENTON (A.). — *Raismes (59) « Rue de l'abbaye »*. *Diagnostic au cœur de l'abbaye de Vicoigne*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2010, p. 27-30.
- Vincent 2010d** : VINCENT (V.). — Étude de la céramique médiévale. In DESOUTTER (S.). — *Ardres, Pas-de-Calais, avenue de Calais*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010, p. 16-19.
- Vincent 2010g** : VINCENT (V.). — Étude préliminaire de la céramique d'Hondschoote. In FAUPIN (G.). — *Hondschoote, Nord, Rue Waesendaele et Rue Coppens. Une occupation du XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s. : Habitat et artisanat de potier*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2010, p. 100-124.
- Vincent 2010h** : VINCENT (V.). — Étude céramique. In HENTON (A.). — *Jeumont (59) « Rue du château »*. *Diagnostic au cœur d'un château médiéval et moderne*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010, p. 51 - 53.

**Vincent 2011a** : VINCENT (V.). – Étude du mobilier. In DEBS (L.). – *Lille, rue de Jemmapes*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2011, p. 45-65.

**Vincent 2011b** : VINCENT (V.). – Étude céramique. In LANCON (M.). – *Dunkerque, cœur de ville tranche 1*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2011, p. 145-184.

**Vincent 2012** : VINCENT (V.). – La céramique médiévale en contexte défensif. In CERCY (C.). – *La tour de l'Angèle et l'enceinte médiévale de Lille, Lille, rue du Palais Ribour, square Morisson 2008 Volume 2*. Rapport de fouille archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2012, p.15-77.

**Vincent 2013** : VINCENT (V.). – Étude de la céramique médiévale. In : DEBS (L.). – *Lille, Nord, 210 rue de Paris*. Rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2013, p.31-38.

**Vincent (en cours)a** : VINCENT (V.). – Étude céramique. In CERCY (C.). – *Saint-Omer, Rue du Saint-Sépulcre*. Rapport final d'opération. Amiens : INRAP Nord-Picardie, en cours.

**Vincent (en cours)b** : VINCENT (V.). – Étude céramique. In LANCON (M.). – *Béthune, boulevard Jean Moulin*. Rapport final d'opération. Amiens : INRAP Nord-Picardie, en cours.

#### Petit mobilier

**Egan, Pritchard 1991** : EGAN (G.), PRITCHARD (F.). – *Medieval finds from excavations in London : 3. Dress accessories c.1150 – c. 1450*. London : HMSO, 1993. 410 p. : ill.

**Ottaway, Rogers 2002** : OTTAWAY (P.), ROGERS (N.). – *Craft, industry and everyday life : Finds from Medieval York*. York : Published for the York archaeological trust by the Council for British archaeology, 2002. Ill. [Archaeology of York, 17/16]

#### Étude archéozoologique

**Audoin-Rouzeau 1991** : AUDOIN-ROUZEAU (F.). – « La taille du bœuf domestique en Europe de l'Antiquité aux temps modernes », *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série B : mammifères*, n°2, Juan-les-Pins : ADPCA éd., 1991, 38 p.

**Barone 1976** : BARONE (R.). – *Anatomie comparée des mammifères domestiques*. Paris : Vigot Frères, 1976. 761 p. : ill.

**Bruley-Chabot et al. 2012** : BRULEY-CHABOT (G.), CLAVEL (B.), JOUANIN (G.), FACQUEZ (D.), LEGROS (V.), BERNARD (J.-L.). – Les fermes d'Herneuse à Verberie (Oise). Deux fermes voisines des XVI<sup>e</sup> – début XVIII<sup>e</sup> siècles. *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 2012, pp. 207-295

**Clavel 2001** : CLAVEL (B.). – L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XIII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles). *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 19, 2001, 204 p.

**Ducos 1968** : DUCOS (P.). – *L'origine des animaux domestiques en Palestine*. Bordeaux : Publications de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux, mémoire n°6, 1968. 208 p. : ill.

**Eisenmann 1986** : EISENMANN (V.). – « Comparative Osteology of Modern and Fossil Horses, Halfasses and Asses ». In MEADOW (R.H.), UERPMANN (H.P.). – *Equids in the ancient world*. Wiesbaden : Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients, Reihe A, 1986, p. 67-116.

**Eisenmann et al 1988** : EISENMANN (V.), ALBERDI (M.-T.), DE GIULI (C.), STAESCHE (U.). – *Studying Fossil Horses*. M. Woodburne & P. Sondaar (éd), Collected papers after the « New York International Hipparion Conference, 1981 », vol. I : Methodology. Leiden, New York, København : E.J. Brill. 71 p. : ill.

**Grant 1982** : GRANT (A.). – « The Use of Tooth Wears as Guide to the Age of Domestic Ungulates ». In *Ageing and sexing animal Bones from Archaeological Sites*, B.A.R., 109, Oxford, 1982, p. 91-108.

**Helmer 2000** : HELMER (D.). – « Discrimination des genres *Ovis* et *Capra* à l'aide des prémolaires inférieures 3 et 4 et interprétation des âges d'abattage : l'exemple de Dikili Tash (Grèce) ». *Anthropozoologica* 31, 2000, p.29-38.

**Helmer & Vigne 2004** : HELMER (D.), VIGNE (J.-D.). – « La gestion des cheptels de caprinés au Néolithique dans le midi de la France ». In Bodu (P.), Constantin (C.) (Ed.). – *Approches Fonctionnelles en Préhistoire*, Actes du XXV<sup>e</sup>me Congrès Préhistorique de France (Nanterre, 2000), Mémoires de la Société Préhistorique Française, Numéro spécial, p. 397-407.

**Horard-Herbin 1997** : HORARD-HERBIN (M.P.). – *Le village celtique des Arènes à Levroux. L'élevage et les productions animales dans l'économie de la fin du second âge du Fer*, Levroux 4, FERACF/ADEL, Levroux, 1997, 208 p.

**Hurard 2012** : HURARD (S.) (dir.). – *La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*. Paris : CNRS Éditions, 2012. 277 p. : ill.

**Lepetz 1996** : LEPETZ (S.). – L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 12, 1996. 174 p. : ill.

**Matolcsi 1970** : cité par RIEDEL (A.). – The fauna of four prehistoric settlements in northern Italy. *Atti del Museo Civico di Storia Naturale*, XXX, 1, 6, 1977, p. 65-121.

**Pales 1981** : PALES (L.). – *Atlas ostéologique pour servir à l'identification des Mammifères du Quaternaire*. Paris : éd. CNRS, 1981. 249 pl.

**Payne 1973** : PAYNE (S.). – Kill-off Patterns in Sheep and Goats: the Mandibles from Asvan Kale. *Anatolians Studies*, 1973, p.281-303.

**Payne 1987** : PAYNE (S.). – Reference Codes for Wear States in the Mandibular Cheek Teeth of Sheep and Goats. *Journal of Archeological Science*, 14, 1987, p. 609-614.

**Petitjean et Jakubowski 1997** : PETITJEAN (M.), JAKUBOWSKI (J.-F.). – Catalogue des objets découverts sur le site des Hallettes à Compiègne (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 13, 1997, p. 291-307.

**Poplin 1976** : POPLIN (F.). – À propos du nombre de restes et du nombre d'individus dans les échantillons d'ossements. *Cahier du centre de recherche préhistorique*, 5, 1976, p. 62-63.

**Rowley-Conwy 1993** : ROWLEY-CONWY (P.). – Season and reason : the case for regional interpretation of Mesolithic settlements patterns. In PETRKIN (G.L.), BRICKER (H.), MELLARS (P.). – *Hunting and animal exploitation in later Paleolithic and Mesolithic of Eurasia*. *Archeological Papers of the American Anthropological Association*, 4, 1993, p. 179-188.

**Teichert 1969** : TEICHERT (M.). – *Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Wiederristhöhe bei vor- und frühgeschichtlichen Schweinen*. Kühn : Archiv 83, 1969, p. 237-292.

**Von den Driesch 1976** : VON DEN DRIESCH (A.). – *A Guide to the Measurement of Animal Bones from Archaeological Sites*. Harvard University : Peabody Museum Bulletin 1, 1976. 136 p. : ill.

## Annexes : édition des sources

(cf. *infra* 1.2.4)

Les premières mentions de Fréthun et de la seigneurie

Extrait de la Chronique d'Andres vers 1084 (Willelmi chronica Andresis) dans ACHERY L. d' (éd.) — *Prospectus novae editionis Spicilegium. et veterum Analectorum*. T. 2. Paris, chez Franc. Montalant (Lutetiae Parisiorum), 1721. [p.783, col.a] Praefatus etiam comes [Balduinus] ibidem attribuit terram de Hantengehem cum hospitibus liberam, et duas partes decimae de Spetleca, et terram quatuor dierum in villa Bissengehem, et terram triginta dierum apud Altenges et apud Morlenghem, et carrucatum et dimidiam terrae apud Suanecam et prata triginta dierum in pago Bredenarde, et comitatum solitudinis de Gisnes, et hospitum duorum hortos apud Gisnes.

Vicecomes Elembertus donat trium dierum terra cum horto apud Gisnes. **Balduinus dat triginta trium dierum terra apud Fraitum**. Itemque sex dierum terram et apud Gisnes. Domelina octo dierum terra in Campaniis et hortum unum ad Morlemgehem. Ingelrannus de Baingehem trium dierum apud Gisnes. Eustachius de Bavelengehem XVIII dierum terram et prata. **Eustachius filius Fromoldi XX dierum terram apud Campanias et apud Busin**. **Hugo Blancardus hospitem unum (...)** Item praedictus comes sedem molendini cum stagno apud Gisnes, et pensam caseorum singulis annis (...). Actum est hoc anno incarnationis dominicae MLXXXIV, ind. VII, tempore Gregorii papae VII. Regnante Philippo, francorum rege anno XXVI. (...)

Histoire de Baudouin, comte de Guisnes dans DU CHESNE A. — *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy...*, Paris, chez Sébastien Cramoisy, 1631

[p.20-21] Baudouin I du nom, comte de Guines. Chapitre V

(...) En suite de quoi il [Baudouin] entreprit de faire par devotion le voyage de S. Jacques avec Enguerran seigneur de Lilers. Et estant parvenu à l'abbaye de Saint Sauveur de Charroux, il declara à Pierre II<sup>e</sup> du nom abbé du lieu qu'il desiroit fonder un monastère en sa terre : le priant qu'à son retour il luy envoyast quelques religieux à cet effet. Ce qui fut pieusement executé tant d'une part que d'autre. Car le comte Baudouin n'eut pas plustost accomply son pelerinage, qu'il acquist l'église de Saint Médard située en la paroisse d'Andres vulgairement nommée *Andernes* où il establit des moynes tirez de Saint Sauveur de Charroux, sous l'obeissance d'un supérieur appellé Gislebert, qui au commencement porta le titre de prieur, puis d'abbé. (...) Lambert adiuste que Baudouin Bochard, ou Bojard, seigneur d'Andres y contribua une partie du fonds, qui luy appaetenoit. Et quant à luy [Baudouin de Guînes], il le dota de beaucoup de biens ou revenus, entre lesquels furent la chapelle de Nostre-Dame du chasteau de Guines avec deux maisons, un estang, et la place d'un moulin, les dismes d'Esperlecke et de Strones, et plusieurs terres, prez, bois et marests assis à Hautingehem, à Bissengehem, Altenges, Morlenghehem, Suavesque, Bredenarde, Ostingehem et ailleurs. Ce que Gérard évesque de Terouenne confirma l'an mille quatre vingts quatre, tant à sa requisition qu'à celle de son espouse Adèle et de leurs enfans. (...)

Preuves : p.18, 23-25. Pas de preuve dans l'édition dont on dispose.

Mention du seigneur de Fréthun dans DUCHET T., GIRY A. (éd.) — *Cartulaires de l'église de Térouane*, Saint-Omer, 1881, 437 p.

Vers 1164 [p.33-34] De capella apud Collewiede<sup>159</sup>

Acta est inter canonicos nostros et Ernulfum de Arda convention quam ego, Milo Morinorum episcopus, ad removendam contentionis occasionem scripto tradidi, propioque munivi sigillo. Idem sane Ernulfus cum in castello suo apud Colewidam edificasset oratorium ibique divinum agi officium a canonicis nostris quorum illa est parrochia dicere postulasset et tandem statuta actione postulatum obtinuit ut solus ejusdem parrochie sacerdos in predicta ministret capella et non alius (...). Actum est hoc anno domini MCLXIII, testibus his : Willelmo decano, **Lamberto de Fraitun**, Willelmo de Pihem, Michaele, Galtero canonico de Arda, Guidone, Hermaro clerico, **Clarembaldo de Fraitun**, Guidone nepote ejus, Manasse, Henrico, Willelmo, et Galfrido nepotibus vicecomitis, Alulfo et Manasse de Markene (...)

Vers 1179 [p.49-50] Alexander episcopus servus servorum Dei dilectis filiis canonicis Tervannensis ecclesie eorumque successoribus canonicè substituendis, in perpetuum. Ad hoc nos, disponente domino, in apostolice sedis servicium promotos agnoscimus ut ejus filiis auxilium implorantibus efficaciter subvenire, prout dominus dederit, debeamus. Ea propter, dilecti in domino filii, vestris justis postulationibus clementer annuimus et prefatam ecclesiam, in qua divino mancipati estis obsequio, ad exemplar felicitis recordationis predecessoris nostri Calixti pape, sub beati Petri et nostra protectione suscipimus et presentis scripti privilegio communimus ; statuentes ut quascumque possessiones, quecumque bona eadem ecclesia in presentiarum juste et canonice possidet aut in futurum, concessione pontificum largitione [regnum vel principum, oblatione fedelium, seu aliis justis modis, deo propicio, poterit adipisci, firma vobis] vestrisque successoribus et illibata permaneant. In quibus hec propriis duximus exprimenda vocabulis :

(...) ecclesia de Fraitin cum terra (...)

159. Colewiede, Colewida, lieu-dit du *Champ de Colvede*, com. de Rodelinghem, cant. d'Ardres, dép. du Pas-de-Calais.

1254, mai.[p.174] Item divisio et partitio ecclesiarum parrochialium a dictis decano et penitentiario facta, autoritate prescriptarum litterarum, talis est et sigillata ipsorum decani et capituli ac etiam virorum venerabilium decani ecclesie Morinensis supradicti, archidiaconi Flandrensis, prepositi Furnensis, canonici Morinensis et penitentiarii Morinensis. Magister Dyonis de Tervanis [presentat jure patronatus] : Frautum, Redelinghem.

Mentions de l'église de Fréthun dans HAIGNERÉ D. (éd.) —« Deux chartes inédites du chapitre de Théroouanne de 1119 et 1157 », *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, 12, 1880, p.p. 49-88.

Source éditée d'après un registre du chapitre de Théroouanne, Archives de Boulogne, fonds ecclésiastique G 16 (cote de 1880).

Privilège de Calixte II, copie collationnée sur l'original (1119).

Privilège d'Adrien IV, f°20-27, copie d'après le cartulaire blanc de l'évêché de Bruges (1157).

[p.53]Privilège du pape Calixte II, 1119, 19 mai.

Calixtus episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis Teruanensis ecclesie canonicis tam presentibus .quam fuluris in perpetuum. Ad hoc nos disponente Domino in Apostolice sedis servitium promotos, agnoscimus ut ejus filiis auxilium implorantibus efficaciter subvenire, prout Dominus dederit, debeamus. Ea propter, filii in Christo carissimi, devotionis vestre precibus per dilectum filium Herbertum (\*), priorem archidiaconum vestrum, clementer annuimus, et tam vos quam vestra omnia munimine sedis Apostolice confovemus. Statuimus enim ut universa que in presenti legitime possidetis, vel in futurum, largiente Deo, juste atque canonice poteritis adipisci, firma vobis vestrisque successoribus et illibata permaneant, un quibus hec propriis visa sunt nominibus annotanda, videlicet :

(...)

[p.55]

[ecclesia] de Fratun cum terra (...)

[p.58-59]

Privilège du pape Adrien IV, 1157, 24 février :

Adrianus episcopus, servus servorum dei, dilectis filiis Erembaldo decano et ceteris canonicis Morinensis ecclesie tam presentibus quam futuris imperpetuum. Quotiens illud a nobis petitur quod honestati convenire dinoscitur, animo nos decet libenti concedere et petentium desideriis congruum impertiri suffragium. Quocirca, dilecti in Domino filii, vestris justis postulationibus clementer annuimus et prefatam ecclesiam in qua divino mancipati estis obsequio sub beati Petri et nostra protectione suscipimus et presentis scripti privilegio communimus, [statuentes ut quascumque possessiones, quecumque bona eadem ecclesia in presentiarum juste et canonice possidet aut in futurum concessione pontificum, largitione regum vel principum, oblatione fidelium seu aliis justis modis, Deo propitio, poterit adipisci, firma vobis vestrisque successoribus et illibata permaneant, in quibus hec propriis duximus exprimenda vocabulis : (...)] [p.60] [ecclesiam] de Frautum cum terra (...)

Archives départementales du Pas-de-Calais, 24H1, terrier de l'abbaye de Beaulieu, XIV<sup>e</sup> s., 17 feuillets, papier. Incomplet. Provient de la succession du chanoine Haigneré, déc. 1894. Les rubriques XXVI à XLIII n'ont pas d'équivalent dans le terrier de 1286 publié par R. Rodière.

**Datation proposée** : première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, si la dame de Guînes évoquée en [35] est bien Jeanne de Guînes, fille du comte Baudouin, épouse de Jean II, comte d'Eu. Jeanne recouvre son comté en 1295. Veuve en 1302, elle décède en 1331. Le comté de Guînes est confisqué par le roi de France Jean II le Bon en 1350<sup>160</sup>.

La numérotation a été introduite dans l'édition et ne concerne que les redevances perçues à Fréthun ou dans les paroisses des environs (Coquelles, Boucres, Saint-Tricat...).

[fol.9v]

[en rouge : XXVI] **Fretun, Boudreke**<sup>161</sup>, **Cauquelle**<sup>162</sup> et **Velinghes**<sup>163</sup>

[1] Demiselle Mahaut veve Stasse Thomas de Caukelle tient une mesure de terre ou environ appelée **Lourchelant** gisant en le paroche de Boudreke, aboutant a le terre Simon le Magnier d'une part et a le terre Thomas de Caukelle d'aulture part, par III quartiers de froment par an et doit de relief quant il y esquiet.

[2] Demiselle Alis Tumasse tient une pieche de terre contenant mesure et demie ou environ appelée **Marlepit** gisant ou dismaige de Boudreke aboutant d'une part a le m[...] du viés moulin de Caukele \du nort/ et d'aulture part a le terre Chretienne le Mainnere VII [...] par. I bustel et demi de blé.

160. Du Chesne 1631, p.179-181.

161. Lieu-dit non localisé, à proximité de Coquelles.

162. Coquelles, dép. du Pas-de-Calais, cant. de Calais N.-O.

163. *Velinghe*, lieu-dit non localisé. Le regroupement géographique des articles du terrier n'autorise pas l'identification avec le hameau de Velinghen, dép. du Pas-de-Calais, cant. de Desvres, com. de Quesque (Haigneré 1881, p.326 ; De Loisne 1907, p.380).

[fol.10]

[3] Chretienne Oliviers tient une mesure et demie de terre appelée **au Brain** gisant d'en costé le **Lo de Boinienghes** vers Fretun et ou dimage de Fretun, aboutant d'une part a le terre Mahaut de Melane, et d'autre par a le terre Jehan G[er] vais par I polk. forment et doit relief quant il y esquiet.

[4] Marguerite Selabait veve Wautier le Donere tient le tenanche qui fu a Stasse Brice a nouvelle cense assavoir est V quarterons de terre gisans ou dimage de Boudreke dont li troi quart. gisent **sour le voie qui va de Boudreke a Heuweline** aboutant d'une part a le terre Jehan le Lonc, et li II aultres quart. aboutant a le terre Simon Pietres d'une part et a le terre Simon Helias d'autre part. Par VI quartiers de frument mesure de Boudrekes dessus dite et soloit le dicte tenanche rendre II polk. de frument et doit relief quant il y esquiet.

[5] Mahaut de Melane tient demie mesure de terre qui fu Jehan du Val ou dimage de Fretun, gisant et aboutant au courtil de le dicte Mahaut d'une part et a le terre Jehan Maistre Jourdain qu'il tient de le castelerie de Cauquelle d'autre part, par III quartiers. de forment et doit relief quant il esquiet.

[6] Jehane Baiart de Cauquelle tient II mesures et I quartier de terre peu plus peu moins que on appelle le **Dene** gisant en le paroche et ou dimage de Cauquelle par VI quar. de frument, une gline et demie par an et relief quant il y esquiet. Et est en l'assennement Jehan du Fresne li frumens, et le gline et demie et le paie a l'église.

[7] Anseauls Darans tient une mesure et I courtil aboutant d'une part au manoir Simon Claroit et d'autre part au manoir Simon le Hieude et doit II d. par. de rente a le Saint-Mikiel et a l'église le relief quant il y esquiet.

[8] Stasse Youngheman tient une pieche de terre contenant encore IX quarterons aboutant d'une part envers le nort a le terre Baudin del Atre et envers le sut a le soester<sup>164</sup> de **Dravekelo** par I polk. de frument.

[9] Maroie du Pouyl de Bessinghes<sup>165</sup> tient III mesures de terre ou environ, gisant en II pieches, aboutant devers le nort a le terre Stasse Galle et devers le sut a le terre Jehan Passeavant l'une pieche. Item l'autre pieche gist devant le porte Jehan Baillieu et demeure le dicte Maroie sour le dicte tenanche par X quartiers de frument et II glines et dit le dicte Maroie qu'elle ne doit point de tonlieu et doit reliet quant il y esquiet.

(...)

[fol.11]

[en rouge : XXIX] **Boucredes**<sup>166</sup>

[10] Jehans li Lucres tient le tenanche qui fu Drieu le Bacre assavoir est une pieche de terre gisant a **Bracqueshole** contenant encore V mesures et demie aboutant a le terre Jehan le Sueur par IX quar. d'avenue mesure de Boucrede.

[11] Guisse Routier tient le tenanche qui fu Jehan Destiembeq[...] chest assavoir une pieche de terre gisant a **Midledale** contenant en tour II mesures et demie aboutant a e terre Stasse le Sueur. Item une aultre pieche de terre gisant a **Siesten** aboutant a le terre Martin de Westhouc contenant II mesures par VI quar. de frument et II glines et le prinst a nouvelle cense del eglise et soloit rendre IX quar. de frument. Item li dis Guisses tient le moitié de toute le tenanche qui fu Willaume Routier contenant entour V quarterons et demi, gisant au **Briel** a Bouc[rede], d'une part a le terre Baudin Boutillier et d'autre part a le terre Gillon Routier par demi polk. de frument.

[12] Gille Routier tient l'autre moitié de le tenanche qui fu Willaume Routier contenant V quarterons et demi, aboutant d'une part a le terre Jehan Routier et d'autre part a le terre Guisse Routier par demi polk. de frument.

[13] Henri le Bacre tient demie mesure de terre de le tenanche qui fu Marguerite Vaart aboutant a le terre Baudin le Fol et a le terre le dicte Margherite par I boistel de frument rendant a l'église et a le dite Margherite III quar. de sourcrois pour le souchens.

[14] Jehan li Bacles demourans a Wissant tient encore III mesures de terre qui fu Marghe Vaart gisant a **Glisepit**, aboutant d'une part a le terre Jehan Courtebuse et d'autre part a le terre Willaume Wissent par I quar. de frument al eglise et la a confiet a Thomas Helas par X quar. de frument de sourcrois [lacune]

[15] Jehans de Rusques bourgeois de Calais tient le tenanche qui fu d'ame M[lacune] le Blasere chest assavoir le manoir qu'elle avoit a Boucredes contenant encore une mesure et demie. Item encore II mesures de terre aboutant a le terre Jehan Cherlebieq[...] zut part de Boucredes. Item a le **Hage** encore II mesures aboutant a le terre Bau[din] le Fol. Item derriere le manoir Jehan Ferrant encore une mesure et demie par III [glines ?] et III quar. de frument, XX sols par. a le Candelier, et doit tonlieu et est le co[...] du manoir al eglise.

[16] Baudins li Fols tient sen mesure contenant encore une mesure aboutant a le terre M[ar]ghe Vaart et a le terre Tasse le Timerman par I polk. de frument et III glines. Item, il doit III demi buist. de frument pour une partie de le tenanche Mahaut Skiedemelch.

[fol.11v]

[17] Tasse le Fol tient entour V mesures de terre aboutant a le terre Stasse de **Drave[kelo]** et Jehan German. Item, V quarterons de terre aboutant a le terre le dit Stasse de **Dravekelo** qu'il tient d'Andrenes et la le terre Jehan le Bret. Item

164. De *soisté*, « association » ou par métonymie « Terre dont les fruits sont partagés entre les membres d'une association ou entre un propriétaire et son métayer ». DMF ; « Métaillage » (Godefroy, VII, p.443).

165. *Bessingue*, hameau. Dép. du Pas-de-Calais, cant. de Calais N.-O., commune de Peuplingues.

166. Boucres, dép. du Pas-de-Calais, cant. de Guînes, commune réunie en 1819 à Hames.

a **Biele** ou dimage de Fontaines une mesure aboutant a le terre Jehan le Bopré et Stasse le Sueur. Item III quarterons aboutant a le terre Stasse le Bacre et Martin de Westhouc. Item, III quart. aboutant a le terre le dit Martin d'aultre part d'en costé le **kemin**. Item demie mesure aboutant au kemin et a le terre Stasse Fainient. Item une mesure de terre gisant d'en costé le kemin aboutant a le terre Danel Pulkehalinc par I quar. de frument, III polk. et demi d'avene et II d. par. au Noel.

[18] Baudins Hurreit tient une mesure de terre ou environ qui fu jadis Jehan le Rapié gisant ou terroir de Fontaines aboutant a le terre Stasse le Sueur et [...] de le Pere par I quar. et demi de frument et fu de le terre Olivier de Kersew[oude].

[19] Tasse fils Stasse le Sueur tient entour II mesures de terre gisant a **Courtebuse** ou dimage de Fontaines giste entre le terre Stasse le Fol et Stassine Boidine par III quar. de frument de rente et fu de le terre Olivier de Kersewoude.

[20] Guys de Morbeque tient le tenanche qui fu Jehane femme Jehan Courtebuse a se vie, assavoir est III mesures de terre et demie gisant a **Ramersdale** aboutant a le terre Olivier Courtebuse et a le terre Guissart Routier par polk. d'avene et fu terre Simon Courtebuse, et après le dechet dud. Guys, l'iretage re[pu]ra as hoirs de le dicte Jehane.

[21] Baudins le Moustardier tient l'iretage qui fu Maroie Siremas assavoir est II quarterons et demi de terre aboutant a le terre Willaume le Blasere et a le terre Mabile le Moustardiere par demi quar. de frument de rente et l'a vendu li dis Baudins a Mabile le Moustardiere et a Mahaut se leur vies.

[22] Mabile le Moustardiere et Mahaut se leur tiennent entour II quarterons et demi de terre en leur mesure aboutant a le mesure Baudins le Moustardier le quelle [lacune] [M]aroie Siremas et a le terre Jehan le Prandre par demi quar. de frument [lacune] coukiant et levant desous l'eglise.

[23] [Si]mon de le Pierre tient entour II mesures de terre gisant d'en costé le **Longhehaie** aboutant a le terre Stasse de le Fontaine et a le terre Jehan Connin par I quar. [lac.]

[24] [Lacune] le Broc de Ghisnes tient le tenanche qui fu Male Ansel de Marques [lacune] V quar. de terre gisant ou dimage de Boucredes aboutant d'une part a le terre Jehan [...]vost et d'aultre part a le terre Stasse le fol, par I quar. d'avene mesure de Boucredes.

[en rouge : XXX ] **Fontaines**<sup>167</sup>

[25] Bois le Rain dit li Caudilliers, demourans en le parache Saint Nicolai a Calais [fol.12] tient une mesure de terre sur le rue et le terre Jehan le Kien par les III pars d'un quar. de frument.

[26] Willaume Guisse Martin dit de Wissent tient une pieche de terre gisant a **Houtewoughe** aboutant a le terre Guisse le Sueur contenant entour V[I] mesures par VIII s. de rente et fu chelle meisme terre a Clai Boin Ami. Item il tient entour VI mesures gisant au **Brain** aboutant a le terre Henri Scap par III quar. d'avene. Item, il tient de Mastilt dicte Squedemelch entour III mesures aboutant a le terre Drieu le Portre et Stasse le Bacre par I quar. de frument. De chou tien Jehan Crol dit le Jovene vasseur les premieres V mesures par VIII sols de rente. Item Lambert, fil Baudin le Sueur de Caffiés<sup>168</sup> tient les VI mesures ensievant par III quar. d'avene.

[27] Martin le Fol manans a Fontaines tient entour une mesure et demi de terre gisant entre le terre Jehan le Blaisere et le terre Robert de Hames qui fu Mahaut Squedemelch par demi polk. de frument rendant a Bialieu et I quar. rendant a le dicte Mahaut. Item li dis Martins tient entour une mesure et demie de terre gisant a **Houtewoughe** qui fu terre Danel Pulkehalinc par demi polk. de frument et I ferlenc<sup>169</sup>. Et fu de le terre Stasse le Fol par acat.

[28] Guisse le Sueur de Fontaines tient entour II mesures de terre gisant en le paroche de Fontaines aboutant a le terre Bois Ernoul et a le terre Guisse Colenare par demi polk. de frument et VI d. a le Saint Remi.

[29] Guisse Keval tient sen manoir la il maint a tout [coural] contenant entour VII mesures de terre peu plus peu moins. Item a **Hornesquer** une pieche de terre contenant entour VI mesures joignant a le terre Stasse Pekebonie. Item II pieches de terre gisant d'en costé le **molin de Dravekelo** joignant a le terre **Verdecote**, contenant entour III quartier de terre. Item a **Courtebuse** une pieche de terre contenant entour III mesures et demie aboutant a le terre **Verdecote**. Item, encore le moitié de demi quarteron de terre gisant encosté le mesure qui fu Clai Pancouke par V polk. de frument par an, a le mesure de Boucredes.

[30] Mikiel le Cognint manans a Sombres<sup>170</sup>, tient toute le tenanche qui fu Mahaut Squedemelch. Assavoir est III mesures de terre aboutant a le terre Drieu le Poirere d'une part, et Tasse le Bacre d'aultre part. Le quelle terre Willem Guisse Martin de Wissent tient a souchence du dit Mikiel par I quar. de frument par an. Item, le dit Mikiel tient encore mesure et demie de terre gisant entre le terre/ Jehan le Blasere et le terre messire de Hames, qui fu enseinent Mahaut Squedemelke. Le quelle terre li dis Mikiels a donné a souchens a Martin le Fol demourant a Fontaines pour VII quartiers de frument rendant le dit Mikiel de souchens ainsi que Guisse Martin dessus \dit/. Et doit li dis Mikiels tous les ans a Bialieu demi polk. de frument de rente pour toute le tenanche dessus dicte. Le quel demi polk. Martins li Fols

167. *Fontaines*, nom de lieu aujourd'hui abandonné, pourrait être Hames plus probablement que Saint-Tricat. Voir **Haigneré 1881**, p.209 ; **Haigneré 1882b**, p.113. de Loisne y voit un village disparu appartenant à Hames et Boucres. **de Loisne 1907**, p.156.

168. Caffiers, dép. du Pas-de-Calais, cant. de Guînes.

169. DMF : monnaie valant le quart d'un denier.

170. Sombres, hameau. Dép. du Pas-de-Calais, cant. de Marquise, com. de Wissant.

dessus dis doit paiier cascun an [fol. 12v] pour le dit Mikiel al eglise de Biaulieu. Et est et doit estre li reliefs les autres aventures contre. de le rente dessus dite tant de le principal rente comme des souchens dessus dis al eglise dessus dite.

[en rouge : XXXI] **Pihem**

[31] Olivier Courtebuse manans en le paroche de Pyhem, tient entour X mesures et demie de terre gisant ou dimage de Boucresdes en II pieches dont l'une pieche est appellee **Hellegam**, gisant entre le terre Jehan le Blasere devers le sut et le terre Bois Hornel devers le nort gisant entour VI mesures et demie et l'autre pieche gisant au **Brain** entre le terre Jehan le Bacre devers l'oist et le terre Jehan Courtebuse devers le west par V quar. d'avene mesure de Boucresdes de rente et III par. par an. Et fu chelle meisme terre Bois Siremas de le quelle tenanche li dis Oliviers a bailliet a cense a Stasse le Sueur le Jovene II mesures par VI quar. de blei. Item a Clar le Sueur IX quarterons de terre par (barré en rouge : demi polk. et demi quar. de frument. Item a Maroie Ferrant une mesure) V quar. de frument. Item a Maroie Ferrant une mesure de terre par demi polk. et demi quar. de frument. Item, a Scalín, une mesure par demi. polk. et demi quar. de frument.

[32] Fremins le Turc tient une pieche de terre contenant V quarterons ou environ gisant ou dimage de Boucresdes aboutant d'une par a le terre Stasse Sainier et d'autre part a le terre Simon de le Pierre par III quar. d'avene mesure de Boucresdes.

[en rouge : XXXII] **Marquenes**<sup>171</sup>

[33] Jehans Anseaulx tient le terre qui fu Jehan Bechade gisant entre le **molín de Marquenes** et le manoir de **Houelt** par I quar. de frument mesure de Markenés et est aumosne.

[34] Ernouls Anseauls tient encour V quart. de terre gisant sour le **dreve** aboutant a le terre Stasse Vivien par I quar. d'avene.

[fol.13]

[35] Henri Scourp de Marquenes tient une pieche de terre contenant entour I quarteron le quelle tenanche fu Guisse de Havesquelo et gist de west part de Marquenes aboutant (barré en rouge : a le terre) au courtil Jehan le Forrestier devers l'ost par VIII d. par. par an au Noel.

[36] Jehans d'Osthove fils Ernoul d'Osthove tien une pieche de terre contenant V quar. gisant et aboutant a le terre Stasse Erbelin et une autre pieche contenant III quarterons aboutant a le terre Jehan Marissal et le tient de me dame de Ghisnes et si tient aultre terre de Mons. de Hames et de demiselle de Boinsenghes se feme, especialement sen manoir et autre de Osthove<sup>172</sup> et autre terres appartenans au dit manoir sour les quelles tenanches toutes dessus dites il doit cascun an I quar. avene mesure de Ghisnes et en paie le feme Jehan Lotin de Saint-[O]mer.

[en rouge : XXXIII] Ghisnes

[36] Jehan Scride de Ghisnes tient une mesure et demie de terre qu'il accata a Tasse le Fol, gisant a **Houtewoughe**, aboutant a le terre Danel Pulkehalinc par demi polk. de frument et I ferlenc.

[37] Danel Pulquehalinc, nichel est. Ponitur sur Martin le Fol es rentes de Fontaines.

[38] Jehan Q[ue]reman tient entour demie mesure de terre pour dame Olive Alstien gisant ou teroír de Boucresdes a le **Courtheaie** aboutant a le terre Willem Mansier et le terre Stasse de le Fontaine par une [...] par. de rente.

[39] Maroie de le Rue et Pierre de le Rue tiennent entour demie mesure de terre gisant ou teroír de Boucresdes a le **Courtheaie** aboutant a le terre d'Anse Olive[...]stien et a le terre Tassart Talin par une [...] par. de rente.

[40] Juliene Sconart tient entour II mesures de terre gisant a le **Haie**, aboutant a le [lacune] Jehan Bourdon.

[41] Jehan Cournin a bailliet a sourcense a Stasse le Sueur de Boucresdes le tenanche qu'il tient de Biaulieu assavoir est III mesures et demie de terre gisant au **Brain** entre le terre Stasse le Sueur et le terre Mikiel Take par I polk. d'avene mesure de [Boucr]edes rendant al eglise de Biaulieu ainsi que li dis Jehans en soloit rendre et par. VII quar. d'avene rendant au dit Jehan fu chelle meisme terre a Chretienne Roussel.

(...)

[fol.13v]

[42] Stasse de le Fontaine tient entour II mesures de terre desoubs **Langhehoie** ou dimage de Boucresdes (barré en rouge : de Saint Bertin de Ghisnes) aboutant a le terre Jehan le Bacre d'une part, et a le terre Stasse Cournin d'autre part. par I quar. d'avene mesure de Boucresdes.

## La période anglaise

Extrait du traité de Brétigny (1360) dans DELACHENAL R., LAURENS H. (éd.), — *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V : les grandes chroniques de France*. en trois tomes, Paris, 1910-1920. Fréthun, I, 272, II, 51.

[T.I, p.267] Ci commence toute l'ordenance du traictié entre les II roys de France et d'Angleterre et les leurs (...)

171. Markenés, « Ancien nom d'un village situé dans le voisinage de Guînes » **Haigneré 1881**, p.222. Pourrait être identifié au village de Hames ou à celui de Saint-Tricat (*Ibid.*, p.299). Pour de Loísne, le village a disparu lors de la conquête anglaise. **de Loísne 1907**, p.245.

172. Hameau d'Ostove, dép. du Pas-de-Calais, cant. de Marquise, com. de Bazíngheñ.



[p.271-274] III. Item, le roy d'Angleterre aura le chastel et la ville de Calais, le chastel, la ville et seigneurie de Merc, les villes, chasteaux et seigneurie de Sangate, Couloigne, Hammez, Wale, Oye<sup>173</sup>, avecques terres, bois, maroys, rivières, rentes, seigneuries, avoisons d'églises et toutes autres appartenances et lieux entregisens dedenz les metes et bones (*sic*) qui s'ensuyvent, c'est asavoir de Calais jusques au fil de la riviere par devant Gravely[ngnes], et aussi par le fil de mesme la riviere tout entour l'Engle<sup>174</sup>, et aussi par le fil de mesme la riviere qui va par delà Poil<sup>175</sup>, et aussy par mesme la riviere qui chiet ou grant lac de Guynes [et] jusques au **Frétin**, et d'ilec par la valée entour la montaigne de [Calkuli<sup>176</sup>], en encloant mesme la montaigne, et aussi jusques a la mer, avec Sangate et toutes ses appartenances.

V. Item, le dit roy d'Angleterre aura le chastel et la ville et tout enterinement la contée de Guynes, avecques toutes les terres, villes, chasteaux, forteresses, lieux, [hommes], hommages, seigneuries, bois, forez, droitures d'icelles, ausi enterinement comme le conte de Guynes, derrenier mort, les tint au temps de sa mort. Et obeiront les eglises et les bonnes gens, estanz dedenz les limitacions dudit contée de Guynes, de Calais et de Merc et des autres lieux dessus diz, au roy d'Angleterre, aussi comme ilz obeissoient au roy de France et au conte de Guynes, qui fu pour le temps. Toutes les quelles choses de Merc et de Calays, contenant en ce present article et en l'article prochain precedent, le roy d'Angleterre tendra en demaine, exceptez les heritages des eglises, qui demourront aus dictes eglises enterinement, quelque part qu'ilz soient assis, et aussi excepté les heritages des autres genz des pays de Merc et de Calays, assis hors la ville de Calays, jusques à la valeur de cent livres de terre par an, de la monnoie courant au pays, et au dessoubz, les quix heritages demourront jusques à la valeur dessus dicte et au dessoubz. Mais les habitations et heritages, assis enladicte ville de Calays, avecques leurs appartenances, demourront en demaine au roy d'Angleterre, pour en ordener à sa volenté, et aussi demourront aus habitans, en la contée, ville et terre de Guynes tous leurs demaines entierement et y revenront plainement, sauf ce qui est dit des confrontacions, metes et bones en l'article prochain precedent.

Histoire d'Aymeri de Pavie d'après la chronique de Froissart et la chronique anonyme de Flandres, vers 1352 dans KERVYN de LETTENHOVE, baron de (éd.).— *Œuvre de Froissart. Chroniques*, 25 tomes, Paris, 1867-1877.

[T.V, p.251, 272-274] Le roi d'Angleterre donne le château de Fréthun par Aymeri de Pavie, prise du château par les troupes françaises menées par Geoffroy de Chargny

[p.251] Et li rois d'Engleterre se departi de Calais mais à son département il institua messire Jehan de Biaucamp à estre capitaine et gardyen de Calais, et en osta messire Aimeri de Pavie et li donna terre ailleurs en la chastelerie de Calais (une forte maison que on dist Frétun), et puis entra en mer avoecques ses gens et enmena avoecque lui en Engleterre ses prisonniers, et vinrent à Londres et trouvèrent là le conte de Ghines, le conte de Tanquarville, messire Carles de Blois et aultres barons et chevaliers de France qui avoient estés pris en Bretagne et en Gascongne et ailleurs, ensi que les armes amennent.

[p.272-273] Vous avés ci-dessus bien oy recorder comment Aymeris de Pavie, uns Lombars, deut rendre et livrer le chastiel et le forte ville de Calais as Francois pour une somme de florins, et comment il leur en chéi. Voirs est que messires Joffrois de Chargni et li aultre chevalier qui avoecques lui furent menet en prison en Engleterre, se ranonnèrent au plus tost qu'il peurent et payèrent leurs rancons et puis retournèrent en France. Si s'en vint comme en devant li dis messires Joffrois demorer en le ville de Saint-Omer, par le institution dou roy Phelippe de France. Si entendi li dessus dis que cils Lombars estoit amasés en un petit chastiel en le marce de Calais que on dist Frétin, que li rois d'Engleterre lui avoit donnet, et se tenoit là tous quois li dis Aymeris et se donnoit dou bon temps, et avoit avoecques lui une trop belle femme à amie que il avoit amenet d'Engleterre, et cuidoit que li Francois euissent oublié la courtoisie qu'il leur avoit fait, mès non avoient, ensi que bien apparut; car si trétost que messires Joffrois sceut que li dis Aymeris estoit là arrestés, il enquist et demanda secrètement à chiaus dou pays qui congnoissoient celle maison de Frétin, se on le poroit avoir. Il en fu enfourmé que oil trop légèrement, car cils Aymeris ne se tenoit en nulle doubtte, mès ossi ségur en son chastiel, sans garde et sans guet, que dont qu'il fust à Londres ou en Calais.

Adont li dis messires Joffrois ne mist mies en noncaloir ceste besongne, mès fist en Saint-Omer une assablée de gens d'armes tout secrètement, et prist les arbalestriers de le ditte ville avoech lui, et se parti de Saint-Omer sus une vespre, et chemina tant toute nuit avoecques ses gens que, droitement au point dou jour, il vinrent à Frétin. Si environnerent le chastelet qui n'estoit mies grans, et entrèrent chil de piet ens es fossés, et fisent tant qu'il furent oultre. Lee mesnies de laiens s'esvillèrent pour le friente, et vinrent à leur mestre qui se dormoit, et li disent : « Sire, or tos, levés-vous sus, car il y a là dehors grant compagnie de gens d'armes qui mettent grant entente à entrer céens ». Aymeris fu tos effrayés, et se leva dou plus tost qu'il peut; mès ne sceut onques sitost avoir fait que se cour fu plainne de gens d'armes. Si fu pris à main, et sen amie tant seulement. On ne viola onques de plus riens le chastelet, car trièwes estoient entre les François et les Englès, et ossi messires Joffrois ne voloit aultrui que ce1 Aymeri; si en ot grant joie quant il le tint, et le fist amener

173. Coulogne, Hames-Boueres, le Wal (cant. d'Ardres), Oye.

174. Le Pays de l'Angle.

175. Le Poil, ou Polder, cours d'eau passant à Walle et Marck.

176. Coquelles.

en le ville de Saint-Omer, et ne le garda gaires depuis longement, quant il le fist morir à grant martire ens ou marchiet, présent les chevaliers et escuyers dou pays qui mandé y furent et le commun peuple. Ensi fina Aymeris de Pavie, mès son amie n'eut garde, car il la descoupa à le mort, et depuis se mist la damoiselle avoecques un escuyer de France. (...) [T. XXIV, p.325] « D'après la *Chronique anonyme de Flandre*, la triste aventure d'Aimery de Pavie au château de Fréthun n'eut lieu qu'assez longtemps après la tentative sur Calais, car elle la place l'année même du combat de Selnesse près d'Ardres où périt Edouard de Beaujeu : »

Item, de ce jour en XV jours d'apriés s'en ala messy Geoffroy de Carny, capitaine général, avoecq le conte de Montfort, monseigneur de Fiennes, messire Oudart de Renty, et avoecq plusieurs aultres s'en alèrent devant le castiel de Fretin ; là fu pris Aymeris de Pavie, par assault, et fu menés à Saint-Omer et esquartelés et décolés pour le trayson de Calais ; et tantost apriés fu vendus et trays li castiaux de Ghines.

Prise de Fréthun en 1352 dans MOLINIER A., MOLINIER É. — *Chronique normande du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1882. [p.103-104] En ce temps estoient logeis à Ardre Gieuffroy de Charny et le maistre des arbalestiers et Jehan de Clermont et Arnoul d'Oudenehen à tout bien XV cens combatans, et estoit l'abbaie forte. Un jour alerent chevaucher Oudart de Renti et le seneschal d'Eu vers Calais, et à leur retour vindrent par devant une forteresse, nommée **Fretun**. Et quant ilz eurent avisée la ditte forteresse, ilz vindrent à. Andre et distrent à Gieuffroy de Charny et aux autres seigneurs, qui là estoient, que il leur sembloit que la ditte forteresse.de Fretun estoit prenable d'assaut. Et le second jour ensuivant, yceulz seigneurs toutes leurs gens y alerent, et fut la ditte forteresse prinse .d'assaut, et fut pris Aimery de Pevie et mené à Saint Osmer, et fut mis sus un eschauffaut devant le peuple et à tenailles de fer ardans lui furent arrachiées les II mamelles et pluseurs autres membres du corps, et puis lui furent coupées les II cuisses et les II braz et la teste, et furent les membres penduz au dehors de.la ville, et là teste fut mise emmy le marchié, et fut pour la trahison qu'il avoit faite du chastel de Calais, là où Godefroy de Charny fut prins. (...)

*Calais and the marches a new survey. Shercof made up 1556.* Copie du XIX<sup>e</sup> siècle., 158 p. BM de Calais, Ms 109. La nature et le lieu de conservation du document copié sont inconnus. Seules les pages paires sont inscrites.

[p.8] The description of the limits, ways, rivers, watergangs, and perambulations and partitions of parishes of the same by mesure from point to point dirceted by compass marine by the Low Country measure (...)

[p.28] The Wingfield dike with a way appointed along the banke thereof the west Meynebroke from Scale dike to the Spoye.

A new way appointed throught the west Meynebroke from Cocks Bridge to the Wingfield bank.

A new way and the west broke from Wingfield dike to the newbank or wall between Saint Tricase and Nele.

Another way to the Wingfield dike from Cocksbridge way.

A way (so in record) from the Wingfield to **Froyton drove**.

The perambulation of the marches belonging to the castell of Hampnes.

The coningree and marisshes of Hampnes castell by the Guisnes river, Hampnes river, the plasshes and bangk (sic).

Near followeth, the limits of the ditch that parteth the scunnage abd the county of Guisnes at the plasshe of Calkwel<sup>177</sup>.

The ditch of partition between the scunnage and the county of Guisnes, from Calkewell plasshe to the hooke where the III stakes standes.

Beginning at the partition of the parish of Sandgate and Saint Peaters the wich is the end of the scunnage where the stakes be planted. (...).

[p.40] (...) Near beginneth the parish of Calkewell at the place of **Brandes gapp**, aforesaid marked with this mark that is to say at the end of the number 23.

[p.42] (...) The partition of Calkewell and Bodewike.

Along the plashe from the end of Froytone parish to Neivneham brigde slince.

[p.44] (...) The partition of Froyton and Neale beginning at this mark X that is to say at the end of the number of [ris].

[p.64] A table repertory for rentals of the scunage of Caleis and the Isle of Colham. Declaring by alphabet of surnames, the tenants their lands, their rents and in what lives they be (...)

[p.68] Tolls

The ferme of the tolle for beast and other carriages passing or repassing over Newhambridge and over the places called the Stones cover, the lede called Travers Mondy and also the tolle called Sandye Mondy. (...)

[p.122] The parish of Nele.

The perambulation whereof is among others set out afore in description of the countrie by measure from point to point before directed by the compass marine by ancient lymths of the recorde ont the west [f...] beginneth at the parish of **Froyton**, and stretcheth towards the east unto the marrish, abutting on the north side on the pisshe of **Bodericke** and on the south side on the parish of Saint Trecase. (...)

177. Il s'agit d'une pêcherie d'après : *the fisherie called Calkewell plasshe...* Vers 1556. BMCal., ms. 109, p.130.

[p.124] **The parish of Froyton**

The perambulation werheof is among others set out afore in the description of the contrie by measure from point to point directed by the compas marine beginneth by the ancient lymys of record on the west part at the parish of Bouns, from the busshe called **The Hand**, and tretchet towards the north on the parish of **Bodericke**, derided by a way that leadeth from the **Eurlinde way into the marish** and then towards the south it stretcheth into the way leading by the busshe called the Hand aforesaid that leadeth into the marish.

A plott of houseplaces and arable ground in Froytoun abutting east on the high way from Guisnes to Callice north Calkwell street leading to Hardinge camp west on the Eirling way, south on the street leading to Bouns street, containing : 380 acres.

A plott in Froytoun of arrable and pasture land abutting east **Little Boirdernk street**, north **Calkewel pisshe**, west **Guisnes way to Calice**, and south **Bonnings**, containing : 42 acres.

A plot of arrable and pasture ground in Froyton abutting east on the **Little common** and **Robert Wethills fisherye**, north the **Calkewel parish** by etake, west **Boirderick street** and south the common by **Boirderick street**, containing : 405 acres.

A plott of arrable land in Froyton abutt[ing] east the **Ewling way**, north the partition between Froyton and **Bonnings**, west **Bonnings Tithe**, and south **Bonnings street**, containing : 380 acres.

A plott of arrable land in Froyton abutt[ing] east on the **Ewling way**, north on **Bonnings street**, west the parish of **Bonings**, south the street [p.126] called **Cokillian street**, that is to with (sic) between the parish of Froyton and Nele, containing : 145 acres.

A plott of arrable land in Froyton abutting east on the **High way from Guisnes to Callice**, north **Bonnings street**, west **Guisnes way** and south **Cokillian street**, containing : 38 acres.

A plott of the King and Quenes waisde ground the tenants name the **Littell common**, abutt. east **Robert Whethills fisherye**, north the **Great common street**, north west a levell from that strete to the hedge corner of **John Briskuis cotages**, west the backe side of the same cotages and the **lowar way** to Nele against John Briskines land Simons Snowes, south Simon Snowes land, John Powes land, containing by measure : 54 acres without tenants.

A plott of arrable and pasture ground abutting east the **Littell common**, north the way leading to **Bonings** called the **great Common street**, west the **Mille street** and South **Cokillian** and **Sanct Margaret street** in Froyton, containing : 338 acres.

[p.128] The parish or townshipp of Calkewell and Cause.

The perambulation whereof is among others set out before in description of the country by measure from point to point directed by the compas marine towards the north is bordered on the parish of Sclymes nowe called Sandgate and towards the south hit stretcheth into the parish of Boderick in the west side lieth partly the **Ewlin way** and east ward hit stretcheth towards **Milmansbroke** and to the said parish of Calkewell is annexed and joynd the parish of Bowdericke and beginneth at the marrishe on the east part of **Milmansbroke** aforesaid and stretcheth thence towards the west into the **Wlim** next the parish of **Bonnings**, having on the north side the said parish of Calkewell and stretcheth from thence towards the south to a way that leadeth from the **Wlyme way** aforesaid into the marrishe [...] way divides the said parish of Bodericke from the parish of Froytone.

*Registre censier des domaines du Roy dans le comté de Guines renouvelé par le Roy Edouart VI Roy d'Angleterre, la VI<sup>e</sup> année de son règne (1552), (Copie de l'original du manuscrit conservé dans la Bibliothèque Marleienne de la bibliothèque britannique à Londres, suite à l'arret du 26 aout 1765) ADPDC, 1J 1597, 310 feuillets.*

[f.56]The peroche ad Townelhipp of Froyton

Raphe Nobles heiers hold of the King by rental one place with 16 acres 3 quarters arrable and paieth yerelie...14 [d] 6 [f]  
Rychard Cookefon holdeth one place with a meadow and lands apparteyning to the fame late Barthilme[nre] takes and paieth yerelie ...66 [d]. 8 [f]

Symon Jenyns holdeth by patent one place with 24 acres [di] arrable with certaigne pastures paieng ... 40 [d.] 5 [f].

John Banester in the right of this wief, doughter of Thomas Readman holdeth [au-dessus : 4 d. 2f] one half place late William Bodfisshe and half one other halfe [au-dessus : 6 d. 4 f.] place and 12 acres 3 quarters [di]. of land and also for one other place and for 9 acres [au-dessus 2 d. 4f.] [di]. lande...32 [d]. 1[f].

John Cheyney holdeth of the king by patent one place and toste with 5th acres land or thereabouts and paieth yerelie...76 [d.] 4 [f.]

Amond Colfe holdeth by patent 30 acres arr. and paieth yerelie...25 [d.]

John Brikyn of Calleis and his coopertioners holdeth of the king by patent in the right of Anne his wief doughter and fole heier of John Cliston a mansion place and 65 acres one quarter arrable and 15 acres marisshes ground paieng ...51 [d.]

John Broke Bailief of Guisnes holde two mansion places (35 d. ) and 45 acres arrable paeing yerelie... 40 [d.]

Robert Claison holdeth of the king one acre wheron he hath builded a dwelling house and a stable and paieth yerelie... 8 [f.]

Symond Tyce holdeth by patent two house places cont° 2 acres and 4 acres arrables and paieth yerelie...7 [d.] 4[f.]

Henry Boveman holdeth of the king 5 acres arrable and paieth yerelie... 3 [d.] 4[f.]

[f. 57]

Theires of William Simpson holdeth by patent one place with 16 acres paieng yerelie 23 [d.] 4 [f.]

and for 48 acres arr. 32 d. 4 f.

and for 40 acres 5th meadowe 17 d.

and for 17 acres 3 quarters 11 d. 3 f.

and for an other mansion 4d. 2 f.

and for an other place 6 d. 4 f. in all [8]4 d. 4 f.

Theyers of Michlas Whelhill holde by patent one mansion place with 92 acres and paieth yerelie ....[413] d 10 f

Thomas Colse holdeth of the king by patent graunted to Rychard Colse 53 acres 1 quarter paieng .....48 d 10f.

William Beket holdeth by patent one mansion with 52 acres 1/5th arrable ground paieng yerelie..... 41 d. 8 f.

Giles Broke holdeth by patent one house place conteynng 2 acres pastures and 3 acres arrables paeing ...6 d. 8 f.

Coyne Launce holdeth by patent one place cont. 6 acres land and paieth yerely 8 d.

William Spryte holdeth of the king 4 acres lande late Goefferey Claison and 5 acres late Bodshone Rubergh paieng 6 d.

Henry Hennycle holdeth by patent in the right of his wief 4 acres paeing yerelie 2 d. 8 f.

Gryseth Pertry holdeth of the king one place with 22 acres arr. and paieth yerelie...18 d.4 f.

Henry Paterson holdeth by patent in the right of his wief a mansion place with 2 acres pastures and 12 acres 5th arrable paieng yerelie....13 d. 8 f.

[f.58 ]Sr Henry Palmer knight in the right of his wief holdteh one mansion place [10 d.] late Thomas Dennis after Tyce Isbrand and casen hole and 24 acres land (au desus: 16 d. f) and paieth yerelie... 26 d. 1 f.

John Tuctch holdeth of the king one house place with 30 acres arrable paing yerelie...25 d. 4 f.

Alexandre Roberts and Symon Rubergh late Thomas Baker in the the right of his wife sister to the said Alexandre holde by patent 11 acres 5th arrables and paeith yerelie...7 d. 8f

William Porter burgis of Calleis do the holde by patente 77 acres 1/5th paieng yerelie...45 d. 11 f.

Theyers of Cornelis de Mr holdeth of the king certeigne pastures and 28 acres arr. and paieth yerelie... 31 d. 5 f.

Henry Demaster holdeth of the king one acre 1/5th late Rychard Lanes paieng yerelie...12 f.

Adriane Prifeley holdeth of king 3 acres lande and paieth yerelie ... 2 d.

John Jenyns gent. holdeth a piece of marishe ground cont. by estimacion ten acres or thereabouts in the peroche afore said adjoynng to the king maiestier marishe ground in the said peroche which piece of ground his ancestres of olde [t]yme holde of the king Matie before the said great marishe nas laied under water which is fins recovered again and paieth yerely therfore...10 d.

Sum of the rents in the peroche of Froyton : [4418]d 1 f.

#### Le Pays Reconquis

*Procès-verbal des baux des maisons et terres de Calais, comtés de Guisnes, terre d'Oye et autre pays reconquis. 1560-1565, confirmé par lettre patentes de Charles IX de janvier 1566, Copie du XVIII<sup>e</sup> siècle, 74 folios, copie microfilm aux AD du Pas-de-Calais, 1 MIR 1023-1 de ms 60, conservé à la bibliothèque municipale de Calais.*

[f. 9] [Notation marginale : à fréthun] Nous sommes allés au village de Fréthun pour entendre la contention qui était entre le Sieur de Bourdel, homme d'armes de la compagnie du Sieur Mavilliers et un marchand de Dieppe pour raison d'une maison qui est située dans le village, auquel lieu le d. marchand, nommé Robert Gouan nous a remontré que le roy avait donné la dite maison avec siw cens arpens de terre à Cobron, gentilhomme écossais et lui avait permis de vendre les d. biens, suivant laquelle permission, il les avait acheté au dit Cobron pour le prix de deux mille livres, comme apport du tout par les pièces qu'il nous exhibé, et que nous avons lu en la présence du dit Sieur de Bourdel qui était tout retiré en la maison avec sa femme et son ménage, lequel au contraire a dit qu'il avait bail de la d. maison auparavant, le dit don de Mr Belot lequel, il avait entretenu, gardé et conservé la d. maison et empêché qu'elle ne fut ruinée comme toute les autres de ce pays et s'y était retiré avec sa famille et avait fait cultiver et labourer grande quantité de terres à présent ensemencés, au moyen de quoi il devait être préféré et son bail être maintenu comme bien et surement fait

*Terrier du domaine du roi en la ville de Calais, fait par Pierre de Miraulmont, dit « Terrier de Miraulmont », 1582-1584, papier, 791 feuillets numérotés par folios par le scribe, ADPcC, 4C3. f°424v et suivants.*

[f°424]Fretun

Fabio de Rebours, sieur du dit lieu, fils et héritier universel de deffunt Monsieur de Rebours, vivant con[seiller] du roy, en la cour du Parlement de Grenoble et Damoiselle Mag[delaine] de Mont Mayeur son père et mère, a recongneu tenir du roy : une mazure size au village et paroisse de Fréthun sur laquelle le dit deffunt a fait bastir une maison, grange et estable contenant un masure ;

trois cloz patis tenant ensemble joignant la dite masure contenant dix-sept mesures soixante-huit verges ;

deux cloz de terres labourables joignant les dits patis contenant douze mesures vingt-sept verges ;

une autre pièce de terre labourable joignant les dits cloz contenant quarante-trois mesures quarante-cinq verges, le tout tenant ensemble, aboutissant d'un costé à la rue et chemin qui mène des Marais communaux de Fréthun, d'autre à la dite commune, à Thomas Gouan et aux terres de la commune, d'un bout aux héritiers du feu Symon Hardy et d'autre à Monsieur Anthoine Fayet ;

une autre mesure sur laquelle le dit deffunt a fait bastir une maison, grange et estables et coulombier ape[rt] contenant une mesure ;  
 un patis joignant de quatre-vingt verges ;  
 une pièce de pré joignant le dit patis de quatorze-mesure vingt verges ;  
 une pièce de marais estant dans la dite pièce de pré tenant [...] mesures cinquante-sept verges ,  
 le tout tenant ensemble d'un costé à la rue et chemin qui mène aux marais communs du dit Fréthun, d'autre à une petite rivière qui fait la séparation d'avec le dit sieur La [Perre], d'un bout au dit Fayet et d'autre aux communs et marais.  
 une autre pièce de marais de quatre mesure quarante verges et environnant de la rivière descendant des terres du dit héritier feu le sieur De Sermanpont et tenant [aussy] des terres du dit sieur La Perre ;  
 une autre pièce de terres labourables de trente mesures soixante verges tenant d'un costé au chemin qui mène de Fréthun à Bonningues, d'autre au dit Gouan, 'un bout au dit sieur de Rebours et d'uatre au grand [chemin] qui mène à Calais et à Guisnes ;  
 une autre pièce de terre labourables de cinquante une mesures quatre-vingt trois verges tenant d'un costé au chemin qui mène de Fréthun à Bonningues, d'autre à Monsieur Anthoine Fayet, d'un bout du chemin de Leulingues et d'autre au dit chemin qui mène de Calais à Guisnes ;  
 une autre pièce de vingt-deux mesures sept verges tenant d'un côté au sieur de La Perre, d'autre au chemin qui mène de Fréthun à Nielles, d'un bout au chemin qui fait la séparation du dimage de Nielles et d'autre au dit sieur de La Perre ;  
 une autre de [...] mesures cinquante une verges tenant d'un costé au chemin qui mène de Fréthun à Nielles, d'autre et d'un bout à François Trudaine ;  
 une autre de sept mesures une verge tenant d'un costé au dit sieur de Rebours, d'autre au chemin de Leulingues, d'un bout au dit Gouan, d'autre du chemin qui mène de Fréthun à Bonningues ;  
 une autre pièce de marais de douze mesures cinquante verges tenant d'un costé à la rue et chemin qui mène aux marais et communs de Fréthun, d'autre à la petite rivière, d'un bout au sieur de Rebours et d'autre [...2 mots] tout en la dite [...] terres chargé de seize sous, cinquante sols huit deniers de cens et rentes.  
 16 ss 50 s 8d.

Une mesure sur laquelle a fait bastir une estable et grange au dimage de Fréthun contenant une mesure ;  
 un patis joignant [...] de sept mesure cinquante-six verges ;  
 une pièce de terre labourables de vingt-cinq mesures quarante sept verges, le tout tenant ensemble d'un costé de [pature...], d'autre et d'un bout à la rue, d'autre au dimage de Nielles ;  
 un clos de patis de sept mesures quarante-cinq verges tenant d'un costé et d'un bout au [terrains], d'autre costé et bout à la rue ;  
 une autre pièce de terre labourable de vingt-deux mesures cinquante verges tenant du [sus dit] d'un costé et d'un bout du chemin et d'autre au dimage de Nielles ;  
 une autre pièce de terre labourable de douze mesures soixante-huit verges tenant d'un costé et bout [d'y pont] au chemin et d'autre bout au dimage de Nielles ;  
 une autre pièce de treize mesures quatre-vingt quinze verges tenant d'un costé à la [chaumière ] Gouan, d'autre costé au chemin qui mène de Fréthun à M...., d'un bout au chemin de Leulingues et d'autre au dimage de Bonningues ;  
 une autre de treize mesures cinquante verges tenant d'un costé du chemin de Leulingues, d'autre au dimage de Bonningues , d'un bout aux [Trudaine] et d'autre [au chemin] rendant au dit Bonningues,  
 en tout chargé de [douze sous] et vingt un sols six denier obolle de cens et rentes.  
 12 sous 2 sols 8 d.

François Trudaine, sieur de Monvaux tant par son nom que comm[.] et légitime administrateur des [... ..] et Marie Trudaine, ses enfants, héritiers de feu Damoiselle Marguerite de [Mury] de Monvaux : une mesure non amazée contenant cinquante verges plus un petit cloz joignant icelle contenant sept mesure cinquante-deux verges en tout, tenant ensemble et aboutissant d'un costé et d'un bout à la rue, [d'autre] a messieurs Catoire et Jehan La [...] ;  
 une autre mesure amazée d'une maison manable contenant cinquante verges ;  
 un patis joignant icelle contenant une mesure quarante-sept verges tenant d'un costé à la rue, d'autre et d'un bord à la [gru]mais et patis Gouan et d'autre bout aux terres de la Cure ;  
 une autre mesure amazée d'une maison manable de vingt cinq verges en patures joignant celle de soixante-quinze verges en tout, tenant ensemble, aboutissant d'un costé et d'un bout à la rue ;  
 un cloz patis contenant quatre-vingt quinze verges tenant d'un costé au chemin qui mène de Fréthun à Nielles, d'autre costé à la rue, d'un bout des héritiers du susdit de Rebours, d'autre à la rue ;  
 un autre de quatre-vingt verges tenant d'un costé au [...] de Rebours, d'autre et d'un bout au chemin qui mène de Fréthun à Nielles ;  
 une autre mesure sur laquelle y a une maison manable, grange et estable, contenant une mesure ;  
 un cloz patis joignant celle de treize mesure vingt-cinq verges ;  
 une pièce de terre joignant la susdite pature de cinquante neuf mesures soixante-douze verges ;  
 une autre mesure [...] amazée d'une maison manable contenant cinquante verges ;

un patis d'une mesure joignant de quarante-quatre verges, le tout tenant ensemble et aboutissant d'un côté à la rue qui fait la séparation du dimage de Fréthun et de Nielles, d'autre à la rue qui mène à de Fréthun à Nielles, d'un bout à sieur de Rebours et d'autre aux communs

une pièce de terre labourable de cinquante-trois mesure neuf verges tenant d'un côté du chemin qui fait la séparation du dimage de Fréthun et de Nielles, d'autre au-dit Gouvan ;

une autre de cinquante-huit mesures vingt-cinq verges, tenant d'un côté au chemin qui la séparation d'avec du dit Gouvan, d'un bout au chemin de la Leulingues, et d'autre au dimage de Bonningues, en tout payé le tout [...] vingt sols et de cens et rentes

4 s 20 sols

Jehan de Courbos, damoiseau à la [size] : une cense amazée de plusieurs édifices et bastiments avec la quantité de cent quatorze mesures de terres [... ..] labour, près, que [...] size en la paroisse de Fréthun par l'un [...] de Thomas Gouvan, chargé de sept sous, quatre sols trois deniers de cens et rentes.

7 ss 4 sols 3 d.

Jehan Thiercelin, sieur des [halloinier], damoiseau ag[...] vingt-sept mesure de près, joignant d'un côté la [...] d'autre aux [fours ... ..] d'un bout à la chaussée de Fréthun et d'autre à la [tenure] du pont de Murlly, chargé de vingt-sept sols de cens et rentes.

27 sols

Barbe Duflos, femme de Renan Castagniau : une maison size à Fréthun de cinquante-quatre verges tenant d'un côté à susdit de Courbos, d'autre à la commune, d'un bout au susdit de [Rebours] et d'autre [..] ;

une pièce de marais dit d'une mesure, tenant d'un côté aux hoirs Monsieur Nicolas de [Mausmier], d'autre au dit Courbos, d'un bout à la chaussée, d'autre au grand chemin, chargé d'un sol la mesure en tout rentrant à deux sols sept deniers de cens et rentes

2 sols 8d.

[Pri...] Ofiez et Jehanne icelle sa femme, tuteur des enfants de [Pi...] : une mesure du village de Fréthun sur laquelle le dit deffunt a fait bastir une maison manable contenant quarante-cinq verges ;

une pièce de patis joignant icelle de deux mesures d'une verge en tout, tenant ensemble et aboutissant d'un côté à Monsieur François Trudaine, d'autre aux terres du O..., d'un bout adjoignant Bihaud, d'autre à la rue et au cimetière ;

une pièce autre pièce de pature [nommé...en .....] d'un pont de Frétun contenant trois mesures douze verges tenant d'un côté à la rivière, d'autre à la [...] rivière, d'un bout à l'estang du [...] du Neuillay et d'autre à la chaussée d'entre les ponts qui mènent de Fréthun à Calais en tout chargé de trente quatre sols huit deniers de cens et rentes.

34 sols 8 d.

Une pièce de marais de deux mesure cy quatorze ... tenant d'un côté à [Jacquin Lebrun], d'autre aux hoirs Simon Hardy, d'un bout aux [...] et d'autre à la rivière qui vient de Coquelles, chargée de deux sols quatorze deniers de cens et rentes.

2 sols 4 d.

Jehan Perier, une mesure sie à la paroisse de Fréthun contenant deux mesures ;

un patis joignant icelle de dix mesures six verges ;

un pré joignant la susdite pature de huit mesures ;

un autre pré d'un côté de Coquelles de cinq mesures ;

une pièce de terre labourables de soixante treize mesures joignant la dit pièce, contenant quarante mesures cinquante verges en tout tenant ensemble, aboutissant d'un côté au ruisseau qui fait la séparation de [...] et sieur de Rebours et Monsieur Anthoine Fayet, d'autre bout à la rue qui mène de Fréthun à Calais, d'autre au chemin [...] d'avec le marais ;

un autre pièce de terre labourable de dix-huit mesures quarante-cinq verges tenant des deux côtés et bout près [pont] du chemin qui mène de Fréthun à Calais d'autre au Fayet ;

un autre de douze mesures soixante-treize verges aboutissant d'un côté au Fayet, d'autre et d'un bout à Monsieur Jehan Bonard et d'autre au dit chemin qui mène de Guisnes à Calais en tout chargé de dix sous trente-deux sols et un denier obolle de cens et de rentes.

10 ss 32 sols 1 d.

[f°433r]Pierre Thiercelin, damoiseau à [...] : une maison et mesure amazée de maison manable, grange et estables et aussi bastiments, contenant une mesure au dimage de Fréthun ;

un patis joignant icelle du [dix] mesures six verges ;

une pièce de terre labourable joignant les patures, de vingt-cinq mesures quatre-vingt-quinze verges, le tout tenant ensemble, aboutissant d'un côté [...] à la cense du grand [Ochun], d'autre au sieur de La Perre, d'un bout à la rue et d'autre au chemin qui fait la séparation du dimage de Frétun et Nielles ;

une pièce de patis de trois mesures vingt-cinq verges ;

une pièce de terre labourable [f°433v] joignant les dites patis de treize mesures soixante-quinze verges, en tout tenant ensemble, d'un costé à la cense du [Gros] et d'un autre à la rue [...], d'un bout aux terres du Curé, d'autre à la rue qui vient de Saint-Tricat à Coquelles ;

une autre pièce de sept mesures dix-sept longueur tenant d'un costé à la daite cense [Daulton] aux Fayet , d'un bout au chemin de Leulingues et d'autre du dimage de Bonningues sous la cense de vingt sols la mesure, la dit pature cinq sols la mesure et pièce de terre labourable quatre sols , en tout mantant a la somme du tout fait quarante-cinq sols de cens et rentes

45 sols

[f°434r] Sur lesquelles terres labourables [...] sont [tr...] sept mesure sept verges de plus par le [...] recollement et mesurage [...] rai [...] fait qui nous est ...ssait aux et ....de huit sols trois deniers charges et rentes

8 sols.

Joachim Ladam, laboureur domanial à Fréthun : une maisons amazée, une maison et autre bastiment siz à Fréthun, contenant une mesure huit verges tenant d'un costé à Gabriel [...], d'autre ausy la [d...], d'un bout à la rue, d'autre avant [aultor] rue près les terres de François Trudaine, chargées de huit sols sept denier [...]

8 sols 7 d.

Une autre mesure size audit Fréthun [f°434v] audit les terres [d'appandain] contenant trois quart.... De terre ou environ, tenant d'un costé à la rue qui va le long des terres Blaguand censier, d'autre susdit Trudiane, aultor à [...] les sieurs et d'un bout aux [...joignant ] Ma.ien, d'autre aux héritiers Neuville Domavan et joignant Cappel Osaugur de dix sols de cens et de rentes.

10 sols

Une autre maison et terre en patis sis audit Fréthun, contenant en tout cinq quart de terre joignant d'un costé [...] Mehault Catoire, d'un bout aux Trudaine, d'autre au grand chemin trouvant à [...] de Fréthun, chargées de treize sols neuf denier de cens et rentes

13 sols 9 d.

[f°435r] Guy pour et au nom de Michel Lesdain son fils [... ....] du marais sis audit Fréthun de deux mesures tenant d'un costé à [...] quelle d'aultor a [ sousmais] Gouman, d'un bout à la chaussée et d'autre à [miolais qirmel] chargée s de deux sols de cens et de rentes.

2 sols

Oudart Cappel, laboureur domanial a son fort : une maison sise à fréthun avec les terres et appartenances, contenant tout sept verges et leur pré tenant [.....] à Gabriel Puget, d'autre à Joachim Ladam, d'un bout aux hoirs Jehan Ma..., d'autre [... ...] grand .ur, tenant à l'église, chargées de cinq sols de cens et rentes

Thomas Gouvan, bourgeois de [f°435v] Calais, une mesure size au village de Fréthun sur laquelle y a un corps de logis, grange et estables , contenant un mesure laquelle [est en] baillis avec la terre cy après [présentée] :

une pièce de pature joignant cette mesure contenant une mesure,

une pièce de terre labourable joignant la dite pature, contenant trente une mesure soixante quinze verges, le tout tenant ensemble, joignant d'un costé à la rue, d'autre sieur susdit de Rebours, d'un bout à la commune de Fréthun, d'autre aux terres de la Cure et Monsieur François Trudaine ;

deux autres petites mesures [f°436r] contenant cinquante verges ;

un patis y joignant et contenant une mesure soixante-sept verges ;

deux pièces de pré joignant le dit patis, contenant quatre mesures vingt verges, le tout tenant ensemble, aboutissant d'un costé à Margueritte Ledoruy et Jehan Campin, d'autre à Robert Pottier, d'un bout à la rue et d'autre à la petite rue tenant aux Marais ;

une autre pièce contenant quatre-vingt-cinq mesures douze verges tenant d'un costé au sieur de rebours, d'autre audit Trudaine, d'un bout au grnad chemin de Guisnes et d'autre au chemin de la Leulingues ;

quatre pièces de terres de soixante [f°436v] quatre mesures quarante-cinq verges, tennt d'un costé audit Trudaine, d'autre à Nicolas Theiseut, d'un bout au chemin de Leulingues et d'autre au dimage de Bonningues ;

une pièces de pré y celle de tout costé, contenant quatre mesures tenant d'un costé et bout à l'estang du Pont de Neuillay, d'autre au fossé nommé LaCassedicque qui sépare les Communs et les terres su sieur Destrée, le tout chargé de quatorze ecus, trente sols quatre denier de cens et rentes.

14 ecus 30 sols 4 d.

Une pièce de marais de deux mesures vingt-cinq verges acquise à Monsieur Jehan Flesselle, notaire à Calais, tenant d'un costé et d'un bout au chemin et chaussée, d'autre à Oudart [f°437r] Cappel, d'autre à [Arthur Ouest], chargé de deux sols trois deniers de cens et rentes.

2 sous 3d.

Une pièce de marais de huit mesures acquise de Monsieur Paul Gillot ;

de Damoiselle Johanna Toulaime et de feu Guenal Lefvebre, dix mesures qu'elle aurait eu en echange du sieur [Gourry] dudit sieur Gourry quinze mesures vingt-cinq verges,

du sieur Jacques Lemaire, quatorze mesures et [demi] desquelles quatre acquisitions font une pièce contenant en tout quarante-sept mesures soixante-quinze verges, bornées d'un costé aux héritiers [de] Monsieur Nicolas Demartimer et Nicolas [f°437v] [Hermel] , d'autre à Eustache Flahaut, d'un bout à la rivière et d'autre bout à la chaussée, chargée de quarante-sept sols et neuf denier de cens et de rentes.

47 sols 9 d.

Plus a acquis de Oudart Cappel une autre pièce de marais de mesures quatorze tenant d'un costé à Pierre Wardier, d'autre à Monsieur Jehan de Flesselle, d'un bout à la chaussée et d'autre à Arthur Ouest, chargée de deux sols, trois deniers de cens et rentes

2 sols 3 d.

Plus de Robert Potier, une autre pièce de de deux mesures tenant d'un bout à Nicolas Guilles, d'autre à Jehan de Sauthun, d'un bout à la chaussée, d'autre aux dit Arthus Auoest, chargée de deux sols de cens et rentes

2 sols.

[f°438r] Claude Alart, demeurant à Fréthun : deux maisons contenant cinq quartervins tenant d'un costé à Mathieu Larappe, d'autre à Guivard [blanc laissé par le scribe], d'un bout audit Trudaine, d'autre à la Communauté, chargée de quinze deniers de cens et rentes.

15 d.

Marie Hermelle de feu Honoré Lapiere tant pour elle que pour les enfant dudit feu et elle, demeurant à Fréthun, une maison size audit Fréthun avec un jardin contenant une mesure, tenant d'un costé à Gabriel Puchet, d'autre à Jehan Cappel, d'un bout à Joachim Ledain, d'autre sur la rue qui va à l'église, chargée de quinze sols huit deniers de cens et de rentes.

15 ss 8 d.

Une pièce de marais de deux mesures tenant d'un costé et d'un bout à Nicolas Hermel, d'autre à Jehan Cappel, d'un bout au chemin, chargée de deux sols de cens et rentes.

2 ss

Jehanne Perier, veuve de feu Adrian Legras, vivant brasseur, demeurant à Fiennes : une maison bastie de pierre consistant en chambre et estables avec trois mesures quatorze de terre y appendant, tenant d'un costé à Jehan Labbé, d'autre à la chaussée, d'un bout à la commune, d'autre à la digue contre la rivière, chargée de trois sols trois deniers de cens et rentes.

3 ss 3 d.

Bardin Touperel, soldat et serviteur du sieur de Gourdan : quatre mesures de terres labourables tenant d'un costé à Estienne [f°439r] Pierot, d'autre à Martin Leprats, des deux bouts audit Pierot aboutissant aux terres de Jehan Lepappe, chargée de spet sols de cens et rentes.

Gabriel Puchet, sergent de la compagnie du capitaine Roger : une maison size à Fréthun, contenant tant en son pourpris que patis joignant d'un nombre de trois mesures quatre-vingt-quinze verges le tout tenant ensemble d'un costé à Estienne Pierot, d'autre à Michel Catoire, d'un bout à la grande rue et d'autre à la ruelle, chargée de dix-neuf sols, deux deniers de cens et rentes.

Une pièce de marais tenant d'un costé à Barbe Delahaie, d'autre et d'un bout aux Communs, d'autre au susdit [sergent] contenant quatre mesures ou environ chargé de quatre sols de cens et rentes

4 sols

Jehan Cappel demeurant à Fréthun, Germaine Tillier sa femme, paravant veuve de feu Noel Doumain fait autant pour eux que pour Anthoine Doumain son fils et du dit fils Tillier une mesure amazée de maison contenant une mesure et demie de terres ou environs joignant d'un costé à Honoré [Lesieur] , d'autre à Margueritte Bordelle, d'un costé à la rue et d'autre à Jehan Doumain ;

[joignant ] trois mesures et demi de marais tenant d'un costé audit Lesieur, d'autre à la chaussée, d'autre bout à Nicolas Hermel, le tout chargé de vingt sols de cens et rentes.

20 sols

[f. 440r] Margueritte Censsier, tenant de feu Estienne Parot, vivant et demeurant à Fréthun, tant pour elle que pour les enfant mineurs d'aux dit deffunt et d'elle :

une mesure amazé de maison contenant [aussi] la patis y tenant, deux mesures quatre vingt quatorze verges ;

une pièce de marais contenant une mesure vingt verges ;

une pièce de pré contenant une mesure quatre verges ;

aultre pièce de marais d'une mesure et demie ;

un aultre d'une mesure quatre vingt ;

une autre de quatre mesure et quart [mon]



une autre pièce de marais de deux mesures, [f.440v] et une autre de deux mesures, le tout tenant ensemble d'un costé au chemin qui conduit à l'église de Fréthun et d'aux communs du dit lieu, d'autre à Bardin Touperel, d'un bout à la grande rivière, d'autre à Martine [Lusrat] ;

une autre mesure non amazé avec la pature estant de présent en nature de la boue, contenant le tout deux mesures quatre-vingtseize verges ;

un cloz de terre labourable joignant la dite mesure contenant dix mesures, aboutissant de tout costé à rue et chemins ;

une pièce de marais de huit mesures quarante une verges et d'aussi pris en plus grande pièce allant contre le sieur Hardy, fils et héritier de Simon [f. 441r] Hardy tenant d'un costé au dit Hardy, des deux bouts à la commune, le bout chargé de deux écus dix sols neuf deniers obolle de cens et rentes

2 écus, 10 sols 9 d.

Jehan Lhomme, mary et bail de [Ganthine ] fille et héritier de Jehan Ganthine : une mesure amazé contenant vingt-quatre verges size à Fréthun tenant d'un cost é à la grande rue, d'autre et d'un bout à robert Potier, d'autre à la ruelle allant aux Communs ;

une pièce de pré de soixante-dix-sept veres tenant d'un costé à la dite ruelle allant aux Communs, d'autre à Robert Gouvan, d'un bout à Robert Potier et d'autre aux hoirs Jehan Thierry, le tout chargé de dix sols de cens et rentes  
10 s.

Une autre pièce de marais de deux [f°441v.] mesure tenant d'un costé audit Potier, d'autre au chemin, d'un bout à la Chaussée, d'autre a Arthur [au Coste] chargé de deux sols de cens et rentes,

2 s.

Une autre pièce de marais d'une mesure tenant d'un costé audit Potier, d'autre à Michel Ledain, d'un bout à la chaussée, d'autre bout au dit Au Coste, chargée d'un sols de cens et rentes, la dite mesure acquise de Nicolas [Guille], premier mary de la dite Ganthin

1 s.

Jehan Hardy, tant en son nom que comme héritier de feu Simon Hardy son père : une mesure amazée d'une maison et grange contenant vingt-cinq verges tenant d'un costé et bout au sieur de Rebours, d'autre à la commune, et d'autre au chemin qui mène [f°442r] à la dite communune, chargée de onze sols trois deniers de cens et rentes ;

11 s. 3 d.

Une pièce de marais de huit mesures quarante-une verges et demie faisant moitié de seize mesures quatre-vingt-trois verges et demi, et faisant moitié de seize mesures quatre-vingt-trois verges [texte répété] tenant d'un costé à la grande rivière du pont du Nieulay, d'autre costé et bout à une aultre rivière [promenant de ... et audite] rivière et d'autre aux pointes du dit reconnaissant, chargée d huit sols cinq deniers de cens et rentes.

8 s. 5d.

Une autre pièce de huit mesures vingt-cinq verges tenant d'un costé aux héritiers Pierre Jillio, d'autre à la dite grande rivière, d'un bout au chemin qui mène à la commune et d'autre et un bout à une [f.°442v.] petite rivière qui vient auprès de la maison de sieur de Rebours, chargé de huit sols trois deniers de cens et rentes

8 s. 3 d.

Anthoine Beauvoisin : une pièce de marais de deux mesures tenant d'un costé à Nicolas Hermel, d'autre costé à la rivière, d'un bout à Estienne Parot et d'autre à Honoré Lesieur, chargé de deux sols et de cens et rentes.

2 s.

Nicolas Hermel, laboureur demeurant à Fréthun, une maison size à fréthun contenant quatre-vingt-quinze verges ou environs, tenant d'un costé audit Gouvan, d'autre à Jehan [Sauthin = Fauthin] d'un bout par derrière au dit Gouvan et d'autre par devant sur rue, chargé de six sols neuf deniers obolle de cens et rentes que Robert Pothier et sa femme sont tenue de payer de suite dudit Hermel a le droit et faculté de [reserve]

6 s. 9d.

Une pièce de marais de deux mesures tenant d'un costé au sieur de Rebours, d'autre à Pierre Hermel, d'un bout au chemin qui mène aux Marais, et d'autre à la rivière qui vient de Coquelles, chargé de deux sols de cens et rentes

2 s.

Joignant soixante –cinq verges de marais tenant d'un costé à Thomas Gouvan, d'autre audit Hermel, d'un bout à la grande rivière de Fréthun et d'autre à la digue qui mène aux près du dit Gouvan, chargé à raison d'un sols la mesure de neuf deniers de cens et rentes

9 d.

Une autre maison assisse a Fréthun avec huit mesures de marais tenant d'un costé audit Hermel, d'autre à Anthoinette Beauvoisin, d'un bout à la dite rivière et d'autre à la chaussée de Fréthun, chargé de huit sols de cens et rentes.

8 s.

Trois mesures de prés de marais tenant d'un costé audit Lesieur et aux héritiers de feu Jehan Hermel, d'un bout à la dite Beauvoisin et d'autre à la chaussée qui mène du Fréthun à Calais, chargé de trois sols de cens et rentes

3 s.

Plus trois mesures de prés du marias, tenant d'un costé à Michel Ledain, d'autre à Ramon Castagnier, d'un bout au chemin qui conduit de Hames à Calais et d'autre au chemin qui conduit à la chaussée [f°.444r] de Fréthun, chargé de trois sols de cens et rentes

3 s.

Une autre pièce de marais de quatre mesures tenant d'un costé audit Hermel, d'un bout à la dite rivière et d'autre à la digue qui mène aux près dudit Gouvan, chargé de quatre sols de cens et rentes.

4 s.

Une autre de deux mesures tenant des deux costés et bouts comme la précédante pièce, chargé de deux sols de cens et rentes.

Une autre pièce de pré marais de deux mesures tenant d'un costé à Pierre Hermel, d'autre à Estienne Gillot, d'un bout à la digue qui conduit au pont de Fréthun et d'autre à une petite rivière qui mène de Coquelles au vivier, chargé [f° 445v.] de deux sols de cens et rentes.

2 s.

Item six mesures de près marais en trois pièces, la première contenant trois quartieme sur laquelle est bastie une petite maison tenant d'un costé à Toussaint [Testart], d'autre à Nicolas Duprés, d'un bout aux veuve et héritiers Estienne Parrot et d'autre à la rue.

La deuxième contenant une mesure, tenant d'un costé au dit Testart, d'autre audit Duprés, d'un bout à la dite veuve Parrot, d'autre à la dite rue, la troisième contenant quatre mesures et un quarteron, tenant d'un costé au dit Gouvan, d'autre audit Hermel, d'un bout à la grande rivière et d'autre à la digue qui mène aux près du dit Gouvan, chargé de deux sols.

[f° 445 r.] Michel Catoire, laboureur demeurant à Fréthun : une maison par lui bastie sur une mesure , contenant une mesure vingt-quatre verges, tenant d'un costé à Monsieur François Trudaine, d'autre à Jonachim Lesdaim, d'un bout à la grande rue et d'autre à la dite rue, chargé de dix sols de cens et rentes.

10 s.

Une pièce de marais de deux mesures tenant d'un costé à Guillaume Cliqueborne, d'autre à Jehan Labbé, d'un bout à la Commune, d'autre à la digue, chargée de deux sols de cens et rentes.

2 s.

Martine Tellier, veuve du feu Jehan Jarry, tant en son nom que des enfants du dit deffunt et d'elle : une maison manable size au dimage de Fréthun contenant une mesure quatre-vingt-treize verges, tenant d'un costé à la rue, joignant à la dite mesure, d'autre à Thomas Gouvan, d'un bout à la rue et d'autre à Jehan de Santhime, chargé la maison de vingt sols et les terres de sept sols de cens et rentes revenant le tout à vingt-sept sols.

27 s.

André Credde, pour lui et Perrine Stappe sa femme, demeurant à Fréthun : une mesure amazée d'une maison en laquelle ya deux demeures, contenant quatre-vingt-six verges moitié duquel nombre lui a esté donné par Margueritte [Ladoit] mère de la femme du dit Credde et l'autre moitié qui a acquis de Jacques [Lafors] tenant d'un costé à Thomas [f°447 r.] Gouvan, d'autre à Jehan Cappel, d'un out audit Gouvan et d'autre à la rue, chargé de vingt sols de cens et rentes.

20 s.

Sur laquelle le dit Credde doit payer seize sols et la dite Margueritte Ladou le reste. Montant quatre sols à raison de quatorze verges d'amazement dont elle jouist. Le tout revenant à la dite somme de vongt sols de cens et rentes .

20 s.

Monsieur Anthoine Faiet, demeurant à Paris en la paroisse Saint Paul : une mesure amazée de maisons, granges et estables contenant une mesure.

Six petits clos de patures tenant ensemble joignant la dite maison contenant dix mesures soixante-douze verges [phrase répétée en tête du f°447 v.]

[f°447 v.] une pièce de pré joignant les dites patures contenant six mesures quarante verges, le tout tenant ensemble aboutant d'un costé et d'un bout à la rue, d'autre aux ayants droit de Monsieur Jehan Le[vre] et d'autre bout au dit Sieur de Rebours ;

trois clos de terres labourables joignant ensemble, contenant dix mesures vingt-cinq verges tenant des deux costés et d'un bout à la rue, d'autre ayant-droit dudit La Fevre ;

une autre pièce de terre labourables de soixantes-cinq mesures soixante-deux verges tenant [f°448r] d'un costé au sieur de Rebours, d'autre aux ayant-droit ddit Sieur Lafevre, d'un bout au grand chemin qui mène de Guisnes à Calais et d'autre bout du chemin de Leulène ;

aultre pièce de terre labourables de mesures trente-deux verges tenant d'un costé et bout en pointe au chemin de Leulingues, d'autre au dimage de Bonningues et d'autre bout à Claude Laclos

une aultre mesure non amazée contenant cinquante verges ;

un patis joignant de quatre mesures trente-huit verges ;

une pièce de terre labourable joignant les dits patis et mesures contenant dix-huit mesures douze verges, le tout [f°447v] tenant ensemble aboutissant d'un costé aux terres de la [Commune], d'autre au chemin qui fait la séparation du dimage

de Fréthun et Coquelles, d'un bout au chemin qui mène à Bonningues, et d'autre au grand chemin qui mène de Guisnes à Calais ;

un autre cloz de terre labourable de quatorze mesures contenant une mesure quarante verges, tenant d'un costé et des deux bouts à la rue , d'autre costé au dimage de Coquelles ;

une autre pièce de terre labourables de quatorze mesures quatre-vingt-douze verges, tenant d'un costé et d'un bout en pointe au chemin [f°448 r.] qui fait la séparation du dimage de Fréthun et de Coquelles, d'autres terres de la Cure, d'autre bout du chemin qui mène à Bonningues ;

une autre mesures non amazée contenant cinquante verges ;

deux pièces de terres labourables joignant icelle contenant douze mesures quatre-vingt verges, le tout tenant ensemble et aboutissant des deux costés et d'un bout à la rue, d'autre au Sieur de Rebours et un terre de la cure, le tout chargé de [sept] écus, cinquante-cinq sols neuf denier obolle de cens et rentes.

7 e 55 s 9 d.

Anthoine Porat tenant de Antoinette [Masine], cinq quarteron de [f°448 v.] terre ou environ [en fin ] dimage tenant d'un costé et d'un bout à la rue qui va à l'église, d'autre bout à une terre de la dit [Masine], chargée quatre sols de cens et rentes.

4 s.

Une maison avec treize verges de terre tenant d'un costé à Adam Lhomme, d'autre à la rue allant aux terres du dit sieur Trudaine, d'un bout aux héritier de feu Jehan [Masine], et d'autre à Jehan Ladain, chargé de trois sols de cens et rentes

3 s.

Jehan Coq, manouvrier demeurant à Coquelles, une maison contenant trente-cinq verges de terre tenant d'un costé et d'un bout à un fossé qui fait la séparation des terres [f°449 r.] du sieur Fayet et la dite maison et d'autre à un chemin qui mène de Coquelles à [Pihem] et qui fait la séparation du dit dimage dudit Coquelles et Fréthun, chargée de sept sols de cens et rentes

7 s.

#### Marais

Monsieur Jacques Martin, trésorier et [receveur] général de Calais, mary et bail de damoiselle Jehanne Lemoyne, paravant veuve de feu Monsieur Pierre Philippoy , mère et tutrice de Daniel Philippoy, filz du dudit deffunt et d'elle : une pièce de marais size au dimange de Fréthun contenant douze mesures, chargé de douze sols en tout de cens et rentes.

12 s.

Monsieur Robert [Moidit] avocat [f°449 v.] en la justice de Calais : un pièce de marais de deux mesures size au [tri...] de Fréthun, tenant d'un costé et d'un bout à la commune, d'autre aux hoirs de Nicolas Pou[sin], d'autre et d'un bout au [ttratigan] le long des terres du sieur [Destoirre] chargé de deux sols de cens et rentes

2 s.

Guillaume Cliquebourg : deux mesures de marais tenant d'un costé à Estienne Parrot et d'autre au chemin pour venir au dit marais, d'un bout à Michel Catoire, d'autre à la digue contre la rivière, chargé de deux sols de cens et rentes

2 s

Nicolas Duprès, demeurant à Fréthun une pièce de marais de septante verges tenant d'un [f°450 r.] à Nicolas Hermel, d'autre à Gauvain Leroux, d'but aux héritiers Estienne Parot et d'autre à la rue, chargé de neuf deniers de cens et rentes.

9 d.

Une autre pièce de douze mesures treize verges tenant d'un costé aux héritiers dudit Parot, d'autre Nicolas Hermel, d'un bout aux héritiers dudit Parot, chargé de sept deniers obolles de cens et rentes,

Dame Delalande : aultre douze mesures de marais tenant d'un costé à Nicolas Hermel, d'autre au chemin, d'un bout aux pré d'Estienne Parot, d'autre bout à la [Causse], chargé de sept deniers de cens et rentes.

7 d.

*Atlas de tous les chemins vicinaux des différentes paroisses du département de Calais, Montreuil et Ardres divisées par arrondissement...* Cordier de la Houssaye, échevin de Calais. Remis à l'assemblée du département le 15 octobre 1788. 1788, ms. 57.

[fol.41v] : carte des chemins de Fréthun.

[fol.42] : Paroisse de Fréthun

Chemin de Fréthun : 2e classe, 1700 toises de longueur, 20.22 de largeur, ce chemin à besoin d'une réparation. Il faudroit la 1ere année 20t cubes de cailloux cela couteroit 360 livres.

Rue Verte : 3e classe, 500 de longueur, 20 de largeur, passable.

Rue des Juifs : 3e classe, 700 de longueur, 22 de largeur, très mauvaise pendant l'hiver, la réparation couteroit 200 livres.

Rue de Parenty : 3e classe, 200 de longueur, 22 de largeur, passable.

Chemin de Pihen : 2e classe, 1100 de longueur, 18 de largeur, passable.

Chemin de la Croix de Peuplingues : 2e classe, 1100 de longueur, 18 de largeur, idem.

---

Chemin de Bonningue : 2e classe, 1100 de longueur, 18 de largeur, idem.

Chemin des Rouliers : 2e classe, 1300 de longueur, mauvais, c'est un ravin, la réparation coûterait 300 livres.

Chemin allant à Nielles et à la rue Sainte-Marguerite : 2e classe, 800 de longueur, passable.

Chemin de Sainte-Marguerite : 3e classe, 700 de longueur, passable.

Tous ces chemins sont très utiles à la communauté, particulièrement le premier qui est très mauvais.



# **III. Inventaires techniques**



## Les inventaires

### *-Inventaire des structures*

Le tableau d'inventaire des structures se subdivise en 7 sections :

1. La première consiste à l'identification de celles-ci à travers des informations comme son numéro, son type, sa forme et son orientation.
2. La seconde section s'attache à des données métriques.
3. La troisième concerne les relations stratigraphiques avec d'autres structures.
4. La quatrième indique la surface testée en pourcentage ou le nombre de sondages effectués dans le cadre de fossés ou de structures linéaires.
5. La cinquième est une description du profil de la structure et de la nature de son comblement.
6. La sixième recense le type de mobilier découvert dans la structure décrite.
7. La septième est son rattachement chronologique.

### *-Inventaire du mobilier*

L'inventaire du mobilier a été subdivisé par type de matériaux à savoir : la céramique, le matériel lithique, métallique, organique, la faune et la terre cuite architecturale.

L'inventaire céramique a été établi à partir du tableau de comptage de l'étude céramique (Cf. 3.1.1.2). De même, le tableau d'inventaire de la faune est issu de l'étude archéozoologique. Les autres tableaux comprennent des informations sur la parcelle de découverte, la structure concernée, le nombre de fragments et une description plus précise des objets identifiables.

### *-Inventaire photographique*

L'inventaire photographique reprend le principe du nouveau protocole émis par le SRA Nord-Pas-de-Calais en octobre 2012. Ici le code opération qui a été choisit est le code interne à l'Inrap. L'identifiant de la photographie se compose donc du n° d'opération, du numéro « 224 » désignant le dossier « photographie et audiovisuel » (d'après le protocole), du numéro de la structure photographiée ou de la principale si plusieurs sujets y sont figurés et du numéro d'ordre s'il existe plusieurs cliché d'un même sujet. La légende, comme son nom l'indique, décrit l'objet de la photographie. Sont signalés ensuite l'auteur, la date de la prise de vue (de type année/mois/jour), la nature du support, le type de contenant et le nom du fichier sur le dit support.

### *-Inventaire de la documentation graphique et écrite*

Un seul et même inventaire a été effectué pour la documentation graphique et écrite pour des raisons purement pratiques. En effet, la feuille d'enregistrement se constituait à son recto d'une fiche descriptive pour chaque structure et au verso d'un millimétré destiné à recevoir le dessin de cette même structure. Les coupes comportant plusieurs entités (comme les intersections) ont été dessinées sur des feuilles individuelles, décrites à la fin de l'inventaire. Elles ont été numérotées de 1 à 28 pour la première phase et de 2.1 à 2.8 pour la seconde.



## Inventaire des unités stratigraphiques

ST.	Identification		Dimension (en m)				Stratigraphie			surf. testée	Description	Mobilier	Datation		
	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe	est	sur coupé par					synch	éq.
1001	Fossé	x	NE/SO	5,25	0,57	0,12	-	1002	-	-	1003	2 SD	Fossé en cuvette, à parois légèrement évasées. Comblement gris très clair hétérogène avec quelques fragments de silex centimétriques et quelques rares charbons.	Faune	ant.
1002	Fosse	ovale	SO/NE	1,6	1,19	0,31	1001	-	-	-	-	50%	Fosse à profil en cuvette. Comblement limoneux-argileux homogène gris-brun, avec de rares inclusions de charbons millimétriques, quelques silex petits à gros.	Céram, Métal	12B
1003	Fossé	x	N-O/SE	8,25	0,9	0,23	-	-	-	-	1001	3 SD	Fossé à fond plat et parois parfois légèrement évasées, parfois en pente douce. Comblement limoneux argileux brun gris clair hétérogène et meuble. A noter quelques rognons de silex, des inclusions de calcaire millimétriques et de nombreuses traces d'oxydation.	-	ant.
1004	Puits	circulaire	x	4,75	3,75	1,1 mini	-	-	-	-	-	1 SD	Couronne de limon gris clair et craie dame; comblement limoneux argileux homogène gris forcé/noir avec quelques inclusions de craie blanches centimétriques.	Céram	12B-mi 13
1005	Fossé	x	NE/SO	19,25	0,98	0,34	1063, 1034	1019, 1020	-	-	-	4 SD	Fossé à fond plat et parois en palier légèrement incurvées. Comblement limoneux argileux gris brun avec quelques tâches orangées. A noter quelques rares fragments de terre cuite orange millimétriques.	Céram	ant.
1006	Trou de poteau	circulaire	x	0,58	0,57	0,12	-	-	-	-	-	50%	Profil à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris brun compact avec poches orangées, et nombreux petits cailloux calcaire.	Faune	ind.
1007	Four	oblongue	N-O/SE	0,66	0,28	-	-	1077	-	-	-	-	Langquette rubéfiée avec sole conservée sur 0,20 par 0,30 m, très indurée.	-	12B
1008	Fosse	quadrangulaire	NE/SO	3,06	1,9	0,54	-	-	-	-	-	50%	Profil à parois droites avec fond plat et léger surcreusement central. Comblement limoneux argileux avec en partie supérieure, un comblement homogène gris moyen avec quelques nodules de craies centimétriques, quelques poches jaunes TN, et de rares inclusions de TCA oranges millimétriques; en fond de structure un comblement hétérogène gris moyen, gris clair, nombreuses poches jaunes, quelques liserails de charbons et quelques nodules calcaires centimétriques.	Céram, Faune, Métal	12B
1009	Fosse	oblongue	N/S	2,2	0,75 mini	0,52	-	-	-	-	-	ind.	Profil à parois évasées avec surcreusement central à fond plat et parois droites. Comblement limoneux argileux homogène meuble de couleur brun/gris avec rares inclusions de TCA et craie millimétriques.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>
1010	Fosse	ovale	N-O/SE	1,47	1	0,14	1071	-	-	-	-	100%	Profil en cuvette. Comblement limoneux argileux homogène brun moyen compact avec rares silex centimétriques, et quelques tâches calcaire.	Céram, Lithique	milieu 13 <sup>e</sup>

Inventaire des unités stratigraphiques

Identification		Dimension (en m)			Stratigraphie		Description		Mobilier		Datation			
ST.	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe est coupé par	surf. testée	synch éq.	sur	sous	éq.	Mobilier	Datation
1011	Silo	ovale	E/O	2,38	0,82	0,8	1087, 1012	50%	-	-	-	-	Céram, Faune, Métal, TCA	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1012	Epandage	irrégulier	N-O/SE	44	20	-	-	-	-	-	-	-	Céram, Faune, Métal	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1013	Démolition	quadrangulaire	N-O/SE	5,2	1,2	-	-	-	-	-	-	-	Céram, Faune, Métal, TCA	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1014	Mur	x	N-O/SE	2,75	0,6	-	-	1 SD	-	-	-	-	-	début 16 <sup>e</sup>
1015								n° annulé						-
1016	Mur	x	S-O/NE	9	0,5	0,2	-	1 SD	-	-	-	-	Céram, Faune, Métal, TCA, Lithique	début 16 <sup>e</sup>
1017	Fosse	quadrangulaire	N/S	5,5	2,25	0,8	1026	2 SD	-	-	-	-	Céram, Faune, Métal, TCA	milieu 13 <sup>e</sup>
1018	Fossé	x	NE/SO	6	0,68	0,28	1032 1068	3 SD	-	-	-	2011	-	12B
1019	Fosse	ovale	N/S	2,1	1,9	0,47	1005	50%	-	-	-	-	Céram, Faune, Lithique	milieu 13 <sup>e</sup>
1020	Fosse	bilobée	N/S	3,78	2,1	0,48	1005 1030, 1070	50%	-	-	-	-	Céram, Faune, TCA	12B

## Inventaire des unités stratigraphiques

Identification		Dimension (en m)			Stratigraphie		Description		Mobilier		Datation		
St.	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe est coupé par	surf. testée	synch	éq.			
1021	Fosse	ovale	NE/SO	1,5	0,94	0,44	-	100%	-	-	-	milieu 13 <sup>e</sup>	
									Fosse, testée au diagnostic, à profil en cuvette, avec parois très légèrement évasées. Comblement limoneux argileux avec en partie supérieure, un comblement homogène brun moyen avec quelques inclusions calcaire centimétriques; en partie inférieure, une couche brun/jaune hétérogène avec inclusions de calcaires et de nombreux charbons centimétriques, et de rares silex.			Céram, Faune, Métal, TCA, Lithique	
1022	Fosse	circulaire	-	1,46	1,45	0,43	-	50%	-	-	-	milieu 13 <sup>e</sup>	
									Fosse à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux gris moyen homogène dans son ensemble, avec nombreuses inclusions de TCA et charbons centimétriques et de rares calcaires et silex de petite taille.			Céram, Métal, TCA, Lithique	
1023	Fosse	oblongue	E/O	2,86	1,2	0,14	1035	50%	-	-	-	12B	
									Fosse à parois très évasées et fond plat. Comblement limoneux argileux gris clair hétérogène, avec nombreuses poches orangées éparées, des lignes charbonneuses et des inclusions de terre rubéfiée.			Céram	
1024	Fosse	ovale	N/S	1,2	0,8	0,1	-	50%	-	-	-	ind.	
									Fosse à fond plat et parois droites ou légèrement évasées. Comblement limoneux argileux hétérogène brun foncé avec de nombreux charbons centimétriques et des boulettes de rubéfiées.			-	
1025	chablis								-	-	-	-	
									n° annulé				
1026	Fosse	ovale	N/O/SE	1,24	0,9	0,14	-	1017	-	-	-	12B	
									Fosse en pente douce. Comblement limoneux argileux hétérogène, meuble, brun à tonalité rosée avec quelques calcaires et charbons millimétriques.				
1027	Fosse	ovale	N/O/SE	1,2	0,9	0,4	-	1028	-	-	-	12B	
									Fosse à profil en U, le fond est plat et les parois droites. Comblement limoneux argileux hétérogène compact et légèrement plastique brun-gris clair avec quelques nodules calcaires millimétriques.			-	
1028	Fossé?	x	N/S	1,72	0,52	0,16	1027, 1005	3 SD	-	-	-	milieu 13 <sup>e</sup>	
									Profil régulier à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux hétérogène meuble brun/gris avec présence de silex centimétriques, crates millimétriques et rares oxydations.			Céram	
1029	Fosse	circulaire	-	-	0,54	0,11	-	50%	-	-	-	milieu 13 <sup>e</sup>	
									Fosse à creusement en cuvette. Comblement limoneux argileux homogène meuble brun-gris avec rares céramiques centimétriques.			Céram	
1030	Fosse	quadrangulaire	N/O/SE	1,31	1,07 mini	0,47	1020, 1070	75%	-	-	-	milieu 13 <sup>e</sup>	
									Profil à fond plat et parois évasées. 2 complements : la couche supérieure est un limon argileux gris rougeâtre meuble hétérogène avec de rares charbons centimétriques; la couche inférieure est un limon argileux gris orangé compact, homogène avec quelques nodules calcaires centimétriques.			Céram, Faune, TCA	

Inventaire des unités stratigraphiques

ST.	Identification		Dimension (en m)				Stratigraphie			surf. testée	Description	Mobilier	Datation		
	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe	est coupé par	sur sous synch éq.						
1031	Fossé	-	N-O/SE	1,9	0,43	0,23	1005	1075	-	-	1005?	3 SD	Profil en V. Comblement limoneux argileux hétérogène meuble brun gris avec poches blanchâtres, rares craies centimétriques, rares charbons millimétriques.	Céram, TCA	12B
1032	Fossé	-	N-O/SE	3	0,45	0,12	1018					2 SD	Fossé à fond plat et parois très légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris orangé et très lessivé.	-	ant.
1033	Fosse	circulaire	-	1,46	1,36	0,55	-	-	-	-	-	50%	Profil en cuvette avec fond légèrement irrégulier. Comblement limoneux argileux hétérogène brun/gris avec de nombreux charbons, de rubéfiés et calcaires, avec trois nuances de couleurs du foncé au clair.	Céram, Métal, Lithique	milieu 13 <sup>e</sup>
1034	Fossé	-	N-O/SE	9,5	0,52	0,13	1036	1005	-	-	-	3 SD	Fossé à profil en cuvette. Comblement limoneux argileux homogène gris moyen avec quelques poches orangées et des traces importantes de lessivage.	Faune	ant.
1035	Fossé	-	NE/S-O	3,75	0,24	ind.	-	1034?	-	-	1041	2 SD	Fossé visible uniquement en plan.	Céram	ant.
1036	Trou de poteau	circulaire	-	0,5	0,43	0,6	-	1034	-	-	-	50%	Trou de poteau à fond plat. Comblement limoneux argileux homogène gris moyen.	-	ant.
1037	Trou de poteau	circulaire	-	-	0,62	0,13	-	-	-	-	-	50%	Profil en cuvette à parois évasées. Comblement limoneux argileux homogène meuble et légèrement plastique gris clair avec quelques calcaires millimétriques, et de rares charbons millimétriques.	-	12B
1038	Fossé	-	N-O/SE	8,25	0,62	0,12	-	1046	-	-	1099	2 SD	Fossé à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris moyen-orangé.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>
1039	Fosse	circulaire	-	-	1,03	-	-	-	-	-	-	50%	Profil en cuvette. Comblement limoneux argileux brun meuble homogène avec nombreux nodules de craie centimétriques, terre rubéfiée centimétrique, quelques charbons millimétriques et rognons de silex.	Céram, Lithique	milieu 13 <sup>e</sup>
1040	Fosse	trapézoïdale	N/S	0,54	-	0,9	-	-	-	-	-	50%	Profil en cuvette, structure très arasée. Comblement limoneux homogène gris foncé, présence de cendre grise et de boulettes d'argiles rubéfiées.	-	milieu 13 <sup>e</sup>
1041	Fossé	-	NE/S-O	0,82	0,25	0,13	-	1033	-	-	1035	1 SD	Profil en U. Comblement limoneux argileux homogène gris clair avec de rares inclusions de charbons et rare argile rubéfiée.	Céram	12B
1042	Fossé	-	N/S	10,5	1,23	0,2	-	-	-	-	-	4 SD	Fossé à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris brun moyen avec de rares charbons millimétriques.	Céram, Lithique	Fin 15 <sup>e</sup>
1043	Fossé	-	N-O/SE	-	1,18	0,24	-	1045	-	-	-	1 SD	Fossé à parois évasées et fond en pente douce. Comblement limoneux argileux hétérogène brun-gris, avec quelques rares inclusions de craie millimétriques.	-	ant.

## Inventaire des unités stratigraphiques

Identification St.	Type	Forme	Orientation	Dimension (en m)			Stratigraphie coupe est coupé par	surf. testée	Description	Mobilier	Datation					
				L	I	P										
1044	Fossé	-	NO/SE	-	0,9	0,62	-	1045	-	-	-	1 SD	Fossé à profil en «V», Comblement limoneux argileux assez gras hétérogène brun clair, avec quelques poches jaunes de TN remaniées et quelques craies millimétriques.	-	12B	
1045	Fossé	-	NO/SE	21,75	2,2	0,24	1043, 1044	-	-	-	2003	1 SD	Fossé à fond très irrégulier et parois évasées. Comblement limoneux argileux homogène brun-gris avec rares charbons millimétriques et quelques inclusions de craie millimétriques.	-	milieu 13 <sup>e</sup>	
1046/2018	Fosse	quadrangulaire	E/O	1,7	1,6	0,32	1038	-	-	-	-	50%	Fosse à fond irrégulier en palier, et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris moyen avec de très nombreuses boulettes jaunes TN, d'autres rubéfiées, quelques charbons centimétriques, nombreux rognons de silex et quelques fragments de TCA (briques et tuiles).	-	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>	
1047													n° annulé			-
1048	Fosse	trapézoïdale	N/S	1,52	1,2	0,4	-	-	-	-	-	50%	Fosse à parois légèrement évasées et fond plat. Comblement limoneux argileux homogène gris noir avec de rares silex centimétriques, de rares nodules et moellons de calcaire et de rares charbons centimétriques.	Faune	ind.	
1049													n° annulé			-
1050	Fossé	-	NE/SO	17,5	1,92	0,62	-	-	-	-	1042	2 SD	Fossé à fond plat avec léger palier et parois en pente douce, parfois fond à double creusement. Comblement limoneux argileux homogène compact gris moyen/clair, avec parfois des poches blanchâtres, de rares charbons millimétriques et de rares inclusions de TCA orange.	Céram, Faune	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>	
1051													n° annulé, élargissement du fossé 1042			-
1052	Fosse	circulaire	-	-	2,08	0,78	1076	-	-	-	-	100%	Fosse à fond bombé et parois légèrement évasées avec léger palier. Comblement limoneux argileux homogène gris/noir avec rares nodules de calcaire centimétriques et rares charbons centimétriques, avec parfois des boulettes d'argile rubéfiée.	Céram, Faune, Métal, Lithique	milieu 13 <sup>e</sup>	
1053	chablis												n° annulé			-
1054	Trou de poteau	ovale	N/S	1,24	1,12	0,6	1069	-	-	-	-	50%	Trou de poteau à parois droites et fond plat et surcreusé côté Est. Comblement limoneux argileux homogène à 2 couches: une gris moyen avec quelques charbons et craies centimétriques, et de rares terres cuites oranges et silex centimétriques; et une autre, à la même texture et même tonalité mais beaucoup moins chargée en inclusions et avec la présence de quelques boulettes jaunes TN. A noter également, dans la deuxième couche des blocs de craie = calage?	Céram, Faune, TCA	milieu 13 <sup>e</sup>	

Inventaire des unités stratigraphiques

Identification St.	Type	Forme	Orientation	Dimension (en m)			Stratigraphie est coupe par	surf. testée	Description	Mobilier	Datation	
				L	I	P						
1055	Fosse	ovale	N/O/SE	2,25	1,3	0,56	-	50%	Fosse à fond plat et parois droites à légèrement évasées. 3 comblements différents: en couche supérieure, du limon-sableux homogène et meuble brun moyen avec des boulettes de rubéfiés, du charbon centimétrique, des petits blocs de craie équarris ou non; une couche médium de TN remanié avec quelques charbons et terre cuite millimétriques; une couche inférieure composée de limon argileux hétérogène, meuble de couleur brun-gris avec quelques charbons millimétriques, de la terre cuite orange centimétrique et des poches de TN remanié.	Céram, Métal, TCA	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>	
1056	Fosse	quadrangulaire	N/O/SE	1,6	1,14	0,62	1057	50%	Fosse à profil en «U», à fond plat et parois droites. Comblement limoneux argileux hétérogène à 2 couches: celle supérieure grise/noire très charbonneux avec quelques boulettes jaunes TN, avec de nombreux charbons centimétriques et de rare céramiques décimétriques; celle inférieure à poches grises claires mêlées à des poches plus foncées/noires, avec de rares charbons millimétriques.	Céram, Faune, TCA	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>	
1057	Trou de poteau	oblongue	NE/SO	1,14	1,04	0,48	1056	50%	Trou de poteau à profil en cuvette surcрусée avec bord en replat. Comblement limoneux argileux hétérogène: avec en couche supérieure une couleur gris moyen avec quelques poches jaunes de TN, de rares rognons de silex et de rares briques jaunes; en couche inférieure, du gris clair gras sans inclusion.	-	milieu 13 <sup>e</sup>	
1058	Fosse	quadrangulaire	N/O/SE	2,86	2,12	0,68	1064	50%	Fosse à profil en «U», à fond plat avec léger surcрусement en partie centrale, parois droites. Comblement de trois couches: 1. Limon argileux homogène gris moyen compact avec de nombreuses traces de phosphates verdâtres et de rare TCA oranges centimétriques; 2. Limon argileux homogène compact gris moyen avec des boulettes jaunes de TN (béchées?), de nombreuses inclusions d'argile rubéfiée, des charbons centimétriques et quelques rognons de silex; 3. Limon argileux homogène meuble gris moyen avec des boulettes jaunes sans inclusion.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>	
1059								n° annulé				
1060	épandage	-	-	10	5	-	-	100%	1012	Limons argileux gris foncé homogène avec quelques boulettes rubéfiées.	Céram, Métal	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1061	Fosse	ovale	E/O	1,5	0,64	0,12	-	50%	-	Fosse très arasée à fond irrégulier et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris clair avec nombreux nodules de craie centimétriques et de rare charbons de bois.	-	ind.

## Inventaire des unités stratigraphiques

Identification		Dimension (en m)			Stratigraphie			surf. testée	Description	Mobilier	Datation				
St.	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe est coupé par					sur	sous	synch	éq.
1062	Fosse	ovale	N/S	1,15	1,07	0,51	1064	-	-	-	-	50%	Fosse à profil en «U», à fond en cuvette et bord droit et évasé. Comblement limoneux argileux hétérogène gris foncé noir avec de nombreuses boulettes jaunes de TN réparties de manière non uniforme; présence de quelques silex centimétriques, de quelques inclusions calcaire millimétriques, et de nombreux charbons centimétriques.	Céram, Métal, Lithique	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1063	Fossé	-	N/O/SE	3,75	1,07	0,36	1005	-	-	-	-	2 SD	Fossé à parois légèrement évasées, à fond plat, surcreusé en son centre. Comblement limoneux argileux hétérogène gris clair avec de rare silex centimétriques et de rare charbon millimétrique; avec une poche grise très claire lessivé en partie inférieure.	Céram	ant.
1064	Fosse? Epan dage	ovale	N/O/SE	5,5	3,25	-	-	-	-	-	-	100%	Comblement limoneux argileux hétérogène de couleur variant entre poches grises foncées et poches gris clair lessivées, avec de nombreux charbons millimétriques = niveau beché?	Céram, Métal	12B
1065													n° annulé	-	-
1066													n° annulé	-	-
1067	Mur	-	N/O/SE	0,74	0,52	-	-	-	-	-	-	-	Mur, seuil? Composé de blocs calcaire, grès sans liant lais présence de boulettes de mortier gris.	-	début 16 <sup>e</sup>
1068	Trou de poteau	ovale	-	ind.	0,35	0,31	1018	-	-	-	-	50%	Trou de poteau indistingable en plan, mais à profil en cuvette, fond bombé et parois droites. Comblement limoneux argileux homogène gris brun moyen, avec nombreux fragment calcaire de plus de 10 cm, au niveau inférieur (calage?), rare TCA oranges centimétriques.	Céram, TCA	milieu 13 <sup>e</sup>
1069	Fosse	ovale	E/O	0,72	0,68	0,18	1054	-	-	-	-	50%	Fosse à fond plat et paroi évasée. Comblement limoneux argileux hétérogène gris moyen avec de nombreuses poches jaunes TN, avec de rares inclusions de calcaires centimétriques, de rares charbons et TCA millimétriques.	-	12B
1070	Fosse	ovale	NE/S/O	0,88	1,26	0,36	1020	1030	-	-	-	50%	Fosse à paroi en palier globalement évasé et fond en pente douce. Comblement limoneux sableux hétérogène gris brun foncé à tendance rougeâtre meuble, avec quelques inclusions de charbons. A noter la présence de rare silex de taille moyenne et de rares nodules de calcaire centimétriques.	Céram, Faune, TCA	milieu 13 <sup>e</sup>
1071	Fosse	piriforme	N/S	1,56	1,2	0,25	-	1010	-	-	-	50%	Profil à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris/brun moyen compact avec présence de rares nodules de silex.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>
1072													n° annulé	-	-

Inventaire des unités stratigraphiques

Identification		Dimension (en m)			Stratigraphie		surf. testée		Description		Mobilier		Datation			
St.	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe	est coupé par	sur	sous	synch	éq.				
1073	Fosse	oblongue	E/O	3	1,12	0,58	-	-	-	-	-	-	50%	Fosse à profil en «V» avec un fond globalement plat, et 2 comblements: 1. Limon argileux homogène gris moyen avec quelques rognons de silex, des petits blocs calcaire, un fin litage de moule et de nombreuses céramiques; 2. Limon argileux hétérogène à dominante gris moyen avec de nombreuses poches grises claires et d'autres jaunes T.N.	Céram, Faune, Métal, Lithique	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1074	Fosse	ovale	N/O/SE	2,12	1,72	0,66	1005	-	-	-	-	-	50%	Fosse à profil en cuvette avec un palier sur son bord ouest. Comblements multiples composés d'une trame générale de limon argileux compact homogène brun moyen à clair avec parfois des boulettes de TN jaune et une autre chargée en nodules calcaire centimétriques.	Céram, Faune	12B
1075	Fosse	ovale	N/S	1	1,58	0,35	1031	-	-	-	-	-	50%	Profil en cuvette avec un palier sur sa paroi sud. Comblement limoneux argileux hétérogène meuble brun avec rares silex centimétriques, quelques nodules calcaires centimétriques et de rares charbons millimétriques.	-	milieu 13 <sup>e</sup>
1076	Fosse	oblongue	N/O/SE	2,5	0,5	0,26	-	1052	-	-	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois droites. Comblement limoneux argileux homogène gris moyen avec de rares charbons millimétriques et de rares boulettes d'argile rubéfiée.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>
1077	Fosse	circulaire	-	1,42	1,24	0,38	1007	-	-	-	-	-	50%	Fosse à profil en cuvette : fond bombé et parois légèrement évaseées. Comblement limoneux argileux hétérogène très meuble de couleur brun gris avec présence de nodules de fragments de silex, quelques nodules calcaire et des charbons centimétriques.	Céram, Faune, Métal, TCA, Lithique	milieu 13 <sup>e</sup>
1078	Fosse	quadrangulaire	NE/SO	3,5	1,5	0,65	-	1094	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond irrégulier avec un surcreusement en partie Est, les parois sont légèrement évaseées. Comblement à 3 couches: 1. Limon argileux brun sombre hétérogène avec inclusions de calcaire et de silex; 2. Limon argileux brun clair hétérogène avec inclusions de calcaire; 3. Limon argileux gris moyen hétérogène avec nombreuses inclusions de calcaire, charbons et silex.	Céram, Faune, Métal, TCA	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1079	Fosse	quadrangulaire	N/O/SE	4	3,5	0,8	-	-	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois droites ou légèrement évaseées. Comblement limoneux argileux gris moyen à foncé avec quelques nuances dans la composition des inclusions. Présence de nombreuses boulettes de limon jaune TN, de charbons, silex et briques jaunes.	Céram, Faune, Métal, TCA, Lithique	Fin 15 <sup>e</sup>
1080	Fosse? Couche?	ind.	ind.	-	2	0,7	-	1079, 1081	-	-	-	-	1 SD	Profil irrégulier, à comblement limoneux argileux homogène et compact gris clair à gris orange avec quelques éclats de silex et de rares inclusions de charbons millimétriques.	Céram, Faune	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>



## Inventaire des unités stratigraphiques

Identification		Dimension (en m)				Stratigraphie			Description		Mobilier		Datation			
St.	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe	est coupé par	sur	synch	éq.	surf. testée	Description		Mobilier	Datation
1081	Fosse	ovale	N/S	5,75	2,2	0,7	1080	-	-	-	-	1 SD	Fosse à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux compact homogène brun-brun à gris-brun et gris moyen. Présence de rares inclusions de charbons millimétriques.		Céram, Métal	ind.
1082	Fosse	ovale	NE/SO	3,5	2,6	0,7	1083	-	-	-	-	50%	Fosse à fond plat et irrégulier et parois assez droites. Comblement limoneux argileux compact homogène gris-brun à gris moyen avec par endroits quelques poches orangées, de rares charbons et nodules de calcaire millimétriques.		Faune	ind.
1083	Fosse? Fossé?	oblongue	NE/SO	8,75	5	1,5	1082	-	-	-	1016	1 SD	Possible fossé, retour de 1045? Fond non atteint, parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux compact et homogène avec 4 nuances dans les inclusions: 1. gris orangé avec quelques inclusions de calcaire; 2. gris moyen avec une ligne de silex, des inclusions calcaire centimétriques et de rares charbons; 3. gris moyen avec silex (petits à gros), inclusions de calcaire centimétriques; fragments de briques jaunes et rares charbons de bois; 4. gris moyen avec inclusions de calcaire.		Céram, Faune, Métal, TCA	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1084	Fosse	piriforme	N/O/SE	2,5	2,5	0,8	-	-	-	-	-	1 SD	Fosse à fond plat et parois droites. 3 comblements: 1. Limon argileux brun moyen hétérogène, tâches jaunes, inclusions de calcaires et rares charbons; 2. Limon argileux brun sombre hétérogène à nombreuses inclusions de silex, calcaire, charbons; 3. Limon argileux gris clair et jaune hétérogène avec quelques inclusions de calcaire.		-	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1085	Fosse	bilobée	E/O	1,47	1	0,39	1086, 1042, 1050	-	-	-	-	50%	Fosse à fond irrégulier et parois évasées. Comblement limoneux argileux hétérogène compact gris clair à moyen avec des tâches orangées et quelques inclusions de charbons et TCA centimétriques.		Céram, Faune, Métal, TCA, Lithique	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1086	Fosse	ovale	N/S	1	0,52	0,33	1085	-	-	-	-	50%	Fosse à fond irrégulier et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris moyen orangé avec de rares inclusions de calcaire.		Céram, Faune	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1087	Fosse	ovale	E/O	1,2	1,06	0,5	1011	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois très légèrement évasées. Comblement limoneux argileux avec en partie supérieure une épaisse couche de craie concassé et en partie inférieure, quelques inclusions de craie centimétriques.		Céram, Métal, Lithique	milieu 13 <sup>e</sup>
1088	Fosse	oblongue	NE/SO	2,26	1,25	0,5	1089	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois droites. Comblement limoneux argileux homogène gris clair avec de rares fragments de silex, de rares nodules de calcaire, de rares charbons millimétriques et au fond de la fosse, présence de phosphate.		Céram, Faune, Métal	milieu 13 <sup>e</sup>

Inventaire des unités stratigraphiques

Identification		Dimension (en m)				Stratigraphie			Description		Mobilier		Datation			
ST.	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe	est coupé par	sur	sous	synch	éq.	surf. testée	Description	Mobilier	Datation
1089	Fosse	ovale	N/S	2,02	1,7	0,54	1124	-	-	-	-	-	50%	Fosse à fond bombé et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène brun moyen avec nombreux nodules calcaire centimétriques.	Céram	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1090	Fosse	circulaire	-	-	1,78	0,2	-	-	-	-	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois évasées. Comblement limoneux argileux hétérogène meuble brun-gris avec quelques nodules calcaire millimétriques et de rares charbons millimétriques.	Céram, Métal	milieu 13 <sup>e</sup>
1091	Fosse	quadrangulaire	E/O	5,25	4,5	0,6	1127	-	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond irrégulier, parois évasées et à palier. Comblement à 3 couches: 1. Limon argileux hétérogène meuble brun moyen avec inclusions millimétriques de charbons et craies; 2. Limon argileux hétérogène meuble brun-gris avec quelques fragments de craies, des charbons de bois et des phosphates; 3. Limon argileux hétérogène meuble brun clair avec des rognons de silex, de la craie centimétrique et des poches de TN remanié.	Céram, Faune, Métal, Lithique	milieu 13 <sup>e</sup>
1092	Âtre	quadrangulaire	N/O/SE	0,7	0,52	-	-	1091	-	1012	1093	-	-	Briques jaunes (26 x 12 cm) brûlées et rubéfiées, liées avec du mortier et parois rien.	-	début 16 <sup>e</sup>
1093	Sol	lambeau	-	1,6	1,2	-	-	1091	-	1012	1092	-	-	Limon argileux homogène rouge-orange rubéfié mêlé à de rares silex, calcaires, charbons et TCA.	Céram, Faune, Métal, TCA	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1094	Fosse, latrine	ovale	NE/SO	4,25	2,75	0,2	-	1078	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond irrégulier et parois évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris clair-orangé avec de rares charbons et TCA, et quelques nodules de craie centimétriques. Couche de 1 à 2 cm de croute inclurée phosphatée.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>
1095														n° annulé		
1096	Fosse	circulaire	-	1,22	1,18	0,35	1098	-	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène brun orangé compact homogène avec de très nombreux nodules de craie compactée centimétriques à décimétriques.	Céram, TCA	milieu 13 <sup>e</sup>
1097	épandage	quadrangulaire	NE/SO	11	11	-	-	-	-	-	-	1012	-	Limon argileux hétérogène à tonalité gris clair/jaune, parois gris très foncé voire noir charbonneux. A noter nombreux rognons de silex, calcaire, céramiques.	Céram, Faune, Métal, TCA, Lithique	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1098	Fossé	-	NE/SO	2,75	0,73	0,23	-	1096, 1097	-	1012	-	1099?	1 SD	Fossé à profil irrégulier, fond globalement plat et parois peu évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris orangé avec nombreux perturbations de fouisseurs, et quelques nodules calcaires centimétriques.	Faune	milieu 13 <sup>e</sup>

## Inventaire des unités stratigraphiques

Identification		Dimension (en m)				Stratigraphie			surf. testée	Description	Mobilier	Datation					
St.	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe	est coupé par	sur sous synch éq.								
1099	Fossé	-	N/O/SE	2,25	0,55	0,18	-	1117	-	1012	-	1038	1 SD	Fossé à profil en cuvette. Comblement limoneux argileux homogène gris clair avec nombreux nodules calcaire centimétrique en partie supérieure.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>	
1100	Fosse	ovale	E/O	2,1	0,9	0,46	-	-	-	1012	-	-	50%	Fosse à paroi droite ou en palier et fond bombé. Comblement limoneux argileux gris moyen homogène avec inclusions centimétriques de charbons et silex.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>	
1101	Fosse	circulaire	-	1,21	1,18	0,25	-	-	-	-	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois évasées. Comblement limoneux argileux homogène compact gris moyen avec quelques poches plus orangées. A noter la présence de rares charbons et fragments de silex centimétriques.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>	
1102	Fosse	oblongue	N/S	3,48	2,06	0,22	-	-	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois évasées. Comblement limoneux argileux hétérogène légèrement compact gris clair avec de rares charbons millimétriques et de rares oxydations.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>	
1103														n°annulé			
1104	Fosse	ovale	N/O/SE	4,3	2,25	0,3	1082	-	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond irrégulier et parois évasées. Comblement limoneux argileux hétérogène gris moyen avec présence de fragments de silex, de nodules calcaire, de nombreux charbons centimétriques et boulettes d'argile rubéfiée.	Céram	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>	
1105	Fossé, sablière?	-	N/O/SE	4,75	0,4	0,6	1109	-	-	1012	-	-	3 SD	Fosse à fond plat et parois inexistantes. Comblement limoneux argileux homogène gris moyen.	-	ind.	
1106	Fosse	circulaire	-	1,02	1,01	0,25	1097	-	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond bombé et parois très évasées. Comblement limoneux argileux hétérogène compact gris clair à moyen avec des boulettes jaunes et quelques inclusions de calcaire.	Faune	ind.	
1107	Fosse	semi-circulaire	-	1,1	0,42	-	-	1102	-	1012	-	-	-	Comblement limoneux argileux gris clair homogène.	-	ind.	
1108	Fosse	ovale	NE/SO	0,84	0,7	0,15	-	-	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux hétérogène gris, jaune et rouge rubéfiée avec quelques charbons centimétriques.	Céram	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>	
1109	Fosse	ovale	NE/SO	1,5	1,1	0,36	1105	1116	-	1012	-	-	50%	Fosse à profil en cuvette. Comblement limoneux argileux homogène compact gris clair avec quelques boulettes orangées.	-	ind.	
1110	Fosse	-	-	-	2,04	0,7	-	1127	-	1012	-	-	1 SD	Fosse invisible en plan à fond plat et parois verticales. Comblement limoneux sableux compact gris moyen avec rares inclusions millimétriques de crates et charbons, avec en partie inférieure plusieurs poches de TN remaniées.	Céram	milieu 13 <sup>e</sup>	

Inventaire des unités stratigraphiques

Identification		Dimension (en m)			Stratigraphie			surf. testée		Description		Mobilier		Datation	
St.	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe est coupé par	sur	sous	synch	éq.				
1111	Fosse	circulaire	-	3,64	3,25	0,66	1115	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois évasées. Comblement limoneux argileux compact homogène avec en partie supérieure, une couleur gris brun moyen et quelques inclusions calcaire centimétriques; en partie inférieure une couleur brun-orangée avec quelques inclusions calcaire centimétriques éparsees.	Céram	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1112													n° annulé		
1113	Fosse	circulaire	-	1,1	0,94	0,2	1118	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux hétérogène gris moyen avec de rares nodules calcaire millimétriques et quelques charbons et traces d'oxydation centimétriques.	-	ind.
1114	Fosse	quadrangulaire	NE/SO	3,08	2,5	0,74	1119	-	1012	-	-	1 SD	Fosse à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement à 3 couches: 1. Limon argileux homogène gris forcé assez gras et compact avec quelques poches jaunes TN, quelques inclusions de charbons centimétriques, des boulettes de rubéfiés centimétriques et de rares inclusions de terres cuites oranges millimétriques et craie centimétrique; 2. Limon argileux homogène gris moyen avec de rares poches jaunes TN, de rares charbons centimétriques et de rares inclusions centimétriques de terre cuite orange et de fragments de briques jaunes; 3. Limon argileux homogène gris moyen/clair avec de nombreuses poches jaunâtres de type TN réparties de manière homogènes, de rares silex, quelques craies centimétriques et de rares fragments de briques jaunes.	Faune	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1115	Fosse	-	-	-	0,82	0,2	1111	-	1012	-	-	1 SD	Fosse à fond en cuvette et parois obliques. Comblement limoneux argileux homogène gris brun moyen avec poches orangées et de rares inclusions de terre cuite.	-	ind.
1116	Fosse	ovale	NE/SO	1,75	1,56	0,56	1109	-	1012	-	-	50%	Fosse à profil irrégulier, à fond bombé et parois obliques. Comblement limoneux argileux homogène compact gris moyen avec quelques tâches orangées et des boulettes d'oxydation diffuses.	Faune	ind.

## Inventaire des unités stratigraphiques

ST.	Identification		Dimension (en m)			Stratigraphie			surf. testée	Description	Mobilier	Datation				
	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe est	sur coupé par					sous	synch	éq.	
1117	Fosse	quadrangulaire	N-O/SE	4	3,25	0,68	-	1019, 1020	-	1012	-	-	50%	Fosse à parois verticales ou légèrement évasées et fond plat. Comblement limoneux argileux homogène avec 4 nuances: 1. gris moyen avec quelques inclusions de craies centimétriques, de nombreux charbons centimétriques; 2. gris moyen gras avec de très nombreux charons avec même des morceaux de bois conservés, quelques fragments de briques jaunes, de rares craies centimétriques; 3. gris clair avec des poches jaunes TN; 4. gris moyen avec de nombreuses poches jaunes, quelques charbons et craies centimétriques.	Céram, Faune, TCA	Fin 15 <sup>e</sup>
1118	Fosse	ovale	NE/SO	1,8	1,28	0,28	-	-	-	1012	-	-	50%	Fosse à fond plat avec surcreusement en partie nord-est et parois verticales. Comblement limoneux argileux hétérogène gris moyen avec quelques concentrations de charbons et terres cuites.	Céram, Faune, TCA	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1119	Fosse	-	-	-	1,78	0,54	1117	1114	-	1012	-	-	1 SD	Fosse à profil en « V » et paroi sud en palier. Comblement limoneux argileux homogène gris moyen avec quelques charbons centimétriques et de rares craies centimétriques.	-	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1120	Fosse, Trou de poteau?	-	-	-	0,58	0,38	1117	-	-	1012	-	-	1 SD	Fosse à fond plat et parois droites. Comblement limoneux argileux homogène gris foncé assez charbonneux avec quelques poches jaunes TN centimétriques et de rares craies centimétriques.	Céram	Fin 15 <sup>e</sup>
1121	Fosse	ovale	N-O/SE	-	3,2	0,74	-	-	-	1012	-	-	1 SD	Fosse à fond plat parois évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris moyen avec quelques craies centimétriques et des charbons millimétriques et de nombreuses poches avec chevauchement de poches jaunes TN ou à teintes plus claires.	Céram	Fin 15 <sup>e</sup>
1122	Fosse	-	-	-	1,88	0,58	-	1128	-	1012	-	-	1 SD	Fosse à fond plat et parois évasées. Comblement hétérogène: 1. Limon argileux hétérogène gris très clair avec poches plus brunes claires et d'autres jaunes TN voire blanches avec quelques charbons millimétriques; 2. Fine couche jaune à blanche lessivée avec autour des points d'oxydation plus brune; 3. Limon argileux hétérogène gris moyen/jaune avec de rares charbons centimétriques.	-	Fin 15 <sup>e</sup>
1123	Fosse	-	-	-	2,88	0,58	-	1129	-	1012	-	-	1 SD	Fosse à parois évasées et fond bombé. Comblement limoneux argileux homogène gris moyen avec quelques craies centimétriques.	Céram, Faune, Métal	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
1124	Fosse	ovale?	N/S	2	0,28	0,6	1089	-	-	-	-	-	50%	Fosse à fond bombé et parois assez droites (parois Est sous la berme). Comblement limoneux argileux hétérogène gris moyen avec quelques nodules calcaire de petite et moyenne dimension, et quelques charbons centimétriques.	-	milieu 13 <sup>e</sup>

## Inventaire des unités stratigraphiques

Identification		Dimension (en m)			Stratigraphie		surf. testée		Description		Mobilier		Datation					
St.	Type	Forme	Orientation	L	I	P	coupe est coupé par	sur	sous	synch	éq.							
1125	Fosse	quadrangulaire	N/O/SE	2,72	1,5	0,62	-	-	1012	-	-			50%	Fosse à fond plat et paroi droite à évasée. Comblement de 3 couches: 1. Limon argileux compact homogène gris clair à tâches orangées avec quelques nodules de craie centimétriques éparsses et de rares charbons de bois millimétriques; 2. Limon argileux compact homogène gris moyen à foncé avec de nombreux nodules de boulettes d'argile rubéfiée et de nombreux charbons de bois centimétriques; 3. Limon argileux compact homogène gris moyen avec charbons de bois et argile rubéfiée diffus.	Céram, Faune, Lithique	Fin 15 <sup>e</sup>	
1126	Trou de poteau	-	-	-	0,66	0,58	-	-	-	-	-			1 SD	Fosse uniquement vue en coupe. Comblement limoneux argileux gris clair et jaune hétérogène avec de nombreuses inclusions calcaire décamétriques et quelques charbons centimétriques.	-	ind.	
1127	Fosse	-	-	-	1,6	0,5	1110	1091	-	1012	-			1 SD	Fosse à profil en «V». Comblement limoneux argileux compact hétérogène gris clair/jaune et quelques inclusions de calcaire décamétriques.	-	ind.	
1128	Fosse	-	-	-	0,8	0,44	1122	-	-	1012	-			1 SD	Fosse à profil en «V». Comblement limoneux argileux homogène gris foncé à clair avec de rares charbons, terres cuites et craies millimétriques.	-	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>	
1129	Trou de poteau	-	-	-	0,9	0,32	1123	-	-	1012	-			1 SD	Trou de poteau à profil en «V». Comblement limoneux argileux homogène meuble gris/brun avec de très nombreux rognons de silex et petits blocs calcaire.	-	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>	
2001	Fosse	oblongue	NE/SO	3,13	1,2	0,44	-	-	-	-	-			50%	Fosse à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux homogène brun/gris clair avec quelques traces d'oxydation.	Céram, Faune	ind.	
2002														n° annulé				-
2003	Fossé	-	N/O/SE	45,75	1,7	0,53			2012, 2011	1083?				4 SD	Fossé à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limoneux argileux meuble homogène gris moyen avec de rares inclusions de terres cuites.	Céram, Faune, Métal	milieu 13 <sup>e</sup>	
2004	Fosse	ovale	E/O	0,8	0,7	0,3	2003	-	-	-	-			50%	Fosse à fond bombé et parois évasées. Comblement limoneux argileux homogène gris blanc très clair avec de rares charbons millimétriques.	-	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>	
2005	Fossé	-	N/O/SE	5	0,36	0,13	-	-	-	-	-			3 SD	Fossé à profil en cuvette. Comblement limoneux argileux homogène meuble gris clair/jaune avec de rares nodules calcaires et charbons millimétriques.	-	ant.	
2006														n° annulé				-
2007	Fosse	ovale	N/O/SE	1,9	1	0,4	2003	-	-	-	-			50%	Fosse à profil en cuvette. Comblement limoneux argileux homogène compact gris moyen avec de rares fragments de silex.	Céram, Faune	Fin 15 <sup>e</sup>	
2008														n° annulé				-

## Inventaire des unités stratigraphiques

ST.	Type	Forme	Orientation	Dimension (en m)			Stratigraphie		surf. testée	Description	Mobilier	Datation		
				L	I	P	est coupe	sur coupé par						
2009	Fosse	oblongue	N-O/SE	1,6	0,26	0,1	-	-	1044,2037,2005	3 SD	Fosse à profil en cuvette. Comblement limonux argileux hétérogène gris clair avec de rares nodules calcaires et charbons millimétriques.	-	ind.	
2010											n° annulé			
2011/2020	Fossé	-	NE/S-O	27,75	0,99	0,5	2019, 2021	1058	2003, 2012	4 SD	Fossé à fond plat et parois évasées. Comblement limonux argileux homogène compact gris brun moyen avec de rares inclusions de charbons millimétriques.	Céram	12B	
2012											cf.1050	Céram, Faune, TCA	12B	
2013	Trou de poteau	circulaire	-	-	0,28	0,1	-	-	-	50%	Trou de poteau en cuvette à comblement limonux argileux homogène gris clair avec quelques poches jaunes TN.	-	12B	
2014	Fosse	quadrangulaire	N-O/SE	3,54	3,3	0,8	-	-	-	100%	Fosse à fond plat et parois légèrement évasées. Comblement limonux argileux gris moyen avec parfois des poches plus orangées. A noter en partie centrale un sédiment très argileux compact gris clair et un squelette de faune en connection au fond.	Céram, Faune, Métal, TCA, Lithique	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>	
2015	Fossé	circulaire	-	4,5	0,38	0,22	-	-	2012	100%	Fossé à profil en «U» et parfois en «V». Comblement limonux argileux très compact et homogène gris moyen/clair avec de nombreuses poches jaunes TN et de rares éclats de silex; en partie inférieure parfois une couche plus jaune grisâtre.	Céram, Métal	12B	
2016	Fosse	circulaire	-	-	1,3	0,2	2017	-	-	100%	Fosse à fond plat et parois évasées. Comblement limonux argileux hétérogène brun/gris sombre avec des poches plus jaunes avec de rares calcaires centimétriques et de la terre cuite millimétrique et quelques charbons millimétriques.	Céram, Faune, TCA, Lithique	Fin 15 <sup>e</sup>	
2017	Fossé	tournant	N-O/SE	3,25	0,35	0,16	-	2016, 1073	-	2 SD	Fossé à profil en «U». Comblement limonux sableux hétérogène gris clair/blanc avec de rares charbons millimétriques et quelques traces d'oxydation.	Céram	12B	
2018	Fosse	quadrangulaire arrondie	E/O	1,7	1,6	0,32	1038	-	-	1046	50%	Fosse fond irrégulier en paliers et parois légèrement évasées. Comblement limonux argileux homogène gris moyen avec de très nombreuses boulettes jaunes TN, d'autres rubéfiées, de nombreux rognons de silex, quelques charbons centimétriques et de rares fragments de briques jaunes.	Céram	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup>
2019/2021	Fossé	-	N-O/SE	9	0,77	0,22	-	2011	-	1063	3 SD	Fossé à profil en cuvette, fond bombé et parois légèrement évasées. Comblement limonux argileux compact et hétérogène gris-blanc avec de rares charbons et traces d'oxydation millimétriques.	Céram	ant.
2022	Trou de poteau	carré	-	0,25	0,25	0,1	-	-	2038	100%	Trou de poteau à fond plat et parois droites. Comblement limonux argileux homogène gris clair.	-	12B	

Inventaire des unités stratigraphiques

ST.	Type	Forme	Orientation	Dimension (en m)			Stratigraphie coupe est coupé par	sur sous synch	surf. testée	Description	Mobilier	Datation		
				L	I	P								
2023	Trou de poteau	carré	-	0,22	0,2	0,1	-	-	2007	-	100%	Trou de poteau à profil en cuvette. Comblement limoneux argileux homogène gris clair.	-	12B
2024	Trou de poteau	-	-	-	0,24	0,28	-	-	2003	-	50%	Trou de poteau à parois droites et fond en cuvette. Comblement limoneux argileux compact homogène gris foncé avec des inclusions de terre cuite de rares charbons.	-	12B
2025	Trou de poteau	quadrangulaire	-	0,2	0,14	0,01	-	-	-	-	100%	Trou de poteau à fond plat et parois droites. Comblement limoneux argileux homogène gris très clair.	-	12B
2026	Trou de poteau	carré	-	0,19	0,18	0,04	-	-	-	-	100%	Trou de poteau à fond plat et parois droites. Comblement limoneux argileux homogène gris clair.	-	12B
2027	Trou de poteau	quadrangulaire	-	0,22	0,16	-	-	-	-	-	100%	Comblement limoneux argileux homogène gris clair.	-	12B
2028	Trou de poteau	carré	-	0,2	0,2	0,05	-	-	-	-	100%	Trou de poteau à fond plat et parois droites. Comblement limoneux argileux homogène gris clair.	-	12B
2029	Trou de poteau	carré	-	0,21	0,15	-	-	-	-	-	100%	Trou de poteau très arasé. Comblement limoneux argileux homogène gris clair/jaune.	-	12B
2030	Trou de poteau	carré	-	0,17	0,17	0,03	-	-	-	-	100%	Comblement limoneux argileux homogène gris clair.	-	12B
2031	Trou de poteau	carré	-	0,18	0,17	0,03	-	-	-	-	100%	Comblement limoneux argileux homogène gris clair.	-	12B
2032	Trou de poteau	carré	-	0,22	0,16	0,08	-	-	-	-	100%	Comblement limoneux argileux homogène gris clair. Trou de poteau très arasé.	-	12B
2033	Trou de poteau	carré	-	0,14	0,18	0,03	-	-	-	-	100%	Comblement limoneux argileux homogène gris clair.	-	12B
2034	Trou de poteau	carré	-	0,15	0,11	0,1	-	-	-	-	100%	Comblement limoneux argileux homogène gris clair.	-	12B
2035	Trou de poteau	circulaire	-	0,32	0,3	0,07	-	-	-	-	100%	Trou de poteau à profil en cuvette. Comblement limoneux argileux homogène gris clair avec quelques nodules calcaire millimétriques.	-	ind.
2036	Trou de poteau	ovale	-	0,36	0,28	0,07	-	-	-	-	100%	Trou de poteau à fond plat et parois évasées. Comblement limoneux argileux homogène compact gris brun clair avec de rares nodules calcaires millimétriques.	-	ind.
2037	Fosse	oblongue	-	3,07	0,3	0,18	-	-	-	-	3 SD	Fosse ou fragment de fossé à fond plat et parois évasées. Comblement limoneux argileux compact homogène gris clair.	Métal	ind.
2038	Fossé	-	N-O/SE	25	0,8	0,56	-	2003	-	2022	1043	Fossé à fond bombé et parois évasées. Comblement limoneux argileux meuble homogène gris clair avec de rares inclusions de charbons et de terres cuites.	-	ind.



## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
1002	1		12B	coquiller					2	2			2	2		centimétrique
				TCRgran					1				1	1		
1004	1		fin 15e-déb.16e	TCR-gl					1	1			1	1		
				TCR-gl	1004-1	tele	T2	FR2B	1				1	1		
				TCG						1			1	1		fond plat
1005 (2.9 diag)	2/2 (diag)		milieu 13e (résiduel)	coquiller					1				1	1		
				TCR-gl	2.9-1	pichet	PI3	ind.	1				1	1		sans doute HD
				TCG					44				44	44		
				TCG	2.9-2	pichet	PI3	FRIA	1	5			6	6		1
				TCG	2.9-3	pichet	PI3	FRIA	1				1	1		1
				TCG	2.9-4	oule	O5	FRIA	1				1	1		1
1008	1		12B	Tsigillée					2	2			2	2		avec moulage d'un homme à la lyre
				VRP						1			1	1		
				coquiller					1				1	1		
				TCG					35	35	1		36	36		EP plat
				TCG/R					18	18			18	18		dont un décor incisé
				TCGbi					17	17			17	17		
				TCGgran					7	7			1	8		EV=goulot
				TCGgran	1008-1	oule	O4	FR3A	2				2	2		1
				TCGgran	1008-2	oule	O2	FRIA	1				1	1		1
				TCGgran	1008-3	oule	O3	FRIA	1				1	1		1
1009	1		milieu 13e	TCG					9	9			9	9		
				TCG	1009-1	pichet	PI2	FRIA	1	1		1	3	3		EP aplati
				TCG	1009-2	pichet	PI2	ind.	1				1	1		idem
				TCGgran					2				2	2		
1010	1		milieu 13e	TCG/R					11	11			11	11		centimétrique
				TCGclair					19	19			19	19		
				TCGclair	1010-1	pichet	PI3	FRIA	1				1	1		1
				TCGclair	1010-2	pichet	PI3	FR4	1				1	1		1
				TCGclair	1010-3	pichet	PI3	FR4	1				1	1		1
				TCR					13	13			13	13		
				TCR-gl					1	1			1	1		
				TCR-gl/eng					7	7	1		8	8		
				TCRisée-gl/HD				FR2B/5	4	2			6	6		décor bilobé et strié
				TCR-gl/HD					1	1			1	1		décor de coquilles Saint Jacques

Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n° inv.	forme	type	spe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
				TCG						217	9	3		229		fond à pieds digités
				TCG	10104	pichet	PI3	FR3A	1					1	1	
				TCG	10105	pichet	PI3	FR2A	1					1	1	
				TCG	10106	pichet	PI3	FR3A	1					1	1	
				TCG	10107	pichet	PI3	FR3A	1					1	1	
				TCG	10108	pichet	PI3	FR3A	2					2	1	
				TCG	10109	pichet	PI3	FR4	1					1	1	
				TCG	101010	pichet	PI3	FR3A	1					1	1	
				TCG	101011	pichet	PI3	FR1A	1					1	1	
				TCG	101012	pichet	PI3	FR3A	1					1	1	
				TCG	101013	pichet	PI3	FR3A	1					1	1	
				TCG	101014	pichet	PI3	FR1A	1					1	1	
				TCG	101015	pichet	PI3	FR3A	1					1	1	
				TCG	101016	oule	O5	FR1A	1					1	1	
				TCG	101017	oule	O5	FR1A	1					1	1	
				TCG	101018	oule	O1	FR1A	1					1	1	
				TCG	101019	oule	O1	FR1A	1					1	1	
				TCG	101020	oule	O1	FR1A	1					1	1	
1011	1		fin.15e-déb.16e	TCR-gl						2				2		
				TCR						3				3		
				TCG						8	2	1		11		
				TCBeige	1011-1	tèle?	T2	FR1B	1					1	1	
1012	1		fin.15e-déb.16e	TCR						2		1		3		
				TCRlumé						1				1		
				TCR-gl						2	1			3		
				TCR-gl	1012-1	poêle	PL1	FR1B	1			1		2	1	
				TCG						5	1			6		
				TCG	10122	tèle	T2	FR1A	1					1	1	
				TCG	10123	tèle	T2	FR1A	1					1	1	
1012(2.7 diag)	2/2 (diag)		fin.15e-déb.16e	grés								1		1		fond festonné
				TCR-gl						4				4		
				TCG/R						2				2		
				TCG						5	1			6		
				TCG	2.7-1	oule	O7	FR1A	1					1	1	résiduel
				TCG	2.7-2	oule	O1	FR4	1					1	1	résiduel

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n° inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
				TCG	2.7-3	tèle	T6	FR2A	1					1	1	
				TCG	2.7-4	tèle	T2	FR1A	1					1	1	
				TCG	2.7-5	tèle	T2	FR2A	1					1	1	
1013	1		fin 15e-déb.16e	TCRfumé					2					2		
				TCR					2					2		
				TCR-gl					9		2			11		
				TCR-gl	1013-1	écuelle	E1	FR1B	1					1	1	
				TCG					28					28		
				TCG	1013-2	pichet	PI3	FR2A	1					1	1	résiduel
1016	1		fin 15e-déb.16e	grès					1					1		
				TCB-gl	1016-1	écuelle	E2		1					1	1	
				TCR-gl					3					3		
				TCR-gl	1016-2	couvercle	C1	FR3B	1					1	1	
				TCR					2					2		
				TCR	1016-3	poëlon	PO1	FR1A	1					1	1	résiduel XIVe-XVe
				TCRfumé					2					2		dont 1P avec décor de poinçon
				TCG					9		1			10		
				TCG	1016-4	tèle	T2	FR1A	1					1	1	
				TCG	1016-5	ind.	ind.		1					1	1	
1017	1		milieu 13e	TCGgran					3					3		
				TCR					1		1			2		
				TCR-gl/eng					2					2		
				TCRosee-gl/eng	1017-1	pichet	PI2		1					1	1	sans doute fragment d'HD
				TCR-gl					2					2		
				TCR-gl	1017-2	tèle	T2	FR2A	1					1	1	intrusif
				TCR-gl	1017-3	tèle	T1	FR1B	1					1	1	
				TCG					34		2			36		
				TCG	1017-4	tèle	T1	FR3A	1					1	1	
				TCG	1017-5	tèle	T1	FR3A	1					1	1	
				TCG	1017-6	ouïe	O1	FR1A	1					1	1	
				TCG	1017-7	ouïe	O1	FR2A	1					1	1	
				TCG	1017-8	ouïe	O3	FR1A	1					1	1	
				TCG	1017-9	pichet	PI4	FR3A	2					2	1	
				TCG	1017-10	pichet	PI6	FR3A	1					1	1	
				TCG	1017-11	pichet	PI3	FR4	1					1	1	
				TCG	1017-12	pichet	PI2	FR3A	1					1	1	

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n° inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques		
1019	1		milieu 13e	TCG	1017-13	pichet	PI2	FR3A	1					1	1			
				TCG	1017-14	pichet	PI2	FR3A	1						1	1		
				TCR-g/eng							1					1		
				TCG/R					1				1					
				TCG					6				6					
1020	1		12B	TCG	1019-1	oule	O1	FR1A	1					1	1			
				Tsigillée						1						1		
				TCG/R							9					9		
				TCG							23					23		
				TCGclaire							2					2		
				TCGclaire	1020-1	bassin	B1	FR1A	1								1	1
				coquillierfine					1				1					
				coquillierfine	1020-2	poêlon	PO2	ind.	1				1	1				
1020 (2.3 diag)	1/1 (diag)		12B	TCR					1				1					
				TCR-gl					3				3					
				TCR-gl	2.3-1	marmite	M3	ind.	1				1	1	1	intrusif		
				TCG/R					161	8			169					
				TCG					849	41	6		896					
				TCGclaire					90	9			99					
				TCBeiegran					42	1			43					
				TCGlissebi					34				34					
				TCBeiegran	2.3-2	pichet	PI5	FR1A	1	1			2	1				
				TCBeiegran	2.3-3	pichet	PI5	FR1A	1				1	1				
				TCBeiegran	2.3-4	pichet	PI5	FR1A	1	1			2	1				
				TCBeiegran	2.3-5	cruche	CR2	FR1A	1				1	1				
				TCBeiegran	2.3-6	pichet	PI5	FR1A	1				1	1				
				TCGclaire	2.3-7	pichet	PI5	FR3A	1				1	1				
				TCGclaire	2.3-8	pichet	PI5	FR3A	1				1	1				
				TCGclaire	2.3-9	pichet	PI5	FR1A	1				1	1				
				TCGclaire	2.3-10	pichet	PI5	FR3A	1				1	1				
				TCGclaire	2.3-11	pichet	PI5	FR1A	5	6	1		12	1				
				TCG/R	2.3-12	pichet	PI5	FR1A	5	6			11	1				
				TCG/R	2.3-13	pichet	PI5	FR3A	2		1		3	1				
				TCG/R	2.3-14	pichet	PI5	FR3A	1				1	1				
				TCG	2.3-15	pichet	PI5	FR3A	2				2	1				

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
				TCG	2.3-16	pichet	PI5	FR1A	1					1	1	
				TCG	2.3-17	pichet	PI5	FR3A	1					1	1	
				TCG	2.3-18	pichet	PI5	FR3A	1					1	1	
				TCG	2.3-19	pichet	PI5	FR3A	3	1				4	1	
				TCG	2.3-20	pichet	PI5	FR1A	4	1				5	1	
				TCG	2.3-21	pichet	PI5	FR1A	5	8	1			14	1	
				TCG	2.3-22	pichet	PI2	FR3A	5	2				7	1	
				TCGclair	2.3-23	pichet	PI5	FR1A	4	3	3			10	1	
				TCG	2.3-24	pichet	PI5	FR3A	1					1	1	
				TCG	2.3-25	pichet	PI5	FR3A	1					1	1	
				TCG	2.3-26	pichet	PI5	FR3A	1					1	1	
				TCG	2.3-27	pichet	PI5	FR1A	1					1	1	
				TCG	2.3-28	pichet	PI5	FR3A	1					1	1	
				TCG	2.3-29	pichet	PI5	FR3A	1					1	1	
				TCG	2.3-30	pichet	PI5	FR3A	1					1	1	
				TCGclair	2.3-31	ind.	ind.	ind.	1					1	1	
1021	2		milieu 13e	TCR-gl/HD					1					1	1	décor de cordon rapporté rouge sur fond jaune
				TCR-gl/eng					1					1	1	
				TCR					19	1				20		fond à pieds digités
				TCR-gl						2				2		fond à pieds digités
				TCR-gl	1021-1	poêlon	PO3	FR6	4	12	1			17	1	
				TCG/R					49					49		centimétriques avec un avec décor à la molette de petits triangles
				TCGclair					47	2				49		dont 3P avec décor léger d'ondés
				TCGclair	1021-2	oule	O1	FR1A	1					1	1	
				coquillierfne					1					1		
				TCG					296	20	2			318		matériel très fragmenté, pieds digités
				TCG	1021-3	oule	O4	ind.	1					1	1	
				TCG	1021-4	oule	O4	FR1A	1					1	1	
				TCG	1021-5	oule	O1	FR3A	1					1	1	
				TCG	1021-6	cruche	CR2	FR1A	1					1	1	
				TCG	1021-7	pichet	PI2	FR3A	1					1	1	
				TCG	1021-8	pichet	PI3	ind.	1					1	1	
				TCG	1021-9	pichet	PI3	FR1A	1					1	1	
				TCG	1021-10	pichet	PI3	ind.	1					1	1	
				TCG	1021-11	pichet	PI2	ind.	1					1	1	

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n° inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
1021 (2.5 diag)	2/2 (diag)		milieu 13e	TCG	1021-12	pichet	PI3	FR1A	2					2	1	
				TCG	1021-13	ind.	ind.	FR3A	1					1	1	
				TCR					5					5		
				TCR	2.5-1	oule	O1	FR1B	1					1	1	
				TCG/R					2					2		
				TCR-gl					1					1		
				TCR-g/HD				FR1A	9	4				13		
				TCGclaire					3					3		
				TCGbi					5					5		
				TCG					63	1	1			65		EP décoré de digitations
				TCG	2.5-2	oule	O1	FR1A	1					1	1	
				TCG	2.5-3	pichet	PI3	FR1A	1					1	1	
1022	2		milieu 13e	TCG					4					4		
1023	2		12B	TCBeige-gl					1					1		HD?
				TCG					8					9		EV=goulot
1028	2		milieu 13e	TCG/R					1					1		
				TCG					2					2		
1029	2		milieu 13e	TCBeige					1					1		
				TCG	1029-1	pichet	PI2	FR3A	1					1	1	
1030/ 1070	2		milieu 13e	TCR-g/eng					1					1		
				TCR					2					2		
				TCG					21	2	1			24		fonds digités, EP aplati
				TCG	1030/1070-1	oule	O5	ind.	1					1	1	
				TCBeige					1					1		
				coquillierfine					1					1		
1030 (2.4 diag)	2/2 (diag)		milieu 13e	TCGclaire					10					10		
				TCG					105					105		
				TCR					18	1	2			21		
				TCR-g/HD				FR1B/6	2					2		décor de pustules/framboises vertes
1031	2		12B	TCGclaire					5					5		
				TCGclaire	1031-1	oule	O4	FR3A	1					1	1	
				TCG					12					12		
				coquiller					32	13				45		
				coquiller	1031-2	poêlon	PO4	ind.	10	13	3			26	1	archéo complet
1033	2		milieu 13e	TCR					1					1		

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
				TCBeige					1					1		matériel fragmenté
				TCG					19					19		
1035	2	HMA?		TCG/commune sombre					2					2		
1038	2	milieu 13e		TCGgran					1					1		
				TCG					2					2		
1039	2	milieu 13e		TCR-gl	1038-1	ind.	ind.	ind.	1					1	1	fragment centimétrique
				TCGbi					1					1		
				TCG					5					5		
				TCG					1					1		
1041	2	12B		TCGgran	1039-1	tele	T1	FR4	1					1		
1042	2	Fin 15e		grès					2	1				3		
				TCR					1					1		
				TCR-gl					1					1		
				TCG					11					11		
				TCG	1042-1	marmite	M1	FR4	2					2	1	
				TCGgran					3					3		
1042 (SD2)	2	résiduel		coquillier					2					2		
1042 (3.1 diag)	2	Fin 15e		TCR					7					7		
				TCGclair					1					1		
				TCG	3.1-1	marmite	M1	FR1A	1					1	1	
				TCG	3.1-2	poêlon	P05	FR1A	1					1	1	résiduel
1050	2	fin 15e-déb.16e		TCR-gl					1	3				4		pieds pincés
				TCR-gl	1050-1	tele	T5	FR1B	1					1	1	
				TCG					12					12		
1050/ 1085/ 1073	2	fin 15e-déb.16e		TCR					1					1		
				TCR	1050/85/73-1	tele	T5	FR1B	1					1	1	
				TCR-gl	1050/85/73-2	marmite	M2	FR1B	1					1	1	
		1052		TCG	1050/85/73-3	couvre-feu	CF4	FR4	4	2				6	1	
1052 surf.	2	1050	fin 15e-déb.16e	TCR	1052-1	tele	T4	FR2B	1	2				3	1	
				TCR-gl					2					2		
				TCR-gl	1052-2	marmite	M3	FR1B	1					1	1	
				TCG					3		1			4		
				TCG	1052-3	terrine	TR1	FR3B	1					1	1	
				TCG	1052-4	couvre-feu	CF4	ind.	3	4				7		.

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
1052	2		milieu 13e	TCRflumé coquiller TCR-g/eng TCR-gi					3	1	1	1	1	3		
				TCR-g/HD		FR2B/6			1	1	1	1	2	2		décor de cordon de section triangulaire orange sur fond orange; et décor moulé en forme de fleur.
				TCR					1	1	1	2	2	2		piéd tripode très étrié
				TCR	1052-1	pichet	PI2	FR3B	1					1	1	
				TCG/R					14		1	1	15	15		
				TCGgran					16	1			17	17		
				TCG					177		1	1	178	178		
				TCG	1052-2	ouïe	O5	FR1A	6				6	6	1	avec départ d'EP plate, coquemar?
				TCG	1052-3	couvre-feu	CF3	FR1A	1				1	1	1	
				TCG	1052-4	têle	T1	FR1A	1				1	1	1	
				TCG	1052-5	ouïe	O1	FR1A	1				1	1	1	
				TCG	1052-6	ouïe	O1	FR3A	1				1	1	1	
				TCG	1052-7	ouïe	O1	FR3A	1				1	1	1	
				TCG	1052-8	ouïe	O1	FR1A	1				1	1	1	
				TCG	1052-9	ouïe	O2	FR4	1				1	1	1	
				TCG	1052-10	pichet	PI2	FR3A	1				1	1	1	
				TCG	1052-11	pichet	PI2	FR3A	1				1	1	1	
				TCG	1052-12	pichet	PI3	FR1A	1				1	1	1	
				TCG	1052-13	pichet	PI2	FR3A	1				1	1	1	
				TCG	1052-14	pichet	PI3	FR3A	1				1	1	1	
				TCG	1052-15	ind.	ind.	ind.	1				1	1	1	
				TCG	1052-16	ind.	ind.	ind.	1				1	1	1	
				TCG	1052-17	ind.	ind.	ind.	1				1	1	1	
1053	3		-	TCBeige					2				2	2		chablis, n° annulé
1054	3		milieu 13e	TCR-g/HD				FR6	1				1	1		décor de cordon rapporté de section triangulaire verte sur fond jaune
				TCG					1					1		
				TCG	1054-1	têle	T1	FR2A	1				1	1	1	
				TCG	1054-2	couvre-feu	CF1	FR3A	1				1	1	1	
				TCG/R					4				4	4		
				TCBeige	1054-3	ouïe	O1	FR4	1				1	1	1	
1055	3		fin 15e-déb.16e	TCG					4				4	4		



## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
				TCG	1055-1	écuelle	E1	FR1A	1					1	1	
				TCG	1055-2	couvre-feu	CF2	FR2A	2					2	1	
				TCG	1055-3	couvre-feu	CF2	FR1A	1					1	1	
				grès					9					9		
				TCRosée-gl					1					1		
1056	3		fin 15e-déb.16e	TCG					3					3		
				TCR-gl					4	1				5		fond=pied de tripode
1058	3		milieu 13e	TCR-gl/eng					1	3				4		fond à pied pincé=pichet HD?
1060	3		fin 15e-déb.16e	grès	1060-1	pichet	PG1	-	1					1	1	à pâte claire beige avec une lisière gris foncé
				TCG/R	1060-2	tèle	T2	FR3A	1					1	1	
1061 RI	3		ind.	TCG					3					3		
1062	3		fin 15e-déb.16e	TCR					3					3		
				TCR-gl					2	2				4		1P de passoire, fond de tripode
				TCR-gl	1062-1	tèle	T3	FR5	1					1	1	
1063	3		HMA?	TCG					1					1		
				TCR/G					1					1		
1064	3		12B	coquillerR	1064-1	chaudron	CHI	-	1					1	1	
				coquillerR	1064-2	chaudron	CHI	-	1					1	1	
				TCG	1064-3	bassin	B1	FR2A	1					1	1	bandeau de maintien et décor digité
1066	3		n°annulé	TCR					3					3		
				TCR-gl					5					5		
			fin 15e-déb.16e	TCR-gl	1066-1	marmite	M1	FR1B	1					1	1	
				TCG					3			1		4		EP de section ovale
				TCG	1066-2	tèle	T4	FR3A	1					1	1	
				TCG	1066-3	ind.	ind.	ind.	1					1	1	
1068	3		12B (résiduel)	TCGclaire					1					1		
				TCG					1					1		
				TCGbi					2					2		
1071	3		milieu 13e	TCR					1					1		
				TCG					9					9		
1073	3		fin 15e-déb.16e	grès	1073-7	pichet	PG2	-	2	1				2	1	fond festonné, pâte grise foncée/claire
				TCR					3					3		
				TCR	1073-2	tèle	T5	FR2B	1					1	1	
				TCR	1073-3	tèle	T5	FR2B	2					2	1	traces de suie externe

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n° inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
				TCG							1			1		fond plat
				TCG	1073-5	marmite	M2	ind.	2					2	1	
				TCRlumég-l						2	2			4		pieds pincés, fond assez trapu
				TCR-gl					6	3				9		fond d'un réchauffoir à décor découpé, et fond tripode
				TCR-gl	1073-1	marmite	M3	FR2B	1	1				2	1	
				TCR-gl	1073-4	marmite	M3	FR1B	1					1	1	
				TCR-gl	1073-6	marmite	M3	FR2B	1	2		1		4	1	
1074	3		12B	TCG					38	1	1	1	1	41		EP=plat et ovale;EV=goulot
				TCGclair					6					6		
				TCGclair	1074-1	cruche	CR1	FR3A	1					1	1	
				TCG	1074-2	cruche	CR1	FR3A	1					1	1	
				TCG	1074-3	cruche	CR2	FR3A	1					1	1	
				TCG	1074-4	cruche	CR1	FR3A	1					1	1	
				TCG	1074-5	ind.	ind.	FR3A	1					1	1	
				TCG	1074-6	cruche	CR1	FR3A	2					2	1	
1076	3		milieu 13e	TCR-gl					1					1		
				TCBeige-gl					1					1		sans doute fragment d'HD
1077	3		milieu 13e	TCR					1					1		avec traces de suie
				TCR	1007-1	poêlon	PO1	FR3B	1					1	1	
				TCR-gl					4					4		
				TCG					64					64		matériel très fragmenté
				TCG	1007-2	cruche	CR2	FR1A	1					1	1	
				TCG	1007-3	cruche	CR2	FR3A	1					1	1	
				TCG	1007-4	cruche	CR3	FR3A	1					1	1	
				TCG	1007-5	cruche	CR4	FR3A	1					1	1	
				TCG	1007-6	oule	O4	FR3A	1					1	1	
				TCG	1007-7	ind.	ind.	ind.	1					1	1	
				TCGclair					9					9		
				TCBeigegran					1					1		
1078	3		fin 15e-déb.16e	TCR-gl/sgraf	1078-1	assiette	A1	FR2B	1					1	1	
				TCR-gl/eng							3			3		
				TCR-gl/eng	1078-2	assiette	A2	FR5	2	1	1			4	1	petite assiette archéo complète
				TCR					4					4		
				TCR	1078-3	marmite	M3	FR1B	1					1	1	
				TCR	1078-4	tele	T2	FR1B	1					1	1	

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n° inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
				TCR	1078-5	ind.	ind.	ind.	1					1	1	fragment centimétrique
				TCR-gl					40	7	2			49		fond plat, à pieds pincés et tripodes
				TCR-gl	1078-6	marmite	M2	FR1B	2	3	1			6	1	
				TCR-gl	1078-7	marmite	M3	FR1B	1					1	1	
				TCR-gl	1078-8	marmite	M3	FR1B	2					2	1	
				TCR-gl	1078-9	marmite	M2	FR3B	1					1	1	
				TCR-gl	1078-10	poêle	PL1	FR3B	1					1	1	
				TCR-gl	1078-11	poêle	PL1	FR2B	1					1	1	
				TCR-gl	1078-12	couvercle	C1	FR1A	1					1	1	archéo complet
				TCR-gl	1078-13	pichet	PI1	FR1B	1					1	1	
				TCR-gl	1078-14	pichet	PI1	FR1B	1					1	1	
				TCR-gl	1078-15	écuelle	E1	FR2B	1					1	1	
				TCR-gl	1078-16	écuelle	E1	FR1B	1					1	1	
				TCG					53	4	1	1	1	59		fond tripode
				TCG	1078-17	marmite	M3	FR1A	1					1	1	
				TCG	1078-18	marmite	M2	FR2A	1					1	1	
				TCG	1078-19	terrine	TR1	FR1A	1					1	1	
				TCG	1078-20	tèle	T2	FR1A	1					1	1	
				TCG	1078-21	tèle	T2	FR1A	1					1	1	
				TCG	1078-22	tèle	T2	FR2A	1					1	1	
				TCG	1078-23	tèle	T4	FR1A	1					1	1	
				TCG	1078-24	tèle	T2	FR1A	1					1	1	
				TCG	1078-25	couvre-feu	CF3	FR1A	1					1	1	
				TCG	1078-26	couvre-feu	CF2	FR1A	1					1	1	
				TCG	1078-27	ind.	ind.	ind.	1					1	1	
				TCG	1078-28	ind.	ind.	ind.	1					1	1	
1079	3		Fin 15e	grès					2	2				4		fond festonné
				TCR-gl					2	2				4		fond tripode
				TCR-gl	1079-1	poêle	PL1	FR3B	1					1	1	
				TCR-gl	1079-2	couvercle	C1	FR3B	1					1	1	
				TCG					7					7		
				TCG	1079-3	tèle	T2	FR1A	1					1	1	ici cannelé légèrement
1080	3		ind.	TCG	1079-4	tèle	T2	FR2A	2					2	1	
				TCG					1					1	1	
1081	3		ind.	TCR-gl						1				1	1	
				TCG					1					1	1	

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
1083	3		fin 15e-déb.16e	TCG					2	1			3	3		fond tripode
				TCR-gl					1				1	1		
1085/1086	3		fin 15e-déb.16e	TCR-gl	1083-1	couvercle	C1	FR3B	1				1	1	1	
				TCG					4		1		5	5		
				grès	1085/86-1	pichet	PG3	-	1				1	1	1	pâte claire, origine Langerwehe?
				TCR-gl	1085/86-2	marmite	M2	FR1A	1				1	1	1	
				TCR-gl	1085/86-3	tele	T5	FR1B	1	1			2	2	1	
				TCR-gl	1085/86-4	marmite	M3	ind.	2				2	2	1	
	1085			TCR-gl	1085/86-5	marmite	M3	ind.	1				1	1	1	
				TCR-gl					5		2		7	7		
1085	3		fin 15e-déb.16e	TCG					7				7	7		
				TCG	1085-1	ind.	ind.	FR1A	1				1	1	1	
				grès	1085-2	pichet	PG2	-	1				1	1	1	en plus fin, peut-être pot à boire, origine Raeren?
				TCR-gl					23		3		26	26		
1087	4		milieu 13e	TCR-gl/eng					1				1	1		
				TCR-gl					2				2	2		
				TCR-gl	1087-1	ind.	ind.	FR3B	1				1	1	1	
				TCR					1				1	1		
				TCR	1087-2	tele	T1	FR6	1				1	1	1	
				TCR	1087-4	ind.	ind.	ind.	1				1	1	1	
				TCG					31				31	31		
				TCG	1087-3	oule	O1	FR3A	1				1	1	1	
				TCG/R					5				5	5		
				coquiller					1				1	1		
				TCB-gl					1				1	1		andenne?
1088	4		milieu 13e	TCGgran					1				1	1	1	avec cordon digité de maintien
				TCGbi					1				1	1	1	
				TCG/R					4				4	4		
				TCG/R	1088-1	oule	O6	ind.	1				1	1	1	
				TCG					18				18	18		
				TCG	1088-2	oule	O5	FR1A	1				1	1	1	
				TCG	1088-3	oule	O2	FR3A	1				1	1	1	
1089 RI 1124	4		fin 15e-déb.16e	TCR-gl/eng					1				1	1	1	
				TCR-gl					1				1	1	1	
				TCR-gl	1089-1	couvercle	C1	FR1B	1				1	1	1	

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n° inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
				TCG/R						4				4		
				TCG						17	1			18		
				TCG	1089-2	couvre-feu	CF2	ind.	1					1	1	
				TCGclaire												avec cordon digité de maintien
				TCGglisse					2					2		
				TCG	1089-3	poêlon	P05	FR1A	1					1	1	
1090	4		milieu 13e	TCGgran					1					1		
				TCG					1					1		
				TCG	1090-1	couvre-feu	CF1	FR1A	1					1	1	
1091	4		milieu 13e	TCRgl					2					2		
				TCG/R						9	3			12		pieds digités
				TCG					12	1	2			15		EP de poêlon et anse aplatie
				TCG	1091-1	oule	O1	FR4	1					1	1	
				TCG	1091-2	coquemar	CQ1	FR1A	5	15				20	1	
1093	4		fin 15e-déb.16e	TCG					1					1		
				TCRgl					3					3		
1094	4		ind.	TCG					2	1	1			4		
1096	4		milieu 13e	TCGgran					1					1		
1097/ 1114	4		fin 15e-déb.16e	grès					1					1		
				TCR					1					1		
				TCRgl					2	2				4		piéd tripode
				TCRgl	1097-1	marmite	M3	FR1B	1					1	1	
				TCG					26	3				29		
1097	4		fin 15e-déb.16e	TCG					7					7	1	
				TCG	1097-2	tele	T2	FR1A	1					1	1	
				TCG	1097-3	tele	T2	FR1A	1					1	1	
				TCRgl/eng								1		1		
				TCRgl					3					3		
				TCRgl	1097-4	tele	T6	FR1B	2	1				3	1	
				TCRgl	1097-5	tele	T6	FR5	1					1	1	
				TCGgran										1		
				TCGégran					1					1		
				TCGbi	1097-6	pichet	PI2	FR1A	1					1	1	résiduel
1099	4		milieu 13e	TCG					1					1		
				TCRgl					1					1		
				TCR					1					1		
1100	4		ind.	TCG					2					2		

Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n° inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
1101	4		milieu 13e	TCG/R					1					1		
1102	4		milieu 13e	TCGgran					8					8		
				TCGgran	1102-1	oule	OI	FR1A	1					1	1	
				TCRgran	11022	poëlon	PO6	FR3B	1					1	1	
1104	4		fin 15e-déb.16e	grès					1	1	1			2		
				grès	1104-1	tasse	TSG1	-	1					1	1	
				TCG					1					1		
				TCG	11042	pot	PT1	FR1A	1					1	1	
1110	4		milieu 13e	coquiller					1					1		
1111	4		fin 15e-déb.16e	TCG					2					2		
				TCG	1111-1	tèle	T3	FR1A	2					2	1	
				TCR-gl						1				1		à pieds pincés
1108	4		fin 15e-déb.16e	TCR-gl	1108-1	poëlon	PO1	FR1B	1					1	1	
1117	4		fin 15e	grès					1		1			2	1	fond festonné
				grès	1117-1	pichet	PG4	-	1					1	1	Langenwehe?
				TCR-gl						1				1		fond tripode
				TCR-gl	1117-2	couvercle	C1	FR1B	1					1	1	
				TCR					1					1		
				TCG					36	5	1	1	1	43		
				TCG	1117-3	marmite	M4	ind.	1					1	1	
				TCG	1117-4	tèle	T2	FR4	2					2	1	
				TCG	1117-5	tèle	T2	FR4	1					1	1	
				TCG	1117-6	tèle	T2	FR2A	1					1	1	
				TCG	1117-7	tèle	T2	FR2A	1					1	1	
				TCG	1117-8	tèle	T2	FR1A	3					3	1	
				TCG	1117-9	tèle	T2	FR1A	1					1	1	
				TCG	1117-10	tèle	T2	FR1A	1					1	1	
				TCG	1117-11	tèle	T2	FR1A	1					1	1	
1118	4		fin 15e-déb.16e	grès					1					1		
				TCR-gl					1					1		
				TCG/R					5		1			6		
				TCG					7					7		
				TCG	1118-1	écuelle	E2	FR4	1					1	1	
				TCG	1118-2	couvre-feu	CF4	FR1A	1					1	1	
1120	4		fin 15e	TCR-gl/barb					1					1	1	
				TCR-gl	1120-1	tèle	T2	FR1B	1					1	1	

## Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n° inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
1121	4		fin 15e	grès	11202	pichet	PG1	-	1			1		1	1	
				TCR-gl								1		1		
				TCG					1					1		
				TCG	1121-1	tèle	T2	FR2A	1					1	1	
				TCG	1121-2	marmite	M4	FR4	1					1	1	
1123	4		fin 15e-déb.16e	TCR-gl					2					2		
				TCG					1					1		
				TCG	11231	tèle	T4	FR3A	1					1	1	
				TCGgran					1					1		résiduel
1125	4		fin 15e	TCR					1					1		
				TCR-gl					4		1			5		
				TCGgran					2					2		
				TCG					14					14		
				TCG	1125-1	tèle	T4	FR1A	1					1	1	
				TCG	1125-2	tèle	T3	FR1A	1					1	1	
				TCG	1125-3	marmite	M4	FR4	1					1	1	
				TCG	1125-4	pot à provision	PAP1	FR1A	1					1	1	
2001	5		milieu 13e	TCG/R					1					1		
2003	5		milieu 13e	TCG/R					2					2		
				TCGgran					9	2				11		
				TCGgran	2003-1	tèle	T1	FR1A	1					1	1	
2003 SD1	5		ind.	TCG					2					2		
2003/ 2007	5		fin 15e-déb.16e	TCG					5					5		
				TCG	2003/2007-1	pot de fleur	PF1	FR4	1	2				3	1	
				TCR-gl	2003/2007-2	poêlon	P01	FR3B	1					1	1	
2003/ 2012	5		12B	coquillier					2					2		
				TCG					4					4		
				TCG/R	2003/2012-1	oule	O4	FR1A	1					1	1	
2007	5		milieu 13e	TCGgran					6					6		
2011	5		milieu 13e	TCRgran					1					1		
				TCGgran					4					4		
				TCR-gl	2011-1	poêlon	P07	FR3A	2	1	4			7	1	
2012	5		milieu 13e	TCGgran					3					3		
				TCGgran	2012-1	oule	O5	-	1					1	1	
				TCG/R	2012-2	oule	O1	-	1					1	1	
2014	5		fin 15e-déb.16e	grès					1					1		

Inventaire du mobilier céramique

ST	Caisse	colle avec	datation	catégorie	n° inv.	forme	type	gpe de pâtes	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarques
				TCR-gl/eng					3			1		4		
				TCR-gl					16	1		6		23		matériel très fragmenté
				TCR					8					8		
				TCG					82			1		83		
				TCR-gl	2014-1	tèle	T6	FR5	1					1		
				TCR-gl	2014-2	tèle	T6	FR5	1					1		
				TCR-gl	2014-3	tèle	T1	FR1B	1					1		résiduel
				TCR-gl	2014-4	marmite	M2	FR1B	1					1		
				TCR-gl	2014-5	marmite	M2	FR1B	1					1		
				TCR-gl	2014-6	poélon	PL1	FR1B	1					1		
				TCR	2014-7	marmite	M3	FR1B	1					1		
				TCG	2014-8	oule	O1	FR3A	1					1		
				TCG	2014-9	oule	O1	FR1A	1					1		
				TCG	2014-10	oule	O4	FR4	1					1		
				TCG	2014-11	pichet	PI2	FR4	1					1		
				TCG	2014-12	marmite	M3	FR2A	1					1		
				TCG	2014-13	marmite	M3	FR1A	1					1		
				TCG	2014-14	tèle	T2	FR2A	1					1		
				TCG	2014-15	tèle	T2	FR4	1					1		
				TCG	2014-16	ind.	ind.	ind.	1					1		
				TCG	2014-17	ind.	ind.	ind.	1					1		
2015	5		12B	TCGgran					2					2		
2016	5		fin 15e-déb.16e	TCG					2	1				3		piéds pincés
				TCR-gl					1					1		
				TCR					3					3		
				TCR	2016-1	pot à provision	PAP1	FR1B	1					1		
2017	5		12B	TCGgran					1					1		
2018	5		fin 15e-déb.16e	TCRfumé					1					1		
				TCR					1					1		
				TCR-gl					6					6		
				TCR-gl	2018-1	pot à anse	PA1	FR1B	1					1		
				TCG	2018-2	terrine	TR1	FR1A	1					1		
				TCG	2018-3	tèle	T2	FR1A	1					1		
2019/ 2011	5		ind.	TCG					1					1		
TOTAL									4311					293		





Inventaire de la faune caisse n° 6

Non datés	<i>Bos taurus</i>		<i>Sus scrofa dom.</i>		Caprinae		Equidae		<i>Eq. caballus</i>		<i>Canis fam.</i>		<i>Felis catus</i>		<i>Cervus elaphus</i>		Grand bétail		Petit bétail		Indet.		Total	
	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)	NR	PR (g.)
1006	12	730	15	194,9	4	30,8	1	90	2	121								4	77,9	3	13,5	41	1258	
1012	3	178																		1	6,4	1	6,4	
1013	1	50,1	3	36,6	1	5,8		1	47,1									3	64,7			9	204	
1016	1	17,2	1	23,4	1	12,7												1	13,2			4	66,5	
1034							1	90														1	90	
1048					1	5,7																1	5,7	
1066	2	43																		1	6,1	3	49,1	
1082	1	140																				1	140	
1083	2	198																				2	198	
1097	1	31,3	2	7,9	1	6,6														1	1	5	46,8	
1098			7	109,6																		7	110	
1116									1	74,2												1	74,2	
1001 sd1			1	9,5																		1	9,5	
1050 tr.2	1	71,5																				1	71,5	
Sd 1/2			1	7,9																		1	7,9	
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>2682</b>	<b>86</b>	<b>2671</b>	<b>19</b>	<b>248</b>	<b>13</b>	<b>765</b>	<b>2</b>	<b>121</b>	<b>1</b>	<b>8,6</b>	<b>1</b>	<b>11,9</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>344,4</b>	<b>6</b>	<b>9,8</b>	<b>18</b>	<b>41,4</b>	<b>217</b>	<b>6913</b>

## Inventaire du mobilier métallique

Commune	Parcelle	ST	Nb de fragments	Description	n° Caisse
Fréthun	AC 120	1002	1	1 fragment de tôle en alliage cuivreux	11
Fréthun	AC 120	1007	5	1 clou en fer (3,7 cm de long pour 0,5 cm de large) et 4 fragments de scorie	10
Fréthun	AC 120	1008	1	nodule de fer fortement oxydé	10
Fréthun	AC 120	1011	5	5 clous en fer : 3 de 5 cm de long pour 0,5 cm de large et 2 de charpente (6 cm de long pour 0,8 cm de large); 1 petite plaquette en fer indéterminée	10
Fréthun	AC 120	1011 surface	4	1 tige en fer courbée et 3 fragments de scorie	10
Fréthun	AC 120	1012	3	1 plane en fer et 2 clous : 1 de charpente (8,5 x 0,9 cm), 1 clou plié à angle droit (4,2 x 0,7 cm), 1 fragment de tôle en alliage cuivreux	10/boîte 11
Fréthun	AC 120	1013	1	1 fragment de clou en fer de 4 cm de long pour 0,5 cm de large, 1 gouge en fer et 1 fragment de fer à cheval, 1 petite épingle en alliage cuivreux	10
Fréthun	AC 120	1016	2	1 tige courbe en fer et 1 tête de clou	11
Fréthun	AC 120	1017	2	1 petite plaque en fer et un clou en fer (5 cm par 1,2 cm)	10/boîte 11
Fréthun	AC 120	1021	3	1 clou en fer (4,3 par 0,4 cm), 2 nodules de fer, 1 fermail en alliage cuivreux	10
Fréthun	AC 120	1022	2	2 petites tiges de 3 cm de long, fragment de clou?	10
Fréthun	AC 120	1033	7	2 clous en fer (5x0,5 cm), 1 clou de charpente (8 x 0,7 cm) et fragments de clou.	10
Fréthun	AC 120	1052	3	1 tête de clou et 1 clou en fer de 5 x 0,5 cm , 1 nodule de fer, 1 lame de couteau en fer	10
Fréthun	AC 120	1052 RI décapage	3	3 plaques de fer très oxydées	10
Fréthun	AC 120	1055	3	1 couteau, 1 petite tête de clou et un nodule de fer	10
Fréthun	AC 120	1060	1	1 plaque courbe de 10 cm de long par 2,3 cm de large, 1 boucle de ceinture en fer, 1 tôle en alliage cuivreux	10/boîte 11
Fréthun	AC 120	1062	1	1 bouclette en alliage cuivreux	11
Fréthun	AC 120	1064	1	1 clou (5 x 0,5 cm)	10
Fréthun	AC 120	1073 PM	1	1 fragment de clou	10
Fréthun	AC 120	1078	2	1 clou en fer (4 x 0,5 cm) et 1 fragment de bêche en fer	10
Fréthun	AC 120	1079	2	1 tige courbée et 1 clou de charpente (4 x 1,5 cm) très oxydé	10
Fréthun	AC 120	1081	1	1 nodule de fer informe	10
Fréthun	AC 120	1081-1083	1	1 boucle de ceinture	11
Fréthun	AC 120	1083-3	1	1 petite fragment de clou	10
Fréthun	AC 120	1085	1	1 fragment de bêche	10
Fréthun	AC 120	1087	1	1 fragment de clou	10
Fréthun	AC 120	1088	1	1 clou de charpente (?) (5 x 0,8 cm)	10
Fréthun	AC 120	1090	2	1 tige en fer et 1 fragment de clou en fer	10
Fréthun	AC 120	1091	3	2 fragments de clou et 1 plaque en fer	10
Fréthun	AC 120	1093	3	2 clous en fer (5 cm de long et 0,8 cm pour lun et 0,7 cm pour lautre) et 1 nodule de fer	10
Fréthun	AC 120	1097	5	1 clou en fer (6,5 x 0,5 cm), 2 clous de charpente (10 x 1,5 et 9 x 1,2 cm) et 1 objet plat en fer (9 x 7 cm)	10
Fréthun	AC 120	1097 au niv. 1114	1	1 clou en fer (4,7x0,4 cm)	10
Fréthun	AC 120	1123	1	1 clou en fer (5x0,5 cm)	10
Fréthun	AC 120	2003	4	1 fer à cheval, 1 anneau en fer (diamètre 5 cm) et 2 nodules de fer indéterminés	10
Fréthun	AC 120	2014	1	1 clou en fer (4,5 x 0,5 cm)	10
Fréthun	AC 120	2015	1	1 fragment de clou en fer	10
Fréthun	AC 120	2037	1	1 objet en fer indéterminé en fer plat très oxydé (6,5 x 3,5 cm)	10

## Inventaire du mobilier organique

Commune	Parcelle	ST	nb de fragments	Description	n° Caisse
Fréthun	AC 120	1016	1	1 lanière de cuir trouée centimétrique, bout de ceinture?	11
Fréthun	AC 120	1117	1	1 fragment de charbon	11



## Inventaire de la terre cuite architecturale

Commune	Parcelle	ST	Nb de fragments	Description	n° Caisse
Fréthun	AC 120	1007	3	3 petits fragments de terre cuite centimétriques ind.	9
Fréthun	AC 120	1011	11	2 fragments de tuiles plates (1,2 cm d'épaisseur), 10 fragments de torchis rubéfiés avec des traces de végétaux	9
Fréthun	AC 120	1011 surface	2	1 fragment de mortier jaune très compact, 1 tuile plate retournée en cercle (diamètre 4 cm)=palet	9
Fréthun	AC 120	1013	5	4 fragments de torchis rubéfiés, 1 fragment de mortier beige très compact	9
Fréthun	AC 120	1016	4	4 fragments de tuile plate (1,3 cm d'épaisseur)	9
Fréthun	AC 120	1017	3	2 fragments de torchis brûlés, 1 fragment de brique jaune/blanc (5,5 cm d'épaisseur)	9
Fréthun	AC 120	1020	1	1 fragment d'angle de brique rouge	9
Fréthun	AC 120	1021	1	1 fragment de torchis brûlés	9
Fréthun	AC 120	1022	9	9 fragments de torchis rubéfiés	9
Fréthun	AC 120	1030/1070	2	1 fragment de brique centimétrique, 1 fragment de torchis rubéfié	9
Fréthun	AC 120	1031	3	3 fragments de terre cuite rubéfiée surcuite très poreuse	9
Fréthun	AC 120	1054	1	1 fragment de mortier rosé friable	9
Fréthun	AC 120	1055	1	1 fragment de brique jaune/rosé	9
Fréthun	AC 120	1056	1	1 boulette d'argile crue de 8 cm par 6 cm de large	9
Fréthun	AC 120	1066	3	2 fragments de tuile (1,7 cm d'épaisseur)	9
Fréthun	AC 120	1068	1	1 fragment de torchis brûlé	9
Fréthun	AC 120	1078	2	1 fragment de tuile (1,5 cm d'épaisseur) et 2 fragments de torchis cuit	9
Fréthun	AC 120	1078-1 Noir	3	1 fragment de brique jaune vitrifiée (4,4 cm d'épaisseur), 2 fragments de tuile (1,8 cm d'épaisseur)	9
Fréthun	AC 120	1079	2	1 fragment de brique jaune	9
Fréthun	AC 120	1083	3	3 fragments de brique jaune de 3,5 cm d'épaisseur	9
Fréthun	AC 120	1085	9		9
Fréthun	AC 120	1093	3	Prélèvement de mortier blanc friable	9
Fréthun	AC 120	1096	1	1 fragment de tuile (1,5 cm d'épaisseur)	9
Fréthun	AC 120	1097	4	3 fragments de tuile plate (1,2 cm d'épaisseur), 1 fragment de brique jaune centimétrique	9
Fréthun	AC 120	1097 au niv. 1114	3	2 fragments de torchis rubéfiés	9
Fréthun	AC 120	1117	8	8 fragments de tuile (1,7 cm d'épaisseur) avec du mortier blanc en dessous	9
Fréthun	AC 120	1118	4	4 fragments de tuile plate (1,2 cm d'épaisseur)	9
Fréthun	AC 120	2000	2	1 fragment de brique rouge et 1 fragment de tuile plate (0,9 cm d'épaisseur) contemporains	9
Fréthun	AC 120	2012	4	4 fragments de torchis, 1 fragment de brique rouge (2,5 cm d'épaisseur)	9
Fréthun	AC 120	2014	10	2 fragments de brique jaune (5 cm d'épaisseur), 2 fragments de tuile plate (1,7 cm d'épaisseur), 9 fragments de torchis brûlés	9
Fréthun	AC 120	2016	4	1 fragment de tuile plate (1,1 cm d'épaisseur) et 3 fragments de brique jaune (4,4 cm d'épaisseur)	9

## Inventaire de la documentation graphique

Numéro	Support	Format	Echelle	Sujet	Plan	Coupe	Auteur
1001	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Sandie Poisson
1002	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
1003	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé SD1 et SD2.		X	Benjamin Jagou
1005-SD1	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Christelle Costeux
1005-SD2	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Vaiana Vincent
1005-SD3	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
1006	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
1008	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Vaiana Vincent
1009	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
1010	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1011	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Mathilde Duriez
1012	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Mathilde Duriez
1013	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
1014	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé pierre à pierre.	X		Mathilde Duriez
1016	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé pierre à pierre.	X		Mathilde Duriez
1017	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Benjamin Jagou
1018	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Christelle Costeux
1019	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
1020	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1021	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Sandie Poisson
1022	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
1023	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
1024	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Sandie Poisson
1026	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
1027	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
1028	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Benjamin Jagou
1029	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Benjamin Jagou
1030	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1031	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Benjamin Jagou
1032	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Christelle Costeux
1033	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Sandie Poisson
1034	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Christelle Costeux
1035	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1036	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux

## Inventaire de la documentation graphique

Numéro	Support	Format	Echelle	Sujet	Plan	Coupe	Auteur
1037	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
1038-SD1	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Christelle Costeux
1038-SD2	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Mathilde Duriez
1039	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
1040	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Mathilde Duriez
1041	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Sandie Poisson
1042-SD1	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Christelle Costeux
1042-SD2	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Mathilde Duriez
1042-SD3	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Mathilde Duriez
1042-SD4	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Vaiana Vincent
1043	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
1044	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
1045	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
1048	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Mathilde Duriez
1050-SD1	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Vaiana Vincent
1050-SD2	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1052	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1054	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1055	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
1056	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1057	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1058	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Vaiana Vincent
1061	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1062	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Vaiana Vincent
1063	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Vaiana Vincent
1064	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1067	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
1068	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1069	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1070	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1071	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1073	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Vaiana Vincent
1074	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1075	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
1076	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1077	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Sandie Poisson
1078	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
1079	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
1080	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
1081	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1082	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1083	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1084	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson

## Inventaire de la documentation graphique

Numéro	Support	Format	Echelle	Sujet	Plan	Coupe	Auteur
1085	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1086	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1087	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Mathilde Duriez
1087	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Sandie Poisson
1088	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Mathilde Duriez
1089	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Benjamin Jagou
1090	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
1091	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1092	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé pierre à pierre.	X	X	Mathilde Duriez
1093	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
1094	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Mathilde Duriez
1096	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
1098	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Christelle Costeux
1099	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Mathilde Duriez
1100	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Sandie Poisson
1101	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
1102	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X		Benjamin Jagou
1104	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Sandie Poisson
1105	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
1106	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
1108	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
1109	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1110	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1111	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1113	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
1114	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1115	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
1116	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
1117	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1118	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Sandie Poisson
1119	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1120	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1124	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
1125	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
2001-SD1	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
2001-SD2	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Benjamin Jagou
2003-SD1	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Mathilde Duriez
2004	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Mathilde Duriez



## Inventaire de la documentation graphique

Numéro	Support	Format	Echelle	Sujet	Plan	Coupe	Auteur
2005	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Mathilde Duriez
2007	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Mathilde Duriez
2009	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
2011-SD1	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Christelle Costeux
2011-SD2	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
2012	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Vaiana Vincent
2013	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Vaiana Vincent
2014	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X		Sandie Poisson
2015	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Vaiana Vincent
2016	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
2017	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Benjamin Jagou
2018	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Vaiana Vincent
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Vaiana Vincent
2019	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Benjamin Jagou
2020	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Benjamin Jagou
2021	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Benjamin Jagou
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Benjamin Jagou
2022	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Mathilde Duriez
2023	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
2024	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
2025	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Mathilde Duriez
2026	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
2027	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
2028	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
2029	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
2030	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
2031	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
2032	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
2033	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
2034	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
2035	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
2036	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Christelle Costeux
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.	X	X	Christelle Costeux
2037	papier	A4	-	Fiche enregistrement.			Sandie Poisson
	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé.		X	Sandie Poisson
minute 1	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1043, 1044, 1045.		X	Benjamin Jagou
minute 2	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1018-1068, 1018-1032.		X	Christelle Costeux
minute 3	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1034-1005, 1034-1036.		X	Christelle Costeux
minute 4	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1005-1063.		X	Vaiana Vincent
minute 5	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1057-1056.	X	X	Vaiana Vincent
minute 6	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1054-1069.	X	X	Vaiana Vincent
minute 7	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1070-1030.	X	X	Christelle Costeux
minute 8	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1010-1071.	X	X	Christelle Costeux
minute 9	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1017.		X	Benjamin Jagou
minute 10	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1020-1074.	X		Christelle Costeux
minute 11	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1020-1074.		X	Christelle Costeux
minute 12	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1005-1019-1075.		X	Benjamin Jagou

## Inventaire de la documentation graphique

Numéro	Support	Format	Echelle	Sujet	Plan	Coupe	Auteur
minute 13	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1061-1076-1052.	X	X	Mathilde Duriez
minute 14	millimétré	A3	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1079, 1080, 1081, 1082, 1083.		X	Mathilde Duriez/ Christelle Costeux
minute 15	millimétré	A3	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1091-1110.		X	Benjamin Jagou
minute 16	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1102.		X	Benjamin Jagou
minute 17	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1111-1115.		X	Christelle Costeux
minute 18	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1109-1116.		X	Christelle Costeux
minute 19	millimétré	A3	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1114-1119-1120-1117.		X	Vaiana Vincent
minute 20	millimétré	A3	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1121-1122-1128-1123-1129.		X	Vaiana Vincent
minute 21	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1086-1085.	X	X	Christelle Costeux
minute 22	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1050-1042.		X	Vaiana Vincent
minute 23	millimétré	A3	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1078-1012.		X	Sandie Poisson
minute 24	millimétré	A3	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1084-1126.		X	Sandie Poisson
minute 25	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé pierre à pierre du mur 1016 (2 feuilles)	X		Mathilde Duriez
minute 26	millimétré	A3	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1117-1121.	X		Vaiana Vincent
minute 27	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 1091.	X		Vaiana Vincent
minute 28	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Croquis zone sous épandage après décapage.	X		Sandie Poisson
minute 2.1	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 2011-2019.		X	Benjamin Jagou
minute 2.2	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 2011-2021.		X	Benjamin Jagou
minute 2.3	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 2011-2003.		X	Mathilde Duriez
minute 2.4	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 2012-2015.		X	Vaiana Vincent
minute 2.5	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 2011.		X	Benjamin Jagou
minute 2.6	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 2014.		X	Sandie Poisson
minute 2.7	millimétré	A4	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 2012-2003.		X	Mathilde Duriez
minute 2.8	millimétré	A3	1/20 <sup>e</sup>	Relevé 2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031- 2032-2062-2033-2034.	X		Mathilde Duriez

## Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

Identifiant	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
15188901_224_0_1	Vue de la coupe de 1010 et 1071.	Christelle Costeux	2012/03/26	Numérique	CD.rom	15188901_224_0_1.jpeg
15188901_224_0_2	Vue de la coupe de 1061, 1076 et 1052.	Vaiana Vincent	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_0_2.jpeg
15188901_224_0_3	Vue de la coupe de 1061, 1076 et 1052.	Vaiana Vincent	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_0_3.jpeg
15188901_224_0_4	Vue générale de la coupe de 1005/1019/1075.	Benjamin Jagou	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_0_4.jpeg
15188901_224_0_5	Vue générale de la coupe de 1020/1074.	Benjamin Jagou	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_0_5.jpeg
15188901_224_0_6	Vue générale de la coupe de 1020/1074.	Benjamin Jagou	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_0_6.jpeg
15188901_224_0_7	Vue générale de la coupe de 1043/1044/1045.	Vaiana Vincent	2012/03/19	Numérique	CD.rom	15188901_224_0_7.jpeg
15188901_224_1001_1	Vue générale du sondage.	Sandie Poisson	2012/03/15	Numérique	CD.rom	15188901_224_1001_1.jpeg
15188901_224_1001_2	Vue de la coupe de 1001.	Sandie Poisson	2012/03/15	Numérique	CD.rom	15188901_224_1001_2.jpeg
15188901_224_1001-1003_1	Vue de l'intersection 1001-1003.	Benjamin Jagou	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1001-1003_1.jpeg
15188901_224_1002_1	Vue générale de 1002.	Christelle Costeux	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1002_1.jpeg
15188901_224_1002_2	Vue de la coupe de 1002.	Christelle Costeux	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1002_2.jpeg
15188901_224_1003_1	Vue générale du sondage 1 de 1003.	Benjamin Jagou	2012/03/20	Numérique	CD.rom	15188901_224_1003_1.jpeg
15188901_224_1003_2	Vue de la coupe de 1003 du sondage 1.	Benjamin Jagou	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1003_2.jpeg
15188901_224_1003_3	Vue générale du sondage 2 de 1003.	Benjamin Jagou	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1003_3.jpeg
15188901_224_1003_4	Vue de la coupe de 1003 du sondage 2.	Benjamin Jagou	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1003_4.jpeg
15188901_224_1004_1	Vue générale de 1004.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_1004_1.jpeg
15188901_224_1004_2	Vue de la coupe de 1004.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_1004_2.jpeg
15188901_224_1005_1	Vue de la coupe de 1005 du sondage 1.	Christelle Costeux	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1005_1.jpeg
15188901_224_1005_2	Vue de la coupe de 1005 du sondage 2.	Vaiana Vincent	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1005_2.jpeg
15188901_224_1005_3	Vue de la coupe de 1005 du sondage 3.	Vaiana Vincent	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_1005_3.jpeg
15188901_224_1005_4	Vue de la coupe de 1005 du sondage 3.	Vaiana Vincent	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_1005_4.jpeg
15188901_224_1005-1028_1	Vue de l'intersection de 1005-1028.	Benjamin Jagou	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_1005-1028_1.jpeg
15188901_224_1005-1063_1	Vue de l'intersection de 1005-1063.	Vaiana Vincent	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1005-1063_1.jpeg
15188901_224_1006_1	Vue en plan de 1006.	Vaiana Vincent	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_1006_1.jpeg
15188901_224_1006_2	Vue de la coupe de 1006.	Vaiana Vincent	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_1006_2.jpeg
15188901_224_1007_1	Vue de la coupe de 1007.	Vaiana Vincent	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_1007_1.jpeg
15188901_224_1008_1	Vue de la coupe de 1008.	Vaiana Vincent	2012/03/30	Numérique	CD.rom	15188901_224_1008_1.jpeg
15188901_224_1009_1	Vue de la coupe de 1009.	Benjamin Jagou	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_1009_1.jpeg
15188901_224_1011_1	Vue de la coupe de 1011.	Mathilde Duriez	2012/03/27	Numérique	CD.rom	15188901_224_1011_1.jpeg
15188901_224_1012_1	Vue de la coupe de 1012.	Mathilde Duriez	2012/03/27	Numérique	CD.rom	15188901_224_1012_1.jpeg
15188901_224_1012_2	Vue de la coupe de 1012.	Mathilde Duriez	2012/03/27	Numérique	CD.rom	15188901_224_1012_2.jpeg
15188901_224_1013_1	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_1.jpeg
15188901_224_1013_2	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_2.jpeg
15188901_224_1013_3	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_3.jpeg

## Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

Identifiant	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
15188901_224_1013_4	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_4.jpeg
15188901_224_1013_5	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_5.jpeg
15188901_224_1013_6	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_6.jpeg
15188901_224_1013_7	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_7.jpeg
15188901_224_1013_8	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_8.jpeg
15188901_224_1013_9	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_9.jpeg
15188901_224_1013_10	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_10.jpeg
15188901_224_1013_11	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_11.jpeg
15188901_224_1013_12	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_12.jpeg
15188901_224_1013_13	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_13.jpeg
15188901_224_1013_14	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_14.jpeg
15188901_224_1013_15	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_15.jpeg
15188901_224_1013_16	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_16.jpeg
15188901_224_1013_17	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_17.jpeg
15188901_224_1013_18	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_18.jpeg
15188901_224_1013_19	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_19.jpeg
15188901_224_1013_20	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_20.jpeg
15188901_224_1013_21	Photo verticale du mur 1013.	Mathilde Duriez	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013_21.jpeg
15188901_224_1013-1067_1	Photo générale du mur 1013 et de 1067.	Mathilde Duriez	2012/03/20	Numérique	CD.rom	15188901_224_1013-1067_1.jpeg
15188901_224_1017_1	Vue générale de 1017.	Benjamin Jagou	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1017_1.jpeg
15188901_224_1017_2	Vue de la coupe de 1017.	Benjamin Jagou	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1017_2.jpeg
15188901_224_1017_3	Vue de la coupe de 1017.	Benjamin Jagou	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1017_3.jpeg
15188901_224_1017_4	Vue de la coupe de 1017.	Benjamin Jagou	2012/03/22	Numérique	CD.rom	15188901_224_1017_4.jpeg
15188901_224_1017-1026_1	Vue de l'intersection de 1017-1026.	Benjamin Jagou	2012/03/22	Numérique	CD.rom	15188901_224_1017-1026_1.jpeg
15188901_224_1018_1	Vue de la coupe de 1018.	Vaiana Vincent	2012/03/20	Numérique	CD.rom	15188901_224_1018_1.jpeg
15188901_224_1018_2	Vue de la coupe de 1018.	Vaiana Vincent	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1018_2.jpeg
15188901_224_1018-1032_1	Vue de l'intersection de 1018-1032.	Christelle Costeux	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1018-1032_1.jpeg
15188901_224_1020_1	Vue de la coupe de 1020.	Christelle Costeux	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_1020_1.jpeg
15188901_224_1020_2	Vue générale de 1020	Christelle Costeux	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1020_2.jpeg
15188901_224_1020_3	Vue de la coupe de 1020.	Christelle Costeux	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_1020_3.jpeg
15188901_224_1020-1074_1	Vue de l'intersection de 1020-1074.	Christelle Costeux	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_1020-1074_1.jpeg
15188901_224_1020-1074_2	Vue de l'intersection de 1020-1074.	Christelle Costeux	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1020-1074_2.jpeg
15188901_224_1021_1	Vue de la coupe de 1021.	Sandie Poisson	2012/03/26	Numérique	CD.rom	15188901_224_1021_1.jpeg
15188901_224_1022_1	Vue de la coupe de 1022.	Pascal Bura	2012/03/22	Numérique	CD.rom	15188901_224_1022_1.jpeg
15188901_224_1023_1	Vue de la coupe de 1023.	Christelle Costeux	2012/03/23	Numérique	CD.rom	15188901_224_1023_1.jpeg

## Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

Identifiant	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
15188901_224_1024_1	Vue de la coupe de 1024.	Sandie Poisson	2012/03/27	Numérique	CD.rom	15188901_224_1024_1.jpeg
15188901_224_1027_1	Vue de la coupe de 1027.	Benjamin Jagou	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1027_1.jpeg
15188901_224_1028_1	Vue de la coupe de 1028.	Benjamin Jagou	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1028_1.jpeg
15188901_224_1029_1	Vue générale du sondage de 1029.	Benjamin Jagou	2012/03/22	Numérique	CD.rom	15188901_224_1029_1.jpeg
15188901_224_1029_2	Vue de la coupe de 1029.	Benjamin Jagou	2012/03/22	Numérique	CD.rom	15188901_224_1029_2.jpeg
15188901_224_1031_1	Vue de la coupe de 1031.	Benjamin Jagou	2012/03/30	Numérique	CD.rom	15188901_224_1031_1.jpeg
15188901_224_1031-1005_1	Vue de l'intersection de 1031-1005.	Benjamin Jagou	2012/03/30	Numérique	CD.rom	15188901_224_1031-1005_1.jpeg
15188901_224_1031-1005_2	Vue de l'intersection de 1031-1005.	Benjamin Jagou	2012/03/30	Numérique	CD.rom	15188901_224_1031-1005_2.jpeg
15188901_224_1032_1	Vue de la coupe de 1032.	Christelle Costeux	2012/03/20	Numérique	CD.rom	15188901_224_1032_1.jpeg
15188901_224_1033_1	Vue de la coupe de 1033.	Sandie Poisson	2012/03/27	Numérique	CD.rom	15188901_224_1033_1.jpeg
15188901_224_1033_2	Vue de la coupe de 1033.	Sandie Poisson	2012/03/27	Numérique	CD.rom	15188901_224_1033_2.jpeg
15188901_224_1034_1	Vue de la coupe de 1034.	Christelle Costeux	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1034_1.jpeg
15188901_224_1034-1005_1	Vue de l'intersection de 1034-1005.	Christelle Costeux	2012/03/22	Numérique	CD.rom	15188901_224_1034-1005_1.jpeg
15188901_224_1034-1036_1	Vue de l'intersection de 1034-1036.	Christelle Costeux	2012/03/22	Numérique	CD.rom	15188901_224_1034-1036_1.jpeg
15188901_224_1037_1	Vue de la coupe de 1037.	Benjamin Jagou	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1037_1.jpeg
15188901_224_1038_1	Vue de la coupe de 1038 SD1.	Christelle Costeux	2012/03/20	Numérique	CD.rom	15188901_224_1038_1.jpeg
15188901_224_1038_2	Vue de la coupe de 1038 SD2.	Mathilde Duriez	2012/03/29	Numérique	CD.rom	15188901_224_1038_2.jpeg
15188901_224_1039_1	Vue de la coupe de 1039.	Benjamin Jagou	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1039_1.jpeg
15188901_224_1040_1	Vue de la coupe de 1040.	Mathilde Duriez	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1040_1.jpeg
15188901_224_1041_1	Vue de la coupe de 1041.	Sandie Poisson	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1041_1.jpeg
15188901_224_1042_1	Vue de la coupe de 1042 SD1.	Christelle Costeux	2012/03/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_1042_1.jpeg
15188901_224_1042_2	Vue de la coupe de 1042 SD2.	Mathilde Duriez	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1042_2.jpeg
15188901_224_1042_3	Vue de la coupe de 1042 SD3.	Mathilde Duriez	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1042_3.jpeg
15188901_224_1050_1	Vue de la coupe de 1050.	Vaiana Vincent	2012/03/27	Numérique	CD.rom	15188901_224_1050_1.jpeg
15188901_224_1050_2	Vue de la coupe de 1050.	Vaiana Vincent	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1050_2.jpeg
15188901_224_1050-1042_1	Vue de l'intersection de 1050-1042.	Vaiana Vincent	2012/03/28	Numérique	CD.rom	15188901_224_1050-1042_1.jpeg
15188901_224_1054_1	Vue générale de 1054.	Vaiana Vincent	2012/03/23	Numérique	CD.rom	15188901_224_1054_1.jpeg
15188901_224_1054_2	Vue générale de la coupe de 1054.	Vaiana Vincent	2012/03/23	Numérique	CD.rom	15188901_224_1054_2.jpeg
15188901_224_1054_3	Détail de la coupe de 1054.	Vaiana Vincent	2012/03/23	Numérique	CD.rom	15188901_224_1054_3.jpeg
15188901_224_1055_1	Vue de la coupe de 1055.	Benjamin Jagou	2012/04/03	Numérique	CD.rom	15188901_224_1055_1.jpeg
15188901_224_1056-1057_1	Vue de la coupe de 1056-1057.	Vaiana Vincent	2012/03/22	Numérique	CD.rom	15188901_224_1056-1057_1.jpeg
15188901_224_1058_1	Vue générale de 1058.	Vaiana Vincent	2012/03/27	Numérique	CD.rom	15188901_224_1058_1.jpeg
15188901_224_1062_1	Vue de la coupe de 1062.	Vaiana Vincent	2012/03/22	Numérique	CD.rom	15188901_224_1062_1.jpeg
15188901_224_1063_1	Vue de la coupe de 1063.	Vaiana Vincent	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1063_1.jpeg
15188901_224_1067_1	Vue en plan de 1067.	Sandie Poisson	2012/03/20	Numérique	CD.rom	15188901_224_1067_1.jpeg

## Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

Identifiant	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
15188901_224_1067_2	Vue en plan de 1067.	Sandie Poisson	2012/03/20	Numérique	CD.rom	15188901_224_1067_2.jpeg
15188901_224_1068_1	Vue de la coupe de 1068.	Christelle Costeux	2012/03/21	Numérique	CD.rom	15188901_224_1068_1.jpeg
15188901_224_1070-1030_1	Vue de l'intersection de 1070-1030.	Christelle Costeux	2012/03/26	Numérique	CD.rom	15188901_224_1070-1030_1.jpeg
15188901_224_1071_1	Vue de la coupe de 1071.	Christelle Costeux	2012/03/26	Numérique	CD.rom	15188901_224_1071_1.jpeg
15188901_224_1071_2	Vue de la coupe de 1071.	Christelle Costeux	2012/03/26	Numérique	CD.rom	15188901_224_1071_2.jpeg
15188901_224_1071_3	Vue de la coupe de 1071.	Christelle Costeux	2012/03/26	Numérique	CD.rom	15188901_224_1071_3.jpeg
15188901_224_1073_1	Vue de la coupe de 1073.	Christelle Costeux	2012/03/27	Numérique	CD.rom	15188901_224_1073_1.jpeg
15188901_224_1077_1	Vue générale de 1077 en cours de fouille.	Vaiana Vincent	2012/03/30	Numérique	CD.rom	15188901_224_1077_1.jpeg
15188901_224_1077_2	Vue de la coupe de 1077.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_1077_2.jpeg
15188901_224_1077_3	Détail de la coupe de 1077.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_1077_3.jpeg
15188901_224_1078_1	Vue de la coupe de 1078.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_1078_1.jpeg
15188901_224_1084_1	Vue de la coupe de 1084.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_1084_1.jpeg
15188901_224_1086-1085_1	Vue de la coupe de 1085-1086	Sandie Poisson	2012/04/03	Numérique	CD.rom	15188901_224_1086-1085_1.jpeg
15188901_224_1087_1	Vue de la coupe de 1087.	Mathilde Duriez	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1087_1.jpeg
15188901_224_1088_1	Vue de la coupe de 1088.	Mathilde Duriez	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1088_1.jpeg
15188901_224_1089-1124_1	Vue de l'intersection de 1089-1124.	Benjamin Jagou	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1089-1124_1.jpeg
15188901_224_1090_1	Vue de la coupe de 1090.	Benjamin Jagou	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1090_1.jpeg
15188901_224_1091-1100_1	Vue de l'intersection de 1091-1100.	Vaiana Vincent	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1091-1100_1.jpeg
15188901_224_1092-1093_1	Vue de l'intersection de 1092-1093.	Mathilde Duriez	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1092-1093_1.jpeg
15188901_224_1094_1	Vue de la coupe de 1094.	Mathilde Duriez	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1094_1.jpeg
15188901_224_1096_1	Vue de la coupe de 1096.	Christelle Costeux	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1096_1.jpeg
15188901_224_1097-1106_1	Vue de l'intersection de 1097-1106.	Christelle Costeux	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1097-1106_1.jpeg
15188901_224_1097_1	Vue de la coupe de 1097.	Sandie Poisson	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1097_1.jpeg
15188901_224_1098_1	Vue de la coupe de 1098.	Christelle Costeux	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1098_1.jpeg
15188901_224_1099_1	Vue de la coupe de 1099.	Mathilde Duriez	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1099_1.jpeg
15188901_224_1100_1	Vue de la coupe de 1100.	Sandie Poisson	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1100_1.jpeg
15188901_224_1101_1	Vue de la coupe de 1101.	Christelle Costeux	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1101_1.jpeg
15188901_224_1102_1	Vue de la coupe de 1102.	Benjamin Jagou	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1102_1.jpeg
15188901_224_1104_1	Vue de la coupe de 1104.	Vaiana Vincent	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1104_1.jpeg
15188901_224_1105_1	Vue de la coupe de 1105.	Christelle Costeux	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1105_1.jpeg
15188901_224_1105_2	Vue de la coupe de 1105.	Mathilde Duriez	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1105_2.jpeg
15188901_224_1105_3	Vue de la coupe de 1105.	Mathilde Duriez	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1105_3.jpeg
15188901_224_1108_1	Vue de la coupe de 1108.	Benjamin Jagou	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1108_1.jpeg
15188901_224_1113_1	Vue de la coupe de 1113.	Benjamin Jagou	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1113_1.jpeg
15188901_224_1114-1117_1	Vue de l'intersection de 1114-1117.	Vaiana Vincent	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1114-1117_1.jpeg

## Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

Identifiant	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
15188901_224_1114_1	Vue de la coupe de 1114.	Vaiana Vincent	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1114_1.jpeg
15188901_224_1115-1111_1	Vue de l'intersection de 1115-1117.	Vaiana Vincent	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1115-1111_1.jpeg
15188901_224_1116-1109_1	Vue de l'intersection de 1116-1109.	Vaiana Vincent	2012/04/04	Numérique	CD.rom	15188901_224_1116-1109_1.jpeg
15188901_224_1117_1	Vue de la coupe de 1117.	Vaiana Vincent	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1117_1.jpeg
15188901_224_1125_1	Vue de la coupe de 1125.	Sandie Poisson	2012/04/05	Numérique	CD.rom	15188901_224_1125_1.jpeg
15188901_224_CPE14_1	Vue de la coupe 14.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_CPE14_1.jpeg
15188901_224_CPE14_2	Vue de la coupe 14.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_CPE14_2.jpeg
15188901_224_CPE14_3	Vue de la coupe 14.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_CPE14_3.jpeg
15188901_224_CPE14_4	Vue de la coupe 14.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_CPE14_4.jpeg
15188901_224_CPE14_5	Vue de la coupe 14.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_CPE14_5.jpeg
15188901_224_CPE14_6	Vue de la coupe 14.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_CPE14_6.jpeg
15188901_224_CPE14_7	Vue de la coupe 14.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_CPE14_7.jpeg
15188901_224_CPE14_8	Vue de la coupe 14.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_CPE14_8.jpeg
15188901_224_CPE14_9	Vue de la coupe 14.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_CPE14_9.jpeg
15188901_224_CPE20_1	Vue de la coupe 20.	Vaiana Vincent	2012/04/02	Numérique	CD.rom	15188901_224_CPE20_1.jpeg
15188901_224_2000_1	Vue générale de la deuxième tranche de fouille.	Vaiana Vincent	2012/04/10	Numérique	CD.rom	15188901_224_2000_1.jpeg
15188901_224_2001_1	Vue de la coupe de 2001.	Benjamin Jagou	2012/04/10	Numérique	CD.rom	15188901_224_2001_1.jpeg
15188901_224_2001_1	Vue de la coupe de 2001.	Benjamin Jagou	2012/04/17	Numérique	CD.rom	15188901_224_2001_1.jpeg
15188901_224_2003-2004_1	Vue de l'intersection de 2003-2004.	Mathilde Duriez	2012/04/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_2003-2004_1.jpeg
15188901_224_2003-2007_1	Vue de l'intersection de 2003-2007.	Mathilde Duriez	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2003-2007_1.jpeg
15188901_224_2003-2011_1	Vue de l'intersection de 2003-2011.	Vaiana Vincent	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2003-2011_1.jpeg
15188901_224_2003-2012_1	Vue de l'intersection de 2003-2012.	Mathilde Duriez	2012/04/17	Numérique	CD.rom	15188901_224_2003-2012_1.jpeg
15188901_224_2003_1	Vue de la coupe de 2003.	Mathilde Duriez	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2003_1.jpeg
15188901_224_2003_2	Vue de la coupe de 2003.	Mathilde Duriez	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2003_2.jpeg
15188901_224_2003_3	Vue de la coupe de 2003.	Vaiana Vincent	2012/04/17	Numérique	CD.rom	15188901_224_2003_3.jpeg
15188901_224_2003_4	Vue de la coupe de 2003.	Vaiana Vincent	2012/04/17	Numérique	CD.rom	15188901_224_2003_4.jpeg
15188901_224_2005_1	Vue de la coupe de 2005.	Mathilde Duriez	2012/04/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_2005_1.jpeg
15188901_224_2005_2	Vue de la coupe de 2005.	Mathilde Duriez	2012/04/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_2005_2.jpeg
15188901_224_2005_3	Vue de la coupe de 2005.	Mathilde Duriez	2012/04/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_2005_3.jpeg
15188901_224_2009_1	Vue de la coupe de 2009.	Sandie Poisson	2012/04/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_2009_1.jpeg
15188901_224_2009_2	Vue de la coupe de 2009.	Sandie Poisson	2012/04/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_2009_2.jpeg
15188901_224_2011-2019_1	Vue de l'intersection de 2011-2019.	Benjamin Jagou	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2011-2019_1.jpeg
15188901_224_2011-2021_1	Vue de l'intersection de 2011-2021.	Benjamin Jagou	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2011-2021_1.jpeg
15188901_224_2011_1	Vue de la coupe de 2011.	Vaiana Vincent	2012/04/10	Numérique	CD.rom	15188901_224_2011_1.jpeg
15188901_224_2011_2	Vue de la coupe de 2011.	Christelle Costeux	2012/04/16	Numérique	CD.rom	15188901_224_2011_2.jpeg

## Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

Identifiant	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
15188901_224_2012-2005_1	Vue de l'intersection de 2012-2005.	Vaiana Vincent	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2012-2005_1.jpeg
15188901_224_2012-2005_2	Vue de l'intersection de 2012-2005.	Vaiana Vincent	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2012-2005_2.jpeg
15188901_224_2012-2005_3	Vue de l'intersection de 2012-2005.	Vaiana Vincent	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2012-2005_3.jpeg
15188901_224_2012-2005_4	Vue de l'intersection de 2012-2005.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2012-2005_4.jpeg
15188901_224_2012-2005_5	Vue de l'intersection de 2012-2005.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2012-2005_5.jpeg
15188901_224_2012-2005_6	Vue de l'intersection de 2012-2005.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2012-2005_6.jpeg
15188901_224_2012-2005_7	Vue de l'intersection de 2012-2005.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2012-2005_7.jpeg
15188901_224_2012_1	Vue de la coupe de 2012.	Vaiana Vincent	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2012_1.jpeg
15188901_224_2014_1	Vue de la coupe de 2014.	Christelle Costeux	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2014_1.jpeg
15188901_224_2015_1	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_1.jpeg
15188901_224_2015_2	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_2.jpeg
15188901_224_2015_3	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_3.jpeg
15188901_224_2015_4	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_4.jpeg
15188901_224_2015_5	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_5.jpeg
15188901_224_2015_6	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_6.jpeg
15188901_224_2015_7	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_7.jpeg
15188901_224_2015_8	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_8.jpeg
15188901_224_2015_9	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_9.jpeg
15188901_224_2015_10	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_10.jpeg
15188901_224_2015_11	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_11.jpeg
15188901_224_2015_12	Vue de la coupe de 2015.	Vaiana Vincent	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2015_12.jpeg
15188901_224_2016_1	Vue de la coupe de 2016.	Benjamin Jagou	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2016_1.jpeg
15188901_224_2017_1	Vue de la coupe de 2017.	Benjamin Jagou	2012/04/13	Numérique	CD.rom	15188901_224_2017_1.jpeg
15188901_224_2017_2	Vue de la coupe de 2017.	Benjamin Jagou	2012/04/14	Numérique	CD.rom	15188901_224_2017_2.jpeg
15188901_224_2018_1	Vue de la coupe de 2018.	Vaiana Vincent	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2018_1.jpeg
15188901_224_2019_1	Vue de la coupe de 2019.	Benjamin Jagou	2012/04/11	Numérique	CD.rom	15188901_224_2019_1.jpeg
15188901_224_2020_1	Vue de la coupe de 2020.	Benjamin Jagou	2012/04/11	Numérique	CD.rom	15188901_224_2020_1.jpeg
15188901_224_2021_1	Vue de la coupe de 2021.	Benjamin Jagou	2012/04/12	Numérique	CD.rom	15188901_224_2021_1.jpeg
15188901_224_2035_1	Vue de la coupe de 2035.	Christelle Costeux	2012/04/17	Numérique	CD.rom	15188901_224_2035_1.jpeg
15188901_224_2036_1	Vue de la coupe de 2036.	Christelle Costeux	2012/04/17	Numérique	CD.rom	15188901_224_2036_1.jpeg
15188901_224_2037_1	Vue de la coupe de 2037.	Sandie Poisson	2012/04/17	Numérique	CD.rom	15188901_224_2037_1.jpeg
15188901_224_2037_2	Vue de la coupe de 2037.	Sandie Poisson	2012/04/17	Numérique	CD.rom	15188901_224_2037_2.jpeg







## Occupations rurales en bordure de la plaine maritime du XII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle

La fouille de Fréthun, située « Allée des charmes », a été prescrite suite à un diagnostic archéologique de 2011, réalisé par S. Desoutter (Inrap). Cette prescription répond à une demande de construction d'un centre « Petite enfance » par la Communauté de communes du Sud-Ouest-du-Calais. Celle-ci concerne la partie sud de la parcelle AC 120, sur une surface totale de 2 238 m<sup>2</sup>. L'opération de fouille s'est déroulée entre mars et avril 2012 avec une équipe de cinq personnes.

Quatre phases d'occupation ont pu être observées. La première est anecdotique et n'a pu être datée avec précision. Elle est antérieure à la phase de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et a livré un nombre indigent de tessons dont les productions sont globalement médiévales (en tout cas postérieures au X<sup>e</sup> siècle). Elle se compose de tronçons de fossés de faible épaisseur (érodés ?) formant des parcelles orientées nord-ouest/sud-est. L'absence de déchets domestiques (charbons, torchis, faune...) fait penser que les parcelles avaient une fonction de pâturage ou de mise en culture. La présence d'un système d'entrée en chicane indique sans doute une fonction axée sur le parage d'animaux.

La deuxième phase, datée de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, est mieux documentée. Elle se constitue d'une occupation en parcelle laniérée avec une répartition tripartite de l'espace. Un réseau de trois fossés forme une parcelle en « U » de 506 m<sup>2</sup>, orientée sud-ouest/nord-est. Dans le fossé le plus à l'ouest, une palissade sur poteaux de bois vient renforcer l'idée de limite parcellaire. Le fond de parcelle est un espace dédié au stockage. En effet, deux structures circulaires et semi-circulaires, l'une reliée à un fossé, l'autre à une possible mare ont pu être observées. Ces structures sont caractéristiques de la plaine maritime flamande qui borde le sud de la mer du Nord. De nombreux exemples ont été découverts sur la côte belge et dans les Pays-Bas actuels. Il s'agit de cercles à l'intérieur desquels on place une meule de foin, éventuellement protégée par un toit de protection en chaume. Un espace vide sépare cet ensemble des structures dites domestiques. L'effet de paroi formé par certaines entités archéologiques indique peut-être la présence d'une barrière en matériaux périssables et en tous les cas une structuration de l'espace. La limite nord-est de l'emprise est marquée par la présence d'un puits, d'un four, d'un fond de cabane ou celliers et de fosses dépotoirs. Les complements riches en torchis brûlés, charbons, faunes et céramiques sont autant d'arguments qui indiquent la proximité immédiate de l'habitat, malheureusement situé en dehors de l'emprise de fouille. Même si cette vision partielle de l'occupation semble converger vers une interprétation de type habitat, le spectre céramique de cette phase présente une anomalie. En effet, la surreprésentation des pichets (58,3 % du corpus) peut plaider en faveur d'un commerce de type taverne. Seulement quelques années séparent la troisième phase de la deuxième. Le mobilier céramique semble indiquer une occupation datée du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs changements structurels sont à noter. Le parcellaire fait une rotation à 90° et est orienté désormais nord-ouest/sud-est. Il se compose d'un large fossé en limite sud-ouest et de deux petits fossés parallèles centraux, espacés de 4,50 m, interprétés comme fossés bordiers d'un chemin secondaire. Ainsi se forment deux parcelles, l'une au nord et l'autre au sud. La parcelle la plus au nord a été moins perturbée par les structures de la phase postérieure. On peut ainsi y distinguer deux ensembles : un premier au sud, avec des structures liées à l'habitat et un second au nord avec des vestiges à vocation domestique. Une partie d'un grand bâtiment excavé quadrangulaire, de 23,60 m<sup>2</sup>, a été mis au jour. La présence d'un coquemar quasi-entier, d'une pierre de seuil et d'une pierre à aiguiser contribue à interpréter cette structure comme une annexe de l'habitat. À l'arrière, une autre fosse quadrangulaire présente les caractéristiques d'une latrine, tandis que les fosses alentours ont du servir à l'extraction de matériau pour la construction des bâtiments hors emprise. Le puits semble toujours utilisé. Tout autour s'organisent des fosses-dépotoirs et deux celliers sans doute à superstructure en bois.

Le contexte géo-politique très tendu de Fréthun au Moyen Âge entraîna sans doute de nombreux mouvements de populations face aux différents raids français et anglais. Le village a fait partie de l'enclave anglaise « Le Pale de Calais » de 1360 à 1558. Après un hiatus de plus de deux siècles, la parcelle de « l'allée des charmes » est de nouveau occupée entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, avant la reconquête française. Les vestiges découverts peuvent être interprétés comme une exploitation agricole. Cette dernière se compose de deux bâtiments, disposés en quinconce, s'ouvrant sur une large cour aux multiples structures en creux. Le premier bâtiment, d'une surface estimée à 47 m<sup>2</sup>, dispose d'une fondation en moellons calcaires. Un mur retour au nord indique sans doute l'entrée de la cour. Le second bâtiment, d'une surface estimée de 58 m<sup>2</sup>, est symbolisé uniquement par un seuil formé de blocs de grès et de calcaire, et par le vide formé par les structures alentours. Une cheminée, formée de briques posées à plat et de chant, se place en son centre. Autour des lambeaux de sol en terre battue ont pu être identifiés. La présence d'unâtre dans cette construction permet d'interpréter cette entité comme le logis de cette exploitation. Les autres structures, concentrées en grande partie près du premier bâtiment, se constituent de fosses-dépotoirs, de possibles latrines et d'un silo piriforme. On dénombre également six cabanes excavées quadrangulaires de module constant, dont la taille varie entre 6 et 14 m<sup>2</sup>. Deux hypothèses peuvent être proposées quant à la fonction de ces structures : celle servant d'abri à de petits mammifères (élevage de cochons ou de petits ruminants) ou celle de laiterie/fromagerie (surreprésentation des têtes à lait).

Cette exploitation agricole est rapidement abandonnée dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. La parcelle servira alors de champs jusqu'à aujourd'hui.

**Chronologie**  
Moyen Âge  
bas Moyen Âge  
Temps moderne

**Sujets et thèmes**  
Habitat rural  
parcellaire

**Mobilier**  
céramiques,  
objets  
métalliques,  
lithiques

**Inrap**  
Nord-Picardie,  
518 rue Saint-Fuscien  
80000 Amiens  
Tél. 03 22 33 50 30  
nord-picardie@inrap.fr

www.inrap.fr